00037693

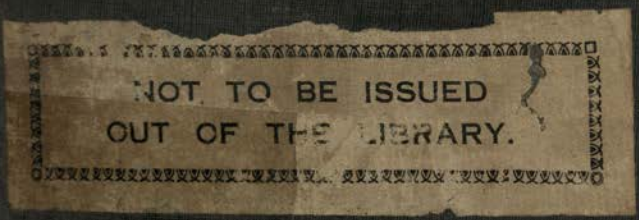
NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016

HISTOIRE

DE

FRANCE,

PENDANT LE XVIIIe SIÈCLE.

T. III.

ΠΙΝΑΚΕΣ

HISTOIRE

DE 81579

FRANCE,

PENDANT

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE;

PAR CHARLES LACRETELLE,

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR D'HISTOIRE
A L'ACADÉMIE DE PARIS.

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

VOL 3

TOME TROISIÈME.

37693 ac
ww h 17

A PARIS,

CHEZ F. BUISSON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE GILLES-CŒUR, N° 10.

1812.

Fr
944.054
Lac/His
37693

HISTOIRE

DE

FRANCE,

PENDANT LE XVIIIe SIÈCLE.

LIVRE NEUVIÈME.

RÈGNE DE LOUIS XV : TABLEAU DES LETTRES, DES SCIENCES, DES MOEURS.

Il est temps de mêler au récit des événemens politiques du dix-huitième siècle un tableau qui peut seul expliquer les faits imposans et terribles au milieu desquels il s'est terminé. Il faut parler de la direction ambitieuse que suivirent à cette époque les lettres et les sciences. L'histoire change ici d'aspect : des hommes voués à l'étude et à l'observation viennent par degrés figurer sur son théâtre, et s'offrent tantôt comme des

législateurs qui perfectionnent des lois établies, et tantôt comme des conquérans qui les bouleversent. Les philosophes du dix-huitième siècle sont jugés aujourd'hui d'après des événemens que la plupart d'entre eux n'ont point vus. Tandis qu'ils reposent dans la tombe, on invoque contre eux, ou à leur appui, soit le mal, soit le bien que chaque jour fait éclore. On veut tout lier à leurs hypothèses : celles qu'ils n'ont exprimées qu'avec réserve, ou qu'ils ont seulement rajeunies ; celles même qui ont été entre eux un long sujet de dispute, sont présentées, d'un côté, comme des découvertes dont le genre humain réclame la plus prompte application, et, de l'autre, comme des pensées séditieuses qui rompent toute société.

Ecoutez leurs partisans enthousiastes : c'était un conseil de sages, dans lequel la raison et l'amour du bien public mettaient toutes les pensées en harmonie. Ecoutez ceux qui les accusent : c'était une ligue de conspirateurs armés contre le trône, aussi-bien que contre l'autel. L'histoire, soit qu'elle examine leurs différens systèmes, soit qu'elle interroge le caractère et les penchans de chacun de ces écrivains, ne voit point entre eux cette unanimité prétendue, ou ne la voit que

pendant un court intervalle. Jusqu'aux années qui suivirent le traité d'Aix-la-Chapelle, les philosophes ne paraissent point former un parti distinct. Voltaire, qui doit être leur chef, n'a trouvé que de faibles auxiliaires. Montesquieu s'élève à des pensées si hautes, si justes et si fortes, qu'on ne peut le désigner comme le guide de turbulens novateurs. Mais les grands changemens qui se sont opérés dans les mœurs, font pressentir ceux qui vont s'opérer dans les opinions. Rien n'est encore attaqué violemment, mais tout commence à s'ébranler.

J'ai d'abord à présenter le tableau de ces premiers progrès de l'esprit *philosophique*. Je rassemblerai toutes les circonstances qui me paraissent y avoir concouru. Mais elles sont très-multipliées; il en est plusieurs que je serai forcé d'énoncer sans développement, d'autres dont je puis m'exagérer l'importance. Je ne cherche point à combiner les faits pour les plier à un système; je m'applique seulement à les retracer dans l'ordre qui favorise le plus l'attention et les recherches des lecteurs. C'est un devoir, pour l'âge présent, de comparer et d'apprécier les deux siècles dont il a recueilli l'héritage littéraire. On le sent, on s'en occupe : je serais heu-

reux d'offrir quelques matériaux à ceux dont la sagesse et le génie rempliront cette tâche difficile.

Le règne de Louis XIV offre deux époques littéraires.

Tout avait tendu vers l'ordre pendant la plus belle partie du règne de Louis XIV. Le génie s'imposait des limites, la modestie se montrait presque inséparable de la gloire. Dans la littérature, l'autorité des anciens; dans les recherches métaphysiques et dans la morale, l'autorité des livres sacrés; dans la politique, l'autorité d'un roi admiré avec excès, mais avec sincérité, interdisaient à la pensée des sujets qu'elle n'examine point sans danger. Loin de se plaindre de ces entraves, on les chérissait. Le domaine qui restait à l'imagination paraissait assez étendu; une raison mûre et profonde aidait à le cultiver.

Première époque. Eclat de la religion, du trône, des lettres et des arts.

On n'exaltait point sans mesure l'art dans lequel on excellait. Personne ne croyait avoir beaucoup fait par ses écrits pour le bonheur de la société, et ne soupçonnait même que la doctrine des sages pût avoir une grande influence sur le sort des nations.

Les Français se reposaient sur Louis XIV, sur Louvois, sur Turenne et Condé, du soin de garantir et d'étendre leur gloire extérieure. Entre tous les écrivains, aucun ne se faisait un devoir de payer les bienfaits du

gouvernement par des avis sur les finances. Les merveilles des arts ajoutaient à tous les prestiges créés par de grandes actions et par des chefs-d'œuvre littéraires. La religion ne s'était jamais annoncée avec plus de pompe, et n'avait jamais fait plus d'efforts pour se concilier avec les données de la raison humaine. Bossuet, Pascal, Arnauld et Bourdaloue, venaient de réparer et de rajeunir cet antique édifice, en conservant avec soin son caractère auguste. Ces hommes, puissans en observation et en sagesse, avaient fait des applications judicieuses et étendues de la morale évangélique. On croyait qu'il n'y avait plus d'autres *points susceptibles* de controverse, que ceux sur lesquels Arnauld luttait contre Claude, et les jésuites contre Arnauld. L'exaltation de la gloire et celle même de l'amour concouraient à l'enthousiasme religieux; car l'un et l'autre implorent le secours de la piété après la perte de leurs illusions. Les hommes ambitieux et les femmes qui avaient cédé aux passions, sanctifient leur repentir. Madame de Longueville vivait dans la pénitence; le cardinal de Retz s'ensevelissait dans la retraite. On faisait succéder à une jeunesse brillante, orageuse, mais rarement dépravée, une vieillesse calme

et dont l'austérité n'avait rien de fâcheux ni de sombre. On ne se croyait instruit que de ce qu'on avait étudié long-temps. Louis XIV savait reconnaître la supériorité de Racine et de Boileau en matières de goût; Racine et Boileau, sur les matières de foi, n'osaient penser que d'après leurs savans amis de Port-Royal. Il y avait plutôt des libertins que des incrédules. A la vérité, le scepticisme commençait à se répandre dans quelques sociétés vouées au plaisir; mais les *esprits forts* de ce temps-là, loin d'avoir la bouillante activité ou l'orgueil qui multiplie les prosélytes, étaient les plus indolens et les plus craintifs des hommes. La gaieté, l'élégance qui régnaient à la cour, tempéraient la sévérité de la religion. Le *Lutrin* paraissait sous les auspices du président Lamoignon; le chef-d'œuvre qui sera l'éternel fléau de l'hypocrisie, le *Tartuffe*, était protégé par un roi qui, plus tard, fut amené à faire dominer les hypocrites.

Découvertes et circonspection des savans. à Descartes.

Les découvertes qui se faisaient alors dans les sciences ne troublaient point ce calme heureux. Le cartésianisme dominait; Spinosa avait abusé de ce système jusqu'à en faire la base de l'athéisme, mais peu de Français s'étaient donné la peine de démêler ses

affreux principes à travers les raisonnemens compliqués et le langage obscur du juif d'Amsterdam. Malebranche seul parut le vrai commentateur de Descartes. L'hypothèse qui lui faisait voir Dieu dans toutes nos pensées, fut assez généralement admise par des âmes pieuses. Pascal, après avoir perfectionné les mathématiques par la solution de grands problèmes que seul il pouvait proposer, et après avoir appuyé la physique sur des faits qui en changeaient la face, se plut à élever des digues qui missent la religion à l'abri de toute invasion des sciences. Le Père Mersenne, Roberval et tous les savans français, imitaient sa circonspection. *Il est vrai que Gassendi fut accusé d'avoir fait revivre la philosophie d'Épicure*; mais le désaveu qu'il en fit, et la piété dont il avait paru suivre une pratique exacte, firent tomber cette imputation. La Sorbonne se familiarisait avec le système de Copernic et avec les découvertes de Galilée. On s'étonnait de la persécution que ce dernier philosophe avait éprouvée en Italie. On ne donnait que peu d'attention à la métaphysique des savans étrangers. Les écrits de Hobbes n'étaient point lus; et d'ailleurs c'était assez qu'ils présentassent un système triste et désespérant, pour

Malebranche.

Pascal.

Le P. Mersenne et Roberval.

qu'ils fussent repoussés avec indignation par les Français.

Seconde époque.

Le génie répand un éclat moins vif.

Cet âge d'or du génie parut s'altérer par degrés à la seconde période du règne de Louis XIV, celle où commencèrent les grandes fautes de ce monarque, que suivirent d'assez près ses malheurs: Dès l'année 1685, le prestige de cette administration s'affaiblit; les murmures trop légitimes de deux millions de Français, persécutés par la révocation de l'édit de Nantes et par les dragonnades, firent cesser l'heureuse unanimité d'affection, d'espérance et d'ivresse qui entraînait depuis vingt-cinq ans la nation. Le zèle voulut en vain s'aveugler sur les effets de cette mesure; les souffrances du corps politique se firent sentir. Les manufactures tombaient; l'agriculture était découragée; le royaume se dépeuplait; on supportait impatiemment les fardeaux nés du luxe et de la guerre. Colbert n'était plus; ni Louis XIV, ni les ministres dont il croyait faire l'éducation, ne remplaçaient cet habile administrateur. Les Français virent avec étonnement qu'ils étaient mal gouvernés. On apprit à remarquer et les fautes qui se commettaient chaque jour, et celles même qui avaient été anciennement commises. Un sentiment cha-

grin avait déjà pénétré tellement toutes les âmes, que Fénélon y obéit sans le vouloir. *Télémaque* est un ouvrage qui semble appartenir à la fois au siècle de Louis XIV et au dix-huitième siècle. Le premier n'a rien produit, ni d'un goût plus pur, ni d'une morale plus judicieuse et plus tendre. Le second n'a point vu de leçons plus sévères, plus fermes et plus justes données aux souverains. L'infidélité du domestique qui fit à l'archevêque de Cambrai le larcin d'un livre uniquement réservé à l'instruction du duc de Bourgogne, eut des conséquences fort étendues. La gloire d'instruire les rois fut depuis avidement recherchée. La *science de l'administration fit des progrès* : le gouvernement se vit plus surveillé et se montra plus timide. Ce fut plus tard qu'on aperçut dans *Télémaque* une théorie d'économie politique. Quand cet ouvrage parut, on y vit une satire. Louis XIV ne fut plus pour beaucoup de Français que le faible et vain Idoménée.

Télémaque. Effet de ce grand ouvrage.

Pendant que ce monarque voyait s'élever une attaque indirecte, mais pressante, contre son système de gouvernement, la religion rencontrait le premier adversaire qui l'eût combattue sans emprunter le secours d'aucune secte religieuse ; c'était Bayle. Mais il

Bayle, premier adversaire de la religion.

couvrait de beaucoup de voiles une incrédulité qu'il ne lui était pas permis de professer, même dans des pays protestans. D'ailleurs, il était plus fécond en idées nouvelles et hardies, en paradoxes piquans, en discussions subtiles, que séduisant écrivain. Son pyrrhonisme ne pouvait plaire à la vivacité des lecteurs français. L'incrédulité apprit bientôt à aiguiser et à polir les armes qu'elle emprunta de Bayle.

Tableau des lettres à cette seconde époque.

A cette seconde époque, les lettres descendirent de la hauteur prodigieuse où elles s'étaient élevées ; mais leur chute n'était ni rapide ni humiliante. Regnard, Dufresny, Dancour et Le Sage, se présentèrent successivement pour remplacer Molière. Ils étaient si l'on peut appliquer ici le mot de madame de Cornuel, la *monnaie* du premier de comiques, comme quelques généraux du second ordre avaient été la *monnaie de Turenne*. Ni Corneille ni Racine n'étaient remplacés ; mais Crébillon, en fortifiant et en poussant à l'excès le ressort de la terreur, ébranlait vivement l'imagination. Son talent, sans être épuré par le goût, ni soutenu par ces profondes méditations qui avaient assuré les succès des deux grands maîtres du théâtre, avait paru avec éclat dans quelques scènes

Comiques du second ordre. Regnard, Dufresny, Dancour, Le Sage.

Crébillon soutenait la scène tragique.

de son terrible *Atrée*, de son *Electre*, et surtout dans *Rhadamiste et Zénobie*. Lafosse avait pu peindre les Romains une fois après Corneille. Campistron, avec un style plus énervé qu'élégant, croyait en vain reproduire quelques traits de Racine. Il put émouvoir quelquefois, mais il ne put jamais ravir les spectateurs. Boileau vieilli n'avait point le chagrin de se voir égalé. Le génie laborieux, opiniâtre de J. B. Rousseau, forçait notre langue à se revêtir de la pompe lyrique. Mais ce poëte, qui avait fait passer dans ses vers pleins de charmes l'onction des livres saints, jouissait à peine de sa gloire, que la dépravation de son caractère ou la noire méchanceté de ses ennemis le couvrit du plus cruel et du plus long opprobre. Le procès où J. B. Rousseau fut traduit comme un impudent libelliste, et condamné comme un suborneur de témoins, fut la première ignominie qui rejaillit sur les lettres, pendant un règne dont elles firent le plus bel ornement.

Lafosse. Campistron. J. B. Rousseau. Son procès.

Lamothe s'offrait comme un successeur de La Fontaine et de Quinault; mais s'il lui fut donné quelquefois d'approcher de la grâce exquise et de la mollesse du second, il ne put jamais, avec des traits ingénieux, exprimés sans poésie et sans naïveté, entrer en

Lamothe et Fontenelle; leur influence.

parallèle avec le poëte de la nature ; et le *bon homme* fut toujours préféré à son spirituel émule. Fontenelle, dont les premiers essais avaient été dédaignés à l'époque où le génie brillait de toutes parts, étendait son influence à mesure que le génie décroissait et que l'esprit était appelé pour y suppléer. Unis par leurs goûts, rivaux sans jalousie, Fontenelle et Lamothe dominaient l'un par l'autre. L'esprit novateur s'unissait en eux au caractère le plus calme. Tous deux cherchaient à s'ouvrir des routes nouvelles ; mais ils n'y entraient pas sans circonspection. Lamothe, aidé de son ami, renouvela cette dispute dans laquelle les modernes essayaient de proclamer leur supériorité sur les anciens. Plus heureux que Perrault, au lieu d'avoir des adversaires tels que Boileau et Racine, il eut à se défendre contre une femme dont le goût ne dirigeait point l'érudition, et qui ne savait point faire de prosélytes pour le culte dont elle était fanatique. La victoire momentanée que Lamothe dut à sa finesse et à sa modération, produisit de fâcheux effets. En ébranlant un vieux respect pour des maîtres dont il est dangereux de secouer l'autorité, et de ne pas savoir apprécier les exemples, elle accrut l'orgueil du siècle qui s'ouvrait, égara le goût,

Le goût s'égare : on néglige les anciens.

et compromit le bon sens. Les hommes de lettres devinrent ambitieux de pensées nouvelles, et souvent ils eurent recours à des expressions forcées, à des tournures bizarres, afin de rajeunir tout ce qu'ils n'avaient point créé. Le soin de chercher ces vains ornemens fit négliger la pureté, la naïveté ou l'éclat majestueux des images. Fontenelle exerça sur d'autres points l'esprit de ses contemporains: il commença dans ses *Mondes* à diriger vers les sciences la curiosité des personnes les plus frivoles. Le succès de ce brillant badinage servit d'abord plutôt à étendre le domaine du bel esprit que celui des sciences. La facilité de paraître instruit vint séduire la vanité paresseuse. *Fontenelle, depuis, sut mieux diriger l'impulsion qu'il avait donnée. Son Histoire de l'Académie des Sciences*, ses éloges des savans, offrirent des modèles d'un style sage autant qu'ingénieux, et répandirent l'émulation la plus utile. Fontenelle s'était arrêté dans une autre tentative. La discussion lumineuse qu'il avait faite dans son *Histoire des Oracles*, d'un point qu'on regardait comme une des preuves accessoires du christianisme, était conduite avec tant d'habileté, qu'on put craindre de le voir attaquer encore quelques autres ouvrages extérieurs

Le bel esprit succède au génie.

de ce grand édifice : mais Fontenelle aimait à la fois sa tranquillité et la tranquillité publique. Il se tut; la neutralité qu'il garda fut toujours suspecte d'un peu de complaisance pour les incrédules. Massillon s'élevait alors pour continuer les travaux des Bossuet et des Bourdaloue. J'ai déjà parlé de cet orateur, et regretté qu'un talent si voisin de la perfection eût brillé vainement dans une cour entraînée vers la licence.

Massillon.

Etat des mœurs à la deuxième époque du règne de Louis XIV.

Il est difficile de se former une image exacte des mœurs pendant la dernière époque du règne de Louis XIV. J'ai cherché dans l'introduction de cette Histoire à en peindre les traits les plus saillans; je dois en ajouter ici quelques autres. Quoique la cour affectât une piété sévère, minutieuse, intolérante, les mœurs étaient moins bonnes qu'à l'époque où le monarque était encore loin de tant d'austérité. Les jeunes courtisans se livraient souvent à de grands désordres que Louis punissait faiblement, parce qu'il craignait d'en divulguer le scandale. Dans les sociétés les plus rigides vivaient des hommes habitués à tourner tout en ridicule. Le spirituel Hamilton écrivait presque sous les yeux du dévot Jacques II, ses *Mémoires du chevalier de Grammont.* Outre la société

du duc d'Orléans, livrée aux plus bruyans excès du vice, on remarquait celle du duc et du grand-prieur de Vendôme, où la licence, la satire et l'incrédulité étaient les plus sûrs moyens de plaire. L'épicurisme devenait chaque jour moins délicat; et, en se faisant un malin plaisir d'attaquer l'hypocrisie, il ménageait peu la religion. Lorsque Chaulieu fut averti, par les années, de modérer son libertinage, il joignit au touchant abandon de ses rêveries les maximes d'un déisme assez ouvertement prononcé. Ninon de l'Enclos, dans sa vieillesse, faisait autant d'incrédules que la veuve de Scarron, placée auprès du trône, pouvait faire de dévots. Enfin, la plupart des mémoires, des romans et des comédies de ce temps, indiquent une corruption dont on n'avait vu que de faibles traces dans la plus belle époque de ce règne. On croirait que *Turcaret* a été écrit sous la régence, et après le fameux *système*; cependant cette pièce, qui fut représentée en 1709, donne quelque idée des mœurs d'une partie de la capitale, lorsque la cour mettait tous ses soins à l'édifier par des exemples austères. Il est évident que cette corruption qui devait bientôt se dévoiler sous la régence, n'avait point été causée par les gens de lettres. La

plupart d'entre eux résistaient à ce torrent. Il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler les noms de d'Aguesseau, du bon Rollin, de Vertot, de l'abbé Fleury, de l'abbé Mongault, de Sacy et de madame Lambert.

Avant de considérer l'effet des mœurs de la régence sur la littérature, et celui que celle-ci eut à son tour sur les mœurs nationales, je crois devoir dire un mot des sciences et des beaux arts pendant les dernières années de Louis XIV.

Sciences et beaux arts à la même époque.

La France, après avoir fourni Descartes et Pascal, eut pendant quelque temps à envier aux nations étrangères la gloire de produire des génies créateurs dans les sciences. Deux illustres rivaux, Newton et Leibnitz, se disputaient l'une des plus étonnantes inventions qui aient signalé la force de l'esprit humain; c'est-à-dire le calcul des *fluxions*, ou le calcul différentiel. Les savans français furent arbitres, et ne furent point parties dans ce grand débat. Ils eurent la justice de décerner deux palmes au lieu d'une, et proclamèrent à la fois Newton et Leibnitz inventeurs. Mais ils firent ligue contre le premier, lorsque, développant son Système du Monde, il ruina celui de Descartes. Ils étaient repoussés de la vérité par un sentiment de

Leibnitz et Newton.

rivalité nationale qui arrêta quelque temps leurs progrès. Cassini (Jean-Dominique), appelé et retenu en France par la noble libéralité de Louis XIV, s'immortalisa par des travaux astronomiques que, depuis, son fils et son petit-fils continuèrent en montrant l'activité et le génie héréditaire qui distinguaient en Suisse la famille des Bernouilli. Cassini.

Un homme d'une naissance illustre, le marquis de l'Hospital, osait résoudre les problèmes les plus difficiles, lorsqu'il avait pour concurrens Bernouilli, Leibnitz et Newton. Le marquis de L'Hospital.

Il avait une clef particulière pour entrer dans ces questions; cette clef était la géométrie des infiniment petits, à laquelle il fit faire de nouveaux progrès. L'activité de ses travaux épuisa ses forces, et priva la France du seul mathématicien qui parût alors digne de rivaliser avec les savans du Nord. Deux sciences, qui devaient prendre une face nouvelle dans le dix-huitième siècle, la botanique et la chimie, étaient alors cultivées avec assez d'ardeur. L'Europe payait un tribut d'admiration et de reconnaissance au célèbre botaniste Tournefort, qui donna, l'un des premiers, l'exemple des longs et intrépides voyages entrepris pour le seul intérêt des sciences. Tournefort.

Décadence de la peinture.

Les beaux arts dégénérèrent plus sensiblement que les lettres pendant la seconde partie du siècle de Louis XIV. On rapporte ordinairement à la régence le moment où l'expression recherchée, les froids systèmes, les pensées bizarres et licencieuses, commencèrent à s'introduire dans la peinture; mais il est certain que les vingt-cinq dernières années du règne de Louis XIV n'offrirent que des productions très-inférieures à celles de cet âge florissant de l'école française qu'ouvrirent, dès le temps du cardinal de Richelieu, l'immortel Poussin, Le Sueur, Le Lorrain, Lahire et Champagne; que continuèrent Boulogne, Jouvenet, Le Brun, Mignard et Santerre, mais sans surpasser et même sans égaler leurs prédécesseurs. Les élèves de Charles Le Brun exagérèrent les défauts qu'on avait reprochés à ce grand peintre, et ne reproduisirent que de faibles étincelles de son génie. Le bel esprit commença à dominer dans la peinture aussi-bien que dans la poésie. Il se présentait une foule d'ingénieux corrupteurs de ce goût vaste et sublime qui avait paru répondre à toute la majesté du règne de Louis XIV. Coypel énervait l'histoire, le dis que Vateau dénaturait le paysage. On négligeait l'étude de

l'antique, et l'on faisait un travail ingrat et stérile pour découvrir de nouveaux systèmes de beauté. La sculpture approchait moins de sa décadence : Coustou l'aîné en soutenait l'honneur.

Les somptueuses fantaisies de Louis XIV à Versailles et à Marly, et bientôt après les fléaux de la guerre, empêchèrent l'exécution des plans magnifiques, conçus, soit par Charles Perrault, soit par son noble rival le chevalier Bernin, pour l'achèvement du Louvre. Le dôme des Invalides, construit par Mansard, fut le dernier monument qui parut empreint de toute la grandeur de ce siècle. La chapelle de Versailles, ouvrage du même architecte, annonça le moment où le désir de produire des effets variés, quelquans et gracieux, allait remplacer des conceptions simples et sublimes. La plupart des travaux utiles, entrepris par Louis XIV, étaient heureusement terminés avant les calamités de quinze ans qui désolèrent sa vieillesse. On jouissait du beau canal qui unit les deux mers; mais beaucoup d'autres projets qui devaient fertiliser la France par le même moyen, restaient suspendus, furent bientôt oubliés.

Le régent, passionné pour les arts, excité par une noble émulation à connaître nou- Régence.

seulement les résultats, mais les procédés des sciences, et plus instruit dans les belles lettres qu'aucun des princes de son sang, ne sut donner ni une protection judicieuse, ni une grande direction à tout ce qui avait fait l'éclat du règne précédent. Il diminua, et souvent même il dégrada les pompes du trône par le dégoût qu'il avait pour toute espèce de contrainte et toute loi de décence. Les beaux arts se prêtèrent trop aux penchans de ce prince et de ses courtisans, et souvent ils tracèrent, au lieu de scènes de volupté, des scènes de libertinage. L'esprit d'invention se dirigea, soit vers ce qui éblouit un moment, soit vers de nouveaux moyens de jouissance. On crut avoir assez de grands moyens; on négligea ceux que Louis XIV avait laissés imparfaits.

Le luxe s'accroît, mais il devient moins imposant.

Sous ce monarque, la distribution des appartemens n'avait encore rien ni d'élégant ni de commode. Tout était sacrifié à l'effet majestueux des galeries et des salles immenses. Le régent, et, plus que lui encore, le duc de Bourbon, introduisirent dans leurs palais un ordre qui substituait la grâce et l'aisance à un appareil gênant. Les hommes opulens, et bientôt même ceux qui n'avaient qu'une fortune médiocre, apprirent à se

loger avec agrément. Les cabinets, les petites pièces offraient des asiles pour l'étude, la rêverie ou les plaisirs clandestins. Les hôtes d'une même maison crurent chacun avoir leur maison particulière. L'usage des glaces commença sous la régence : on en orna les cheminées; on en combina les effets de manière à produire d'agréables surprises. La plupart des seigneurs se piquaient *d'exceller* dans ces inventions frivoles. Le luxe fut plus *ingénieux*, mais plus léger, plus mobile, et servit moins à la richesse et à la gloire nationales. On vanta beaucoup l'acquisition que fit le régent du magnifique diamant qui porte encore le nom de ce prince. Le prix énorme qu'il coûta aurait pu servir à plus d'une entreprise faite pour immortaliser cette courte administration. En formant la belle galerie du Palais-Royal, le régent montra une magnificence plus éclairée; mais ni les temps ni les lieux ne permettaient à ce prince d'égaler, dans sa collection de tableaux, les richesses qu'avaient su réunir avec tant de goût les heureux Médicis. Le *système* de Law arrêta pendant quelque temps l'essor de toutes les pensées vastes et utiles, et pas un gouvernement ne se présente pour absoudre l'encyclopédie de folie.

Conduite adroite et honorable des gens de lettres.

Les lettres flattèrent moins que ne le firent les arts, la corruption et les vices du jour. Ceux qui les cultivaient avec le plus d'éclat honoraient la mémoire de Louis XIV. Il y en avait plusieurs qui, attachés à la duchesse du Maine, étaient portés à censurer les bruyantes folies d'une cour licencieuse, ou du moins à ne pas les partager. Fontenelle et Lamothe imitèrent, pendant les dissensions des deux familles d'Orléans et du Maine, la politique et les ménagemens de cet Atticus, qui sut si adroitement garder la neutralité dans de plus grandes querelles et entre de plus illustres rivaux. La plupart des hommes de lettres se piquèrent également de circonspection. On les recherchait des deux côtés. Ceux même qui avaient prêté leur plume au régent et à Dubois, venaient ensuite consoler la duchesse du Maine dans ses disgrâces.

On estimait moins alors un talent que la nature et la réflexion ont voué à un objet déterminé, qu'un esprit souple et séduisant qui paraît convenir à tous les sujets divers. Les succès de société étant devenus un objet d'émulation entre les gens de lettres: ils étudiaient, auprès des courtisans et des femmes, les finesses de l'art des cours, et ch[illegible]

à les faire sentir dans toutes leurs productions. Pendant le siècle de Louis XIV, les grands auteurs avaient rejeté cette ambition frivole. Corneille vivait presque aussi solitaire que Pascal. Molière n'était le plus souvent qu'un observateur taciturne dans la société. La Fontaine y paraissait avec une simplicité qui allait plus loin que la bonhomie commune, mais aussi avec la grâce *de la plus naïve* modestie. Racine, en qui tous les moyens de plaire se trouvaient réunis avec une harmonie sans exemple, cherchait le calme de la vie domestique la plus régulière. La Bruyère, qui a tracé tant de portraits dans ses caractères, vivait *si bien caché, que* tous les soins sont inutiles aujourd'hui pour trouver des anecdotes qui le concernent. Les auteurs du dix-huitième siècle furent très-loin de cette réserve. Les connaissances variées qui les distinguaient, l'estime qu'on avait ou qu'on feignait d'avoir pour l'esprit et pour l'instruction, les rendaient arbitres sur tous les points que la conversation parcourt avec tant de rapidité. Ce fut par-là, encore plus que par leurs ouvrages, qu'ils se rendirent, avec le temps, d'invisibles législateurs. Plusieurs femmes, à l'exemple de madame de Tencin, s'honoraient de les réunir, de les

Ils se répandent dans le monde et dirigent l'opinion.

concilier, et de les diriger dans des circonstances difficiles. Les seigneurs étaient plutôt leurs amis que leurs Mécènes. Le régent ne leur demandait point d'éloges imposteurs; aussi on ne voit point un caractère servile dans les hommages qu'ils lui rendirent. A la vérité, plusieurs d'entre eux, sans en excepter Fontenelle, louèrent le cardinal Dubois, qui eut la fantaisie d'entrer à l'Académie Française; mais ils le firent en évitant tout ce qui respire une bassesse mercenaire. C'est assez les peindre par des traits généraux; attachons-nous à ceux qui, dès-lors, firent briller leur génie, et qui ouvrirent une nouvelle carrière à l'esprit humain. Deux noms s'offrent à nous, Voltaire et Montesquieu.

Jeunesse de Voltaire.

Voltaire, alors connu sous le nom d'Arouet, avait vingt-un ans à la mort de Louis XIV. Ce qu'il y avait de plus illustre à la cour, de plus aimable dans la société, de plus recommandable parmi les hommes studieux, avait déjà présagé sa destinée littéraire. Les instituteurs distingués qu'il avait trouvés chez les jésuites avaient formé son goût sur des principes sévères et judicieux. La vivacité de son esprit avait séduit la célèbre Ninon de l'Enclos, qui lui légua une bibliothèque, et lui transmit ses principes d'indépendance et

gieuse. On répétait ses bons mots longtemps avant d'avoir à répéter ses beaux vers. On le croyait voué particulièrement à la satire. Cette réputation lui fut fatale. Peu de temps après la mort de Louis XIV, entre plusieurs pièces de vers où l'on osait souiller la mémoire de ce monarque, il en parut une intitulée *les J'ai vu*, qui décelait l'emportement d'un janséniste. On l'attribua, contre toute vraisemblance, à un jeune homme qui se moquait de toutes les sectes religieuses. Le régent, qui craignait de tolérer des libelles contre Louis XIV, se hâta de sévir, et Voltaire fut mis à la Bastille. Cette rigueur injuste ne fut point un événement malheureux pour le jeune poëte. En sortant de prison, il avait déjà tous les moyens d'occuper la renommée.

Il est mis à la Bastille.

Quand *OEdipe* parut (1), tous les hommes de goût virent avec transport que la gloire littéraire et les excellentes traditions du siècle de Louis XIV n'étaient pas perdues; que le style de Racine avait enfin trouvé un imitateur, et que le génie de Sophocle venait encore dominer sur la scène française, dans le moment où les ridicules et injustes adversaires des anciens le proclamaient vain-

Il compose à la fois la tragédie d'OEdipe et le poëme de la Ligue.

(1) 1716.

queurs. Lamothe, en oubliant son propre parti, eut la franchise d'applaudir au jeune poëte, dont le succès justifiait les anciens et la poésie. Deux vers d'*Œdipe* avaient frappé par leur étonnante audace :

Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense.
Notre crédulité fait toute leur science.

Le talent et la pensée dominante de Voltaire s'étaient annoncés en même temps. Chaque trait de sa conversation indiquait un désir impétueux de braver et d'insulter les croyances religieuses. Ce moyen de célébrité le séduisait comme si son génie ne lui en avait pas fourni d'autres. Les plaisanteries qu'on se permettait à la cour du régent sur les objets les plus sacrés, n'excitaient que trop sa fougue indiscrète. Cependant, doué d'un sens juste et profond, il se faisait des objections sur un dessein pernicieux. Jeune, il parvint à s'imposer un frein qu'il écarta dans son âge mûr, et encore plus dans sa vieillesse. Il ne voulut porter ses premiers coups qu'au fanatisme. Il achevait avec cette ardeur et cette facilité qui furent l'attribut le plus admirable de son génie, le poëme de *la Ligue*, dont il avait tracé le plan à la Bastille. On était étonné de trouver dans

Il décèle un esprit irréligieux, mais le contient un peu.

celui qui concevait cette grande entreprise, et dans l'auteur d'*OEdipe*, une gaieté qui paraissait aller jusqu'à l'étourderie. Elle se conciliait cependant avec une activité réglée, qui ne négligeait ni les travaux nécessaires à la gloire, ni les moyens de fortune, ni les hommes dont l'amitié donne du crédit, ni ceux dont l'intimité fait le charme du cœur et fournit les meilleurs alimens à l'esprit. Jamais homme de lettres ne s'était approché des grands avec plus de confiance, et ne les avait plus habilement soumis à une sorte d'égalité. Quelques amis du régent, tels que Canillac et Brancas, le traitaient comme le compagnon le plus aimable de leurs plaisirs. Souvent ils avaient à le défendre contre de nouvelles imputations qui l'eussent mis en péril. Les épigrammes se multipliaient sous un gouvernement qui faisait tant de fois lui-même usage de cette arme. Voltaire se justifiait des mauvais vers qui lui étaient attribués par des vers qui semblaient avoir été inspirés dans un souper du régent. Le duc de Richelieu l'admirait, le recherchait, sans pouvoir se donner auprès de lui la supériorité d'un protecteur, et sans l'entraîner dans ses maladroites intrigues de parti.

Montesquieu; ses *Lettres persanes*. en 1721.

Le système de Law forma un interrègne momentané pour les productions du génie et du savoir. On venait d'en sortir quand les *Lettres persanes* furent publiées. Tout devait étonner et séduire dans un ouvrage qui joignait les plus vives saillies d'un esprit original à la discussion profonde de plusieurs grands problèmes de morale, de politique et de législation. On cherchait le nom de l'auteur, et la surprise redoubla quand on entendit nommer un président du parlement de Bordeaux. Montesquieu, alors âgé de trente-deux ans, en se livrant à toutes les études que doit embrasser un grand magistrat, s'était senti l'audace et les ressources d'un génie indépendant. A l'exemple de Descartes, dans ses méditations, il avait tout renversé afin de tout reconstruire. L'habitude qu'il s'était faite d'examiner les préjugés avec rigueur, avait aiguisé son esprit et donné de la fierté à son caractère. Plein d'un grand ouvrage, l'*Esprit des Lois*, dont il rassemblait déjà les matériaux, il voulait y préluder par un essai qui fît connaître et qui accrût ses forces. Il n'avait pas alors, pour plusieurs des institutions sociales qu'il venait de soumettre à son examen, le respect auquel la réflexion, et surtout l'expérience, l'ame-

nèrent bientôt; mais, d'un autre côté, il n'était pas entraîné par cet esprit vague qui s'égare dans de stériles hypothèses. Il connaissait les Français et devinait les mœurs, les travers et l'ardente curiosité qui allaient caractériser le nouveau siècle. Il s'occupa de tout ce qui pouvait amuser, éblouir, scandaliser le public et le préparer en même temps à un grand exercice de la pensée; mais il s'embarrassa peu de donner l'ensemble d'une composition régulière à ses *Lettres persanes*. Le public espéra lire un roman, et se consola de n'y trouver ni action, ni intérêt, parce qu'il y vit d'un côté une satire, et de l'autre les propositions les plus hardies. *La description exacte des mœurs d'un sérail* était une *nouveauté qui devait plaire pendant la régence*. Racine avait cru devoir modifier sur la scène un pareil tableau, par mille traits qui appartiennent aux sentimens élevés dont l'amour est pour nous la source. Montesquieu osa peindre cette passion dépouillée de toutes ces ingénieuses délicatesses, réduite à la seule ivresse de la volupté, et dégradée par les lâches précautions de la jalousie. On applaudit à des tableaux animés par le feu des désirs. Louis XIV, *ses jeunes ministres et sa vieille maîtresse*, la

constitution *Unigenitus* et le *système*, étaient attaqués dans les lettres d'Usbeck. Chacune de ces épigrammes avait une justesse et une vivacité qui les faisaient devenir proverbes; et ce qui leur donnait encore un effet plus agréable, c'est qu'aucune d'elles ne paraissait inspirée par la haine. A la vérité, le cadre de ces plaisanteries manquait de vraisemblance. Les Persans de Montesquieu étaient trop ouvertement Français et beaux esprits. Mais la satire est accueillie avec tant de complaisance, que souvent on la dispense des lois des autres productions. On crut, d'après cet heureux exemple, que le ton de l'épigramme pouvait convenir aux pensées les *plus sérieuses; et comme Montesquieu avait dissimulé sa profondeur sous la légèreté* du jour, ceux qui se flattaient d'imiter sa légèreté crurent n'être pas loin de sa profondeur.

Quelques traits des *Lettres persanes* étaient dirigés contre la religion : on n'en parut point indigné. L'incrédulité n'avait pourtant encore pris de fortes racines qu'à la cour; mais on craignait dans ce temps-là de mettre aucune limite aux amusemens de l'esprit; et d'ailleurs tout sujet de scandale disparaissait devant celui que donnaient

les actions, les discours, la fortune et les honneurs du cardinal Dubois. Le régent et ce ministre s'amusèrent des *Lettres persanes*, et Montesquieu ne fut point inquiété. La persécution eût irrité cette âme libre; un succès paisible le modéra : il interrogea la pensée des plus grands législateurs de l'antiquité dans ses études, et celle des plus grands hommes d'État dans ses voyages.

Effet particulier des mœurs de la régence.

Il y eut un effet des mœurs de la régence que je ne dois point omettre dans ce tableau. Les pamphlets, les libelles, les caricatures, les contes libertins, se multiplièrent tellement à cette époque, qu'on est *tenté d'oublier que tous ces genres de production avaient trouvé des modèles* sous le *règne* de Louis XIV; que Bussy-Rabutin avait écrit ses scandaleux mémoires au moment où ce monarque donnait le prestige de la plus séduisante galanterie ou celui de la passion à ses amours adultères; et que, dans les dernières années de ce règne, J. B. Rousseau fut à peine légèrement blâmé d'avoir appliqué le savant travail de ses vers aux épigrammes les plus cyniques. Le recueil des pièces licencieuses ou satiriques qui furent publiées sous le régent est im-

mense ; mais il offre si peu d'art et de goût, que rarement on peut y reconnaître la plume d'un écrivain exercé. Il se forma dès-lors une littérature basse, mercenaire et clandestine, toujours prête à garder et à charger les archives des scandales de la cour, à diffamer des noms recommandables, à traduire dans un style obscène et dépravé les pensées hardies que des auteurs plus jaloux d'estime avaient couvertes de quelques voiles, ou tempérées par quelques saines maximes. Le nombre des libellistes alla toujours en grossissant. L'autorité qui eut de temps en temps la lâcheté de s'en servir, paya leur pernicieux secours par une condescendance à laquelle ils parvinrent presque à l'habituer.

Parmi les auteurs que le soin de leur gloire ne mit point à l'abri des imprudentes saillies du libertinage, on peut citer Voltaire, dont les passions étaient peu dirigées vers ce genre d'excès, mais qui crut devoir parler quelquefois ce langage pour se conformer au ton de la cour.

Ministère de M. le duc. Le ministère de M. le duc ne produisit des effets sensibles, ni sur les lettres, ni sur les sciences, ni sur les arts. Les goûts somptueux de ce prince ne lui inspirèrent la pen-

sée d'aucun monument. L'éclat éphémère des cérémonies et des fêtes lui suffisait. Ce qu'il entreprenait de plus durable avait un caractère de magnificence exagérée : les fameuses écuries de Chantilly annoncent plutôt le caprice que le grandeur d'un prince. Les arts continuèrent à s'égarer dans un goût faux et recherché.

Voltaire fournit le seul événement littéraire qu'on distingue à cette époque : le poëme de *la Ligue* parut en 1725, sans l'aveu de l'auteur qui ne l'avait point encore perfectionné. La religion y était invoquée et parée de ses couleurs les plus augustes ; le fanatisme y était attaqué par des faits révoltans de notre histoire. Cette noble et judicieuse leçon de tolérance fut donnée au moment où le duc de Bourbon venait de renouveler, contre les protestans, les dispositions les plus tyranniques du fatal édit de Louis XIV. On était trop ému par le nom de Henri IV, trop jaloux d'avoir enfin une épopée nationale, pour examiner sévèrement ce poëme et pour en comparer l'ordonnance trop calme, les fictions trop timides, avec la marche hardie et le mouvement enflammé d'Homère et du Tasse. Les hommes sincèrement religieux applaudissaient à des vers

Voltaire attaque le fanatisme au moment où M. le duc persécute les protestans.

qui rendaient la religion aimable ; l'hypocrisie et ce qui pouvait rester de fanatisme reculaient à l'aspect du tableau de la Saint-Barthélemi.

Voltaire jouissait de sa gloire et pouvait s'applaudir des heureux effets de la sagesse qu'il avait consultée en écrivant le poëme de *la Ligue*, lorsqu'une aventure cruelle vint porter un nouveau trouble dans sa destinée, et amena l'un des événemens les plus importans pour les lettres, les sciences et la philosophie, son voyage en Angleterre.

Ce poëte, fêté des grands, mettait de la vanité à paraître leur ami ; mais son penchant à l'épigramme, et surtout sa fierté très-prompte à se réveiller, rendaient pour lui cette familiarité dangereuse. Le chevalier de Rohan se vengea d'une insulte qu'il crut avoir reçue de lui, en le faisant maltraiter par ses gens à la porte du duc de Sully, l'un des seigneurs qui semblaient s'honorer le plus de l'amitié de Voltaire. L'auteur d'*Œdipe* et de la *Henriade* voulut en vain laver son outrage dans le sang de son ennemi ; le chevalier de Rohan répondit au cartel du poëte en le faisant arrêter. Voltaire fut de nouveau conduit à la Bas-

tille, où il resta six mois. Tout l'avait abandonné; son humiliation récente avait étouffé sa gloire. En sortant de prison, il n'eut point de regret de s'éloigner d'amis ingrats ou faibles, et d'un gouvernement qui venait de lui faire éprouver une grande injustice; il se retira en Angleterre. Il passe en Angleterre.

Voltaire fut chez les Anglais comme Alcibiade exilé avait été chez les Spartiates. Il parut tout admirer et tout imiter chez la nation qui lui donnait un asile. Il apprit à en parler la langue, à l'écrire avec agrément. Rien ne l'arrêta dans ses recherches; son attention se tournait vers les idées nouvelles, les méthodes et les systèmes qu'il pouvait rapporter dans sa patrie. Il ne fit point son étude principale de connaître les ressorts compliqués de la constitution anglaise. Quoique le coup arbitraire dont il venait d'être frappé pût le disposer au sentiment d'une fière indépendance, ses pensées ne se dirigèrent jamais vers une révolution politique. Celle qu'il aspirait à produire avait pour objet de combattre tous les préjugés qui lui paraissaient être les causes les plus fréquentes de l'effusion du sang humain. Il trouvait en Angleterre de grandes ressources pour remplir cette tâche. L'esprit philosophique s'y Caractère de l'esprit philosophique dans ce royaume.

était formé depuis plus d'un demi-siècle, et concourait à y maintenir les principes de la révolution de 1688.

Adversaires et défenseurs de la révélation.

Tandis que les sectes religieuses avaient couvert ce royaume de crimes et de discordes, les opinions les plus opposées des philosophes s'y discutaient avec calme, inquiétaient quelquefois la religion, mais ne l'arrachaient jamais ni du fond des cœurs ni de l'ensemble des institutions, exerçaient les esprits ardens, tempéraient leur fougue et amortissaient les pensées séditieuses, qu'appelle en Angleterre le choc permanent des partis. L'athéisme avait péri sous les coups de la philosophie elle-même. Hobbes, qui, dans le *siècle précédent*, n'avait *que trop* annoncé ce *système*, *était condamné* à l'oubli; et les Anglais, qui méprisaient en lui un fauteur de l'esclavage, rejetaient avec la même indignation tout le reste de sa doctrine. Shaftesbury, dans son déisme, avait porté des coups indirects à la révélation: elle avait été défendue par le docteur Clarke, auteur de la plus puissante démonstration que les hommes aient reçue de l'existence de Dieu. Locke, dans sa logique, avait renversé la méthode de Descartes, comme celui-ci avait détruit les lois savantes et ty-

Shaftesbury.

Clarke.

Locke.

ranniques qu'Aristote avait voulu donner au raisonnement. Les hommes les plus religieux ne craignaient pas, en Angleterre, d'adopter la logique de Locke. Quoiqu'il lui fût échappé quelques propositions dont les matérialistes se firent des points d'appui, la candeur de ce philosophe avait été attestée par l'apologie qu'il avait faite du christianisme. Newton avait poussé encore plus loin que Locke sa soumission pour les livres saints; et ce grand génie, fatigué de ses prodigieux travaux, s'était éteint en voulant pénétrer dans les ténèbres de l'Apocalypse. Newton.

Ces illustres philosophes n'étaient plus, *lorsque* Voltaire vint *étudier la philosophie* anglaise; *mais des génies d'un ordre différent* honoraient alors cette nation. Les déistes étaient encore aux prises avec les défenseurs de la religion chrétienne. Les coups étaient parés et portés avec beaucoup d'adresse, et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, avec peu de passion. Les hommes d'État semblaient regarder ces disputes comme plus oiseuses que funestes. Wolston, Collins et Toland avaient seuls montré de la violence dans leurs attaques contre la révélation; mais leurs écrits peu brillans n'avaient pénétré ni chez le peuple ni dans les socié- Wolston. Collins. Toland.

Addisson. tés frivoles. Le sage Addisson, l'ingénieux
Steele. Steele, dont il était le guide, étaient parvenus, à l'aide d'un journal, à régler les opinions, et l'on pourrait même dire à réformer les mœurs d'une nation qui avait encore à effacer les traces du règne licencieux de Charles II. Les feuilles du *Spectateur* et du *Gardien*, en répandant chaque jour les leçons d'une philosophie tempérée, d'une morale pratique et d'une piété exempte de superstition et d'artifice, suffisaient pour contre-balancer les efforts des plus puissans
Bolingbroke, chef des incrédules, excite Voltaire. adversaires de la révélation. A la tête de ceux-ci l'on voyait le lord Bolingbroke, qui venait de rentrer dans sa patrie après un long exil. Le rôle politique auquel il avait été amené par un singulier concours de circonstances, en l'attachant à la cause des Stuarts, l'avait rendu l'espoir des papistes d'Angleterre; et cependant la religion chrétienne n'avait point d'ennemi plus déclaré ni plus dangereux. Il semblait souffrir de ne pouvoir amener ses amis à des hostilités déclarées contre l'autorité des écritures. L'un
Pope. d'eux, Pope, était aussi soupçonné de déisme; mais il n'en avait encore donné de témoignage un peu apparent que dans une seule pièce de vers, *la Prière universelle.*

Le docteur Swift, autre ami de Bolingbroke, et l'homme qui peut-être sut jamais mieux combiner le pouvoir du sarcasme avec celui de la logique, n'avait dirigé ses traits que contre les papistes. On s'étonnait qu'il ne vînt pas au secours de la religion menacée; mais du moins il n'en était pas ennemi. Pendant les débats des philosophes, les Anglais, attachés à la discussion de leurs intérêts, soit politiques, soit commerciaux, ne se montraient ébranlés ni dans leurs opinions ni dans leurs habitudes. Tout suivait un cours régulier : les évêques et les prêtres n'appelaient point à eux le secours de l'autorité politique; enfin, les déistes causaient encore moins de bruit dans ce royaume que les paisibles Quakers. Swift

Voltaire, en voyant ces effets de la liberté de penser, bannit de son esprit le peu de scrupules qui l'avaient arrêté en France. Le lord Bolingbroke, chez lequel il logeait, et qu'il avait connu à Paris dès sa jeunesse, encouragea son audace, et lui persuada que les Français pourraient recevoir, avec aussi peu de danger que l'avaient fait les Anglais, la liberté de discussion. Pendant que Voltaire méditait Locke, et qu'avec une ardeur incroyable il se livrait aux vastes études que demande la connaissance du Système du

monde de Newton; pendant qu'il aiguisait avec Swift la malignité naturelle de son esprit, qu'il étudiait auprès de Pope l'art d'unir les pensées les plus profondes aux images les plus brillantes, et qu'il cherchait jusque dans les productions étonnantes de Shakespeare, des conquêtes à faire pour la scène française, il intéressait les Anglais au perfectionnement de son poëme national, *la Henriade*, auparavant *la Ligue*, et commençait, grâce à leurs souscriptions libérales, à trouver dans sa fortune l'indépendance dont son génie, son caractère et ses malheurs lui avaient fait sentir le prix.

Montesquieu va aussi observer l'Angleterre.

Montesquieu était arrivé à Londres peu de temps après Voltaire; il venait étudier la constitution anglaise, la comparer avec celle de son pays, avec la législation des peuples anciens et celle des peuples qui, sortis des forêts de la Germanie, mêlèrent leurs tribus conquérantes aux membres épars de l'empire romain, et leurs lois grossières à celles des maîtres du monde. Le voyage presque simultané de Voltaire et de Montesquieu en Angleterre, ouvrait un nouveau genre de communications entre deux nations jalouses. Dans le siècle précédent, les Anglais, sollicités par l'exemple de Charles II, avaient imité avec une vive ar-

deur les mœurs, les manières et les arts de la France. L'éclat littéraire du règne de Louis XIV avait forcé leurs poëtes à se rapprocher un peu des règles sévères et du goût exquis auxquels les nôtres avaient dû leur renommée. Les Anglais empruntaient le secours de nos manufacturiers réfugiés, dans le moment où Marlborough exaltait par nos défaites l'orgueil de sa nation. La France n'avait encore rien emprunté d'eux, si ce n'est des découvertes en mathématiques. Voltaire revint en disant : « Imitez vos » voisins, pensez librement comme eux, » usez de leurs richesses, perfectionnez ce » *qu'ils* n'ont fait qu'indiquer, et surtout ne » restez *point étrangers à ce qu'ils* ont perfectionné eux-mêmes. » Montesquieu se contenta de dire : « Estimez vos voisins, » étudiez leurs lois; mais ne négligez pas » les principes des vôtres, et apprenez-en » les salutaires effets. »

On commence à étudier et à imiter les Anglais.

Le cardinal de Fleury faisait alors sentir doucement aux lettres et aux sciences une autorité qui n'était sévère que pour les jansénistes. Il ne savait pas inspirer des chefs-d'œuvre comme Louis XIV l'avait fait dans l'éclat de sa gloire ; peut-être même ne désirait-il pas vivement que son ministère fût

Ministère du cardinal de Fleury.

signalé par des productions du génie ; mais il regardait la littérature comme un sujet d'entretien qui détourne l'attention publique des affaires d'État, et laisse une marche plus assurée à ceux qui les dirigent. Il aimait Fontenelle, et c'était lui qu'il consultait sur tout ce qui intéressait les lettres et les sciences. Le philosophe calmait aisément les scrupules du vieux cardinal. Ce dernier cependant avait montré quelques alarmes, lorsque Montesquieu, avant son voyage en Angleterre, s'était présenté pour remplir une place dans l'Académie Française, contre laquelle il avait dirigé un des traits piquans de ses *Lettres persanes*. On vint à bout de persuader à Fleury que, lorsque des hommes de lettres consentaient à oublier une insulte, le gouvernement devait, comme eux, oublier quelques sujets d'ombrage ; et Montesquieu avait été admis dans ce corps d'après le titre même qui l'en eût exclu aux yeux des petits esprits. Voltaire crut être à l'abri de tout danger d'après cet exemple d'indulgence, et mit bien souvent à l'épreuve celle d'un ministre que son esprit éblouissait, mais qui avait un coup d'œil trop exercé pour ne pas pénétrer ses desseins.

Tragédie de *Brutus*.

La tragédie de *Brutus*, représentée en

1730, fut le premier fruit du séjour de Voltaire chez un peuple fier de sa liberté. En traçant le tableau des vertus effrayantes des premiers Romains, il avait été bien loin du projet d'exciter dans sa patrie un enthousiasme fanatique pour un mode de liberté heureusement incompatible avec nos mœurs. Il n'avait voulu montrer que l'énergie de ses pinceaux. Il n'aspira jamais qu'à voir fleurir,

La liberté publique,
Sous l'ombrage sacré du pouvoir monarchique (1).

L'on ne fut point alarmé, mais aussi l'on ne fut que faiblement *ému en écoutant la* tragédie de *Brutus;* et la mollesse d'un goût timide s'effaroucha du ton le plus ferme et le plus sévère qu'on eût entendu depuis Corneille. Le chagrin d'un trop faible succès devint une heureuse inspiration pour Voltaire. Il fit *Zaïre.* Jusque-là il avait paru imiter tour à tour Corneille et Racine; il en approchait sans les atteindre. Sa marche était mesurée, son style tendait toujours à se perfectionner par de salutaires scrupules. Il résolut, ou plutôt il fut forcé de se livrer à une impulsion plus ardente et moins ré-

Zaïre. 1732.

(1) Vers prononcés par l'ambassadeur toscan dans la tragédie de *Brutus.*

fléchie. Jamais ouvrage n'offrit plus que *Zaïre* le charme qui tient à une inspiration subite. *Andromaque*, *Iphigénie*, n'avaient pas fait verser plus de larmes. *Zaïre*, enfin, fut écoutée avec la même passion, avec les mêmes transports que son auteur dut éprouver pendant le petit nombre de jours qu'il mit à la composer et à l'écrire. Mais la critique ne céda pas long-temps à un enchantement qui avait paru irrésistible. Plusieurs personnes craignirent pour le Théâtre Français la dangereuse facilité de substituer l'art des effets inattendus et des situations entraînantes, à cette préparation noble et solennelle qui semble inviter la raison à *prendre part aux grandes émotions du cœur*. Le style de *Zaïre* offrait d'ailleurs, à côté des vers les plus heureux, des traits d'un brillant artifice, et l'on se disait : Voilà bien le pathétique profond de Racine, mais ce n'est plus sa perfection continue.

Il semblait qu'un succès aussi doux que celui de *Zaïre* dût détourner Voltaire des projets dangereux qu'il avait conçus. La fortune souriait à toutes ses entreprises. Secondé par Pâris-Duverney, heureux et sage dans toutes ses combinaisons, il arrivait à l'opulence. Depuis son retour d'Angleterre,

il ne portait plus les chaînes des grands, et il s'était affranchi de celles des sociétés frivoles. Parmi les hommes de lettres les plus jaloux, quelques-uns cédaient au pouvoir de ses bienfaits, d'autres étaient contenus par les tributs adroits qu'il payait à leur vanité. Tendrement aimé d'une femme distinguée par son rang, son esprit et son caractère, d'une femme qui commentait Leibnitz et Newton, madame du Châtelet, il était invité par elle à suspendre ses projets les plus hardis. Tant de bonheur fut compromis, dès l'année 1734, par l'apparition des *Lettres anglaises*. La même année vit paraître un monument plus imposant et plus durable de l'esprit philosophique, l'ouvrage de Montesquieu, *sur les Causes de la grandeur et de la décadence des Romains.*

Les Lettres anglaises, depuis Lettres philosophiques.

Ce fut à des esprits qui venaient de s'échauffer sur les miracles du diacre Pâris, que Montesquieu et Voltaire adressèrent, l'un, le tableau de la grandeur romaine, et l'autre celui de la philosophie anglaise. Ces deux hommes, en qui le génie ne dédaignait pas de se produire souvent sous les formes du bel esprit, paraissaient avec éclat, l'un dans une carrière que personne n'avait ouverte avant lui, et l'autre dans une car-

Second ouvrage de Montesquieu. Grandeur et décadence des Romains.

rière où l'on s'étonnait qu'un poëte eût osé porter ses pas. La prose française recevait du premier une multitude de tours ingénieux, profonds et sublimes ; et du second, une correction, un naturel, une grâce facile et piquante que le siècle de Louis XIV avait encore laissés à perfectionner. Montesquieu offrait un ouvrage sans modèle ; par sa manière de juger les résultats de l'histoire, il se plaçait sur un tribunal encore plus élevé que celui de Thucydide, de Polybe et de Tacite. La tâche de Voltaire était moins vaste, moins originale, et cependant elle produisit une commotion beaucoup plus vive.

On applaudit à Montesquieu long-temps avant de l'avoir compris tout entier. Il avait parlé aux hommes d'État; ils étaient rares en France dans un temps où la politique extérieure n'était pas entreprenante, et où de frivoles disputes absorbaient l'attention des ministres, des prêtres et des magistrats ; mais l'esprit aimait à s'exercer sur les intérêts, la marche et les différentes combinaisons des gouvernemens. Les Rêves bienveillans de l'abbé de Saint-Pierre, le Roman féodal du comte de Boulainvilliers, les Considérations profondes et ingénieuses de l'abbé Dubos sur les commencemens de la monar-

chie française, entretenaient cette curiosité qu'avait éveillée pour la première fois le grand livre de *Télémaque*. Montesquieu ne souffrit pas qu'elle se ralentît. Le public crut retrouver la touche de Corneille dans ce nouveau peintre des Romains ; mais le philosophe fut bien loin de céder à un aveugle enthousiasme pour ces conquérans ; il montrait leur fraude politique et leur orgueil inhumain, aussi-bien que les rigides vertus de leur patriotisme. Il retraçait les longues misères de leur décadence avec des traits aussi frappans qu'il avait développé l'enchaînement de leurs prospérités. L'un des plus grands charmes de Montesquieu pour ses compatriotes, et je puis dire l'un de ses plus solides mérites, c'est qu'après l'avoir lu, on se sent toujours plus heureux d'être Français.

Les *Lettres anglaises* étaient dirigées contre deux grandes autorités du siècle précédent, qui dominaient encore sur le dix-huitième, Descartes et Pascal. Voltaire combattait les *idées innées* du premier, moins en exposant qu'en louant beaucoup la logique de Locke, qui alors était à peine connue en France. Mais au lieu de chercher, comme Condillac s'en occupa vingt

Descartes et Pascal combattus par Voltaire.

ans après, à faire des applications plus justes et plus étendues d'une méthode qui devait diriger toutes les connaissances humaines, il la présenta de manière à effrayer les hommes religieux et les spiritualistes. Il fit son texte principal d'une hypothèse à laquelle Locke ne donnait aucun développement, savoir : Que Dieu a pu douer la matière de la faculté de penser. Il attaquait le Système du monde de Descartes, que depuis un demi-siècle la plupart des savans français, le clergé, les magistrats et même les femmes, cherchaient à défendre contre Newton. Ses observations sur les Pensées de Pascal décelaient, sous des formes superficielles et malignes, un projet auquel il n'appliqua *que* trop *l'ardeur et l'activité de son* caractère, celui de renverser les bases du christianisme. Tous les partis, tous les corps de l'État s'émurent; mais les jansénistes, indignés d'un outrage fait à Pascal, manifestèrent avec tant d'éclat leur ressentiment, que le clergé moliniste et les ministres eux-mêmes ne voulurent pas leur donner une satisfaction trop complète : les *Lettres anglaises* furent condamnées de vingt manières, mais leur auteur fut ménagé. Celui-ci, sans désavouer son ouvrage, criait au larcin, à l'infidélité,

Les Lettres anglaises sont condamnées.

à la trahison. Un ami indiscret, un libraire, un relieur, avaient falsifié son manuscrit; c'était là son apologie. Il eut tant de fois à répéter des excuses, à citer ou à imaginer des faits du même genre, que l'historien peut s'épargner le soin de les éclaircir. Voltaire se fit une triste nécessité, ou un jeu plus triste encore, de ces suppositions de noms et de faits, de ces ruses, de ces déguisemens qui embarrassent l'esprit dans de honteuses combinaisons, qui rendent une doctrine suspecte par le manége clandestin avec lequel on la propage, qui ôteraient à la vérité même ses deux plus beaux attributs, la candeur et le courage; enfin, qui semblent si *loin du philosophe, qu'ils sont moins importuns à la pensée de l'honnête homme.* Le garde des sceaux Chauvelin et le cardinal de Fleury lui-même, soit par conviction, soit par un secret attachement pour Voltaire, l'arrachèrent à la fureur de ses ennemis. Une visite qu'il fit au camp de Philipsbourg, termina tout l'orage qu'il avait excité. Il finit par rire de ses propres alarmes, et ne se montra nullement disposé à renoncer au combat.

Voltaire craint une persécution.

Le cardinal de Fleury et le garde des sceaux Chauvelin la détournent.

Ces *Lettres anglaises* rappellent un des plus grands services que Voltaire ait rendus à sa patrie. Les expériences multipliées des

Voltaire recommande l'émancipation.

Orientaux et des Anglais, sur l'insertion de la petite vérole, y furent annoncées avec une clarté et une simplicité de résultats qui firent adopter à un assez grand nombre de pères et de mères de famille une précaution salutaire et courageuse. La voix de quelques médecins se fit entendre après celle de Voltaire. La superstition opposa des scrupules à ce moyen de diminuer un des fleaux de la vie humaine. On peût voir avec étonnement et avec douleur combien l'esprit de routine et l'apathie se maintiennent au *milieu* même d'une nation curieuse et mobile. L'inoculation, graduellement mais lentement admise parmi les classes opulentes et éclairées, *ne s'étendit point jusqu'au peuple. Le gouvernement* se montra un spectateur presque indifférent de ces grandes expériences qu'il est doux de rappeler au moment même où un moyen beaucoup moins dangereux, et bien plus fait pour être universel, combat sur toutes les parties du globe le mal le plus funeste à la population.

Des travaux entrepris au Pérou et en Laponie déterminent la figure de la terre.

On peut aussi regarder comme un des brillans effets des *Lettres anglaises*, une des entreprises qui honorèrent le plus le ministère du cardinal de Fleury et le dix-huitième siècle. Le système de Newton, avait gagné

beaucoup de partisans parmi les jeunes gens qui montraient des talens distingués dans les sciences. Voltaire les enhardit à se prononcer d'une manière plus déclarée. Clairaut, Maupertuis, La Condamine, ébranlèrent puissamment le cartésianisme. D'Aguesseau et d'autres vieillards défendaient un système qu'ils avaient embrassé dans leur jeunesse. Le cardinal de Fleury, excité par le comte de Maurepas, voulut faire vérifier une des hypothèses les plus importantes du Système de Newton, la manière dont celui-ci avait déterminé la figure de la terre. On proposa d'aller mesurer un degré auprès du pôle et un degré sous l'équateur. Les sciences eurent leurs *missionnaires*. *Maupertuis*, *Clairaut*, Camus et Le Monnier furent nommés pour aller à Tornéo en Suède, sur les confins de la Laponie; La Condamine, Bouguer et Godin le furent, pour aller au Pérou. Ces derniers partirent au mois de mai 1735, les autres un an après. Il n'y eut qu'un cri d'admiration dans toute l'Europe savante, lorsqu'on apprit, par le résultat uniforme de leurs expériences, que Newton, de son cabinet, avait déterminé la figure de la terre avec autant d'exactitude que s'il se fût transporté au sommet du *Chimboraço*, ou qu'il eût visité

Clairaut.
Maupertuis.
La Condamine.
Camus.
Le Monnier.
Bouguer.
Godin.
Leurs expériences confirment les calculs de Newton.

le cercle polaire. Les académiciens destinés pour le Nord eurent à braver plus de fatigues que de dangers; mais tous les genres de traverses attendaient ceux qui allaient suivre leurs travaux scientifiques au milieu des colons défians et superstitieux de la Nouvelle-Espagne. Que d'efforts de patience et d'intrépidité ne leur fallut-il pas pour parvenir à dresser leurs signaux sur la cime ou le penchant de trente-neuf montagnes, dans une étendue de quatre-vingts lieues? Pendant ce voyage, qui devait être de quatre ans, et qui fut de dix, La Condamine et ses compagnons montraient une constance et même une gaieté inaltérables. Ils erraient auprès du cratère des volcans, et dormaient sur la neige qui les entoure. Ils contenaient des guides infidèles ou pusillanimes; plaidaient, devant les tribunaux de Lima, la cause des sciences et celle de l'hospitalité, et parvenaient à faire respecter une pyramide élevée en l'honneur de leur patrie, sur le sommet des plus hautes montagnes de la terre. La France n'était point ingrate pour les savans qui étendaient sa gloire et ses connaissances. Les lettres de La Condamine, du savant botaniste Jussieu, qui faisaient les plus précieuses récoltes dans le Nouveau-Monde;

Détails sur ce voyage.

Jussieu.

celles de Maupertuis et de Clairaut, excitaient le même intérêt que des événemens publics. Leur retour excitait autant de joie qu'aurait pu faire celui de guerriers triomphans. On était avide de leurs récits; ils étaient l'objet des plus flatteuses distinctions; les hommes de lettres portaient envie à la considération qui les environnait.

C'était surtout à Fontenelle que les savans devaient cette vive curiosité du public pour leurs travaux. Ses *Eloges* intéressaient comme des *Vies* de Plutarque. La bonhomie de ses héros y était peinte avec un art facile, un agrément, et quelquefois même une simplicité qui faisaient envier aux gens du monde la paix d'une vie laborieuse, modeste et solitaire. *On voulait voir* ces hommes qui *se cachaient*; on interrogeait leur candeur, on en était charmé, et l'on finissait par l'altérer en louant trop un genre de mérite qui disparaît dès qu'un peu de prétention s'y attache. Ainsi fêtés, les savans s'éloignaient par degrés de leur ingénuité primitive. Réaumur, auquel l'histoire naturelle devait un bon ouvrage sur les insectes, et la physique, des expériences sur l'air, laissait voir un esprit de domination dans la société. Maupertuis y décelait trop souvent les chagrins d'un

Éloges des Savans, par Fontenelle.

Réaumur.

Mairan. amour-propre inquiet. Mairan, auteur d'une Théorie sur le feu, plaisait par les saillies d'un esprit original. Clairaut et La Condamine ajoutaient au mérite d'une vaste instruction cette grâce, cette aménité qu'on ne peut tenir que de la culture des lettres.

Les érudits dédaignés ne se rebutent point. L'essor élevé que prenaient les sciences, et surtout le genre d'esprit qui dominait dans la littérature, avaient fait attacher moins de prix aux travaux de l'érudition. Les hommes de lettres, entraînés par les opinions de Lamothe et de Fontenelle, et par le dédain que Voltaire montrait pour tout ce qui était étranger aux grâces, flattaient la paresse des gens du monde. Les érudits ne furent ni vaincus ni découragés par cette indifférence. Ils opposèrent d'utiles travaux à un injuste dégoût, et parvinrent à sauver l'honneur des lettres grecques et latines. Madame Dacier et son époux y concoururent par le mérite de leurs savans commentaires, et même par leurs traductions. Le bon Rollin, en écrivant mieux qu'eux, servait avec plus de succès la cause commune. L'université avait des secours toujours prêts à leur offrir. Crévier et Le Beau s'annonçaient. Les jésuites, animés du zèle le plus louable, ne craignaient pas de s'unir à des auteurs jansénistes pour

M. et madame Dacier.

Rollin.

venir à l'appui des anciens. Les Pères Brumoi, Porée et Tournemine marchaient sur les traces des Rapin et des Vanière. Les bénédictins confirmaient, par l'infatigable activité de leurs travaux, les droits de leur savante congrégation à la reconnaissance des lettres. Dom Calmet, avec le singulier mélange de beaucoup de sagacité et d'une crédulité puérile, dom Montfaucon, avec un esprit méthodique, découvraient et classaient des matériaux importans pour l'histoire. Freret, auquel on prêta depuis sa mort les ouvrages les plus signalés de l'incrédulité, paraissait uniquement livré à de profondes recherches, dans lesquelles il avait fait admirer une excellente critique. Le comte de Caylus s'occupait avec passion des monumens et des chefs-d'œuvre de l'antiquité, et enseignait à les apprécier sous le rapport de l'art. La connaissance des lettres orientales s'étendait; c'était encore à des jésuites qu'on devait de nouvelles découvertes à cet égard, et l'espoir d'en acquérir de plus importantes.

Les PP. Brumoi, Porée et Tournemine.

Dom Calmet.

Dom Montfaucon.

Freret.

Le comte de Caylus.

Les jésuites continuent de servir les lettres.

Cette société, qui portait dans toutes les parties de la terre son esprit de conquête, était habile à le cacher sous les formes les plus variées, et quelquefois à le faire pardonner par d'éminens services. Des jésuites,

Travaux de leurs missionnaires à la Chine.

au commencement du siècle, avaient aidé un empereur tartare à rappeler les sciences dans la Chine, qui fit ou reçut, dans des temps reculés, les plus étonnantes découvertes. Ils devenaient des magistrats chez un peuple dont ils paraissaient adopter les mœurs, et auquel ils apportaient le christianisme. Le Père Parennin, l'un des esprits les plus aimables et les plus éclairés de son siècle, ainsi que ses pieux et savans compagnons, le Père Amiot et le Père Duhalde, transportaient à la Chine quelques-unes des connaissances de l'Europe, et faisaient connaître à l'Europe plusieurs points de l'histoire, de la morale, de la merveilleuse police et des arts même de la Chine. Les hommes du goût le plus délicat et de la critique la plus exercée trouvaient une multitude de faits intéressans et d'observations judicieuses dans les *Lettres édifiantes*.

Le P. Parennin.

Le P. Amiot. Le P. Duhalde.

Si la multiplicité et la variété des objets dont je trace une esquisse rapide n'ont point fatigué mes lecteurs, je les prie de me suivre dans quelques observations que je crois propres à jeter plus de jour sur ce tableau. Dans le mouvement littéraire comme dans le mouvement politique, lorsqu'une grande époque a fini, il s'établit un long combat

entre ceux qui cherchent des routes nouvelles et ceux qui veulent parcourir avec moins de gloire et de danger les routes ouvertes par de grands maîtres. Le temps accroît dans certains esprits la vénération pour les exemples anciens; chez d'autres il en diminue l'autorité. Les jeunes gens sont portés à se passionner pour les essais d'un nouveau genre; les vieillards, à les repousser avec un dédain immuable: mais les uns croissent, et les autres s'éteignent. Un mouvement qui a été long-temps indécis se détermine, et sa violence s'accélère en raison même des obstacles qui ont arrêté ses premiers progrès.

Quelques hommes d'Etat favorisent l'esprit philosophique.

Vers la fin du ministère du cardinal de Fleury, le combat tournait au désavantage de ceux qui avaient voulu réprimer l'esprit actif et entreprenant de leur siècle. Plusieurs hommes d'État, importunés du bruit de vaines disputes, combinaient des systèmes nouveaux, et cherchaient comment, sans ébranler le trône, on pouvait l'asseoir sur de nouvelles bases. Les deux d'Argenson et le conseiller d'État Machault favorisaient en plusieurs points l'esprit philosophique, et voulaient concilier les progrès des lumières avec les progrès, ou du moins avec l'affermissement de l'autorité royale. Le clergé ou-

MM. d'Argenson. M. de Machault.

bliait souvent de signaler ses plus dangereux ennemis. Les hommes de lettres, héritiers des traditions et de la piété du règne de Louis XIV, succombaient sous le poids de l'âge. L'abbé Fleury n'était plus, Rollin et Massillon approchaient de la tombe. D'Aguesseau, quoique doué encore des forces d'une verte vieillesse, avait perdu de son autorité en perdant une partie de sa gloire. On lisait encore ces excellens modèles, mais leur voix ne se faisait plus entendre, ni sur ces bancs où une jeunesse docile avait reçu de Rollin les leçons de l'antiquité et celles du christianisme, ni dans ce barreau où d'Aguesseau avait excité parmi tous les magistrats une sainte émulation de vertu, ni dans cette chaire où Massillon avait décrit toutes les tempêtes du cœur humain et présenté l'image de la paix céleste. Fontenelle, quelquefois alarmé du mouvement des esprits, souriait cependant à ceux qui lui attribuaient cette révolution, et grondait les nouveaux philosophes moins comme un censeur que comme un père. Il survivait déjà depuis plusieurs années à son ami Lamothe, homme en qui brillait une véritable sagesse, malgré les erreurs de son goût, dont le talent perdit en énergie ce qu'il voulait gagner en étendue, et surtout

Une révolution s'annonce dans les esprits.

en flexibilité, mais qui avait conçu le tableau simple et touchant d'*Inès de Castro*. Les dernières années de Lamothe avaient offert ce qu'a de plus doux et de plus respectable la philosophie pratique. On ne pouvait concevoir comment cet homme si calme dans ses infirmités, et si patient envers ses ennemis, avait pu être conduit, dans sa jeunesse, à aller ensevelir à la Trappe un des plus misérables chagrins de l'amour-propre. La marquise de Lambert avait terminé sa longue et honorable carrière. Les femmes devaient regretter ce guide qui avait porté dans les leçons de la morale cette tendresse de cœur et cette pénétration qui appartiennent à leur sexe. *Les lettres étaient menacées d'une* autre perte. Vauvenargues, *dont j'ai parlé dans le récit de* la retraite de Prague, touchait à sa fin prématurée : il montrait une vigueur de pensée qui approchait de celle de Pascal; mais on peut présumer qu'il n'eût point suivi la même direction que ce philosophe religieux. Ses opinions sur les matières de foi ont été préjugées peut-être à tort d'après son amitié pour Voltaire. S'il eût pu développer les heureux essais par lesquels il révéla ses forces, sans doute il n'eût pas permis à la philosophie de s'égarer dans des

On l'attribue à Fontenelle.

Madame de Lambert.

Vauvenargues.

opinions favorables à l'égoïsme, d'inquiéter les sentimens généreux en les soumettant à une analyse fausse et superficielle.

Suivons ce tableau, montrons les talens qui vieillissent et ceux qui s'élèvent. Bientôt nous allons revenir à Voltaire, et de lui, nous nous sentirons amenés précipitamment vers l'époque d'une fermentation générale dans les esprits.

Mort de J. B. Rousseau.

Le poëte Rousseau, banni de sa patrie depuis trente ans, était mort à Bruxelles (1). Accueilli par le comte du Luc et par le prince Eugène, son talent lutta encore quelque temps contre l'opprobre, le plus cruel de tous les genres d'adversité; mais la longue durée de son exil, et surtout l'importunité d'un souvenir accablant pour l'âme, finirent par décolorer son imagination. Il avait beaucoup encouragé les premiers essais de Voltaire; mais il ne put supporter l'éclat de sa gloire. Dans une entrevue qu'ils eurent à Bruxelles en 1722, ils conçurent l'un pour l'autre une ardente inimitié. Voltaire s'abandonna, contre un homme devenu même pour ses rivaux un objet de pitié, à cette violence d'invectives, à cette colère ignoble, acharnée, dont il se souilla dans

(1) En 1741.

tous ses démêlés littéraires. Rousseau, de son côté, parut un défenseur trop suspect de la religion attaquée par Voltaire. Mais comme ses premières productions portaient l'empreinte du goût épuré du siècle de Louis XIV, il conservait en France beaucoup d'admirateurs et quelques apologistes. Le désaveu qu'il fit constamment, et qu'il répéta à son lit de mort, des infâmes couplets qui avaient causé son bannissement, persuada des âmes que son malheur avait longtemps touchées.

Longue inaction de Crébillon.

Crébillon, depuis trente ans, n'avait rien ajouté à sa renommée. La chute de quelques tragédies péniblement ordonnées, écrites sans correction et sans verve, l'avait découragé. On s'étonnait de l'espèce d'insensibilité avec laquelle il voyait les succès toujours croissans de Voltaire. Il ne répondait aux reproches de ses amis que par la promesse de son *Catilina*.

Troisième âge de la comédie française.

J'ai parlé du second âge de la comédie française, de celui où Regnard, Dufresny, Dancour et Le Sage reproduisaient la gaieté, l'esprit, mais non la profondeur et la philosophie de Molière. Un autre âge avait succédé à celui-là, et trois auteurs sans gaieté occupaient la scène : c'étaient Destouches, Destouches.

Marivaux et La Chaussée. Le premier suppléait, autant qu'il est possible de le faire, au don du génie par les ressources d'un esprit sage; son art était de conduire l'intrigue de ses pièces avec une parfaite intelligence; il trouvait des traits de caractère, mais il développait rarement un caractère entier. Il ne peignait complètement ni les passions primitives de l'homme, ni les travers particuliers à son siècle. Ceux qui, charmés de la pureté et de l'éclat tempéré de son style, le comparaient à Térence, montraient par ce parallèle combien ils sentaient peu la grâce inimitable de l'auteur latin. Destouches, dans sa vieillesse, fut un ennemi opiniâtre, mais impuissant, des philosophes : il les attaqua dans un nombre prodigieux d'épi-
Marivaux. grammes dont pas une n'est restée. Marivaux avait l'esprit d'observation qui manquait à Destouches; mais il gâtait, par une excessive subtilité, un don si précieux. Ses comédies étaient une analyse piquante, mais peu variée, du rôle que joue la vanité dans nos plus vives affections. A peine les eût-on comprises sous Louis XIV, lorsque les passions s'offraient sous de grands traits et s'embellissaient d'une galanterie noble, héroïque. Le style affecté dans lequel elles étaient écrites

les eût rendues surtout inintelligibles. Elles parent dans un temps où l'on se piquait de n'être pas dupe de son cœur, où l'on traitait avec légèreté les sentimens les plus tendres, où la recherche continuelle de l'esprit portait des atteintes aux principes du goût et à la pureté de la langue. Par les nombreux imitateurs que trouva Marivaux, et qu'il trouve encore de nos jours, on peut juger combien se fût étendue la contagion de son style, si Voltaire n'eût offert un autre modèle. Marivaux était en secret jaloux d'un auteur qui, bien plus fertile que lui en traits d'esprit, en observations fines, leur donnait toujours une expression correcte et naturelle; mais il n'osait exposer contre lui ses armes légères. Il vécut heureux, parce qu'il fut modéré.

La Chaussée crée la comédie pathétique.

On voulut en vain se liguer contre les comédies pathétiques de La Chaussée. Le public adopta sans transport, mais avec reconnaissance, cette innovation. Est-il rien à la scène qui ne soit justifié par les larmes des spectateurs? D'ailleurs La Chaussée exprimait souvent dans des vers heureux les préceptes d'une probité sévère et d'une bonté judicieuse. Ce ton réussit. Dans un temps où la licence fait chaque jour de nouveaux pro-

grès, chacun sent le besoin de s'arrêter; on ne cherche point la digue la plus forte, mais la plus commode.

Piron les surpasse tous trois dans sa *Métromanie*.

Piron s'était élevé au-dessus de ces trois comiques, mais dans un seul chef-d'œuvre, la *Métromanie*. Il avait beaucoup tardé à réaliser la promesse d'un talent que jeune il avait annoncé par une production du genre le plus honteux. Commandé par le caprice, *et souvent par le besoin*, il s'était longtemps perdu dans des sujets tantôt au-dessus, tantôt au-dessous de ses forces. Ses bons mots, ses épigrammes, ses parodies, le rendaient la terreur des beaux esprits compassés. Il était à la tête d'une réunion d'auteurs insoucians, chanteurs, buveurs, plus jaloux de leurs plaisirs que de leur renommée, trop peu raffinés dans leurs goûts pour être épicuriens. Souvent des productions très-finies dans un genre frivole sortaient de cette société, qui se piquait de demeurer fidèle à la gaieté héréditaire de la nation. On y distinguait Panard, qui mérita d'être nommé le La Fontaine du Vaudeville. D'autres auteurs gais et malins, sans respecter beaucoup la religion, se moquaient de la philosophie. Voltaire évitait de répondre à leurs attaques, et son silence montrait com-

Panard.

bien il craignait la vivacité de leur esprit.

Gresset; caractère de son talent.

Gresset paraissait dans le dix-huitième siècle un écrivain du siècle de Louis XIV. Il fuyait dans ses vers harmonieux cette recherche qui veut toujours exercer la pensée et la satisfait rarement. *Il badinait, mais avec modestie* (1). Il n'avait qu'un genre de prétentions, celui de la paresse. L'artifice savant, mais quelquefois *trop peu* caché, de ses longues périodes, démentait cet air de négligence auquel il attachait un si grand prix. On crut long-temps que son coloris pur et frais ne pouvait embellir que des sujets minutieux ou de paisibles rêveries; mais le peintre ingénieux des vétilles du cloître et du pédantisme des colléges observait les gens du monde sans se mêler ni à leurs vices, ni à leurs travers, et préparait la meilleure satire des mœurs du dix-huitième siècle, la comédie du *Méchant*.

Il se surpasse dans la comédie du *Méchant*.

Écrivains défenseurs de la religion.

Racine le fils.

La religion était défendue par le fils de Racine, dans un poëme auquel il ne manquait qu'un mérite, cette vive inspiration, cette onction pénétrante que son père avait puisée dans les livres saints. Avant Louis Racine, le cardinal de Polignac avait rempli une tâche du même genre, et avait aussi

Le cardinal de Polignac.

(1) Vers de Gresset.

laissé à désirer dans son poëme latin cette sensibilité qui convient au développement des sentimens religieux. Le Franc de Pompignan, auteur d'une tragédie assez belle, après avoir flotté pendant quelque temps entre les déistes et les dévots, finit par se déclarer pour ces derniers : mais il attendit, pour éclater contre les philosophes, qu'ils fussent arrivés au plus haut point de leur puissance, et le malheur du reste de sa vie fut le prix de cette entreprise.

Le Franc de Pompignan

Romanciers : Le Sage. Gilblas.

Cette esquisse rapide serait trop incomplète, si je ne faisais ici mention de l'un des ouvrages les plus distingués qui appartiennent à l'époque littéraire que je viens de parcourir, le roman de Gilblas. Depuis la fin du grand règne, ou plutôt depuis Molière, on n'avait rien vu d'une gaieté plus franche. Cette narration toujours spirituelle, toujours simple, fait sentir que c'est aux Français qu'il appartient de conter. La première partie de *Gilblas* parut en 1715, la seconde en 1724, et la troisième en 1735. C'était un temps de crise pour la probité. Le Sage eut le malheur de peindre trop de fripons, et de retracer trop souvent l'impunité et les mauvaises joues de la friponnerie. Ce n'est pas seulement la morale

c'est l'honneur qui souffre en le lisant. Aussi les Français hésitent-ils à prononcer que leur littérature ait produit dans *Gilblas* le meilleur des romans. Le Sage se montra bientôt épuisé après celui-ci, et son talent expira dans d'insipides productions destinées aux tréteaux de la foire. Un autre romancier, l'abbé Prévôt, substituait des tableaux d'une sombre tristesse, et quelquefois de l'intérêt le plus attachant, à la gaieté vive et piquante qui avait conduit les pinceaux de Le Sage. Mais Prévôt, persécuté par la fortune, ne s'élevait pas, dans ses productions précipitées et trop fécondes, aussi haut que semblaient le promettre sa brillante imagination, son goût pur et sa rare facilité. Avant lui on craignait d'attrister long-temps les lecteurs français, et surtout de leur montrer le malheur persécutant sans relâche, et sous toutes les formes, une même victime. Les continuelles traverses de sa vie ne lui fournissaient que trop de moyens de donner de la vraisemblance et de la variété à ce tableau. On ne savait plus où se réfugierait la gaieté française, lorsqu'elle était bannie à la fois du roman et de la comédie. L'abbé Prévôt.

Après avoir ainsi rappelé les auteurs contemporains de Voltaire, je reviens à ce grand

phénomène du dix-huitième siècle. Nous avons à le considérer dans le milieu de sa carrière ; c'est pour les hommes d'un esprit et d'un caractère éminens, que l'âge amène une époque féconde et fortunée. La solitude dominant chasse les vains fantômes des pensées, qui auparavant affligeaient sans guide, qui séduisaient par leur [illegible] par leur multiplicité, se combattaient, s'enchaînaient. On s'avance vers un but déterminé dont rien ne peut plus distraire. A l'ascendant du génie se joint un calme qui tient à la fois à la sagesse et à la confiance. Montesquieu l'avait éprouvé, et Montesquieu laissait l'*Esprit des Lois;* mais l'ambition de Voltaire ne pouvait ni se borner ni se maîtriser. Il avait plus de philosophie dans l'esprit que dans le caractère. L'amour de la gloire ne l'affranchissait d'aucune inquiétude de la vanité. L'humanité, ce noble sentiment auquel il doit les plus belles inspirations de son génie, ne pouvait arrêter les saillies indiscrètes de son esprit novateur. Il vivait à Ferney dans la retraite, auprès d'une amie plus ardente à désirer son bonheur qu'habile à l'assurer par une sérénité constante. Solitaire sans recueillement, et surtout sans [illegible] il abandonnait à des travaux qui devaient faire

Voltaire à Ferney.

répéter son nom en cent lieux et en cent manières différentes. Soit qu'il voulût seulement montrer la flexibilité de son esprit, soit qu'il fût séduit par quelque espoir d'égaler les savans qu'il avait appris à entendre et à admirer, il suivait les études de madame du Châtelet, s'armait du compas, du télescope, interrogeait Clairaut et Bernouilli, flattait ce même Maupertuis dont *l'inimitié lui* fut depuis si fatale, obtenait un *accessit* à l'Académie des sciences, écrivait les *Elémens de Newton*, bravait quelquefois, ou parvenait facilement à éluder la colère du cartésien d'Aguesseau. Enfin, quoiqu'il parût toujours un peu étranger dans l'empire *des sciences*, il y était un chef de *parti*, et, de plus, chef d'un parti qui triompha. En même temps, il écrivait l'Histoire de Charles XII, le modèle le plus accompli de narration qui existe dans notre langue; il intéressait à un conquérant malheureux, et maudissait l'amour des conquêtes. Il imitait Pope, et le surpassait peut-être dans ses Discours sur *l'homme*, trésor de bon sens, de naturel et de poésie. Quelquefois il paraissait se ralentir dans son système d'attaque contre la religion, mais il ne le suivait que trop dans ses travaux clandestins. Il levait, dans *l'Épître à Uranie*, les faibles

Variété de ses travaux dans cette retraite.

voiles qu'il avait gardés dans les *Lettres anglaises*. En se couvrant du nom de l'abbé de Chaulieu, mort depuis plusieurs années, il évitait une persécution par un mensonge qui pouvait décrier son caractère. L'application vint inopinément l'atteindre dans un endroit élégant badinage du *Mondain*. Alzire, qu'on venait de donner dans la même année,

Il donne la tragédie d'*Alzire*.

Alzire, l'*un des plus touchans* hommages qui aient été rendus aux vertus nobles et tendres qu'inspire le christianisme, ne put sauver Voltaire; seulement on consentit à ne point appeler un exil le voyage qu'on lui prescrivit.

Revient à Cirey après un court exil.

Voltaire, au bout de quelque temps, put revenir à Cirey. Le désir d'échapper à la renommée sans relâche, s'accroissait toujours dans cet esprit aussi vaste que mobile. Aux productions qui montraient son génie dans toute sa force, il en mêlait d'autres fort inférieures aux brillans essais de sa jeunesse. Quelquefois, dans la tragédie même, tous ses moyens d'étonner et de séduire venaient échouer contre un sujet ingrat. La raison, l'élégance et la noblesse ne suppléaient point à l'enthousiasme dans ses [illegible] le chagrin de ne pouvoir vaincre dans [illegible] son ennemi, J. B. Rousseau, [illegible] joie des triomphes qu'il avait [illegible]. Il

restait dans l'opéra loin de Quinaut, et même de Lamothe. C'était encore avec moins de succès et plus de fatigue qu'il s'exerçait dans la comédie. Cet esprit piquant ne pouvait rencontrer la gaieté dans un genre où elle doit animer tous les tableaux et servir d'expression aux résultats les plus profonds de la pensée. Inspiration facile, fraîcheur de coloris, et jusqu'à la pureté du goût, tout l'abandonnait dès qu'il voulait être comique. Après avoir si mal suivi les traces de Molière qu'il admirait, il était heureux d'intéresser les spectateurs en imitant les ressources de La Chaussée, pour lequel il affectait un juste dédain. Dans le dix-huitième siècle, si l'on en juge d'après les productions littéraires, on ne connut presque de gaieté que celle qui fait sourire. Voltaire la possédait éminemment, et ce fut surtout par lui qu'elle se conserva. Il en offrit un modèle plein de grâces dans le roman de *Zadig* et dans presque toutes ses poésies fugitives. Mais quelle vaine fanfaronnade de libertinage, quel fougueux désir d'insulter aux mœurs, à la religion, à la patrie, et même à la gloire, lui faisaient ébaucher à Cirey, sous les yeux de son amie, ce poëme dont la fable absurde, mal tissue et monstrueusement obs-

Faces comm... de Zadig.

cène, brille en vain de tous les traits de l'esprit et des ornemens les plus variés de la poésie! Quel délassement de travaux qui accroissaient et répandaient tout l'honneur de notre littérature! c'était, les yeux encore humides des larmes qu'il avait dû verser en traçant le rôle de Gusman, et en peignant le cœur d'une mère dans *Mérope; c'était* après avoir si *cèrement gémi sur les maux de la société*, que Voltaire en bravait toutes les lois en écrivant le poëme de la *Pucelle*, qu'il attachait un opprobre ingrat et bizarre au nom d'une héroïne qui sauva la France! Ainsi, Voltaire, à l'âge où tout homme cherche les freins de la morale et de la décence, allait les poisons *dont sa* jeunesse avait été infectée *sous la* régence. Les mœurs de ce temps-là conservent leur empreinte dans le poëme de la *Pucelle*. Il est vrai que d'abord il ne songeait pas à le publier, mais déjà il en avait répandu le scandale auprès d'amis trop complaisans. Il vivait dans la crainte des dangers que pouvait attirer sur lui une indiscrétion, et il était sans défense contre les personnes qui brûlaient d'être complices de cette production clandestine. Tous les bruits de Paris l'agitaient et troublaient le

Et le poëme de la *Pucelle*.

repos de sa solitude. Il écoutait de loin ces mots légers et sans suite, par lesquels la mobile opinion veut apprécier une renommée contemporaine. Quand il voulut se venger de l'abbé Desfontaines, qui, en payant ses bienfaits de la plus noire ingratitude, l'avait diffamé dans un libelle, il eut le chagrin de voir le gouvernement incliner pour le libelliste dont il demandait justice, et de voir le public s'amuser de l'excès et de la puérilité de sa colère; mais de tels dégoûts ne l'empêchaient pas de créer des chefs-d'œuvre. Il dédia au pape Benoît XIV la tragédie du *Fanatisme*, dont Crébillon, censeur des théâtres, n'avait pas permis la représentation; le public applaudit à l'adresse du poëte qui savait se couvrir d'un appui si respecté, et au bon sens du pontife qui savait séparer la religion du fanatisme.

Il dédie au pape sa tragédie de *Mahomet*.

Au commencement de l'année 1743, Voltaire, qui n'avait pas encore cinquante ans, était parvenu à ce point où il est difficile à l'homme de génie de se surpasser lui-même. Ses plus beaux ouvrages étaient connus. Il venait de donner *Mérope*: le public, ému d'un tableau si vrai, si pathétique, avait exprimé son enthousiasme et sa reconnaissance par des transports tels que la présence

Fait paraître celle de *Mérope*.

de Corneille, de Racine, n'en avait jamais excité de semblables. L'envie, un moment déconcertée, ne pouvait plus expliquer comment il était donné à celui qu'elle appelait un bel esprit, de causer des impressions si profondes et si ravissantes. La cour n'abandonna enfin les alarmes qu'il avait pu lui donner, mais le clergé ne lui pardonnait pas des attaques beaucoup plus vives et beaucoup plus directes. Le cardinal de Fleury venait de mourir. Tandis que tous les courtisans se disputaient le vaste héritage de son autorité, Voltaire se présenta pour remplir la place qu'il laissait vacante à l'Académie Française. Les deux d'Argenson le secondaient. Boyer, évêque de Mirepoix, homme d'un zèle sévériâtre et peu éclairé, auquel Louis XV, pour paraître dévot, avait confié la feuille des bénéfices, s'emporta, et parvint à ravir à Voltaire un honneur littéraire tant de fois mérité. Louis XV éprouva un secret plaisir en cédant aux scrupules de l'évêque de Mirepoix. Quoique peu vigilant dans l'exercice de son autorité, il voyait dans Voltaire un homme qui, par le mouvement de l'opinion, cherchait à entraîner les rois; jamais il n'avait voulu le voir; il aimait à le tenir toujours dans la crainte d'une lettre de cachet,

Il ne peut remplacer à l'Académie le cardinal de Fleury.

N'est point aimé de Louis XV.

La duchesse de Châteauroux, à laquelle le duc de Richelieu faisait sentir combien le talent souple et séducteur de Voltaire pouvait aider au triomphe d'une favorite, entreprit de changer à son égard les dispositions de son auguste amant. Elle y réussit un peu; et bientôt Voltaire parut entrer sous de brillans auspices dans la carrière de l'ambition. La nécessité força le *gouvernement* de recourir à lui. Il fut chargé d'une *mission importante* vers le roi de Prusse, qui avait l'air de préférer son amitié à celle même des souverains. J'ai parlé de cette mission dans le huitième Livre de cette Histoire. Elle eut du succès, mais peu de dignité. Quelques ministres, et surtout le comte de Maurepas, craignaient l'importance politique que pouvait acquérir un homme de lettres dont l'esprit de domination et l'activité étaient assez connus. A son retour de Berlin, Voltaire fut accueilli assez froidement; mais il ne renonça point à ses projets. Le soin de sa sûreté personnelle lui prescrivait de chercher des places et des honneurs. Tandis que tous les ambitieux se font des hommes nouveaux par un renoncement absolu à toute autre passion, Voltaire se promettait bien de n'abandonner aucun moyen d'augmenter sa

Est envoyé auprès du grand Frédéric.

gloire, et ne repoussait même aucune tentation de la vanité. Un rôle politique à guerroyer ne lui paraissait que comme un ouvrage de plus à conduire. Plaire à des grands était pour lui une étude, ou plutôt un jeu aussi facile que celui de séduire des [illegible].

Madame de Pompadour se déclare ouvertement pour lui.

Madame de Pompadour, qui avait succédé, après un très-court intervalle, à la duchesse de Châteauroux, voulait se former dans Voltaire un puissant appui contre le parti religieux qui avait causé une si sanglante humiliation à la favorite qu'elle remplaçait. Elle se déclara pour lui avec vivacité, et se moqua de ceux qui paraissaient le craindre. Louis XV ne sut plus comment échapper aux instances de sa maîtresse et aux éloges parfaitement mesurés de Voltaire. Le comte, et surtout le marquis d'Argenson, cherchaient à diriger dans ses nouveaux travaux le compagnon de leur jeunesse. Bientôt les vœux du patriotisme s'unirent en lui à ceux de la philosophie. Il chanta les triomphes de la guerre en restant fidèle à la cause de l'humanité. Il donna [illegible] nouveau à ces ouvrages qui [illegible] par les événemens du jour, perdent [illegible] leur prix aux yeux de la [illegible] célébrant des exploits contemporains, il

moins poëte que Boileau ; mais il sut, comme lui, donner d'utiles conseils sous le voile de la louange. L'oraison funèbre des officiers morts dans la guerre de 1741, et le panégyrique du roi, ont une chaleur d'âme et même une vérité qui font reconnaître l'ouvrage d'un bon Français. En les rapprochant des autres productions de cet écrivain, on est amené à une *réflexion singulière* : c'est qu'il a manqué à Voltaire, pour *être un vrai* philosophe, d'être un homme d'État. La politique, au défaut d'un moyen de persuasion plus puissant, lui *eût appris* à respecter les limites que souvent il franchit avec tant d'indiscrétion. La faveur commençait à le ramener à la sagesse, *mais bientôt ce rêve* se dissipa.

Madame de Pompadour l'avait fait combler de présens magnifiques. L'Académie Française avait enfin ouvert ses portes à un homme qui lui apportait tant de gloire. On avait donné à Voltaire cette charge d'historiographe que Racine et Boileau s'étaient si peu occupés de remplir ; il tenait un peu à la cour par la place de gentilhomme ordinaire du roi ; mais la marquise de Pompadour, soit par inconstance, soit par politique, imagina de lui susciter un genre de

persécution intolérable pour l'amour propre. Sans lui donner aucun signe de disgrâce ni de mécontentement, elle fit éclater pour Crébillon un enthousiasme si vif qu'elle semblait placer celui-ci bien au-dessus de Voltaire. Quoique le public n'aime pas ordinairement à passer du parti des favoris, et que ce fût le moment où les plus vifs reproches s'élevaient contre la marquise de *Pompadour*, on affecta de partager cette admiration, et l'on se fit un jeu d'humilier Voltaire. Les Français montraient envers l'auteur qui, depuis plusieurs années, dirigeait leurs opinions, un de ces caprices fâcheux que les Athéniens signalaient contre les *hommes d'État*, par lesquels ils craignaient d'être dominés. Les auteurs jaloux de Voltaire, les prêtres qu'il avait indignés, enfin tous ceux qui n'avaient contre lui d'autre grief que d'avoir eu trop souvent à s'occuper de lui, répétèrent à l'envi que le génie lui manquait; que Crébillon lui seul avait du génie. *Catilina*, que celui-ci promettait depuis si long-temps, parut, et cette tragédie froide, incorrecte et bizarre fut reçue avec enthousiasme. Voltaire, qui avait déjà vaincu Crébillon dans le sujet de *Sémiramis*, crut facile de surpasser son *Catilina*.

dont les louanges le poursuivaient partout; il travaillait à donner à *Rome sauvée* l'énergie et la profondeur de *Brutus*. Enfin, rival opiniâtre, il refaisait Electre, l'un des titres de gloire de Crébillon; mais le public s'impatientait de le voir lutter avec tant d'effort contre sa décision, et la troisième place parmi les poëtes tragiques était toujours assignée à Crébillon. Banni de la cour par les éloges affectés qu'il y entendait faire de son rival, Voltaire ne savait où porter son dépit. Il s'efforçait en vain de rallier ses admirateurs à l'aide de la duchesse du Maine; la voix d'une princesse qui avait été si longtemps l'arbitre du goût, était moins écoutée que celle d'une favorite capricieuse. Le calme de la cour de Lunéville, le tableau d'un petit État où le bienfaisant Stanislas appelait le bonheur et les beaux arts, ne purent distraire long-temps Voltaire de ses chagrins. La mort de madame du Châtelet rompit le seul lien qui l'attachait encore à sa patrie. Il céda aux instances de Frédéric, et alla vivre auprès d'un roi qui croyait pouvoir mêler aux jouissances de la gloire celles de l'amitié.

En rendant compte de cette rivalité de Voltaire et de Crébillon, j'ai déjà passé l'époque dont j'ai retracé l'histoire politique

dans les Livres précédens. Celle-ci ne sera conduit que jusqu'à la fin de 1752, et le voyage de Voltaire à Berlin [illegible] 1751. Je ne puis m'arrêter dans ce [illegible] voici le moment où l'esprit philosophique produit les ouvrages qui [illegible] monumens du dix-huitième siècle. J'arriverai assez tôt à des intrigues de cour, à des désordres dont il est pénible de retracer le scandale, aux fausses combinaisons de la politique à la fois timide et tracassière; enfin au récit d'une guerre pleine de désastres, et surtout d'ignominie.

Aussitôt que la paix d'Aix-la-Chapelle eut été conclue, tous les esprits fermentèrent. Les différens corps se disputèrent la direction des plus importantes affaires de l'État. La lutte existait surtout entre le parlement et le clergé. Tout aspire à l'autorité quand le monarque laisse énerver le sceptre tout est en mouvement quand il s'endort. Les débats du sacerdoce et de la magistrature devinrent si acharnés, qu'on put craindre une guerre civile et religieuse. Quelques hommes d'État qui voulaient maintenir la paix, des gens du monde qui craignaient d'être troublés dans leurs jouissances, et enfin des âmes pieuses qui [illegible] au

nom de la religion, les emportemens dont elle était le prétexte, invitèrent les gens de lettres à calmer cette vive effervescence. Ceux-ci se réunirent pour étouffer, avec ce sujet de dispute, les fureurs du fanatisme qui allaient renaître ; mais ils marchèrent vers ce but par des voies différentes. Plusieurs d'entre eux voulurent amener les esprits à une complète indifférence pour la religion; d'autres les dirigèrent vers l'observation de la nature, et quelques-uns proposèrent à leur examen les plus hautes pensées de l'ordre social. On voyait parmi eux plusieurs hommes d'une vaste instruction, d'un caractère ardent, doués de la constance que demandent les grandes entreprises, et de la dextérité qui les fait réussir. Ils aimaient les choses nouvelles, soit par l'impulsion d'un génie original, soit par un désir de célébrité qui était leur passion dominante. La diversité qui régnait entre leurs talens, ne les rendait que plus propres à produire le résultat auquel ils avaient tous l'intention déclarée ou secrète de concourir. Buffon, J. J. Rousseau, Diderot, d'Alembert, Duclos, Condillac, Helvétius, s'annonçaient, pendant que Voltaire et Montesquieu atteignaient le point le plus élevé de leur carrière.

L'intimité naît facilement entre les gens de lettres, lorsque, ne jouissant point encore de leur gloire, et remplis des passions bienveillantes que donne la jeunesse, ils s'animent, ils s'éclairent par la confidence de leurs travaux et de leurs études. De tous les points du royaume, il arrivait dans la capitale des jeunes gens qui, ayant lu furtivement des ouvrages signalés par quelque audace de l'esprit, étaient charmés de se communiquer les pensées dont ces écrits ou leurs propres méditations leur avaient fourni le germe. Diderot, surtout, les séduisait, excitait leur enthousiasme, trouvait pour chacun d'eux des protecteurs, et, ce qui leur était plus doux encore, des admirateurs qui louaient avec transport leurs premiers essais. Son caractère était ouvert et facile; sa figure peignait la franchise de l'âme, et semblait annoncer la flamme du génie; sa conversation joignait aux traits brillans de l'enthousiasme le mérite d'une instruction variée et positive. Il aimait à parler comme un ancien philosophe entouré de ses disciples; c'était tantôt Platon et tantôt Diagoras.

Diderot.

Ennemi fougueux de la révélation, il avait cru d'abord devoir s'arrêter dans le déisme; Voltaire lui paraissait avoir laissé trop de

tiédeur dans cette espèce de culte; il voulait l'échauffer par de grands mouvemens de l'âme, mais le plus souvent il ne l'échauffait que par de grands mots. Il y renonça. Craignant que quelqu'un n'arrivât à un plus haut point d'incrédulité que lui, il se fit athée. Pour se consoler d'entrer dans un système aussi désespérant, il imagina un tableau d'améliorations sociales qui s'appliquaient à tout le genre humain. Son début dans les lettres avait été d'une extrême audace; les *Pensées philosophiques*, qu'il avait fait paraître en 1746, étaient l'attaque la plus directe qui eût été encore faite en France contre la religion chrétienne. Les inquiétudes que lui avaient causées cet ouvrage le portèrent à combiner d'autres plans. Il possédait les ressources d'un homme de parti, comme il en avait les passions. Insensiblement il se formait des disciples parmi ses émules; il leur persuada que le temps était venu de répandre des lumières en torrent sur la France et sur l'Europe, d'ébranler tous les préjugés, toutes les vieilles croyances, de mettre en commun leurs travaux, et d'élever un monument où toutes les nations viendraient s'instruire; c'était le Dictionnaire encyclopédique. D'Alembert avait conçu

Projet de l'Encyclopédie.

D'Alembert.

avec lui ce projet. Personne ne pouvait s'offrir plus à propos pour prévenir les dangers que faisait craindre l'activité inquiète de Diderot. D'Alembert était arrivé à la gloire par la route la plus sûre. Ses travaux et ses découvertes en mathématiques l'avaient déjà placé sur la même ligne que Clairaut. Son caractère, ses habitudes et ses mœurs le rendaient éminemment propre à conduire cette grande et périlleuse association de savans et de gens de lettres.

D'Alembert était fils naturel de madame de Tencin, dont nous avons eu souvent à rappeler le nom à l'occasion des plus viles intrigues de la cour. Cette femme, après un *accouchement clandestin*, eut la *barbarie d'abandonner et d'exposer l'enfant* qu'elle avait eu de l'un de ses amans, *le chevalier* Destouches. Un *commissaire* de quartier trouva cet enfant dans la rue pendant une nuit de novembre 1717. Il en eut pitié; il lui chercha des parens adoptifs : un vitrier et sa femme se présentèrent; d'Alembert leur fut confié. Ils firent pour lui ce qu'à peine ils auraient pu faire pour leur propre fils. Ils s'imposèrent des privations afin de lui procurer une éducation libérale. La reconnaissance vint seconder en lui l'essor du génie;

il put de bonne heure payer par des succès les soins de ses bienfaiteurs. Il se distingua dans la géométrie dès cet âge où Pascal et Newton avaient étonné et surpassé tous les savans. Un mémoire qu'il fit sur la théorie des vents, et qui fut couronné à l'Académie de Berlin, excita l'admiration des plus grands géomètres de l'Europe. En peu d'années il se rendit leur égal; et ce fut lui qui assura le triomphe de Newton sur les cartésiens les plus obstinés. Il cherchait surtout dans les sciences ce qu'elles ont de plus applicable aux besoins de la société. Déjà plusieurs parties des mathématiques avaient dû le plus vaste développement à l'invention du calcul *différentiel et intégral*. D'Alembert en fit de nouvelles applications à l'hydraulique, et les découvertes du siècle précédent sur ce sujet furent infiniment surpassées.

Ce n'était plus le temps où les savans se tenaient confinés dans une seule étude, et n'ambitionnaient qu'un seul genre de gloire, Fontenelle leur avait ouvert d'autres routes. L'opinion cherchait un successeur à ce philosophe nonagénaire; d'Alembert s'offrit pour perfectionner le rôle que l'esprit conciliant de Fontenelle avait créé. Il ne se sentait point attiré vers les lettres par cette vi-

vacité d'imagination qui est le gage le plus sûr du talent; mais des études parfaitement dirigées lui avaient donné une élocution facile, précise et lumineuse. Une gaieté qui naissait en lui de la paix de l'âme et d'un grand fonds d'observations malignes, vint ajouter quelque éclat à cette rectitude qui était le suprême mérite de son esprit. Il plut à Voltaire; et l'homme, dont le génie avait formé toute cette génération nouvelle d'écrivains, eut à peine entendu le jeune philosophe, qu'il se sentit disposé envers lui à une sorte de déférence. La plupart des littérateurs aimaient à trouver un arbitre dans *un savant qui ne se présentait jamais comme* leur rival. *Il veillait sur les dangers*, distribuait les rôles et les récompenses.

Entre tous ceux qui prenaient le nom de philosophes, d'Alembert était celui qui justifiait le mieux ce titre par son genre de vie. Ses succès ne l'avaient point éloigné de l'heureuse frugalité de sa jeunesse. Il rendait les soins d'un fils au bon vitrier et à sa femme. Il occupait auprès d'eux l'appartement le plus simple, et les séductions des sociétés les plus brillantes ne l'avaient jamais distrait des devoirs d'une piété vraiment filiale.

Madame de Tencin avait voulu se faire reconnaître de son fils lorsqu'il était déjà élevé à une haute considération. Quelques avantages que pût lui offrir une mère qui, par ses longs artifices et ses adroits ménagemens, conservait beaucoup de crédit auprès des grands, et même auprès des hommes de lettres, il ne fut point ému de voir la tendresse maternelle réveillée par la vanité; il ne répondit à ses instances que par ces mots: « La vitrière seule est ma mère. » Il portait partout la même inflexibilité; aussi ses haines et ses préventions étaient-elles profondes. Il s'éloignait à cet égard du calme du philosophe et des inspirations d'une âme bienveillante.

L'Encyclopédie commence à paraître.

Diderot avait annoncé le Dictionnaire encyclopédique avec l'emphase qu'il portait dans toutes ses promesses. Il avait su intéresser la gloire nationale à ce travail immense. Le gouvernement voyait avec inquiétude la réunion de tous ceux qui devaient y concourir. Des noms obscurs, et d'autres qui rappelaient les travaux d'un mérite modeste, s'offraient sur la liste des collaborateurs, à côté de noms qu'on n'entendait plus prononcer depuis long-temps sans ombrage. Le gouvernement resta indécis, et n'osa ni con-

trarier ni diriger cette entreprise. Il se flattait qu'on essaierait en vain de mettre en mouvement une machine si compliquée. Diderot et d'Alembert répondirent au défi qui leur était porté, en se résignant à tous les défauts attachés à la précipitation d'un semblable travail.

Dispositions du public.

Deux volumes du Dictionnaire encyclopédique parurent en 1751. Ceux qui avaient pris le parti d'admirer d'avance une entreprise qui n'était pas tout-à-fait sans modèle, mais qui n'avait jamais été conçue dans de si grandes proportions, ne furent point rebutés par la négligence, le vide et l'aridité de plusieurs articles. Ceux qui l'avaient condamnée d'avance ne rendirent point justice à des articles d'un vaste savoir, ou d'une brillante originalité. On préjugeait des principes que ce Dictionnaire devait renfermer, d'après ceux que professaient ses principaux auteurs. Le gouvernement ne pouvait s'habituer à entendre les préceptes d'administration qui lui étaient donnés; il y voyait la critique indirecte de ses actes les plus récens. Le clergé et les jésuites sonnèrent l'alarme sur d'autres points. L'article *âme*, où l'on crut voir un matérialisme faiblement déguisé, fut livré à la censure. Tout prit

Et du gouvernement.

parti pour ou contre l'Encyclopédie. C'était la marquise de Pompadour qui devait prononcer sur le sort de ce monument. Elle encourageait ou réprimait les philosophes, suivant les calculs de sa politique, et plus souvent encore suivant ses caprices. Quand le clergé bravait l'autorité royale, les productions les plus hardies étaient reçues avec quelque indulgence. Se voyait-on réduit à satisfaire le clergé, tout, jusqu'aux lieux communs de la nouvelle philosophie, devenait un sujet d'accusation. Le Dictionnaire encyclopédique fut particulièrement exposé à cette alternative de faveur et de défiance. Le 7 février 1752, il fut supprimé par un arrêt du conseil, comme contraire à la religion et à l'Etat; on crut que ses principaux auteurs n'échapperaient point à la proscription; Diderot, surtout, était menacé de retourner au donjon de Vincennes, où quelques passages satiriques de ses *Lettres sur les Aveugles* l'avaient fait enfermer deux ans auparavant. Au bout de quelques mois, Diderot, d'Alembert, étaient en honneur à la cour. La suppression du Dictionnaire encyclopédique était regardée comme un acte pusillanime. On riait des inquiétudes qu'il donnait aux jésuites; et les prédictions dont

Conduite de madame de Pompadour.

ceux-ci effrayaient le gouvernement, semblaient suggérées par le dépit de voir éclipser leur Dictionnaire de Trévoux. L'Encyclopédie reparut avec toute la faveur de la mode.

Heureux effet de la philosophie du dix-huitième siècle.

Les philosophes venaient de créer une jouissance nouvelle pour l'esprit et pour l'orgueil, celle de parcourir le cercle des connaissances humaines. L'universalité de l'instruction avait été considérée jusque-là comme le privilége d'un petit nombre de génies supérieurs. Aristote seul, parmi les anciens, en avait paru doué; Sénèque y avait en vain aspiré; Pline l'ancien fit peut-être briller ce mérite aux yeux de ses contemporains, mais les témoignages qu'il en donna ne sont pas tous parvenus à la postérité. Parmi les modernes, le chancelier Bacon, Descartes, Pascal, avaient été regardés comme capables d'y atteindre, s'ils en eussent eu l'ambition. Leibnitz, en voulant tout connaître, semblait avoir tout découvert. Fontenelle avait paru propre à tout résumer, et Voltaire à tout embellir. Les chefs des encyclopédistes voulurent rendre plus général un genre d'esprit qui les caractérisait. Séduits par leurs promesses et par les facilités qu'ils venaient offrir, plusieurs hommes de

lettres, et même plusieurs hommes du monde, ne reculèrent point devant la tâche immense qui leur était proposée. On appela pédans ceux qui consacraient leurs travaux à une seule étude; ceux qui les embrassaient toutes ne furent pas accusés de présomption. Cependant il ne résulta point d'une direction aussi téméraire la confusion qu'on en pouvait craindre. A la vérité, les hommes superficiels rendirent plus saillans les ridicules de leur vanité, par leur ostentation à produire des connaissances vagues, inexactes et frivoles. Mais chez d'autres, cette extrême avidité de savoir put se concilier avec la sagesse, et même avec la modestie. *L'état où nous voyons aujourd'hui les sciences, la communication intime qui existe entre elles et les belles lettres, les secours qu'elles se prêtent mutuellement*, sont les résultats de cette impulsion qui leur fut donnée vers le milieu du dix-huitième siècle. Des hommes appelés par leur naissance, et encore plus par la noblesse de leur âme, aux emplois les plus importans, ne craignirent point d'ordonner leurs études sur un plan aussi étendu. Turgot montrait la belle ambition d'un Leibnitz, et peut-être en aurait-il eu les succès, s'il n'eût aspiré à faire un bien plus

direct à sa patrie. Son ami, Lamoignon de Malesherbes, acquérait toutes les connaissances pendant qu'il s'exerçait à toutes les vertus.

Service rendu par d'Alembert.

Ce n'était pas assez que d'exciter une telle émulation, il fallait créer des méthodes nouvelles pour la diriger. D'Alembert s'imposa cette tâche : il entreprit de ranger dans une classification exacte et complète, tout ce qui formait le dépôt confus des connaissances humaines. Bacon, il est vrai, en avait pu concevoir le plan dans le temps même où plusieurs sciences se dégageaient à peine du charlatanisme et de la folle curiosité qui leur donna naissance ; mais ce plan, il fallait l'appliquer à une époque plus heureuse et plus féconde. D'Alembert emprunta le secours d'un autre philosophe anglais, Locke, déjà vanté, puisque Voltaire ne cessait d'invoquer son nom, mais peu connu, et surtout peu compris. Son *Discours préliminaire de l'Encyclopédie* est un des ouvrages où sont employés avec le plus d'art tous les avantages particuliers à la langue française. Elle y brille de sa grâce naturelle, sans le secours d'aucun ornement ; elle y est grave, pure, facile, entraînante comme la vérité.

Condillac achève son ouvrage.

Mais d'Alembert avait indiqué un but sans

avoir fourni dans sa marche rapide les moyens d'y atteindre. Condillac fit de l'étude de ces moyens l'emploi de toute sa vie. Quoiqu'il fût médiocrement versé dans les sciences, il ambitionna d'être leur guide, et il le fut. Comme Newton avait deviné la figure de la terre sans avoir eu besoin de mesurer ni les pôles ni l'équateur, Condillac devina les liens qui unissaient les sciences entre elles, sans avoir pénétré bien avant dans leurs secrets. Son *Essai sur l'origine des connaissances humaines* parut presque en même temps que le discours préliminaire de l'Encyclopédie, et fut bien moins remarqué, quoiqu'il lui fût égal en clarté et qu'il présentât plus d'aperçus nouveaux. Locke avait conseillé l'analyse, Condillac apprit à se servir de cette arme puissante de la logique, et il en fit toujours l'usage le plus habile. Ami circonspect des nouveaux philosophes, il ne contractait point avec eux d'engagemens indiscrets. Pendant long-temps il expliqua les facultés de l'âme sans dire un seul mot qui en démentît la noble origine et la haute destination. Plus tard, il parut s'éloigner de cette réserve; la triste et stérile hypothèse d'une statue organisée qu'il présenta dans son *Traité des sensations*, est le seul sujet d'in-

quiétude que Condillac ait donné aux spiritualistes les plus zélés.

Dumarsais. Dans le même temps, le judicieux Dumarsais, l'un des collaborateurs du Dictionnaire encyclopédique, appliquait l'analyse à la grammaire, et Duclos l'appliquait à la morale dans ses *Considérations sur les mœurs du dix-huitième siècle*. Ce dernier avait auparavant cherché et obtenu sans peine les succès du bel esprit. Il avait publié des romans et des contes pauvres d'imagination, mais remarquables par l'énergie et la variété des portraits. On en était presque venu à se persuader que l'agrément et la richesse de la fiction étaient indifférens dans ces productions légères. Duclos, dans ses *Confessions du comte de ****, avait peint ce libertinage systématique où la vanité a plus de part que les sens mêmes. Le triste mérite d'avoir donné de la vérité à un pareil tableau, lui avait fait une réputation plus éclatante que les mots piquans et les brillantes antithèses dont il avait orné et surchargé son histoire de Louis XI. Duclos fit l'ouvrage d'un honnête homme. Ce fut Louis XV qui qualifia ainsi les *Considérations sur les mœurs*, et la postérité a confirmé ce jugement. Dans le noble désir d'être juste et d'épargner, comme

Duclos.

disait Fontenelle, *le plus petit ridicule à la plus petite vertu*, Duclos sut faire le sacrifice d'une des parties brillantes de son talent, et s'abstint de la satire. S'il eût eu recours à ce moyen de succès, il eût approché de plus près de La Bruyère; mais il aurait eu à peindre des caractères ou trop vicieux ou trop effacés. Il aima mieux porter beaucoup de justesse et de sagacité dans des observations générales. Il n'eut pour éloquence que l'accent fier et calme de la probité. On le citait comme un des plus beaux esprits de son siècle; on l'estimait comme un esprit sage. Les illusions qu'appelait en foule la philosophie nouvelle, le séduisaient peu. Lié avec des hommes d'État dont il n'était point le flatteur, il était porté aux vertus difficiles du citoyen et dédaignait les commodes vertus du cosmopolite. Il prévoyait avec inquiétude les désordres qui naîtraient de la ruine entière de la religion; il trouvait que c'était bien assez d'attaquer l'hypocrisie et l'intolérance.

Écrivains irréligieux.

Pendant qu'on publiait ces ouvrages, et d'autres encore plus importans et plus distingués dont je parlerai tout à l'heure, l'incrédulité se manifestait dans une foule d'écrits émanés d'une littérature abjecte. Le

La Mettrie. médecin La Mettrie, impudemment et sottement athée, trouvait à Postdam un protecteur dans un roi qui, depuis, se déclara contre l'athéisme, mais qui mettait de l'orgueil à paraître dédaigner les croyances que tous les monarques regardent comme le ressort et comme le soutien de leur autorité. Le

D'Argens. marquis d'Argens se prévalait aussi de l'amitié de Frédéric pour attaquer la religion avec impunité. Il avait cherché dans ses *Lettres juives* à imiter la légèreté de Voltaire; et là il avait su garder quelque modération. Mais bientôt, dans des ouvrages clandestins, il répandit les principes d'un matérialisme grossier, et voulut renverser tout ce qui sert d'appui à la morale. Depuis quelques années il circulait à Paris de nombreuses copies du

Le curé Meslier. testament du curé Jean Meslier, qui, apostat à son lit de mort, déclara que toute sa vie n'avait été qu'une longue imposture. Le souvenir des professions de ce genre, que nous avons eu l'horreur et le dégoût d'entendre, soulève l'indignation contre la mémoire du premier prêtre qui donna ce scandale. Une thèse soutenue sur les bancs de la Sorbonne

L'abbé de Prades. causa encore une plus grande rumeur. Un abbé, sans mœurs et sans foi, nommé de Prades, imagina, de concert avec quelques

incrédules, de jouer les théologiens au sein même de leur empire. En s'enveloppant des voiles que peuvent offrir le langage et les subtilités de l'école, il insulta, dans une thèse publique, à la révélation, et même au déisme. Les miracles de Jésus-Christ y étaient assimilés à ceux d'Esculape; le feu y était présenté comme l'essence de l'âme; l'inégalité des conditions y était désavouée au nom de la raison. Les incrédules sourirent, les théologiens s'indignèrent. Le parlement et le clergé se réunirent; l'abbé de Prades, décrété de prise de corps, prit la fuite, et obtint un asile chez le roi de Prusse. Depuis, par mille traits d'une âme basse, il s'attira le mépris du parti auquel il avait voulu plaire.

Progrès de l'incrédulité.

La conversation offrait à l'incrédulité un autre moyen de se répandre; jamais il n'avait régné plus de liberté, ni plus de chaleur dans les entretiens. On avait renoncé, bientôt après la régence, à un libertinage fougueux. On préférait à cette jouissance grossière des discussions hardies. Elles étaient conduites avec beaucoup d'urbanité, de grâce, et quelquefois même avec méthode. Le *bon ton* avait proscrit tous les plaisirs qui naissent de l'intempérance. On ne se piquait

pas cependant d'austérité dans les mœurs, mais on glissait sur le scandale et l'on évitait ce sujet d'entretien. La religion n'était point attaquée par d'impudens blasphèmes, mais par une ironie légère qui trompait jusqu'à des personnes pieuses. On voulait jouir avec sécurité de tous les plaisirs d'un luxe délicat, et en même temps on faisait des vœux, des projets pour adoucir le sort des classes les plus malheureuses. La société du baron d'Holbach et celle d'Helvétius étaient les plus remarquables de ces réunions où dominait la nouvelle philosophie. La tolérance entre des opinions opposées s'y maintenait à la faveur de cette cordialité qui naît d'un certain esprit de parti. La bienfaisance y était vantée et pratiquée ; les titres du talent y étaient mieux reconnus que ceux de la naissance. On y relevait les fautes du gouvernement avec moins d'amertume que dans les cercles voués à des cabales actives ; mais on voulait l'éclairer en dépit de lui-même. L'esprit s'exerçait à trouver des remèdes pour chacun des maux qui affligent les hommes, et l'on détruisait, en attendant, ce qui soulage le mieux ces maux, la religion.

Société d'Helvétius et du baron d'Holbach.

J. J. Rousseau.

Il s'élevait un philosophe qui, dès son

Tout, parut ennemi de cette sagesse qu'on voulait concilier avec les plaisirs du luxe. C'était J. J. Rousseau. Il n'était pas aisé de discerner le germe d'un talent sublime dans un homme qui, parvenu à l'âge de quarante ans, n'avait encore rien produit, dont la conversation n'était ni brillante ni féconde; qui, dans sa timidité, avait l'air de la défiance, et que les traverses d'une vie errante et peu honorable semblaient éloigner de la gloire. J. J. Rousseau, fils d'un horloger de Genève, n'avait pu recevoir l'éducation libérale que les sages institutions de cette petite république offraient à ses jeunes citoyens. Un goût d'aventures, premier indice d'une imagination ardente, l'avait séduit dès son enfance, et jeté sans guide dans des pays où il n'apportait ni ressources ni industrie. Ici la pitié l'avait accueilli, et souvent il l'avait lassée en décelant des penchans vicieux, qui sont le triste partage des enfans dont la raison n'est point cultivée par un instituteur bienveillant et judicieux. Ailleurs, il avait été repoussé avec dédain et traité avec injustice. Quoique son imagination fût toujours ouverte à des rêves enchanteurs, il avait laissé entrer dans son âme cette aigreur qui exagère les vices des institutions sociales. Fati-

Son caractère expliqué par les aventures de sa jeunesse.

gué de lutter contre la misère, destitué de tout conseil comme de toute protection, il abjura la religion réformée sans que sa conscience l'y déterminât, et reçut à Chambéry quelques secours. La piété croyait multiplier les conversions en les payant.

Une femme qui avait aussi abjuré, et qui recevait une pension du roi de Sardaigne, offrit à Jean-Jacques un asile où il put enfin se recueillir et se connaître. Ce fut là qu'il sentit les premières étincelles de l'émulation; placé dans un beau site, jouissant pour la première fois du bonheur que donnent la tranquillité, l'amitié, l'indépendance, il commença et suivit avec force des études où personne ne le guidait et ne venait l'asservir. Mais sa bienfaitrice était une femme indiscrète et prodigue; leur bonheur cessa bientôt. Il fallut que Jean-Jacques interrompît ses studieux loisirs et cherchât à se former des ressources avec des talens qui avaient pris une trop haute direction pour être déjà perfectionnés. Il erra long-temps sans pouvoir trouver aucun poste qui l'approchât de la fortune, aucune femme qui répondît à la vive exaltation de ses sentimens, aucun ami qui pût les modérer. Les aventures de sa jeunesse furent mêlées de beaucoup de fautes,

même de quelques actions basses, dont il dans ses *Confessions* l'orgueilleux et déplorable aveu. Enfin, il fut conduit à Paris 1741.
par le vague pressentiment d'une destinée brillante ; mais sa timidité trahit d'abord ses espérances. Il n'osait se diriger vers la gloire littéraire, et ne comptait plus que sur son talent pour la musique. Lorsqu'il était déjà fatigué de ses vaines tentatives pour faire jouer ses opéras, le hasard l'appela à une place qui devait l'éloigner des lettres; ce 1743.
fut celle de secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise. Des motifs de dégoût qui s'offrirent à son caractère inconstant la lui firent bientôt abandonner.

De retour à Paris, il voulut se donner de la force d'âme pour s'assurer un bien qu'il préférait à tous les autres, l'indépendance. Il fit des essais de philosophie pratique avant d'entrer dans les vastes champs de la philosophie spéculative. La frugalité devint bientôt pour lui une habitude facile, et cependant elle ne put bannir de son âme un secret sentiment d'envie contre ceux qui étaient comblés des jouissances qu'il affectait de dédaigner. Une fille sans éducation, sans naissance, d'une beauté médiocre et d'un esprit borné, vint le distraire d'un vague désir d'aimer qui

37693

obsédait son imagination. Diderot, avec lequel il eut une occasion de se lier, lui révéla le secret de son talent, et lui apprit la puissance du paradoxe pour accélérer la réputation. Soit d'après les conseils de cet ami, soit d'après sa propre impulsion, J. J. Rousseau résolut hardiment, en 1750, de soutenir la négative dans une question proposée par l'académie de Dijon : *Les sciences et les lettres ont-elles contribué à épurer les mœurs?* Une société savante couronna un discours qui déprimait et même calomniait les lettres. Le public, que séduisaient alors toutes les entreprises bizarres et hardies, fut enchanté de voir ce combat de l'éloquence contre elle-même. Les preuves d'un talent plein de force et de mouvement frappèrent les juges les plus exercés. Les philosophes attendaient de grands secours d'un écrivain qui savait si bien attaquer les opinions reçues. Ils lui pardonnèrent un paradoxe qui se conciliait mal avec leur doctrine de perfectibilité indéfinie, et se flattèrent de lui donner une autre direction. Mais l'orgueil de J. J. Rousseau était arrivé au même degré d'énergie que son talent. Il fuyait toute chaîne, toute subordination.

Son discours sur les sciences et les lettres.

C'était alors un travers commun à plu-

sieurs gens de lettres, de vouloir occuper la renommée de leur personne aussi-bien que de leurs écrits. J. J. Rousseau le porta plus loin qu'aucun d'eux, et Diderot vit avec chagrin qu'on essayait de le surpasser en originalité. Celle de Jean-Jacques devait être d'un plus grand effet que la sienne. Tous deux fondaient leur éloquence sur des opinions singulières et sur une sorte de bonne foi en les professant. Ils vivaient encore unis, parce qu'ils se croyaient nécessaires l'un à l'autre. Le discours *sur l'inégalité des conditions* fut le dernier et triste fruit de leur liaison. Ce fut Diderot, si l'on en croit Jean-Jacques, qui lui inspira la profonde amertume dont ce discours est rempli. La plupart des philosophes blâmèrent cet ouvrage, même en l'admirant. Il leur déplaisait de voir attaquer l'ensemble des institutions sociales; aucun d'eux ne voulait aller si loin. Ils se défiaient d'un auxiliaire qui ne marchait pas dans leurs rangs, et qui surtout opposait aux maximes complaisantes de leur morale une rigidité stoïque.

Son discours sur l'inégalité des conditions. 1754.

Le public s'amusa de l'hypothèse qui lui était présentée, sans l'examiner sérieusement, et se réjouit de voir un misanthrope fidèle à son caractère et à ses prétendus

principes. Jean-Jacques l'occupait toujours d'une manière inattendue. La musique et les
1752. paroles naïves du *Devin du Village* venaient de charmer la cour. Un tableau plein de fraîcheur avait ranimé des hommes et des femmes que les mœurs du jour, la mode et le mauvais goût des arts, semblaient éloigner chaque jour davantage des impressions de la nature. Rousseau *avait joui* de son succès avec une ivresse intérieure, mais il craignit que son originalité ne vînt à se démentir. Il répondit avec une fierté poussée jusqu'à la rudesse, aux puissans protecteurs qui venaient le chercher. Il s'amusa bientôt après à défier ce même public dont les applaudissemens lui étaient si chers. Il s'éleva contre la musique française, et voulut faire préférer la mélodie italienne à des effets monotones et forcés. La vanité nationale s'éveilla sur un point aussi futile. L'esprit de parti était si prompt à s'allumer, à l'époque singulière dont je retrace les mœurs, qu'il s'engagea sur la musique une guerre de parti non moins opiniâtre que celle du clergé contre le parlement, et de ces deux corps contre les encyclopédistes. Ceux-ci avaient soutenu Jean-Jacques dans une querelle fort étrangère à leurs hautes spéculations. Mais les partisans

Sa lettre contre la musique française.

de Lalli et de Rameau poussèrent si loin leur ani.osité, que Jean-Jacques fut fatigué de leurs cris. Ce fut vers ce temps qu'il prit une résolution à laquelle tenait tout le développement de son génie. Il voulut vivre dans la retraite, afin de mieux occuper la capitale dont il fuyait le bruit. Une petite maison qui lui fut offerte par l'amitié dans la vallée de Montmorenci, devint son refuge.

Sa retraite à la vallée de Montmorenci. 1756.

Suivons-le dans le moment où il prépare les grands ouvrages qui vont agiter son siècle. Jean-Jacques se regardait à *l'Ermitage* comme un homme qui vient de recouvrer la liberté. Le joug auquel il se félicitait le plus de s'être soustrait, était celui de l'amitié de Diderot et des philosophes. Préoccupé de la pensée que ceux-ci le regardaient comme un transfuge, il leur supposait une vive inquiétude et un profond ressentiment. Quelquefois il en jouissait avec orgueil, d'autres fois il en était effrayé. Il devinait, croyait traduire, et le plus souvent dénaturait les propos, les démarches d'amis qu'il n'aimait plus; il désirait qu'ils eussent des torts envers lui, et son imagination toujours effarouchée parvenait facilement à leur en prêter. A mesure qu'il s'isolait davantage, il se formait un chagrin fantastique ou s'enivrait

de jouissances idéales. Quoiqu'il affectât un mépris superbe pour la gloire, elle dominait toutes ses pensées ; il lui avait fait un monstrueux sacrifice. Cinq enfans qu'il avait eus de la fille obscure avec laquelle il vivait, n'avaient présenté à son esprit d'autre image que les soins de leur éducation et la distraction qu'ils apporteraient à ses travaux. Il les avait envoyés tous cinq à l'hôpital des Enfans Trouvés, et s'était même privé de la faculté de les reconnaître un jour. Ce n'était pas une âme que le remords dût épargner. Comment s'absoudre d'une dureté de cœur qui pouvait avoir les résultats d'un parricide ? La pensée de faire par ses écrits un bien immense aux hommes, vint le calmer. Il se remplit de cette espérance, il en savoura les délices ; elle enflamma ses pinceaux. Il fut en paix avec le monde. D'abord il avait regardé comme le plus beau et le plus direct des actes expiatoires qu'il pût faire pour ses cinq enfans exposés, un traité sur l'éducation ; mais soit que son cœur ne pût s'habituer tout de suite à remplir une tâche qui lui rappelait trop celle qu'il avait si indignement rejetée, soit qu'il y réservât la plus grande force que pût acquérir son génie, un autre travail vint le séduire et faire l'enchantement

de sa retraite; c'était le roman de la *Nouvelle Héloïse*.

Peu lui importait de contredire par le tableau d'une passion brûlante la réputation d'austérité à laquelle il semblait aspirer. C'était une belle tâche à ses yeux de rendre le charme des illusions à des âmes qui les perdaient chaque jour dans les langueurs de la mollesse, dans les plaisirs du vice, ou même dans les recherches d'une *froide philosophie*. Il craignait peu de séduire, pourvu qu'il s'abstînt de corrompre. En réveillant les transports de l'amour, il sentait qu'il rendait aux femmes un empire qui leur échappait. Il jouissait de la secrète reconnaissance qu'elles lui en garderaient au fond du cœur, du dépit qu'il leur causerait par quelques traits de satire, du plaisir de les voir braver l'hypocrite défense qu'il leur ferait de lire son roman; enfin, de la méprise où elles tomberaient en confondant l'auteur avec son héros. L'ivresse à laquelle il cédait était plus vive que ne l'est ordinairement celle même d'un poëte. Il aimait cette Julie que son imagination douait de tant de charmes, de vertus si aimables, et dont il avait décrit la faiblesse comme si le bonheur de Saint-Preux eût été le sien même. Malgré cette espèce de

délire, il voulait en même temps remplir la mission d'un philosophe. Comme il avait peint l'amour sans l'avoir ressenti, et d'après le modèle idéal qu'il s'en était formé, il peignit non moins éloquemment la vertu vers laquelle un désir véhément et continuel le portait, mais dont sa conscience n'avait pu encore goûter les délices que par une sorte d'usurpation. La religion, qu'il avait pratiquée bien moins encore que la vertu, recevait dans ce même roman un pur et judicieux hommage. Il la montrait douce, tolérante, et voyait en elle le meilleur guide de la morale, sans en faire cependant un guide exclusif de la probité.

1753. Pendant un voyage qu'il avait fait à Genève avant sa retraite à *l'Ermitage*, il était rentré dans la religion protestante. Les philosophes n'avaient vu qu'un acte de fierté dans cette manière de se fermer en France le chemin aux places et aux honneurs. Jean-Jacques voulut prouver que cet acte émanait de sa conscience. Pendant plus de six ans il fut chrétien dans ses écrits; et peut-être même crut-il l'être encore un peu, lorsque dans son *Émile* il eut attaqué toutes les bases historiques du christianisme. Le sentiment religieux domine surtout dans sa *Lettre sur les spectacles*

Sa lettre sur les spectacles

Spectacles, celui de ses ouvrages où brille le plus la fraîcheur du coloris, et le seul où l'on croit sentir la paix de l'âme. La sienne était cependant fort agitée en l'écrivant (c'était dans l'année 1757). Il avait réussi à se persuader qu'il était persécuté par une trame invisible. Il s'était déjà éloigné de cet *Ermitage* où il avait mieux préparé sa gloire que son bonheur. L'amie qui lui avait offert cet asile était calomniée par ses reproches ou par ses soupçons ingrats. Les cercles de la capitale où il avait vécu lui paraissaient peuplés d'esprits malfaisans conjurés contre son repos et son honneur. Confiant et crédule pour les seuls êtres dont l'ignorance lui semblait garantir la candeur, il grossissait ses visions chagrines de récits qui lui étaient faits par des domestiques ou par une compagne qui avait leurs penchans les plus bas. On ne pouvait l'aimer qu'en tremblant: son cœur cependant put faire quelques rares exceptions, et deux ou trois fois il garda un souvenir reconnaissant de l'intérêt qu'il avait inspiré. Mais l'exaltation qu'il mêlait à tous ses sentimens, finissait par l'éloigner même des personnes qui voulaient calmer cette âme inquiète. Déjà il était près de retomber dans le plus triste isolement, lorsque la maréchale

de Luxembourg lui offrit une nouvelle retraite au château de Montmorenci. La lettre contre les spectacles fut un signal éclatant de sa rupture avec les philosophes. De quelque amertume que son âme fût remplie, il veillait à conserver dans sa polémique littéraire un ton de noblesse, un calme altier et presque dédaigneux, secret que ne connut jamais l'irascible Voltaire. D'Alembert qu'il réfutait à l'occasion d'un des articles du Dictionnaire encyclopédique, était ménagé dans cette lettre. Diderot y était attaqué par un trait détourné qui devait lui faire une profonde blessure. J'ai cru devoir conduire J. J. Rousseau jusqu'à l'époque où éclata cette scission. Les faits positifs manquent lorsque l'on parle de cet éloquent et malheureux écrivain. Les lumières qu'il a voulu donner sur sa vie, ne servent qu'à embarrasser l'esprit dans de vaines conjectures. C'est lui-même qui a déchiré ce voile, dont on voudrait couvrir les faiblesses et les fautes de l'homme de génie. On cherche à l'absoudre autant que le permet la morale ; et pour justifier son cœur, on est forcé de remarquer en lui un genre de déraison que sa puissante dialectique ne réprimait point, et venait même fortifier. Cependant le nom

d'un écrivain qui exalta si vivement les âmes, est réclamé par l'histoire. En s'occupant de lui, elle perd son impassibilité; et tour à tour elle l'admire ou le plaint, le bénit ou l'accuse.

Buffon. Quelques traits de son caractère.

La carrière de Buffon fut exempte de ces tristes orages. Ses liaisons avec les philosophes furent courtes. Il ne leur céda point en témérité dans ses *premières conceptions*; mais bientôt après il s'éloigna d'eux sans éclat et sans animosité. Ils virent plutôt en *lui un auxiliaire* timide qu'un ennemi. Les partis qu'il n'alarmait pas unirent leurs voix en sa faveur, et ses travaux eurent la marche régulière, paisible et imposante des grands objets auxquels ils étaient consacrés. Les premiers volumes de son *Histoire naturelle* parurent dans l'année 1749. Avant de parler de cet ouvrage, je crois devoir dire un mot du caractère et des premiers essais de son auteur. Le génie de Buffon eut la fierté pour mobile et la patience pour point d'appui. Il avait attendu aussi long-temps que Rousseau avant de débuter dans les lettres, mais il avait rempli cet intervalle par une étude assez approfondie des sciences. La traduction du *Calcul des fluxions* de Newton, celle *de la Statistique des végétaux* du doc-

teur Halles, et quelques expériences l'avaient fait connaître des savans. Il prenait de l'empire sur eux par l'ascendant de son caractère, avant d'en avoir pu prendre par l'ascendant de sa gloire. Le naturaliste Daubenton, né comme lui à Montbard, auprès de Dijon, confiait aux pinceaux brillans de son ami les résultats de ses observations exactes et profondes. Peu de faits suffisaient à Buffon pour que son imagination ardente en formât un système. Il avait ordonné tout le plan de sa vie avec une rare fermeté. Les plus hautes facultés de son esprit s'accroissaient par degrés dans un travail de quatorze heures par jour. Hors de ses études, il repoussait l'imagination comme un guide dangereux. Sensible au plaisir, il ne l'était point à l'amour. On ne l'offensait pas impunément; il s'était annoncé dans le monde par un duel avec un Anglais qu'il avait blessé à mort. Un cercle où il ne dominait pas lui devenait bientôt indifférent. Il se plaisait à vivre dans sa terre de Montbard; il lui fallait des vassaux. L'appareil du luxe séduisait cet observateur de la nature. Chez lui, l'homme de qualité aimait à se produire avant l'homme de lettres. Il réussissait auprès des grands sans mettre ni assiduité, ni

bassesse dans les hommages qu'il leur rendait.

La Théorie de la Terre fut le début tout à la fois imposant et audacieux de *l'Histoire naturelle*. Au moment où l'esprit de système était attaqué de toute part, on devait recevoir avec étonnement et défiance une hypothèse qui expliquait l'ordre actuel de la nature, et une partie des merveilles de la création, par une comète dont le choc aurait fait naître des mondes avec des fragmens du soleil. Newton n'eût jamais pu croire qu'on étendrait d'une manière aussi arbitraire, ou plutôt que l'on contredirait aussi formellement le système où il avait présenté l'harmonie, la constance et l'immutabilité comme les lois de la nature. La géologie de Buffon expliquait d'une manière plus satisfaisante différentes révolutions de la terre, et la formation des continens, des îles, des fleuves et des montagnes. Il conduisait l'esprit vers un genre de recherches qui venait d'être tenté en Angleterre, et qui avait été très-peu suivi en France. Les savans le remercièrent de leur avoir ouvert de nouvelles routes, et les hommes de lettres, de leur avoir montré un nouveau modèle de l'éclat et de la majesté du style.

Commencement de l'*Histoire naturelle*.

L'autorité de la Genèse était méconnue dans *la Théorie de la Terre*, ou du moins elle y était éludée avec des ménagemens presque dérisoires. La Sorbonne se rendit l'organe des plaintes du clergé. Buffon trouva une facilité inespérée à la satisfaire par un vain acte de soumission à la censure dont il était l'objet. Bientôt après, un peu guéri des hypothèses par le danger de les énoncer, il employa les richesses de son imagination à revêtir des couleurs les plus magnifiques et les plus variées le tableau de la nature. La prose française lui dut une solennité soutenue dont elle n'avait pas encore été jugée susceptible. Il est à remarquer que les quatre hommes d'un génie supérieur qui honorèrent cette époque, Voltaire, Montesquieu, Buffon et J. J. Rousseau, avaient chacun pour talent éminent celui d'être de grands coloristes. Voltaire, qui avait prouvé combien il était poëte, écartait de sa prose tout ornement ambitieux. L'expression poétique échappait à Montesquieu comme elle échappe souvent à Tacite, pour graver et non pour parer une pensée forte. Buffon et J. J. Rousseau, libres et variés dans leur style harmonieux, ne cherchaient point à imiter les effets de la poésie.

parvenaient quelquefois à les surpasser.

L'Histoire naturelle se continua sous les auspices du gouvernement. A l'exemple du cardinal de Fleury, Louis XV protégeait les sciences; il sentait ce qu'elles peuvent faire pour la prospérité d'un empire. Jetons un coup d'œil sur l'état où elles étaient parvenues.

Progrès des sciences.

Le gouvernement avait fait continuer la méridienne de Paris, commencée sous Louis XIV, et qui traverse la France du sud au nord. Dominique Cassini avait conduit ce grand travail; son fils (Jacques) éleva une perpendiculaire à cette méridienne de l'est à l'ouest. Bientôt la carte du royaume fut dressée. Plusieurs excellens géographes, qu'on appela *Cassinistes*, parcoururent la France dans toute son étendue, et en firent la description topographique la plus fidèle et la plus détaillée. Aussitôt que Clairaut, d'Alembert, la Caille, Bouguer et La Condamine avaient fait des découvertes ou rectifié des calculs, la navigation, la géographie, l'optique, la mécanique, l'hydraulique, recevaient de nouveaux développemens. On cherchait depuis long-temps à déterminer la longitude sur mer avec une précision qui s'obtient facilement pour la latitude. L'ob-

servation des satellites de Jupiter, découverts par Galilée dans le siècle passé, offrait quelques inconvéniens. La connaissance la plus exacte de la marche de la lune dans son orbite parut un moyen plus assuré. Clairaut, Euler et d'Alembert unirent leurs travaux pour cet objet, et la gloire d'une théorie fondée sur des calculs difficiles se partage entre ces trois noms. Le gouvernement chargea, en 1750, l'abbé de la Caille d'aller observer la parallaxe de la lune au cap de Bonne-Espérance, tandis que Lalande l'observait à Berlin; et l'on connut, par le rapport de ces deux astronomes, la distance de la lune à la terre, à cinquante lieues près. Le voyage du premier rendit un autre genre de service à l'astronomie : l'abbé de la Caille mesura un degré du méridien au cap, observa les étoiles de l'hémisphère austral, et donna des noms à des constellations nouvelles. La marche des planètes, des comètes, des satellites de Jupiter et de Saturne, était chaque jour calculée avec une exactitude plus rigoureuse. Dès qu'une révolution céleste était annoncée, les savans français se vouaient à des courses lointaines, et regardaient comme le plus grand bonheur que le gouvernement consentît à leurs travaux et

à leurs dangers. Ils attendaient surtout avec impatience le passage de la planète de Vénus sur le disque du soleil. Un astronome anglais, Halley, depuis plus de vingt ans, l'avait annoncé pour le 6 du mois de juin 1761. Le Père Pingré, Le Gentil et l'abbé Chappe s'embarquaient déjà pour aller à de grandes distances, observer cet événement astronomique qui a fait connaître la distance du soleil à la terre. J'aurai à parler dans un autre Livre du résultat de cette nouvelle expédition de savans. Bouguer, dans son Traité sur la navigation, s'offrait déjà comme un guide aux immortels voyageurs qui devaient bientôt faire et répéter en plusieurs sens le tour du globe. Deux savans horlogers, Le Roi et Berthoud, préparaient pour eux des montres marines et des instrumens astronomiques d'une rare perfection. D'Anville éclaircissait avec génie les obscurités de la géographie des anciens; et, sans sortir de son cabinet, il rendait des oracles qui étaient presque toujours vérifiés sur les lieux mêmes. Deux hommes, que nous avons vus dans leur vieillesse retracer tout ce qu'on nous raconte de la frugalité des philosophes anciens, et les surpasser peut-être en modestie et en bienveillance, Adanson et Anquetil, péné-

traient avec le courage et l'ardeur de la jeunesse, l'un dans l'Inde, et l'autre dans le Sénégal. Le premier cherchait les trésors d'une science antique, et l'autre commençait à faire en plantes la récolte de l'Afrique, comme Jussieu avait commencé celle du Nouveau-Monde. Les deux frères de ce dernier s'associaient à la gloire de ses travaux en botanique. Cette science venait de trouver son Newton; toute l'Europe savante adoptait avec admiration la méthode et la nomenclature du grand Linnée. Les Français éprouvèrent, en voyant ce nouveau système succéder à celui de Tournefort, le même chagrin qu'ils avaient montré lorsque Newton détrôna Descartes; mais la vanité nationale céda après une faible résistance. Ce fut en vain que Buffon employa contre le professeur d'Upsal, l'arme puissante du ridicule; ses objections parurent frivoles, et Linnée imposa ses lois aux botanistes français. Poivre étudiait l'agriculture de la Chine, et préparait les belles et honorables conquêtes qu'il voulait faire pour la culture des colonies. Un homme, à qui rien de ce qui pouvait servir son pays et l'humanité n'était étranger, Duhamel, cherchait à tirer l'agriculture de France de la langueur où elle était tombée

depuis près d'un siècle. Dans la médecine, quoique la France n'eût point produit un Boërhaave ni un Stahl, l'école de Montpellier, dirigée par Théophile Bordeu, faisait de grands efforts pour substituer les leçons de l'expérience et les fruits de l'étude à ces systèmes hasardés, à ces pratiques exclusives qui rendaient encore plus obscure une science malheureusement conjecturale. La chirurgie faisait des progrès plus assurés. On les devait à une protection spéciale de Louis XV, aux travaux et à la noble libéralité de la Peyronie, enfin, à l'esprit observateur de Jean-Louis Petit. L'anatomie se perfectionnait sur l'amphithéâtre de Montpellier. Les médecins et les savans suivaient avec un vif intérêt les découvertes que le Suisse Haller venait de faire dans la physiologie. La plupart des étrangers dont je rappelle ici les travaux, acquéraient en France un droit de cité par leur association à l'Académie des Sciences. Tout affermissait une ligue qui avait pour objet le plus grand bien de la société. Daubenton et Buffon créaient parmi nous l'anatomie comparée, l'une des sciences qui demande la plus vaste étendue de génie, et qui est aujourd'hui cultivée avec le plus de succès. Malgré les expériences de Pascal,

de Galilée et de Torricelli, les physiciens étaient toujours portés à revenir à l'esprit de système; l'abbé Nollet les ramenait à l'expérience. Il faisait sur les phénomènes de l'électricité des observations dont il ne saisissait pas toutes les merveilleuses conséquences. La chimie attendait encore la révolution qui devait la placer au nombre des sciences les plus exactes, et surtout les plus utiles. La gloire de produire Lavoisier était réservée à la France comme un dédommagement de n'avoir produit ni Linnée ni Newton.

Sans doute l'esprit d'invention dans les sciences ne s'était pas signalé avec moins d'éclat pendant le quinzième, le seizième et le dix-septième siècle; mais alors on ne faisait point des applications aussi étendues, aussi directes de leurs résultats; les savans étaient au milieu de l'Europe comme un peuple à part dont on parlait avec respect, mais qui n'excitait point une vive curiosité. Ce furent les progrès indéfinis des sciences qui séduisirent le plus les littérateurs du dix-huitième siècle. Plusieurs d'entre eux les cultivaient avec succès; presque tous savaient les apprécier. Ils voulurent s'emparer de leurs méthodes. Ceux qui se croyaient

sages parce qu'ils n'éprouvaient point d'enthousiasme, redoublaient d'efforts pour soumettre à l'analyse les phénomènes de la sensibilité. Ils essayaient follement de les juger par analogie avec les lois physiques. En s'occupant du bonheur du genre humain, ils dégradaient l'homme dans leurs spéculations. Ils en faisaient une machine, afin de lui donner tout le perfectionnement dont une machine est susceptible. D'autres, plus vivement entraînés par leur imagination, et mêlant les vœux d'un sincère amour de l'humanité avec les inspirations de l'orgueil, voulaient tout renouveler dans le culte, la morale, la politique et les opinions. Leur tort et leur chimère étaient de chercher des principes invariables et des découvertes tout-à-fait nouvelles, dans des sujets peu susceptibles de démonstrations exactes, et qui n'offrent point de résultats universels. Ils parlaient d'expériences et rejetaient celles qu'ils n'avaient pas faites. Le monde moral dont ils s'occupaient semblait être pour eux à son premier jour. La manie de trouver partout des erreurs fut la cause principale de celles qu'ils répandirent.

Tel n'était point Montesquieu. Ce fut en consultant l'expérience de tous les siècles, Montesquieu; *Esprit des Lois.*

qu'il éleva le plus grand monument dont le sien ait à s'honorer. Dès le commencement de ce Livre, nous l'avons montré méditant *l'Esprit des Lois*. Il le publia dans l'année 1748; ainsi cet ouvrage est antérieur à la plupart de ceux dont je viens de parler. Les limites du tableau que je présente ne me permettent que de m'arrêter un moment devant ce chef-d'œuvre de sagacité, de justesse et de profondeur; j'ai seulement à considérer les effets qu'il produisit. Sans doute son influence s'étendra bien au-delà de cette époque, et de celle même où nous sommes; mais un tel examen n'appartient point à mon sujet.

Le succès de *l'Esprit des Lois* fut longtemps indécis. Les magistrats, dont il devait être le guide, furent d'abord choqués de n'y point voir une gravité soutenue. Les hommes d'État trouvèrent qu'on s'y était trop peu occupé de leurs petites combinaisons du jour. Une apparence de désordre, ou plutôt un mépris pour un ordre vulgaire, offensa des esprits timides. Beaucoup de gens du monde, et même beaucoup de femmes, piqués de ne pouvoir suivre les pensées profondes de Montesquieu, affectèrent de se plaindre des ornemens et des traits d'es-

prit qu'il avait prodigués. Le clergé, qui se sentait alors entraîné par sa politique, ses dangers et ses craintes, vers les principes ultramontains, condamnait la manière indirecte, mais pressante, dont l'auteur de *l'Esprit des Lois* invitait la puissance civile à se tenir indépendante de la puissance ecclésiastique. Le roi, la marquise de Pompadour, et même plusieurs ministres, demandaient aux courtisans ce qu'ils pensaient de cet ouvrage, mais ne savaient point le juger par eux-mêmes. On écrivait des réfutations de *l'Esprit des Lois* en moins de temps qu'il n'en faut pour le méditer dans toutes ses parties. Il semblait qu'une grande récompense eût été promise à qui pourrait y trouver de la satire et de l'impiété.

Les *philosophes* s'unirent pour défendre *l'Esprit des Lois*, quoique Montesquieu n'eût avec eux ni aucune intimité personnelle, ni aucun engagement de parti. Une admiration vivement sentie est éloquente. On vit des pensées fortes, exactes et sublimes dans des traits qui n'avaient paru qu'ingénieux, et un bel enchaînement là où l'on avait cru voir du désordre. L'esprit s'exerça à remplir des lacunes que Montesquieu avait laissées à dessein, pour donner plus de force

à ceux qui voulaient le suivre. Un génie original, un penseur profond fait éprouver une jouissance particulière : chaque lecteur est tenté de croire que seul il peut bien l'apprécier et l'entendre. On s'excepte du vulgaire comme il s'en est excepté lui-même. Au bout de quelques années, les personnes les plus frivoles auraient cru faire un aveu d'ineptie en paraissant admirer faiblement *l'Esprit des Lois*.

J'ai dit, en parlant d'un autre ouvrage de Montesquieu, qu'il faisait sentir à ses compatriotes le bonheur d'être nés Français. Il s'attacha, dans *l'Esprit des Lois*, à les pénétrer profondément de l'avantage de vivre sous une monarchie tempérée. Quoiqu'il assigne un mobile plus imposant aux républiques, et qu'il porte un peu trop loin son admiration pour quelques démocraties qui apparaissent de loin à loin dans l'histoire, il leur assigne de si courtes limites en étendue de territoire et en durée, que l'attention est promptement détournée d'un gouvernement presque idéal. Montesquieu invite à la fois les nations à se modérer dans leur passion pour la liberté, et à n'en désespérer jamais. Il cherche dans les institutions politiques ce sage milieu où la liberté se

concilie avec l'ordre. Avant lui, le despotisme avait été trop souvent attaqué par des déclamations triviales; il sut le flétrir en le définissant. L'indignation concentrée avec laquelle il en décrit les effets immuables, produit une impression plus forte que la véhémence des philosophes et des orateurs de l'antiquité. Tous les contemporains de Montesquieu partagèrent sa haine contre le despotisme. Le tableau des misères et des perpétuelles horreurs de la servitude orientale ne cessa plus d'être présent aux esprits. Louis XIV lui-même, s'il eût vécu à cette époque, n'eût osé porter envie au pouvoir des sultans. Louis XV n'imita les despotes de l'Asie que dans leur mollesse. Les ministres même qui voulaient relever ou accroître son autorité, évitaient toutes les institutions qui eussent présenté un joug avilissant. Si le despotisme se maintint dans quelques États européens où il était presque légalement établi, il y prit pour mobile et pour soutien cette modération dont Montesquieu avait fait l'attribut du gouvernement aristocratique.

Les anciens, à l'exception d'Aristote, avaient à peine entrevu les caractères particuliers des monarchies tempérées; Montes-

quieu fait partout sentir une prédilection judicieuse pour ce genre de gouvernement. Dans son vaste tableau, le temps se montre comme un bienfaiteur invisible et constant de tous les peuples qui ne méconnaissent pas son empire. Rien n'échappe à Montesquieu des institutions, des mœurs et des usages qui peuvent conserver la liberté dans les temps difficiles. Il combat le découragement qui prépare la servitude et la rend plus honteuse. Il résout le problème le plus difficile de la science politique, celui qui montre comment les institutions libérales peuvent survivre à l'énergie du caractère, à la pureté des mœurs. En appuyant le gouvernement monarchique sur le principe de l'honneur, il ne lui donna point une base idéale ni fragile. C'était un trait de génie que d'associer ainsi le sentiment de la gloire à celui de la liberté, une passion indestructible chez les Français avec une passion qu'ils semblent ne connaître que par intervalles. Si Montesquieu inventa ce principe, c'était ainsi qu'il fallait inventer.

L'auteur de *l'Esprit des Lois* présenta sous un nouvel aspect les corps puissans dont l'orgueil semble peser sur le peuple, et les montra comme des gardiens de la liberté publi-

que, placés auprès du trône, moins pour en relever l'éclat que pour opposer une utile et constante barrière au pouvoir absolu. Malheureusement, il laissa beaucoup à désirer sous un point de vue aussi important. Les vestiges du règne féodal le frappèrent d'un respect un peu superstitieux; lui qui savait si bien connaître la puissance du temps, il ne vit pas assez que *le vieux chêne* de la féodalité ne pouvait plus résister aux coups qui lui étaient portés depuis plusieurs siècles. Pour en considérer les racines, il pénétra trop avant dans les âges obscurs où se fonda la monarchie française, et ce fut la seule fois qu'il interrogea l'histoire sans en faire sortir des vérités lumineuses. En combattant le système de l'abbé Dubos, il lui parut inférieur dans la sagacité et dans la profondeur des recherches. Les nobles à la cause desquels Montesquieu se montrait favorable, ne reçurent point de lui des leçons assez précises sur la manière de conserver leurs droits à l'aide de quelques sacrifices, de céder au temps ce que le temps emportait, et d'en obtenir une existence nouvelle.

Ce fut surtout en examinant les rapports de la puissance civile avec le sacerdoce, que Montesquieu joignit les plus hautes pensées

du philosophe à celles de l'homme d'État. Son esprit, exercé à lire dans l'avenir, envisagea comme prochain et comme infaillible le moment où la tolérance serait établie. De là, ce ton de modération et de réserve qu'il sut garder en la recommandant. L'auteur de *l'Esprit des Lois* expiait envers la religion chrétienne les torts de l'auteur des *Lettres persanes*.

Quoique Montesquieu n'eût énoncé rien de direct en faveur des prétentions des parlemens, ils ne tardèrent pas à se prévaloir des principes de *l'Esprit des Lois*, dans le long combat qu'ils soutinrent contre le clergé et contre l'autorité souveraine. Il avait si bien décrit les heureux effets du gouvernement représentatif, que les Français cherchèrent à se consoler d'avoir perdu leurs *États-généraux*, en favorisant la fiction à l'aide de laquelle les parlemens paraissaient succéder aux assemblées nationales. Dès-lors, on put remarquer dans différens actes de ces corps judiciaires, et surtout dans leurs remontrances, une théorie de droit public plus élevée que celle dont jusque-là ils s'étaient fortifiés. La nation vit avec reconnaissance qu'on stipulait ses droits. Les ministres furent obligés de la respecter eux-mêmes dans leur manière

d'interpréter les constitutions du royaume. Aussi paraissaient-elles se rapprocher d'une liberté modérée. Malheureusement, l'influence salutaire de *l'Esprit des Lois* fut bientôt contre-balancée par le *Contrat social*, ouvrage où J. J. Rousseau se perdit dans les hypothèses dont Montesquieu avait vu le vide et dédaigné la futilité; par les conceptions chagrines et inapplicables de l'abbé de Mably, qui rêvait comme un citoyen de Sparte ou de Rome sur les rives de la Seine, et demandait toujours au-delà de ce qu'il était possible d'obtenir; enfin, par les déclamations dont l'indiscret et fougueux Diderot transmit le goût à plusieurs de ses disciples, et surtout à l'abbé Raynal.

Montesquieu avait le premier dévoilé les abus de la jurisprudence criminelle. Cette grande et utile partie de sa tâche fut suivie avec ardeur par les philosophes et par quelques magistrats. Plusieurs usages cruels, nés de la barbarie, et particulièrement la torture, inspirèrent autant d'horreur que les institutions créées par le fanatisme.

La jurisprudence civile, à laquelle le judicieux Domat, sur la fin du dix-septième siècle, avait prêté un utile flambeau en cherchant l'esprit des lois romaines, fut éclairée

d'une manière plus vive par l'ouvrage de Montesquieu. Mais le chancelier d'Aguesseau, avare des belles ordonnances par lesquelles il honora notre législation, réprimait le goût des réformes, comme s'il eût pressenti à quel point on devait un jour abuser de la facilité de multiplier les lois. Ses successeurs héritèrent de ses craintes beaucoup plus que de ses lumières.

La gloire qu'obtint Montesquieu surpassa de beaucoup celle que peuvent ambitionner les gens de lettres. Il fut considéré comme un législateur des nations. L'ami d'éclat n'éblouit point cette âme ferme et tranquille. Soit qu'il vécût dans la société où il la fait *briller quelquefois* les rapides éclairs de son génie, soit qu'il jouît en paix du bonheur de sa solitude, des agrémens d'un jardin que, le premier en France, il avait fait dessiner selon le goût anglais, de la tendresse de sa famille et de l'affection de ses paysans, il échappait à la curiosité du public, et n'était en rien tributaire de ceux qui l'admiraient. Tous ses amis étaient constans, parce qu'il ne les avait pas choisis dans l'intérêt de sa fortune ou de sa gloire. L'ordre qui régnait dans sa conduite était aussi réel et aussi peu apparent que celui qui distingue ses grandes

[illegible]ons. Ses fréquens voyages sem-
[illegible]ent indiquer une vague inquiétude ou
[illegible]elque indifférence pour sa patrie ; mais
[illegible] connaissait, à son retour, quelle sagesse
[illegible] et combien sa patrie avait été
[illegible] pensée. Il fut plus heureux
[illegible], puisqu'il le fut sans égoïsme.
On découvrit, après sa mort, plusieurs traits
[illegible] qu'il n'avait jamais laissé
[illegible]. Louis XV n'imagina pas que
l'auteur de l'ouvrage *sur la grandeur des
Romains*, et de *l'Esprit des Lois*, dût être
appelé dans ses conseils. Montesquieu fut
[illegible] étonner et de s'en affliger : il lui
[illegible] de vivre en paix avec les hommes
puissans. Il mourut en 1755, à l'âge de
soixante-dix ans, lorsque l'esprit philoso-
phique [illegible] plus besoin d'un pareil mo-
[illegible].

Séjour de Voltaire à Berlin. 1750.

Ce fut dans ce temps-là que Voltaire vou-
lut de loin être le guide de ceux qu'il avait
[illegible] dans une route brillante et dan-
gereuse ; mais avant de le montrer sous ce
nouvel aspect, il faut le suivre dans un des
principaux événemens de sa vie. Nous l'a-
[illegible] au moment où il se rend aux vœux
du roi de Prusse, et vient habiter Berlin. Les
deux hommes les plus extraordinaires de

leur siècle se trompèrent en prenant une admiration réciproque pour une véritable amitié. Ce qui mettait pour eux un obstacle à cette intimité, était moins la distance du rang, qu'une trop grande analogie de caractère. L'un et l'autre enflammés de l'amour de la gloire, cherchaient à la fois tous les moyens de l'obtenir. Le héros allemand eût voulu se placer à côté des écrivains les plus purs du *siècle de Louis XIV*, et des philosophes les plus distingués de son temps. Le poëte français ne se croyait point inhabile à diriger les conseils d'un monarque. Ils avaient tous deux l'amour de la justice et de l'humanité; mais l'un s'en écartait dès qu'il s'agissait d'une conquête, et l'autre ne craignait pas d'exciter un trouble indiscret dès qu'il s'agissait d'un effet à produire. Frédéric se vengeait quelquefois comme un maître sévère, et Voltaire comme l'écrivain le plus emporté. Leur liaison ne fut jamais sans ombrage.

Le roi de Prusse, quoique peu libéral, avait fait à Voltaire un traitement presque égal à celui de ses ministres, et l'avait nommé son chambellan; celui-ci fut bientôt humilié de n'être consulté que sur des vers qui lui paraissaient les fruits d'une malheureuse

metromanie. Le soin de deux ou trois pro-ductions l'eût moins fatigué que cette ingrate révision. Il n'avait d'ailleurs ni attachement, ni estime pour les compagnons que le sort lui avait fait rencontrer auprès de Frédéric. L'athéisme de la Mettrie le révoltait ; l'indolence épicurienne du marquis d'Argens lui paraissait abjecte ; Maupertuis l'effrayait par un air sombre et par les *symptômes les plus* prononcés de la jalousie. Ce savant avait quitté la France parce qu'il avait le chagrin d'y entendre louer trop souvent d'autres travaux que les siens. Président de l'Académie de Berlin, il y était despote autant que Frédéric permettait de l'être.

Voltaire prévit qu'il *ne lutterait* pas longtemps contre un ennemi secret à qui le manége des cours n'était point étranger. Un sentiment de regret pour sa patrie le suivait sur les bords de la Sprée. L'appareil militaire dont il était entouré ne lui offrait que de mornes images. Ils eut bientôt épuisé le plaisir de dire et d'entendre de bons mots dans les soupers du roi. L'impiété séduisait moins son imagination dans une cour où personne n'osait s'en offenser. Il se garda bien d'user de tout l'avantage que lui assurait sa position à cet égard, et de se fermer

le retour en France par des ouvrages qui eussent attiré sur lui une proscription formelle.

Histoire du siècle de Louis XIV.

Jaloux de montrer à ses compatriotes combien, dans le fond de l'Allemagne, il gardait les sentimens d'un Français, Voltaire écrivit le *Siècle de Louis XIV*. Il ne pouvait tirer une plus noble vengeance du gouvernement dont il avait essuyé les froideurs et les persécutions secrètes. Un autre motif non moins judicieux le dirigeait encore dans cet ouvrage; il avait vu avec regret s'effacer en France le sentiment d'admiration pour un règne si favorable aux arts, et pour un roi qui avait déployé tant de grandeur. La philosophie cessait de lui plaire lorsqu'elle offensait la gloire. Dès sa jeunesse il avait lutté contre les progrès du mauvais goût. Son amour-propre irrité voyait dans le triomphe apparent de Crébillon un retour à la barbarie. Il s'exagérait la décadence des lettres, parce qu'il ne voulait laisser à aucun de ses contemporains une place trop voisine de la sienne. Buffon et Montesquieu ne rendaient qu'une justice imparfaite à ses talens. D'un côté, il ne les admirait qu'avec des [illegible] un peu jalouses. Le paradoxe de J. J. Rou[illegible]

beau contre les [illegible] avait indigné ; il [illegible] plus qu'il n'appréciait cet écrivain [illegible]. L'histoire du siècle de Louis XIV [illegible] offrait à lui comme le plus beau panégyrique des lettres et de leur influence. C'était à ses yeux une sage entreprise que de ramener les âmes [illegible] désir d'imiter les vertus de Turenne, de Catinat, de Fénélon, les grandes qualités de Louis XIV ; de faire revivre l'héroïsme et la galanterie, et enfin d'éclairer le goût qui s'égarait. Voltaire était si plein de ses pensées en écrivant cette histoire, que c'est de tous ses ouvrages celui où l'esprit philosophique se fait le moins sentir, et le seul où on ait quelquefois à le regretter. Nous n'avons qu'une histoire où les traits caractéristiques de notre nation soient présentés : c'est celle du siècle de Louis XIV. Les grandes choses y sont racontées avec la simplicité la plus noble, et du ton d'un homme qui les voit se succéder rapidement, qui s'y accoutume. Dans les faits moins importans, la narration est enjouée [illegible] trop familière. On assiste aux conseils [illegible] de Louis XIV. L'auteur est [illegible] qu'il semble avoir re[illegible] les effets du luxe, à con[illegible] fléaux de la guerre. S'il relève

ceux de l'intolérance, ce n'est point avec son indignation accoutumée. Partout il diminue autant qu'il peut les ombres d'un tableau si brillant. A peine s'arrête-t-il pour écouter les rumeurs des mécontens, pour examiner des faits graves et tristes. Enfin on croit moins avoir lu une histoire qu'un panégyrique plein d'art et sans emphase. La division par chapitres que Voltaire eut le malheur d'imaginer, est une erreur de goût inexplicable dans un tel écrivain. Il avait écrit l'Histoire de Charles XII sur le modèle des historiens de l'antiquité, et il avait créé un chef-d'œuvre. En cherchant une méthode nouvelle, il diminua les grands effets de son talent, et l'intérêt d'un règne qui se présente à l'imagination avec un ensemble majestueux.

Le *Siècle de Louis XIV* fut reçu des Français avec enthousiasme. On y voyait une satire indirecte du règne présent. Louis XV, avili par d'infâmes débauches et par les lâchetés de sa politique, n'était plus Louis le *bien-aimé;* tout rendait plus imposans et plus chers les souvenirs de Louis-le-Grand. Le gouvernement, qui n'osait manifester son dépit, reprochait à Voltaire d'avoir quitté sa patrie, comme s'il ne l'y eût pas provoqué indirectement.

Voltaire quitte le roi de Prusse.

On se demandait dans le public, avec une vive curiosité, ce que deviendrait l'amitié du roi de Prusse et de Voltaire. Dès qu'on apprenait qu'un nuage s'était élevé entre eux, on était charmé de penser que ce dernier regrettait la France. Bientôt on eut la joie maligne d'apprendre leur éclatante rupture. Vingt raccommodemens avaient mal réparé les blessures d'amour-propre qu'ils s'étaient faites, lorsque le dépit de Maupertuis suscita un orage que tout le pouvoir du monarque ne pouvait plus calmer. Voltaire s'était joué de son rival avec un peu de cruauté. Des projets chimériques que celui-ci avait exprimés du ton le plus grave, prêtaient au ridicule; Voltaire l'accabla ou voulut l'accabler dans un pamphlet où il ne gardait aucune mesure. Frédéric souffrait de voir compromis dans la personne de Maupertuis l'honneur de son Académie naissante; mais, contre les lois de l'amitié, il aimait mieux railler Voltaire que l'avertir avec tendresse. Celui-ci ne pouvait endurer un mot piquant sans [illegible] de représailles. Dans cette lutte, il était [illegible] que le roi était plus attaché au fa- [illegible] le favori ne l'était au roi. Voltaire, [illegible] crainte plus vive était d'être re- [illegible] dans une cour où le chagrin et l'ennui

pourraient étouffer son talent, voulut s'évader de Potsdam, et bravait une disgrâce. Il soutint, contre Maupertuis, un savant allemand qui avait attaqué [illegible] que Frédéric avait fait ra[illegible] de l'Académie de Berlin. Le roi prit parti pour Maupertuis. Comme il voulait à la fois gâter Voltaire et l'humilier, il se jouait, avec [illegible] de désespérant, de ses crimes [illegible] et surtout il éludait chacun de ses prétextes pour sortir de la Prusse. Demandait-il les eaux de Plombières, on lui indiquait celles de la Silésie. Se plaignait-il d'être consumé par une fièvre lente, au lieu d'un passe-port on lui envoyait du quinquina. Frédéric lui retirait et lui rendait les ordres dont il l'avait décoré, et la clef de chambellan. Voltaire tantôt le calmait par des vers [illegible], et tantôt l'irritait par de nouvelles plaisanteries.

Il est arrêté à Francfort. 1753.

Ce passe-port tant désiré, Voltaire l'obtint enfin, mais en promettant un prompt retour. A peine eut-il quitté les frontières de la Prusse, qu'il se crut délivré pour toujours du tyrannique attachement d'un roi qui dirigeait sans beaucoup de succès [illegible] tout sans aucun plaisir le talent [illegible]. Mais la France lui serait-elle ouverte [illegible]

es philosophes venaient
, que le gouvernement
les laisser se ranger sous
it donné depuis si long-
audace, et dont l'esprit
stratagèmes qu'en pro-
Persuadé que son retour
égocié, il s'arrêta quel-
du duc de Saxe-Gotha.
els il venait de se sous-
ment navré son âme et
nation, qu'il put se ré-
dieux d'un abrégé chro-
aire à la duchesse de Saxe-
Annales de l'Empire,
à *montrer combien un*
pénétrant peut triompher du
sujet le plus stérile. Enfin il se rapprocha de
la France. Il était arrivé à Francfort sur le
Mein; sa nièce, madame Denis, l'y atten-
dait. Le roi de Prusse, en perdant l'espé-
rance de revoir bientôt Voltaire, éprouva
un mouvement de chagrin qui ne se
les plus passionnés; mais
se vengea comme un tyran.
ordres, Voltaire et sa nièce furent
dans une ville libre impériale. Cette
du droit des gens n'avait d'autre

prétexte que la restitution des œuvres poétiques du roi de Prusse, manuscrit dont Voltaire n'eût pu abuser que par une lâcheté bien inutile à sa gloire. Il l'avait laissé à Leipsick. Pendant trois semaines il fut gardé à vue, ainsi que sa nièce. Persécuté à chaque instant par la sotte brutalité des agens de Frédéric, il riait et pleurait de son malheur. L'espoir de livrer à un long ridicule le métromane couronné qui le poursuivait, amusait sa vengeance ; et quelquefois il s'attendrissait encore au souvenir des hautes distinctions et des preuves d'amitié dont il avait été comblé. Enfin, il fut libre et il rentra en France, mais avec beaucoup de timidité. Ce qu'il avait eu à souffrir d'un roi dont il était aimé, lui faisait tout craindre de Louis XV qui ne l'aimait pas. Pendant deux ans il vécut en Alsace. Son ami le plus fidèle, le modeste et bon d'Argental, l'avertissait des dispositions de la cour, et réveillait pour lui le zèle de quelques protecteurs puissans. Cette vie inquiète ne ralentissait point l'activité de Voltaire. Sa gaieté paraissait redoubler, mais c'était celle d'un homme qui rejette beaucoup d'illusions et diminue ses peines en diminuant l'espérance. Un grand ouvrage l'occupait depuis long-temps ; il s'...

Il séjourne deux ans en Alsace.

voua durant cette espèce d'exil, mais non sans mélange d'autres travaux. C'était son *Essai sur l'Esprit et les Mœurs des nations*. Il lui tardait de prouver qu'il pouvait suivre une entreprise d'un genre presque aussi vaste que celle de Montesquieu; malheureusement il attachait trop de prix à le surpasser dans la célérité de l'exécution. On le vit s'enfermer quelque temps dans une abbaye de bénédictins, et demander à la crédule bonhomie de don Calmet des matériaux dont il voulait se faire des armes contre la religion.

Cependant il touchait au moment de réaliser un projet dont il avait fait le but de sa vie entière. Ses richesses s'étaient accrues et lui présentaient la perspective d'une existence indépendante qui serait ennoblie par des bienfaits et par une judicieuse magnificence. Mais quel pays, quelle province consentirait à recevoir un hôte regardé comme si dangereux? Quelques dégoûts qu'il reçut à Lyon du cardinal de Tencin, l'avertirent que la cour de France gardait contre lui des sujets d'ombrage et de ressentiment. Il se dirigea vers la Suisse. Les bords du lac de Genève lui offraient des retraites délicieuses où sa vie pouvait couler dans la paix et dans la splendeur. Après quelque incertitude, il

Il s'établit près de Genève. 1755.

s'arrêta dans celle qui reçut de lui le nom du château des *Délices*, et qui était près de Genève. Heureux et fier de s'appartenir de liberté, il exhala sa joie dans une épître qui semble unir l'enthousiasme d'un républicain au calme d'un sage. Mais il était occupé de projets trop vastes et trop périlleux pour que ce calme fût profond.

Ce fut alors qu'il parut pour la première fois, examiner d'un œil attentif la révolution morale qui s'était faite à Paris pendant son absence, et dont il avait été l'infatigable promoteur. Chacun des philosophes qu'on avait regardés comme ses disciples avait déployé sa gloire personnelle. Les opinions qu'ils professaient différaient en plusieurs points des siennes, et même leur étaient quelquefois absolument contraires. Il n'appréciait point assez leurs talens. En lisant les pages où des prosateurs semblaient chercher tous les moyens d'éblouir l'imagination et d'exciter le plus vif enthousiasme, il craignait que bientôt on ne laissât rien à la pensée. Il fallait se présenter aux philosophes comme un chef ou comme un adversaire. Voltaire prit le premier parti. Ils parurent accepter ses lois, et se réservèrent de les éluder. En se montrant zélés pour sa gloire, ils pré-

aient un certain privilége d'attaquer ce qu'il respectait. L'éloignement où il vivait gênait beaucoup son empire sur ses disciples. L'activité de sa correspondance n'y remédiait pas suffisamment. Faut-ce avec des lettres qu'on peut apprivoiser l'orgueil de J. J. Rousseau, imposer un frein à la hardiesse de Diderot, faire sortir Duclos et Condillac de leur sage réserve, et forcer Buffon à chercher des périls lorsque, sûr de sa renommée, il avait indiqué un but noble et *paisible* à ses travaux?

Voltaire crut trouver dans d'Alembert un fidèle interprète de ses vœux. Il s'ouvrit entre eux une correspondance très-suivie, dans laquelle ils offrirent un déplorable assaut de mépris pour la religion chrétienne. Un grand poète et un grand géomètre semblent s'y donner le divertissement de jouer une conspiration. Quelquefois on la croirait sérieuse, et souvent elle est puérile. Une pensée domine dans leurs lettres, c'est celle de réunir contre la révélation toutes les forces de l'esprit philosophique. Au-delà de ce but ils ne peuvent convenir de rien, et même il s'en faut de beaucoup que ce but soit bien déterminé entre eux. La société leur paraît partagée en deux classes; l'une qui jouit et gou-

verne, et l'autre qui est gouvernée et qui souffre. Ils croient qu'on peut laisser à cette dernière les secours ou les terreurs de la religion, et qu'il importe à l'humanité que l'autre les rejette. Par quel code particulier celle-ci sera-t-elle dirigée et contenue? C'est ce qu'ils n'examinent pas. Voltaire incline pour la religion naturelle; mais dans son déisme peu fervent, il est ralenti, et quelquefois intimidé par la sceptique indifférence de d'Alembert. Leur correspondance ressemble à ces conversations où l'on se pique un peu de chercher la vérité, et beaucoup plus de respecter la politesse; où l'on croit être d'accord parce qu'on ne dit pas le mot qui éveillerait la dispute.

Et comment Voltaire aurait-il pu imposer à des gens de lettres un système uniforme qui eût embrassé les questions les plus difficiles de la morale et de la politique? Quand même son esprit l'eût combiné, son caractère ne se prêtait point à le suivre constamment. Il eût fallu, pour modérer tant de disciples hardis, savoir se modérer soi-même. Voltaire, âgé de soixante ans, souvent malade ou croyant l'être, troublé par des craintes diverses ou enivré de ses succès, prompt à s'irriter et à se calmer, se gardait

bien de contenir la mobilité de son imagination; il eût craint de laisser se dissiper les dernières étincelles de son génie poétique. Lorsque son *Essai sur l'Histoire générale* l'avait un peu rapproché du calme nécessaire à une critique élevée, il travaillait à rendre de l'agitation à son âme pour donner à l'*Orphelin de la Chine* quelques momens d'une verve brillante. Une belle scène lui coûtait un beau développement historique. Jeune, il s'était un peu défié de l'extrême facilité de son talent; dans sa vieillesse, il s'y abandonnait sans scrupule, parce qu'il croyait pouvoir jouer avec la gloire. Les ouvrages qui s'échappaient de sa plume avec une rapidité qu'on ne peut comprendre, étaient souvent les fruits du caprice, des circonstances, et même de ses craintes. Pour désavouer l'un, il en composait un autre qui paraissait avoir absorbé tous ses momens. Plus courtisan dans sa retraite qu'il ne l'avait été à Versailles ou à Berlin, il flattait des grands et leur laissait voir qu'il avait besoin de leur appui. Mais bientôt il se relevait auprès d'eux d'une humble contenance; il leur enseignait par son exemple à jouir d'une grande fortune, à féconder des champs, à peupler des villages, et parvenait à faire respecter un sei-

gneur bienfaisant dans celui qu'on craignait comme l'écrivain le plus dangereux. Frédéric oubliait mieux que lui la scène de Francfort; et après être sorti de sa dignité par un éclat à la fois odieux et ridicule, il y rentrait en paraissant toujours honorer l'homme de génie dont il avait voulu faire son ami. Les cours du Nord, les princes d'Allemagne, et jusqu'à des cardinaux, payaient une louange de Voltaire d'un long tribut d'admiration. Louis XV eût craint de paraître ridicule entre les rois, en trahissant les alarmes que lui causait cet écrivain. Madame de Pompadour conservait quelque espérance d'opposer Voltaire aux encyclopédistes, mais le parlement et le clergé observaient celui-ci avec une vive inquiétude.

Ce fut dans le temps où Voltaire paraissait aspirer au repos, que le poème de *la Pucelle* parut, d'après une copie volée depuis long-temps à l'auteur. Tout semblait réuni pour lui faire expier cruellement ce caprice de son imagination. Un faussaire, qui voulait le perdre et s'enrichir, avait grossièrement brodé ce canevas, et y avait ajouté des traits de satire contre le roi et la marquise de Pompadour. Voltaire ne crut pouvoir mettre trop d'indignation dans son

lésaveu. On se plut à supposer la part du
ussaire très-étendue; on rejeta sur celui-ci
out ce qui ne tirait aucun éclat du talent,
t l'on admira le reste avec transport. Les
bertins se crurent en alliance avec les phi-
osophes. Voltaire fut étonné lui-même de
indulgence avec laquelle ce grand scandale
tait reçu. Des jours de sa vieillesse, des
ours souvent ennoblis par de bonnes actions,
rent employés à retoucher, et non à puri-
er cet ouvrage. On vit avec étonnement
out ce qui lui appartenait dans une concep-
on dépravée. On en rougit pour lui, mais
n continua de répéter les plus brillantes
pigrammes qu'offre notre poésie.

Le même homme venait d'écrire le *poëme
e la Religion naturelle*, ouvrage où le phi-
osophe *bienveillant* se fait partout recon-
aître, mais où l'on cherche trop souvent le
oëte. Le parlement proscrivit ce poëme, et
oltaire eut quelque repentir d'une modéra-
on qu'on savait si mal encourager. Vers le
ême temps il publiait l'*Essai sur l'Histoire
énérale*, l'une des productions les plus éten-
ues de l'esprit philosophique. La littérature
rançaise doit à Voltaire la gloire d'avoir
ffert le premier modèle de ces tableaux
omparés qui font entrer les nations dans

un parallèle historique; qui développent les traits particuliers de leurs mœurs, les progrès plus ou moins tardifs de leur civilisation, l'instruction et les bienfaits qu'elles reçoivent les unes des autres, même dans un état de guerre; et qui présentent enfin la belle perspective des secours plus actifs qu'elles pourraient se prêter dans un état de concorde. Voltaire fut bientôt surpassé dans le genre qu'il créa. Les Anglais, auxquels il devait beaucoup, empruntèrent de lui une manière juste et rapide de tracer les grands résultats de l'histoire moderne, et d'en éclairer les époques les plus confuses. Hume d'abord, et bientôt après Robertson, consacrèrent leur esprit vaste, judicieux et patient, à des ouvrages dont leur nation s'enorgueillit, et que nous admirons en oubliant trop celui qui leur servit de type. Plus recueillis que Voltaire, les historiens anglais observèrent sans effort une gravité que celui-ci ne pouvait garder long-temps, et une impartialité dont il s'écartait dès qu'il était question de l'Eglise. Robertson surtout fut habile à développer dans son *Introduction à l'Histoire de Charles-Quint*, tout ce que Voltaire avait aperçu. Tel est l'effet d'une méthode puissante et d'un style toujours proportionné à

la dignité du sujet, que Robertson semble ne devoir aucune de ses vues principales à ceux qui pénétrèrent avant lui dans les ténèbres du moyen âge; et c'est lui qui prend soin de reconnaître et de spécifier ce qu'il doit à Voltaire.

L'Essai sur l'Histoire générale a trop le ton d'un manifeste contre la puissance ecclésiastique; l'auteur rit trop souvent des sottises humaines, même lorsque de longs fléaux en ont été la suite. Il ne montre pas assez de nuances entre la barbarie d'un siècle et la barbarie déjà modifiée du siècle suivant. Enfin, il oublie trop de faire ressortir le caractère de quelques grands personnages qui s'élèvent au-dessus de leurs contemporains, quoiqu'ils participent à quelques-uns de leurs défauts et de leurs préjugés. Voltaire ne veut apercevoir la gloire que là où il rencontre des lumières. Il ne peut admirer quiconque n'a point une physionomie un peu semblable à celle des hommes du siècle de Périclès, d'Auguste ou de Louis XIV. Mais, dans ce même ouvrage, que d'efforts de sagacité! combien le bon sens y est allié avec l'esprit et la grâce! que d'art pour répandre l'instruction la plus difficile! Pourquoi un plan conçu avec tant de

grandeur n'a-t-il point été exécuté avec patience? Des pamphlets pleins de sel, mais indiscrets et monotones dans leur objet, valaient-ils donc la peine que Voltaire aspirât à se dégager si vite de la plus belle entreprise que pût exercer son génie!

J'interromps ici un tableau que je ne me reproche point d'avoir trop étendu. C'est là que se marque le plus vivement le caractère du dix-huitième siècle. On a vu s'élever par degrés la génération au milieu de laquelle ont paru à la fois tant de penseurs hardis et profonds. On verra croître une autre génération fortement imbue de leurs principes, et travaillée du désir impétueux de les appliquer avant même d'avoir pu les concilier. La plupart des hommes d'État qui vont occuper la scène politique, *paraîtront* avoir reçu quelque teinte des doctrines nouvelles. Des circonstances nées des progrès du luxe et d'une extrême civilisation, les désordres de la cour, le choc des partis, ont agi sur les philosophes. Ceux-ci réagiront à leur tour sur les mœurs, sur la marche des différens corps de l'État, sur les courtisans, sur les ministres et sur les événemens politiques. Tout est attentif en Europe à ce mouvement des esprits. Quelques souverains y

applaudissent. Frédéric écoute derrière un rempart de baïonnettes les leçons de la nouvelle philosophie, les condamne quelquefois, et les propage par son exemple. La cour de Russie, qui veut avoir des lumières à quelque prix que ce soit, admet sans examen celles qui lui viennent de France. L'Angleterre croit reconnaître son ouvrage dans cette extrême agitation, et ne la partage pas. Elle se laisse louer d'une incrédulité qu'elle se garde bien de professer. Elle chérit davantage sa constitution depuis qu'elle la voit enviée, et en préfère les défauts même à de nouvelles expériences. Elle spécule pendant qu'on l'admire, et sur ceux qui l'admirent. Rome est inquiète et se garde bien de le paraître. Elle voudrait retenir le zèle de ses partisans les plus emportés. Les jésuites sont indociles à ses représentations; ils veulent soutenir le combat, et Rome finira par les désavouer, et même par prononcer leur abolition.

FIN DU NEUVIÈME LIVRE.

LIVRE DIXIÈME.

RÈGNE DE LOUIS XV; 1749—1757.

Tableau de la cour, depuis 1748, jusqu'en 1754.

L'ÉPOQUE où je suis arrivé peut se considérer comme une régence exercée par la marquise de Pompadour. On croirait le monarque absent, si l'on n'était obligé de s'occuper quelquefois de ses débauches, de ses loisirs puérils et de ses combinaisons craintives. Le gouvernement est devenu si faible, que ce n'est plus lui qui imprime un mouvement à la nation. Elle s'agite, se divise, s'amuse de cabales, étudie des systèmes, cherche à se former une destinée nouvelle, obéit mal et n'est point encore révoltée. La cour de France ne montre pas plus de dignité au dehors : jouet de l'ambition et de la politique perfide de ses voisins, elle est humiliée par l'Angleterre, et devient lâchement esclave de l'Autriche.

La marquise de Pompadour ne connut bien de tous les hommes de son temps que celui qu'il lui importait de captiver. La dévote madame de Maintenon, douée de toutes

les grâces de l'esprit, ne savait comment amuser un roi dévot; il fallait moins d'efforts pour amuser un roi libertin, pour varier ses plaisirs et lui créer de futiles occupations. Dès que la favorite s'aperçut que sa puissance pouvait survivre à l'amour qu'elle avait inspiré à Louis XV, elle servit et dirigea son inconstance. Elle lui donna ou le laissa se former un infâme sérail, afin d'écarter des rivales dangereuses. Elle devint premier ministre par le même moyen que le cardinal Dubois. Les lois de l'opinion sont si arbitraires, que madame de Pompadour réussit assez bien à échapper au mépris qui avait poursuivi ce scandaleux ecclésiastique. La cour avait d'abord affecté de dédaigner la fille de l'ignoble Poisson. Une vivacité inconsidérée, une coquetterie trop familière, et surtout des expressions qu'on appelait *bourgeoises*, trahissaient l'obscurité de sa naissance; mais le pouvoir, en l'élevant à ses propres yeux, mêla bientôt à ses agrémens un peu de dignité. Persuadée qu'elle régnerait long-temps, elle sut le persuader à tout le monde. Mobile dans ses affections et dans ses goûts, elle écoutait avec enthousiasme les plans nouveaux, secondait les réputations nouvelles. Tous les ambitieux de-

vinrent ses partisans. Les hommes cupides en grossirent le nombre, parce qu'elle se garda bien d'imiter le désintéressement de madame de Mailly et de la duchesse de Châteauroux. Louis XV, économe par instinct, devint prodigue par faiblesse. Le trésor royal fut aisément ouvert à une femme qui nommait et déplaçait les contrôleurs généraux. Alors s'étendit sans mesure le fatal usage des *acquits du comptant*, genre de désordre qui eût suffi seul pour ébranler la monarchie la plus fortement constituée. Ces billets n'avaient besoin, pour être payés, que de la signature du roi, sans qu'il fût fait mention du genre de service auquel ils étaient affectés. Quand Louis XV en eut signé un, *il lui en fallut signer vingt mille*. La favorite ne se contentait pas de dons clandestins; chaque année elle recevait une nouvelle terre (1),

Prodigalités de Louis XV; désordre des finances.

(1) Madame d'Etioles, lorsqu'elle fut déclarée maîtresse du roi en 1745, reçut une pension de deux cent mille livres, avec le marquisat de Pompadour. Le roi lui donna depuis la terre de la Celle, le château et la terre de Crécy, le château d'Aulnai, la terre de Saint-Rémi, Brimborion, le château de Bellevue. C'est dans ce dernier qu'elle se plaisait le plus. Elle aimait à y jouer la comédie. Ce fut elle qui introduisit ce genre d'amusement à la cour. Elle aimait à représenter des paysannes naïves, et

et plus souvent encore des gratifications de cent mille écus. Elle faisait, il est vrai, un usage splendide et même bienfaisant de son opulence : elle mariait de pauvres filles, soulageait des vieillards, réparait des villages dévastés par quelque fléau, en affectant sur ce point de suivre l'impulsion de la philosophie nouvelle. La cour bénissait la marquise, et des acquits du comptant payaient les suffrages de la cour.

J'ai déjà dit combien madame de Pompadour s'aidait du prestige des arts. Elle en jugeait mal, mais en récompensait libéralement les productions. Son frère, le marquis de Marigny, qu'elle fit nommer intendant des bâtimens du roi, donna aux arts une protection très-vigilante. C'était un homme timide, assez désintéressé, que Louis aimait et qu'il se plaisait à combler de faveurs pour

surtout le rôle de Colette dans *le Devin du Village*. Les seigneurs et les dames de la cour briguaient l'honneur de figurer dans ces comédies. Le roi, quoiqu'il ne parût pas goûter beaucoup ce plaisir, distribuait les rôles. La marquise de Pompadour possédait les plus beaux hôtels à Paris, à Versailles, à Compiègne, à Fontainebleau. On peut estimer qu'elle recevait annuellement près de quinze cent mille livres.

exciter l'envie des courtisans (1). Le roi voulait en vain faire accepter des dons et des emplois au mari que madame de Pompadour avait quitté, Le Normand d'Etioles; celui-ci refusa tout, et vécut jusqu'à un âge très-avancé, sans avoir augmenté sa fortune ni avili son caractère.

Composition du ministère.

Après la paix d'Aix-la-Chapelle, le ministère était composé d'hommes pour la plupart dévoués à la favorite. Le marquis de Puysieux, secrétaire d'État, avait secondé son empressement à signer cette paix qui allait pour toujours ensevelir Louis dans les langueurs de Versailles. Le comte de Saint-Florentin, chargé des affaires du clergé et de quelques soins intérieurs du palais, adorait le pouvoir de toutes les maîtresses du roi. Le contrôleur général Machault devait sa place à la marquise, et ne s'en montrait que trop reconnaissant, par la manière dont il lui ouvrait

(1) Le frère de madame de Pompadour avait d'abord été appelé le marquis de Vandières, nom dont il se dégoûta quand des plaisans en eurent fait le marquis d'*Avant-hier*. L'empressement des grands à lui faire la cour l'étonnait et le fatiguait. Le roi ne rougissait pas de l'appeler *petit frère*. Il le fit un jour dîner en tiers avec lui et la marquise. L'événement le plus important n'aurait pas fait plus de bruit à la cour.

le trésor royal. Mais ce ministre avait de grandes vues: résolu d'attaquer les priviléges du clergé, il avait besoin de tout le crédit de la marquise pour le soutenir dans une lutte si périlleuse. Le comte d'Argenson, secrétaire d'État de la guerre, était en secret jaloux de l'ascendant que prenait Machault, et se proposait de contrarier tous ses plans. Comme il avait des talens distingués dans l'administration, il espérait se rendre nécessaire au roi, et indépendant de la favorite. Le comte de Maurepas, secrétaire d'État de la marine, quoiqu'il fût de tous les ministres celui qui avait le plus long usage de la cour, mettait de la vanité à braver les maîtresses du roi, et à les désoler par des traits satiriques. Une épigramme outrageante pour les charmes de la marquise, courut dans le public, et fut attribuée au comte de Maurepas; la vengeance fut prompte, il fut renvoyé, exilé. Il se consola de sa disgrâce en se livrant à des goûts frivoles que, pour le malheur de la France, il n'oublia point lorsqu'un jeune monarque lui confia les rênes de l'État. La marquise commençait à croire qu'il n'y avait pour elle de sûreté qu'avec des protégés peu connus à la cour, et elle fit donner la marine à Rouillé. Elle alla bien

1749. Avril.

plus loin que madame de Maintenon dans son goût pour les hommes médiocres. Le chancelier d'Aguesseau se maintenait par la dignité de son nom, et affectait d'ignorer des intrigues auxquelles il voulait rester étranger.

Faible opposition de la famille royale contre la marquise de Pompadour.

La famille royale n'offrait qu'un aspect insignifiant. La reine, plus patiente et plus résignée que jamais, n'était guère connue que des pauvres. Le dauphin, toujours frappé d'une disgrâce secrète, paraissait découragé. Ce prince, jusqu'au moment où il avait inspiré des ombrages à son père, avait annoncé des qualités brillantes; mais quand il se vit soupçonné et presque haï, sa vivacité fit place à une gêne habituelle. On ne pénétrait pas aisément son caractère. Il témoignait un froid mépris à madame de Pompadour (1); celle-ci, intimidée en sa présence,

(1) Lorsqu'en 1752, la marquise de Pompadour obtint le tabouret et les honneurs de duchesse, le dauphin, forcé de lui donner l'accolade de cérémonie, fit un geste de dégoût outrageant. Peu s'en fallut que le roi ne l'en punît par l'exil. La marquise, peu de temps auparavant, avait donné une fête magnifique pour célébrer la convalescence de ce prince après une maladie sérieuse. Elle avait fait représenter, dans un feu d'artifice, un dauphin lumineux, contre lequel différens monstres vomis-

le peignait au roi comme un prince ambitieux qui se faisait un parti dans l'État en s'appuyant des jésuites et du clergé; qui achetait par des aumônes abondantes la faveur de la multitude; qui se vouait avec une extrême ardeur aux études de l'homme d'État, dans un impatient désir d'exercer le pouvoir; enfin, qui mettait de l'ostentation dans la régularité de ses mœurs pour condamner la conduite de son père. Les courtisans ne montraient au dauphin (1) que du respect sans aucune espèce d'empressement. Ceux qui affectaient de le braver et de déprécier son caractère étaient sûrs de la plus haute faveur. Il n'y avait pour lui d'autre moyen de jouer un rôle politique, que de se mêler des affaires du clergé et du parlement; il le fit avec persévérance, mais sans hardiesse. Son ancien précepteur Boyer,

saient des flammes, et qui finissait par les exterminer. Une idée aussi triviale, et qui était même une inconséquence, vu l'inimitié qu'on supposait entre elle et le dauphin, décèle le mauvais goût de cette favorite.

(1) Le duc de Châtillon, gouverneur du dauphin, qui vivait exilé depuis la scène de Metz, n'eut pas honte de recourir au crédit de la marquise pour faire cesser sa disgrâce, et mourut peu de jours après s'être avili par cette démarche.

évêque de Mirepoix, suggérait à un prince qui paraissait né pour de grandes choses, les petitesses d'un zèle acariâtre. La dauphine n'employait les grâces de son esprit qu'à plaire à son époux, et à calmer sa mélancolie (1). Les filles du roi, mesdames, gardaient une sorte de neutralité entre leur mère et la favorite. Le duc d'Orléans était chaque jour plus paresseux et plus dévot. Son nom servait de ralliement aux jansénistes. Le duc du Maine, le comte de Toulouse et M. le duc n'étaient plus; leurs fils n'avaient aucune influence. Le prince de Conti, le seul prince français qui eût acquis un peu de gloire, irrité d'avoir été réduit à un rôle secondaire après sa campagne d'Italie, se conduisait comme un courtisan très-indocile. Quelquefois il avait devant la marquise de Pompadour le ton qu'il eût pu se permettre devant

(1) La dauphine avait comblé les vœux de la France en donnant le jour à un duc de Bourgogne, le 13 septembre 1751. Dans les fêtes que cet événement occasiona, madame de Pompadour proposa l'heureuse innovation de faire marier six cents filles, dotées par le roi. Elle en dota elle-même dans toutes ses terres, et fut imitée dans ce acte de bienfaisance par un grand nombre de courtisans et de financiers.

madame Le Normand d'Etioles (1). Fatigué des froideurs de la cour, il y paraissait peu, et assistait aux assemblées du parlement pour y animer l'opposition contre le ministère.

L'abbé de Bernis et le comte de Stainville.

Parmi les courtisans qui attendaient leur fortune de la marquise de Pompadour, on distinguait deux hommes brillans et d'un caractère entièrement opposé : l'un était l'abbé, depuis cardinal de Bernis; l'autre, le comte de Stainville, depuis duc de Choiseul. Le premier joignait à la recommandation d'une noblesse antique, mais peu connue à la cour, une figure noble et gracieuse, un esprit fin, et l'art de faire tout ce qui convient à la fortune sans manquer essentiellement aux devoirs de l'honnête homme. Doué d'une imagination fleurie, il avait d'abord cultivé un genre de poésie qui convenait mieux à un homme de cour qu'à un homme d'église. Le cardinal de Fleury, quoiqu'il eût été très-galant lui-même, trouva de l'inconvenance dans les vers et

(1) Le prince de Conti, ennuyé un jour de ce que madame de Pompadour le laissait debout devant elle, s'assit sur son lit en disant : *Madame, voilà un coucher excellent.* Le roi ne lui pardonna point une insulte faite à sa favorite.

dans la conduite du jeune ecclésiastique. Il lui refusa un bénéfice, et il lui dit de n'en point espérer tant qu'il vivrait. La réponse de l'abbé de Bernis fut extrêmement vive. « Eh bien ! Monseigneur, j'attendrai. » Ce mot rendit au vieux cardinal sa gaîté, mais ne changea point sa résolution. L'abbé de Bernis continua sans scrupule à faire des vers plus brillans et plus harmonieux que ceux de l'abbé de Chaulieu, mais moins naturels et moins touchans. Il célébra madame Le Normand d'Etioles ; il lui plut, et sa fortune fut assurée. Cependant tout le crédit de sa protectrice échoua long-temps contre la fermeté du dévot évêque de Mirepoix. L'abbé de Bernis étudia les affaires. Comme on n'avait attendu de lui que de l'agrément, on s'exagéra bientôt ses connaissances et son habileté. Madame de Pompadour le fit nommer ambassadeur à Venise, et bientôt après conseiller d'État.

Le comte de Stainville, qui n'arriva pas sitôt que l'abbé de Bernis à un grand rôle politique, était bien plus fait pour le remplir avec éclat. Sa naissance était illustre, sa valeur bien prouvée, son esprit prompt, tranchant et positif, son regard perçant, audacieux. Pour assurer ses succès dans le

monde, il avait pris d'abord, et même exagéré tous les travers à la mode. Fronder le gouvernement, railler la religion et tromper des femmes, étaient alors trois grands moyens de renommée. Le comte de Stainville les employait avec une sorte de jactance qui causait du scandale. Madame de Pompadour commença par le craindre, et finit par l'admirer.

La reine de Hongrie flatte la marquise de Pompadour.

On pourrait ranger au nombre des courtisans de la marquise de Pompadour, le comte de Kaunitz, qui était alors ambassadeur de la cour de Vienne à celle de France. Ce seigneur, qui cachait sous l'apparence de la mollesse d'un sibarite une grande ambition et des ressources assez étendues, suivait à Paris un plan qui devait beaucoup augmenter l'ascendant de la maison d'Autriche, et le conduire au ministère. Tout était subordonné dans la politique de Marie-Thérèse au désir de reconquérir la Silésie. La France pouvait seule l'aider dans une telle entreprise; mais quelle espérance de trouver dans le cabinet de Versailles des hommes assez inconsidérés pour entraîner leur patrie dans une nouvelle guerre qui n'offrait aucun avantage en perspective, et qui rompait un système que la France avait constamment

suivi depuis Richelieu? Le comte de Kaunitz pour opérer un tel renversement de politique, n'eut besoin que de tendre des pièges à la vanité d'une femme légère. Ses hommages empressés furent d'abord reçus avec un peu de défiance; mais la marquise fut transportée de joie lorsque l'ambassadeur de Vienne lui remit les lettres les plus affectueuses de cette reine de Hongrie, de cette héroïne qui, après avoir montré des qualités supérieures à celles de son sexe, paraissait en respecter scrupuleusement les devoirs, et surtout les bienséances. Marie-Thérèse poussa bientôt les artifices politiques jusqu'à nommer son amie la fille de Pois... Louis XV s'applaudit d'un pareil si... déférence, et crut qu'on admirait le g... de la marquise de Pompadour et son propre discernement. Nous n'avons point encore à présenter les suites déplorables de ces flatteries d'une reine pieuse adressées à la maîtresse d'un roi.

La marquise veut marier sa fille au fils du maréchal de Richelieu.

Le maréchal de Richelieu se maintenait dans la faveur de son maître sans briguer beaucoup celle de la marquise de Pompadour. Il se trouva dans la circonstance la plus difficile pour un courtisan, lorsque celle-ci lui proposa d'unir au duc de Fronsac

une fille qu'elle avait eue de Le Normand d'Étioles. Il reçut avec un dépit intérieur, mais avec une joie affectée, la proposition d'une alliance qui eût fait retomber sa famille, dont l'illustration n'était pas ancienne. Il espéra l'éluder en disant qu'il se croyait obligé de demander pour ce mariage le consentement de la maison de Lorraine, à laquelle il avait l'honneur d'être allié par sa seconde femme, mademoiselle de Guise. Madame de Pompadour ne parut point offensée de cette réponse. Le maréchal de Richelieu lui ménageait, sans qu'il s'en doutât, un nouveau triomphe. La branche aînée de cette maison de Lorraine, établie sur le trône impérial, se fût bien gardée de s'aliéner par un refus une femme qui lui promettait la restitution de la Silésie. Madame de Pompadour attendait une réponse de l'impératrice *son amie*, lorsque la mort de la jeune fille, objet de cette intrigue, vint mêler une profonde amertume, un chagrin sans remède, à tout ce qui composait sa fausse félicité.

Occupations futiles de Louis XV.

A l'exception de Louis XIV, il n'est peut-être aucun des rois nés sur le trône qui n'ait porté un regard d'envie sur les jouissances de la vie privée. Louis XV aimait à s'isoler,

non qu'il fût porté à la méditation et au recueillement, mais par le penchant d'un caractère égoïste et par un besoin insatiable de volupté. Quelque avantage qu'il eut à se produire, lui que la nature avait doué de tous les dons extérieurs qui commandent le respect et l'amour, il craignait les regards du peuple, s'ennuyait de la contrainte des cérémonies, des discussions du conseil, et soupirait après ses petits appartemens. Lorsqu'il donnait son avis sur les affaires les plus importantes, il le proposait comme un particulier timide, judicieux, mais indifférent. Il semblait toujours dire : *si j'étais roi.* Il cédait à un avis contraire sans conviction et par fatigue, et n'était pas fâché quelquefois que l'événement vînt justifier ses prédictions fâcheuses. Ce monarque cherchait à se faire un trésor particulier comme un esclave se forme un pécule (1). Son oisiveté le conduisait quelquefois à s'essayer dans les arts mécaniques. Madame de Pompadour avait entrepris de lui faire comprendre et adopter

(1) Ce fut peu de temps après la paix d'Aix-la-Chapelle, que Louis XV commença à se faire un trésor particulier. Il jouait très-gros jeu, et tout ce qu'il perdait il le remplaçait en puisant dans le trésor royal.

les principes d'une nouvelle théorie d'économie politique, que son ami le médecin Quesnay venait de créer, et qui devinrent bientôt l'une des productions les plus importantes du dix-huitième siècle (1). Louis avait alors la fantaisie de s'exercer au métier d'imprimeur. Un manuscrit de Quesnay fut confié à la petite presse dirigée par le roi, mais n'excita que faiblement l'attention de l'auguste ouvrier.

Si Louis eût été capable de quelque volonté, de quelque effort moral, ses principes l'auraient rendu dévot. Il regardait la religion comme singulièrement indulgente pour les rois. Une foi, qu'il ne lui coûtait rien de garder, paraissait le dispenser de devoirs et de privations qui lui auraient coûté beaucoup. Il lui arrivait quelquefois de lire les admirables sermons que Massillon avait composés pour former son enfance à toutes les vertus. On dit que madame de Pompadour l'ayant surpris plongé dans un recueillement douloureux après cette lec-

(1) Quesnay était premier médecin ordinaire du roi. Il s'était distingué par plusieurs ouvrages sur la médecine et sur l'agriculture. Il avait donné à la marquise de Pompadour plusieurs preuves d'un attachement sincère.

ture, lui demanda le su
« *Tenez, lisez,* » lui dit
Pompadour pleura et s'
femme qui craint de n'
roi ne fut plus occupé q
vorite.

Sa galanterie.

Cette âme indolente n'
chant caractérisé, celui
les femmes. Il faut cons
sous deux aspects bien d
plaire aux femmes à d'autres titres que ceux du pouvoir suprême, il oubliait devant elles la réserve dédaigneuse qu'il faisait sentir à tous ses courtisans. Il les prévenait par un salut noble et plein de grâces; il remplissait avec une sorte de scrupule les soins de la galanterie, même auprès de celles qui n'avaient point les avantages de la jeunesse, de la beauté, ni d'une haute naissance. Ce fut à la faveur de cet exemple du souverain que se maintinrent, à l'époque de la plus grande corruption des mœurs, des formes dues aux institutions chevaleresques. Quelquefois il faisait son amie d'une femme qui lui avait résisté. Plusieurs dames de la cou recevaient de lui des confidences importantes. Il gardait le secret sur leurs confidence réciproques, et se montrait aussi propre

donner un bon avis, qu'incapable de suivre des conseils énergiques; mais la plupart des femmes qui aspiraient à lui plaire, craignaient de lasser sa patience. Celles qui n'eurent aucune influence, échappent du moins au malheur d'être nommées et flétries dans l'histoire.

Ses infâmes désordres.

Louis, rassasié des conquêtes que lui offrait la cour, fut conduit par une imagination dépravée à former pour ses plaisirs un établissement tellement infâme, qu'après avoir peint les excès de la régence, on ne sait encore comment exprimer ce genre de désordre. Quelques maisons élégantes, bâties dans un enclos nommé *le Parc-aux-Cerfs*, recevaient les femmes qui attendaient les embrassemens de leur maître. On y conduisait de jeunes filles vendues par leurs parens, ou qui leur étaient arrachées. Elles en sortaient comblées de dons, mais presque sûres de ne revoir jamais le roi qui les avait avilies, même lorsqu'elles portaient un gage de ces indignes amours. La corruption entrait dans les plus paisibles ménages, dans les familles les plus obscures : elle était savamment et long-temps combinée par ceux qui servaient les débauches de Louis. Des années étaient employées à séduire des filles

qui n'étaient point encore nubiles (1), à combattre dans de jeunes femmes des principes de pudeur et de fidélité. Il y en eut quelques-unes qui eurent le malheur d'éprouver une vive tendresse, un attachement sincère pour

(1) La tradition et le témoignage de plusieurs personnes attachées à la cour ne confirment que trop les récits consignés dans une foule de libelles relativement au *Parc-aux-Cerfs*. Il paraît que ce fut dans l'année 1753 que commença cet infâme établissement. On prétend que le roi y faisait élever des jeunes filles âgées de neuf ou dix ans. Le nombre de celles qui y furent conduites fut immense. Elles étaient dotées, mariées à des hommes vils ou crédules. Celles qui avaient eu des enfans du roi, conservaient un traitement fort considérable. Mademoiselle de Romans fut la seule qui obtint que son fils fût déclaré l'enfant du roi. Madame de Pompadour réussit à écarter une rivale qui paraissait avoir fait une impression assez profonde sur le cœur du roi. On lui enleva son fils, qui fut élevé chez des paysans. Mademoiselle de Romans n'osa réclamer contre cette violence qu'après la mort du roi. Louis XVI lui rendit son fils, qu'il protégea, et qui fut connu sous le nom d'*abbé de Bourbon*.

Les dépenses du *Parc-aux-Cerfs* se payaient avec des acquits du comptant. Il est difficile de les évaluer; mais il ne peut y avoir aucune exagération à affirmer qu'elles coûtèrent plus de cent millions à l'État. Dans quelques libelles on les porte jusqu'à un milliard.

le roi. Il en paraissait touché pendant quelques momens; mais bientôt il n'y voyait que des artifices pour le dominer, et il s'en rendait le délateur auprès de la marquise, qui faisait rentrer ces rivales dans leur obscurité.

L'insensibilité morale s'accroissait chez le monarque lascif, à mesure qu'il assouvissait et réveillait encore la fougue de ses sens. Il n'entendait point les cris des familles qu'il livrait aux discordes et au déshonneur. Roi chrétien, il ne rougissait pas d'un harem d'où la pudeur était absente aussi-bien que la jalousie. Amant dégradé, il livrait à la prostitution publique celles de ses sujettes qu'il avait prématurément corrompues. Il souffrait que des enfans nés de ces infâmes plaisirs partageassent la destinée obscure et dangereuse de ceux qu'un père n'avoue point, et qui ont tout à craindre des leçons et de l'exemple de leur mère. Un fils, une fille de roi, pouvaient être livrés aux châtimens ignominieux de la police ou des tribunaux.

Même avant que ces désordres eussent été inventés ou connus, les Français montraient déjà par différens signes qu'ils méprisaient leur roi. Ce sentiment se manifesta surtout après l'enlèvement du prince Edouard.

Le prince Édouard est arrêté à l'Opéra. 1748. Novembre.

L'Angleterre, peu de temps après le traité

d'Aix-la-Chapelle, avait exigé que le prétendant fût renvoyé de France. La politique offrait plusieurs moyens de satisfaire, sans bruit et sans ignominie, à ce vœu d'une puissance qui pouvait craindre le retour d'une guerre civile. On compromettait l'honneur français par une basse et [illegible] tation. Le prince Édouard fut mandé devant le marquis de Puysieux, et reçut de lui l'ordre brusque de quitter la France sans délai. Nous avons vu que le prétendant s'était aliéné les cœurs, en montrant, après ses revers et pendant le supplice de ses partisans, une légèreté, une insensibilité qui eût été intolérable même au sein du bonheur. La manière dont il ressentit le procédé d'un roi qui, trois ans auparavant, l'avait appelé son frère, lui rendit l'affection des Parisiens. Il refusa d'obéir, en déclarant qu'il ne céderait pas même à la force, et qu'on n'avait contre lui d'autre ressource à employer que celle de l'assassinat. Le marquis de Puysieux fut interdit, et la cour hésita; mais l'Angleterre se montra inquiète et offensée de tout retard. Louis et la favorite ne voyaient que le danger d'irriter cette puissance altière. On résolut de faire arrêter le prétendant, et l'on prit des mesures comme si on avait voulu

violer l'hospitalité avec le plus grand éclat. Il s'agissait de surprendre le prince, qui ne marchait jamais sans armes. On choisit la salle de l'Opéra pour exécuter cet enlèvement, dont le roi combina les dispositions avec le marquis de Vaudreuil, major des Gardes-Françaises. Le spectacle était commencé; le prétendant y arriva. A peine était-il descendu de voiture, que les gardes fermèrent toutes les issues de la salle. Comme il entrait dans les couloirs, quatre grenadiers le saisissent par derrière afin de lui ôter l'usage des armes qu'il portait. Le marquis de Vaudreuil vient à lui. « Prince, lui » dit-il, je vous arrête au nom du roi et en » vertu de ses ordres. » Édouard ne montra qu'une indignation muette, et suivit les gardes. Le bruit de cet événement interrompit le spectacle. On se demandait depuis quand l'Angleterre donnait des ordres dans Paris? si Louis XIV eût permis que la France, asile des rois malheureux, eût été souillée par cette lâcheté perfide? quel crime avait commis le vainqueur de Preston-Pans, le héros qui avait fait trembler l'Angleterre?

L'escorte du prince le conduisit par des rues très-fréquentées, jusqu'à l'endroit où

une voiture à six chevaux l'attendait pour le mener à Vincennes. Là, on lui fit des excuses du moyen violent qui avait été employé. Au bout de trois jours, il consentit à donner sa parole d'honneur qu'il quitterait la France et passerait les Alpes. Il partit avec un seul exempt, et arriva à Chambéry. Mais bientôt, comme pour braver le gouvernement dont il avait à se plaindre, il traversa le Dauphiné et vint se réfugier à Avignon, où le légat du pape lui rendit les plus grands honneurs.

Satires. Libelles. Lettres de cachet.

Le traité d'Aix-la-Chapelle fut jugé par les Français d'après cet acte servile. On ne pouvait concevoir que les victoires de Fontenoy, de Lawfelt, de Raucoux et de Coni, eussent amené un résultat aussi honteux. Comme l'affection était perdue, on commençait à rompre le frein de l'obéissance. Des satires, dont la violence paraissait avoir pour principe le sentiment de l'honneur indigné, étaient dirigées contre le roi qui, quatre ans auparavant, avait reçu le surnom de *Bien-Aimé*. On lui disait, en parlant du prince Édouard :

Il est roi dans les fers ; qu'êtes-vous sur le trône ?

L'autorité recourut aux lettres de cachet, qui, depuis long-temps, ne menaçaient plus

que les hommes occupés de querelles théologiques. On arrêta plusieurs personnes soupçonnées d'avoir fait ou distribué des pamphlets. Il y en avait qui prenaient peu de précautions pour se cacher, et bravaient tout ce qu'on rapportait d'une cage de fer du mont Saint-Michel, afin d'être illustrés par une persécution. Madame de Pompadour avait l'esprit trop mobile pour être long-temps vindicative. Ceux qui n'étaient pas assez obscurs ou assez méprisés pour être oubliés dans les prisons, lorsqu'ils en sortaient, devenaient quelquefois les protégés de la marquise (1).

Deux ans après, la haine que le peuple

Emeute à Paris; haine du peuple contre le roi.

(1) Les satires qui furent publiées après l'enlèvement du prince Edouard, ont plus de verve et d'éclat que les fameuses *Philippiques* de La Grange-Chancel. On croit qu'elles furent l'ouvrage de quelques jeunes gens attachés à la cour. Malgré leur violence, on ne peut disconvenir qu'il y règne un sentiment d'honneur et de patriotisme. Un chevalier de Malte, nommé de Rességuier, fut arrêté et enfermé à la Bastille. Un secrétaire de l'abbé de Broglie fut conduit au mont Saint-Michel, et fut, dit-on, serré dans une cage de fer où l'on ne pouvait se tenir debout ni couché. Un de ceux qui avaient été arrêtés à l'occasion de ces satires, nommé Mairobert, devint censeur royal en sortant de prison. 1750.

avait conçue contre son roi éclata par des soupçons atroces et par des mouvemens séditieux. Voici quelle en fut l'occasion. Paris était infesté d'une foule de mendians : tel est le malheur des grandes capitales sous une administration peu éclairée; la population la plus misérable y est attirée par l'espérance d'y trouver des ressources, et y puise les vices qui perpétuent la misère. On ne prenait contre ce mal d'[illegible] que de faire refluer sur les villes et les campagnes ce qu'elles avaient rejeté. Au mois de mai 1750, la police procédait avec beaucoup de violence à un de ces enlèvemens périodiques. Quelques-uns de ses agens enlevèrent des enfans qui tenaient à des familles un peu aisées, dans l'espoir d'obtenir des rançons de leurs parens. Les mères remplissaient les places publiques des cris du désespoir. On s'attroupe, on s'excite; partout s'offrent des femmes désolées qui s'exagèrent le sujet de leurs alarmes. Les unes rapportaient que les agens de la police leur avaient demandé de l'or pour leur rendre leurs enfans; les autres s'exerçaient en conjectures sur le sort qui leur était réservé. Une fable absurde et odieuse circula dans le peuple, toujours porté à recevoir ce qui ébranle vivement

son imagination. On prétendit que des médecins avaient conseillé à un grand personnage de prendre des bains de sang humain pour réparer son sang altéré par des débauches. Les uns désignaient un prince; les autres, le roi même. Quand la populace hait, voilà le genre d'imputations qui s'offre à sa pensée. Elle se mit à faire la guerre aux exempts de police. L'un d'eux fut tué, beaucoup d'autres furent maltraités, poursuivis. Le lieutenant de police (Berryer) fut investi dans son hôtel; il s'évada par les jardins, et se réfugia dans l'hôtel du premier président du parlement de Paris: c'était alors Maupeou. La populace l'y poursuivit. La fureur était au comble; on parlait d'escalader les murs de l'hôtel. Maupeou fit ouvrir les portes, et parla aux séditieux comme un magistrat intrépide. « Je connais vos chefs, leur dit-il; » ils vont être arrêtés. » Ceux-ci fuient, et la populace les suit. Quelques mutins furent pendus les jours suivans. Les enlèvemens continuèrent, mais on enjoignit au lieutenant de police de veiller avec plus de soin sur la conduite de ses agens. Quoiqu'il se fût montré inhabile, dur et lâche, il ne perdit point la protection de la marquise qui le réservait aux emplois les plus importans.

Depuis ce temps, Louis XV évita de se montrer aux regards des Parisiens. Ses courtisans, au lieu de lui représenter combien il est aisé de ramener la multitude, quelle séparation il existe habituellement entre elle et la partie éclairée de l'une grande capitale; enfin, l'effet infaillible que produisent sur les cœurs les communications faciles du souverain avec ses sujets, le flattèrent dans son penchant à la défiance et à l'inertie. Le roi était obligé de traverser Paris lorsqu'il se rendait à Compiègne. Pour le délivrer de cette occasion unique de se montrer aux Parisiens, on construisit à la hâte un chemin de Versailles à Saint-Denis, qui fut appelé le chemin *de la Révolte*, comme si tout ne prescrivait pas de faire rentrer dans un profond oubli un moment de vertige dont on ne pouvait énoncer la cause sans offenser la majesté du trône, et sans attrister le cœur.

Triste origine du chemin nommé *de la Révolte*.

Si les malheurs qui suivirent, peu d'années après, cette crise honteuse; si des fautes de tout genre ne développèrent que faiblement ces semences de haine et de sédition, on le dut à l'étonnante multiplicité des partis qui se formèrent dans l'État. Il n'y avait point de centre commun pour des cabales qui, de moment en moment, se soudivisaient, et

Multiplicité des partis et des cabales.

ne se rencontraient jamais dans un but. Ceux qui attaquaient la religion n'avaient point de plus ardens ennemis que ceux qui attaquaient la cour de Rome. Le comte d'Argenson soutenait le clergé contre le parlement, et protégeait en secret les philosophes. Nous avons vu combien ceux-ci étaient loin de présenter une doctrine uniforme : les partisans de J. J. Rousseau ne pouvaient pas s'entendre long-temps avec ceux de Voltaire. Qu'y avait-il de commun entre les principes de Montesquieu et les opinions de Diderot? Dans le parlement même, les enquêtes étaient souvent en querelle avec la grand'chambre. Au conseil, il fallait choisir entre d'Argenson et Machault, et attendre avec sollicitude un nouveau caprice de la favorite. On ne savait ce qui prévaudrait en finances, du parti qui proposait pour modèle l'administration de Colbert, ou de celui qui voulait ramener et développer les principes de Sully. Les hommes d'État se disputaient pour ou contre le pernicieux système d'une alliance avec l'Autriche. Par un contraste singulier, la monarchie paraissait aller en décadence, et l'on éprouvait sur plusieurs points des améliorations sociales. Développons ce tableau par des faits qui seraient peu dignes de l'histoire,

s'ils ne s'enchaînaient avec des faits postérieurs, dont nous avons trop connu l'importance. Suivons d'abord les querelles du parlement et du clergé.

Un principe que les philosophes tendaient à faire prédominer, c'est que tous les citoyens doivent concourir dans une égale proportion aux charges de l'État. La cour, qui avait besoin de nouvelles ressources de finances, approuvait cette partie de leur doctrine, et croyait surtout que le temps était venu d'imposer les biens du clergé. Le contrôleur général Machault ne se serait fait aucun scrupule d'aller plus loin, et la suppression de quelques ordres monastiques lui paraissait le moyen le plus facile d'alléger le fardeau de la dette publique. La guerre dont on sortait avait ajouté un capital de près de douze cents millions à cette dette, et l'intérêt en était fort onéreux (1).

Le contrôleur général Machault menace les biens ecclésiastiques.

(1) Des emprunts avaient été faits à cinq pour cent pour les rentes perpétuelles, à dix pour les rentes viagères. Ainsi, l'on payait annuellement un intérêt de plus de sept pour cent. L'Angleterre était, à cet égard, dans une situation beaucoup plus heureuse. La dette que son gouvernement avait contractée à l'occasion de la guerre de 1741, ne s'élevait pas tout-à-fait à onze cents millions de livres tournois; l'intérêt, qui en était d'abord de quatre

Ce n'était pas le moment d'imiter l'empressement du cardinal de Fleury à diminuer les impôts. Le faste de la cour n'avait jamais été poussé plus loin. Le roi, dominé par la marquise de Pompadour, n'eût point consenti à le réduire. Le contrôleur général voulut cependant donner au peuple une apparente satisfaction. Le dixième, établi en 1741, fut converti en un vingtième; mais comme on y avait ajouté des sous pour livre, et comme on avait pris des précautions plus fortes pour assujettir tous les corps privilégiés à payer le nouvel impôt, on en espérait un produit plus considérable. Toutes les opérations de ce genre étaient suivies de trois effets iné- Mai. 1749.

pour cent, fut réduit à trois peu de temps après la paix, ce qui n'occasiona aucun murmure, tant les capitaux abondaient dans ce pays! Les ressources extraordinaires du contrôleur général Machault consistèrent surtout dans la création de nouveaux offices, dans des additions aux droits sur les entrées de Paris, sur la capitation et sur le sel. Il parvint à diminuer les tailles de trois millions. L'Angleterre se modéra dans toutes ses dépenses après la paix. En France, au contraire, la magnificence royale fut portée jusqu'à une excessive prodigalité. L'Angleterre put amortir une partie assez considérable de sa dette; on ne fit en France que de faibles remboursemens.

vitables : un assez long refus du parlement d'enregistrer, les représentations hautaines et menaçantes du clergé, enfin un commencement de révolte dans les pays d'États, et surtout dans la Bretagne. Le parlement de Paris fit d'abord sa résistance accoutumée ; mais quand il vit que c'était le clergé qui était sérieusement menacé par cette opération de finances, il céda, et l'enregistrement fut plus facile qu'on ne l'avait espéré. L'opposition de la Bretagne fut plus longue, mais elle se calma à l'aide de transactions dont le gouvernement prenait trop l'habitude. Quant au clergé, il aperçut l'étendue de ses dangers. Comment échapper à la fois à la haine active et constante des parlemens, à l'impulsion que donnait contre lui la philosophie moderne, et enfin à la cupidité d'un gouvernement qui, prodigue au milieu de sa détresse, ne pouvait se créer d'abondantes ressources qu'en touchant aux biens de l'Eglise? Le clergé n'avait presque plus de discordes intestines. Les molinistes avaient établi leur empire. Le cardinal de Fleury et son successeur dans les affaires ecclésiastiques, l'évêque de Mirepoix, s'étaient attachés à n'accorder de bénéfices qu'aux partisans de la bulle. Les jésuites

voyaient tous les siéges principaux occupés par des prélats sortis de leur école, ou même de leur société. Ils avaient conquis jusqu'à la Sorbonne. La savante congrégation de l'Oratoire, celle de Sainte-Geneviève, et quelques monastères de filles, étaient les derniers refuges ouverts au jansénisme. C'était beaucoup pour le clergé d'opposer la force de l'union aux attaques séparées de ses différens ennemis. Il ne s'occupa d'abord qu'à gagner du temps. En protestant toujours contre le vingtième, il offrait des dons gratuits; secours peu considérable et presque dérisoire, mais que l'extrême pénurie du trésor pouvait faire accepter. En effet, on négociait déjà; Louis XV commençait à se conduire comme s'il eût redouté l'excommunication. Madame de Pompadour craignait de voir se diriger contre elle la persécution sacerdotale à laquelle avait succombé la duchesse de Châteauroux. Le contrôleur général ne savait plus comment rendre de la fermeté au roi et à la favorite. Il prit courageusement son parti, et débuta par des mesures assez vives, persuadé qu'on n'oserait l'abandonner. Il jeta l'effroi dans le clergé en demandant à ce corps un état détaillé de tous les biens ecclésiastiques. On

crut voir arriver le moment de la suppression des plus riches monastères. Un édit important et sage, qui avait été rendu en 1749, était considéré comme le précurseur de cette opération.

Édit concernant les gens de main-morte. Août. 1749.

Par cet édit, l'un des premiers triomphes accordés à l'esprit philosophique, on défendait *tout nouvel établissement de chapitre, collége, séminaire, maison religieuse ou hôpital, sans une permission expresse du roi, et lettres-patentes expédiées et enregistrées dans les cours souveraines. On révoquait tous les établissemens de ce genre faits sans cette autorisation juridique. On interdisait à tous les gens de main-morte d'acquérir, recevoir ou posséder aucun fonds, maison ou rente, sans une autorisation légale.* Le contrôleur général avait eu le bonheur d'être secondé dans la formation de cette loi, par le chancelier d'Aguesseau. Celui-ci, trop souvent faible comme homme d'État, montra toujours une grande élévation comme législateur. Il ne crut point offenser la religion en ôtant au clergé une faculté illimitée d'accroître ses immenses richesses. Peu de temps après cet édit qui honorait sa vieillesse, il chercha la retraite (1). Sa démission fut

(1) Le chancelier d'Aguesseau eut beaucoup de

acceptée en 1750. Il revint à sa terre de Fresne, goûter les délassemens d'une vie laborieuse, et se recueillir dans les espérances du juste. Il mourut en 1751, âgé de quatre-vingt-trois ans. On avait fait un partage de ses fonctions. Lamoignon avait été nommé chancelier, et Machault avait eu les sceaux en conservant le contrôle général.

Retraite et mort du chancelier d'Aguesseau.

Le clergé n'avait élevé que de faibles murmures contre l'édit de 1749; mais cette patience ne provenait point d'une résignation craintive. Il se lassa de recevoir des coups et de n'en point porter. Par les démarches les plus vives et les plus imprudentes, il jeta la discorde parmi tous ceux qui voulaient l'attaquer, sauva ses biens et compromit gravement la religion.

A l'époque où parurent successivement *l'Esprit des Lois*, *l'Encyclopédie*, *l'Histoire naturelle*, les écrits lumineux de Condillac, de d'Alembert et de Duclos, le poëme de

Tentatives des jésuites pour établir une sorte d'inquisition.

peine à faire accepter sa démission. Il en signa l'acte le jour même qu'il finissait sa quatre-vingt-deuxième année. Il voulut que ses cendres fussent mêlées et confondues parmi celles des pauvres, dans le cimetière de la paroisse d'Auteuil, où son épouse était enterrée. Il ne laissa d'autre fruit de ses épargnes que sa bibliothèque.

la Religion naturelle, l'*Essai sur les Mœurs des nations*, ce fut une question de savoir si on aurait en France l'inquisition ou des usages non moins odieux que ceux de ce terrible tribunal. Du fond de son sérail de *Parc-aux-Cerfs*, Louis XV y eût consenti; les parlemens s'y opposèrent.

Depuis la mort du cardinal de Noailles, adversaire long-temps courageux des maximes ultramontaines, le siége métropolitain de Paris avait été occupé par des prélats plus courtisans que molinistes, Vintimille et Bellefond. Leur successeur, Christophe de Beaumont (1), joignait aux maximes et aux emportemens du Père Le Tellier, plusieurs des vertus que le cardinal de Noailles avait fait bénir; elles se peignaient sur sa figure pleine de noblesse et de bonté; son esprit était cul-

Christophe de Beaumont, archevêque de Paris depuis 1746.

(1) Christophe de Beaumont fut d'abord nommé évêque de Bayonne. Lorsque l'infante d'Espagne, première épouse du dauphin, passa par cette ville, il lui fit donner des fêtes ingénieuses qui touchèrent beaucoup cette princesse. Elle se souvint de lui, et le fit nommer archevêque de Vienne en 1745. Après la mort de Bellefond, archevêque de Paris, qui arriva quelques semaines après son installation, Boyer, qui aspirait à faire des coups d'éclat dans la capitale, fit nommer Christophe de Beaumont, dont il connaissait le zèle et l'intrépidité.

tivé, son élocution facile et brillante; il était austère sans rudesse; il répandait avec discernement des aumônes qui absorbaient presque tout son revenu. Mais il était altier, opiniâtre, et dévoré du désir d'attacher sur lui tous les regards. Le saint évêque ne fut plus qu'un homme de parti. Les jésuites s'emparèrent de son zèle, de ses passions, et même de ses vertus. Ils attribuaient les progrès de l'incrédulité au défaut d'un tribunal chargé de la surveiller et de la punir. Chaque fois qu'ils avaient parlé d'introduire l'inquisition en France, ils avaient été repoussés par toute l'énergie de l'honneur français. Patiens et rusés, ils résolurent de masquer, sous différentes formes, l'établissement anti-national qu'ils voulaient élever par degrés. S'ils attaquaient directement les incrédules, s'ils entreprenaient d'exiger d'eux des actes de foi sous les peines les plus graves, ceux-ci étaient trop nombreux, trop puissans à la cour, pour se soumettre à cette tyrannie. Il était plus aisé de faire l'essai d'un nouveau code sur les prétendus hérétiques, qu'on appelait jansénistes, hommes importuns à la cour et discrédités dans le public par la chute des miracles du diacre Pâris. Les évêques et la plupart des curés, dociles aux instructions

des jésuites, feignirent d'avoir plus de peur que jamais du jansénisme, et le supposèrent triomphant tandis qu'il expirait. L'archevêque de Paris donna le signal. Usurpant un droit que ne lui donnait point sa place, il destitua la supérieure de l'hôpital général de Paris, sous prétexte de son opposition à la bulle *Unigenitus*, et la remplaça par une fille adroite, belle encore, et qui passait pour intrigante. Le public prit bientôt parti pour la supérieure destituée. On s'étonnait qu'une vie toute consacrée aux soins de la charité n'eût pu faire excuser, devant un prélat charitable, des opinions à peu près indifférentes. Le parlement accusa celui-ci d'usurpation; le conseil n'intervint dans cette affaire que lorsqu'elle avait déjà rallumé la fureur des partis. Sa médiation fut gauche, embarrassée, et ne servit qu'à irriter les combattans. Ce n'était là qu'une première épreuve tentée par l'archevêque de Paris. Il résolut de persécuter les jansénistes à leur lit de mort, de les menacer d'un refus de sacremens, et même d'un refus de sépulture, s'ils ne prouvaient, par un billet de confession, qu'ils avaient été entendus par un prêtre approuvé. Ni les plus hautes dignités, ni les vertus les plus recommandables, ne mettaient les mourans

Billets de confession; troubles, anarchie.

à l'abri d'un odieux interrogatoire. On n'entendait parler que des menaces par lesquelles le curé de Saint-Étienne-du-Mont troublait les derniers momens de ses ouailles les plus saintes. Ce curé était un religieux, nommé frère Bouettin, sorti du monastère de Sainte-Geneviève, où le jansénisme dominait. Il montrait la plus grande fureur contre un parti qu'il avait quitté. Dévoué à l'archevêque de Paris, il était porté à exagérer les instructions violentes qu'il en avait reçues. La nature l'avait formé pour le rôle d'un inquisiteur.

Une des premières victimes des emportemens de ce moine fanatique, fut le célèbre Coffin, qui, à l'exemple de Santeuil, avait orné les hymnes de l'Eglise d'une poésie élégante et harmonieuse. La renommée de ses vertus l'avait fait choisir pour successeur du bon Rollin dans la place de principal du collége de Beauvais. Il était, comme celui-ci, janséniste, et n'appliquait qu'à sa propre conduite ses maximes sévères. Lorsque, succombant au poids des années, il appela les secours de l'Eglise, le curé de Saint-Etienne vint le désoler en lui demandant la rétractation de ses erreurs. Le malade octogénaire s'indigna de cette violence, et mourut sans

avoir été communié. Le curé refusa de l'enterrer. Un neveu de Coffin, conseiller au Châtelet, obtint, par son courage, que les restes d'un homme pieux fussent reçus dans
1749. l'église. Mais lui-même, six mois après avoir rempli ce devoir, tomba dangereusement malade, et ne put éviter la visite d'un prêtre qui trouvait beau de se venger sur un mourant d'avoir perdu l'occasion d'outrager un mort. Les sacremens lui furent refusés, et cette scène odieuse hâta sa fin.

On dénonçait au roi ces scandales, et le faible monarque n'y voyait que des affaires de discipline ecclésiastique, dans lesquelles il lui était défendu d'intervenir. Le parlement fit informer contre le curé fanatique, et le décréta de prise de corps. Celui-ci refusa de répondre, comme si l'inviolabilité de l'autel était attaquée. Il allégua les ordres de ses supérieurs; l'archevêque de Paris déclara les avoir donnés. Les billets de confession étaient, disait-il, un saint usage qu'il avait trouvé établi dans son diocèse. On s'y était d'abord servi de ce remède salutaire pour l'extirpation de l'hérésie des prétendus réformés; ensuite on l'avait employé avec succès contre l'hérésie des appelans. Les magistrats furent indignés d'apprendre ce que

les évêques se permettaient dans des diocèses éloignés, et voulurent, par leur fermeté, réparer la condamnable inertie du gouvernement. Le curé de Saint-Etienne fut condamné à une aumône de trois livres, et reçut injonction de ne plus faire de refus de sacremens. Le conseil cassa l'arrêt, et ne prit aucune mesure pour empêcher ces refus scandaleux.

L'archevêque de Paris, le curé qui le secondait, les jésuites *qui faisaient* leurs instrumens de l'un et de l'autre, s'applaudissaient de l'inaction du conseil. Ceux-ci avaient une belle occasion de brouiller pour jamais la cour avec la magistrature; il leur suffisait d'exciter la colère du parlement par de nouveaux actes d'inquisition bien signalés. Le roi se tairait; *le parlement voudrait jouer le rôle du roi; le conseil crierait à l'usurpation; la favorite* serait effrayée; les projets de Machault seraient abandonnés. Les philosophes, de leur côté, s'emporteraient à l'approche d'une persécution nouvelle. Le parlement, fidèle à la religion, rejetterait leur secours, condamnerait leur impiété, et la cour fatiguée reprendrait l'habitude de se soumettre aux jésuites. Tout arriva d'abord comme ils l'avaient prévu, ou plutôt comme ils l'avaient ordonné. Mais la

suite ne fut favorable ni à cette société, ni au clergé, ni à la religion.

Mort du duc d'Orléans. 1752.

Le duc d'Orléans, surnommé *le Dévot*, était près de rendre le dernier soupir dans son monastère chéri de Sainte-Geneviève. Ce prince était janséniste, autant que la simplicité de son âme et de sa foi lui permettait de l'être. Il mourait entouré de jansénistes opiniâtres. Le curé de Saint-Etienne mit de l'orgueil à venir le disputer à ses anciens confrères; rien ne l'intimida; il parla au premier prince du sang comme il l'avait fait à un recteur de l'université; et le trouvant indocile, il lui refusa la communion. Le prince endura tout avec la patience et la sérénité d'un chrétien, se fit administrer par son aumônier, et défendit que l'on fît poursuivre le frère Bouettin. Celui-ci se désespérait de n'être point dénoncé pour un fait aussi audacieux. Mais un autre de ses paroissiens, attaché à la maison d'Orléans, vint lui offrir une nouvelle occasion d'exercer sa fougueuse intolérance. C'était un ancien aumônier de l'abbesse de Chelles, de cette princesse galante, janséniste, et, par-dessus tout, fantasque. Le curé de Saint-Etienne ne manqua pas d'excommunier cet ecclésiastique à son lit de mort. Au bruit de cette

nouvelle violence, toutes les chambres du parlement s'assemblèrent. Un arrêt ferme et judicieux fut rendu. Le curé de Saint-Etienne fut encore une fois décrété de prise de corps. Mais ce qui fit beaucoup plus d'impression sur le public, ce fut la déclaration que la bulle *Unigenitus* n'était point un article de foi; ce fut aussi une volonté fortement prononcée de résister aux fauteurs séditieux d'un nouveau genre d'inquisition. Comme les motifs et le ton de cet arrêt s'accordaient avec les principes de tolérance qui étaient devenus, bien plus que la bulle *Unigenitus*, des articles de foi, le plus vif enthousiasme éclata pour les magistrats (1). Jansénistes, esprits forts, chrétiens paisibles, tous regardaient comme une égide l'arrêt du 18 avril 1752. Le conseil le cassa, les molinistes redoublèrent de fureur; le curé de Saint-Etienne trouva plusieurs émules parmi les curés de Paris, qui étaient alors presque tous dans les principes ultramontains. L'évêque de Mirepoix leur faisait espérer des abbayes ou l'épiscopat; le parlement les menaçait d'une aumône de trois

1752. Avril.

(1) Cet arrêt fut distribué au nombre de plus de dix mille exemplaires. On l'achetait en disant: *Voilà mon billet de confession.*

livres. Les prédicateurs tonnaient contre les magistrats ; ceux-ci faisaient arrêter les prédicateurs. Quelques incrédules, pour mieux fronder la cour, feignaient d'être jansénistes. Les jansénistes, pour avoir le plaisir de se faire refuser les sacremens, feignaient quelquefois d'être malades. Il n'y avait point de personnage médiocre qui ne pût avoir de la célébrité pendant quelques jours. Un fanatique idiot était souvent l'objet de tous les entretiens. Les hommes les plus religieux s'accusaient réciproquement d'être athées (1). A Paris et dans plusieurs villes de province, la Sainte Table était chaque jour profanée (2), soit par des communions qu'on venait extorquer en bravant l'archevêque, soit par des refus de communion exprimés avec une

(1) Un curé des environs de Paris, prêchant dans une église où étaient plusieurs conseillers au parlement, les apostropha et les traita d'athées. Le parlement le condamna à un bannissement perpétuel.

(2) Un curé du diocèse de Langres, en communiant publiquement deux filles accusées de jansénisme, leur avait dit : *Je vous donne la communion comme Jésus l'a donnée à Judas.* Ce curé fut condamné à l'amende honorable, et à payer aux deux filles trois mille francs, moyennant lesquels elles furent mariées.

(*Histoire du Parlement de Paris.*)

colère indigne d'un ministère de paix. Le tumulte, les invectives, les anathèmes accablaient les mourans. A Orléans, à Auxerre, à Langres, on laissait pendant plusieurs jours les morts sans sépulture. Les hôpitaux servaient aussi de théâtre à ces discordes. Des filles pieuses en étaient arrachées. La charité s'absentait du lit des malades. Les parlemens, occupés de résister à des évêques et de sévir contre des curés, oubliaient les plaideurs. Malgré de si graves inconvéniens, on trouvait une source d'amusement dans ces fureurs de parti. On se disputait à qui aurait le plus de zèle, à qui ferait les satires les plus piquantes. Les jésuites jouaient leurs adversaires dans des comédies moins plaisantes que profanes (1), qu'ils faisaient répéter à leurs élèves. Les jansénistes excellaient dans les caricatures. Les philosophes, moins surveillés, se livraient aux discussions

(1) Il existe un recueil de comédies faites sur les affaires du jansénisme. On en remarque deux qui sont écrites avec assez d'agrément. L'une, qui a pour titre *la Femme docteur*, est attribuée au P. Bougeant; l'autre, qui s'appelle *la Banqueroute des Marchands de Miracles*, est l'ouvrage du P. Danton. Toutes les expressions de la théologie y sont employées fort indiscrètement.

les plus hardies. Les libertins chantaient. Le peuple répétait des couplets où l'Eucharistie était attaquée bien autrement que par les controverses de Luther et de Calvin (1), et se battait pour communier. C'était un mélange inouï d'incrédulité et de fanatisme, de fureur et de gaieté.

Irrésolution du roi et de la marquise.

La marquise de Pompadour se conduisait, pendant ce trouble, comme Catherine de Médicis s'était d'abord conduite pendant des troubles plus sérieux. Charmée de se voir implorer par les deux partis, elle les flattait alternativement. Le contrôleur général lui rappelait en vain les plans qu'elle avait promis d'appuyer, et qui, donnant au roi de grandes ressources de finances, affermiraient son autorité menacée. Laissons, lui disait-il, laissons le parlement poursuivre un clergé séditieux, contre lequel le public se déclare. Si ce corps tombe aux pieds du roi, le parlement n'est bientôt plus à craindre. Voici le moment de profiter de l'esprit de vengeance qui anime toutes les cours sou-

(1) On connaît et nous ne croyons pas devoir transcrire ici une chanson, sur l'air d'un Noël, qui commence ainsi :

Laissez paître vos bêtes,
Croyez-moi, monsieur de Beaumont.

veraines, pour assujettir le clergé aux impositions qu'il refuse, et pour abolir enfin des monastères où se fomentent toutes les cabales, et dont les biens soulageront les finances. Veut-on ôter aux parlemens un pouvoir dangereux? il faut que le roi se hâte de faire avant eux tout ce qui leur attire aujourd'hui faveur et respect dans la nation; que le conseil maintienne la liberté des sacremens, et rassure enfin tout le public contre la tyrannie des billets de confession. Le parlement ne sortira plus de ses fonctions judiciaires que pour enregistrer avec joie les édits qui abaisseront le clergé. Les prélats courtisans se détacheront de l'archevêque de Paris, parleront un langage plus évangélique, et la religion, moins crainte, se rendra plus respectée.

Rivalité de d'Argenson et de Machault.

Le comte d'Argenson, qui avait succédé à toute la haine de son père contre les parlemens, détruisait auprès de la marquise, et surtout auprès du roi, l'effet des conseils du ministre son rival. On ne répare point, disait-il, les brèches faites à l'autorité du roi. Si le parlement est encouragé dans des actes multipliés de désobéissance, quels moyens se réserve-t-on de contenir son ambition toujours croissante? En cherchant son appui,

on se met sous sa tutelle. Le clergé se rend ridicule, le parlement se rend [illegible]. Lequel de ces deux corps convient-il d'abaisser? Il suffit d'opposer à l'un de ces hautsons, il faut opposer à l'autre toute l'énergie de l'autorité qu'il méconnaît.

Les avis du contrôleur général [illegible] plus à la marquise, ceux du comte d'Argenson plaisaient plus au roi. Les deux ministres se faisaient la guerre, suivant l'expression du temps, *à coups de parlement et de clergé*. De cette lutte il résultait une anarchie presque aussi confuse que celle de la république de Pologne.

Le parlement saisit les revenus de l'archevêque de Paris. 1752.

La cour paraissait décidée à saisir le premier prétexte pour sévir contre le parlement de Paris, lorsque ce corps, fatigué de lancer d'inutiles arrêts contre des curés, résolut d'attaquer enfin leur opiniâtre instigateur, l'archevêque de Paris, et prononça la saisie de son revenu. Une religieuse du couvent de Sainte-Agathe, nommée sœur Perpétue, avait voulu jouer un rôle. Janséniste, ainsi que sa communauté, elle feignit une maladie grave et appela le curé de Saint-Médard; celui-ci lui refusa le viatique. L'archevêque approuva la conduite du curé. Le parlement les condamna l'un et l'autre. Le comte d'Ar-

genson fit enlever la religieuse. Le peuple cria au sacrilége. Le parlement s'assembla, les pairs furent convoqués. Le roi défendit à ceux-ci de se rendre au parlement. Ils se soumirent; mais quelques-uns, tels que le prince de Conti, murmuraient hautement. Les enquêtes étourdirent la grand'chambre de leurs clameurs. Toutes les lois de la monarchie française leur paraissaient violées. Séparer les pairs du parlement était un attentat inouï. C'était, disait-on, une fille sainte, c'était une mourante que l'autorité venait de faire enlever. Les orateurs ne trouvaient point d'expressions assez fortes pour dénoncer cet abus du pouvoir. A l'abbé Pucelle, qui avait exercé tant d'ascendant sur cette compagnie, avait succédé l'abbé de Chauvelin, homme adroit, éloquent, philosophe dans la société, janséniste au parlement, et qui ne trouvait aucune dignité de l'État égale à l'importance d'un chef d'opposition. Il alla jusqu'à proposer de discuter les lettres de cachet. Le parlement avait presque toujours évité ce sujet périlleux. Les vieux conseillers sortirent épouvantés, les jeunes s'exaltèrent. Les écrits des nouveaux publicistes leur fournissaient des développemens qui prêtaient à cette discussion assez

d'analogie avec les séances du parlement d'Angleterre. On rédigea des remontrances qui étaient la plus ferme protestation contre les ordres arbitraires. Le roi, instruit de tous les détails de cette discussion, refusa d'écouter des remontrances qui lui paraissaient séditieuses. Le parlement arrêta que toutes les chambres resteraient assemblées jusqu'à ce que la vérité fût parvenue au pied du trône. On lui envoya des lettres de jussion ; il déclara qu'il ne pouvait obéir sans manquer à son devoir et à ses serments. Le roi crut qu'une plus longue patience avilirait son autorité. La marquise de Pompadour excitait sa colère. Elle venait d'apprendre qu'elle avait été désignée au parlement dans les termes les plus injurieux. Machault osait défendre le corps auquel il avait prêté quelque appui. Le comte d'Argenson fut chargé de punir cette révolte de la magistrature.

Exil des chambres des enquêtes et des requêtes. 1753. Mai.

Des lettres de cachet furent expédiées contre tous les conseillers des enquêtes et des requêtes, et les envoyèrent dans différens lieux d'exil. Quatre magistrats furent conduits dans des prisons d'État, l'abbé de Chauvelin au mont Saint-Michel, Bèze-de-Lis à Pierrecize, le président de Bélingy au château de Ham, et le président de Mériaux îles Sainte-

Marguerite. La grand'chambre était conservée : elle devait, à elle seule, remplir toutes les fonctions du parlement.

Les exilés obéirent; fermement résolus de n'opposer à la cour qu'une résistance d'inertie, ils continrent les mécontens, et ne voulurent point que leur disgrâce fût accompagnée de quelques signes d'une émeute. Toutes les corporations de l'ordre judiciaire s'unirent par des sermens. Ceux qui avaient été timides craignirent de paraître avoir trahi leur corps. La grand'chambre refusa d'enregistrer l'édit qui lui donnait une nouvelle existence. On la transféra à Pontoise, et là, les vieillards dont elle était composée imitèrent tout ce qu'ils avaient condamné dans leurs jeunes collègues. Ils ne rendirent point la justice aux particuliers, et ne cessèrent de procéder contre l'archevêque et les curés de Paris. Il fallut enfin dissoudre cette chambre. On la remplaça par un nouveau tribunal composé de conseillers d'État et de maîtres des requêtes. En donnant à cette commission des fonctions judiciaires, on n'osa lui donner l'attribution importante d'enregistrer les édits. Voltaire, à cette occasion, remarque la puissance des anciens usages; peut-être est-il plus juste de remarquer la

Établissement d'une chambre royale. Novembre. 1753.

puissance des nouveaux principes qui se répandaient, et la crainte où était la cour d'effaroucher l'opinion publique par l'usage d'un pouvoir sans limites. On s'adressa au Châtelet pour enregistrer l'édit qui créait une *chambre royale*. Cette juridiction inférieure refusa les dépouilles d'une cour souveraine, et n'enregistra point. La chambre royale, qui n'avait osé siéger au palais, vit ses audiences désertes dans la salle des Augustins. Elle était exposée aux insultes du peuple et au dédain des avocats qui s'obstinaient à ne point la reconnaître. Toute l'affection publique se portait vers le Châtelet; ce tribunal s'en prévalut au point d'annuler des arrêts de la chambre royale. Jusqu'à la justice criminelle, tout restait suspendu. Le Châtelet prétendait qu'un malfaiteur ne pouvait subir la peine de ses crimes sans un arrêt du parlement (1). De leur côté,

(1) Un voleur, qui avait été condamné à être pendu par le Châtelet, en appela à la chambre royale, qui confirma la sentence. Le Châtelet prétendit que l'appel aurait dû être porté au parlement de Paris, et refusa de pendre le voleur qui avait décliné cette juridiction. Le rapporteur de cette cause et trois autres conseillers furent arrêtés. On les relâcha peu de temps après que le voleur eut été pendu.

les jésuites et le clergé ne mettaient aucune modération dans la victoire qu'ils devaient à l'intervention de l'autorité. Les inepties d'un dévot hypocrite et tyrannique occasionaient de si fréquens scandales, que la cour elle-même ne pouvait plus les tolérer. Le roi et sa favorite craignirent enfin qu'un curé ne vînt leur demander un billet de confession. Le contrôleur général, qui reprenait courage, ne trouvait point de fonds pour rembourser les charges parlementaires. Les clameurs du peuple redoublaient. Il fallut céder, proposer un pardon aux magistrats exilés, et leur ménager en effet un triomphe éclatant. La naissance d'un second fils du dauphin (1), le duc de Berry, depuis Louis XVI, fournit un prétexte pour le rapprochement des partis. On observera sans doute ici combien de chocs avait reçus l'autorité royale, lorsque naquit l'infortuné monarque, entre les mains de qui elle devait périr. Elle transigeait alors (2), et la destinée de Louis XVI était d'éprouver tout le danger des transac-

Naissance de Louis XVI; rappel du parlement. 23 août. 1754.

(1) Le duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin, existait encore. Ce prince mourut en 1761.

(2) Le duc de Berry fut désigné dans tous les discours qui eurent lieu à l'occasion de la rentrée du parlement de Paris, comme le gage de la paix.

tions. Le contrôleur général fut chargé de négocier les conditions du retour du parlement avec le premier président Maupeou qui, pendant toute cette crise, avait joué, avec assez de dextérité, le rôle ambigu d'un homme attaché à la cour et à l'honneur de son corps.

Médiation du cardinal de La Rochefoucauld.

Mais en même temps la cour voulut s'assurer des dispositions du clergé. On aurait été tout compromettre que de s'associer à l'inflexible archevêque de Paris. Un prélat vertueux, pacifique et plein d'onction, le cardinal de La Rochefoucauld, promit d'engager les évêques à ne plus insister sur les billets de confession ; mais il exigea en leur nom qu'on les délivrât de tout sujet d'inquiétude en renonçant aux projets du contrôleur général, et en le faisant passer à un autre ministère. La cour y consentit. Ainsi, perfide par faiblesse, elle trahissait Machault au moment où celui-ci, fier de ramener le parlement, se croyait puissamment soutenu pour exécuter ses grands projets. La paix se fit, ou plutôt parut se faire. Le parlement, qui rentra dans Paris, se hâta d'enregistrer un édit qui prescrivait un silence absolu sur les matières de religion. Les jansénistes, les philosophes, le peuple, tout célébrait son retour. La cour

Machault passe au ministère de la marine.

1754. Juillet.

elle-même, loin de se montrer humiliée du pas rétrograde qu'elle venait de faire, affectait de l'allégresse. Les jésuites et l'archevêque de Paris étaient consternés. Ce n'était pas assez pour eux de voir leur ardent ennemi, le contrôleur général, passer à un ministère où il ne pouvait plus leur nuire, celui de la marine; ils craignaient, dans un temps de crise, la faiblesse des prélats courtisans et la politique indifférence du pape Benoît XIV (1).

Sagesse du pape Benoît XIV pendant ces troubles.

Ce fut peut-être au caractère modéré et à l'esprit judicieux de ce pontife, que la France dut d'avoir évité à cette époque une guerre religieuse. Il s'abstint d'échauffer les esprits,

(1) Benoît XIV naquit à Bologne en 1675; il était de l'illustre famille des Lambertini. Son caractère calme et ferme, son esprit fin, l'avaient déjà distingué entre tous les cardinaux, lorsqu'il fut nommé pape le 17 août 1740. Aucun souverain n'avait une conversation plus vive ni plus enjouée. Avant son élévation, sa gaieté avait été poussée quelquefois jusqu'à la bouffonnerie. Il la modéra et la rendit plus digne du chef de l'Eglise. Quoiqu'il s'occupât avec beaucoup d'activité et d'intelligence de l'administration, il consacrait beaucoup de temps à écrire. On a de lui six volumes *in-folio* sur des matières ecclésiastiques. Benoît XIV est bien plus connu par une foule de reparties ingénieuses. Ce spirituel et aimable pontife mourut le 3 mai 1758, à quatre-vingt-trois ans, et eut pour successeur Clément XIII.

et se prêta à tous les moyens qui pouvaient les calmer. Quelles que fussent ses sollicitudes pour la religion, il condamnait les mesures violentes que l'esprit du siècle repoussait. Loin de vouloir que Rome se montrât de plus en plus formidable aux hérétiques, il cherchait à leur inspirer de l'estime et à guérir leurs plus sombres préventions. Il s'applaudissait de voir tomber dans plusieurs pays le fanatisme qui avait animé les ennemis du Saint-Siége, et se gardait bien de réveiller leur haine et leurs alarmes. Les Anglais qui visitaient Rome recevaient de lui l'accueil le plus flatteur, et déclaraient n'avoir rien vu de plus aimable que le pape. Le roi de Prusse l'honorait et était charmé d'entretenir avec lui une correspondance à l'occasion des catholiques de la Silésie. Benoît XIV avait fait bénir sa médiation aux Suisses. Les protestans du midi de la France avaient souvent trouvé en lui un intercesseur lorsqu'on voulait recommencer des persécutions contre eux. D'après ses instructions, des évêques molinistes, tels que celui de Montpellier, les avaient protégés. Le tolérant Lambertini eût fléchi les plus durs jansénistes s'il eût fait un voyage à Paris. Ce qui se passait en France l'étonnait et lui paraissait le

comble du délire. Il ne concevait point la faiblesse d'un roi qui ne savait point être maître chez lui. Il admirait la solidité d'un gouvernement qui résistait à de pareilles secousses. *La bonne machine*, disait-il, *qui va toute seule !*

L'archevêque de Paris recommence les refus de sacremens.

Les jésuites s'étaient tellement animés dans le combat, qu'ils ne pouvaient plus se conformer aux vœux de ce pontife pacifique. Quel que fût l'événement de cette lutte, ils croyaient n'en avoir rien à craindre pour eux-mêmes. Ils ne paraissaient pas en première ligne. Des évêques et des curés tenaient l'honneur de porter les premiers coups et de se dévouer à tous les périls. Peu de jours après la déclaration du 2 septembre 1754, les refus de sacremens recommencèrent dans Paris. Le parlement informa, décréta; les officiers de justice faisaient partout la guerre aux officiers subalternes du clergé. La cour s'irrita de la conduite de l'archevêque, qui rompait le silence prescrit sur les matières de religion, et lui ordonna enfin d'administrer les sacremens. L'ardent prélat saisit une occasion de se faire persécuter. Il déclara que son devoir était d'obéir à Dieu avant d'obéir aux hommes. Chacun alors trouvait un devoir qui ne lui permettait pas l'obéis-

Il est exilé ainsi que deux autres prélats. 1754. Décembre.

sance au roi. L'archevêque de Paris fut à son tour; mais de Conflans, de Choiseaux, de Lagny, où on l'envoya successivement, il était à portée d'exciter de nouveaux troubles. Son rôle lui paraissait plus glorieux depuis qu'il se présentait comme un martyr de la foi. Il ne cessait de fulminer des excommunications tandis qu'on arrêtait ses prêtres, et que le parlement condamnait à un bannissement perpétuel le séduisant curé de Saint-Étienne-du-Mont. Deux autres prélats molinistes partagèrent ses fureurs et sa disgrâce; l'un était l'archevêque d'Aix, et l'autre l'évêque de Troyes. Le premier se tut dans son exil; le second fit tant de bruit, qu'on fut forcé de l'enfermer chez des moines en Alsace. Enfin, un parti plus sage prévalut dans le clergé. L'évêque de Mirepoix mourut, la feuille des bénéfices fut confiée au cardinal de La Rochefoucauld, dont le bon sens et la piété paisible condamnaient les emportemens de ses confrères. Un esprit de paix se répandit parmi les ecclésiastiques, lorsque l'épiscopat et les abbayes ne furent plus le prix d'un zèle turbulent (1). Bientôt l'archevêque de Paris

(1) Les évêques qui montraient de la modération étaient appelés *feuillans*, parce qu'ils suivaient, disait-on, la feuille des bénéfices.

se trouvait à peu près abandonné. Mais un nouveau sujet de discorde qui s'éleva entre la cour et le parlement, fit changer encore une fois la scène. Avant de continuer l'histoire de ces troubles, je dois rassembler différens traits sur la situation intérieure et extérieure du royaume.

Si le gouvernement était faible et peu vigilant, la nation était active; elle profitait d'une paix malheureusement trop mal affermie, se livrait à un vaste commerce, en recueillait les fruits, étouffait les élémens d'une guerre civile; dans le silence ou l'anarchie des autorités, elle se modérait d'elle-même. Nous avons vu, dans le Livre précédent, combien les découvertes des savans lui étaient utiles et contribuaient à sa gloire. Les hommes de lettres lui faisaient encore de plus grandes promesses. L'influence de l'esprit philosophique faisait peu craindre de dangers, parce qu'il agissait lentement sur les institutions politiques, et subissait alors l'épreuve du temps et de l'expérience. Enfin, ce qui contribua le plus à rendre la France heureuse et florissante depuis l'année 1748 jusqu'à l'année 1756, c'est que toutes les autres nations de l'Europe l'étaient en même temps. Les richesses de l'une s'accroissaient

Situation intérieure de la France.

des richesses et de l'industrie des autres. L'Angleterre troubla, par une ambition insatiable et par des crimes politiques, un état de paix qui faisait sa prospérité particulière. Mais arrêtons-nous pour voir quelle était en France, à cette époque, la direction du goût des arts et du commerce (1).

Embellissemens de Paris.

Paris s'embellissait. Pendant le ministère long-temps heureux de l'économe Fleury, la magnificence des particuliers avait un peu excité celle du gouvernement. Ce fut alors que le faubourg Saint-Honoré et le faubourg Saint-Germain se couvrirent de ces beaux hôtels dont les villes d'Italie offraient seules le modèle en Europe. Alors aussi on commença à faire une promenade riante et saine des boulevarts, en les plantant d'arbres dans leur longue étendue. Bientôt ils s'animèrent par une multitude de jeux, de spectacles, de lieux de plaisir, et présentèrent l'image d'une fête perpétuelle. On commença à border la Seine de quais magnifiques.

(1) Parmi les ouvrages que j'ai consultés pour faire ce tableau, je dois citer avec une reconnaissance particulière celui de M. Gudin, qui a pour titre : *Essai sur les Progrès des Arts et de l'Esprit humain sous le règne de Louis XV.* L'instruction la plus variée y est ornée d'un style élégant et rapide.

Bouchardon éleva, en 1739, la fontaine de Grenelle, l'un des plus agréables monumens de ce genre. Quoique le gouvernement fût porté à négliger des édifices commencés sous Louis XIV, la magnifique église de Saint-Sulpice, ainsi que celle de Saint-Roch, furent achevées. Languet, curé de la première de ces paroisses, intéressa la piété des fidèles et l'ostentation des grands à une construction qui s'annonçait de la manière la plus imposante.

Le luxe régnait surtout dans les maisons de campagne. Les seigneurs imitaient à grands frais l'élégante somptuosité des châteaux bâtis pour le roi et pour les princes. Nulle manière de se ruiner ne paraissait plus noble. Les financiers cédaient à cette vanité, et quelques-uns mouraient délaissés dans ces *demeures royales* qui avaient épuisé leurs trésors.

Après la mort du cardinal de Fleury, et surtout après la paix d'Aix-la-Chapelle, le gouvernement montra un désir plus vif de rivaliser avec la grandeur de Louis XIV. Voltaire y contribua beaucoup par le tableau qu'il fit de ce règne; le comte d'Argenson, surtout, cherchait à inspirer au roi le goût des monumens utiles, et les concevait d'une

Fondation de l'École militaire. 1751.

manière judicieuse. Il le prouva par l'établissement d'une école militaire où étaient reçus cinq cents gentilshommes français dont les pères, dépourvus de bien, étaient morts au service, ou s'y étaient distingués. L'on approuva un monument dont l'exécution fut simple et noble comme son objet. Le même ministre ne cessa de protéger l'établissement des Invalides. Ce fut pour eux qu'il fit planter, vis-à-vis leur hôtel, l'agréable promenade à laquelle il donna le nom de *Champs-Elysées*, comme pour inviter ces guerriers mutilés à goûter le repos que les fables anciennes ont imaginé pour les ombres illustres. L'édit par lequel il fit instituer une noblesse militaire, acquise de droit à ceux qui parviendraient au grade d'officiers-généraux, fut vivement applaudi de la nation, et plusieurs *philosophes* y virent une application heureuse de leurs maximes.

Ponts, canaux et grandes routes.

Les ponts et les canaux existans étaient assez bien entretenus. Mais le gouvernement accueillait avec froideur de nouveaux projets qui lui étaient présentés. Il s'occupait des grandes routes avec activité, et surpassait à cet égard la magnificence de Louis XIV. Un administrateur éclairé, pas-

s'exerce pour tout ce qui est utile, Trudaine, intendant des finances, dirigeait ces travaux; mais il ne put détourner le gouvernement de sacrifier à une vaine ostentation en rendant ces routes trop spacieuses aux dépens de l'agriculture.

Embellissemens des villes de province.

Les villes de provinces s'embellissaient aussi bien que la capitale. Des places environnées d'édifices réguliers, et au milieu desquelles s'élevaient la statue équestre ou pédestre de Louis XIV *après sa mort*, ou celle de son successeur, ornaient les villes de Nantes, de Rennes, de Bordeaux, de Montpellier, de Lyon, de Valenciennes, de Reims, de Dijon et de Nancy. Stanislas déployait en Lorraine une magnificence aisée et judicieuse qui paraissait tenir du prodige, vu ses modiques revenus. Les commerçans de Lyon et ceux de Bordeaux faisaient, pour l'embellissement de ces villes, autant qu'un souverain aurait pu faire. Les premiers s'étaient honorés en faisant construire le plus bel hôpital de France suivant le plan du célèbre architecte Soufflot, et plus encore en le faisant administrer avec les soins les mieux entendus. Partout où florissait le commerce, il s'élevait de nouveaux théâtres, des bourses, des halles au blé, supérieurs aux éta-

blissemens de ce genre faits sous Louis XIV.

Eglise de Sainte-Geneviève.

Malgré les représentations du marquis de Marigny, on ne s'occupait jamais de suite de réparer et de continuer le Louvre; mais il fut plus heureux en proposant un monument fait pour illustrer un règne; c'était l'église de Sainte-Geneviève. On ne se livra point à la vaine espérance d'égaler Saint-Pierre de Rome. Soufflot sut approcher du plus sublime modèle de l'architecture, en triomphant d'une foule d'obstacles dont le plus sérieux était la détresse du trésor royal.

Mausolée du maréchal de Saxe.

Un sentiment de reconnaissance inspira la pensée d'ériger un mausolée au maréchal de Saxe, qui mourut le 30 novembre 1750, à l'âge de cinquante-quatre ans, dans sa terre de Chambord. Ce héros, dont la santé était depuis long-temps affaiblie par ses excès encore plus que par ses fatigues, avait lutté contre la mort tant qu'il fut nécessaire à sa patrie adoptive. La paix le fit renoncer au régime qu'il avait consenti à suivre, et il expira lentement en montrant la plus grande indifférence pour les jouissances de la gloire. Le deuil fut général; il aurait été plus profond encore s'il y avait eu des craintes d'une guerre prochaine. Le maréchal de Saxe avait voulu que ses restes fussent consumés

dans de la chaux vive, afin, disait-il, qu'il ne restât de lui de souvenir que dans le cœur de ses amis. On se garda de respecter un pareil vœu. Ses restes furent déposés avec pompe dans l'église luthérienne de Strasbourg ; mais on oublia, pendant plusieurs années, le mausolée projeté. On y revint lorsque la France eut subi les premières ignominies d'une guerre malheureuse : Pigalle l'exécuta d'une manière qui fut plus admirée dans le temps qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Décadence de la peinture.

Le mauvais goût dominait encore dans la peinture. Le pinceau s'était efféminé. Aux bergères factices et ridiculement ornées de Vateau, avaient succédé les nymphes lascives de Boucher et de sa nombreuse école. La marquise de Pompadour était éprise de ce genre. On reconnaissait partout l'inspiration de la maîtresse du roi. Les exemples du Poussin et de Le Sueur étaient abandonnés. Les Coypel et les Vanloo avaient corrompu l'art par des systèmes froids et recherchés. Le Moine, qui n'était point exempt de leurs défauts, mais qui les rachetait par plus de feu et d'invention, n'avait su sauver l'honneur de l'école française. Une sombre mélancolie l'avait atteint au milieu de ses succès, et il se

tua dans un accès de désespoir insensé. Boucher, pendant cet âge dégénéré de la peinture, faisait briller les premiers essais d'un talent plein de verve, de naturel et de fécondité, et de jeunes peintres concevaient le projet d'une heureuse réforme.

Invention du luxe.

On inventa de nouveaux procédés dans plusieurs arts qui tiennent à la peinture. Les tapis, les carrosses, les vases, les portes, les lambris, offrirent une multitude de tableaux; mais le plus souvent on y voyait reproduites les fades inventions des paysagistes maniérés: des groupes d'amours étaient représentés pêle-mêle avec des monstres fabuleux et des êtres bizarres créés par l'imagination de Boucher et de ses imitateurs. Partout les ornemens se pressaient et s'entre-choquaient. L'or était employé avec profusion, il étincelait sur les vêtemens. Jamais ceux des femmes n'avaient été ni d'une plus lourde magnificence, ni d'un plus absurde caprice. La mode redoublait de mobilité, parce qu'elle s'éloignait toujours plus du point où le goût aime à s'arrêter. Chaque année voyait éclore une multitude de petites inventions qui enseignaient à la mollesse de nouveaux raffinemens. On imitait avec plus de variété que de goût les meubles qui servent à la

contrebalance des Orientaux. On étudiait avec un soin trop recherché tout ce qui peut épargner au corps une attitude gênante. Je m'étendrais moins sur des observations de ce genre, si je n'avais bientôt à raconter le commencement d'une guerre où les Français prouvèrent que les goûts de la mollesse avaient pénétré jusque dans leurs camps. Le reproche que l'on fait à la philosophie d'avoir dégradé nos guerriers, me paraît vide de sens. Le vrai fléau de la discipline militaire, c'est le luxe, quand il n'est point dirigé par un souverain judicieux et magnanime.

Manufactures; commerce.

Mais ce luxe entretenait un grand mouvement dans la nation; et comme les étrangers en admiraient encore les productions, il donnait de l'activité au commerce. Les modes françaises parcouraient l'Europe. Toutes les branches de l'industrie, créées sous Colbert, se perfectionnaient; il est vrai que la révocation de l'édit de Nantes nous avait créé des rivaux dans plusieurs points importans. Mais on n'en trouvait point pour les soieries et la fabrication des draps fins. Vaucanson, après avoir établi sa renommée par ses automates et par des machines extrêmement ingénieuses, mais futiles, appliquait

aux manufactures, et surtout à celle des Gobelins, les ressources de son esprit inventeur. L'or et l'argent étaient ciselés avec une perfection qui ne multiplia que trop les vaines richesses et les caprices dispendieux de la bijouterie.

J'ai parlé ailleurs des progrès de l'horlogerie, dus à deux célèbres rivaux, Julien Le Roi et Berthoux. La marquise de Pompadour avait inspiré à Louis XV le plus vif intérêt pour l'établissement de la manufacture de porcelaine à Sèves. L'un des plaisirs, ou plutôt l'une des occupations les plus sérieuses de ce monarque, était de visiter avec elle cette manufacture. Il aimait à en produire les plus beaux ouvrages aux yeux des courtisans, et à les leur faire acheter, et payait quelquefois par de grandes récompenses le zèle qu'ils montraient pour le satisfaire sur un point aussi facile.

Le luxe de la table, les soins de quelques propriétaires opulents, et particulièrement ceux des moines et des riches bénéficiers, ne cessaient de perfectionner les vins de France, et accroissaient beaucoup cette source abondante de la richesse nationale. Les vins de Bordeaux devaient aux Anglais eux-mêmes une renommée qui éleva cette

ville commerçante à un haut degré de splendeur.

Agriculture

Depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, l'agriculture commença en France à lutter un peu contre l'oppression d'un mauvais régime fiscal; mais les faibles améliorations qu'elle reçut à cette époque n'étaient en rien comparables à celles de l'Angleterre, qui déjà était parvenue au point de pouvoir encourager par une prime l'exportation de ses grains. La Flandre et l'Alsace, ces deux belles conquêtes de Louis XIV, étaient seules en possession de ces procédés actifs et industrieux qui multiplient les productions de la terre sans l'épuiser. Les améliorations étaient peu praticables dans les provinces qui avaient le malheur d'être comprises dans le bail des *cinq grosses fermes*; là, l'agriculture était découragée par mille genres de vexations et par des préjugés qu'entretient la misère. Il régnait plus d'activité dans les pays d'États. Ceux de Languedoc avaient une administration habile; ceux de Bourgogne, soumis de plus près à l'influence de la cour, étaient moins libres dans le bien qu'ils pouvaient opérer. La féodalité gâtait en Bretagne les fruits de l'espèce de liberté que cette pro-

vince devait à ses priviléges et au caractère opiniâtre de ses habitans.

Malgré de telles entraves, grâce à la paix, l'abondance régnait dans tous les marchés. Le gouvernement en profita pour rendre, au mois de septembre 1754, un arrêt du conseil qui autorisait la libre circulation des grains de province à province, et accordait aux provinces de Languedoc et de Guyenne la permission indéfinie d'en trafiquer avec l'étranger. La guerre, qui ne tarda pas à se déclarer, ôta presque tout effet à cette grande expérience sollicitée par la plupart des philosophes, et surtout par ceux qu'on appelait *économistes*. Dix ans après, l'agriculture reçut enfin un mouvement plus heureux et plus déterminé. La France était puissamment aidée dans tous ses moyens de prospérité par ses colonies. Nous allons voir bientôt ce qu'osait entreprendre et ce que promettait la compagnie des Indes orientales. Les îles de France et de Bourbon, créées en quelque sorte par le génie et l'activité du malheureux La Bourdonnaie, accroissaient leur culture malgré la disgrâce de leur fondateur. Les colonies de l'Amérique réalisaient de grandes espérances.

Colonies.

La Louisiane seule ne faisait que de faibles progrès, malgré la fertilité de son sol. Le triste sort de l'expédition insensée et coupable qu'avait ordonnée Law, avait jeté à la Nouvelle-Orléans un découragement sans remède. Le Canada, quoiqu'il coûtât encore quelques sommes à l'État, se formait des moyens de subsister par lui-même, et fournissait des branches précieuses au commerce de la France. Ni les peuples anciens, ni les modernes, n'avaient vu s'élever une colonie aussi promptement florissante que celle de Saint-Domingue. Le sucre, le café, le coton, l'indigo et le cacao qu'on y cultivait, produisaient un revenu beaucoup plus sûr et plus susceptible d'accroissement que les mines du Mexique et du Pérou. Les villes du Cap-Français, du Port-au-Prince, de Léogane et de Saint-Marc, rivalisaient avec l'éclat des villes européennes. Les fortunes rapides qui s'y faisaient venaient alimenter le luxe de la métropole. Les retours de Saint-Domingue étaient plus que quadruplés depuis l'année 1720. Il en était de même de la Martinique. La Guadeloupe, Sainte-Lucie et Tabago faisaient des progrès moins rapides, mais c'étaient pourtant d'utiles possessions. Rien n'avait plus favorisé les moyens de culture

Prospérité de celle de Saint-Domingue.

de ces diverses colonies, que les établissemens français sur les côtes d'Afrique; celui du Sénégal était florissant. Les négocians de Nantes, de Rennes, de Bordeaux et de Saint-Malo portaient en Amérique des capitaux qui, au bout de quelques années, avaient souvent décuplé. Nos ports sur la Méditerranée s'enrichissaient par le commerce du Levant; la jalousie des Anglais veillait en vain à nous enlever ces fruits précieux de notre vieille alliance avec la Porte.

Les Anglais veulent la guerre.

L'Angleterre qui, dans le calme des nations européennes, perfectionnait plus qu'aucune d'elles son agriculture, son industrie et tous ses moyens de puissance, était poussée à la guerre par un excès d'orgueil et de cupidité. On eût dit qu'elle avait fait grâce à la France en lui imposant une paix où elle n'avait laissé subsister aucune trace des journées de Fontenoy et de Lawfelt. Les milliers de bâtimens français qui sillonnaient les mers avec de riches cargaisons lui semblaient une proie offerte à ses vaisseaux de ligne, à ses frégates. Quand seraient-ils amenés dans ses ports? Cependant le duc de Newcastle, qui avait dirigé la dernière guerre avec gloire, et qui jouissait de l'autorité d'un ministre principal, sentait le prix d'une paix qui lui

paraît de diminuer progressivement la dette immense de l'État. Son grand pouvoir lui avait fait des ennemis qui s'attachaient à déconcerter ses plans. Le plus puissant et le plus adroit de tous était le duc de Cumberland. Ce prince travaillait à se rendre nécessaire. L'âge avancé de son père lui faisait craindre la fin de son crédit. L'héritier du trône était le fils du prince de Galles, mort en 1751. Le duc de Cumberland voulait que son neveu fût forcé de recourir à lui, en montant sur le trône au milieu des embarras de la guerre. Sa patrie le célébrait comme un libérateur depuis sa victoire sur le prince Édouard; mais au dehors sa gloire était encore problématique. Pour l'établir mieux, il prenait des mesures qui allaient causer une longue effusion de sang dans les quatre parties du globe. Son ambition fut punie, comme nous le verrons bientôt; et celui qui avait été sur le point de vaincre le maréchal de Saxe, posa les armes devant le maréchal de Richelieu. Deux illustres rivaux, Pitt et Fox, balançaient alors les suffrages du parlement britannique. Le dernier, particulièrement attaché au duc de Cumberland, appelait la guerre. Pitt, animé d'une haine profonde contre les Français, ne la désirait

pas moins; mais comme il craignait de paraître ingrat envers le duc de Newcastle, il n'éclatait pas encore; seulement ses discours éloquens tendaient à exalter l'orgueil de la nation anglaise, à lui donner un patriotisme farouche, à colorer son avarice de l'exaltation d'un peuple libre; enfin, à forcer les deux hémisphères de reconnaître le code arrogant, exclusif d'une île commerçante. Ce fut un grand malheur pour l'Europe, que l'Angleterre reçût une telle impulsion du plus grand homme d'État qu'il y eût à cette époque (si le roi de Prusse en est excepté). Les peuples s'avançaient trop dans la civilisation pour ne pas tendre à s'unir. La guerre offrait très-rarement des dépouilles et des conquêtes qui fissent une compensation avec ses dépenses. Dans aucun temps la paix n'avait procuré plus d'avantages. Enfin, l'esprit philosophique tendait à éclairer les rois sur les prestiges d'une fausse gloire. Les vœux de la sagesse n'étaient plus chimériques, parce qu'ils se trouvaient heureusement combinés avec la mollesse qui s'introduisait dans les mœurs, avec le goût des plaisirs frivoles et des jouissances variées, avec les suggestions de l'intérêt particulier qui raisonnait avec justesse, et les

institutions de la bienveillance sociale. L'Angleterre voulut ramener des jours de destruction et de rapine. Le génie de William Pitt lui assura le salaire de beaucoup d'injustices et de perfidies.

Affaires des Indes; succès de Dupleix.

Dans la crainte d'offenser l'Angleterre, le gouvernement français avait laissé échapper la plus belle occasion d'établir sa domination dans les Indes orientales. Dupleix, persécuteur et calomniateur de La Bourdonnaie, après avoir compromis par ses intrigues le salut de la petite armée qui avait pris Madras et fait trembler les Anglais sur toute la côte de Coromandel, avait été réduit à se défendre dans Pondichéri avec les faibles débris de cette armée. Mais dans ce siége, qu'il parvint à faire lever aux Anglais, il avait développé de telles ressources, que les rivaux de la France n'osaient plus le troubler, et que les gouverneurs indiens recherchaient son alliance. L'anarchie désolait ces belles contrées depuis que Thamas-Koulikan avait ébranlé et encore plus humilié le trône du Mogol. Un tyran imbécile vendait ses royaumes à des généraux qui disposaient à leur tour de ce qu'ils avaient acheté. De là, une monstrueuse hiérarchie de soubabs qui possédaient des royaumes, de nababs qui

1748. 17 octobre.

possédaient des provinces, de rajahs qui possédaient des districts : ardens à s'entre-détruire, ils avaient besoin d'appuyer leurs crimes par le courage et l'avidité des soldats européens. Dans le voisinage de Pondichéri était la nababie d'Arcate : un féroce aventurier, né dans l'Arabie, voulait l'usurper, et d'assassinats en assassinats, il était près d'obtenir ce gouvernement. Quelques revers qu'il essuya le portèrent à recourir à Dupleix, directeur de la compagnie française. Celui-ci, qui méditait de grands projets, s'était bien gardé de licencier son armée après la paix d'Aix-la-Chapelle. Il avait dans Bussy un officier très-distingué. Son artillerie était bien servie, et des milices indiennes qu'il soldait, achevaient de le rendre formidable à ses voisins. Il se joignit à l'Arabe Chandasaëb, entra victorieux dans la province d'Arcate, la soumit à un nouveau vice-roi qui ne mit point de bornes à sa reconnaissance. Le territoire de Pondichéri fut accru d'un grand nombre de villages. L'île de Shéringam, formée par deux branches du Cavéri, fut cédée aux Français. Ils eurent une grande part dans la dépouille des vaincus. Peu de temps après, Dupleix se vit implorer par un Indien, nommé Mouza

Fersing, qui disputait la soubabie de Décan à son oncle Nazerfing, que protégeaient les Anglais. Mouza Fersing éclata lorsque Dupleix n'avait pu lui envoyer encore que de faibles secours. Il fut vaincu, chargé de fers. Le vainqueur épargna les jours de son neveu, et bientôt après expia sa clémence. Dupleix réussit par ses intrigues à corrompre les soldats de l'armée de Nazerfing. Ceux-ci 1750. Décembre. assassinèrent leur chef pendant qu'il livrait un combat aux Français, brisèrent les chaînes de Mouza Fersing et le proclamèrent soubab. Le butin qu'on acquit avec si peu de gloire fut immense. Dupleix enrichissait à la fois son armée et sa compagnie. Le bruit de son nom parvint à Delhi. Le Grand-Mogol espéra se servir des Français, d'un côté pour soumettre une multitude de gouverneurs indépendans, et de l'autre pour arracher aux Anglais les postes importans qu'ils possédaient dans la presqu'île et dans le Bengale. On permit à Dupleix d'acheter à la chancellerie du Grand-Mogol même, la nababie ou vice-royauté de Carnate. Il faisait déjà des spéculations hardies sur la faiblesse et la stupidité d'un souverain qui lui vendait pour deux cent cinquante mille livres un puissant moyen de le détrôner. Il

avait fait part à la cour de France d'un plan d'opérations militaires et d'intrigues qui devaient lui ouvrir, avant une année, le chemin de Delhi. Il demandait quelques renforts de vaisseaux et de soldats pour l'aider dans l'exécution de ses projets. La cour de Versailles, qui, charmée des premiers succès de Dupleix, l'avait créé marquis et décoré du cordon rouge, s'épouvanta de ses nouveaux projets, le laissa incertain, ne lui envoya aucun secours, et lui prescrivit même de renoncer au titre de vice-roi de Carnate.

Revers de Dupleix.

La cour de Londres se conduisait suivant d'autres maximes : elle envoya de puissans secours à l'adversaire de Dupleix, Saunders, qui dirigeait la compagnie anglaise. La fortune changea ; les Anglais ramenèrent en triomphe les rajahs qui s'étaient réfugiés dans leur camp. Dupleix marcha contre eux, ignorant ou affectant de mépriser les renforts qu'ils venaient de recevoir. Il fit imprudemment le siége de Maduré, dans le voisinage d'Arcate. Les Anglais, sous la conduite du lord Clive, dissimulèrent avec soin leurs forces et leurs ressources. Leur supériorité était telle, qu'ils parvinrent à enfermer les Français dans les circonvallations que ceux-

ci avaient tracées. Dupleix, après avoir perdu la plus grande partie de son armée pendant le siége malheureux, se soutint encore avec fermeté dans plusieurs postes qu'il avait conquis. Le bruit du revers qu'il avait éprouvé fut exagéré à la cour de Versailles; elle prit bientôt le parti d'abandonner un gouverneur qui promettait de donner à la France l'empire le plus fertile et le plus opulent de l'univers. On se hâta de satisfaire au vœu des Anglais. Le marquis Dupleix fut rappelé. Il arriva en France lorsque son glorieux et infortuné rival expirait au sortir de la Bastille. On avait laissé languir La Bourdonnaie trois ans et demi dans cette prison. Il avait été traité en coupable tant qu'on avait voulu complaire à Dupleix; il fut déclaré innocent lorsqu'on fut fatigué du gouverneur de Pondichéri. Mais une maladie cruelle, née de sa longue oppression, ne lui permit pas de rendre de nouveaux services dans l'Inde à sa patrie ingrate. Dupleix à son tour n'essuya que des mépris. Il succomba au chagrin et mourut oublié. Lorsqu'on vit les Anglais soumettre tout le Bengale, dominer sur les côtes de Malabar et de Coromandel, et régner dans l'Indostan par leurs intrigues, on regretta d'avoir sacrifié successivement

Son rappel. Juin. 1755.

deux hommes tels que La Bourdonnaie et Dupleix.

Tandis que la modération, ou plutôt la pusillanimité du cabinet de Versailles, laissait les Anglais sans rivaux et sans surveillans dans les Indes, ceux-ci, impatiens de commencer la guerre, accusaient la France de vouloir usurper leurs possessions d'Amérique. Les limites qui séparaient le Canada des colonies anglaises, avaient été mal déterminées par le traité d'Utrecht. La paix d'Aix-la-Chapelle avait été trop précipitée pour qu'on songeât à expliquer des clauses obscures que les Anglais laissaient subsister à dessein. Ils en profitèrent bientôt pour se former un prétexte d'agression. Ils bâtirent, sur un territoire appartenant aux Français, un fort auquel ils donnèrent le nom de *la Nécessité*. Les Français, qui n'avaient point couru aux armes en leur voyant franchir les monts Apalaches, limite jusque-là reconnue entre les deux nations, vinrent les observer dans le travail de ce fort. Un officier, nommé Jumonville, fut envoyé vers eux avec une escorte de trente hommes. Il s'avançait comme un négociateur. Les Anglais, rangés en cercle autour de lui, écoutèrent d'abord les représentations qu'il venait leur faire.

Agression des Anglais en Canada.

Avaient-ils prémédité un crime affreux (1)? Cédèrent-ils à un mouvement subit de haine et de férocité? On ne le sait; mais ils souillèrent le Nouveau-Monde d'un attentat inconnu chez les peuples civilisés, et qui transporta d'indignation les sauvages. Ils assassinent Jumonville, immolent huit soldats qui tombent à côté du corps sanglant de leur chef; ils font prisonniers tout le reste de l'escorte. Un seul Canadien s'échappe, et vient porter cette horrible nouvelle au commandant français. De nombreux sauvages accouraient avec leurs massues, et venaient demander que l'honneur de leurs vieilles forêts fût vengé d'une si atroce perfidie. On marcha; Villiers, frère de l'infortuné Jumonville, conduisit cette troupe indignée. Il assiégea les Anglais dans le fort de *la Nécessité*. Au bout de quelques jours, ceux-ci avaient épuisé tous leurs moyens de défense. Les sauvages faisaient les apprêts du long

Assassinat de Jumonville. 1754. Mai.

(1) Il en coûte beaucoup de dire que le détachement anglais qui commit cet attentat était commandé par Washington. Cet officier, qui devait développer les plus pures vertus du guerrier, du citoyen et du sage, n'avait alors que vingt-deux ans. Il ne put contenir les hommes féroces et indisciplinés qui marchaient sous ses ordres.

supplice où devaient expirer les Anglais. Le généreux Villiers eut horreur de livrer à des cannibales les meurtriers de son frère, et ne pouvant les faire prisonniers sans péril pour leurs jours, il leur permit de se retirer avec un canon.

Le gouvernement français n'osa céder à toute son indignation. Il se plaignit faiblement. Bientôt les Anglais osèrent se plaindre eux-mêmes d'avoir été attaqués dans le fort de *la Nécessité*. Les négociations qu'ils entamèrent n'étaient qu'un voile dont ils couvraient des armemens et des expéditions. Le général Braddock partit pour aller envahir la plus grande partie des établissemens français en Amérique. Les forts du Canada et ceux de la Louisiane furent menacés en même temps. Une escadre anglaise vint se présenter à l'entrée du fleuve Saint-Laurent. Les Français, que les sauvages secondaient avec ardeur, ne furent point étourdis d'une attaque inopinée; ils s'avancèrent contre le général Braddock qui allait investir le fort Duquesne.

Succès des Français en Canada.

1755. Juillet. L'action s'engagea. Tandis que les Français se livraient à toute leur impétuosité, leurs alliés, les sauvages, montés sur des arbres ou cachés dans des buissons, faisaient un feu continuel; et, visant avec une adresse

étonnante, ils faisaient presque à chaque coup tomber un officier anglais. Le général Braddock fut blessé mortellement en voulant ramener les siens au combat. La déroute de son armée fut complète. Un petit nombre de fugitifs parvint à se réfugier au fort de Cumberland. La victoire se montra encore pendant quelque temps fidèle aux Français. Le baron de Dieskau, Suisse d'origine, les marquis de Vaudreuil et de Montcalm, après des avantages dus à leur bravoure et à leur habileté plus qu'au nombre de leurs troupes, entraient en conquérans sur plusieurs points des colonies anglaises.

L'Angleterre nous enlève trois cents vaisseaux sans déclaration de guerre.

Pendant ce temps, l'ambassadeur de France, Mirepoix, demandait, d'un ton timide et embarrassé, des explications à la cour de Londres, croyait à toutes les protestations du cabinet britannique, et communiquait sa funeste crédulité à la cour indolente que gouvernait la marquise de Pompadour. On se livra à des regrets tardifs et à une vaine indignation, lorsque l'on apprit que de tous les ports de l'Angleterre il sortait de nouvelles escadres; que nos vaisseaux de guerre n'étaient pas impunément rencontrés; que les Anglais, loin d'imiter la générosité excessive et imprévoyante avec

laquelle on leur avait rendu une de leurs frégates prise à la suite de la plus injuste agression (1), retenaient les vaisseaux dont ils s'étaient emparés, insultaient et tourmentaient nos marins prisonniers; que des convois, chargés des plus riches retours de nos colonies, tombaient en leur pouvoir, et qu'ils témoignaient une joie insolente d'avoir enlevé trois cents bâtimens avant la déclaration de guerre. Il fallut armer enfin pour soutenir un commerce qui était déjà presque anéanti.

Désastres de Lisbonne. Premier novembre 1755.

Il était aisé de juger, par la situation de toutes les puissances continentales, combien s'étendrait et se prolongerait l'incendie que la cupidité des Anglais venait d'allumer. On eût dit que la nature voulait effrayer, par des

(1) Au mois d'octobre 1755, une frégate française rencontra et prit la frégate anglaise *le Blandford*. Louis XV ordonna qu'elle fût reconduite dans un port de l'Angleterre. Peu de jours après, un vaisseau français, armé seulement de vingt-quatre canons, eut à se défendre contre un vaisseau anglais de soixante-quatorze. Le vicomte de Bouville, qui le commandait, soutint le combat pendant cinq heures avec une valeur inexprimable. Enfin, forcé de se rendre, il refusa les passe-ports qui lui étaient offerts comme prisonnier de guerre, et ne cessa de soutenir aux Anglais qu'ils étaient des pirates.

signes terribles, les nations qui couraient aux armes, et qui allaient s'égorger sans passion, sans but et sans gloire. La fin de l'année 1755 fut remarquable par une suite de phénomènes désastreux. La terre paraissait ébranlée dans ses fondemens. Les côtes maritimes de l'Espagne et celles de l'Afrique éprouvaient des secousses presque continuelles. La mer sortait de son lit près de Cadix (1), et menaçait la Hollande. Les villes de Maroc, de Fez et de Méquinez furent détruites en partie, ainsi que la petite ville de Sétuval en Espagne. Mais le plus affreux désastre fut celui de Lisbonne. Vingt mille habitans y périrent sous les ruines de leur ville: ici les palais étaient embrasés, et là ils étaient détruits par les eaux. Des brigands se livraient au meurtre et à la rapine au milieu des décombres. Le roi lui-même errait dans la campagne au milieu de sa famille et de ses sujets désolés. Ce fléau ne semblait pouvoir s'arrêter. Une nouvelle secousse eut lieu à Lisbonne six semaines après ce grand désastre.

(1) L'inondation qui eut lieu à Cadix et dans les campagnes environnantes, coûta la vie au fils unique de Louis Racine, jeune homme qui promettait de soutenir, par ses vertus et par ses talens, l'honneur d'un si beau nom.

La France éprouva aussi quelques tremblemens de terre. On crut en ressentir un à Paris. Mais nulle part ces terribles phénomènes ne firent comprendre aux nations combien il est insensé d'ajouter par leurs discordes aux fléaux de la nature.

Traité d'alliance avec l'Autriche.

Des leçons cruelles et répétées avaient en vain appris à la France le danger de s'engager dans une guerre continentale, lorsqu'elle avait à lutter contre les forces maritimes de l'Angleterre. On commit cette grande faute sans nécessité, sans prétexte, et, ce qui est le comble du vertige, sans y être même sollicité par l'ambition. Nul ennemi ne s'offrait sur le continent; il fallut s'en faire un, et l'on choisit, pour objet d'une ligue insensée, un roi qui, à moins d'être insensé lui-même, ne pouvait jamais menacer la France; un roi ennemi de l'Autriche, et fait pour contenir cette puissance ambitieuse; enfin un grand homme, Frédéric II. Ce monarque avait plus d'une fois humilié Louis XV par des avis fermes et sévères, lorsqu'il était son allié, et l'avait irrité par deux défections. Depuis la paix, il s'était permis quelques épigrammes sur la mollesse, l'irrésolution et les honteux plaisirs de la cour de Versailles. Comme elles ne réveil-

laient point Louis XV de ses langueurs, elles lui inspiraient autant de ressentiment qu'une âme faible en peut nourrir. La marquise de Pompadour n'était pas épargnée dans les caustiques entretiens de Postdam et de Sans-Souci. La cour d'Autriche épiait tout pour fomenter la haine contre le conquérant de la Silésie.

Lorsque, peu d'années après la paix d'Aix-la-Chapelle, Marie-Thérèse entreprit de former les liens les plus étroits avec une puissance qui venait d'essayer tout pour sa ruine, elle mit en avant des offres si brillantes, qu'on ne put s'empêcher d'y soupçonner de la perfidie. Pourvu qu'on l'aidât à reprendre la Silésie sur le roi de Prusse, elle consentait à céder les Pays-Bas à la France. La marquise de Pompadour ne pouvait trouver autour d'elle un courtisan assez bas pour ne pas l'avertir qu'on lui tendait un piége. L'impératrice ne tarda pas à s'apercevoir que la défiance naissait de l'excès de ses promesses. Elle n'en fit plus que de très-faibles; on y crut davantage. Elle finit par ne s'engager à rien; elle obtint tout. On s'habitua à envisager un changement politique comme une nouveauté brillante. Il était temps, disait-on, de contenir l'ambition et les in-

trigues des puissances du second ordre par l'union des puissances principales. Tantôt un duc de Savoie (1), tantôt un électeur de Brandebourg ou de Hanovre, avaient réussi à susciter de longues guerres dont eux seuls avaient recueilli les fruits. C'était là le funeste effet des discordes continuelles des maisons de Bourbon et d'Autriche. En se

(1) Le roi de Sardaigne eut le bonheur de ne jouer aucun rôle dans la guerre de sept ans. Cependant les premières négociations de l'Autriche et de la France avaient paru menacer ses Etats; et si le roi de Prusse eût succombé, la guerre eût été bientôt portée dans le Piémont par les deux grandes puissances. Peu s'en fallut qu'elle ne fût allumée dans ce pays dès l'année 1755, à l'occasion du fameux chef de contrebandiers Mandrin. Cethomme, après avoir commis dans sa patrie un grand nombre de violences et de meurtres, s'était retiré dans un vieux château dépendant du roi de Sardaigne, d'où il continuait à exercer ses brigandages. Les soldats français et les commis des douanes qui avaient à venger sur lui le sang de plusieurs de leurs compagnons, pénétrèrent sur le territoire de S. M. Sarde, attaquèrent Mandrin et le firent prisonnier. Le roi de Sardaigne se plaignit vivement de cette violation de son territoire. Le comte de Noailles fut envoyé à la cour de Turin pour faire une satisfaction qui fut acceptée. Mandrin fut condamné à la roue, et fut exécuté à Valence.

rapprochant, en confondant leurs intérêts, elles ôtaient tout espoir à des politiques tracassiers. Une ou deux campagnes qu'il en coûterait pour faire rentrer le roi de Prusse dans ses premières limites, préviendraient pour l'avenir tout sujet de guerre continentale. Ce repos universel serait l'ouvrage de la France, et rien ne pourrait plus mettre un terme à ses prospérités.

Ainsi, les courtisans s'habituaient à répéter un langage qu'ils avaient souvent entendu tenir à l'adroit comte de Kaunitz, pendant son ambassade en France. D'anciens ministres et quelques vieux généraux résistaient à ces maximes nouvelles. Les deux négociateurs du traité d'*Aix-la-Chapelle*, le marquis de Puysieux et Saint-Séverin d'Aragon, défendaient leur ouvrage avec chaleur; mais leurs talens diplomatiques avaient tiré si peu de lustre de ce traité, qu'on écouta peu leurs conseils les plus sages. Cette grande affaire d'Etat devint un nouveau sujet de rivalité entre deux ministres dont l'inimitié avait fomenté les troubles intérieurs, Machault et d'Argenson. Le premier qui, après avoir soutenu une lutte impuissante contre le clergé, avait passé au département de la marine, y portait l'activité et les res-

sources d'un habile administrateur. Il s'effrayait d'une inutile et funeste diversion qui allait faire négliger les opérations navales. Quoi de plus inconséquent, disait-il, que de s'unir, pendant une guerre contre l'Angleterre, à une puissance qui ne pourra nous aider d'aucun vaisseau? Ne vaut-il pas mieux solliciter le zèle d'un prince de la maison de Bourbon, éveiller le roi d'Espagne sur ses dangers, tirer de lui un puissant secours, et sauver à la fois ses colonies et les nôtres? En parlant ainsi, ce ministre combattait le penchant de sa protectrice; il craignit d'insister. Le comte d'Argenson exprimait un sentiment plus conforme aux vœux de la favorite, quoiqu'il fût alors son ennemi déclaré. Comme il ne voulait point que son ministère restât sans action et sans éclat, pendant que les plus grands intérêts de la France seraient attachés à celui de la marine, il prétendait que la facile conquête de l'électorat de Hanovre suspendrait toutes les résolutions du roi d'Angleterre, à qui nul sacrifice ne coûterait pour recouvrer cette possession de ses ancêtres. L'Autriche, par tous ses mouvemens, favoriserait l'invasion de cet électorat; il fallait donc s'allier avec l'Autriche.

L'abbé de Bernis, qui d'abord n'avait point

été séduit par ce nouveau système (1), s'y attachait à mesure que la marquise de Pompadour redoublait d'enthousiasme pour la souveraine qui voulait bien traiter avec elle des destinées de l'Europe. Il fut chargé de négocier secrètement avec le nouvel ambassadeur d'Autriche, le comte de Stahremberg. Les conférences eurent lieu dans une petite

(1) Beaucoup de personnes ont prétendu que l'abbé de Bernis avait provoqué la ligue contre le roi de Prusse, pour se venger de la manière dont le poëte de Sans-Souci avait parlé de ses vers.

Evitez de Bernis la stérile abondance.

Ce reproche est exprimé avec beaucoup de talent et de fiel, dans une célèbre épigramme composée par Turgot, et qui, après avoir retracé les horreurs de la guerre de sept ans, *finit par ce trait cruel :*

Vos petits vers *sont-ils* assez vengés ?

Il faut bien se garder d'adopter une supposition aussi *odieuse*. L'abbé de Bernis ne montra jamais beaucoup d'orgueil littéraire. D'ailleurs, son caractère était plein de modération et de bienveillance. Duclos, qui dans ses Mémoires le défend avec le zèle d'un ami, prouve qu'il ralentit pendant plusieurs années l'empressement de la marquise de Pompadour à lier, ou plutôt à subordonner la France à l'Autriche. Il fut entraîné et n'entraîna personne. C'était un homme d'État fort médiocre, mais ami de la paix; et sa retraite honorable prouva combien il gémissait sur les maux de la guerre.

maison de campagne de la marquise, nommée *Babiole*. Elle y assistait régulièrement, combattait quelquefois les objections de l'abbé de Bernis, et montrait la chaleur d'un plénipotentiaire de l'Autriche. C'est ainsi que fut préparé le funeste traité de Versailles. Il fut conclu le 1er mai 1756. La reine de Hongrie y déclarait sa neutralité pendant la guerre de la France avec l'Angleterre, et contractait cependant un traité d'alliance avec le roi. Elle promettait de garantir et de défendre tous les Etats du roi en Europe (personne ne les menaçait). Le roi, de son côté, promettait de garantir et de défendre toutes les possessions de l'impératrice-reine, selon l'ordre établi par la pragmatique-sanction; ce qui détruisait le traité d'Aix-la-Chapelle et celui de Dresde. Les deux Etats s'engageaient à se fournir un secours de vingt-quatre mille hommes effectifs pour empêcher les attaques ou invasions dont l'un ou l'autre pourrait être menacé. La France, au bout de quelques mois, fournit ce secours de plus de cent mille hommes, et bientôt elle mit à la disposition de l'Autriche toutes ses forces militaires.

Traité de Versailles.

Une guerre qui devait être plus désastreuse que celle de la succession d'Espagne,

Expédition de Mahon.

s'ouvrit comme celle-ci par des succès brillans. Au commencement de l'année 1756, on avait fait, avec la plus grande activité, des armemens de terre et de mer. Quinze nouveaux vaisseaux venaient d'être construits avec un art et une célérité que les Anglais étaient forcés d'admirer. C'était là un des heureux effets qu'avait produits l'application immédiate des découvertes des sciences à la marine. Comme nos forces navales étaient encore très-inférieures à celles des Anglais, on voulut y suppléer en leur faisant craindre une descente dans leur île. Les côtes de l'Océan se couvrirent d'une armée nombreuse qui brûlait d'aller venger à Londres les Français assassinés dans le Canada. Ce fut alors que la cour de Versailles dut se rappeler avec regret le traitement ingrat et déloyal qu'elle avait fait éprouver au prince Charles-Edouard. La terreur des Anglais eût été bien plus forte s'ils avaient vu dans les rangs de l'armée qui menaçait leurs rivages, le prince qui, sans auxiliaire, avait soumis plusieurs de leurs provinces. Cependant ils montrèrent par toutes leurs mesures, qu'ils regardaient comme sérieux un projet de descente. Ils se mirent sous la protection de troupes mercenaires qu'ils firent venir de la Hesse et du

Hanovre. La France en même temps excitait leurs craintes sur les îles de Jersey et de Guernesey, sur Gibraltar et sur Minorque. Cette dernière possession était pour eux un gage très-utile de leurs succès pendant la guerre de la succession d'Espagne. Ils avaient employé trente ans à la fortifier, et, suivant eux, le fort Saint-Philippe ne le cédait qu'à Gibraltar. C'était par cette conquête importante que les Français voulaient d'abord signaler leurs armes.

Le maréchal de Richelieu avait le premier présenté les avantages d'une expédition qui pouvait assurer à la France, pendant la guerre, l'empire de la Méditerranée. Plusieurs généraux, et particulièrement le prince de Conti, en exagérèrent les difficultés. Richelieu demanda, pour y réussir, une armée de trente mille hommes et une escadre de douze vaisseaux de ligne. Le roi et la marquise de Pompadour le laissèrent partir comme pour se débarrasser d'un solliciteur importun. Richelieu sentit quel était pour lui le besoin de s'illustrer dans une entreprise importante. Les vices brillans de sa jeunesse, conservés dans son âge mûr, n'étaient plus vus avec la même indulgence. Les courtisans haïssaient en lui un caractère avide et tour

à tour rampant et hautain. Les philosophes, à l'exception de Voltaire, se défiaient d'un protecteur suspect, qui tantôt encourageait et tantôt dénonçait l'audace de leurs principes. Le public, fatigué du scandale monotone de ses aventures galantes, instruit de la cruauté et de la perfidie qu'il y portait souvent, attribuait à ses leçons et à son exemple la corruption profonde du monarque. Il fallait un exploit au maréchal de Richelieu; la fortune vint le lui offrir (1).

La flotte française sortit des îles d'Hyères le 10 avril 1756. Elle était composée de douze vaisseaux de ligne, de cinq frégates et de cent cinquante bâtimens de transport. Une violente tempête la dispersa dès le premier jour; mais les vaisseaux manœuvrant avec habileté, parvinrent à se rallier à la vue de Minorque. L'armée y débarqua sans obstacle le 17, et s'empara de la ville de Ciutadella,

(1) Ce fut la duchesse de Lauraguais qui obtint de Louis XV le commandement des côtes de la Méditerranée pour le maréchal de Richelieu, qu'elle aimait avec une extrême passion. Ce choix fut généralement blâmé. Ce seigneur venait de se rendre odieux en abusant indignement de son nom et de son crédit pour persécuter des ennemis obscurs, et jusqu'à des filles du peuple qui lui avaient résisté.

ainsi que de celle de Mahon, que les Anglais abandonnèrent pour aller s'enfermer dans le fort de Saint-Philippe. Ils étaient peu nombreux. Le gouvernement britannique, obligé de disséminer ses forces sur plusieurs points menacés, n'avait employé que quatre bataillons à la défense d'une citadelle bâtie sur un roc, environnée de fossés profonds de vingt et de trente pieds, protégée par beaucoup d'ouvrages extérieurs et par quatre-vingts mines, et enfin abondamment pourvue d'artillerie, de vivres et de munitions. Le maréchal de Richelieu s'en approcha et parut d'abord indécis sur les moyens de commencer l'attaque. Pendant qu'il bloquait la citadelle, l'escadre française, commandée par le plus habile de nos marins, le marquis de La Galissonière, veillait à fermer l'entrée du port à un nombreux secours que les Anglais envoyaient à Mahon, sous la protection de quatorze vaisseaux de ligne. L'amiral Bing les commandait. La Galissonière vint à sa rencontre. Le combat s'engagea le 20 mai entre les deux escadres. Les Français y développèrent un art de bataille qui déconcerta les manœuvres de leurs ennemis. Leur ligne fut un moment rompue, mais ne tarda pas à se reformer. L'amiral Bing, fatigué de

Victoire navale des Français. 1756. 20 mai.

plusieurs attaques infructueuses, n'ayant pu réussir ni à prendre, ni à disperser aucun des vaisseaux français, fit cesser le combat, et se trouva heureux de n'être point poursuivi. Il renonça au but de son expédition, et revint à Gibraltar réparer ses vaisseaux fort endommagés.

Cette victoire navale, la plus importante et la plus glorieuse que les Français eussent obtenue depuis plus de cinquante ans, anima le courage des assiégeans. Cependant on n'avait fait encore que des brèches peu considérables aux ouvrages extérieurs de la citadelle. Les ingénieurs ne donnaient que des espérances fort éloignées. L'armée avait beaucoup souffert du feu des ennemis; la saison faisait craindre des maladies. Le maréchal parut tout disposer pour un assaut; et dès ce moment, il fut l'idole des soldats (1).

(1) Pendant toute la durée du siége, les officiers français rivalisaient à qui s'exposerait le plus. Le maréchal de Richelieu leur en donnait l'exemple. Un jour où il s'était approché assez près d'un des forts, il fut couché en joue et manqué par une sentinelle. Un canonnier se chargea de punir le soldat anglais, et le renversa en effet du premier coup de canon. Pendant trois jours ce brave canonnier resta constamment sur sa pièce, et ne souffrit pas qu'on vînt le relever. Le maréchal, charmé de son adresse

A la gaieté qui les animait, il voulut joindre les effets de la discipline. La manière dont il l'établit sera long-temps célèbre dans nos annales. Les soldats étaient portés à oublier leurs fatigues en s'enivrant. Le maréchal leur défendit ces excès : « Je déclare, leur dit-il, » que celui d'entre vous qui continuera de » s'enivrer, n'aura pas l'honneur de monter » à l'assaut. » Jamais défense ne fut plus religieusement exécutée. Cet assaut si désiré se donna dans la nuit du 27 au 28 juin. On descendit dans les fossés. Là où les échelles étaient insuffisantes, les soldats grimpaient sur les épaules les uns des autres, et gravissaient le roc sous le feu de la plus formidable artillerie. Tous les chefs donnaient l'exemple du courage. On distinguait parmi eux le comte de Maillebois, le prince de

et de son dévouement, donna l'ordre qu'on lui fît quitter enfin sa batterie. Ce canonnier s'y refusait encore. Enfin, il demande à parler au général, tombe à ses pieds, lui déclare qu'il est déserteur d'un des régimens qui ont débarqué à Minorque, et qu'il a voulu expier sa faute en mourant sous le feu des ennemis. Le maréchal, touché du repentir d'un si brave homme, le mit encore à l'épreuve, le tranquillisa ; et comme il vit toujours en lui la même adresse et la même intrépidité, il le fit lieutenant, et ensuite capitaine.

Beauveau, le duc de Fronsac, fils du maréchal, et le comte d'Egmont son gendre. Cinq fortes redoutes furent emportées. Le gouverneur du fort, le général Blakney, vit qu'il ne pouvait plus résister long-temps dans la citadelle; il demanda et obtint la plus belle capitulation. Le maréchal de Richelieu consentit à faire transporter la garnison anglaise à Gibraltar. 1756. 28 juin.

La prise de Port-Mahon fut célébrée comme l'ont toujours été les succès remportés sur une nation qui ne veut jamais se modérer dans son inimitié contre les Français. Voltaire excita la joie publique en vantant cet exploit avec une exagération bien pardonnable dans un ami et dans un poëte. La marquise de Pompadour, qui eût triomphé d'un mauvais succès de Richelieu, parut se réjouir de sa victoire. Louis XV fut dans son royaume le seul qui ne céda point à cette ivresse. Quand il revit le vainqueur de Mahon, il n'eut d'autre question à lui faire que celle-ci : *Comment avez-vous trouvé les figues de Minorque?* Son inconcevable apathie lui donnait ainsi l'apparence d'un tyran qu'inquiète la gloire d'un de ses généraux. Le public, de son côté, eut le tort d'oublier le marquis de La Galissonière, qui n'avait,

pour exalter sa gloire, ni le secours des femmes, ni celui des poëtes (1). Les Anglais étaient encore plus irrités de leurs revers par l'allégresse de leurs ennemis. Le peuple de Londres, qui avait demandé la guerre contre la France avec une haine féroce, poursuivait de ses clameurs l'amiral Bing, fils du célèbre marin qui avait donné à sa patrie la victoire navale de Messine. Les ministres, qu'on accusait eux-mêmes de négligence ou de trahison, livrèrent cet amiral à un conseil de guerre. Le maréchal de Richelieu, sollicité par Voltaire, fit un imprudent effort pour sauver l'infortuné Bing, et lui rendit un témoignage qui n'était point propre à calmer les Anglais. Cet officier fut
1757. 14 mars. fusillé aux acclamations de la populace, et plusieurs de ses compatriotes, qui ne le jugeaient point coupable, applaudirent à un jugement qui punissait le malheur, et ne montrait aux chefs d'escadre de salut que dans la victoire.

(1) Le marquis de La Galissonière mourut d'hydropisie à Nemours, la même année où il avait gagné la bataille navale de Port-Mahon. La perte de cet officier distingué, et la nomination du marquis de Conflans qui le remplaça, furent très-funestes à la marine française.

L'Angleterre fit les plus grands efforts pour réparer ce début malheureux d'une guerre qu'elle avait injustement suscitée. Le gouvernement français ne tenta plus rien pour assurer à sa marine les succès dont le combat de Mahon semblait devoir être le présage. Troublé au-dedans par les discordes futiles et opiniâtres de deux corps qui ne le reconnaissaient pas comme arbitre; entraîné au-dehors par le fatal ascendant du cabinet de Vienne; humilié par le sentiment de sa détresse, il parut oublier qu'il était engagé dans une guerre maritime. Tout cédait au désir insensé de dépouiller le roi de Prusse. Voyons quelle était la situation de ce monarque.

Ligue générale contre le roi de Prusse.

Frédéric se voyait près d'être accablé par toutes les forces de l'Europe, parce qu'il était en butte à la colère de quatre femmes: la reine de Hongrie, l'impératrice de Russie Elisabeth, la reine de Pologne et la marquise de Pompadour. Il allait éprouver que les sarcasmes d'un roi sont une grande cause de calamité pour les peuples. Marie-Thérèse tenait registre de tout ce qui échappait à un héros trop enclin à la satire. Elisabeth apprit par la cour de Vienne que Frédéric avait plaisanté en mauvais vers sur ses amours

multipliés. Quoiqu'elle ne les couvrit pas d'un mystère fort scrupuleux, elle se crut outragée. Mais elle avait horreur de l'effusion du sang; il n'était pas aisé de l'entraîner à la guerre pour venger un tort de littérature. Le comte de Kaunitz, qui avait déjà l'autorité d'un premier ministre à la cour de Vienne, trouva, pour entraîner celle de Petersbourg, des prétextes politiques. Le comte de Bestuchef, favori d'Elisabeth, les appuya. Il haïssait le roi de Prusse, et cette inimitié était si forte en lui, qu'il renonça, pour l'assouvir, à une pension qu'il recevait de l'Angleterre. Heureusement pour Frédéric, les principes d'humanité qui résidaient toujours dans le cœur d'Elisabeth ralentirent l'effet des résolutions violentes où l'on voulait l'entraîner. La puissance qui devait porter les coups les plus terribles à la Prusse, ne se mit en mouvement que lorsque celle-ci eut accru ses forces par des victoires.

Dispositions de la cour de Saxe.

La reine de Pologne, électrice de Saxe, fille de l'empereur Joseph Ier, à l'exemple des princes de sa maison, considérait toujours le roi de Prusse comme un vassal révolté; elle aigrissait contre lui son époux Auguste III, par le souvenir même des dis-

grâces qu'il avait éprouvées durant la dernière guerre, et le flattait de pouvoir venger à Berlin les humiliations reçues dans le palais de Dresde. Déjà elle avait promis à Marie-Thérèse tous les secours que pouvait fournir l'électorat de Saxe. Une convention secrète avait été conclue entre les deux cours. Jusqu'à ce que l'on pût agir, la reine de Pologne se flattait de tromper le prince le plus vigilant par des protestations d'amitié. Mais Frédéric n'ignorait rien de ce qui se tramait contre lui. Il feignit de la sécurité, afin de surprendre et d'accabler un voisin jaloux.

Et de la Suède.

Comme si la fortune eût voulu lui susciter à la fois tous les genres de traverses, un motif qui pouvait lui attacher la Suède rangea cette puissance parmi ses ennemis. L'une de ses sœurs était mariée au roi de Suède, Adolphe-Frédéric de Holstein, qui, depuis 1751, avait succédé au faible époux de la sœur de Charles XII. Adolphe-Frédéric, en montant sur le trône, avait encore vu restreindre le peu d'autorité laissé à son prédécesseur. Il ne pouvait se résoudre à en imiter la longue patience. Quelques seigneurs aperçurent les dispositions du jeune monarque, et prirent trop de confiance dans

ses ressources et dans sa fermeté. Ils projetèrent de changer la forme du gouvernement, s'assemblèrent, furent trahis, découverts, enchaînés et conduits au supplice. Le roi lui-même n'échappa à la vengeance du sénat qu'en désavouant ses imprudens amis. La France, qui depuis long-temps soutenait en Suède le parti aristocratique, profita de ce mouvement pour obtenir tout de ceux qui le dirigeaient. Elle leur persuada que le roi de Prusse, frère de la reine de Suède, pourrait un jour intervenir dans leurs disputes, et rendre du lustre à une couronne avilie, et qu'il n'y avait de sûreté pour eux que dans sa ruine. La Suède arma. La Poméranie prussienne lui était promise pour prix de ses efforts.

Frédéric, menacé par ce concours de nations belliqueuses, n'avait qu'un allié; avant même que le traité d'union entre la France et l'Autriche fût conclu, il s'était uni au roi d'Angleterre. Instruit des conférences qui se tenaient chez la marquise de Pompadour, il n'avait pas douté qu'une reine vindicative ne réussît à entraîner la femme légère qu'elle enivrait par ses protestations d'amitié. Il avait regardé comme un piége les offres que la France lui avait fait faire par un négociateur

aimable et spirituel, le duc de Nivernais (1), avait accepté les offres de Georges II, qui voulait mettre à couvert son électorat de Hanovre.

Le roi de Prusse ne se fit aucune illusion sur les dangers. S'il se présentait en suppliant à un seul de ses ennemis, c'en était fait de sa puissance. L'Autriche, la France, la Russie, la Suède, la Saxe et plusieurs princes de l'Empire allaient porter sur ses États cinq cent mille combattans. Mais son armée, instruite à toutes les manœuvres, était prête au combat, tandis que les armées ennemies se grossissaient à la hâte de milices inexpérimentées. Son trésor était abondant, tandis que ses ennemis levaient péniblement des impôts, et suppléaient par des emprunts à des revenus insuffisans. Ses forces étaient

(1) Lorsque le duc de Nivernais fut envoyé à Berlin, les négociations entre la France et l'Autriche étaient trop avancées pour que le roi de Prusse ne reçût pas avec beaucoup de défiance les propositions du cabinet de Versailles. L'ambassadeur français était chargé de lui offrir la souveraineté de l'île de Tabago, s'il voulait renouveler son alliance avec Louis XV. Frédéric trouva cette offre dérisoire, et pria le duc de Nivernais de jeter les yeux sur quelqu'un qui fût plus propre que lui à *devenir gouverneur de l'île de Barataria*.

surtout dans sa gloire, dans un patriotisme guerrier qu'il avait su inspirer à des soldats recrutés souvent parmi des vagabonds, des serfs et des déserteurs; enfin, dans la promptitude, l'énergie et l'unité de ses conseils. Du rôle d'oppresseur qu'il avait joué en 1741, il passait à celui d'opprimé. Mais ce n'était pas à un esprit comme le sien à se reposer sur l'intérêt peu durable qu'inspire celui qui repousse une injuste agression. Il ne craignait point de paraître agresseur. L'Angleterre, qui pouvait tout sur les mers, avait osé enlever trois cents vaisseaux français avant une déclaration de guerre. Lui qui sur le continent n'était presque rien par la masse de ses États, il voulut aussi qu'une importante conquête lui servît de manifeste. Mais il cédait à la nécessité, et l'Angleterre n'avait écouté qu'une insolente avarice. Dès qu'il eut mis en sûreté ses frontières de Prusse contre une armée de cinquante mille Russes qui s'avançaient très-lentement, et ses frontières de Poméranie contre le corps suédois dont il était menacé, il se dirigea sur la Saxe et l'envahit avec cinquante-huit mille combattans. La Saxe avait eu quelque pressentiment de l'orage qui allait fondre sur elle. Le comte de Broglie, ambassadeur de France

Frédéric envahit la Saxe. 1756. 29 août.

auprès de cette cour, avait pénétré les projets du roi de Prusse. D'après ses avis, un camp formidable avait été tracé à Pirna, sur les bords de l'Elbe, dans une longue enceinte de rochers et sous la protection de deux forts. Là, dix-sept mille Saxons croyaient pouvoir attendre en sûreté l'arrivée d'une armée autrichienne qui marchait en Bohême. Le roi de Prusse traverse l'électorat sans résistance, s'empare de Dresde, et n'a pas de soin plus empressé que de visiter les archives où il sait que doit être le traité qui fait entrer la Saxe dans la confédération de l'Autriche. La reine de Pologne, qui est restée dans sa capitale avec intrépidité, veut s'opposer à la visite des archives : Frédéric répond avec colère aux représentations hautaines d'une princesse dont il pourrait faire sa captive. Il trouve ce traité, il le publie pour sa justification. La Saxe lui fournit des vivres, des habillemens et des trésors. Mais, qu'entreprendra-t-il contre ce camp de Pirna, où toutes les ressources de la nature et de l'art protégent l'armée saxonne ? Ses généraux et ses soldats demandent à l'attaquer. Le succès est possible ; mais Frédéric, qui s'attend à de nombreuses batailles, ne sacrifiera point à une première

10 septembre.

1756.

entreprise l'élite de son armée. Il prend le parti de bloquer, avec trente mille hommes, le camp de Pirna, où les Saxons, dans une retraite trop précipit[illegible] n'ont amené que d'insuffisantes provis[illegible] L'armée autrichienne a déjà passé l[illegible] forte de cinquante mille hom[illegible] commandée par le maréchal Brov[illegible] de tous les généraux autrichiens [illegible] Frédéric craint le plus la tactique et l[illegible] Il va l'affronter avec une armée n[illegible] forte de moitié.

Il gagne la bataille de Lowositz.

Le 1er octobre, les Autrichiens et les Prussiens arrivent presque en même temps sur les bords de l'Elbe, auprès d'un village nommé Lowositz; les Autrichiens dissimulent leurs mouvemens, le nombre et la direction de leurs troupes; un brouillard très-épais les seconde; nul bruit n'a trahi leur présence; il faut que Frédéric devine un ordre de bataille dont toutes les dispositions sont voilées à ses regards. Il occupait la cime d'une montagne nommée le Loros, et de là il s'étendait jusqu'aux bords de l'Elbe. Enfin, on entendit le bruit de la cavalerie autrichienne, celle du roi de Prusse vint l'attaquer. De part et d'autre les manœuvres étaient habiles, et la cavalerie prussienne avançait peu. Le roi ordonna un choc plus

décisif ; mais ses cavaliers, emportés par trop d'ardeur, arrivèrent auprès d'un large fossé, d'où le feu de plusieurs redoutes les éloigna. Le soleil, en se montrant un peu, permit au roi de faire manœuvrer son infanterie. Après avoir exécuté avec précision des ordres savans, elle fit usage de la baïonnette. Les Autrichiens cédèrent peu à peu. Leur réserve arrivait tard. Brown ne songea plus qu'à se mettre à l'abri d'une poursuite. Il abandonna le village de Lowositz et le champ de bataille. La perte des deux armées, après un combat obstiné, était, pour les vainqueurs, de douze cents hommes, et de près de trois mille pour les Autrichiens.

Le roi de Prusse, *content de leur avoir* fait repasser l'Eger, *revint sur le camp de* Pirna, et consterna *les malheureux* Saxons par *les salves répétées* d'artillerie qui célébraient la victoire de Lowositz. Ils étaient aux prises avec la famine dans un lieu inculte et resserré. Les rochers dont ils avaient attendu leur salut faisaient leur désespoir. Comment descendre de ces crêtes escarpées sous les yeux d'une armée nombreuse et enflammée par la victoire ? Le roi de Pologne, réfugié à peu de distance de là, au fort de Kœnigstein, fit parvenir au général Rutowsky

l'ordre de tenter à tout prix une retraite. Il comptait sur une diversion de l'armée autrichienne qui était revenue sur ses pas; mais Brown fut si bien contenu, qu'il n'osa point agir le jour indiqué pour la retraite des Saxons; et ceux-ci, écrasés du haut des rochers qu'ils avaient quittés, furent réduits à se rendre par capitulation, tandis que leur prince contemplait leur désastre du fort de Kœnigstein.

Et fait l'armée saxonne prisonnière. 15 octobre.

Frédéric, après avoir employé les plus habiles ressources de l'art militaire, eut recours à celles de la politique. Il voulut faire son allié de l'ennemi qu'il avait vaincu. Mais, excédé des petites ruses qu'Auguste portait dans cette négociation, il la rompit, permit à ce monarque de se retirer en Pologne, mit à contribution son électorat, et osa incorporer dans son armée les troupes qui avaient capitulé au sortir de Pirna. Ensuite il attendit, et peut-être trop long-temps, l'effet qu'allaient produire une conquête si hardie, un genre de manifeste si nouveau, deux victoires, enfin un étonnant mélange de violence et de ménagemens, de prudence et d'audace.

Ainsi s'ouvrit, en 1756, la guerre la plus froide, la plus meurtrière et la plus insensée

qu'offre l'histoire moderne ; exemple mémorable de l'impuissance des ligues et de la force d'un grand homme ! On eût dit que la fortune se plaisait à ôter aux intrigues politiques, ainsi qu'aux batailles sanglantes, tout résultat décisif, comme pour appuyer, par une triste expérience, les leçons de paix que la religion avait en vain données depuis long-temps, et que l'esprit philosophique espérait développer. Mais on vit la vanité, le caprice, le dépit, se montrer aussi obstinés que peuvent l'être les passions les plus ardentes.

Considérations préliminaires sur la guerre de sept ans.

Rien ne donne une âme aux masses qui s'ébranlent pour écraser la Prusse. Les Français courent en chantant exécuter des plans de campagne qui ont été tracés dans le cabinet de la maîtresse du roi, et chantent encore après des revers ignominieux. Les Russes s'avancent pesamment vers de longs massacres qui attristent le cœur de leur indolente souveraine. Les Autrichiens, pleins d'adresse et d'activité dans les négociations, sont de glace dans les combats ; ils tuent, se font tuer, battent et sont battus avec un flegme imperturbable. Chaque année on peut compter que cent ou deux cent mille hommes ont péri ; et on les a vus si mornes,

si passifs, qu'il semble seulement que deux cent mille automates aient disparu. Frédéric lui seul anime ses guerriers, leur donne sa vigilance, son courage indomptable, et fait d'un pays qu'il régit despotiquement une Sparte nouvelle. C'est sur lui que s'attachent tous les regards. Si quelque intérêt peut s'élever au milieu de ces combats monotones, c'est lui seul qui l'absorbe. Aujourd'hui même nous paraissons faire, en l'admirant, la même faute qui a été reprochée à nos pères; mais loin que cet intérêt porte au héros qui nous vainquit à Rosback, et dont les lieutenans nous vainquirent ailleurs, soit un oubli de l'honneur national, il en est une secrète inspiration. En voyant Frédéric lutter contre des obstacles que depuis un petit nombre d'années nous avons connus et renversés quatre fois, une glorieuse sympathie nous attache à ses hauts faits, et ce parallèle ajoute encore à notre gloire. Nous triomphons du souvenir de nos disgrâces depuis qu'elles sont vengées.

Au lieu de raconter avec des détails minutieux les combats accessoires que la France fournit à une guerre dont le nord de l'Allemagne fut le théâtre, je suivrai cette guerre sur son théâtre principal. Ce sera l'objet du

Livre suivant. Je serai rapide en esquissant un tableau dont le développement n'appartient qu'à des militaires. La guerre maritime qui vint s'entremêler à ces événemens est moins un récit de combats, qu'une énumération des pertes que nous avons éprouvées dans les quatre parties du monde. Je ferai cette énumération, et je ne perdrai point de vue les partis qui s'agitent dans l'intérieur de la France.

FIN DU DIXIÈME LIVRE.

LIVRE ONZIÈME.

RÈGNE DE LOUIS XV : GUERRE DE SEPT ANS.

Au commencement de l'année 1757, un attentat fut commis sur la personne du roi. Pour montrer tout l'effroi que cet événement devait jeter dans les âmes, il faut reprendre l'histoire des ardentes querelles du clergé et du parlement.

Le parlement inquiète de nouveau la cour.

Tandis que l'archevêque de Paris était exilé, qu'un grand nombre de curés et d'ecclésiastiques se faisaient persécuter en attendant l'occasion d'être persécuteurs à leur tour, le parlement gardait peu de modération dans son triomphe. La guerre qui s'allumait allait nécessiter de nouveaux impôts; il voulait mettre à un prix élevé l'enregistrement qu'on lui demanderait. Le clergé, de son côté, voulait vendre cher les secours qu'il fournirait à l'État. La cour croyait qu'il était d'une bonne politique de faire pencher de nouveau la balance pour le clergé. Les philosophes avaient applaudi vivement à la noble résistance que les magistrats avaient

opposée à l'introduction du tyrannique usage des billets de confession ; mais ils se lassaient de les voir réveiller l'esprit de secte, oublier toute prudence et toute dignité dans de vains débats avec la Sorbonne, et mêler à leurs arrêts les subtilités de la théologie. Ces arrêts étaient souvent cassés. Le roi mettait en liberté les ecclésiastiques décrétés par les cours souveraines. L'anarchie recommençait ; les Français existaient sous trois espèces de juridictions qui ne cessaient de se combattre : celle de l'autorité royale, celle de l'autorité ecclésiastique, et celle de l'ordre judiciaire. Le parlement de Paris vit qu'il était temps de se mettre en défense contre les nouveaux coups dont il était menacé. Il s'allia plus intimement aux princes et aux pairs du royaume. Il imagina de former avec tous les autres parlemens une confédération, sous le nom de *classes*, et fit de sévères remontrances contre les nouveaux impôts qui étaient demandés (1). Louis voulut étouffer

(1) Le système des classes tendait à établir une association entre tous les parlemens du royaume, et à les présenter comme un corps indivisible. Le parlement de Paris en devait être le chef, sous le nom de première classe. C'était un essai hardi pour accoutumer la nation à se croire représentée par les

Mesures prises contre ce corps.

Lits de justice.

cette résistance par un coup d'éclat. Le 2 août 1756, il vint au parlement tenir un lit de justice dans tout l'appareil militaire. Il y fit enregistrer un impôt qui créait deux vingtièmes pour les besoins de la guerre. Les magistrats avaient refusé d'opiner dans cette séance. Ils protestèrent dès le lendemain; tous les parlemens suivirent l'exemple de Paris. Bientôt le roi eut recours à un nouveau *lit de justice*. Faible au moment même où il voulait déployer une autorité despotique, il fit de cette séance un triomphe pour le clergé. Le premier édit qu'on y lut con-

1756. 13 décembr.

parlemens. Le chancelier de La[illegible], qui avait succédé à d'Aguesseau, développa fortement au conseil du roi les dangers d'une telle organisation.

Le parlement de Paris avait de plus mécontenté la cour par son opposition contre le grand conseil. Le gouvernement s'attachait à donner plus de lustre et d'autorité à ce dernier tribunal, et manifestait l'intention de le substituer à un corps dont la résistance le fatiguait.

La Sorbonne montrait le plus grand zèle pour la constitution *Unigenitus*, qu'elle avait autrefois fortement combattue. Le parlement, en examinant les thèses de cette congrégation, réprimanda les docteurs et les professeurs; et, dans ses arrêts, il ouvrit avec eux des discussions théologiques. La cour prit bientôt le parti de la Sorbonne.

enait cet article pusillanime : « Malgré la » loi du silence, les évêques pourront dire » tout ce qu'ils voudront, pourvu que ce » soit avec charité. »

Un second édit changeait toute l'organisation du parlement de Paris, et anéantissait à peu près son influence politique. On confiait à la grand'chambre seule la police générale. On ordonnait, sous peine de désobéissance, que tous les *édits* fussent enregistrés immédiatement après la réponse du roi aux remontrances permises. Enfin, la troisième et la quatrième chambre des enquêtes étaient supprimées.

Le silence qui avait régné dans Paris pendant la tenue de ce lit *de justice, était sombre* et menaçant. Il eût *dépendu des magistrats* de porter à la révolte des hommes qui s'assemblaient en foule et s'échauffaient par des discours séditieux. Le nom du roi n'était plus prononcé qu'avec imprécation. On s'entretenait de ses infâmes débauches, de ses prodigalités, de son lâche asservissement à la marquise de Pompadour. On s'effrayait de l'inquisition qu'allait exercer de nouveau l'archevêque de Paris. On prévoyait les désastres d'une guerre condamnée par la politique, et qu'une femme se proposait de di-

riger. Des hommes graves et recommandables exprimaient leurs alarmes sans ménagement, et la populace semblait attendre d'eux le signal des désordres. Mais le gouvernement n'était plus celui de la fronde. Quelque opiniâtre et quelque audacieux qu'il fût dans ses prétentions, il ne voulait point les appuyer par des troubles civils. Souvent il faisait représenter à ceux qui prenaient sa cause trop ardemment, que les jésuites et le clergé demandaient une émeute, afin de calomnier leurs courageux adversaires, et d'exercer sur eux de vastes proscriptions. Le peuple se contint; presque tous les membres du parlement de Paris envoyèrent leurs démissions, et il ne resta que les présidens à mortier et dix conseillers pour composer la grand'chambre. La justice fut encore une fois suspendue.

Assassinat du roi. 5 janvier. 1757.

Les partis étaient dans cette situation lorsque, le 5 janvier 1757, Louis XV fut assassiné dans son palais. A six heures du soir, le roi montait en voiture pour se rendre de Versailles à Trianon. Le dauphin et plusieurs officiers de la couronne étaient à ses côtés. Il faisait nuit; les gardes, rangés sous une voûte spacieuse, étaient mêlés avec des courtisans et un assez grand nombre de per-

sonne qu'attirait la curiosité de voir de près le monarque (1). Un homme s'avance entre les gardes, comme s'il était un officier de la maison, frappe le roi d'un coup de canif au-dessus de la cinquième côte, et rentre au milieu des spectateurs. Le roi porte la main sur sa blessure, en tire quelques gouttes de sang, se retourne, reconnaît l'assassin qui avait conservé son chapeau sur la tête, et dit: « C'est cet homme qui m'a frappé; qu'on » l'arrête, et qu'on ne lui fasse point de mal. » L'assassin est arrêté; les premiers mots qu'il profère sont ceux-ci: « Qu'on prenne garde » à M. le dauphin, et qu'on ne le laisse point » sortir de toute la journée. » L'alarme est au comble; on croit qu'une vaste conspiration menace toute la famille royale. Le roi est porté dans son lit; sa blessure paraît légère, mais on craint que l'arme dont il a été atteint ne soit empoisonnée. Lui-même, frappé de cette idée, se croit à son dernier moment; on s'empresse de lui donner les secours de la religion (2). La reine effrayée

(1) Comme le froid était rigoureux, chacun était couvert d'une redingote. D'ailleurs, la voûte était mal éclairée, et les spectateurs se distinguaient peu les uns des autres.

(2) Il arriva, comme à la mort du régent, que le

vient le trouver; il lui parle avec tendresse, et se félicite d'avoir été frappé plutôt que son fils. La marquise de Pompadour est délaissée de tous les courtisans; et le ministre qu'elle protége le plus, Machault lui-même, vient lui signifier l'ordre de s'éloigner du château.

La nouvelle de ce crime se répand dans la capitale. On est consterné plutôt qu'attendri. L'archevêque *ordonne* des prières de quarante heures, mais les églises restent vides. On ne doute pas que les coups de l'assassin n'aient été dirigés par l'un des deux partis qui se combattent avec tant d'acharnement. On se soupçonne, on s'accuse; tous les *grands, les prêtres, les magistrats volent à Versailles pour se mettre à couvert d'une horrible imputation. Mais pendant ce temps,* les gardes, indignés que leurs maîtres aient été traversés par un régicide, le tourmentent, le tenaillent, et cherchent à obtenir de lui des aveux (1). Il ne répond rien:

château était presque désert. On ne trouva aucun des ecclésiastiques attachés à la cour. On se servit du premier prêtre que l'on put trouver.

(1) Le garde des sceaux Machault s'était transporté dans la salle des gardes. Ce fut en sa présence, et peut-être par ses ordres, que Damiens fut tenaillé.

sa contenance est tantôt celle d'un homme effaré, et tantôt celle du plus intrépide scélérat. Il peut, par ses déclarations, vouer aux soupçons, à l'opprobre, à la mort, les hommes les plus importans de l'État. La pensée d'être maître de la vie de tant de grands personnages semble lui donner de l'orgueil. On examine l'arme dont il s'est servi; on voit avec étonnement que c'est un couteau à ressort, *qui, d'un côté*, présente une lame longue et pointue en forme de poignard, et de l'autre un canif ordinaire. Comment un homme qui affronte les supplices des régicides, a-t-il frappé avec un canif lorsqu'il était armé d'un poignard?

L'assassin fut d'abord *livré à un tribunal* qui, suivant les *lois du royaume, avait la* connaissance des crimes *commis dans le palais du roi*, la prevôté de l'hôtel. Il y subit deux interrogatoires. On apprit qu'il se nommait Robert-François Damiens; qu'il était né en Artois, de parens misérables; qu'il était âgé de quarante-deux ans; qu'il n'avait fait d'autre métier que celui de laquais; qu'il avait servi long-temps chez des jésuites, et ensuite chez plusieurs autres maîtres, dont quelques-uns étaient conseillers au parlement de Paris. L'exempt des

gardes de la prevôté, Belot, l'interrogea particulièrement sur les rapports qu'il avait pu avoir avec ces derniers. Damiens en nomma plusieurs, mais en altérant les noms de quelques-uns; il ajouta qu'il les connaissait presque tous. Soit de son propre mouvement, soit d'après l'instigation de celui qui l'interrogeait, il écrivit au roi la lettre suivante :

« Sire, je suis bien fâché d'avoir eu le » malheur de vous approcher; mais si vous » ne prenez pas le parti de votre peuple, » avant qu'il soit quelques années d'ici, vous, » et M. le dauphin, et quelques autres périront; il serait fâcheux qu'un aussi bon » prince, par la trop grande bonté qu'il a » pour les ecclésiastiques, dont il accorde » toute sa confiance, ne soit pas sûr de sa » vie; et si vous n'avez pas la bonté d'y » remédier sous peu de temps, il arrivera » de très-grands malheurs, votre royaume » n'étant pas en sûreté; par malheur pour » vous que vos sujets vous ont donné leur » démission, l'affaire ne provenant que de » leur part. Et si vous n'avez pas la bonté » pour votre peuple, d'ordonner qu'on leur » donne les sacremens à l'article de la mort, » les ayant refusés depuis votre lit de justice,

» dont le Châtelet a fait vendre les meubles
» du prêtre qui s'est sauvé; je vous réitère
» que votre vie n'est pas en sûreté, sur l'avis
» qui est très-vrai, que je prends la liberté
» de vous informer par l'officier, porteur
» de la présente, auquel j'ai mis toute ma
» confiance. L'archevêque de Paris est la
» cause de tout le trouble, par les sacremens
» qu'il a fait refuser. Après le crime cruel
» que je viens de commettre contre votre
» personne sacrée, l'aveu sincère que je
» prends la liberté de vous faire, me fait
» espérer la clémence des bontés de votre
» majesté.

» *Signé* DAMIENS. »

A cette lettre était joint un billet ainsi conçu :

« MM. Chagrange. Seconde. Baisse de
» Lisse. De la Guyomie. Clément. Lambert.
» Le président de Rieux Bonnainvilliers.
» Président du Massy et presque tous.
» Il faut qu'il remette son parlement, et
» qu'il le soutienne, avec promesse de ne
» rien faire aux ci-dessus et compagnie.

» *Signé* DAMIENS. »

Ainsi, le régicide appelait les plus affreux soupçons sur les membres du parlement, en

paraissant attribuer l'attentat qu'il avait commis au désir de les venger. L'indignation et la crainte régnaient parmi les membres dispersés de ce corps. Tous ceux qui avaient donné leur démission faisaient conjurer le roi d'accepter leurs services. Louis parut flotter pendant quelques jours dans la plus cruelle incertitude. Pour la première fois il consultait le dauphin, lui parlait avec affection; et quoique sa légère blessure eût pu lui permettre de vaquer aux affaires, il semblait en abandonner la direction à son fils. Le dauphin se conduisit comme un prince judicieux et magnanime. Loin de saisir avec un odieux empressement l'occasion de perdre un corps dont il condamnait les principes, il demanda et obtint que l'instruction du procès de Damiens fût confiée à ce qui restait du parlement de Paris (1), la grand'-

Procès de Damiens.

(1) Le secrétaire d'État d'Argenson, malgré sa haine contre le parlement, insista beaucoup pour que l'instruction du procès de Damiens fût déférée à la grand'chambre. Le dauphin, en se rangeant à cet avis, voulut montrer aux Français qu'il n'était animé d'aucun esprit de secte et de vengeance; il y a peu d'exemples d'une telle loyauté dans des affaires de parti. Le dauphin n'était entré au conseil que depuis peu de jours. Le roi avait dit, le soir

chambre, et que les princes et les pairs y fussent appelés.

Dans la nuit du 17 au 18 janvier, Damiens fut conduit de la prison de Versailles à celle du palais, avec un appareil qui ressemblait, dit Voltaire, à l'entrée d'un ambassadeur. Il se présenta devant ses juges comme un homme froidement exalté, qui ne montrait ni une scélératesse ni un fanatisme très-caractérisés. Si quelquefois ses réponses paraissaient indiquer de la démence, bientôt il en faisait d'autres qui changeaient toutes les idées de ses juges. Damiens se réjouissait de les voir inquiets et déconcertés. Comme le duc de Biron le pressait de nommer ses complices : « Vous seriez bien embarrassé, » lui dit-il avec le plus grand flegme, si je » déclarais que c'est vous. » Il feignait d'admirer l'éloquence du rapporteur de son

même où il fut assassiné : « Je donne tous mes pou-» voirs au dauphin, et je le déclare mon lieute-» nant. » Comme Louis XV continua pendant quelque temps de garder le lit pour une blessure si légère qu'elle n'était pas même accompagnée de fièvre, le dauphin décidait tout, et montrait la plus grande modération. A la vérité, seize des conseillers qui avaient donné leur démission furent exilés; mais cette mesure ne parut avoir aucun rapport avec le procès de Damiens.

affaire, Pasquier. « Le roi, disait-il, devrait » vous faire son chancelier (1). » On eût dit que son crime le relevait de la bassesse dans laquelle il avait vécu. Il ne s'emportait que contre l'archevêque de Paris; il parlait du roi avec une sorte d'affection, et de son crime avec plus de regret que d'horreur. Dans la matinée du 5 janvier, il avait, disait-il, cherché à calmer le délire dont il se sentait transporté, et avait demandé à un aubergiste de le faire saigner, ce que celui-ci avait refusé : ce fait fut prouvé. Damiens

(1) Damiens ne parut point déconcerté à la vue des princes du sang et des pairs. Il paraissait les passer en revue : « Voilà, disait-il, M. d'Uzès, que » *j'ai eu l'honneur de servir à table*; voilà M. Tur- » *got, que j'ai servi aussi, de même que* M. de Bouf- » flers. » Il dit au maréchal de Noailles : « Vous ne » devez pas avoir chaud avec vos bas blancs; vous » devriez vous approcher de la cheminée. » Dans ses interrogatoires, il parut quelquefois persuadé que la religion permettait dans certains cas le régicide. Quand on lui demandait où il avait puisé cette doctrine, il refusait de répondre.

Quoique Damiens niât le plus souvent qu'il eût eu des complices, il avait dit à Versailles : « J'en » ai, je ne les déclarerai pas à présent. Qu'on me » fasse parler à M. le dauphin, je lui révélerai bien » des choses. Si le roi veut me donner la vie, je » m'expliquerai plus clairement. »

niait constamment avoir eu l'intention de tuer le roi. « Je l'aurais pu, disait-il, si je l'avais voulu; » cela était assez évident. Il désavouait une partie de ce que l'exempt Belot avait écrit sous sa dictée. Lorsqu'on lui parlait de vols qu'il avait commis dans sa jeunesse, loin d'en rougir, il en plaisantait. « J'étais, disait-il, un maladroit voleur. » Il avouait du même ton quelques traits qui annonçaient le déréglement de ses mœurs (1). On savait par lui que les jésuites l'avaient chassé d'une de leurs maisons pour des friponneries, et qu'au bout de quelque temps il était rentré à leur service et les avait encore quittés. Il regrettait de n'avoir pas pris pour directeurs des prêtres jansénistes de Saint-Omer. « Ceux-là, disait-il, m'auraient » détourné de mon crime. » On avait trouvé sur lui trente-sept louis au moment où il fut arrêté, et cette somme paraissait au-dessus des moyens d'un laquais vagabond et vicieux. Il faisait entendre qu'il possédait

(1) On le pressait de dire en quel lieu il avait été dans un certain moment. « C'est, répondit-il, » dans un endroit qui ne se doit nommer en si » bonne compagnie; et j'y ai été conduit par une » fille engageante qui m'avait plu, étant coiffée à » la *courtoisie*. »

bien d'autres ressources. Dans un de ses interrogatoires il dit, que si après son crime commis il avait pu gagner les chevaux qui l'attendaient, il eût été en sûreté. On le pressa en vain d'éclaircir ce fait important. On croyait apercevoir de l'artifice jusque dans les contradictions où il tombait sans cesse. On eût dit qu'il se faisait un jeu de tenir deux partis en alarmes. Ses discours, ainsi que ses actions, peignaient un homme dénué de tout principe religieux; et cependant il était bouillant de colère au seul mot de refus de sacremens. Il se montrait indifférent sur le choix du confesseur qu'on voulait lui donner, et déclarait que son âme était en sûreté. Tout ce qu'il dit pendant qu'il subit la torture fut si incohérent et si contradictoire, qu'on n'en put tirer aucune lumière (1).

Ce procès fut instruit pendant près de deux

(1) Quelques personnes prétendirent qu'on n'avait pas employé une torture assez sévère pour arracher les aveux de Damiens. Son premier cri, quand on le serra, fut : « Coquin d'archevêque, tes » refus sont cause de tout! » Il accusa de complicité un nommé Gauthier, qu'on fit arrêter, mais contre lequel on ne trouva aucun indice, et qui fut mis en liberté au bout d'un an.

mois et demi. Durant ce temps, les parties s'accablaient d'accusations réciproques. Les jésuites paraissaient indignés de la déférence que la cour montrait pour les membres du parlement de Paris. « Voilà, disaient-ils, où conduisent ces principes d'indépendance, de sédition et d'hérésie, qui retentissent depuis long-temps dans l'enceinte du palais. Les magistrats ont à la fois effacé, dans le peuple, la soumission pour le chef de l'Église et l'affection pour le chef de l'État. Ceux qui mettent en fuite ou jettent dans les prisons de pieux ecclésiastiques, ont aiguisé le poignard qui devait percer le cœur d'un monarque fidèle à l'Église. Dans quel moment le coup a-t-il été porté? Lorsque l'autorité s'est lassée d'être méconnue par des magistrats rebelles, et a pris du moins quelques mesures pour les contenir. En voyant une foule agitée se porter dans la grande salle du palais, braver les gardes du roi, outrager son auguste nom; en voyant les dépositaires de la loi se mêler à la plus vile populace, échauffer son délire, l'encourager à rompre tous les freins qu'ils ont eux-mêmes rompus, n'a-t-on pas dû prévoir qu'un grand crime allait sortir de ce foyer de révolte? C'est là que Damiens a conçu son horrible projet;

il le déclare lui-même. L'a-t-il conçu seul? un seul coup devait-il être porté? Non sans doute. Les mots qui lui sont échappés dans la première agitation de ses remords, *qu'on prenne garde à M. le dauphin, qu'on veille sur lui pendant toute la journée*, prouvent qu'il avait des complices, et que plusieurs crimes devaient être commis dans une même soirée. Mais ces complices, a-t-on pris les moyens de les connaître? Par quelle fatalité le plus grand des coupables est-il jugé par les membres même d'un corps qui l'a conduit à ce parricide? Suffit-il que ceux-ci aient été un peu moins séditieux que leurs collègues, pour être sans intérêt dans cette cause? *Laisseront-ils se former des déclarations qui dévoileraient les trames de leurs parens, de leurs amis, et peut-être appelleraient sur eux la peine des régicides?* Ils semblent tous pâlir à la vue d'un scélérat audacieux qui prolonge leur embarras et leur terreur. Essayent-ils envers lui des menaces, il leur ferme la bouche par un affreux sourire. Il semble leur dire qu'ils doivent tout à son silence intrépide.

Les jansénistes et les parlementaires rétorquaient avec beaucoup de violence les raisonnemens de leurs ennemis. « Quel devait

tre, disaient-ils, le résultat du crime de Damiens? L'avénement au trône d'un prince dont on connaît le dévouement aux prétentions ultramontaines et aux jésuites. Conspire-t-on pour se faire opprimer, pour voir régner des principes qu'on déteste? Mais le dauphin, nous dit-on, devait être frappé lui-même, et c'est le coupable qui l'a déclaré. Ne reconnaît-on pas à une si étrange sollicitude d'un assassin pour ceux qu'il assassine, un scélérat aposté, fidèle à un rôle qu'il répète, assez froid dans le crime pour chercher à détourner les soupçons, à jeter le trouble, à élever des incidens nouveaux dont il espère encore son salut? Meurtrier du roi, il s'intéresse au *dauphin : est-ce par* une sorte d'affection? *Des jansénistes la lui* auraient-ils *inspirée* ? Si c'est un artifice, on voit assez quels hommes ont pu le lui suggérer. Oui, sans doute, Damiens a eu des complices, ou plutôt des instigateurs. Ce sont ces jésuites dont il a reçu les premières leçons, qu'il a constamment servis, soit lorsqu'il a été deux fois attaché à une de leurs maisons, soit lorsqu'il a été placé par eux en espion chez des magistrats *dont ils* craignent la vigilance. Ce sont ceux qui professent jusque dans leurs écrits les maximes

du régicide, et qui ont conduit les poignards des Châtel et des Ravaillac. Les jésuites pouvaient seuls recueillir le fruit de ce crime. Si le roi eût péri, ils régnaient, renversaient le parlement, se vengeaient de tous leurs adversaires, et nous rendaient enfin un nouveau Le Tellier. L'assassin même en manquant son coup, conservait encore la puissance d'accuser et de calomnier les ennemis des jésuites. Voyez comme on l'entoure dès les premiers momens; remarquez les insidieuses questions qui lui sont faites à la prévôté de l'hôtel, le perfide conseil qui lui est donné d'écrire au roi. Que prétendait-il en annonçant de feintes alarmes pour ces vertueux magistrats qu'il affecte de placer sous son infâme et dangereuse protection? Il a reçu des instructions pour les compromettre : mais son esprit s'embarrasse dans un rôle trop difficile à soutenir. Il altère les noms de ceux qu'il prétend connaître; il voudrait alléguer contre eux des faits, et n'en trouve aucun. Son embarras redouble lorsqu'il se voit traduit devant ce même corps que les jésuites lui ont prescrit de diffamer et de perdre; il lui reste de l'audace pour braver ses juges, mais il est hors d'état de suivre le plan qu'on lui a

tracé. On s'aperçoit qu'il compte encore sur un appui secret et puissant. Son procès ne lui paraît qu'un jeu. Le détestable hypocrite se pare de principes religieux que ses mœurs et les turpitudes de sa vie désavouent. La doctrine qu'il professe sur le régicide est celle des jésuites. Le parti sur lequel il compte encore est celui des jésuites. Qui ne voit en lui leur complice, ou plutôt leur instrument? »

Les jésuites et les parlementaires se calomniaient par ces accusations réciproques. L'opinion que Damiens était un scélérat isolé prévalait, et elle prévaut toujours parmi les esprits les plus sages. Sans doute ce n'était point un fanatique *du même genre que* Châtel et Ravaillac; *mais il était poussé vers* le crime par *des habitudes vicieuses*, par une fièvre *habituelle* qui faisait bouillonner son sang, par un vague désir de célébrité, une grossière ignorance de la morale, de fougueux accès d'un patriotisme insensé, un dégoût de la vie; enfin par la réunion de tous les mauvais penchans et de toutes les idées folles qui peuvent égarer un homme avili, crédule, inquiet, mécontent de la société, et plus mécontent de lui-même. Le 1757.
28 mars, à quatre heures après midi, com-

mença l'horreur de son supplice. On lui brûla la main droite, ensuite il fut tenaillé. On versa du plomb fondu dans ses plaies; enfin on l'écartela. Ses membres épars furent consumés dans un bûcher, et ses cendres jetées au vent. Dans le nombre immense de spectateurs qu'attira cet odieux spectacle, il y en eut peu qui ne fussent indignés de ce qu'on les forçât à éprouver quelque pitié pour un scélérat, par l'atrocité froide et prolongée de ses tourmens. Le père, la femme et la fille de Damiens furent bannis du royaume à perpétuité. Ce châtiment exercé sur des personnes qui n'étaient point accusées, donna lieu d'examiner un des préjugés les plus opiniâtres de notre législation et de nos mœurs.

Exil de Machault et de d'Argenson.

La marquise de Pompadour était déjà rentrée à Versailles. Le roi, guéri de ses craintes, l'avait rappelée : il ne pardonnait pas à ceux qui, se livrant ou feignant de se livrer aux plus vives alarmes, avaient poussé les siennes à l'excès. Deux ministres surtout avaient offensé Louis et sa favorite : c'étaient les deux rivaux dont l'inimitié avait prolongé les troubles de l'État, Machault et d'Argenson. Le premier s'était conduit avec peu de calme et de fermeté. Convaincu que ses ennemis allaient employer tous les moyens

pour le perdre, rien ne lui avait coûté pour les désarmer. Il s'était déclaré brusquement contre sa protectrice, et s'était chargé de lui signifier l'ordre de se retirer. Le comte d'Argenson, fier d'avoir depuis long-temps résisté au parlement et à la favorite même, avait montré pour le dauphin un empressement que le roi n'était pas disposé à pardonner. L'un et l'autre furent exilés dans leurs terres (1); mais la vengeance que tira la mar- 1757, 1 février.

(1) La lettre de cachet adressée au comte d'Argenson était extrêmement sévère. Le roi l'avait écrite lui-même en ces termes : « Votre service ne m'est » plus nécessaire. Je vous ordonne de m'envoyer » votre démission de secrétaire d'Etat de la guerre, » et de tout ce qui concerne les emplois y joints, » et de vous retirer à votre terre des Ormes. ». Le roi paraissait, au contraire, faire des excuses à Machault. Il l'assurait de sa protection, de son estime, lui conservait une pension de trente mille livres, et les honneurs de garde des sceaux. On lit dans les Mémoires du baron de Bezenval, un détail assez curieux sur les causes de la disgrâce de ces ministres. Voici en quels termes cette intrigue, dont le développement serait ici superflu, y est résumée : « Dans toute cette affaire, M. d'Argenson avait voulu sacrifier le roi à M. le dauphin, pour prolonger son pouvoir. Le roi avait voulu sacrifier sa maîtresse à l'opinion et aux terreurs qui agitaient sa pensée. M. de Machault consentait à sacrifier

quise d'un ami infidèle et d'un ennemi déclaré, priva la France des deux seuls hommes d'État qu'elle possédait encore.

Le parlement est rétabli. 1757. 2 septembre.

La faveur qu'avait obtenue le dauphin, immédiatement après l'assassinat du roi, s'évanouit bientôt et fit place à une sombre défiance. Le parlement profita d'un événement qui semblait devoir lui être contraire. Le roi révoqua les édits qui changeaient l'organisation de ce corps, permit à tous les magistrats qui avaient donné leur démission de rentrer dans leurs places, saisit le premier prétexte pour exiler de nouveau l'archevêque de Paris, prit des mesures énergiques pour vaincre l'obstination des prélats et des curés molinistes sur les refus de sacremens, annonça par degrés l'intention de livrer les jésuites à leurs implacables adversaires, employa des précautions craintives pour sa sûreté, et

madame de Pompadour, son amie; et tout fut enfin sacrifié à l'amour. »

Le comte d'Argenson eut pour successeur, dans le ministère de la guerre, le marquis de Paulmy, son neveu. Il supporta sa disgrâce avec assez de fermeté, et mourut en 1764. Machault fut remplacé au ministère de la marine par Moras, qui était déjà contrôleur général des finances, et qui se montra bien au-dessous de ces deux emplois. Le roi garda les sceaux jusqu'en 1761.

continua de s'enivrer des infâmes voluptés du Parc-aux-Cerfs. Suivons maintenant les événemens de la guerre.

Préparatifs des puissances contre le roi de Prusse.

L'invasion de la Saxe par le roi de Prusse avait irrité le gouvernement autrichien, qui cherchait, en excitant l'indignation de l'Europe, à couvrir la honte d'avoir laissé prévenir et déconcerter tous ses plans. D'habiles négociateurs employaient tous les moyens pour faire partager aux grandes puissances les ressentimens et les fureurs de la cour de Vienne. On n'était que trop disposé en France à suivre cette impulsion. Des succès assez brillans, obtenus dans le Canada par le marquis de Montcalm, et surtout la prise de Port-Mahon, avaient inspiré au cabinet de Versailles une folle confiance. La marquise de Pompadour surtout s'abandonnait aux espérances les plus flatteuses. La multiplicité des entreprises amusait et n'effrayait pas son imagination. L'abbé de Bernis cherchait seul à la modérer, et lui montrait encore le danger de subordonner à l'Autriche toutes les forces militaires de la France. Mais comme elle lui offrait le ministère (1) pour

1756. Août.

(1) L'abbé de Bernis fut nommé secrétaire d'Etat des affaires étrangères le 25 juin 1757. Il succédait à Rouillé.

prix d'une entière docilité, il suivit, en gémissant, des plans absurdes qu'il eut peine à modifier dans leur exécution. La marquise fit rappeler au conseil, avec le titre de ministre d'État, le maréchal de Belle-Isle; elle était sûre de trouver dans ce vieillard ambitieux un ardent promoteur de la guerre. Pour entraîner le roi, elle poussa l'artifice jusqu'à se servir des prières et des larmes de la dauphine, quoiqu'elle fût ennemie de cette princesse. On avait entrepris, en 1733, une guerre qui n'avait d'autre but que de soutenir contre Auguste III les droits du beau-père de Louis XV; on donna pour prétexte à une nouvelle guerre, l'engagement imposé par l'honneur, de rétablir ce même Auguste, *père de la dauphine*, dans l'électorat dont il venait d'être chassé. Un roi trop enclin à la mollesse pour savoir bien maintenir la paix, sacrifia tout intérêt politique à de telles considérations. On ne s'occupa plus que de combattre le roi de Prusse et l'on parut oublier entièrement la guerre maritime. Une armée puissante marchait pour enlever à Frédéric ses possessions sur le Bas-Rhin, et pour conquérir le Hanovre. On promit des subsides à la Suède, et même à la Prusse. Enfin, Marie-Thérèse semblait disposer des trésors aussi-

bien que des armées de la France. C'était avec la même facilité qu'elle entraînait toute l'Allemagne à l'exécution de ses projets. Le roi de Prusse avait été traduit au ban de l'Empire. On levait l'armée des cercles.

Frédéric, qui avait pris ses quartiers d'hiver dans la Saxe, essayait en vain de rompre le nœud de cette ligue; quoiqu'il fût déjà vainqueur, il n'était écouté nulle part. Il calcula les forces, les projets et les passions de ses ennemis, et résolut d'attaquer d'abord l'Autriche. Ce n'était pas assez pour lui que de vaincre, il fallait accabler ses ennemis. Au mois de mars 1757, l'Autriche paraissait seule être prête à soutenir le combat. Les milices des cercles de l'Empire n'étaient pas encore rassemblées. La Suède et la Russie même attendaient pour agir l'or de la France; mais ce gouvernement, aussi obéré que prodigue, était à la fois embarrassé de payer et ses auxiliaires et ses propres armées. Celles-ci ne pouvaient pénétrer que lentement dans le nord de l'Allemagne. Le roi de Prusse se reposait du soin de couvrir le Hanovre, la Basse-Saxe et la Westphalie, sur le duc de Cumberland, qui s'était fait à la hâte une armée de Brunswickois, de Hanovriens et de Hessois. Il résolut de tomber sur la Bohême,

Frédéric entre en Bohême. 1757. Avril.

d'anéantir l'armée autrichienne qui défendait les frontières de ce royaume, de marcher ensuite vers une seconde armée qui se formait plus loin; enfin de ne prendre conseil que de son courage et de la nécessité. Vers la fin du mois de mars, Frédéric lève ses quartiers d'hiver, pourvoit avec soin à la défense de la Saxe, et plus faiblement à celle de la Poméranie et de la Prusse qui ne peuvent être attaquées que plus tard, et autour de lui l'élite de ses troupes et de ses généraux. Il semble se mettre à l'abri des fautes où pourrait l'entraîner trop d'ardeur, en confiant ses principales divisions à des guerriers aussi froids dans les conseils qu'intrépides dans les combats. Il se réjouit de voir que la cour de Vienne lui ait opposé pour cette campagne le prince Charles de Lorraine, qu'il a deux fois vaincu. Tous ses soldats partagent sa confiance. On entre en Bohême. L'avant-garde de l'armée autrichienne, sous le commandement de Kœnigsegg, essaie en vain de défendre les défilés et la crête des montagnes. Frédéric, après l'avoir repoussée à chaque rencontre, pénètre jusqu'aux environs de Prague.

Bataille de Prague. 1757. 6 mai.

Tous les magasins de l'armée autrichienne étaient dans cette ville. Le prince de Lor-

raine ne pouvait se résoudre à les abandonner. Les deux armées se présentèrent l'une à l'autre d'une manière si imposante, que le maréchal de Schwérin suppliait le roi de Prusse d'éviter la bataille, tandis que le maréchal Brown faisait les mêmes instances au prince Charles. Mais le roi, ainsi que le prince, s'indignèrent de ce conseil, et humilièrent un peu le général qui le leur avait donné. Schwérin et Brown résolurent de se venger d'une espèce d'affront par des prodiges de bravoure. La bataille se donna le 6 mai, et fut vivement disputée. Malgré les savantes dispositions du roi du Prusse, les Autrichiens se défendaient par leur immobilité dans des postes excellens. Les Prussiens avaient été deux fois repoussés. Le roi fut obligé de substituer à un ordre de bataille trop méthodique, un autre qui laissait plus de place au courage. Le maréchal Schwérin conduit une nouvelle attaque, et s'élance à la tête de son régiment, en tenant un drapeau à la main. Ce vieux guerrier, l'un des créateurs de l'armée prussienne, est tué dès le premier choc (1). Le général Man-

(1) Schwérin était né dans la Poméranie, en 1685; ses talens militaires s'étaient perfectionnés auprès de Charles XII. Le roi de Prusse qui lui devait le

teufel relève le drapeau que ce héros avait teint de son sang, et anime les Prussiens à le venger; les Autrichiens s'ébranlent; Brown, qui voit leur désordre, se dévoue comme l'avait fait Schwérin, et reçoit une blessure mortelle (1). Ses soldats se troublent, et l'armée autrichienne est enfoncée. Dans cette bataille de Prague, l'une des plus meurtrières du dix-huitième siècle, les Autrichiens perdirent vingt-quatre mille hommes, et les Prussiens dix-huit mille. De part et d'autre, on eut à regretter grand nombre de vaillans officiers et de vieux soldats. Deux guerriers qui devaient se couvrir de gloire dans cette guerre de sept ans, l'un le prince Henri, frère du roi de Prusse, et l'autre le prince *Ferdinand de Brunswick*, signalèrent sous les yeux de ce monarque leurs talens et leur bravoure.

Il fallait profiter d'une victoire aussi chè-

gain inespéré de la bataille de Molwitz, et par conséquent tout ce qui commença sa gloire et sa puissance, lui fit élever, en 1769, une statue de marbre sur la place Guillaume à Berlin; et l'empereur Joseph II lui consacra un monument en 1783, sur le champ de bataille où il mourut.

(1) Brown mourut à Prague le 26 juin 1757, à l'âge de cinquante-deux ans.

rement achetée. Frédéric crut que la fortune comblait tous ses vœux, lorsqu'il vit le prince de Lorraine s'enfermer dans Prague avec quarante mille hommes qui lui restaient. La guerre de la succession d'Autriche avait montré que cette place était un asile peu sûr. Mais, de toutes les parties de la science militaire, Frédéric n'en avait négligé qu'une seule, l'art de conduire les siéges. Il n'avait pas assez de grosse artillerie, et manquait surtout d'ingénieurs habiles. Le siége différait peu d'un simple blocus; mais quarante mille hommes devaient épuiser bientôt les provisions d'une ville assez peuplée, et la famine leur ferait subir les lois les plus dures.

Cependant l'Autriche *tenait en réserve* une nouvelle armée de *soixante mille* combattans qui laissait au prince Charles l'espoir de sa délivrance; elle était sous les ordres du maréchal Daun, le plus habile, mais aussi le plus lent des généraux autrichiens. Le roi de Prusse s'estima heureux d'avoir à combattre cette seconde armée. Jamais un prix plus vaste n'avait été promis pour une nouvelle victoire. Toutes les forces de la monarchie autrichienne pouvaient être anéanties dès le commencement de la campagne; l'Autriche n'aurait plus que des milices dis-

persées pour se mettre à couvert d'une invasion, et Frédéric pouvait étouffer dans le palais de Vienne la ligue dont il avait trouvé la preuve et prévenu les projets dans le palais de Dresde. La perspective d'un triomphe aussi rapide et aussi complet enflamma son courage; les jours d'Alexandre semblaient renaître pour lui. Daun ne montrait point d'empressement à venir délivrer quarante mille hommes assiégés dans une ville mal fortifiée. Frédéric s'ennuya de l'attendre, et ne voulut pas lui laisser le temps d'aguerrir ses troupes, ni de se décider enfin à un parti courageux. Il marcha contre lui avec quarante mille hommes; le reste de son armée contenait le prince Charles. Daun reculait lentement: les lieutenans du roi de Prusse voyaient un stratagème dans cette retraite; il s'obstinait à ne l'attribuer qu'à la crainte. Daun s'arrêta lorsqu'il fut arrivé près du village de Kolin, dans un lieu où il pouvait déployer toutes ses forces. Le roi de Prusse fut frappé d'étonnement en voyant l'armée autrichienne distribuée d'une manière qui ne laissait aucun point faible, isolé ou dégarni. Daun avait fait un mélange savant de cavalerie et d'infanterie. Les plaines, les montagnes et les villages avaient reçu

Bataille de Kolin. 1757. 19 juin.

l'espèce de troupes qui convenait le mieux à leur défense. Frédéric, malgré les représentations de ses lieutenans, fut inébranlable dans le projet d'attaquer cette armée. Point de ressources pour lui s'il ne frappait un coup d'éclat. Un ennemi qui prenait trop de précautions, décelait de la timidité. Habile à manœuvrer dans l'ordre oblique, Frédéric espérait tourner les positions qui paraissaient les plus imposantes. Son ordre de bataille fut bientôt conçu. Il voulait prouver au général autrichien quelle est la différence du génie au savoir. Le 19 juin il commence l'attaque vers midi, et d'abord il vit enlever par ses troupes deux postes importans : mais les dispositions qu'il ordonna ensuite parurent à l'un de ses généraux, le prince Maurice d'Anhalt, si peu conformes à la nature des lieux, que celui-ci hésita avant de les accomplir, et courut représenter au monarque les inconvéniens qui devaient en résulter. Frédéric, étonné de recevoir des leçons de l'art militaire, s'emporta, et l'orgueil lui fit oublier la prudence. Comme il voyait le prince hésiter encore, il courut à lui l'épée à la main, et lui demanda d'un air menaçant s'il prétendait obéir ou non. Le prince n'osa plus le contredire. Par l'effet du plan nou-

veau que venait d'imaginer le roi, les Prussiens furent obligés d'attaquer de front les positions les plus formidables. Quelles que fussent leur valeur et la précision de leurs manœuvres, ils furent foudroyés par l'artillerie autrichienne. Le roi changea encore une fois ses dispositions, et le fit avec tant d'habileté, que les Autrichiens, fatigués de l'obstination de leurs ennemis, paraissaient se disposer à la retraite. Mais la colonne prussienne qui s'était ouvert un passage fut mal soutenue, parce que les ordres du roi n'avaient point été suivis. Un nouvel effort que Daun fit contre elle la rompit. Frédéric espéra encore rallier les fuyards, et vint avec quarante hommes attaquer une batterie. Son exemple ne put ranimer le courage de ces troupes. On le laissa avec ses aides-de-camp. « Voulez-vous, lui disaient ceux-ci, em- » porter cette batterie à vous seul? » Frédéric se retourne et voit l'aile gauche de son armée en fuite. Il examine encore la batterie avec sa lorgnette, puis s'avance au petit pas vers l'aile droite de son armée. Enfin il est réduit à donner le signal de la retraite. Les Autrichiens, heureux d'une première victoire remportée sur les Prussiens, craignent de renouveler le combat en les poursuivant

avec trop d'ardeur, et la retraite s'exécute sans ordre.

Telle fut l'issue de cette bataille de Kolin, où le roi perdit plus de quatorze mille hommes tués, blessés ou faits prisonniers. La levée du siége de Prague en fut la suite. Quelque profonde douleur qu'éprouvât Frédéric après ce revers éclatant, il montra une telle vigilance, que Daun et le prince Charles n'osèrent hasarder une action nouvelle pour le chasser de la Bohême. Ils recoururent à des manœuvres lentes pour couper ses communications avec la Silésie. Mais un autre danger appelait le roi de Prusse sur un autre théâtre. L'armée française venait de soumettre le Hanovre; un corps qui en avait été détaché entrait dans la Saxe. Quatre-vingt mille Russes s'avançaient dans la Prusse orientale; les Suédois faisaient des incursions dans la Poméranie prussienne.

La cour de Versailles attachait le plus grand prix à la conquête du Hanovre. Comme on craignait la perte prochaine des colonies qui n'étaient point protégées par une marine suffisante, on voulait se réserver un moyen de compensation. Soixante mille hommes avaient ordre de se porter sur cet électorat, et commençant par occuper les États du

Mouvemens de l'armée française.

roi de Prusse situés sur le Rhin. Cette armée était sous le commandement du maréchal d'Estrées ; on avait fait choix de ce général brave, instruit, mais trop minutieusement méthodique, pour conduire des soldats peu disciplinés, et qu'on avait exercés pendant la paix suivant des systèmes confus et contradictoires (1). La marquise de Pompadour s'était résignée à faire nommer un homme fier et désintéressé, qui n'avait point grossi sa cour, afin d'éviter le maréchal de Richelieu qui s'attendait à un commandement général après l'exploit de Mahon. Celui-ci dissimula son dépit, chercha, par les soins les plus assidus, à effacer tous les sujets d'ombrage qu'il avait pu inspirer à la marquise, et remplit l'armée de ses intrigues. Avant que le

(1) Le comte de Saint-Germain, grand partisan de la tactique allemande, avait réussi à faire introduire dans une partie de l'armée l'exercice et les manœuvres à la prussienne. Le caractère du soldat français répugnait à des institutions militaires qui le rendaient trop automate. Parmi les colonels, quelques-uns adoptaient la nouvelle méthode ; d'autres lui préféraient celle du maréchal de Saxe ; et quelques-uns faisaient un amalgame de l'une et de l'autre, de sorte que l'instruction variait suivant les différens corps. La discipline fut corrompue par les efforts même que l'on fit pour la rendre trop servile.

maréchal d'Estrées eût agi, tout le monde s'entendait pour l'accuser d'ineptie. Il avait sous ses ordres un officier qui se prévalait avec beaucoup d'orgueil d'un renom de grand tacticien assez facilement obtenu; c'était le comte de Maillebois. Celui-ci n'avait pas été heureux dans sa campagne d'Italie; mais on lui savait gré d'avoir pu ramener quelques débris de l'armée, après la funeste bataille de Plaisance. Ambitieux et jaloux, il paraissait servir le maréchal de Richelieu contre le maréchal d'Estrées; mais il espérait, dès qu'il aurait renversé un général sans audace, renverser promptement un second général peu versé dans la science militaire.

L'armée française ouvrit la campagne, au commencement d'avril, par une attaque sur Clèves, dans laquelle elle n'éprouva aucune résistance. Le roi de Prusse, qui craignait de disséminer ses forces, s'était bien gardé de faire aucun effort sérieux pour la défense d'une partie de ses Etats trop isolée du centre. Wésel fut emportée sans peine; Cologne fut soumise; on passa le Rhin sans obstacle de la part du duc de Cumberland. Ce prince vit avec le même flegme occuper le landgraviat de Hesse. Il se retirait en grande hâte vers

Ses premiers succès.

1757.

6 avril.

8 avril.

les rives du Wéser, et les Français suivaient avec beaucoup de circonspection un ennemi toujours prêt à déloger devant eux. Le duc d'Orléans qui servait dans cette armée (1), le comte de Maillebois et le comte de Broglie, s'impatientaient de la lenteur du maréchal d'Estrées, et prétendaient que l'armée du duc de Cumberland aurait dû déjà être anéantie. Leurs murmures étaient répétés à Versailles. Le rôle de Fabius, y disait-on, ne convient que devant un Annibal : ici l'ennemi est faible, irrésolu ; le duc de Cumberland doit se défier de troupes mercenaires, peu instruites et formées du mélange de plusieurs nations. Le vainqueur de Mahon aurait-il laissé se consumer ainsi cette vivacité française qui aime à se signaler par des exploits décisifs ? Le sort du Hanovre et celui même de la Prusse devaient être décidés dans une seule campagne. Il faut apprendre à des alliés trop lents ce qu'on fait avec de l'audace, et en s'écartant de règles minutieuses. La marquise de Pompadour fut bientôt déterminée à sacrifier le maréchal d'Estrées ; et le roi, qui était résolu de se

Intrigues à la cour et à l'armée.

(1) Il y avait deux autres princes du sang à l'armée, le prince de Condé et le comte de La Marche, depuis prince de Conti, tous deux vivans en 1809.

reposer sur elle de toutes les opérations militaires, nomma le maréchal de Richelieu pour remplacer un général trop timide.

Quelques amis que le maréchal d'Estrées avait à la cour, l'avaient averti de ce qui s'y tramait contre lui, et pressé de déconcerter son rival par un coup d'éclat. D'Estrées, en marchant sur la rive droite du Wéser, se dirigeait contre Hameln; le duc de Cumberland, pour protéger cette place, se montrait aux Français fortement retranché derrière le Wéser. Il ne s'opposa point au passage du fleuve. Sa position lui paraissait inexpugnable. Appuyé à sa droite sur Hameln, et à sa gauche au village d'Hastenbeck, son centre était couvert par un bois et par quelques hauteurs où il avait placé des batteries. Le maréchal d'Estrées l'attaqua le 26 juillet. L'intrépide Chevert se chargea de pénétrer dans le bois et de s'emparer de la redoute qui protégeait le centre des ennemis. Il tint sa promesse, s'élança sur la redoute avec des troupes d'élite, et s'en rendit maître. Le duc de Cumberland annonçait par tous ses mouvemens qu'il se disposait a la retraite; mais il avait auprès de lui un jeune guerrier d'un courage impétueux, qui brûlait d'illustrer son premier combat; c'était le prince héré-

Bataille d'Hastenbeck. 1757.

ditaire de Brunswick. Celui-ci avait remarqué que Chevert, en poursuivant ses avantages, n'avait laissé qu'un petit nombre de troupes pour la défense du plateau dont il s'était emparé. Le prince se glissa dans le bois, surprit un corps trop faible qui ne s'attendait à aucune attaque, le fit prisonnier, s'empara de ses pièces d'artillerie, et les tourna contre les corps français qui venaient un peu tard seconder l'attaque de Chevert. Le comte de Maillebois, qui commandait cette aile de l'armée, fut déconcerté et feignit de l'être en voyant l'ennemi occuper la redoute. On crut que le corps de Chevert avait été tourné et forcé de mettre bas les armes. On se laissa chasser du bois, et l'on rentra dans une plaine très-resserrée, qui ne permettait point les manœuvres. Mais pendant ce temps Chevert, emporté par l'ardeur de son courage, et ne se doutant pas qu'il eût les ennemis à dos, s'avançait toujours sur le centre de leur armée et commençait à y porter le désordre. Le duc de Cumberland ignorait le succès du prince de Brunswick, comme le maréchal d'Estrées ignorait ceux de Chevert. Le général français, croyant que tout son plan de bataille était manqué par l'inaction du comte de Maillebois, allait

donner le signal de la retraite, lorsqu'il s'aperçut que l'ennemi faisait la sienne sur tous les points, et abandonnait enfin cette bataille du centre qui avait trop épouvanté le comte de Maillebois. Le duc de Cumberland ne fut que faiblement poursuivi. Il se conduisit cependant comme s'il eût éprouvé une déroute complète; il abandonna la défense de Hameln.

Il ne fut pas permis au maréchal d'Estrées de recueillir le prix de cette victoire inespérée. Le maréchal de Richelieu se présenta au camp deux jours après la bataille, et le général victorieux reçut l'ordre du roi qui le destituait. C'était un grand soulagement à sa disgrâce, que son rival ne fût pas arrivé assez tôt pour lui ravir le facile honneur de cette journée. Richelieu, trop peu pressé de saisir une occasion de gloire, s'était arrêté à Strasbourg, où l'avait attendu la duchesse de Lauraguais, et avait sacrifié quelques jours à une amie zélée pour son élévation. Le maréchal d'Estrées emporta les regrets de son armée; mais les officiers-généraux témoignèrent leur joie d'avoir réussi dans leurs intrigues. Il voulut au moins se venger du plus signalé de tous ses ennemis, le comte de Maillebois. C'était à lui qu'il re-

Richelieu remplace d'Estrées. 3 août. 1757.

prochait tout ce qui avait compromis la victoire d'Hastenbeck, et l'avait rendue incomplète. Il l'accusa avec tant de chaleur et de persévérance, que le gouvernement fit examiner la conduite de cet officier-général (1).

Fuite du duc de Cumberland.

Richelieu trouva dans le duc de Cumberland le plus commode adversaire. Ce prince paraissait frappé d'un esprit de vertige et de terreur. Loin de se tenir à portée de secourir Hameln, il continuait sa retraite sur Nienbourg, sur Werden et sur Stade, en laissant à découvert le Hanovre et le pays de Magdebourg. Le maréchal de Richelieu le trouvant toujours résolu à éviter le combat, le poussa jusqu'à l'embouchure de l'Elbe. Le général anglais, bien différent de ce qu'il était aux champs de Fontenoy et de Culloden, regarda sa position comme désespérée. Lui qui avait paru transporté d'un désir in-

(1) L'accusation que le maréchal d'Estrées porta contre le comte de Maillebois devant le tribunal des maréchaux de France, occupa long-temps la cour et le public. Les juges donnèrent leur avis cachetés. Il fut porté au roi. Ce jugement n'a jamais été connu légalement. Le comte de Maillebois fut enfermé à la citadelle de Doulens, et privé de tous ses emplois. Quelques années après, il reparut à la cour, et obtint de nouvelles places.

modéré de gloire, il se résigna sans hésitation à la plus complète ignominie (1). Par l'entremise du comte de Linar, ministre du roi de Danemarck, il négocia avec le maréchal de Richelieu, et signa la fameuse convention de Closter-Severn, par laquelle il s'engageait à faire rentrer dans leur pays les troupes de Hesse, de Brunswick et de Gotha, et à faire rester celles de Hanovre immobiles dans des quartiers qui leur étaient

Convention de Closter-Severn. 1757. 8 septembre.

(1) La convention de Closter-Severn n'est ni une capitulation ni un traité. On ne sait si le duc de Cumberland s'y montra plus étourdi de ses revers, que le duc de Richelieu de ses faciles succès. Le comte de Linar, qui en fut le négociateur, était une espèce d'illuminé. Cette convention ne réglait rien touchant l'électorat de Hanovre, ni contributions, ni restitution, de sorte que cet État se trouvait abandonné à la discrétion des Français.

Le roi de Prusse, dans ses Mémoires, cite une lettre folle du comte de Linar, dans laquelle ce ministre s'exprime ainsi sur la convention de Closter-Severn : « L'idée qui me vint de faire cette convention était une inspiration céleste. Le Saint-Esprit m'a donné la force d'arrêter les progrès des armées françaises, comme autrefois Josué arrêta le soleil. Dieu tout-puissant, qui tient l'univers en ses mains, s'est servi de moi, indigne, pour épargner ce sang luthérien, ce précieux sang hanovrien qui allait être répandu. »

assignés auprès de Stade. Il était convenu que les hostilités cesseraient.

Ainsi l'on regardait comme anéantie la seule armée auxiliaire que le roi de Prusse pût opposer aux grandes puissances de l'Europe. Le maréchal de Richelieu avait détaché de la sienne un corps de vingt-cinq mille hommes qui, sous la conduite du prince de Soubise, et réuni à l'armée des cercles de l'Empire, devait pénétrer dans la Saxe et rendre au père de la dauphine son électorat. Pendant qu'on attendait la ratification du traité de Closter-Severn de la part des deux cours de France et d'Angleterre, le duc de Cumberland quittait son armée, et allait reposer sans pudeur aux reproches de ses compatriotes. Le maréchal de Richelieu avisait comme si la guerre eût été terminée, s'approchait lentement de Magdebourg, laissait au vaillant prince Ferdinand de Brunswick le temps de se jeter avec quelques bataillons dans cette place importante, oubliait le prince de Soubise et ne faisait aucun effort pour se joindre à lui, livrait le Hanovre à des contributions exorbitantes, donnait l'exemple d'une insatiable cupidité, permettait tout à ses soldats, laissait la discipline se corrompre, et soulevait d'indignation les

troupes hanovriennes qu'il n'avait pas pris la précaution de désarmer (1). La convention de Closter-Severn était jugée à Versailles d'après ces tristes résultats; on hésitait à la ratifier, sans songer que les ennemis pouvaient se prévaloir de ce retard, et se dégager, par degrés, de tout scrupule pour la rompre.

Le roi de Prusse, en apprenant cette fatale convention, parut pendant quelque temps n'oser plus compter ni sur la fortune, ni sur les ressources de son génie. Les manœuvres lentes du maréchal Daun et du prince de Lorraine l'avaient enfin forcé de quitter la Bohême. Son frère, le prince Guillaume de Prusse, avait éprouvé quelques échecs qui compromettaient le sort de la Silésie. Chaque courrier apportait à Frédéric la nouvelle qu'une de ses provinces était ou allait être dévastée. Tantôt c'étaient les Russes qui, suivis d'une horde de Tartares, s'emparaient de Memmel et ruinaient ses environs; tantôt

Le roi de Prusse paraît désespéré de sa situation.

(1) Les soldats français appelaient le maréchal de Richelieu *le père la Maraude*. On sait combien le public lui reprocha les contributions excessives qu'il avait levées. Un pavillon élégant qu'il fit bâtir à Paris peu de temps après son retour, reçut le nom de *Pavillon de Hanovre*.

c'étaient les Suédois qui faisaient des incursions dans la Poméranie. Ces désastres venaient accabler le roi de Prusse à la suite de deux campagnes où il s'était annoncé comme un conquérant; vainement avait-il réparé, à force de constance et d'habileté, la perte de la bataille de Kolin, le sort semblait se jouer de ses combinaisons les plus sages. Ses épargnes étaient près d'être épuisées; comment lever des impôts sur de malheureuses provinces dans lesquelles tant de peuples divers exerçaient leurs brigandages? C'était la victoire qui avait donné à ses soldats un héroïsme en quelque sorte artificiel, maintenant ils lui prouvaient, par des désertions fréquentes (1), combien ils étaient peu animés de ces vertus civiques à l'aide desquelles de faibles Etats peuvent résister à de grands empires. La lâcheté de ses auxiliaires avait été aussi funeste pour lui qu'eût pu l'être leur perfidie. Tel était le comble de malheur de sa position, que ses ennemis, en l'accablant,

(1) Le roi de Prusse, en faisant capituler les troupes saxonnes du camp de Pirna, les avait forcées de servir dans ses armées. Ces troupes avaient horreur d'une guerre dont leur patrie était victime. Elles désertèrent pour la plupart après la bataille de Kolin.

paraissaient punir un prince qui avait troublé le repos de l'Europe. Livré à ces tristes pensées, Frédéric n'en voyait pas moins avec un coup d'œil ferme et sûr les meilleurs partis qui lui restaient à prendre dans une position si fâcheuse; mais les petits expédiens fatiguaient son âme exercée à de grandes combinaisons. Combien ne lui en coûtait-il pas de recourir au maréchal de Richelieu pour fléchir la cour de France? Quelle humiliation d'éprouver les refus d'un guerrier courtisan, qui, plus que jamais, craignait de déplaire à la marquise de Pompadour! Lorsqu'à la fin d'une journée laborieuse, Frédéric se retirait dans sa tente, il cédait au désespoir que son âme avait eu la puissance de contenir en présence de ses guerriers. « Ma chère sœur, écrivait-il à la margrave » de Bareith, il n'y a de port et d'asile pour » moi que dans les bras de la mort. » Presque sûr de périr, et résolu du moins de ne point survivre à la honte qui s'attache à un prince dépouillé, il s'occupait de la mémoire qu'il laisserait parmi les hommes. Dans une telle disposition d'âme, il craignait le ressentiment de Voltaire, qu'il regardait comme l'arbitre de la renommée des rois. Peut-être aussi se rappelait-il avec regret les sages

conseils qu'il avait reçus du poète philosophe, et comparait-il douloureusement sa vie agitée à l'heureuse vieillesse de Voltaire. Il prépara sa réconciliation avec lui, en lui envoyant une épître en vers, qu'il avait adressée au marquis d'Argens, et dans laquelle on trouvait quelques traits du poète, mais non le caractère d'un grand homme. L'intention du suicide y était formellement exprimée (1). On peut douter que le roi de

(1) Voici quelques traits de cette épître, dans lesquels Frédéric retrace et même exagère le malheur de sa position :

Ami, le sort en est jeté ;
Las de plier dans l'infortune
Sous le joug de l'adversité,
J'accourcis ce temps amer
Que la nature, notre mère
A mes jours remplis de misère,
A daigné prodiguer par libéralité.
D'un cœur assuré, d'un œil ferme
Je m'approche de l'heureux terme
Qui va me garantir contre les coups du sort,
Sans timidité, sans effort.
Adieu grandeurs, adieu chimères ;
De vos bluettes passagères
Mes yeux ne sont plus éblouis.
. . . . . .
Depuis long-temps pour moi l'astre de la lumière
N'éclaira que des jours signalés par des maux,
Depuis long-temps Morphée, avare de pavots,
N'en daigne plus jeter sur ma triste paupière.

Prusse l'eût en effet, ou du moins qu'il n'eût pas attendu, pour l'exécuter, des malheurs plus graves et tout-à-fait irréparables. Voltaire eut peu de peine à lui rappeler les maximes de la véritable gloire. Satisfait d'avoir montré assez de force d'âme pour orner de couleurs poétiques les pensées les plus funèbres, et résolu, comme il le disait dans une nouvelle lettre à Voltaire, d'affronter l'orage, de vivre et de mourir en roi, Frédéric observa les fautes de tous ceux qui le

Je disais ce matin, les yeux couverts de pleurs,
Le jour qui dans peu va paraître
M'annonce de nouveaux malheurs ;
Je disais à la nuit : tu vas bientôt renaître
Pour éterniser mes douleurs.
Vous, de la liberté, héros que je révère,
O mânes de Caton ! ô mânes de Brutus !
Votre illustre exemple m'éclaire
Parmi l'erreur et les abus ;
C'est votre flambeau funéraire
Qui m'instruit du chemin peu connu du vulgaire,
Que nous avaient tracé vos antiques vertus.
. . . . . .
Ainsi, pour terminer mes peines,
Comme ces malheureux au fond de leurs cachots,
Las d'un destin cruel, et trompant leurs bourreaux,
D'un noble effort brisent leurs chaînes ;
Sans m'embarrasser des moyens,
Je romps les funestes liens
Dont la subtile et fine trame,
A ce corps rongé de chagrins,
Trop long-temps attacha mon âme.

combattaient, et se promi
laisser une seule impuni

Frédéric se rend en Saxe.

Dès le mois de juillet
armée de Silésie, et confi
province au duc de Bé
général cinquante-six m
s'opposer aux masses qu
maréchal Daun et le pri
vint chercher les Franç
douze mille hommes, s
min par dix mille autres, so
ment du prince Maurice
avec cette armée, tenir tê
çais et des Impériaux, qui étaient réunis à Erfurt. Il les vit bientôt se replier précipitamment; mais pendant ce temps, un corps autrichien, sous le commandement du général Haddick, traversait la Lusace pour pénétrer dans le Brandebourg, et trouvant des points dégarnis, s'avançait jusqu'à Berlin, levait sur cette ville une contribution de deux cent mille écus, et se retirait. Le roi de Prusse voulut venger l'affront fait à sa capitale; et, pour couper la retraite au corps de Haddick, il détacha de sa petite armée
mes sous le commandement
rice. Les Impériaux et les
girent de leur inaction : réunis ils

une armée de cinquante-cinq mille hommes; mais ils avaient deux chefs bien peu dignes de se mesurer avec le roi de Prusse : l'un était le prince de Saxe Hildbourghaussen, le plus ignorant, le plus présomptueux de tous les généraux autrichiens; l'autre, le prince de Soubise, officier brave et loyal, mais irrésolu, peu versé dans l'art militaire, haï de l'armée parce qu'il était chéri à Versailles, se livrant sans défiance à ses ennemis secrets, incapable de feinte, mais incapable aussi de démêler aucun stratagème. On l'avait soumis aux ordres du général allemand, qui lui inspirait de la défiance, et auquel il n'inspirait nulle estime. A mesure que les Français avaient pénétré dans l'Allemagne, ils avaient rompu le frein de la discipline. *On pillait en* Hanovre, on pillait dans la Thuringe. Les Allemands, auxiliaires des Français, plaignaient le sort de leurs compatriotes qui étaient impitoyablement rançonnés. La plupart de leurs petits souverains avaient été entraînés malgré eux à une guerre qui allait ôter en Allemagne un puissant contre-poids à l'ambition de l'Autriche. Les troupes des cercles de l'Empire étaient mal exercées, et ne pouvaient former un ensemble régulier. Les Français avaient tout à craindre du peu

de courage et de la haine secrète de leurs alliés.

Une expédition que l'armée combinée essaya sur la ville de Gotha, fut le prélude passage d'une plus grande action. Un officier prussien nommé Seydlitz se replia derrière la ville avec un corps de deux mille hommes, et sut si bien les disposer en bataille, que les alliés crurent voir l'avant-garde d'une armée considérable. Dès le premier choc ils abandonnèrent Gotha, en laissant beaucoup de prisonniers.

Bataille de Rosbach 3 novembre. 1757.

On était à la fin d'octobre, et la cour de Versailles avait déjà donné l'ordre de prendre des quartiers d'hiver. Le roi de Prusse poursuivait l'armée qui battait en retraite, et n'éprouva un peu de résistance qu'au pont de Weissenfels, qui commandait le marquis de Crillon. Mais Frédéric, qui avait besoin d'une action d'éclat, s'impatientait de cette petite guerre, il chercha tous les moyens de rendre de la confiance à ses ennemis, et eut le bonheur d'y parvenir. Pendant quelques jours il se tint immobile dans son camp de Rosbach. Les princes de Hildbourghaussen et de Soubise furent à portée de juger du petit nombre de ses troupes, qui ne s'élevaient pas à plus de

vingt mille hommes. Ils méprisèrent un ennemi si faible ; et crurent pouvoir lui couper la retraite en filant sur Merslebourg. Le 3 novembre, l'armée était en marche pour exécuter cette manœuvre. Le roi de Prusse l'observait du haut d'une colline où il avait placé une batterie. Il ne troublait par aucun mouvement la sécurité des alliés. Le prince de Soubise abandonnait par degrés une position où il était fortement retranché, dans l'espérance de cerner les Prussiens, et marchait avec aussi peu de précaution que s'il eût cru ceux-ci décidés à se laisser enfermer. Le roi contenait ses troupes et se contenait lui-même, pendant que le prince de Soubise côtoyait sa gauche. Il entendait résonner les clairons et les timbales des Français en signe de victoire. Enfin, à deux heures il sortit de cette immobilité fatigante. Il donna le signal d'abattre les tentes, et les Prussiens se présentèrent en ordre de bataille à leurs ennemis, qui marchaient presque au hasard. Frédéric manœuvra pour tourner ceux qui avaient voulu le tourner lui-même. Sa cavalerie, sous les ordres de Seidlitz, se glissa, par des bas-fonds, derrière la cavalerie française, la chargea, la mit en fuite ; et vint tomber sur des colonnes d'infanterie qui

n'étaient point encore formées. Une manœuvre que fit le prince Henri, frère du roi, augmenta le désordre de l'infanterie française, qui, se précipitant sur la gauche, se trouvait toujours plus débordée par le front des Prussiens. Soubise veut en vain rétablir le combat à l'aide de sa cavalerie; elle est écrasée à son tour. Il avait suffi, pour dissiper les troupes des cercles, de quelques volées d'artillerie que leur avait envoyées le prince Ferdinand. La batterie des Prussiens, établie sur une hauteur, écrasait les Français, qui ne pouvaient y répondre que par une inutile batterie établie dans un fond. Ils avaient une forte réserve sous les ordres du comte de Saint-Germain, qui ne parut que pour protéger la retraite. Cette action fut jugée depuis aussi suspecte que l'avait été celle du comte de Mailleb[illegible] à Hastenbeck; mais il faut observer qu'il [illegible] été si prompte et si complète, qu'il était difficile d'arriver à temps pour soutenir les mouvemens désordonnés des généraux allemands et français. La nuit favorisa la retraite. Mais les corps se rallièrent tellement dispersés, que cette journée sanglante coûta aux alliés plus de dix mille hommes, dont sept mille prisonniers. La perte des Prus-

siens fut à peine de cinq cents hommes tués ou blessés. Parmi ces derniers étaient les deux généraux qui avaient le mieux secondé les dispositions du roi de Prusse, le prince Henri et Seidlitz (1). Sept bataillons et quelques escadrons prussiens avaient remporté en une heure et demie cette victoire sur une

(1) Le prince Henri, non moins jaloux que son frère de l'estime, et l'on pourrait même dire de l'affection des Français, s'occupa de leur faire pardonner sa victoire par des soins nobles et délicats. Il consolait les prisonniers, vantait le courage que quelques-uns d'entre eux avaient montré. « Ainsi le vit-on, dit l'auteur de sa vie, moins occupé de sa blessure que d'adoucir, par les soins les plus nobles, par les attentions les plus recherchées, la honte de la défaite et le *malheur de la captivité*. Il fit rendre les plus grands honneurs au marquis de Custine, officier-général français, qui mourut à Leipsick de ses blessures, et consacra même, par un monument, sa valeur et celle de sa nation. Informé de la pénurie d'un grand nombre d'officiers français prisonniers, il emprunta des négocians de Leipsick l'argent dont il manquait lui-même pour le leur distribuer; et ce qui était plus précieux encore pour des Français, comme touchant à leur honneur, il s'indigna qu'on leur eût ôté leurs épées, et ordonna qu'elles leur fussent rendues : c'est ainsi que le prince Henri se fit connaître des Français. »

armée de cinquante mille combattans. Elle se retira par Freybourg, en tâchant de se rapprocher de celle du maréchal de Richelieu. Quelques officiers, tels que le [illegible] de Crillon, et deux ou trois régimens, furent seuls admirer leur courage au milieu de tout le vertige d'une terreur panique. Quelles que fussent à cette triste époque l'indiscipline des soldats et l'inepti[illegible] de leurs généraux, *on peut croire que* nos annales n'eussent point été souillées de cette inconcevable ignominie, si les Français eussent combattu sans alliés. Je n'ai pas craint de la rappeler avec quelques détails. La plaine de Rosbach est voisine de celle d'Iéna.

Frédéric retourne en Silésie. 1757.

Frédéric se hâta d'aller recueillir en Silésie *les fruits de la journée de Rosbach*. Des revers éprouvés par ses généraux l'appelaient au secours de cette province, qu'inondaient quatre-vingt mille Autrichiens victorieux. Ceux-ci, en s'emparant de Schweidnitz, s'étaient fait une place d'armes pour couvrir toutes leurs opérations. Ils menaçaient Breslaw. Frédéric ne perdit pas un moment pour conduire au secours de cette ville les vingt mille hommes d'élite qui venaient de disperser une armée formidable. Instruits de sa marche, les Autrichiens voulurent de pré-

venir. Le 22 novembre ils attaquèrent le duc de Bévern, le battirent complètement, lui tuèrent dix mille hommes, et lui prirent quatre-vingts pièces de canon (1). Cette victoire les rendit maîtres de Breslaw. Le roi de Prusse n'arriva que pour recueillir les débris de cette armée. Les soldats ont à peine revu leur chef, que la confiance renaît dans leurs âmes; ils demandent le combat. Mais

Bataille de Breslaw.

(1) Un des généraux les plus estimés et les plus chéris du roi de Prusse, Winterfeld, avait été tué dans une action particulière avant cette journée. La perte d'une bataille n'eût pas été plus sensible à Frédéric que celle de ce héros. Il lui fit depuis ériger une statue sur la place Guillaume à Berlin, à côté de celle de Schwérin. Le duc de Bévern, privé du secours de son *intrépide et judicieux compagnon*, commit diverses *fautes qui firent le succès* du prince de Lorraine. Il fut fait prisonnier le lendemain de la bataille. On croit qu'il se fit prendre pour se soustraire au ressentiment de Frédéric. Ce monarque était implacable, et quelquefois injuste. Toute la Prusse pleura le sort du prince Guillaume, qui, ayant reçu de son frère, après un échec assez léger, des reproches foudroyans, tomba dans une maladie de langueur, et parut désirer la mort. Le roi se repentit vivement d'avoir été dur envers un frère qu'il chérissait; mais ses soins et ses protestations affectueuses ne purent sauver le jeune prince.

on manque d'artillerie de campagne, comment engager une action sans le secours de cette arme que Frédéric a rendue si décisive dans les batailles? Il essaie d'y suppléer en faisant venir des pièces de siége qui étaient à Glogaw. Tout ce qu'il fait, tout ce qu'il propose paraît gigantesque à des officiers qui, malgré l'ardeur dont ils sont animés, opposent leurs vieilles règles aux combinaisons du génie. *Il les rassemble autour de lui*; il les prévient que, résolu de ne point laisser la Silésie au pouvoir des Autrichiens, il va marcher contre l'armée du prince Charles, deux fois plus nombreuse que la sienne, que sa position ne lui permet point de suivre les règles de l'art; *qu'il veut une obéissance aveugle, et défend tout délai*, tout murmure, que si quelqu'un n'est point déterminé, comme lui, à vaincre l'ennemi ou à se faire enterrer sous ses batteries, il lui permet de se retirer. On l'admire, on se regarde, on ne veut se déclarer un lâche. Frédéric prononce alors à ses officiers de quel ébahissement ignominieux il punira la moindre hésitation. « Adieu, messieurs, leur dit-il en finissant, » dans peu nous aurons battu l'ennemi, ou » nous nous serons vus pour la dernière fois. » Les officiers rapportent ses discours aux sol-

dats ; le camp retentit d'acclamations, et bientôt il y règne le silence le plus profond. On marche sur Neumarck.

Les Autrichiens étaient si déconcertés de l'audace avec laquelle Frédéric venait les chercher, que déjà ils semblaient oublier une victoire remportée peu de jours auparavant. Le feld-maréchal Daun, dont les plus grands succès ne pouvaient troubler le calme ni la prudence, voulait qu'on attendît le roi de Prusse dans un camp retranché derrière la Lohe; mais le prince de Lorraine était depuis long-temps las d'être enchaîné par les timides précautions de ce guerrier; il crut qu'il ne fallait pas laisser à Frédéric le temps d'échapper au péril dans lequel il croyait ce monarque engagé, et donna l'ordre de se mettre en marche. Le roi, en le voyant avancer dans une vaste plaine, se regarda comme sûr de la victoire. Le 5 décembre se donna la bataille de Leuten ou de Lissa, qui fut pour les Autrichiens presque aussi honteuse et beaucoup plus sanglante que l'avait été pour les Français celle de Rosbach. Frédéric, pendant cette journée, passa tour à tour du courage le plus impétueux à la plus sévère prudence. Ses manœuvres n'avaient jamais été mieux ins-

Bataille de Lissa. 1757. 5 décembre.

pirées par les lieux, ni jamais plus rapidement exécutées. Il avait une telle confiance dans ses dispositions, qu'il ne craignit point de se mettre dès l'aube du matin à la tête de son avant-garde. Vainqueur de celle des Autrichiens qu'il avait rejetée en désordre sur le front de leur armée, il devait veiller à observer de près toutes les dispositions du prince de Lorraine. Il avait jugé à l'inspection de ces troupes, qu'elles seraient tournées si l'on parvenait à s'emparer d'un tertre chargé de sapins qui couvrait leur aile gauche. Les manœuvres assez compliquées qu'il employa pour y parvenir trompèrent tout le monde, excepté le vigilant Daun, qui dit au prince de Lorraine : *Ces gens s'en vont, laissons-les faire.* Lorsque Frédéric eut réussi à emporter ce tertre, la bataille fut gagnée. Il fit jouer de deux hauteurs les pièces dont il avait dépouillé les remparts de Glogaw. Elles jetèrent la plus grande confusion dans l'armée autrichienne. Daun essaya en vain de réformer le plan du prince de Lorraine, Frédéric ne lui en laissa pas le temps. Jamais déroute ne fut si complète. Les suites de la journée de Lissa furent telles, que l'armée impériale fut affaiblie de quarante-un mille hommes. Elle y perdit cent trente

quatre canons et cinquante-neuf drapeaux(1). Breslaw ouvrit ses portes au roi de Prusse peu de jours après, et la prise de cette ville fut presque l'unique prix d'une bataille qui, en d'autres temps, aurait entraîné la chute d'un empire.

Frédéric s'était vu trop près d'éprouver le sort de Charles XII, pour ne pas écouter la prudence. Ses troupes étaient accablées par des marches rapides et des batailles sanglantes. Des maladies épidémiques avaient porté parmi elles encore plus de ravages que le feu des ennemis. Il lui restait à reconquérir plusieurs villes de la Silésie, et surtout celle de Schweidnitz. Les mouvemens des Russes, des Suédois, des Français et de l'armée des cercles, *le forçaient à rester dans une position d'où il pût se porter rapidement sur tous les points menacés.* Voilà ce qui modéra en lui le courage impétueux avec lequel il avait ouvert et conduit cette campagne. De toutes les puissances qui s'étaient liguées pour le partage de ses dépouilles, il

(1) Plusieurs corps autrichiens étaient dispersés après la bataille de Lissa. Seize bataillons s'étaient jetés dans Breslaw, et cette ville fut prise. Voilà ce qui porta le nombre des prisonniers autrichiens à plus de vingt-un mille.

n'en était aucune qu'il n'eût humiliée et sévèrement punie. A la vérité, ni les Suédois ni les Russes n'avaient éprouvé de désastre semblable à ceux de Rosbach et de Lissa; mais ces deux nations belliqueuses avaient vu leur gloire démentie par des opérations mal conduites et suivies du plus mauvais succès. Vingt-quatre mille Prussiens, sous la conduite d'un vieux général, Lewhald, avaient tenu la campagne contre quatre-vingt mille Russes, et les avaient forcés, par une suite de petits combats où ils avaient déployé toutes les ressources de la tactique, à évacuer la Prusse, à l'exception de Memmel; imitant la vigilance et l'activité de son maître, Lewhald avait volé de Tilsitt à la rencontre des Suédois qui s'établissaient dans la Poméranie prussienne. Il les chassa d'Anclam et de Demmin, les poussa sous le canon de Stralsund, et les contraignit enfin à chercher un refuge dans l'île de Rugen.

Situation des puissances belligérantes.

Tels étaient pour le roi de Prusse les succès de cette mémorable campagne de 1757; mais ce fut un malheur pour lui qui voulait la paix, d'avoir eu des triomphes trop éclatans. Ni la France, ni la Russie, ni la Suède ne pouvaient lui pardonner l'affront de leurs armes. L'Autriche, unique [illegible]

cette guerre, se montrait moins implacable; son honneur était sauvé par le gain de deux batailles; et quoique le revers foudroyant de Lissa lui en eût fait perdre le fruit, elle s'était élevée, par ses efforts, beaucoup au-dessus de ses alliés. Marie-Thérèse cherchait à engager des négociations. Peut-être la cession de quelques villages de Silésie eût-elle suffi pour la satisfaire; mais Frédéric victorieux aurait cru manquer à sa gloire et à sa fortune en souscrivant au plus léger sacrifice, et la cour de France se regardait comme trahie par les dispositions pacifiques de l'Autriche. La marquise de Pompadour sentait retomber sur elle la honte de la journée de Rosbach; Louis XV en avait eu *l'âme navrée*; mais sa douleur *inerte* ne provoquait point en lui de résolution magnanime. Loin de témoigner du ressentiment au prince de Soubise, il lui avait écrit pour le consoler. La pensée de venir relever par sa présence le courage abattu de ses soldats, de les mener à un autre Fontenoy, ne s'offrit pas à son esprit; et d'ailleurs on ne lui eût pas permis de l'accomplir. La marquise de Pompadour voulait prolonger la guerre; mais elle eût renoncé à tous ses projets, à l'amitié de Marie-Thérèse, au fatal amusement de tracer des plans de cam-

pagne, si la guerre eût éloigné de lui le roi qu'elle tenait assujetti à Versailles. On sentait que la discipline était rompue, et que cette infanterie si brillante sous le maréchal de Saxe, était devenue la risée de l'Europe. Les généraux accusaient l'armée, l'armée les accusait à son tour.

L'abbé de Bernis conseille en vain de faire la paix.

Il y avait à la cour quelques hommes sincères qui ne dissimulaient ni à la marquise, ni au roi, le danger de continuer une guerre qui s'ouvrait sous ces tristes auspices. L'abbé de Bernis, secrétaire d'État des affaires étrangères, employait tous les moyens pour dessiller les yeux de sa protectrice, et pour lui montrer des malheurs inévitables. Le traité de Versailles, auquel il avait contribué, l'importunait vivement depuis qu'on allait bien au-delà des engagemens contractés. Il tâchait de présenter la victoire d'Hastenbeck et la convention de Closter-Severn comme des dédommagemens de la journée de Rosbach. « Pourquoi, disait-il, ramener au combat des troupes qui se défient de leurs généraux, et qui semblent se défier d'elles-mêmes? A quel excès leur découragement n'est-il pas porté, puisqu'elles ne rejettent pas toute la honte sur de lâches alliés qu'on peut soupçonner de les avoir trahies? Où sont les

hommes de génie et de caractère qui peuvent les rappeler à la gloire et à la discipline? Le maréchal de Richelieu l'entreprendra-t-il, lui qui a provoqué tous les désordres; lui qui, pouvant dissoudre une armée entière, l'a laissée dans un camp d'où elle nous menace encore? Nous allons bientôt la voir reparaître, cette armée qui ne peut plus envisager de sang-froid la ruine de sa patrie. Les Anglais, qui ont commencé les hostilités dans le Canada par l'assassinat de Jumonville, qui nous ont pris trois cents bâtimens sans déclaration de guerre, ne respecteront point une convention ambiguë, et dans laquelle est empreinte toute la légèreté de son auteur. C'est la guerre maritime qui réclame tous nos soins. Qu'importeraient de vains succès en Allemagne, si nous perdions nos colonies, si nous étions insultés dans nos ports et sur nos côtes par les Anglais? »

Ces sages représentations n'ébranlèrent point une femme dont le caprice était alors de vouloir montrer un grand caractère. Elle ne pouvait supporter le mépris de Frédéric, ni celui de l'armée où son nom était livré à toutes les insultes, ni enfin celui des Parisiens, qui se vengeaient d'elle et des généraux ses protégés, par des chansons et des épi-

grammes. Ainsi cette déplorable guerre de sept ans, qui avait été occasionée par le ressentiment de quelques traits satiriques, se perpétuait par des causes non moins frivoles.

Impulsion donnée par le ministre Pitt à l'Angleterre.

Il s'était fait une révolution dans le ministère anglais. Le duc de Cumberland avait lassé, par la pusillanimité et l'inepte de ses opérations, la patience de son père. Le secrétaire d'État Fox avait été entraîné dans la disgrâce de ce prince. Il était remplacé par Pitt (1), et l'entrée de celui-ci au conseil avait été marquée par les résolutions les plus énergiques. Walpole avec son or n'avait pas exercé sur le parlement d'Angleterre autant d'ascendant que Pitt en exerçait par son éloquence. Habile à justifier tout par l'intérêt de la patrie, il brûlait de rompre la convention de Closter-Severn. Tandis qu'il dirigeait les armemens maritimes avec une vigueur jusque-là sans exemple, il intéressait les Anglais au sort du roi de Prusse, et venait au secours de ce monarque en lui accordant un subside proportionné à ses dangers et à ses puissans efforts. Bientôt il fit mettre à la tête de l'armée des alliés l'un des

(1) Le duc de Newcastle rentrait dans les affaires ; mais, malgré sa renommée et ses talens, il cédait le premier rôle à Pitt.

plus habiles généraux de Frédéric, le prince Ferdinand de Brunswick (frère du duc régnant). Il envoya en Hanovre un corps d'Anglais assez considérable, et le maréchal de Richelieu apprit par des hostilités que les ennemis se jouaient d'un pacte fait d'un côté sans prudence, et de l'autre sans bonne foi. La colère de la cour de Versailles retomba sur lui. Il fut rappelé. On lui donna pour successeur le comte de Clermont, dont les talens militaires n'égalaient pas même ceux du prince de Soubise. L'armée voyait moins en lui un Condé qu'un abbé de bénédictins. En arrivant, il trouva quatre-vingt mille hommes éparpillés sur une longue étendue de terrain. Le prince Ferdinand ne lui laissa pas le temps de les rassembler. Dès le mois de février 1758, il ouvrit la campagne avec trente mille hommes qui, trois mois auparavant, avaient vu combler leur déshonneur. Il conçut le projet de passer au travers des détachemens français isolés, de surprendre leurs différens quartiers, et d'imiter enfin cette belle campagne où le maréchal de Turenne attaqua en Alsace et dispersa soixante-dix mille Impériaux qui ne purent jamais se réunir. Le prince Ferdinand fit d'abord occuper la rive du Wéser, et donna à tous les

La convention de Closter-Severn est rompue.

Succès de l'armée hanovrienne sous le prince Ferdinand.

corps français de l'inquiétude sur leurs communications; chacun d'eux se crut abandonné et précipita sa retraite. Brême, Brunswick et Hanovre furent évacués successivement. Minden fut prise (1); le duc de Broglie, qui avait été détaché pour la secourir, n'osa tenter aucun mouvement. Le comte de Clermont se trouva heureux de repasser le Weser à Hameln; et après avoir perdu, en deux mois, tous les postes qui eussent pu le maintenir en Allemagne, il eut la honte de repasser le Rhin en laissant au pouvoir de l'ennemi onze mille prisonniers. Une barrière telle que celle du Rhin pouvait l'aider à réparer ce désordre. Le prince Ferdinand se vit quelque temps arrêté sur les bords de ce fleuve. Mais le repos même avait accru dans le camp français la discorde et l'indiscipline. Le comte de Clermont, avili par ses revers, et surtout par ses fautes, ne pouvait plus se faire obéir.

(1) Minden avait pour sa défense huit bataillons et huit escadrons, qui se rendirent après six jours de tranchée ouverte. Quinze cents Français furent si indignés de cette capitulation, qu'ils s'échappèrent en traversant les rangs ennemis. Le comte de Morangiés, qui avait rendu cette place, fut exilé.

Pendant que le prince Ferdinand obtenait des succès si rapides avec une armée qui sortait en quelque sorte des Fourches Caudines, le roi de Prusse pénétrait dans une province autrichienne à la tête des vainqueurs de Prague, de Rosbach et de Lissa; il avait repris Schweidnitz après un siége assez court, et délivré la Silésie. Comme la Bohême avait été épuisée par les longs fléaux de la campagne précédente, il se porta sur la Moravie, quoiqu'il s'attendît à y être arrêté devant la place d'Olmutz. Il réussit assez promptement à investir cette place; mais il eut bientôt une nouvelle occasion de reconnaître l'inhabileté de ses ingénieurs, et l'insuffisance de son artillerie. Le général autrichien Marshall, gouverneur d'Olmutz, déploya beaucoup de talent dans la défense de cette ville. Daun se présenta pour en faire lever le siége. La déroute de Lissa avait augmenté sa circonspection naturelle. Il combina toutes les ressources de l'art militaire pour parvenir à son but sans risquer une bataille. Frédéric faisait venir de Neiss un convoi de trois cents chariots qui devait lui fournir les moyens de terminer le siége. Daun le sut, et ne s'occupa plus que d'intercepter le convoi. Ses manœuvres furent si bien concertées, que presque

Siége d'Olmutz.

Le roi de Prusse lève le siége et rentre en Bohême.

tous les chariots tombèrent en son pouvoir. Après un événement qui ruinait toutes ses espérances, le roi de Prusse prit la résolution courageuse de n'abandonner la Moravie que pour se jeter dans la Bohême; les Autrichiens l'y suivirent en paraissant toujours craindre de s'approcher de trop près d'une armée si puissante par son courage et par sa tactique.

Opérations des Russes.

Le but de Frédéric, dans cette expédition nouvelle, était d'empêcher les Autrichiens de seconder les mouvemens de cent mille Russes qui marchaient rapidement à la conquête de ses États. L'impératrice Élisabeth s'était décidée à jouer le premier rôle dans cette ligue. Indignée que vingt-quatre mille Prussiens eussent repoussé une armée formidable au-delà du Niémen, elle avait accusé de ce mauvais succès son ministre Bestuchef. Celui-ci avait en effet trahi sa souveraine, d'abord en ralentissant, et ensuite en faisant rétrograder avec une extrême promptitude l'armée qui était alors sous le commandement du général Apraxin. La santé d'Élisabeth déclinait. Plus livrée encore aux voluptés que Catherine Ire, elle les expiait par une maladie qui annonçait sa fin prochaine. Bestuchef avait tourné ses regards vers le grand-duc, neveu

l'héritier de l'impératrice. Ce jeune prince avait pour le roi de Prusse une admiration qui était poussée jusqu'au vertige. Bestuchef fut puni d'avoir voulu lui complaire, et remplacé par le comte Pierre Schouvalow, homme ardent, habile, ambitieux, qui osait défier l'héritier du trône, et voulait l'humilier par les disgrâces de son héros. L'armée russe, sous les ordres de Fermor, rentra bientôt dans le royaume de Prusse, s'empara d'Elbing, passa la Vistule; et pour essayer de combiner ses mouvemens avec les Autrichiens, elle traversa la Nouvelle-Marche jusqu'aux bords de l'Oder. Dès que Fermor eut quitté le royaume de Prusse, que la Russie voulait joindre à ses États, il permit tout aux troupes irrégulières dont son armée était grossie. Ce n'était pas assez pour les Cosaques d'égorger des habitans paisibles; ils les livraient à d'épouvantables supplices qui prolongeaient leur agonie. Le vieillard expirant sous le bâton, dit l'historien Rentzow, bénissait le coup de lance qui venait terminer ses tortures.

Fermor s'était avancé jusqu'à Custrin, et déjà il bombardait cette ville. Un général prussien, le comte de Dohna, avait eu ordre de quitter le blocus de Stralsund pour mar-

Bataille de Zorndorf, 25 août 1758.

cher au secours de Custrin. Frédéric y marchait lui-même avec quatorze bataillons d'élite. Fermor, à son approche, leva le siége de cette ville. Frédéric le poursuivit vivement et l'atteignit enfin au village de Zorndorf, devenu fameux par une des batailles les plus sanglantes de cette guerre. Le roi brûlait de venger les souffrances et les fureurs de ses sujets dans le sang des Russes. Avant la bataille il avait donné ordre de ne pas faire de quartier; mais il n'avait que trop communiqué à ses troupes la fureur dont il était transporté. Elles n'exécutèrent point avec leur précision ordinaire ses savantes manœuvres. Il fut obligé de changer plusieurs fois son ordre de bataille. De son côté, Fermor, dirigé par un habile tacticien, Romanzow, changeait aussi souvent que le roi ses dispositions. A midi, le carnage avait fatigué les combattans. Ils sortirent de ce repos plus acharnés et plus terribles. Les Russes attaquèrent vivement une batterie, et l'emportèrent. Seidlitz, un des héros de Rosbach, réussit à rompre les rangs des Russes par une charge de cavalerie. Le roi vint le seconder. Les Russes regagnaient en désordre la Mutzel; mais lorsque, en arrivant aux bords de cette rivière, ils virent que les ponts

étaient rompus, que toute retraite leur était coupée, ils ne songèrent plus qu'à vendre chèrement leur vie. Frédéric pouvait terminer le combat et assurer sa victoire en s'abstenant de les poursuivre; mais ce long carnage l'avait comme enivré. Il donna l'ordre de l'attaque, et une troisième bataille recommença dans la même journée. Les Russes, cédant au désespoir, tinrent ferme, et bientôt se rapprochèrent du premier champ de bataille. La nuit vint terminer enfin cet épouvantable massacre. Les Russes avaient perdu dix-neuf mille hommes tués ou blessés, et seulement trois mille prisonniers. Les Prussiens avaient perdu onze mille hommes. Les uns et les autres se proclamèrent vainqueurs. Mais Fermor, affaibli par la perte de plus d'un tiers de son armée, ne put tenir la campagne, et fut obligé de se retirer en Pologne.

Le roi de Prusse vola en Saxe. Le prince Henri s'y défendait comme un grand capitaine contre le maréchal Daun. Retiré sous le canon de Dresde, il y attendait le secours du roi son frère. Il n'avait pas en vain compté sur ce héros. Daun manœuvra de manière à menacer la Silésie et à protéger le siége de Neiss, que suivait un autre corps d'armée.

Bataille de Hochkirck. 14 octobre. 1758.

Le roi cherchait à secourir cette place. Les deux armées étaient en présence, et Frédéric se réjouissait que Daun vînt enfin l'approcher de si près. Mais ce général fatigué peut-être des reproches que lui attiraient ses éternelles lenteurs, et cédant aux instances du plus audacieux des généraux autrichiens, Laudon, avait résolu de tenter un coup plus hardi que son intrépide ami n'eût osé le tenter lui-même. Il réussit à surprendre le plus vigilant des guerriers par une attaque nocturne. Le 14 octobre, lorsque la cloche du village de Hochkirch eut sonné cinq heures, Daun donna un signal convenu. Le roi dormait avec toute son armée. On vient lui apprendre que le camp est forcé, que les Autrichiens se sont emparés de sa grande batterie. Point de manœuvres à exécuter. On ne peut se livrer qu'à un courage aveugle. Frédéric et ses lieutenans rallient des brigades qui couraient dans la plus grande confusion. Le maréchal Keith, les princes Maurice d'Anhalt et François de Brunswick essayent de reprendre le village d'Hochkirch sur le corps de Laudon qui s'en était emparé. Bientôt ils en sont chassés. Ils recommencent l'attaque. Ces trois généraux succombent. Keith et le prince de Brunswick

sont tués; le prince Maurice d'Anhalt est blessé (1). Frédéric, lorsque le jour paraît, et que le brouillard se dissipe, essaie en-

(1) Jacques Keith était Écossais. Il descendait d'une ancienne famille dans laquelle la dignité de maréchal était héréditaire. L'aîné de la famille portait le titre de lord-maréchal. Son frère et lui s'étant déclarés, en 1714, pour le prétendant, furent obligés de quitter leur patrie. Ils passèrent au service de l'Espagne, et de là à celui de la Russie. Jacques Keith se distingua [illegible] ordres de Munich au siége d'Oczakow, et sous ceux de Lascy à la victoire de Wilmanstrund, remportée sur les Suédois. La révolution qui chassa de la Russie les étrangers les plus distingués, le fit entrer, ainsi que son frère aîné, au service de la Prusse. Son mérite n'était pas borné à des talens militaires; il avait quelque analogie avec le caractère, et surtout avec l'esprit de Frédéric. Ce monarque le traitait comme son ami, et lui rendit le même honneur qu'à Schwérin et à Winterfeld, en faisant élever sa statue sur la place de Berlin. Seidlitz fut le quatrième héros dont le roi de Prusse honora ainsi la mémoire.

Le prince François de Brunswick était frère de ce prince Ferdinand qui commanda si glorieusement l'armée des alliés, et oncle du prince héréditaire, depuis duc régnant de Brunswick, qui mourut des suites de ses blessures, après la bataille d'Iéna.

Le prince Maurice d'Anhalt fut fait prisonnier le

core d'arracher la victoire à l'ennemi; mais par son opiniâtreté il rend sa défaite plus sanglante. Il cède enfin. Un corps de réserve que lui amène Retzow, lui procure le moyen d'assurer sa retraite. Quoique laisse plus de cent canons au pouvoir des Autrichiens et qu'il ait perdu le tiers de son armée, il se retire lentement et vient se poster à portée de l'ennemi. Daun craint de compromettre sa victoire, et passe bientôt de l'audace qui lui a valu un succès éclatant, à une circonspection qui lui en fera perdre le prix.

Le roi de Prusse répare ses revers.

On crut le roi de Prusse accablé par une défaite qui altérait beaucoup sa réputation de vigilance et d'habileté. Mais quel fut l'étonnement de toutes les cours qui insultaient à ce roi vaincu (1), lorsqu'elles ap-

lendemain de la bataille. Il ne revint plus à l'armée, et mourut peu de temps après à Dessau.

(1) Frédéric, qui avait paru se livrer au désespoir après sa défaite à Kolin, et surtout après sa première retraite de la Bohême, supporta avec un flegme étonnant le revers de Hochkirch. Il était si sûr de le réparer, qu'il en plaisantait. « Daun, disait-il, m'a joué un tour de maître Gonin, » je l'attraperai à son tour. » Il n'eut point la même impassibilité lorsqu'il apprit, peu de jours après, l'événement si malheureux, la mort de sa sœur chérie, la margrave de Bareuth. Il se livra aux regrets

prirent que, par ses manœuvres, son sang-froid et son activité, il avait en quelques jours réparé ce revers, ou plutôt qu'il en avait tiré les mêmes résultats que d'une victoire ! Il s'était joint avec le prince Henri, avait marché au secours de Neiss, assiégée par les Autrichiens, et l'avait délivrée. Daun, qui n'avait pu prévenir un mouvement si hardi, voulut en vain se dédommager sur Dresde. La garnison prussienne de cette place, sous les ordres de Schmettau, l'intimida par tous les signes d'une résistance

les plus vifs, célébra la mémoire de cette princesse dans des vers pleins de sensibilité. Pour la première fois, il parut recourir aux consolations et aux espérances de la religion. Son lecteur Kat le trouva lisant un sermon de Bourdaloue : et, comme il s'en étonnait, le roi lui montra un panégyrique de sa sœur, qu'il venait de commencer, et dans lequel il citait différens passages de la Bible. Les lettres qu'il écrivit à Voltaire sur ce même sujet, offrent l'expression la plus vraie et la plus touchante de l'amitié fraternelle.

La victoire remportée par le feld-maréchal Daun à Hochkirch, excita le plus grand enthousiasme dans toutes les cours liguées contre la Prusse. Le pape Clément XIII l'en félicita comme d'une victoire obtenue sur les infidèles, et lui envoya une épée et un chapeau bénits.

désespérée. Un spectacle horrible remplit les assiégeans d'indignation. Schmettau, par les ordres de son maître, livra aux flammes les beaux et opulens faubourgs de Dresde. La famille du roi de Pologne, qui était restée dans cette capitale, fut témoin de cet incendie. Daun parut craindre que le siége ne causât l'entière destruction d'une ville si florissante; il s'éloigna, en dénonçant cette violence à toutes les nations chrétiennes. Déjà Frédéric reprenait la route de la Saxe. Le vainqueur d'Hochkirch n'osa point attendre l'ennemi qu'il avait vaincu; et pour prendre ses quartiers d'hiver, il abandonna la Saxe et la Silésie.

Combat de Crévelt. 23 juin. 1758.

Pendant que le roi de Prusse échappait à de si grands dangers, le prince Ferdinand se montrait sur le Rhin le digne émule de ce monarque. Ce général avait passé ce fleuve près d'Emmerich. Le comte de Clermont, qui tenait ses troupes réparties dans les duchés de Clèves et de Juliers, et dans l'électorat de Cologne, n'avait pas su défendre le passage du fleuve; honteux d'avoir été surpris, et jugeant sa faute irréparable, il ne songeait qu'à précipiter sa retraite. Le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, s'indigna de cette résolution et en fit rougir

le prince. Enfin, on convint d'attendre les ennemis dans la position favorable de Crévelt. L'armée des alliés se déploya bientôt. Le comte de Saint-Germain en soutint l'effort à la tête d'un corps d'armée qui disputa le terrain habilement. Mais Saint-Germain, à qui l'on avait reproché d'avoir vu de sang-froid le prince de Soubise écrasé à la bataille de Rosbach, se vit lui-même abandonné au moment où il croyait assurer une victoire. Un ennemi qu'il avait auprès du comte de Clermont, le général Mortagne, effraya ce prince, et lui persuada de donner l'ordre de la retraite. La confusion se mit dans les rangs. Saint-Germain voulait tenir encore; le comte de Gisors montrait la même résolution : ce jeune guerrier fut tué en chargeant à la tête des carabiniers. Le champ de bataille fut abandonné, et les Français y laissèrent sept mille hommes (1). Le prince Ferdinand s'empara de Nuys, de Ruremonde et de la forteresse de Dusseldorf : il osa pousser des partis jusqu'à Bruxelles. L'in-

(1) On raconte que le comte de Clermont, après sa défaite, s'enfuit à toute bride à Nuys. Il demanda aux magistrats de cette ville s'il était déjà arrivé beaucoup de fuyards. « Non, monseigneur, lui » répondit-on, vous êtes le premier. »

dolent abbé de Saint-Germain-des-Prés fut enfin rappelé d'une armée qu'il ne devait fuir jamais assez promptement à son gré. Le marquis de Contades, créé bientôt après maréchal, le remplaça, et parut d'abord devoir rendre quelque lustre aux armes françaises. Une diversion que le prince de Soubise opéra en pénétrant dans la Hesse, vint mettre enfin un terme aux progrès des alliés. Soubise brûlait d'effacer le souvenir de Rosbach, et parvint du moins à l'affaiblir par deux combats dont il sortit vainqueur. Les alliés, qui croyaient n'avoir rien à craindre d'un tel général, ne lui avaient opposé qu'un corps de sept ou huit mille hommes, sous les ordres du prince d'Isembourg. Ce corps fut battu à Saugerhausen et à Lutterberg. La Hesse fut occupée. On marchait sur Munster, et l'on remarquait enfin un peu d'harmonie entre les mouvemens des deux armées françaises. Inquiet de cette diversion, le prince Ferdinand repasse le Rhin, et sachant bien que Contades, dans une saison avancée, n'osera pas le poursuivre, il marche contre Soubise. Celui-ci n'ose l'attendre, abandonne ses conquêtes et revient se placer sur le Mein, au point d'où il était parti.

Affaires de Saugerhausen et de Lutterberg. 23 juillet et 10 octobre. 1758.

La France venait d'éprouver depuis trois ans les funestes effets d'une politique insensée. Chaque campagne avait ajouté à la gloire du roi de Prusse. L'Autriche montrait, soit par ses défaites, soit par des succès dont elle ne profitait pas, l'impuissance où elle était de dépouiller ce monarque, et même de reprendre sur lui cette funeste Silésie, objet de tant de batailles. Le Hanovre avait pour sa défense une armée formidable et l'appui d'un héros. La honte de Crévelt venait d'être ajoutée, pour les Français, à celle de Rosbach. La discipline ne renaissait pas dans leurs camps. Malgré la multitude des trahisons, on n'avait osé punir aucun traître. Des impôts dévorans, mal répartis, portaient la désolation dans les campagnes. Les contrôleurs généraux se succédaient avec une rapidité sans exemple (1); et décriés dès le premier essai de leurs opérations, ils achevaient de décréditer le gouvernement. La nation ne montrait plus aucun enthousiasme militaire; elle laissait éclater son ad- Situation de la France.

(1) Lorsque Machault passa, le 28 juillet 1754, au ministère de la marine, Moreau de Séchelles fut nommé contrôleur général. Moras remplaça celui-ci en avril 1756. Boulogne lui succéda le 25 août 1757, et donna sa démission en 1759.

miration pour le héros qui avait fait tant d'affronts à ses armes et à celles de l'Autriche. Les chansons par lesquelles elle punissait et flétrissait des généraux inhabiles ou perfides (1), retentissaient dans les camps, y fomentaient des querelles, y détruisaient toute confiance et toute subordination. Les Anglais, peu contenus par les escadres françaises, sur lesquelles régnaient aussi la désunion et le découragement, descendaient sur les côtes de la Bretagne et de la Normandie. A la vérité, ils ne retiraient pas de grands avantages de ces bravades dispendieuses;

Descentes des Anglais sur les côtes de France.

(1) Les chansons et les épigrammes dirigées contre la marquise de Pompadour, ont trop de cynisme pour être rapportées ici. Celles dont le prince de Soubise fut l'objet après la bataille de Rosbach, sont beaucoup plus piquantes ; mais elles montrent un emploi très-déplacé de la gaieté française. Voici l'une de ces épigrammes :

Soubise dit, la lanterne à la main,
J'ai beau chercher, où diable est mon armée ?
Elle était là pourtant hier matin :
Me l'a-t-on prise, ou l'aurais-je égarée ?
Ah ! je perds tout, je suis un étourdi ;
Mais attendons au grand jour, à midi.
Que vois-je, ô ciel ! que mon âme est ravie !
Prodige heureux ! la voilà, la voilà !
Ah ! ventrebleu, qu'est-ce donc que cela ?
Je me trompais, c'est l'armée ennemie.

mais ils arrêtaient par-là les secours d'hommes et de vaisseaux qu'attendaient nos colonies. En 1757, ils s'étaient présentés devant Rochefort, et n'avaient osé débarquer. Une descente qu'ils avaient faite auprès de Saint-Malo, avait causé à la France une perte de douze millions en effets de marine (1). Dans une troisième expédition, ils avaient brûlé vingt-sept navires à Cherbourg. Le peuple de Londres s'était réjoui à la vue de vingt-deux canons et de plusieurs drapeaux enlevés. Enfin, leur témérité avait été châtiée dans le voisinage de Saint-Brieux. Le duc d'Aiguillon, secondé par le patriotisme et la valeur des milices bretonnes, les battit complètement à Saint-Cast (2); et de treize mille hommes débarqués, il y en eut à peine huit mille qui purent regagner leurs vaisseaux. Le marquis de Montcalm, à la vie duquel

1757. 23 septembr.

1758. 5 juin. 7 août.

Combat de Saint-Cast. 4 septembre. 1758.

(1) Cette descente fut dirigée par le célèbre lord Anson. Trois frégates, un grand nombre de bâtimens marchands, furent brûlés dans le port de Saint-Malo.

(2) La gloire que le duc d'Aiguillon acquit dans cette journée fut bientôt contestée. Les Bretons, qui le considèrent peu de temps après comme leur tyran, prétendirent qu'il s'était tenu caché pendant le combat de Saint-Cast.

était attachée la conservation du Canada, avait défendu cette colonie par des prodiges de valeur, pris le fort Saint-George, et battu vingt mille Anglais à Ticonderago. Mais nul secours ne lui était envoyé; on était forcé de prévoir qu'il succomberait bientôt. Les commandans de la Martinique et de la Guadeloupe ne pouvaient plus répondre du salut de ces îles.

L'abbé de Bernis insiste pour la paix.

Ce fut dans un tel état de choses que l'abbé de Bernis renouvela ses instances pour la paix. Mais en vain voulut-il effrayer la marquise de Pompadour sur le danger d'accroître le mécontentement de la nation. Le malheur de la France voulut qu'une femme légère se piquât de paraître immuable dans ses desseins. On eût dit qu'elle ambitionnait une sorte de gloire militaire, qu'elle voulait surpasser et les combinaisons politiques du cardinal de Richelieu, et les plans de campagne si vantés du marquis de Louvois. Pour qu'on pût dire d'elle un jour : elle a vaincu le héros de son temps; elle l'a fait descendre du trône en expiation de quelques outrages : elle a été l'amie d'une reine intrépide; du palais de Versailles, elle a, par son génie et sa persévérance, fait la conquête du Hanovre, de la Hesse et des deux Saxes; le

favorite bravait les leçons du malheur, les plaintes du peuple, les cris de l'armée, et repoussait les conseils de ses amis. Parce qu'elle s'était rendue insensible, elle se croyait magnanime.

L'abbé de Bernis essaya auprès du roi des représentations qui n'avaient fait qu'irriter la marquise. Le monarque ne put l'écouter sans partager ses pressentimens sur les suites de la guerre. Dès que le ministre vit son maître ébranlé, il osa tenter, soit à Vienne, soit à Londres, soit à Berlin, les premières démarches qui ouvrent une voie aux négociations. Quelque espoir de paix commençait à luire. Quoique la marquise eût fait entrer dans le conseil ses plus serviles créatures, un seul homme osait encore y soutenir avec chaleur le parti de la guerre ; c'était le maréchal de Belle-Isle. La frénésie militaire de cet homme d'État venait d'être punie par la mort d'un fils cité comme le modèle des jeunes guerriers, ainsi qu'elle avait été punie, dix ans auparavant, par la mort d'un frère tendrement aimé. Flatteur de madame de Pompadour, il faisait, pour rendre une province à la reine de Hongrie, autant de projets gigantesques, incohérens, qu'il en avait conçu pour la dépouiller de tout son héritage. Le dauphin

parla dans le conseil en faveur de la paix. Ce prince avait en vain conjuré son père, lorsqu'on apprit la journée de Crevelt, de lui permettre de se montrer à l'armée. Louis, toujours porté à craindre son fils, et résolu de le tenir en quelque sorte caché aux Français, se garda bien de le satisfaire, et s'offensa ensuite de la chaleur avec laquelle le prince appuyait les vues pacifiques de Bernis.

Il est disgracié et remplacé par le duc de Choiseul. 1 novembre. 1758.

La marquise, inquiète du concert qui paraissait s'établir entre son protégé et l'héritier du trône, résolut de perdre le premier, et lui reprocha, dans les termes les plus emportés, son ingratitude, comme si la reconnaissance lui eût fait un devoir de sacrifier à la vanité de la fille de Poisson nos vaisseaux, nos armées, nos finances et l'honneur du nom français. L'abbé de Bernis, à qui la pourpre romaine venait d'être assurée, parut quitter sans regret un ministère dans lequel il n'eût conservé de pouvoir que pour perpétuer des fléaux (1). La marquise,

(1) Le cardinal était avec M. de Stahremberg, ambassadeur de Vienne, lorsqu'il reçut la lettre du roi qui le remerciait de ses services et l'envoyait dans son abbaye de Saint-Médard de Soissons. Après la lecture du fatal billet, il revint à l'ambassadeur sans qu'il parût sur son visage aucune alté-

en le faisant exiler, annonça aux hommes d'État qu'on ne résistait pas impunément à ses volontés. Le public, peu instruit des causes de la disgrâce du cardinal de Bernis, ne plaignit point l'auteur du funeste traité de Versailles.

On attendait beaucoup de son successeur, le comte de Stainville, qui fut créé duc de Choiseul. Les rôles politiques, depuis si long-temps, étaient occupés en France par tant d'hommes d'un caractère faible et d'un esprit borné, qu'on voyait arriver avec plaisir un homme vif, entreprenant. On l'aimait parce qu'on le connaissait ambitieux. Le duc de Choiseul avait à peine paru dans le ministère, qu'on l'indiquait déjà comme le rival secret de celle qui l'y avait appelé. On faisait des vœux pour que son influence écartât par degrés celle de la favorite. Comme tous les Français, à l'exception de

ration ; et rompant l'entretien qui s'était engagé sur les affaires des deux cours : « Ce n'est plus avec moi, monsieur, lui dit-il d'un air riant et d'un ton aisé, que vous devez vous expliquer sur ces grands sujets ; voilà que je reçois mon congé de S. M. » Il soutint avec une aisance merveilleuse quelques momens d'une conversation indifférente avec l'ambassadeur, qui se retira également étonné de sa disgrâce et de sa fermeté.

leur monarque, rougissaient de reconnaître en elle un premier ministre, et aidaient de leurs vœux celui qu'ils croyaient assez habile pour lui arracher une autorité qu'elle exerçait avec autant d'orgueil que de folie. On s'entendait pour faire des éloges prématurés des talens du duc de Choiseul, et pour rejeter ses premières fautes sur la déplorable nécessité de ménager la marquise.

La manière dont il annonça ses combinaisons politiques ne fut point heureuse. Au lieu de rompre ou de rendre moins onéreuse notre alliance avec l'Autriche, il la fortifia par un nouveau traité de Versailles, dans lequel la France se mettait aux ordres d'une puissance à laquelle elle payait des subsides (1). Le roi, outre le secours de vingt-quatre mille hommes stipulé par le

Second traité de Versailles. 1757. 30 décembr.

(1) Voici les principaux articles du traité de Versailles, conclu le 30 décembre 1758, entre l'impératrice-reine et la France.

Les deux parties confirment le traité de Versailles, du 1er mai 1756, et le prennent pour base de la présente convention.

Le roi de France promet de fournir à l'impératrice-reine, pendant toute la présente guerre, un secours de dix-huit mille hommes d'infanterie et de six mille hommes de cavalerie, soit en troupes, soit en argent, au choix de l'impératrice-reine. Ce

traité de 1756 s'engageait à tenir en Allemagne une armée de cent mille hommes pendant toute la durée de la guerre.

Voici une époque où la guerre de sept ans vient plus que jamais rebuter l'imagina-

secours, en argent, est évalué à trois millions quatre cent cinquante-six mille florins par an.

Le roi de France se charge seul du subside à payer à la Suède. Il promet de soudoyer le corps des troupes saxonnes, et de le renvoyer à la disposition de l'impératrice-reine, dès qu'elle le demandera.

Les deux parties s'engagent de procurer au roi de Pologne, électeur de Saxe, non-seulement la restitution de ses États, mais aussi un dédommagement proportionné.

Le roi de France promet d'employer cent mille hommes en Allemagne, pour couvrir les Pays-Bas autrichiens et les États de l'Empire.

Les pays conquis sur le roi de Prusse seront gouvernés et administrés au nom et par les commissaires de l'impératrice-reine; mais les revenus publics appartiendront au roi très-chrétien, à l'exception de quarante mille florins prélevables pour les frais de l'administration.

« Le traité de Versailles paraît, dit le roi de » Prusse, avoir été conclu en opposition de la » convention de subsides qui avait été signée le » 11 avril de la même année, entre les cours de » Prusse et d'Angleterre. »

Cette convention confirmait l'alliance signée

tion par l'abondance et la tris[illegible] des événemens dont elle est surcha[illegible]. Plus on combat, moins il est facile de distinguer entre eux les combattans. Les faits militaires trop rapprochés s'obscurcissent. L'esprit le plus patient et le plus laborieux parvient à peine à se représenter cent théâtres de bataille dans les quatre parties du monde, et à suivre encore des combats plus épouvantables sur les mers. Surtout lorsque l'honneur national est blessé, on perd le seul intérêt qui fait soutenir ces récits fatigans.

Considérations générales sur la guerre de sept ans.

Après trois campagnes glorieuses, le roi de Prusse voyait ses dangers s'accroître. Il conservait plutôt son activité que son audace. On eût dit que le caractère lent et méthodique de son ennemi le maréchal Daun, avait ralenti l'impétuosité du sien. Il offrait moins l'aspect d'un héros, et développait toujours les ressources d'un grand homme. Jamais on ne s'était égorgé avec plus de sang-froid. La victoire n'avait plus d'ailes; à peine osait-on s'éloigner de quelques milles du champ de bataille que l'on avait gagné. Soit dans la Silésie, soit dans la Saxe, soit dans

entre ces deux cours, le 16 janvier 1756, et stipulait six cent soixante-dix mille livres sterling payables au roi de Prusse par le roi d'Angleterre.

le Brandebourg, soit dans le Hanovre, soit dans la Westphalie, on revenait à cinq ou six reprises se donner rendez-vous autour d'une même forteresse; et chaque année deux cent mille hommes expiraient dans ces promenades savantes. Il fallait de grands magasins pour traverser de nouveau des provinces que l'on avait déjà désolées. Les Russes, les Autrichiens, les Français et les Suédois ouvraient la campagne avec assez d'ardeur quand ces magasins étaient encore remplis, et la finissaient misérablement dès qu'ils étaient épuisés. Lorsque l'une de ces armées avait obtenu quelque avantage, au lieu de marcher en avant, elle trouvait juste qu'une autre marchât à son tour. On passait le temps à s'attendre. Le roi de Prusse et ses deux habiles lieutenans, le prince Ferdinand et le prince Henri, soit qu'ils fussent vaincus ou vainqueurs, parvenaient aisément à se glisser entre des corps qui n'avaient nul empressement à se réunir; eux seuls avaient toujours un centre fixe pour leurs mouvemens, et maintenaient une ligne d'opérations. Il eût fallu battre ces trois héros à la fois, et les alliés avaient très-rarement des succès simultanés. On s'envoyait réciproquement des commissaires, qui, par leurs

plaintes, augmentaient les rivalités nationales (1). Chacun s'était écarté plus ou moins des projets concertés; et peut-être eût-on mieux fait de s'abandonner à ce que les circonstances inopinées pouvaient amener de favorable ou de nécessaire. A force de chercher l'art, on ne permettait plus rien au génie, et souvent même on enchaînait le courage. Les Français rougissaient de leur peu de savoir, étudiaient avec quelque dégoût les méthodes allemandes, dédaignaient quelquefois, et souvent enviaient la persévérance autrichienne, se refroidissaient chaque jour davantage pour une guerre dont ils n'entrevoyaient pas le motif, et s'étonnaient d'être souvent battus par des soldats que le bâton du *caporal chassait à la victoire*. Achevons le tableau rapide de la guerre de sept ans.

1759. L'année 1759 fut remarquable par le

(1) Le gouvernement français envoya trois officiers supérieurs d'un mérite reconnu dans les camps de tous les confédérés. Le marquis de Montalembert fut envoyé à celui des Russes, le comte de Montazet à l'armée autrichienne, et le marquis de Caulaincourt à l'armée suédoise. M. le colonel Jomini dit, dans son savant traité des grandes opérations militaires, que ces ministres généraux auraient rendu leur mission très-utile s'ils avaient eu des pouvoirs illimités de tous les souverains.

grands désastres qu'éprouva le roi de Prusse. Ils furent si complets, si sanglans, que des trônes plus antiques et plus solides que le sien en auraient été ébranlés. Mais Frédéric, non moins secondé par la fortune que par sa vigilance et son activité, les avait presque entièrement réparés à la fin d'une campagne où il fut toujours battu. Cette même année vit commencer les malheurs des Français dans les quatre parties du monde. Leur marine fut anéantie. Une puissance coloniale, qu'ils avaient élevée à grands frais, fut ruinée. Les succès éphémères qu'ils obtinrent en Allemagne, furent effacés par une nouvelle journée qu'il fallut inscrire à côté de celles de Rosbach et de Crévelt. Point de remède à ces maux dans une monarchie dont le souverain ne savait ni choisir avec discernement, ni récompenser avec justice, ni punir avec sévérité ses généraux, ses amiraux, ses conseillers, oubliait dans de lâches plaisirs les malheurs de son peuple, et ne savait pas même provoquer le réveil de l'honneur.

Les Russes, fiers d'une bataille aussi disputée que l'avait été celle de Zorndorf, croyaient avoir appris l'art de tirer plus de parti de leur froide intrépidité. Le général

Fermor, qui avait terminé sans gloire une campagne commencée avec beaucoup d'éclat, avait lui-même demandé un successeur. Tandis que les généraux français cherchaient à s'arracher le commandement par des intrigues, et quelquefois par des trahisons, ce général russe servait dans une armée qui n'était plus sous ses ordres. Soltikoff le remplaçait. C'était à la fois un guerrier valeureux et un courtisan timide. Il se croyait obligé de vaincre le roi de Prusse pour conserver la faveur d'Elisabeth, et de ménager cependant Frédéric pour ne pas exciter l'implacable ressentiment de l'héritier du trône. Frédéric résolut de lui ôter le moyen de commencer ses opérations, en faisant attaquer ses magasins dans la Pologne. Cette république, qui avait voulu rester neutre en dépit de son roi, dont l'électorat était envahi, était occupée par les Russes, qui s'habituaient à la traverser comme une de leurs provinces. Les Polonais attendaient les Prussiens comme des libérateurs; mais l'expédition des derniers, mal dirigée par le comte de Dohna, répondit mal à l'espérance de Frédéric. Celui-ci, mécontent de son général, et voyant avec inquiétude la jalousie naître parmi ses lieutenans, voulut leur donner un chef. En

imitant, dans un État despotique, un usage emprunté de fiers Romains, il conféra au général Wedel, officier plus connu par sa bravoure que par son génie, le titre bizarre de dictateur. Soltikoff, vainqueur dans plusieurs petits combats, s'approchait de l'Oder. Un corps autrichien se dirigeait sur Francfort pour se joindre à l'armée russe. Le dictateur se résolut à tenter une bataille pour prévenir cette jonction. Il la livra auprès de Palzig, fut battu, et perdit huit mille hommes, l'élite de l'infanterie prussienne. Les marches de Brandebourg furent ouvertes aux Russes pour prix de leur victoire. Ils occupèrent Francfort. Un corps autrichien, sous la conduite de Laudon, se joignit à eux près de cette ville. Le roi de Prusse vint réparer les fautes du faible et malheureux dictateur. Il s'avança sur Francfort, et, pénétrant dans la forêt de Kunersdorf pour surprendre les Russes, il se trouve bientôt en face de leurs retranchemens sur le Muhlberg. Le 12 août il attaque ces retranchemens, les emporte, enlève soixante-dix canons, et met en fuite l'aile gauche de l'armée russe. Ce succès lui avait si peu coûté, qu'il croyait n'avoir plus qu'à poursuivre une victoire. Déjà il avait expédié un courrier à Berlin

Bataille de Palzig. 23 juillet. 1759.

Bataille de Kunersdorf ou de Francfort. 12 août. 1759.

pour annoncer le gain de la bataille. Mais il voulait que cette journée fût décisive. Ce qu'il avait exécuté à Lissa, ce qu'il n'avait pu exécuter à Zorndorf, il voulut essayer encore une fois. Son but était de ne laisser échapper presque rien de l'armée ennemie. Il la pressa, la tourna, se porta successivement sur sa gauche, sa droite et son centre, et la trouva partout ralliée, immobile. Il n'avait ni assez d'artillerie ni assez de cavalerie pour enfoncer une masse qui se maintenait comme inhérente au sol qu'elle occupait. Son désespoir fut au comble quand il vit que ses plus intrépides bataillons avaient épuisé leurs cartouches. Le brave Seidlitz revenait blessé d'une charge de cavalerie. Les Prussiens reculaient accablés de fatigue. Dès que Frédéric pouvait ramener un peloton de hussards, il s'élançait à leur tête. Ses aides-de-camp tombaient à ses côtés. N'y a-t-il pas, disait-il, un maudit boulet qui pourra m'atteindre? Enfin il se retira lorsque tous ses corps furent dispersés et coupés. Il ne restait que cinq mille hommes autour de lui; le reste avait été tué, blessé, fait prisonnier, ou fuyait à une longue distance de cet horrible champ de bataille. Vingt mille Autrichiens ou Russes étaient couchés à côté de

treize mille Prussiens. Les vainqueurs se sentaient presque aussi accablés que les vaincus. Cependant il dépendait de Soltikoff de finir, le lendemain de cette journée, le destin de la Prusse : ce général résolut de manquer à sa victoire. Il craignait qu'un jour le grand-duc ne lui fît expier, dans les déserts de la Sibérie, le tort d'avoir privé le monde d'un roi que ce prince honorait avec une espèce de culte. Les fuyards revinrent au bout de quelques jours retrouver un héros malheureux, et bientôt il eut vingt-huit mille hommes pour arrêter les progrès des Russes.

Soltikoff cherchait à se disculper de son inaction par des reproches amers contre les généraux autrichiens. On lui avait promis l'arrivée prochaine de la grande armée du maréchal Daun, et le prince Henri suffisait, avec vingt mille hommes, pour arrêter cette armée dans la Haute-Lusace. Ce prince fut dans cette campagne le véritable libérateur de la Prusse ; mais des ouvrages militaires peuvent seuls montrer quels titres il se fit à l'admiration des guerriers, et à la reconnaissance de son frère (1). La campagne

Campagne du prince Henri dans la Saxe. 1759.

(1) Le roi de Prusse déclara, à la fin de cette campagne, que le prince Henri était le seul qui n'eût point commis de faute. Cependant plusieurs

touchait à sa fin, lorsqu'on [illegible] avec étonnement les vainqueurs de Palzig et de Kunersdorf se retirer encore une fois vers la Pologne. Daun n'avait profité des succès [illegible] alliés de l'Autriche qu'en se rendant maître du château de Dresde. Mais une nouvelle preuve attendait encore Frédéric. Un corps de douze mille Prussiens, qu'il avait laissé après de Maxen, trop loin de lui, et dénué de secours, fut tourné, coupé, assailli par toute l'armée autrichienne, se crut trop certain de sa perte pour opposer une défense sérieuse, et subit la honte de poser les armes (1). Daun, après ce nouveau succès, ne se montra ni plus actif ni plus entreprenant. Toujours pressé de prendre ses quartiers d'hiver, il se vit successivement chassé de différens postes qu'avait choisis sa timide

Combat de Maxen. 21 octobre. 1759.

historiens reprochent à ce monarque d'avoir souvent décelé de la jalousie contre un frère auquel il avait dû en plusieurs rencontres le salut de ses provinces. Le prince Henri, de son côté, se dépêchait de vaincre dès qu'il était instruit de l'approche du roi, et y parvenait presque toujours.

(1) La plupart des historiens prussiens justifient le général Fink, qui subit ce revers, et montrent qu'une mauvaise disposition prise par le roi en fut l'unique cause.

prudence. Après trois défaites des armées prussiennes, Frédéric, affaibli de plus de cinquante mille hommes, n'avait perdu que Dresde et deux districts de la Saxe. Les succès du prince Ferdinand contre les Français aidaient encore à consoler ce monarque.

Opérations des Français.

Ce prince avait eu lui-même des revers à réparer, et l'ouverture de la campagne de 1759 avait pu faire espérer aux Français que les jours de leur gloire militaire allaient enfin renaître. Ils ne s'étaient pas tenus longtemps inactifs dans des quartiers d'hiver. Le maréchal de Contades faisait ses dispositions pour passer le Rhin. Le duc de Broglie commandait, dans l'absence du prince de Soubise, une armée sur le Mein, et couvrait la ville de Francfort. Contades et Broglie étaient l'un et l'autre chers à l'armée, parce qu'ils avaient en quelque sorte conquis le commandement en dépit de Versailles. Contades avait servi avec gloire sous le maréchal de Saxe. C'était au duc de Broglie que l'on attribuait les deux petites victoires remportées en 1758 par le prince de Soubise. On voulait voir en lui un Turenne naissant. Son tort était de s'abandonner trop aux conseils d'un frère inquiet et ambitieux, qui lui inspirait beaucoup d'orgueil et des pensées ja-

louses. Le prince Ferdinand pendant que le maréchal de Contades se tenait encore retranché sur le Bas-Rhin, voulut surprendre le corps de Broglie, et lui ôter par un brusque mouvement de ses magasins, les moyens de recommencer des conquêtes. Il vint l'attaquer à Berghen, près de Francfort. Broglie attendait dans une position militaire qui l'avait rendue presque inexpugnable. Le combat fut long, sans être un moment douteux. Sûr de toutes ses dispositions, Broglie pouvait les developper avec flegme. Le prince Ferdinand fut déconcerté par la précision des manœuvres des Français, et quitta le champ de bataille avec autant de désespoir que Frédéric avait quitté celui de Kolin.

Bataille de Berghen. 13 avril. 1759.

Contades se mit bientôt en mouvement. En peu de temps il passa des bords du Rhin à ceux du Wéser, s'empara de Cassel et de Minden; mais cette dernière ville devait lui être fatale. A peine en eut-il fait la conquête, que son activité fit place à des précautions pusillanimes. Après de faibles mouvemens qui décelaient son irrésolution et ses craintes, il se vit dans la nécessité d'accepter une bataille qu'il avait trop long-temps évitée. Le prince Ferdinand, pour l'attirer, avait affecté de lui montrer un de ses corps qui

Bataille de Minden. 1 août.

paraissait tout-à-fait isolé, mais qu'il pouvait soutenir par des moyens habiles. Contades, pour attaquer ce corps, s'écarta, disent les historiens prussiens (1), de toutes les règles de l'art. Sa cavalerie, placée au centre, fut à soutenir tout le feu des batteries de l'armée des alliés. Elle se dispersa, et dans sa déroute jeta le désordre sur les deux ailes; l'armée française s'enfuit jusqu'à Cassel. A tous les maux de cette déroute inopinée se joignait le fléau de la discorde. Contades accusait le duc de Broglie de lui avoir fait perdre la bataille en attaquant trop tard le corps qu'il était chargé de couper. Chaque combat avait amené une accusation de ce genre entre les généraux. Les Français, après leurs défaites, étaient condamnés à en voir les détails les plus pénibles longuement retracés dans une foule de mémoires où chacun s'accusait de lâcheté et de

(1) Le prince Ferdinand était si sûr de la victoire, qu'il écrivit à l'un de ses officiers, qu'il employait comme partisan, ces propres mots : « Je vous préviens que je bats demain les Français près de Minden. Emparez-vous, dans la matinée, des défilés marqués sur la carte d'autre part; et s'il échappait un seul équipage français, je vous rends garant des événemens. »

perfidie. Le duc de Broglie avait, pour défendre, son éclatante victoire de Berghen, un pareil titre le fit triompher de son accusateur. Il le remplaça dans le commandement général, et sut se maintenir dans la Hesse et dans une partie du Hanovre.

Quelque chagrin qu'on éprouvât en France d'avoir vu se renverser si promptement les espérances d'une campagne commencée avec autant d'activité que de sagesse, ce malheur n'était rien auprès de la destruction presque entière des escadres de l'Océan et de la Méditerranée, et de la perte de presque toutes nos possessions coloniales.

Affaires maritimes.

Un projet imprudent et vague avait été formé, d'aller venger sur les côtes de l'Angleterre, ou sur celles de l'Irlande, les téméraires incursions des Anglais sur nos rivages. Le maréchal de Belle-Isle avait conçu un plan où l'on retrouvait l'exagération et l'imprévoyance de cet obstiné vieillard. Un corps avait été encore rassemblé à Dunkerque sous les ordres de Chevert. Un autre se formait en Bretagne sous les ordres du duc d'Aiguillon. L'escadre de Toulon devait se joindre à celle de Brest; réunies, elles auraient conduit et protégé l'armée qui menaçait Dublin, Edimbourg ou Londres. Une

escadre anglais de quatorze vaisseaux, en se présentant devant Toulon, vint d'abord déconcerter cette entreprise. Elle se retira, peut-être à dessein; l'amiral français de La Clue osa sortir avec douze vaisseaux et trois frégates. Comme il serrait la côte de Barbarie, et avait déjà dépassé la côte de Ceuta, cinq de ses vaisseaux et ses trois frégates se séparèrent du reste de l'escadre, et le lendemain l'amiral Boscawen s'offrit en bataille avec quatorze vaisseaux. Le succès de ce combat inégal ne put être un moment balancé. Trois vaisseaux prirent la fuite, et se réfugièrent à Lisbonne. Deux furent pris, et deux autres furent brûlés le lendemain. Un seul de nos marins, le comte de Sabran Grammont, se couvrit de gloire dans cette fatale journée. Il s'était défendu long-temps contre cinq vaisseaux. Quoique La Clue eût fait lui-même une défense obstinée sur le vaisseau amiral, et qu'il eût perdu les deux jambes dans ce combat, cet officier ne put être justifié d'avoir laissé s'égarer une partie de son escadre. Mais bientôt un nouveau désastre surpassa et fit presque oublier celui-ci.

Combat naval de Lagos. 17 août. 1759.

Le gouvernement français, en apprenant la nouvelle du combat de Lagos, n'avait pas voulu paraître renoncer au projet d'une

descente en Angleterre. L'escadre de Brest

Déroute de l'escadre de Brest. 20 novembr. 1759.

se disposait à sortir; les Anglais

server de près ses mouvemens, et furent

plusieurs fois repoussés, et même dispersés

par des vents contraires. Le maréchal de

Conflans, amiral français, n'osa le poursuivre. Il sortit enfin le 14 novembre; mais

dès qu'on eut signalé l'escadre anglaise qui

s'avançait avec vingt-trois vaisseaux, le signal de la retraite fut donné. Conflans se

flattait, en approchant de la côte, hérissée

de bancs de sable et de rochers, que l'amiral

Hawke n'oserait le poursuivre à travers des

écueils peu connus de ses pilotes. Par l'effet

de cette lâche manœuvre, l'arrière-garde

française fut coupée et soutint un combat

inégal. Tandis que Saint-André Duvergier,

qui la commandait, résistait avec intrépidité

à toutes les forces anglaises, Conflans précipitait sa fuite, et se faisait échouer avec le

vaisseau amiral, qu'il ordonna ensuite de

brûler. D'autres vaisseaux se brisèrent com-

plètement; il y en eut un, *le Thésée*, qui fut

englouti avec huit cents hommes d'équi-

page. Une division de l'escadre pénétra dans

le fleuve de la Vilaine, où l'on ne jugeait pas

que des frégates pussent mouiller. Jamais les

précautions de la science navale n'avaient été

plus habilement ni plus lâchement employées. C'était devant l'ennemi qu'il eût fallu développer des manœuvres si savantes (1). Les vaisseaux entrés dans la Vilaine ne purent en sortir. Il fallut ajouter cette perte à celle de six vaisseaux pris, brûlés, échoués ou engloutis. Une bataille rangée n'eût pu avoir des suites plus funestes; du moins elle eût fait éprouver quelques dommages à la marine anglaise, et sauvé l'honneur du pavillon français. Le gouvernement ne demanda point compte au maréchal de Conflans de cette fuite infâme; le public se chargea de flétrir ce marin. La journée où il avait si honteusement évité le combat, fut appelée *la bataille de M. de Conflans.*

Dans cette même année, les Français se laissèrent enlever la Guadeloupe et les pe-

Prise de la Guadeloupe. 2 mai. 1759.

(1) Un armateur français, le capitaine Thurot, qu'on regardait comme un nouveau Duguai-Trouin, osa, après la défaite de la flotte de Brest, aller avec trois frégates et huit cents hommes de débarquement faire une descente au nord de l'Irlande. Il s'empara, le 21 février 1760, de la ville de Carrick-Fergus, et la mit à contribution. Mais, comme il revenait en France, il fut attaqué par une escadre anglaise qui força les trois frégates à se rendre après un combat de deux heures, dans lequel Thurot fut tué.

tites îles qui en dépendent. La perte du Canada, de cette colonie objet de tant de dépenses et de sacrifices, fut décidée par la prise de Québec. Pendant trois ans le marquis de Montcalm avait fait respecter le nom français dans le nord du Nouveau Monde. Ses victoires, son humanité et ses soins paternels lui avaient fait d'utiles alliés parmi les sauvages. Mais les Anglais, battus presque à chaque rencontre, demandaient à leur gouvernement, et en obtenaient de puissants renforts; Montcalm, vainqueur et affaibli par un grand nombre de combats, était oublié de la France. Une expédition formidable sortit des ports de l'Angleterre. Après avoir battu une escadre française, et fait la conquête du cap Breton, elle se porta sur le Canada, et entra dans le fleuve Saint-Laurent. Wolf, l'un des généraux anglais les plus estimés, après avoir erré trois mois sur ce fleuve avec une flotte qui portait six mille soldats, parvint à débarquer à quelque distance de Québec. Montcalm vint à sa rencontre avec quatre mille hommes; le combat s'engagea le 12 septembre 1759. Les deux généraux y firent des prodiges de bravoure, et y furent tués presque en même temps; mais Montcalm en mourant éprouva la dou-

Et de Québec. 18 septembr.

27 juillet. 1758.

leur de voir l'armée française en fuite; et Wolf, en ses derniers momens, fut consolé par la nouvelle d'une victoire. Les Anglais perpétuèrent la mémoire de leur héros par tous les hommages de la reconnaissance nationale. Montcalm fut pleuré dans sa patrie; mais aucun monument n'y fut élevé pour rappeler ses généreux efforts. Québec fut bientôt réduit à capituler.

La fortune commençait aussi à se déclarer contre les Français dans les Indes, et Pondichéry devait éprouver le sort de Québec après de plus longs malheurs. Un nouveau gouverneur venait d'entrer dans cette ville: c'était le comte de Lally, Irlandais d'origine; il s'était distingué au service de France, et particulièrement à la journée de Fontenoy. Aussi brave que Montcalm, il n'avait ni la prudence, ni l'affabilité de ce noble guerrier. En arrivant à Pondichéry, il y trouva des préventions toutes formées contre lui. Son caractère farouche, son esprit maladroit et inflexible n'étaient pas propres à les calmer. Bussi, qui avait long-temps partagé les succès, et depuis réparé les revers de Dupleix, servait à regret sous un chef étranger. Lally voulut débuter par une expédition brillante; il assiégea et prit le fort Saint- 2 juin. 1758.

Expédition de Lally dans l'Inde.

David (1); et déjà il annonçait que dans peu de mois les Anglais seraient chassés de la péninsule. Informé qu'une escadre française, sous les ordres du comte d'Aché, venait d'être battue, et ne pouvait plus disputer les mers des Indes aux Anglais, il poursuivit pas moins l'imprudente entreprise d'assiéger Madras, et perdit devant cette ville l'élite de ses troupes. Bientôt il se vit lui-même enfermé dans Pondichery.

Les établissemens français sur les côtes d'Afrique étaient dévastés et presque entièrement détruits par les Anglais.

C'était ainsi que la cour de France expiait son vil et opiniâtre asservissement à l'Autriche. Un an plus tôt, la paix eût pu encore couvrir bien des fautes et des revers. Toutes nos possessions nous restaient alors, et les Anglais avaient perdu Minorque. Notre marine n'avait été déshonorée dans aucune action, et le combat de La Galissonière laissait

(1) Le gouvernement français, qui attendait le plus grand succès de l'expédition de Lally, avait mis sous ses ordres de jeunes officiers qui tenaient aux premières familles de France, un d'Estaing, un Crillon, un Montmorenci, un Conflans, un La Fare. Ils se distinguèrent beaucoup à l'attaque du fort Saint-David.

un beau souvenir. Quand même on eût dû trouver le cabinet de Londres déterminé à prolonger une guerre dont il n'avait pas encore recueilli les fruits, la paix accordée au roi de Prusse satisfaisait à la prudence, et nous laissait une libre disposition de nos forces et de nos trésors contre les Anglais. Mais comment leur [illegible]der la paix, depuis qu'ils jou[illegible]ent des dépouilles de la France? On recula devant cette pénible nécessité, et on laissa les affronts s'amonceler.

Détresse de la France.

Ce fut aussi dans l'année 1759 que se manifesta la plus déplorable détresse de nos finances. Madame de Pompadour était aussi peu habile à trouver de bons administrateurs qu'à choisir de bons généraux. Elle paraissait enfin fatiguée de mettre à la tête des finances des hommes qui, dans des circonstances violentes, n'avaient à offrir que des ressources vulgaires. Moreau de Séchelles n'avait point soutenu dans le ministère de contrôleur général la renommée qu'il s'était faite comme intendant des armées. Moras s'était montré inepte, et Boulogne irrésolu. On vantait les talens, la probité et le caractère d'un magistrat nommé Silhouette. Ses idées en administration étaient vastes, mais incohérentes comme celles du maréchal de

Belle-Isle dans les opérations politiques et militaires. Il n'eut point de peine à séduire ce vieux ministre, et bientôt madame de Pompadour montra pour lui de l'enthousiasme. Le public applaudit au choix de la favorite, quand il vit le nouveau contrôleur général proposer à la cour des réformes assez sévères. Le roi parut s'y soumettre; d'anciens officiers durent en souffrirent, et les dépenses du Parc-aux-Cerfs ne furent pas même interrompues. Mais la guerre avait tellement épuisé les ressources du royaume, que Silhouette se vit forcé de passer des *faibles palliatifs* à des remèdes violens. Imitateur maladroit du système financier auquel l'Angleterre devait sa prospérité, il précipita toutes ses mesures, et les rendit contradictoires. Il effraya le crédit public dont il voulait s'appuyer. Il commença par où Law avait fini, et fouilla dans les caisses des particuliers pour étayer une banque nouvelle. Il eut recours à un de ces moyens qui divulguent la pénurie du trésor sans y porter un véritable soulagement. D'après ses conseils, Louis XV, à l'exemple de son bisaïeul, fit porter une partie considérable de sa vaisselle à la monnaie, et invita ses sujets à faire le même sacrifice. On

Opérations financières de Silhouette.

ne tira presque aucun fruit de cette opération mesquine, mêlée à des opérations tyranniques. Silhouette annonçait un projet plus étendu : c'était un *édit de subvention* qui créait plusieurs impositions, et les présentait comme le gage d'impositions nouvelles. Le parlement [illegible] contre Silhouette comme il avait fait contre Law. Il fallut recourir à un lit de justice pour faire enregistrer l'édit de subvention. Mais un ministre qui se rendait à la fois odieux et ridicule, ne put se maintenir contre les murmures des courtisans, ni contre les clameurs du peuple; il fut renvoyé. Le roi révoqua l'édit de subvention, qui fut remplacé par un troisième vingtième. A peine restait-il en France la moitié du numéraire qui était en circulation avant la guerre. Ce fut sous de tels auspices que s'ouvrit la campagne de 1760.

Edit de subvention. 20 septembr. 1759.

La ruine de Frédéric ne parut jamais plus assurée que dans le cours de cette campagne, où ses désastres se prolongèrent jusqu'au mois d'août. Il s'était épuisé en vains efforts pour reprendre le château de Dresde; ce siége lui avait aussi mal réussi et coûté plus que celui d'Olmutz. Un de ses lieutenans, Fouquet, avait été battu à Landshut par le général Laudon, et y avait perdu plus de

Campagne de 1760.

1760.

Combat de Landshut. 23 juin.

huit mille hommes. L'une des forteresses principales de la Silésie, Glatz, avait été emportée d'un coup de main. Les Autrichiens purent de nouveau se réunir avec les Russes. Le prince Henri, qu'on avait opposé à ces derniers, se retira devant eux en bon ordre; mais il laissa Berlin découvert. Soltikoff et Lascy marchaient à grandes journées vers cette capitale. Environné de tant d'armées victorieuses, Frédéric se vit réduit à imiter, comme il le dit lui-même, la conduite d'un partisan qui varie sa position toutes les nuits, afin de se dérober aux coups que des forces supérieures pourraient lui porter. Il errait sans cesse autour de la grande armée de Daun, toujours à l'abri d'une surprise, et toujours prêt à surprendre les corps qu'il trouverait détachés. Il eut le bonheur de rencontrer celui de Laudon à quelque distance de Lignitz, et se déploya devant lui sur des hauteurs. Laudon, le plus intrépide des généraux autrichiens, revint quatre fois à la charge pour déloger les Prussiens d'une position formidable; mais pendant qu'il renouvelait ses efforts, il était tourné. La déroute de son armée devint bientôt aussi complète que l'avait été celle du prince de Lorraine à Lissa. Il se retira en laissant au

Bataille de Lignitz. 15 août.

pouvoir de l'ennemi six mille prisonniers, vingt-trois drapeaux et quatre-vingt-deux canons. La fortune fut ce jour-là si favorable à Frédéric, que Daun, qui campait à deux lieues, n'entendit point le bruit de cette bataille.

Mais tandis que le roi de Prusse jouissait de ce succès, il apprit que vingt mille Russes et dix-huit mille Autrichiens s'étaient emparés de la capitale de ses États, y levaient d'énormes contributions, et pillaient les maisons royales. Sa constance n'en fut point ébranlée; il se mettait en marche, lorsqu'on lui annonça la retraite précipitée des Russes qui repassaient l'Oder à Francfort, et des Autrichiens qui se repliaient sur Torgau. Daun vint bientôt lui-même concentrer ses forces dans cette dernière position. Il fallait encore une bataille pour décider du sort de la Silésie; le roi de Prusse vint la livrer, et ajouta la victoire de Torgau à celle de Lignitz. Le choc fut long et terrible. Daun et le roi s'étaient jetés au milieu de la mêlée : le dernier eut la poitrine effleurée d'un coup de feu, et fut obligé de quitter le champ de bataille; Daun, qui avait reçu une blessure plus grave, le quittait presque en même temps. Mais les lieutenans de Frédéric surent mieux

Entrée des Autrichiens et des Russes à Berlin. 9 octobre. 1760.

Bataille de Torgau. 5 novembre.

le remplacer que les généraux autrichiens ne remplacèrent Daun. Les fautes que ceux-ci commirent livrèrent aux Prussiens une victoire qui fut poursuivie jusqu'au milieu de la nuit. Cette journée, qui, après tant d'inutiles massacres, parut épuiser les forces des deux nations, coûta aux Autrichiens vingt mille hommes tués, blessés ou prisonniers, et près de quatorze mille hommes aux vainqueurs.

Opérations militaires des Français. 1760.

Pendant ce temps, le maréchal de Broglie avait mieux réussi que tous les généraux ses prédécesseurs, à balancer les succès du prince Ferdinand; il avait perdu la bataille de Warbourg, mais il avait su réparer les effets de ce nouveau revers; il se maintenait dans la Hesse, et se montrait souvent dans le Hanovre. Le prince Ferdinand [illegible] de ne recueillir aucun fruit d'[illegible] décisives; il éprouvait souvent une résistance opiniâtre en attaquant des villes qui ne semblaient pas susceptibles d'une longue défense. Un officier français, Narbon[illegible], reçut de sa nation le glorieux surnom de [illegible], pour avoir arrêté long-temps [illegible] alliés devant cette ville. Afin de [illegible] Français à quitter l'Allemagne, le prince Ferdinand entreprit une diversion [illegible]

Bas-Rhin. Le prince héréditaire de Brunswick paraissait fait, par son brillant courage et son activité, pour la conduire avec succès. Le maréchal de Broglie avait pénétré le dessein de l'ennemi; il avait fait filer un corps de vingt-cinq mille hommes sous la conduite du marquis de Castries pour défendre la place importante de Wesel. Ce général et le prince héréditaire arrivèrent presque en même temps sous les murs de cette ville. On se disposait au combat.

Dévouement de d'Assas.

Dans la nuit du 15 au 16 octobre, l'armée française bivouaquait. Le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, avait été envoyé à la découverte, et s'était avancé à quelque distance de son corps. Un parti d'ennemis arrive, le surprend, le couche en joue, et lui dit : « Si tu fais le moindre bruit, tu es mort. » D'Assas crie : « A moi, Auvergne, voilà les ennemis! » et reçoit la mort. Ainsi nous retrouvons jusque dans cette fatale guerre, ces faits brillans de l'honneur français qui le disputent aux traits les plus sublimes de la vertu spartiate ou romaine. De tels soldats méritaient d'autres généraux; et ces généraux même, malgré leurs discordes et leur imprévoyance, méritaient d'obéir.

aux ordres d'un gouvernement plus sage et plus magnanime.

Combat de Clostercamp. 16 octobre. 1760.

Le combat qu'avait précédé un si noble dévouement, fut glorieux pour les Français. Le marquis de Castries se soutint avec avantage, pendant toute la journée, dans la belle position de Clostercamp. Le régiment d'Auvergne, privé du capitaine Assas mais enflammé par son exemple, *décida* la victoire. Le prince héréditaire se retira après avoir éprouvé une perte de douze cents hommes, abandonna le siége de Wesel, repassa le Rhin, et ne *fut pas poursuivi*.

Mort du maréchal de Belle-Isle. 16 janvier. 1761.

Le partisan le plus opiniâtre d'une guerre si fatale, le maréchal de Belle-Isle, mourut dans les premiers jours de l'année 1761. L'Europe conçut quelque espoir que la campagne ne s'ouvrirait pas. Des négociations furent en effet commencées; mais toutes les puissances belligérantes ne s'en servirent que comme d'un voile pour couvrir des préparatifs plus formidables. Le duc de Choiseul, fidèle à son plan d'arriver au premier ministère en flattant la favorite, osait lui présenter encore de grandes espérances. Quand le roi paraissait ému du malheur de son peuple, on lui citait l'exemple de son bisaïeul, qui avait résisté à de bien plus grands désastres,

et que la fortune avait enfin sauvé. Le duc de Choiseul, pour prix des illusions qu'il entretenait encore, vit ajouter à son département des affaires étrangères celui de la guerre, vacant par la mort du maréchal de Belle-Isle. Dans ce moment il conduisait avec l'Espagne une négociation très-importante, dont il attendait le salut de la marine et des colonies françaises.

Le roi d'Espagne, Ferdinand VI, était mort à la fin de l'année 1759 sans laisser d'enfans. Son frère, don Carlos, roi de Naples, lui succéda. Ce nouveau monarque se prévalut des embarras que donnait à l'Autriche la guerre où elle se trouvait engagée, pour régler sa succession d'une manière peu conforme au traité d'Aix-la-Chapelle. Après avoir fait constater l'imbécillité de son fils aîné, il déclara le second prince des Asturies, et le troisième, roi des Deux-Siciles (1). La cour de France n'avait pu entraîner le roi Ferdinand VI à partager les dangers d'une guerre maritime contre les Anglais. Le

Pacte de famille. Août. 1761.

(1) Par cet arrangement, don Philippe demeura duc de Parme, et l'impératrice-reine fut privée de ce duché qui devait revenir à l'Autriche, lorsque don Philippe aurait passé au royaume des Deux-Siciles.

duc de Choiseul mit tout en usage pour décider Charles III à la résolution magnanime d'assister les Français vaincus sur toutes les mers. Louis XIV eût à peine pu obtenir un pareil dévouement de son petit-fils, après l'avoir établi sur le trône. Une négociation pleine de franchise et de noblesse fut suivie entre les deux cours. Le traité qu'on obtint fut digne du beau nom qui lui fut donné, *pacte de famille* (1). On a trop voulu le juger

(1) Ce fut le 15 août 1761 que les rois de France et d'Espagne conclurent le traité connu sous le nom de *pacte de famille*, tant pour eux que pour le roi des Deux-Siciles et l'infant duc de Parme, contenant vingt-huit articles, par lesquels ils établissaient entre eux une alliance perpétuelle, convenaient de regarder à l'avenir comme ennemie toute puissance ennemie de l'un d'eux, et se garantissaient réciproquement tous leurs États, dans quelques parties du monde qu'ils fussent situés, suivant l'état où ils se trouveraient au moment où les trois couronnes et le duc de Parme seraient en paix avec les autres puissances. Les deux rois s'obligeaient de se fournir les secours nécessaires, de faire la guerre conjointement, et de ne point faire de paix séparée. Ce traité portait encore suppression du droit d'aubaine en France, en faveur des sujets des rois d'Espagne et des Deux-Siciles; et convention expresse que les sujets des trois couronnes jouiraient, dans leurs États réciproques, des mêmes droits, priviléges et

d'après les résultats peu satisfaisans qu'il produisit d'abord. Il est bien vrai que l'Espagne compromit sa marine sans relever la nôtre, et qu'elle ne put diminuer pour nous ni pour elle-même les affronts de la paix. Mais le pacte de famille, ainsi que tous les traités qui reposent, non sur des passions mobiles, mais sur des intérêts permanens, eut des conséquences étendues : ce fut par lui que l'avide Angleterre fut contenue pendant près de quinze ans. On dut aussi à ce traité de pouvoir recommencer, après cet intervalle, une guerre maritime qui rendit à la Grande-Bretagne des rivaux sur les mers. Mais quel effet n'eût-on pas dû se promettre du pacte de famille, s'il eût été conclu cinq ans plus tôt; si la France n'eût point été précipitée dans une ligue contre un souverain que tout liait à ses intérêts; si elle ne se fût laissée humilier, enchaîner, appauvrir par les deux traités de Versailles?

La campagne de 1761 décela une extrême Campagne de 1761.

exemptions que les nationaux par rapport à la navigation et au commerce, sans que les autres puissances de l'Europe pussent être admises à cette alliance de famille, ni prétendre pour leurs sujets le même traitement dans les États des trois couronnes.

lassitude dans tous les combattans. On parvint encore à mettre en mouvement de grandes armées; on ne parvint pas à les faire agir avec vigueur. Chacun ménageait ses dernières ressources. Il semblait qu'on fût convenu d'éviter enfin des batailles meurtrières, dont le résultat était si faible, ou plutôt si cruel pour les vainqueurs. Le roi de Prusse perdit dans la Silésie Schweidnitz, que l'entreprenant Laudon emporta sans avoir besoin d'en former le siége. Les Russes prirent la ville de Colberg, auprès de laquelle ils avaient échoué dans deux campagnes précédentes. Les Prussiens se virent chassés des montagnes de la Saxe. Le gouvernement français, qui avait rassemblé cent cinquante mille soldats, leur fit recommencer des marches lentes et monotones dans la Hesse et dans la Westphalie. Le prince de Soubise fut mis à la tête d'une armée de cent dix mille hommes, qui s'était formée sur le Bas-Rhin. Le maréchal de Broglie conserva le commandement d'une armée moins nombreuse, qui avait pris ses quartiers d'hiver sur le Mein. Celui-ci murmurait de se voir réduit à un rôle secondaire; ses intrigues et celles de son frère fomentaient le mécontentement dans le camp de Soubise. Ces deux

Revers des Prussiens.

armées, en agissant séparément, n'avaient eu que de faibles succès. Le prince Ferdinand s'opposait aux progrès de l'une, tandis que le prince héréditaire contenait l'autre. Les soldats étaient harassés de fatigue et d'ennui. Broglie proposa de renoncer à un plan de campagne si languissant, et d'opérer la jonction des deux armées, celle des alliés était trop faible pour s'y opposer. Broglie regardait cette jonction comme le moment de son triomphe sur son rival. En effet, dès que les deux armées se touchèrent, celle du prince de Soubise accueillit, avec les plus vives acclamations, le vainqueur de Berghen. Les troupes de la maison du roi battirent des mains en apercevant Broglie, et toute la ligne leur répondit. Le prince de Soubise sut affaiblir l'outrage qu'on lui faisait, par un procédé loyal et plein de grâce. Il conduisit le maréchal de Broglie sur un tertre qui dominait tout le camp. « Monsieur, lui dit-il, vous » voyez avec quels applaudissemens mon » armée vous reçoit; vous lui devez de vous » faire voir à ceux dont vous n'avez pas encore été aperçu. »

Broglie fut impatient de justifier la confiance des deux armées. Il mit en mouvement la colonne, et l'on croit qu'il en donna un

Combat de Fillingshausen. 15 juillet. 1761.

avis trop tardif au prince de Soubise, qu'il voulait seulement rendre témoin de sa victoire. Il marcha sur le village de Fillingshausen, vers lequel le prince Ferdinand se dirigeait de son côté. Il s'en rendit maître, et repoussa jusqu'à la nuit les efforts de l'armée des alliés, sans avoir reçu de nouvelles de l'armée de Soubise. Mais, dès l'aube du jour, le prince Ferdinand revint à la charge; et, amenant avec lui des renforts, il emporta, sans beaucoup de peine, le village qui avait été disputé la veille avec acharnement. Soubise marchait enfin, et déjà ses colonnes commençaient à s'engager avec l'ennemi, lorsque Broglie lui fit dire qu'il était battu, et qu'il faisait sa retraite. Soubise fit la sienne. Les deux armées se séparèrent, les deux généraux ne manquèrent point de s'accuser. Soubise se plaignait de n'avoir point été averti; Broglie, de n'avoir pas été secouru. La cour prit parti pour le premier; le public et l'armée se déclarèrent pour le second. La plus vive indignation éclata quand on apprit que Broglie avait été exilé dans ses terres (1). Tout général était jus-

Disgrâce du maréchal de Broglie.

(1) Le jour où l'on apprit la disgrâce du maréchal de Broglie, le public donna des applaudissemens

tifié dès qu'il avait déplu à madame de Pompadour.

Cependant la haine qu'inspirait cette favorite, le mépris qu'on ressentait involontairement pour le roi, le spectacle de misère qu'offraient les campagnes, les villes de commerce et la capitale même, ne produisaient nulle part de mouvemens séditieux. Plus le découragement pénétrait dans les âmes, plus on recherchait avec avidité tout ce qui promettait un plaisir ou une distraction. La cour n'avait jamais été partagée entre des intrigues plus petites et plus opiniâtres. Les femmes, à l'exemple de madame de Pompadour, balançaient la renommée des généraux, et discutaient leurs plans. Elles décidaient qu'une campagne était encore nécessaire, lorsqu'elles espéraient pour un de leurs protégés une occasion de gloire. L'ardeur des disputes était également animée, soit qu'elles eussent pour objet les causes d'une bataille perdue, ou quelque nouveau plan de finances, ou la victoire que les parlemens remportaient enfin sur les jésuites,

Disposition des esprits en France.

redoublés à ces deux vers de la tragédie de Tancrède :

On déshonore Tancrède, on l'exile, on l'outrage;
C'est le sort d'un héros d'être persécuté.

ou les progrès de la philosophie. L'imagination, flétrie par une longue suite d'événemens désastreux et monotones, accueillait avec complaisance des rêves de félicité publique éloquemment ou ingénieusement représentés. On sentait, sans beaucoup d'effroi, qu'il se faisait un ébranlement sourd dans la monarchie; c'était le gouvernement qui se dégradait, et la nation conservait le sentiment de sa force; elle voulait tout mettre à profit, jusqu'à la mollesse et jusqu'au sommeil du monarque. Louis XIV, dans sa gloire, eût-il permis les projets ambitieux, les plans de vastes réformes que Louis XVI, dans sa faiblesse, laissait discuter? Les maux du moment étaient adoucis par les tableaux enchanteurs qu'on se formait de l'avenir. La guerre continuait d'exercer ses ravages, mais le fanatisme expirait. On voyait arriver l'instant où les nations allaient faire un paisible échange de leurs trésors et de leurs lumières. Apprenait-on la perte d'une nouvelle colonie, on calculait le dédommagement qu'elle allait procurer une culture mieux entendue et plus active du sol de la France. Les philosophes n'insultaient pas aux fautes du gouvernement; ils ne mêlaient pas leurs voix à celle de la multitude, lorsqu'elle flétrissait

tel général ou tel ministre; leur silence n'était point acheté, et n'était pas même chez eux une précaution politique. Ils attaquaient non les procédés de la guerre, mais la guerre en elle-même; non telle combinaison de la politique, mais les vieux usages qui rendaient cette science obscure, insidieuse et misérablement embarrassée; non l'établissement de quelque impôt nouveau, d'une subvention ou d'un troisième vingtième, mais les mesquines et pernicieuses inventions du génie fiscal.

Telle était la disposition des esprits, lorsque Louis XV et madame de Pompadour chargèrent le duc de Choiseul de négocier une paix qui allait sanctionner tous les outrages reçus pendant la guerre. Nous touchons à ce dénoûment.

Le roi d'Angleterre, Georges II, mourut le 25 octobre, âgé de soixante-dix-sept ans. Le prince de Galles son petit-fils, âgé de vingt-deux ans, lui succéda sous le nom de *Georges III*. On prévit que le gouvernement allait changer de maxime. Il s'éleva contre l'impérieux Pitt un rival puissant qui avait de grands droits à l'affection et à la reconnaissance du jeune monarque; c'était le lord Bute. La nation anglaise commençait à s'ef-

Mort du roi d'Angleterre Georges II. 1760.

frayer de l'accroissement de sa dette; et des impôts excessifs lui faisaient acheter cher ses victoires. Pitt réussit encore pendant quelque temps à écarter de l'administration lord Bute, et à empêcher l'effet des dispositions pacifiques de Georges III. Il fit rompre une négociation que la cour de France avait commencée, et la présenta au parlement comme un artifice par lequel le duc de Choiseul cherchait à couvrir l'alliance projetée entre les cours d'Espagne et de France. Il voulait que l'on prévînt les armemens de cette dernière puissance en tombant sur ses colonies, et en détruisant son commerce comme on avait détruit celui de la France au commencement de cette guerre. Le lord Bute montra au parlement des scrupules sur une agression violente et prématurée. Pitt s'emporta, et bientôt après, en se démettant de ses emplois, il céda la place à son rival. L'impulsion qu'il avait donnée aux forces navales de l'Angleterre ne fut point ralentie par sa retraite. La France, dans les années 1761 et 1762, perdit la Martinique, les dernières possessions qui lui restaient dans le Canada, et tous ses établissemens dans les Indes orientales (1). Les Anglais lui firent encore une

21 septembr. 1761.

Démission de Pitt. 6 octobre.

Pertes qu'éprouvent la France et l'Espagne.

(1) Pondichéry capitula le 15 janvier 1761. Nous

insulte plus cruelle en s'emparant de Belle-Isle : le chevalier de Sainte-Croix y avait fait une défense héroïque, mais on manquait de vaisseaux pour lui porter des secours. L'Espagne fut victime de son dévouement tardif. Les Anglais s'emparèrent presque en même temps de l'île de Cuba et des îles Philippines. La Havane et Manille leur offrirent un butin immense. Ils trouvèrent sur le grand vaisseau d'Acapulco trois millions de piastres (1). Mais au milieu de ces succès, le lord Bute était impatient d'assurer une paix glorieuse. La cour de France tâchait de se familiariser avec les dures conditions qui allaient lui être imposées. Le duc de Nivernais accepta une mission qui l'exposait aux outrages d'un peuple arrogant. Pendant qu'il la remplissait avec autant de dignité que le permettaient les malheurs et

Prise de Belle-Isle par les Anglais. 7 mai. 1761.

La paix se négocie entre la France et l'Angleterre.

aurons occasion de rapporter les tristes événemens du siége de cette ville, en parlant du procès du comte de Lally.

(1) L'Espagne obtint une très-faible compensation des pertes qu'elle avait faites dans les deux Indes, par une attaque assez heureuse qu'elle fit sur les frontières du Portugal. On regardait ce royaume comme une province de l'Angleterre. Le fort d'Almeida fut emporté par les Espagnols.

la détresse profonde de sa patrie, la guerre se continuait faiblement en Allemagne, et les alimens commençaient enfin à manquer à ce vaste incendie.

Triste situation du roi de Prusse.

Le roi de Prusse, qui, pour la première fois, avait terminé une campagne sans parvenir à repousser les Autrichiens de la Silésie et de la Saxe, et les Russes de la Poméranie, était réduit, au commencement de l'année 1762, à une situation beaucoup plus déplorable que celle que lui avaient inspirée toutes les pensées du désespoir, après la journée de Kolin et avant celle de Rosbach. Quel fruit pouvait-il espérer d'une campagne nouvelle? Il ne succombait pas, il est vrai, sous les victoires de ses ennemis; mais les siennes même lui montraient l'insuffisance d'un État borné et peu favorisé de la nature. Il l'avait accablé d'impôts, épuisé d'hommes; la nécessité l'avait conduit à l'expédient le plus cruel et le plus honteux, celui d'altérer la monnaie. La gloire n'avait point abandonné ses drapeaux; mais ses armées, renouvelées six fois, ne lui montraient plus que des milices inexpérimentées à la place des vainqueurs de Lissa et de Zorndorf. Il fallait livrer encore deux batailles meurtrières pour reprendre les places d'armes qu'il re-

nait de perdre, Colberg, Dresde et Schweidnitz. Une faveur inespérée de la fortune vint le délivrer d'une position si cruelle.

Mort de la czarine; son successeur, Pierre III, s'allie avec le roi de Prusse. 1762.

L'impératrice de Russie, Élisabeth, mourut le 5 janvier 1762, et bientôt son successeur Pierre III, magnanime jusqu'au délire, annonça au héros qui depuis si long-temps excitait son enthousiasme, qu'il lui restituait toutes les conquêtes faites par les Russes dans ses États, et lui demandait, en échange, son amitié, ses leçons et son alliance. Le jeune monarque parlait déjà de changer les destinées du monde, en joignant ses armes puissantes à celles du plus grand guerrier du siècle. La catastrophe tragique qui termina, au bout de six mois, le règne et la vie de Pierre III, et dont je parlerai dans le Livre suivant, arrêta de vastes projets. L'impératrice Catherine II, assise sur le trône de son époux par une révolution qui épouvanta le monde, n'imita ni la politique de ce prince, ni celle d'Elisabeth. La neutralité qu'elle observa fit tomber sur les Autrichiens tout le poids de la guerre. Des armées qui s'étaient livré des chocs si terribles, parurent succomber à une égale fatigue. Le roi de Prusse borna ses efforts à la reprise de Schweidnitz. Cette forteresse peu importante, l'arrêta

Détrônement et mort de Pierre III. Juillet.

Campagne de 1762.

pendant deux mois et demi. Les efforts infructueux que fit Daun pour la délivrer, jetèrent le découragement parmi les Autrichiens.

Bataille de Freyberg. Octobre. 1762. La victoire de Freyberg, que remporta le prince Henri dans la Saxe, leur enleva le prix des exploits de Lascy et de Laudon.

La campagne n'avait pas été plus active entre les Français et les alliés. Le duc de Choiseul, qui attendait le résultat de ses négociations avec l'Angleterre, avait donné pour instruction au prince de Soubise de se borner à défendre ce qu'on possédait encore en Allemagne. Le maréchal d'Estrées avait consenti à diriger ce guerrier malheureux. Une bataille qui fut livrée à Wilhelmstadt, au passage de la Dimmel, n'eut aucun résultat. Le prince héréditaire de Brunswick et le partisan Luckner engagèrent, contre le prince de Condé et le comte de Stainville, plusieurs combats qui sont aujourd'hui peu dignes de l'histoire. Le prince Ferdinand assiégeait et prenait Cassel, lorsqu'on apprit que les préliminaires de paix avaient été signés à Versailles, le 1er novembre, entre les cours de France et d'Angleterre. Les négo-

Paix de Paris, 10 février. 1763. ciations déjà commencées entre la Prusse et l'Autriche furent accélérées par cet événement. Au mois de février 1763, la paix fut

signée entre toutes les puissances belligérantes.

Fatigué de rapporter depuis si long-temps les humiliations que reçut ma patrie à cette époque déplorable, je me hâte d'énoncer les principales conditions de la paix la plus honteuse qu'eût signée la France depuis le traité de Bretigny.

Par le traité de Paris, qui contenait vingt-sept articles, la paix fut rétablie entre les rois de France et d'Espagne, et ceux d'Angleterre et de Portugal. Le roi de France renonçait à ses prétentions sur l'Acadie, cédait en toute propriété au roi d'Angleterre le Canada, l'île du cap Breton et toutes les îles du golfe et du fleuve Saint-Laurent. La pêche et la sécherie de la morue étaient confirmées aux Français sur une partie des côtes de Terre-Neuve et dans le golfe Saint-Laurent, à trois lieues des côtes anglaises. Le roi d'Angleterre cédait au roi, en toute propriété, les îles de Saint-Pierre et de Miquelon pour les pêcheurs français. Une ligne tirée au milieu du fleuve Mississipi, dans toute sa longueur, devait être la limite des territoires français et anglais, la Nouvelle-Orléans restant cependant à la France dans son entier. Les îles de la Guadeloupe, de Marie-Galante,

de la Désirade, de la Martinique et de Belle-Isle, étaient rendues à la France. Le roi cédait à l'Angleterre celle de la Grenade et des Grenadins, et partageait les îles neutres, en sorte que Saint-Vincent, la Dominique et Tabago seraient à l'Angleterre, et Sainte-Lucie à la France. L'île de Gorée était rendue à la France, qui cédait à l'Angleterre la rivière de Sénégal et les comptoirs et dépendans. Les rois de France et d'Angleterre se restituaient réciproquement les comptoirs et places sur les côtes de Coromandel et d'Orixa. L'île de Minorque et le fort Saint-Philippe étaient rendus au roi d'Angleterre. La ville et le port de Dunkerque devaient être mis dans l'état fixé par le dernier traité d'Aix-la-Chapelle. Les places et pays occupés en Allemagne par la France étaient restitués. L'évacuation des places de Clèves, Wesel, Gueldres et autres lieux appartenans au roi de Prusse, était stipulée pour le 15 mars, avec promesse réciproque de ne point fournir de secours aux alliés. Le sort des prises faites en temps de paix devait être décidé par les cours de justice, selon le droit des gens et des traités. Dans la baie de Honduras, appartenante à l'Espagne, le roi d'Angleterre s'obligeait à faire démolir les ou-

vrages et fortifications qu'il y avait élevés, et il était permis aux Anglais de couper et de transporter du bois de teinture et de campêche sans trouble de la part des Espagnols. Le roi d'Espagne se désistait de ses prétentions à la pêche de Terre-Neuve. L'Angleterre rendait à l'Espagne l'île de Cuba et la place de la Havane. L'Espagne cédait à l'Angleterre la Floride et la baie de Pensacola. Les places prises en Portugal par les Espagnols et les Français devaient être rendues. Tous les états du roi d'Angleterre, comme électeur de Brunswick, Lunebourg, étaient compris et garantis par ce traité, dont les ratifications devaient être échangées au plus tard dans un mois.

Le traité de paix entre l'impératrice et le roi de Prusse fut signé à Hubersbourg en Saxe le 15 février, ainsi que celui du roi de Pologne et du roi de Prusse.

Par le premier, la Silésie restait au roi de Prusse, et le comté de Glatz lui était restitué par l'impératrice-reine; et, par des articles secrets, le roi de Prusse promettait sa voix à l'archiduc Joseph lors de l'élection du roi des Romains, et à l'archiduc qui épouserait la princesse de Modène, pour l'expectative des états de Modène.

Par le second, le roi de Prusse s'obligeait d'évacuer et de restituer toutes les places qu'il occupait en Saxe; et la rivière de l'Oder était établie pour limite des deux États de Saxe et de Brandebourg.

La Suède et la Prusse avaient fait, dès le mois de juin 1762, un traité de paix qui remettait les choses exactement sur le même pied qu'avant la guerre.

FIN DU LIVRE XI ET DU TOME TROISIÈME.

TABLE

DES SOMMAIRES

DE CE VOLUME.

LIVRE NEUVIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XV : TABLEAU DES LETTRES, DES SCIENCES, DES MŒURS.

Le règne de Louis XIV offre deux époques littéraires ; première époque : éclat de la religion, du trône, des lettres et des arts, 4, — Découvertes et circonspection des savans ; Descartes, 6. — Malebranche, Pascal, le père Mersenne et Roberval, 7. — Seconde époque : le génie répand un éclat moins vif, 8. — *Télémaque* : effet de ce grand ouvrage, 9. — Bayle, premier adversaire de la religion ; tableau des lettres à cette seconde époque ; comiques du second ordre : Regnard, Dufresny, Dancour, Le Sage. Crébillon soutenait la scène tragique, 10. — La Fosse, Campistron, J. B. Rousseau ; son procès ; La Mothe et Fontenelle ; leur influence, 11. — Le goût s'égare, on néglige les anciens, 12. — Le bel esprit succède au génie, 13. — Massillon ; état des mœurs à la deuxième époque du règne de Louis XIV, 14. — Sciences et beaux arts à la même époque : Leibnitz et Newton, 16. — Cassini ; le

marquis de l'Hôpital, Tournefort, 17. — Décadence de la peinture, 18. — Régence, 19. — Le luxe s'accroît, mais il devient moins imposant, 20. — Conduite adroite et honorable des gens de lettres, 22. — Ils se répandent dans le monde et dirigent l'opinion, 23. — Jeunesse de Voltaire, 24. — Il est mis à la Bastille, il compose à la fois la tragédie d'*Œdipe* et le poëme de *la Ligue*, 25. — Il décèle son esprit irréligieux, mais le contient un peu, 26. — Montesquieu, ses *Lettres persanes*, 28. — Effet particulier des mœurs de la régence, 31. — Ministère de M. le duc, 32. — Voltaire attaque le fanatisme au moment où M. le duc persécute les protestans, 33. — Il passe en Angleterre, caractère de l'esprit philosophique dans ce royaume, 35. — Adversaires et défenseurs de la révélation; Shaftesbury, Clarke, Locke, 36. — Newton, Wolston, Collins, Toland, Addisson, Steele, 37. — Bolingbroke, chef des incrédules, excite Voltaire; Pope, Swift, 38. — Montesquieu va aussi observer l'Angleterre, 40. — On commence à étudier et à imiter les Anglais; ministère du cardinal de Fleury, 41. — Tragédie de *Brutus*, 42. — *Zaïre*, 43. — Les *Lettres anglaises*, depuis *Lettres philosophiques*; second ouvrage de Montesquieu : *Grandeur et Décadence des Romains*, 45. — Descartes et Pascal combattus par Voltaire, 47. — Les *Lettres anglaises* sont condamnées, 48. — Voltaire craint une persécution; le cardinal de Fleury et le garde des sceaux Chauvelin la détournent; Voltaire recommande l'inoculation, 49. — Des savans envoyés au Pérou et en Laponie déterminent la figure de la terre, 50. — Clairaut, Maupertuis, La Condamine, Camus, Le Monnier, Bouguer, Godin : leurs expériences confirment les calculs de Newton, 51. — Détails sur ce voyage; Jussieu, 52. — *Eloges des savans*, par Fontenelle; Réaumur, Mairan, 53. — Les érudits dédaignés ne se rebutent point; M. madame Dacier; Rollin, 54. — Les PP. Porée Brumoi et Tournemine; dom Calmet, dom Mo

faucon, Freret, le comte de Caylus; les jésuites continuent de servir les lettres, 55. — Travaux de leurs missionnaires à la Chine : le P. Parennin, le P. Amiot, le P. Duhalde, 56. — Quelques hommes d'État favorisent l'esprit philosophique; MM. d'Argenson, M. de Machault, 57. — Une révolution s'annonce dans les esprits, 58. — On l'attribue à Fontenelle. Madame de Lambert, Vauvenargues, 59. — Mort de J. B. Rousseau, 60. — Longue réaction de Crébillon : troisième âge de la comédie française, 61. — Destouches, Marivaux, 62. — La Chaussée crée la comédie pathétique, 63. — Piron : *la Métromanie*; Panard, 64. — Gresset, caractère de son talent; il se surpasse dans la comédie du *Méchant* : écrivains défenseurs de la religion, Racine le fils, le cardinal de Polignac, 65. — Le Franc de Pompignan. Romanciers. Le Sage : *Gil-blas*, 66. — L'abbé Prévôt, 67. — Voltaire à Cirey, 68. — Variété de ses travaux dans cette retraite, 69. — Il donne la tragédie d'*Alzire*; revient à Cirey après un court exil, 70. — Fait le roman de *Zadig*, 71. — Et le poëme de *la Pucelle*, 72. — Il dédie au pape sa tragédie de *Mahomet*, fait paraître celle de *Mérope*, 73. — Il ne peut remplacer à l'académie le cardinal de Fleury; n'est point aimé de Louis XV, 74. — Est envoyé auprès du grand Frédéric, 75. — Madame de Pompadour se déclare ouvertement pour lui, 76. — Diderot, 82. — Projet de *l'Encyclopédie*; d'Alembert, 83. — *L'Encyclopédie* commence à paraître, 87. — Dispositions du public et du gouvernement, 88. — Conduite de madame de Pompadour, 89. — Heureux effet de la philosophie du dix-huitième siècle, 90. — Service rendu par d'Alembert; Condillac achève son ouvrage, 91. — Dumarsais, Duclos, 94. — Ecrivains irréligieux, 95. — La Mettrie, d'Argens, le curé Meslier, l'abbé de Prades, 96. — Progrès de l'incrédulité, 97. — Société d'Helvétius et du baron d'Holback; J. J. Rousseau, 98. — Son caractère expliqué par les aventures de sa jeunesse, 99. — Son

Discours sur les Sciences et les Lettres, 102. — Son *Discours sur l'Inégalité des Conditions*, 103. — Sa *Lettre contre la musique française*, 104. — Sa retraite à la vallée de Montmorenci, 106-109. — Sa *Lettre sur les Spectacles*, 110. — Buffon; quelques traits de son caractère, 111. — Commencement de *l'Histoire naturelle*, 113. — Progrès des sciences, 115. — Montesquieu; *Esprit des Lois*, 121. — Séjour de Voltaire à Berlin, 131. — *Histoire du Siècle de Louis XIV*, 134. — Voltaire quitte le roi de Prusse, 137. — Il est arrêté à Francfort, 138. — Il séjourne deux ans en Alsace, 140. — Il s'établit près de Genève, 142.

LIVRE DIXIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XV; 1749—1757.

Tableau de la cour depuis *1748 jusqu'en 1754*; 152. — Prodigalités de Louis XV; *désordres des* finances, 154. — Composition du ministère, 156. — Faible opposition de la famille royale contre la marquise de Pompadour, 158. — L'abbé de Bernis et le comte de Stainville, 161. — La reine de Hongrie flatte la marquise de Pompadour, 163. — La marquise veut marier sa fille au fils du maréchal de Richelieu, 164. — Occupations futiles de Louis XV, 165. — Sa galanterie, 168. — Ses infâmes désordres, 169. — Le prince Edouard est arrêté à l'Opéra, 171. — Satires, libelles; lettres de cachet, 174. — Emeute à Paris; haine du peuple contre le roi, 175. — Triste origine du chemin nommé *de la Révolte*; multiplicité des partis et des cabales, 178. — Le contrôleur général Machault menace les biens ecclésiastiques, 180. — Edit concernant les gens de main-morte, 184. — Retraite et mort du chancelier d'Aguesseau; tentative des jésuites pour établir une sorte d'inquisition, 185. — Christophe de Beaumont, archevêque de Paris depuis 1746, 186. — Billets de confession; troubles, anarchie, 188. —

Mort du duc d'Orléans, 192. — Irrésolution du roi et de la marquise, 196. — Rivalité de d'Argenson et de Machault, 197. — Le parlement saisit les revenus de l'archevêque de Paris, 198. — Exil des chambres des enquêtes et des requêtes, 200. — Etablissement d'une chambre royale, 201. — Naissance de Louis XVI; rappel du parlement, 203. — Médiation du cardinal de La Rochefoucauld; Machault passe au ministère de la marine, 204. — Sagesse du pape Benoît XIV pendant ces troubles, 205. — L'archevêque de Paris recommence les refus de sacremens; il est exilé ainsi que deux autres prélats, 207. — Situation intérieure de la France, 209. — Embellissemens de Paris, 210. — Fondation de l'Ecole militaire, 211. — Ponts, canaux et grandes routes, 212. — Embellissemens des villes de province, 213. — Eglise de Sainte-Geneviève; mausolée du maréchal de Saxe, 214. — Décadence de la peinture, 215. — Inventions du luxe, 216. — Manufactures, commerce, 217. — Agriculture, 219. — Colonies, 220. — Prospérité de celle de Saint-Domingue, 221. — Les Anglais veulent la guerre, 222. — Affaires des Indes; succès de Dupleix, 225. — Ses revers, 228. — Son rappel, 229. — Agression des Anglais en Canada, 230. — Assassinat de Jumonville, 231. — Succès des Français en Canada, 232. — L'Angleterre nous enlève trois cents vaisseaux sans déclaration de guerre, 233. — Désastre de Lisbonne, 234. — Traité d'alliance avec l'Autriche, 236. — Traité de Versailles en 1756; expédition de Mahon, 242. — Victoire navale des Français, 246. — Ligue générale contre le roi de Prusse, 251. — Dispositions de la cour de Saxe, 252, — et de la Suède, 253. — Frédéric envahit la Saxe, 256. — Il gagne la bataille de Lowositz, 258. — Et fait l'armée saxonne prisonnière, 260. — Considérations préliminaires sur la guerre de sept ans, 261.

LIVRE ONZIÈME.

RÈGNE DE LOUIS XV : GUERRE DE SEPT ANS.

Le parlement inquiète de nouveau la cour, 264. — Mesures prises contre ce corps ; lits de justice, 266. — Assassinat du roi, 268. — Procès de Damiens, 274. — Exil de Machault et de d'Argenson, 284. — Le parlement est rétabli ; 286. — Préparatifs des puissances contre le roi de Prusse, 287. — Frédéric entre en Bohême, 289. — Bataille de Prague, 290. — Bataille de Kolin, 294. — Mouvemens de l'armée française, 297. — Ses premiers succès, 299. — Intrigues à la cour et à l'armée, 300. — Bataille d'Hastenbeck, 301. — Richelieu remplace d'Estrées, 303. — Fuite du duc de Cumberland, 304. — Convention de Closter-Severn, 305. — Le roi de Prusse paraît désespéré de sa situation, 307. — Frédéric se rend en Saxe, 312. — Bataille de Rosbach, 314. — Frédéric retourne en Silésie, 318. — Bataille de Breslaw, 319. — Bataille de Lissa, 321. — Situation des puissances belligérantes, 324. — L'abbé de Bernis conseille en vain de faire la paix, 326. — Impulsion donnée par le ministre Pitt à l'Angleterre, 328. — La convention de Closter-Severn est rompue ; succès de l'armée hanovrienne sous le prince Ferdinand, 329. — Siége d'Olmütz ; le roi de Prusse lève le siége, et rentre en Bohême, 331. — Opérations des Russes, 332. — Bataille de Zorndorf, 333. — Bataille de Hochkirch, 335. — Le roi de Prusse répare ses revers, 338. — Combat de Crévelt, 340. — Affaires de Saugerhausen, de Lutterberg, 342. — Situation de la France, 343. — Descente des Anglais sur les côtes de France, 344. — Combat de Saint-Cast, 345. — L'abbé de Bernis insiste pour la paix, 346. — Il est disgracié et remplacé par le duc de Choiseul, 348. — Second traité de Versailles, 350. — Considérations générales sur la guerre de sept

ans, 352. — Batailles de Palzig et de Kunersdorf, 357. — Campagnes du prince Henri dans la Saxe, 359. — Combat de Maxen, 360. — Opérations des Français, 361. — Batailles de Berghen et de Minden, 362. — Affaires maritimes, 364. — Combat naval de Lagos, 365. — Déroute de l'escadre de Brest, 366. — Prise de la Guadeloupe et de Québec, 367, 368. — Expédition de Lally dans l'Inde, 369. — Détresse de la France, 371. — Opérations financières de Silhouette, 372. — Edit de subvention ; campagne de 1760; combat de Landshut, 373. — Bataille de Lignitz, 374. — Entrée des Autrichiens et des Russes à Berlin ; bataille de Torgau, 375. — Opérations militaires des Français, 376. — Dévouement de d'Assas, 377. — Combat de Clostercamp ; mort du maréchal de Belle-Isle, 378. — Pacte de famille, 379. — Campagne de 1761, 381. — Revers des Prussiens, 382. Combat de Fillingshausen, 383. — Disgrâce du maréchal de Broglie, 384. — Disposition des esprits en France, 385. — Mort du roi d'Angleterre Georges II, 387. — Démission de Pitt ; pertes qu'éprouvent la France et l'Espagne, 388. — Prise de Belle-Isle par les Anglais; la paix se négocie entre la France et l'Angleterre, 389. — Triste situation du roi de Prusse, 390. — Mort de la czarine; son successeur, Pierre III, s'allie avec le roi de Prusse; détrônement et mort de Pierre III; campagne de 1762, 391. — Bataille de Freyberg ; paix de Paris, 392.

FIN DE LA TABLE DU TROISIEME VOLUME.

W W · 五 · 17

M W W

HISTOIRE

DE

FRANCE,

PENDANT LE XVIIIe SIÈCLE.

T. IV.

DE L'IMPRIMERIE DE MAME,
RUE DU POT-DE-FER, N° 14.

HISTOIRE

DE

FRANCE,

PENDANT

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE;

PAR CHARLES LACRETELLE,

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR D'HISTOIRE
A L'ACADÉMIE DE PARIS.

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

CHEZ F. BUISSON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE GILLES-CŒUR, N° 10.

1812.

HISTOIRE
DE
FRANCE,
PENDANT LE XVIIIe SIÈCLE.

LIVRE DOUZIÈME.

RÈGNE DE LOUIS XV ; MINISTÈRE DU DUC DE CHOISEUL.

Si le règne de Louis XV eût été suivi d'un règne prospère qui, par son énergie, eût réparé les torts de la mollesse et de l'irrésolution, l'historien pourrait tracer avec une rapidité dédaigneuse le tableau des douze dernières années de ce monarque ; il indiquerait les désordres d'une cour énervée, heureux d'en voiler les détails. Comme l'abolition des jésuites ne fut point accompagnée en France des catastrophes qui ensanglantèrent celle des templiers, il dirait

en peu de mots que des moines furent renversés pour avoir conçu le projet d'une domination universelle. Le triomphe que l'autorité royale remporta sur les parlemens lui paraîtrait le dénoûment forcé d'une lutte inégale. Dans l'examen de divers incidens et de quelques procès curieux, il s'apercevrait bientôt que le temps en a diminué l'intérêt, et il n'en surchargerait pas sans nécessité nos annales. Il comparerait les vastes projets d'un ministre, le duc de Choiseul, avec leurs faibles résultats, et ne donnerait pas à des rêves brillans l'attention que réclament des combinaisons dont le succès démontre la justesse et la vigueur. Arrivé à l'époque où la France vit sa considération politique honteusement interrompue, il franchirait cet intervalle aussi vite que l'honneur de la patrie semble l'exiger. En parlant des mœurs, des belles-lettres et de la philosophie, il pourrait peindre à grands traits le mouvement d'une nation qui se précipite en quelque sorte vers le bien-être que ses lumières lui promettent. Mais les malheurs, la chute et la mort de Louis XVI font une loi de rechercher avec plus de scrupule, de retracer avec plus de sévérité les fautes de son aïeul, et de saisir

dans des événemens frivoles en apparence, les pronostics ou les mobiles d'une révolution terrible.

A mesure que j'avance dans ma tâche, je me sens condamné, par la nature de mon sujet, à suivre une marche opposée à celle des historiens de l'antiquité. Chez eux, un petit nombre de personnages éminens remplissent la scène. D'un grand homme qui s'éteint, on passe promptement à un grand homme qui s'annonce. Tout est simple, tout est imposant. Ces historiens ont-ils à dépeindre l'agitation intérieure et même les guerres civiles d'une république? il leur suffit de montrer quelques orateurs ou quelques guerriers dont le crédit se balance : l'impulsion des partis tient uniquement au caractère de leurs chefs. S'agit-il de retracer l'action violente d'un gouvernement despotique? l'univers paraît ébranlé par la frénésie d'un tyran ou calmé par la sagesse d'un seul homme. Les monarchies tempérées des temps modernes offrent un tableau beaucoup plus compliqué. C'est surtout depuis les grandes découvertes des quinzième et seizième siècles que les noms et les faits historiques se multiplient ; l'opinion règne. Les nations veulent concourir à leurs des-

tinées. Les souverains éprouvent une résistance inaccoutumée. Jusqu'au dix-huitième siècle, cette résistance est souvent vaincue. Henri IV la domte par sa magnanimité, Richelieu par le mélange des ressources du génie et des moyens de la terreur, Louis XIV par d'habiles prestiges. L'opinion n'avait encore ni un but fixe ni un mouvement progressif. Elle devient plus constante dans ses vœux à mesure que le gouvernement paraît plus mobile dans ses résolutions. On dirait qu'il s'est formé une démocratie factice. Tout homme qui prend de l'empire sur ses contemporains, soit en excitant l'enthousiasme, soit en armant la raison, soit en lançant le ridicule, possède autant, et plus qu'un ministre, qu'un roi, le privilége d'amener de grands événemens. L'écrivain qui ne peut méconnaître la puissance de ces divers mobiles désespère de les présenter avec ordre, avec clarté. Il s'embarrasse de ses propres conjectures, et se défie du sentiment qui a pu les lui dicter. Quelque travail qu'il s'impose, il sent qu'un travail du même genre reste à faire à ses lecteurs.

C'est particulièrement dans ce Livre que j'ai à peindre la vive agitation des esprits et à montrer la première pensée des innovations

qui furent exécutées après un intervalle de vingt-cinq ans. Dans le Livre suivant, ce mouvement s'arrête et paraît rétrograder. Il recommence dès l'avénement de Louis XVI au trône, et va toujours en s'accélérant. Je renferme ici quelques événemens que je n'ai pu présenter en faisant le tableau d'une guerre difficile à décrire ; je cherche à caractériser le ministère du duc de Choiseul, et je m'arrête à l'année 1769, époque où des courtisans et des hommes d'Etat entreprirent de rendre à l'autorité royale plus de droits qu'elle n'en avait perdu.

Dispositions de la cour contre les jésuites.

La guerre de sept ans n'avait pas suspendu les débats entre le parlement et le clergé. Mais ce dernier corps se repentait d'avoir suivi les conseils violens de l'archevêque de Paris. On n'entendait plus parler de billets de confession. Les prélats et les curés qui avaient provoqué cette mesure étaient déconcertés : les jésuites l'étaient encore plus. Les jansénistes, secondés par un parti puissant de la cour, poursuivaient ces religieux. L'orage se déclarait contre eux avec une telle violence, qu'ils étaient menacés de ne plus trouver un asile dans toute cette Europe catholique sur laquelle ils avaient exercé une si longue et si adroite domination. Ces confes-

1757 à 1759.

seurs de rois étaient traités comme des régicides: ils voyaient réunis contre eux des moines jaloux et des philosophes qui voulaient que leur abolition entraînât celle de tous les monastères. Dans une génération qu'ils avaient élevée, ils trouvaient une foule d'accusateurs et des juges implacables.

C'était par une suite de sa faiblesse et de son indécision ordinaire, que le gouvernement français avait laissé les parlemens arbitres du sort de ces religieux qui soutenaient contre eux une lutte opiniâtre. Louis XV, depuis sa maladie de Metz, croyait à l'existence d'une ligue ambitieuse et dévote qui censurait avec amertume ses plaisirs scandaleux, et détournait de lui l'affection du peuple pour la diriger vers le dauphin; tout lui montrait les jésuites comme l'âme de cette ligue. Il craignait en eux les amis et les guides de son fils; d'un autre côté il les regardait comme les défenseurs de la religion et du pouvoir absolu, et comme les intrépides adversaires des magistrats qui ne cessaient de braver et d'inquiéter l'autorité royale. Partagé entre ces sentimens divers, jamais il n'eût songé de lui-même à proscrire les jésuites; mais rien n'était plus facile que de décider le froid monarque à rester spectateur

indifférent des coups qui leur seraient portés.

Madame de Pompadour n'avait pas oublié avec quel empressement le parti du dauphin l'avait expulsée de Versailles, lorsque le crime de Damiens donna des inquiétudes pour la vie du roi. Elle savait combien Louis, au milieu de ses désordres, était accessible aux terreurs de la religion; il ne fallait qu'un moment de remords pour obtenir sa disgrâce d'un roi qui, depuis long-temps, n'était plus épris de ses charmes. Les jésuites, et d'accord avec eux la reine, ses filles, le dauphin, la dauphine et des seigneurs respectés, épiaient toutes les occasions d'amener Louis à un pieux repentir. Madame de Pompadour, occupée de se défendre contre toute la famille royale, voulait lui enlever le secours des jésuites. Si le roi consentait à les sacrifier, il se séparerait plus que jamais de sa famille, et se fermerait pour long-temps le retour à la religion. Les jésuites gémissaient de se trouver dans une position où ils ne pouvaient dissiper les ombrages de cette femme puissante; ils inspiraient au dauphin un dévouement trop absolu pour oser lui être infidèles. Ainsi, les circonstances ne leur permettaient pas de recourir à cette politique ni à cette morale

flexible qui les avait sauvés dans de moindres périls. Madame de Pompadour avait déjà pris la résolution de perdre les jésuites, lorsqu'elle se donna dans le duc de Choiseul un associé qui semblait partager avec elle la direction de toutes les affaires. Ce ministre, pour lui donner un gage de sa sincérité, ne craignit pas de braver l'héritier du trône, et bientôt tous les ennemis de la favorite furent les siens. Les jésuites craignirent tout d'un homme d'Etat qui reproduisait les projets de Machault avec plus d'étendue, et pouvait les exécuter avec plus d'audace.

Mais le duc de Choiseul et la marquise de Pompadour eussent été long-temps arrêtés dans l'exécution de leur dessein, si des événemens extérieurs ne les eussent secondés.

Les jésuites chassés de la Chine.

1707 à 1724.

Ce fut à la Chine que le pouvoir des jésuites reçut un premier échec. Les tracasseries des moines leurs rivaux leur avaient enlevé l'espérance de soumettre le plus vaste empire de l'univers à la religion chrétienne, et surtout à leur propre influence. Courtisans délicats, conseillers éclairés d'un empereur tartare qui voulait faire bénir aux Chinois la facile conquête exécutée par son père, les Parennin, les Gerbillon charmaient cet excellent souverain, en lui montrant les résul-

tats des sciences et les procédés des arts de l'Europe. Ils rendaient aimable une religion dont ils dissimulaient un peu les austérités : ils savaient auprès des grands se servir de la morale du Socrate de la Chine comme d'une espèce d'introduction à la morale évangélique ; auprès du peuple ils profitaient des traditions reçues sur le dieu Fô pour annoncer les saints mystères de la révélation. Cet art parut sacrilége aux dominicains et aux cordeliers, qui vinrent effrayer les chrétiens chinois sur le danger de leur foi nouvelle ; ceux-ci se divisèrent, s'accusèrent et se trahirent. L'empereur, alarmé de ces discordes suscitées dans un empire où tout présente une paix profonde, se repentit de sa tolérance. Son fils, qui lui succéda bientôt, en abjura les maximes. Les jésuites et les néophytes chinois, plus nombreux qu'éclairés, furent persécutés. Le sang coula, et les martyres furent inutiles pour le triomphe de la religion. Les dominicains jouirent de l'humiliation et du désespoir de leurs rivaux. Après les avoir fait expulser de la Chine, ils ne désespérèrent pas de les chasser de l'Espagne et du Portugal, royaumes dont ils avaient, en quelque sorte, pris possession bien long-temps avant les jésuites.

Depuis plus d'un siècle la cour d'Espagne,

Affaire du Paraguai. 1754 à 1756.

embarrassée du fardeau de ses immenses possessions dans le Nouveau-Monde, avait abandonné aux jésuites, comme à titre de fief, le vaste et fertile territoire qui compose la province du Paraguai. Heureux d'y trouver des peuplades dont l'extrême douceur de caractère paraissait tenir à la stupidité, ils en avaient fait des chrétiens peu instruits, et des esclaves dociles; ils exerçaient sur eux la triple autorité de souverains, de maîtres et de pontifes; ils s'étaient attachés à leur faire trouver le bonheur dans un travail modéré. Leur espérance était d'attirer des tribus voisines sous leurs lois paternelles et minutieusement régulières. En suivant ce système, une grande partie du Nouveau-Monde pouvait, avec le temps, leur appartenir, et la philosophie devait regretter qu'ils n'y eussent pas pénétré plus tôt. Les dominicains voyaient avec une extrême jalousie un gouvernement théocratique qu'ils n'avaient pas su fonder dans des contrées où ils avaient accompagné les Pizarre et les Almagro. Ce fut, dit-on, par un effet de leurs intrigues que la cour d'Espagne céda au Portugal quelques districts du Paraguai. Les jésuites en furent alarmés; il semblait qu'on eût disposé de leur bien. Le Portugal menaçait de troubler la domination de ces singuliers

vassaux. Pour la conserver ils eurent recours d'abord à des menaces, ensuite à des soulèvemens. Dans plusieurs cantons du Paraguai ils armèrent leurs paroissiens. Les deux cours de Madrid et de Lisbonne s'offensèrent de cet esprit de révolte. Les jésuites avaient dans la dernière un ennemi puissant; c'était Carvalho, depuis marquis de Pombal.

Ce ministre s'attendait à être contrarié par eux dans tous les projets qu'il avait conçus pour rendre du lustre et de l'indépendance à un État dont ils entretenaient à dessein la déplorable apathie. Afin de leur faire tête, Carvalho s'était rapproché des dominicains. Il se servit de l'inquisition même pour diminuer dans sa patrie l'autorité du pape et de sa milice spirituelle. Mais en faisant des efforts pour ranimer l'activité des Portugais, il se gardait bien d'exciter celle du prince qui lui abandonnait les rênes de l'État. Le roi Joseph se livrait avec fougue à son penchant pour les plaisirs. Plusieurs femmes d'une naissance distinguée avaient cédé à ses volages amours, ce qui lui avait suscité des ennemis secrets dans des familles puissantes. Le duc d'Aveyro, grand-maître de la maison du roi, avait à se plaindre d'un double outrage : sa femme

Le marquis de Pombal se déclare contre eux.

1757.

et sa fille avaient été séduites par Joseph. Il se contint tant qu'il lui fut possible de paraître ignorer ce malheur. Mais un jour où il donnait des ordres à un valet de chambre nommé Texeira, celui-ci, qui passait pour être l'agent des amours de son maître, lui répondit avec insolence. Le duc crut l'humilier en lui reprochant son infâme métier. *Demandez*, reprit l'effronté Texeira, *demandez à votre femme, à votre fille si je ne m'en acquitte pas avec honneur.* Le duc d'Aveyro ne respira plus que pour la vengeance.

Procès de plusieurs seigneurs portugais et des jésuites. 1758 à 1759.

L'illustre famille des Tavora n'était pas moins animée contre le roi. La jeune marquise de ce nom, aimée éperduement d'un époux aimable auquel elle était unie depuis peu, avait reçu avec le trouble et la joie de la vanité les hommages d'un prince voluptueux. Il avait cherché à couvrir du plus profond mystère cette nouvelle intrigue; mais rien n'avait échappé à la jalousie du jeune marquis, ni à la surveillance d'une famille fière et sage. Le père, la mère, les frères et les sœurs du marquis de Tavora se communiquaient leurs alarmes, leurs découvertes et leur ressentiment. Le duc d'Aveyro s'approcha d'eux; et ces seigneurs

gémissaient ensemble de ne pouvoir demander compte au roi de leur injure. Leur fureur s'accroissait à mesure qu'ils recevaient les preuves du commerce clandestin du roi avec la jeune marquise. Tavora parlait de tuer le prince qui le déshonorait. Le duc d'Aveyro faisait la même menace. Toute la famille de Tavora les approuvait. Déjà la crainte des supplices n'était plus suffisante pour les contenir; mais des scrupules religieux les retenaient encore. On résolut de consulter des jésuites sur la question de savoir s'il est permis de tuer un roi qui trouble par l'adultère le repos des plus illustres familles, qui opprime son peuple et compromet la religion. On vantait dans Lisbonne comme un prodige de sainteté le père Malagrida, vieillard qu'on prétendait être honoré du don des miracles. Le duc d'Aveyro consulta ce religieux et deux autres jésuites. Ceux-ci, nourris des principes que les casuistes de leur société avaient publiés dès le temps de la ligue pour justifier le régicide, et regardant d'ailleurs un monarque comme réprouvé par le ciel lorsqu'il donnait de l'inquiétude aux jésuites, animèrent ces seigneurs à une vengeance coupable, en prononçant du ton le

plus calme que *l'assassinat du roi ne serait pas même un péché véniel.*

Les faits que je viens d'énoncer paraissent prouvés suffisamment ; mais une procédure violente, illégale et barbare a laissé du doute sur la nature et sur les complices de l'attentat qui fut commis peu de temps après cette consultation. Dans la nuit du 3 septembre 1758, le roi Joseph revenait au palais de Belem. Il était dans une voiture, avec son valet de chambre Texeira, qui, dit-on, par une singulière condescendance de son maître, occupait la droite. La voiture fut assaillie par trois hommes à cheval. L'un d'eux tira sur le cocher avec une carabine qui ne prit pas feu. Les deux autres tirèrent derrière la voiture, et le roi fut blessé au bras droit. Les assassins se retirèrent précipitamment après cet attentat. Le roi se fit conduire dans un hôtel voisin, et rentra peu d'heures après au palais de Belem. Il y vécut enfermé pendant trois mois comme dans une citadelle, sans aucune communication avec sa cour, et ne recevant que son chirurgien et le marquis de Pombal. Il s'était abstenu d'exprimer aucun soupçon sur les auteurs du coup qui lui avait été porté. Pombal

imitait sa réserve, et même il feignit, au bout de quelque temps, d'abandonner des recherches infructueuses. Le duc d'Aveyro continuait de remplir ses fonctions. Quelquefois il recevait des avis secrets de se défier d'un calme perfide. Le ministre, en lui montrant un visage ouvert, faisait tomber ses craintes. La famille de Tavora affectait la plus grande sécurité. Les jésuites ne décelaient aucun trouble.

Quand le premier ministre se fut assuré qu'aucun des complices présumés de l'attentat du 3 septembre ne pouvait échapper à des mesures qu'il avait préparées dans le plus redoutable silence, il fit arrêter dans un même jour le duc d'Aveyro, ses affidés, ses domestiques, et tous les membres de la famille de Tavora. Les jésuites furent gardés à vue dans leur monastère. Le même jour parut une déclaration du roi qui expliquait les motifs de ces mesures, et dans laquelle les accusés étaient traités avec une fureur qui faisait regarder leur condamnation comme inévitable. Le tribunal dit de l'*Inconfidence*, auquel ce grand procès fut confié, composé de juges civils et ecclésiastiques nommés par Carvalho, et parmi lesquels il s'était placé lui-même, procéda sui-

vant les formes odieuses de l'inquisition. Les deux marquis de Tavora résistèrent aux tortures, et ne laissèrent échapper aucun aveu. Le duc d'Aveyro ne montra point la même constance. D'abord il fut forcé de convenir que c'était lui qui avait fait feu sur la voiture par devant, tandis que ses deux domestiques tiraient par derrière. Mais il soutenait que sa vengeance n'était dirigée que contre Texeira, dont il avait reçu l'insulte la plus cruelle. Bientôt, au milieu des tortures, il déclara le projet qu'il avait formé d'assassiner le roi, et les conférences qu'il avait eues sur ce sujet avec la famille Tavora et avec trois jésuites. Dès le lendemain il rétracta cette déclaration et s'attacha surtout à disculper les membres de la famille de Tavora. La procédure ne fournit point de preuve qu'aucun d'eux eût été présent à l'attentat. Elle rapportait les menaces qui leur étaient échappées, et supprimait tous les détails qui eussent fait connaître le sujet de leur ressentiment. La cour avait résolu leur supplice. Le 13 janvier 1759, le duc d'Aveyro, le marquis de Tavora, ses deux fils, dom Louis et dom Joseph, ses deux gendres, le comte d'Atonguya, et Joseph Romiro, et plusieurs domestiques de ces seigneurs, fu-

rent rompus vifs et leurs cendres jetées au vent. La marquise de Tavora eut la tête tranchée. Elle passa de la prison à l'échafaud sans avoir été interrogée. Quant à la jeune femme qui avait attiré ce désastre sur l'illustre et malheureuse famille à laquelle elle venait de s'allier, elle ne fut pas même nommée dans le procès, et n'en fut que plus exposée à tous les reproches du public indigné. Elle expia un commerce adultère par la honte de survivre à l'époux qu'elle avait trahi, au père, à la mère, aux frères de cet époux.

Les jésuites sont expulsés du Portugal.

La sentence du tribunal déclarait complices de l'attentat du 3 septembre les trois jésuites Malagrida, Souza et Mathos. Leur consultation régicide y était rapportée et prouvée; mais on n'osa les condamner au supplice sans un bref du pape. Clément XIII s'y refusa. Le tribunal de l'inquisition se chargea de frapper Malagrida, que défendait le Saint-Siége. Le Saint-Office feignit de reconnaître que ce moine fanatique avait fait des choses surnaturelles, pour les attribuer à la sorcellerie. A ce grief on ajouta celui de l'hérésie, qu'on crut prouver par la mysticité extravagante de ses écrits. Le 21 septembre 1759, Malagrida fut livré au

bûcher que lui et sa société prétendaient être si utile à la foi. Ce fut le signal de l'édit qui chassait les jésuites du royaume le plus livré à la superstition. Le marquis de Pombal brava la colère de Rome. Les jugemens de l'Europe étaient balancés sur sa conduite: ici on l'accusait d'injustice et de cruauté, et là on pressait les hommes d'État de disperser, à son exemple, des moines, toujours prêts à aiguiser des poignards contre les rois.

Cri d'accusation contre les jésuites en France.

Ce fut en France que cet événement produisit le plus d'agitation. « Eh bien! » disaient des parlementaires, et des jansénistes entraînés par la haine, « peut-il rester encore » des doutes sur les véritables complices de » Damiens? Dans l'espace de moins de deux » ans, deux régicides ont été commis en Eu- » rope. La doctrine des jésuites de France » n'est-elle pas relativement à ce genre de » crime, et sur tout point, la même que » celle des jésuites du Portugal? Était-il pour » les uns d'un moindre intérêt de hâter » l'avénement au trône d'un prince sous » lequel tout leur promet une domination » absolue, qu'il ne l'était pour les autres de » se délivrer d'un monarque qui commen- » çait à les inquiéter un peu sur l'usur-

pation du Paraguai? Leurs généraux, leurs » livres et leurs lois ont condamné d'avance » à la mort tous les souverains qui leur ré- » sisteraient. Peut-on songer sans frémir à » tous les coups qu'ils dirigèrent contre » Henri IV? Toujours fidèle à sa clémence, » ce monarque avait pu leur pardonner les » conseils parricides qu'ils donnèrent au » fanatique Barrière. Pendant que Henri » cherchait à les garantir de l'indignation » des grands corps du royaume, ils armaient » contre lui un jeune insensé, Jean Châtel, » à qui le crime fût toujours resté étranger » s'il n'eût pas été élevé par les jésuites. » On les expulse enfin. Mais Marie de Mé- » dicis est appelée sur le trône de France: » elle obtient de son époux le rappel de » ces moines factieux. Ils reparaissent à la » cour. Les soupçons, les complots y rentrent » avec eux. Des Italiens exercés à toutes les » manœuvres de la scélératesse, des sei- » gneurs français vieux ligueurs, des Espa- » gnols dignes agens d'une politique atroce, » s'unissent avec les jésuites, et le meilleur » des rois est frappé d'un coup mortel. Si » la cause des catholiques a succombé en » Angleterre, il faut accuser de ce malheur » les intrigues criminelles des jésuites, les

» trames par lesquelles ils ne cessèrent de
» menacer les jours de la reine Elisabeth, le
» fanatisme furieux qu'ils inspirèrent aux
» Irlandais, et la fameuse conspiration des
» poudres; enfin, un système qui tend à
» placer les rois et les nations sous la ser-
» vile dépendance de Rome. Qu'ont-ils fait
» pour les princes dont ils ont dirigé la
» conscience et subjugué la volonté? A
» quel état de langueur, d'imbécillité po-
» litique et de dévotion monacale ne les
» ont-ils pas réduits? S'ils ont pu porter
» Louis XIV, le plus absolu et le plus fier
» des rois, à sanctionner des maximes ul-
» tramontaines qui eussent excité l'indigna-
» tion de saint Louis lui-même; s'ils ont
» fait évanouir la gloire d'un si beau règne
» dans vingt ans de fautes et de disgrâces,
» qu'on juge du joug qu'ils ont imposé à
» des princes vulgaires. Ces prétendus dé-
» fenseurs des droits du trône l'avilissent
» partout, et amènent la décadence des États.
» Ces soutiens de l'Église n'aspirent qu'à
» tenir le clergé dans la servitude. Théolo-
» giens, ils ont mis l'amour de Dieu au
» nombre des dispositions superflues. Ca-
» suistes, ils ont prêté à la plus sublime et
» la plus austère des morales, la morale

» chrétienne, une indulgence infâme. Ils se
» sont rendus les apologistes des crimes les
» plus détestés, et ont inventé des systêmes
» de fraude que des peuples païens eussent
» rejetés avec horreur. Missionnaires, ils
» ont fait un mélange profane des dogmes
» de notre foi avec des cultes étrangers. Et
» ces apôtres de scandale s'appellent les
» *compagnons de Jésus !* Mandarins à la
» Chine, vassaux révoltés et usurpateurs au
» Paraguai, inquisiteurs à Goa, négocians
» et banqueroutiers dans les Antilles, intro-
» duits partout dans le conseil des rois, fa-
» miliers des grands, prêchant l'erreur sur
» les bancs de l'école, affichant l'austérité
» dans la chaire, flattant le vice dans le con-
» fessionnal; poëtes, astronomes, peintres,
» musiciens, comédiens, suivant le besoin,
» ils suivent à travers tous les temps et sur
» toute l'étendue du globe, le plan de con-
» quête qui leur a été tracé par des fonda-
» teurs ambitieux. Une société de moines
» a tenté depuis deux siècles de se mettre
» à la place des Romains. Un dictateur per-
» pétuel qui s'appelle leur général; un
» sénat dans lequel se transmettent des ar-
» tifices héréditaires, perfectionnés d'âge
» en âge; des lois profondes, sévères et

» mystérieuses, des prédictions dont ils s'ap-
» puient, voilà ce qui les soutient dans une
» conspiration permanente contre l'indé-
» pendance des peuples. A quoi ne serait
» point parvenue cette étrange république,
» si, au milieu de ses succès, il ne se fût
» élevé contre elle des magistrats, tels que
» les d'Aguesseau et les Joly de Fleury,
» des orateurs tels que les Pasquier et les
» Arnaud, des prélats tels que le cardinal
» de Noailles et l'évêque de Sénez, enfin
» des adversaires aussi sublimes, aussi saints,
» aussi intrépides que les solitaires de Port-
» Royal? Pourquoi s'obstinerait-on aujour-
» d'hui à croire ces moines nécessaires à la
» paix de l'Église? Eux seuls, en supposant
» des hérésies et des schismes, tendent à les
» renouveler. L'irréligion nous menace; les
» progrès qu'elle a faits dans ce siècle sont
» effrayans. Il faut ôter à une philosophie
» audacieuse le plus spécieux de ses pré-
» textes, en renonçant à des maximes que
» les jésuites ont empruntées des siècles
» d'ignorance et d'anarchie, en rendant à
» la religion toute la pureté de sa morale et
» la sévérité de sa discipline. »

Le parti philosophique se déclare contre les jésuites.

Le parti philosophique montrait moins d'animosité contre les jésuites; mais s'il at-

tenu dit quelques-uns des reproches dirigés contre eux, c'était pour les appliquer généralement à toute espèce de corporation religieuse, aux maximes du clergé, aux principes de la religion même. « Le moment » est venu pour les souverains, disaient les » philosophes, de briser le joug que la » cour de Rome sut leur imposer dans des » temps bien antérieurs à l'existence des » jésuites. Rome ne sut que trop, sans leur » secours, avilir et subjuguer les rois, les » entraîner à des guerres funestes, à des » persécutions odieuses contre des classes » entières de leurs sujets, les punir de la » plus légère résistance à ses ordres absolus, » les frapper d'anathême, se venger sur eux, » même après leur mort. Les jésuites ar- » rivèrent au secours du Saint-Siège lors- » que des sectes nouvelles avaient entrepris » d'en renverser l'empire. Les foudres du » Vatican avaient déjà perdu de leur force; » et bientôt les rois eurent à craindre les » poignards des assassins. Les jésuites ré- » digèrent une doctrine de régicide qui » leur était commune avec toute espèce de » moines, et même avec la plus grande » partie des curés et des évêques. En effet, » les dominicains avaient déjà frappé un roi

» avant même que les jésuites eussent dé-
» veloppé dans leurs écrits la plus coupable
» théorie. Il est injuste de charger exclusi-
» vement ceux-ci de tous les attentats qui
» appartiennent au fanatisme. Leur rôle fut
» odieux pendant la ligue; mais furent-ils
» les seuls qui firent retentir la chaire de
» prédications atroces et séditieuses? La
» série de crimes que l'histoire reproche
» aux dominicains est-elle moindre que
» celle dont on accuse les jésuites? Les
» premiers n'ont-ils pas plus que leurs ri-
» vaux même ensanglanté les deux mondes?
» Le perpétuel ennemi du repos des rois
» et des nations, c'est le fanatisme: il n'y
» a pas de cloître qui ne lui offre un refuge.
» Toutes les corporations qui s'isolent de
» la société n'existent que pour la troubler
» et la dominer.

» Il est vrai que les jésuites sont, par la
» nature de leur institution, dirigés vers
» ce but. Il y a des moines plus fanatiques
» qu'eux: il n'y en a pas de plus habiles
» à tirer parti du fanatisme, à l'alimenter
» secrètement au milieu même d'un temps
» de lumières, à perpétuer des troubles
» religieux qui ne le laissent pas languir et
» qui lui donnent des forces nouvelles,

» Exempts de l'ignorance, de la sordide
» grossesse et des vices qu'on reproche aux
» autres moines, ils les surpassent de beau-
» coup par l'activité et les ressources va-
» riées de leur ambition; leurs principes
» ne varient point, mais leur conduite varie
» sans cesse. Turbulens, perfides et atro-
» ces sous Henri IV, on les a vus devant
» Richelieu des esclaves soumis et trem-
» blans. Flatteurs adroits et conseillers cir-
» conspects, quand Louis XIV s'abandon-
» nait avec ivresse aux charmes de la gloire
» et de l'amour, ils furent hautains, violens
» et tracassiers pendant la déplorable vieil-
» lesse de ce monarque. Nous les avons
» vus depuis montrer une continuelle alter-
» native d'austérité chagrine et de complai-
» sance servile. »

Le système d'accusation contre les jésuites était développé dans plusieurs écrits qui parurent en France après leur expulsion du Portugal. Tout se réunissait pour les avertir du plan d'attaque de leurs ennemis. Dans le moment où l'on paraissait admirer avec effroi leur profonde politique, ces religieux montrèrent l'excès de l'imprévoyance et de la faiblesse. Ils avaient soutenu la lutte contre les parlemens avec plus de vigueur

Procès du père Lavalette.

et d'adresse que le monarque lui-même, ils fournirent d'eux-mêmes à ces corps l'occasion et les moyens de les perdre et de les avilir. Un jésuite français, nommé le père Lavalette, avait établi depuis plusieurs années un vaste commerce à la Martinique, en y appliquant les fonds d'une mission que le gouvernement avait établie dans les Antilles. Ses spéculations furent long-temps heureuses. Mais plusieurs de ses vaisseaux furent enlevés par les Anglais lorsque dans l'année 1755, pour prélude d'une guerre injuste, *ils firent leur proie de tous les bâtimens que la France avait sur les mers.* Le père Lavalette demanda en vain des secours aux jésuites négocians qui correspondaient avec lui, et au général de son ordre. Ceux-ci jugèrent que ses entreprises commerciales ne pouvaient plus qu'être onéreuses à la société, et prirent le honteux parti de l'abandonner. Peu de temps après avoir éprouvé un malheur que les événemens de la guerre rendaient irréparable, Lavalette déclara une faillite de plus de trois millions. La banqueroute d'un jésuite excita beaucoup d'indignation et de scandale. Deux des plus honnêtes négocians de Marseille y étaient compromis pour une somme

considérable, qu'ils se voyaient exposés eux-mêmes à manquer à leurs engagemens. Ils ne purent se persuader que les jésuites se refuseraient à des sacrifices pour sauver l'honneur de leur société, et pour éviter des poursuites judiciaires. Mais ces religieux, soit qu'ils crussent alors devoir réserver leurs secours à ceux de leurs confrères qui, proscrits et dépouillés, fuyaient le Portugal, soit par un effet de l'obstination presque stupide de leur général, n'offrirent qu'une satisfaction dérisoire aux négocians dont Lavalette entraînait la ruine; et ils mêlèrent à leurs excuses un genre d'ironie bien fait pour redoubler la colère de ces malheureux pères de famille : ils leur offrirent *de faire, en leur intention, le sacrifice de la messe.* Enfin ils furent mis en cause, et le parlement de Paris eut l'étonnement et la joie de voir les jésuites amenés devant lui comme de vils banqueroutiers.

On discute la constitution des jésuites.

1760 à 1762.

L'affaire était de nature à être portée devant un tribunal bien moins redoutable pour eux, le grand-conseil; mais frappés d'un inexplicable vertige, ils tinrent à honneur d'accepter pour juges leurs ennemis déclarés. Comme ils ne voulaient point se reconnaître solidaires pour les engagemens du

père Lavalette, ils prétendaient que celui-ci avait transgressé les constitutions de leur ordre, par lesquelles le commerce leur était interdit. Montrez-nous ces constitutions, leur dirent des magistrats qui se proposaient d'en faire l'examen le plus sévère. Les jésuites se déterminèrent à livrer les actes mystérieux que pendant deux siècles ils avaient su soustraire à la curiosité du public, et même à la surveillance des rois. Bientôt chacun des parlemens du royaume trouva un prétexte pour se faire remettre ces règles imposées par Ignace et Lainés aux moines qu'ils avaient destinés à de grandes conquêtes. Partout elles furent examinées avec une critique fine, profonde et hardie que le développement de l'esprit philosophique avait rendue particulière à ce siècle. Trois magistrats, surtout l'abbé de Chauvelin, puissant dans le parlement de Paris; Monclar, procureur général du parlement d'Aix, et La Chalotais, procureur général du parlement de Rennes, employèrent beaucoup d'art pour expliquer les progrès des jésuites. Les rapports de ces deux derniers magistrats sont au nombre des ouvrages les plus distingués de cette époque. Avant de prononcer sur les constitutions de

Lavalette, le parlement les avait condamnés à satisfaire les créanciers du P. Lavalette. Ils trouvèrent pour obéir à cet arrêt des ressources qu'ils auraient facilement trouvées pour éviter un procès imprudent et honteux. Mais on ne les laissait plus respirer un moment. Toutes les cours souveraines étaient occupées à juger les intentions de leurs fondateurs et les maximes de leurs théologiens. Attaqués avec violence, ils se défendaient avec faiblesse et timidité. La modération qu'ils mettaient dans leur apologie encourageait leurs adversaires au lieu de les désarmer. Quelqu'éclat qui fût alors attaché aux productions littéraires, elles pouvaient à peine partager l'intérêt du public avec des réquisitoires et des brochures concernant les jésuites. Ceux qui se piquaient d'une politique profonde scrutaient les pensées d'Ignace de Loyola, et faisaient de ce bizarre chevalier de la Sainte-Vierge une espèce de Romulus. On examinait le caractère et les artifices, et les succès de ceux qui avaient dirigé la puissance toujours croissante des jésuites. Lainés, Salmon, Acquaviva paraissaient dans le lointain des hommes extraordinaires dont l'histoire s'était trop peu occupée. Le général des jésuites était représenté

comme un des princes les plus absolus et les plus dangereux de la terre.

Convocation de plusieurs évêques.

Le duc de Choiseul et la marquise de Pompadour fomentaient la haine contre les jésuites. La funeste guerre de sept ans n'était point terminée ; une discussion qui détournait les esprits du tableau de tant de désastres, se présentait fort à propos. La marquise qui, en combattant le roi de Prusse, n'avait pu justifier ses prétentions à l'énergie du caractère, était impatiente de montrer, en détruisant les jésuites, qu'elle savait frapper un coup d'État. Le duc de Choiseul n'était pas moins jaloux du même honneur.

Les biens des moines pouvaient couvrir les dépenses de la guerre et dispenser de recourir à des réformes qui attristeraient le roi et révolteraient la cour. Flatter à la fois deux partis puissans, celui des philosophes et celui des jansénistes, était un grand moyen de popularité : mais Louis XV craignait l'un et l'autre de ces partis. Le cardinal de Fleury lui avait constamment répété que *si les jésuites sont de mauvais maîtres, on peut en faire d'utiles instrumens.* Des scrupules et des terreurs qu'il conservait au milieu de ses débauches, sa politique, et peut-être encore plus sa faiblesse, lui inspiraient de la répu-

grâce pour une mesure dont l'incrédulité se promettait mille avantages, et qui accroîtrait l'orgueil des parlemens. Le duc de Choiseul et la marquise de Pompadour consentirent à des délais pour ne pas effaroucher le monarque.

Le parlement de Paris, par un arrêt du 6 août 1761, avait ajourné les jésuites à comparaître au bout de l'année pour le jugement de leur constitution; et en attendant il avait ordonné la clôture de leurs colléges. Une discussion de cette nature pouvait difficilement être traitée avec toutes les formalités d'un débat judiciaire, et le parlement s'en affranchissait sans scrupule, puisqu'il ôtait aux jésuites l'espoir d'être entendus. Le gouvernement intervint dans cette affaire d'État. Mais en décelant son irrésolution accoutumée, il imposa silence au parlement et consulta le clergé. Quarante évêques furent nommés pour examiner les constitutions des jésuites. Tous ces prélats, à l'exception d'un seul, l'évêque de Soissons, se prononcèrent pour la conservation de cette société. Le roi parut céder avec empressement à leur vœu. Il rendit un édit qui laissait subsister les jésuites en modifiant leur constitution. Secrètement encouragé par le duc

de Choiseul, le parlement refusa d'enregistrer cet édit. Le roi se plaignit une fois de cette résistance, et parut avoir bientôt oublié son édit.

Le parlement sécularise les jésuites.

1762.

La chaleur des esprits était telle à la cour, dans la famille du roi, et dans tous les ordres du royaume, que Louis XV se vit enfin forcé de prendre un parti sur les jésuites; mais en consentant à leur abolition, il voulut paraître y avoir été contraint, comme si le plus grand danger pour les rois n'était pas d'avouer la contrainte qu'ils subissent. Louis retira l'édit qui laissait subsister les jésuites. Le parlement de Paris se ressaisit avec joie d'une procédure qui allait assurer sa vengeance. Au jour qu'il avait indiqué, le 6 août 1762, il rendit l'arrêt qui condamnait l'institut des jésuites, les sécularisait et prononçait la vente de leurs biens. On croyait le roi fort agité. Il affecta de montrer l'indifférence la plus apathique. *Il sera plaisant*, disait-il, *de voir en abbé le père Perusseaux.* Et ce fut par cette puérilité qu'il exprima son consentement.

Nouveaux arrêts contre eux.

de 1762 à 1764.

La plupart des parlemens du royaume rendirent des arrêts semblables à celui du parlement de Paris; mais comme ils n'étaient pas tous animés de la même passion, il ré-

sultait de leurs dispositions diverses que les jésuites, sécularisés dans quelques provinces, conservaient dans d'autres leurs monastères et leurs colléges. Le parlement de Douais s'obstinait à les conserver. Stanislas les protégeait en Lorraine avec tant de zèle, qu'on eût craint d'avancer la mort de ce bon roi en abolissant ceux qui vivaient sous son administration. La ruine de la religion et de l'État était annoncée dans les fougueux mandemens de l'archevêque de Paris. Les jésuites ne gardaient plus de ménagemens dans leur désespoir, et tonnaient contre des magistrats qui venaient de les condamner sans les entendre. Le parlement de Paris les traita comme des séditieux. Il prescrivit à chacun d'eux de renoncer à son institut, sous peine d'être banni du royaume, et il ne leur donnait pour tout délai que la huitaine. Cette mesure, que l'esprit de parti imita si malheureusement pendant nos troubles politiques, exalta dans les jésuites la fidélité pour leur compagnie et le respect pour ses fondateurs. La plupart d'entre eux refusèrent un serment qu'ils jugeaient fait pour les avilir. Le parlement, irrité de cette résistance, ne fut que trop fidèle à ses menaces. On n'entendit plus parler que de bannissemens. En voyant appliquer cette

peine à des vieillards, à des hommes infirmes, on trouvait les jansénistes trop implacables dans leur vengeance. Les philosophes condamnaient ces rigueurs immodérées, et faisaient remarquer à quel excès la passion emporte les sectaires. Les créanciers des jésuites, confondus par les mesures du parlement, craignaient pour leur gage. C'était à qui offrirait un asile et des secours aux *jésuites persécutés*.

Apologistes des jésuites.

Louis XV était accablé de représentations par lesquelles on alarmait sa politique. « *S'il est*, lui disaient quelques-uns de ses conseillers, « s'il est un moment » dangereux pour opérer une grande ré- » forme, c'est lorsque la nation se montre » avide de toute espèce de changemens. » On a trop exagéré l'ambition, la puis- » sance, et même les artifices des jésuites. » Depuis cinq ans entiers que leur ruine » s'opère et que leur abolition se déclare, » ils n'ont mis que de la timidité et même » de la maladresse dans leur défense. Rien » n'a paru si faible que cette ligue qu'on » peignait comme si redoutable. Quelles » intrigues, quels complots ont-ils oppo- » sés à leurs adversaires? Par où ont-ils » cherché à gagner les uns, à effrayer les

» autres? D'où vient que, dans un si pres-
» sant péril, ils n'ont point eu recours à ces
» ressources de la scélératesse dont on sup-
» pose qu'ils firent en d'autres temps un si
» fréquent usage? Les parlemens se débar-
» rassent en eux de surveillans incommodes.
» L'autorité ne peut agir dans tous les mo-
» mens contre ces corps dangereux; elle
» combat trop inutilement l'esprit de secte
» qui les anime et les principes moroses qui
» servent de voile à leur ambition. Les jé-
» suites faisaient une guerre habile à des
« magistrats théologiens, qui, après avoir
» appliqué des principes républicains au
» régime de l'Église, commencent à s'en
» servir pour changer les lois de la mo-
» narchie. Cette congrégation n'était pas
» moins nécessaire pour arrêter les progrès
» de l'incrédulité qui se pare du nom de
» philosophie. Ce que les jésuites ont fait
» dès l'origine de leur institution contre des
» novateurs hérétiques, eux seuls pourraient
» aujourd'hui le faire contre des novateurs
» dont l'audace va bien plus loin que l'hé-
» résie. Nulle croyance religieuse, nulle
» garantie politique n'est respectée dans ce
» siècle. Tout périclite, tout s'ébranle. Faut-
» il que l'autorité royale sacrifie à ses divers

» ennemis des hommes dont la doctrine ne » tend qu'à consolider les droits de l'autel » et du trône? Les jésuites entraîneront dans » leur ruine tous les moines. Ni les *philo-* » *sophes*, ni les parlemens, ni le ministre » qui seconde les vœux hardis des uns et » des autres, ne dissimulent cette espérance. » Sans doute le clergé pourra survivre quel- » que temps à l'abolition des moines; mais » il sera forcé de soutenir par lui-même les » combats dont il chargeait une milice active » et parfaitement subordonnée. Attaqué cha- » que jour sur *l'immunité* de ses biens, *sur* » son opulence, sur sa soumission au pape, » le clergé, loin de pouvoir parer les coups » qui lui seront portés, ne pourra même « suffire à la défense des principes de la » foi. On s'apercevra trop tard, dans cette » lutte inégale, que les novateurs ont con- » duit une mine jusque sous les fondemens » du trône. »

Le duc de Choiseul réussit enfin à vaincre l'irrésolution de son maître. « Après avoir, lui disait-il, laissé les parlemens s'engager si loin dans leurs dispositions contre les jésuites, il devient difficile d'arrêter des *corps* si puissans et que la passion peut précipiter dans les mesures les plus audacieuses. Au

lieu d'opposer l'autorité royale à des magistrats qui en défendent avec un zèle trop emporté l'honneur et l'indépendance, ne convient-il pas mieux d'abolir les jésuites en les délivrant d'une persécution violente, de rester fidèle à Rome en se mettant à l'abri des outrages qu'elle osa faire à tant de rois, de montrer le seul genre de fermeté qui parut manquer à Louis XIV, d'être aussi modéré que le demande le sentiment de la justice et celui d'une grande force, de laisser les jansénistes sans école, en écartant des rivaux qui seuls ont maintenu leur puissance? A quel degré d'avilissement serait tombée l'autorité royale, si elle était réduite à chercher des soutiens dans des moines dont l'existence ne date que de deux siècles, et a été signalée par des actes funestes ou humilians pour les rois? N'attacheraient-ils pas à leurs services même la défaveur qui les poursuit depuis soixante ans? Proscrits dans le pays de l'inquisition, cesseraient-ils d'être odieux en France? »

Édit qui abolit les jésuites.

Louis sacrifia les défenseurs des principes ultramontains, non à l'honneur de sa couronne, mais à son repos. Par un édit du mois de novembre 1764, il déclara que la société des jésuites n'aurait plus lieu dans

1764.

le royaume, et permit à ceux qui [illegible] posaient d'y vivre en particuliers. [illegible] qui faisait cesser un état d'anarchie [illegible] persécution, fut généralement [illegible] Bientôt on s'aperçut que l'interv[illegible] l'autorité royale dans cette affaire av[illegible] beaucoup trop tardive. Les biens des [illegible] suites avaient été presque tous con[illegible] des séquestres, et ce qui en restait suffit à peine pour acquitter la faible pension alimentaire qui leur était assignée. Rome s'indigna, le clergé se soumit, les parlemens s'occupèrent avec moins d'ardeur des libertés de l'Église gallicane. Les philosophes virent se rallier contre eux les jansénistes triomphans et les molinistes humiliés. Leur parti, qui s'était grossi dans le public, brava les efforts de deux sectes rivales. Le roi fut plus que jamais détourné de la tentation de toucher aux biens de l'Église. Les cours de l'Europe abolirent successivement les jésuites sans inquiéter le clergé et sans rompre avec Rome.

Tableau de la cour après la paix de 1763.

La France avait perdu ses richesses et sa gloire : la cour conserva sa magnificence. Versailles fut aussi brillant que si l'on eût signé une paix semblable à celle de [illegible]nègue et de Ryswick. Mais cette pompe

Louis XV.

s'étalait en vain autour du monarque humilié : un sentiment de tristesse et de honte perçait à travers cette représentation. Louis XV, dont le regard avait toute la fierté qui manquait à son caractère, paraissait déconcerté s'il rencontrait les yeux d'un Anglais, d'un Prussien, illustré par nos défaites. Il ne savait plus profiter des occasions où la majesté du trône se tempère, et où le roi montre à tout ce qui l'entoure la sollicitude d'un père de famille. Son air de contrainte et d'ennui, son silence glacial, arrêtaient le vœu qui allait lui être exprimé : il n'était plus un maître affable que pour ses familiers, et passait bien plus de temps à s'occuper de sa maison que de son royaume. Ceux des courtisans qui avaient partagé les plaisirs de sa jeunesse ou servi la dissolution de son âge mûr, recevaient toujours de lui un accueil bienveillant. Il retrouvait auprès d'eux un peu de gaieté, en recevant et en faisant lui-même les confidences du libertinage. Les railleries qu'il leur adressait étaient quelquefois amères ; mais si celui qu'il avait blessé se vengeait par une repartie spirituelle, le roi la supportait sans humeur. Quand il jouait avec ses courtisans, il compromettait sans pitié leur fortune par son ardeur à élever le prix des parties à

un taux que lui seul pouvait long-temps soutenir. Des gouvernemens, des pensions dédommageaient quelquefois les joueurs malheureux, et l'État payait le gain honteux du maître. Il est vrai que les ministres n'avaient pas toujours égard à ses recommandations. Il s'offensait rarement d'un oubli que le sien avait prévenu. Quoiqu'il craignît la fatigue du travail, il s'occupait régulièrement trois ou quatre heures de la journée. Le moins vigilant des monarques en était le plus curieux. Les intrigues de toutes les cours de l'Europe lui étaient parfaitement connues. Le duc de Choiseul savait le satisfaire sur ce point avec une finesse et un agrément qui étaient la meilleure garantie de sa faveur. Mais Louis ne s'en tenait pas aux révélations de son ministre; il en obtenait d'autres par des agens particuliers. Il faisait des recherches plus basses sur le secret des familles; c'est ainsi qu'il donnait à son oisiveté l'air de l'occupation. Les découvertes qui se faisaient dans les sciences et dans les arts mécaniques continuaient de l'intéresser. Mais il montrait une froideur constante pour les lettres, et semblait avoir peur de ceux qui les cultivaient. Jamais on ne lui entendit prononcer un jugement ferme sur la plupart des ou-

vrages qui faisaient de son règne une grande époque littéraire. Peut-être n'avait-il lu ni l'Émile, ni l'Esprit des lois. Le mouvement qui se faisait dans l'opinion lui donnait une inquiétude vague. Jamais il ne parlait sans humeur ou sans un dédain affecté des philosophes, des encyclopédistes, et surtout de Voltaire. *Ces hommes-là*, disait-il, *perdront la monarchie;* et puis il semblait se consoler en pensant qu'après tout il n'était point le monarque menacé.

Madame de Pompadour.

La marquise de Pompadour prolongeait son empire sur un roi que l'habitude lui asservissait au défaut de l'amour, et même d'une tendre amitié. Louis lui montrait la même docilité qu'il avait eue pour le cardinal de Fleury. Les cabales des courtisans se taisaient devant elle. Des femmes jeunes, éblouissantes de beauté, passaient des embrassemens de Louis à une prompte obscurité, tandis que la favorite, en faisant d'infâmes spéculations sur ses rivales mêmes, recueillait près du trône le magnifique salaire de leur commun déshonneur. Pour montrer quel prestige est attaché à un long partage du pouvoir suprême, il faut dire que madame de Pompadour n'était pas seulement flattée, mais, en quelque sorte, res-

pectée de la cour. Ses traits [illegible] la dignité. L'altération que [illegible] apportée à sa beauté se cachait [illegible] imposant : personne, en la voyant, [illegible] geait à ce que son rôle avait de plus [illegible] teux ; elle écartait, à force de [illegible] pensée du Parc-aux-Cerfs. De [illegible] gistrats qui venaient quelquefois négocier en secret avec elle, au nom du parlement, étaient de leur aveu intimidés en sa présence, ou rassurés par son sourire : un mot lui suffisait pour avertir un ennemi caché qu'elle démêlait ses trames ; elle savait intimider jusqu'au maréchal de Richelieu. Le prince de Soubise et d'autres seigneurs d'une grande naissance s'honoraient de porter le nom d'amis de la marquise. Le ton qu'elle avait auprès du roi était celui d'une amitié respectueuse et courageuse ; elle affectait de ne point le flatter ; en le détournant des devoirs d'un roi, elle semblait toujours l'inviter à les reprendre ; elle montrait de la vénération pour la reine, dont elle usurpait la place, et la trouvait heureuse de n'avoir à s'occuper que du ciel. Irritée de n'avoir pu vaincre le mépris du dauphin, elle tenait la cour éveillée sur les ridicules qu'elle croyait remarquer dans ce prince, oppo[illegible]

maintien embarrassé à la noblesse et à la grâce de son père, raillait sa piété, parlait *de sa haire et de sa discipline*, et supposait qu'il s'enfermait souvent pour réciter son bréviaire en habit de jésuite. Après avoir eu souvent à se plaindre des princesses, filles du roi, elle les avait enfin convaincues qu'il était dangereux de condamner en elle le choix du monarque : c'était au milieu de ces petites combinaisons d'une femme inquiète et artificieuse qu'elle visait à obtenir la réputation d'un grand caractère. Son luxe attestait la bizarrerie de ses caprices ; on avait multiplié pour elle de frivoles inventions dont elle n'était charmée qu'un jour (*a*).

L'aptitude qu'elle avait à éprouver ou à jouer l'enthousiasme lui suggérait mille choses enivrantes pour la vanité des artistes et des gens de lettres. Elle n'était pas pour les philosophes une alliée très-sûre. Comme maîtresse d'un État, elle avait souvent à s'offenser des leçons sévères qu'ils adressaient aux rois. Mais leur doctrine était en général si indulgente pour toutes les fautes qui se

(*a*) Après la mort de la marquise de Pompadour, la vente de son mobilier dura plus d'un an.

couvrent du nom de l'amour, que son intérêt lui prescrivait de la favoriser (*a*).

(*a*) Quoique je parle un peu *plus bas* de l'influence des hommes de lettres, je crois devoir dire ici un mot des rapports que la marquise de Pompadour eut avec eux. Elle pardonna à Voltaire les chagrins qu'il lui avait causés, et après lui avoir fait quitter la France par une maligne cabale, elle le protégea dans les deux retraites qu'il occupa successivement auprès de Genève. Voltaire se vengea de la préférence qu'elle avait donnée sur lui à Crébillon, en faisant Tancrède. Il lui dédia cette tragédie, le dernier de ses chefs-d'œuvre dramatiques. Satisfaite des égards qu'il montrait pour l'autorité, elle conçut le projet de l'opposer à des philosophes qui gardaient moins de ménagemens. Elle espéra même vaincre son penchant à l'irréligion, et l'invita par ses lettres à parer de ses beaux vers les livres saints, qu'il avait si long-temps voués au ridicule. On dit qu'elle lui fit promettre le chapeau de cardinal en récompense des cantiques pieux qu'elle lui demandait. Voltaire répondit à cette offre bizarre par une foule d'écrits dirigés contre le christianisme. La marquise les lut, s'affligea un moment, et rit ensuite d'une impiété si tenace. Elle fit sans succès différentes tentatives pour apprivoiser J. J. Rousseau. Il rejeta ses bienfaits avec une fierté qui décelait du mépris. Elle ne vit dans ses refus qu'une affectation d'originalité. Elle partagea l'enthousiasme de la plupart des femmes pour les lettres de Julie. L'imprudent Jean-Jacques l'offensa dans Emile par un trait cruel sur les mâ-

Le docteur Quesnai, chef des économistes, persuadé de l'infaillibilité du système d'administration qu'il avait découvert, voulut faire servir au bonheur des nations l'amitié de madame de Pompadour. Celle qui vivait au milieu des pompes et des soucis de la royauté, descendait souvent dans l'appartement modeste où elle logeait son médecin. Là, elle venait se consoler des calamités dont elle était cause, par des rêves de félicité publique. Charmée d'une doctrine dont elle se déclarait missionnaire, elle voyait le moment où l'État tirerait ses ressources d'un impôt unique, licencierait une armée de traitans, de commis, et ramenerait les jours de Henri IV. Après s'être exaltée dans ces projets, et les avoir expliqués elle-même avec chaleur, avec grâce, aux plus jeunes

tresses des princes. Ce ne fut point elle cependant qui dirigea la persécution qu'attira sur lui le plus éloquent de ses ouvrages. Ainsi que le roi, elle honorait beaucoup le talent de Buffon et le faisait récompenser avec magnificence. Elle eut à se plaindre de Diderot, et intercéda pour lui lorsqu'il fut arrêté. En condamnant le livre de l'Esprit, elle s'intéressa au sort d'Helvétius. Elle protégea particulièrement Marmontel, qui, dans l'effusion de sa reconnaissance, l'a peinte sous des traits que ne peut emprunter l'histoire.

adeptes de cette école, la marquise de Pompadour venait demander au conseil le bureau général des acquits-comptans pour elle et pour ses protégés; plaidait, *au nom de l'humanité*, contre toute réforme qui diminuait les fêtes de la cour, et tranquillisait le roi sur l'accroissement aussi-bien que sur la mauvaise assiette des impôts. Les différens traits que je viens de rassembler sur la marquise de Pompadour *ne doivent point être* considérés comme des contradictions de son caractère, mais comme les rôles successifs que prend une comédienne. Pour faire illusion aux autres, elle commençait par s'en faire à elle-même. S'il était permis d'établir un parallèle entre une femme qui conduisit Louis XV à l'excès du libertinage et celle qui amena Louis XIV à une austère piété, on pourrait remarquer que l'une et l'autre, pleines de dextérité, dans leurs combinaisons particulières, étaient également inhabiles à conduire un État. Celle-ci eût voulu gouverner la cour et le royaume comme le monastère de Saint-Cyr. Celle-là laissait tout s'altérer dans les lois de la vieille monarchie. Madame de Maintenon choisissant entre des personnages plus madame de Pompadour choisissant entre

des hommes affranchis de tout scrupule, avaient le malheur de rencontrer presque toujours la médiocrité ou l'ineptie. Elles contribuèrent aux désastres d'une guerre malheureuse, l'une par sa timidité, l'autre par son orgueil. La dette de l'État s'accroissait également sous l'influence d'une favorite désintéressée, et sous celle d'une favorite dont l'avidité donnait le signal à tous les courtisans.

La santé de la marquise de Pompadour déclinait depuis plusieurs années. Une agitation continuelle et des chagrins toujours croissans avaient augmenté chez elle les progrès d'une maladie particulière à son sexe; surtout elle ne pouvait supporter la pensée d'être haïe de la nation. On a vu souvent des hommes d'État opposer un flegme imperturbable à la haine publique; mais il est rare que des femmes endurent sans de vives souffrances une épreuve aussi cruelle. Quelques lettres (*a*) qui sont restées de la marquise de Pompadour la montrent poursuivie d'un chagrin bien plus

(*a*) Une lettre authentique de la marquise de Pompadour au duc d'Aiguillon peint la vive agitation où la mettaient les revers de la guerre de sept ans.

* Que vous dirai-je, monsieur le duc? Je suis

cuisant que l'ennui dont madame de Maintenon se disait accablée. Elle s'y plaint de tout pour n'avoir pas à se plaindre d'elle-même ; elle y répète sans cesse des reproches d'ingratitude, si communs et si insignifians à la cour : elle y fait de tristes prédictions sur le sort de la monarchie, et n'oublie que les torts du roi et les siens dans

dans le désespoir, parce qu'il n'est rien qui m'en cause d'aussi violent que l'excès de l'humiliation. Est-il possible d'en éprouver de plus forte? Être battu n'est qu'un malheur : ne se pas battre est un opprobre. Qu'est devenue notre nation? Les parlemens, les encyclopédistes, etc., etc., l'ont changée absolument. Quand on manque assez de principes pour ne reconnaître ni divinité, ni maître, on devient bientôt le rebut de la nature, et c'est ce qui nous arrive. Je suis mille fois plus effrayée de notre avilissement que je ne l'aurais été de la perte de toute l'escadre. Il est encore bien heureux que vos troupes n'y aient pas été : vous périssiez tous. Que voulez-vous que j'espère pour nos projets? Pouvez-vous passer tout seul? Cela est impossible. Et peut-on compter sur la marine? Nous ne savons que trop à quoi nous en tenir à cet égard. Il faut renoncer à toute gloire! C'est une cruelle extrémité, mais, je crois, la seule qui nous reste. Ne vous découragez pas autant que moi, Monsieur ; votre zèle et votre attachement pour le roi peuvent lui être utiles. Je souhaite qu'ils puissent être mis à l'épreuve. »

l'énumération des causes qui ébranlent l'État. Les défaites de nos armées l'humilient et l'exaspèrent. Peu de temps après la paix, elle éprouva des soucis d'une autre nature, s'il est vrai que son intelligence avec le duc de Choiseul fut troublée par les plus justes sujets d'ombrage.

Le duc de Choiseul.

Ce ministre croissait en faveur auprès du roi, et surtout auprès de la nation. L'ascendant qu'il conservait sur la marquise de Pompadour provenait, suivant l'opinion commune, de l'amour qu'il lui avait inspiré; car on ne supposait pas qu'elle fût fidèle à un roi qui l'accablait du fardeau de tromper son ennui, et on la regardait comme la dupe d'un homme habile dans l'art, alors très-vanté, de subjuguer les femmes. On ne cessait d'accuser celle-ci de la guerre; on remerciait le duc de Choiseul de la paix. Quoique le roi montrât de la répugnance à déclarer un premier ministre, le duc de Choiseul paraissait s'avancer à pas réglés et sûrs vers une fonction dont le public, pour la première fois, appelait le rétablissement. Au ministère de la guerre il avait bientôt réuni celui des affaires étrangères. Ensuite il avait quitté en apparence ce der-

nier pour le confier au duc de Praslin, son docile parent. Le département de la marine (*a*) avait été réuni à ses autres attributions. Il savait se subordonner le contrôleur général des finances, et s'emparait de toutes les affaires qui regardaient la constitution de la monarchie. Lui seul traitait, soit avec le clergé, soit avec le parlement, soit avec des écrivains, dont la puissance égalait déjà celle de ces deux grands corps. Il n'était aucune partie du gouvernement sur laquelle on ne lui supposât un projet neuf et hardi. Ceux qui désiraient la stabilité de l'ordre antique espéraient le voir affermi par la puissance d'un homme qui savait insensiblement substituer sa volonté à celle d'une femme capricieuse, et aux faibles résolutions d'un monarque indolent. Ceux qui appelaient des réformes et des changemens, démêlaient dans le duc de Choiseul un secret penchant à les favoriser. Charmé de recueillir des suffrages qui devançaient

(*a*) Le duc de Praslin avait le porte-feuille des affaires étrangères quand la paix fut conclue. Peu de temps après, le duc de Choiseul réunit ce département à celui de la guerre. Son cousin fut secrétaire d'État de la marine.

quelque sorte ses actions, ce ministre fut moins le courtisan de son maître que celui de l'opinion publique. Il en caressait les différens partis, et avait l'art de se présenter comme leur arbitre. L'autorité royale reprenait par ses soins plus de lustre que de force. Ses partisans les plus déclarés étaient les seigneurs et les magistrats, dont le règne de Louis XV avait réveillé et consolidé les prétentions aristocratiques. Personne ne pouvait dire : c'est un grand homme ; chacun disait : *c'est un homme brillant*. Pendant presque tout le cours du dix-huitième siècle il n'y eut point en France de meilleur titre de recommandation. Quelques détails sont encore nécessaires pour faire connaître ses moyens de séduire.

Le duc de Choiseul avait une élocution facile et précise. Sa figure n'était point belle ; mais l'expression en était spirituelle et altière. Son maintien, ses discours n'avaient rien de cette réserve mystérieuse par laquelle des hommes d'État annoncent pesamment leur importance. Il s'enrichissait des pensées qu'on développait devant lui, et suppléait par ce moyen à des études profondes. Il était plus occupé de la

fortune de ceux qui s'attachaient à lui, que de la sienne propre, et prévenait chez eux la corruption par la libéralité. En épousant une des plus riches héritières du royaume, il avait joint de grands biens aux revenus de différentes places et aux dons multipliés du roi. Sa prodigalité aidait à le faire regarder comme un homme qui devait mourir au sein du pouvoir. Les vertus, la modestie et l'esprit distingué de sa femme répandaient le charme le plus pur dans l'intérieur de sa maison, et n'y laissaient jamais sentir les gênes de la grandeur. Sa sœur, la duchesse de Grammont, lui ressemblait beaucoup par l'esprit et par le caractère. Vive en amitié, mais fière et jalouse, elle accroissait à la fois le nombre de ses partisans et de ses ennemis; elle eut moins de part à son élévation qu'à sa chute. Le duc de Choiseul, depuis son entrée dans le ministère, avait su réprimer son penchant à la satire. Il louait avec effusion un trait généreux, un bel ouvrage, et se hâtait d'en demander au roi, ou d'en décerner lui-même la récompense. Dans sa jeunesse il avait cédé au travers commun d'insulter à la religion; puissant, il parut la

respecter. Lorsqu'il eut à conduire la lente abolition des jésuites, il s'observa pour ne pas laisser croire qu'on immolait ces religieux à l'impiété dominante. Enfin, pour achever le portrait du duc de Choiseul, on pourrait dire que c'était le régent avec de la sobriété. Nous allons voir bientôt qu'il eut avec ce prince l'analogie d'être en butte aux soupçons les plus atroces et les plus injustes.

Le dauphin, la dauphine et la reine n'obtenaient à la cour que de froids respects. On n'osait approcher qu'avec mystère de l'héritier du trône; cependant il était toujours désigné comme le chef d'un parti. L'archevêque de Paris, le clergé moliniste et les jésuites lui soumettaient une cabale dévote qui avait d'abord inspiré la crainte, ensuite le dédain, et enfin la pitié. On ne sait si le dauphin fut entraîné à se vouer aux jésuites par une piété timide ou par un désir secret d'exercer une grande autorité. Il supportait avec peine d'être aussi nul à la cour de son faible père, qu'un autre dauphin l'avait été devant l'absolu Louis XIV. L'amour du bien public, celui du travail, l'horreur qu'inspirent le vice et la mollesse

Le dauphin.

à un jeune prince qui, grâce à des
pures, conserve des sentimens gé
enfin un vif désir d'imiter les vertus
Louis, avaient donné à sa jeunes
noble activité. Mais chaque tentative
avait faite pour obtenir du pouvoir ou
balancer celui de la marquise de Pom
dour et du duc de Choiseul, avait
quée par une disgrâce. La modération
avait montrée après l'attentat de Dami
et le refus qu'il avait fait dans cette
constance de sacrifier le parlement aux
jésuites, dont on le supposait esclave,
avaient été mal appréciés par son père.
C'était en vain qu'il avait appuyé dans le
conseil l'avis du cardinal de Bernis, lors-
que ce ministre, effrayé de nos premiers
revers dont il connaissait trop bien les
causes, voulut terminer une guerre aussi
folle que honteuse. Il ne put obtenir de se
montrer à la tête de nos armées, lors-
qu'elles fuyaient sous les Clermont et les
Soubise. Il reprochait au duc de Choi-
seul de lui avoir fermé la carrière de l'hon-
neur.

Pendant les débats sur les jésuites, il
tenta qu'un seul effort en leur faveu

fit remettre au roi un mémoire qui exprimait les plus vifs griefs contre le duc de Choiseul, et révélait ou supposait ses intrigues avec quelques chefs du parlement pour opérer la dissolution de cette société. Le roi en parut frappé, et fit pendant quelques jours un accueil sévère à son ministre. Mais celui-ci fut bientôt instruit par la marquise de Pompadour des moyens qu'avaient employés contre lui ses ennemis. Il osa se plaindre avec emportement du dauphin et de ses conseillers. Il vint trouver ce prince pour lui démontrer la fausseté des dénonciations dont il s'était rendu l'organe, et lui porta le défi de la haine en lui adressant ces paroles : *Je puis être condamné au malheur d'être votre sujet, mais je ne serai jamais votre serviteur.* Le dauphin fut convaincu que son père avait eu le dessein de l'humilier, et lui avait tendu un piége en paraissant prêter l'oreille à ses accusations contre le duc de Choiseul. Ce débat eut lieu dans l'année 1760. Ce ne fut que deux ans après que la santé du dauphin éprouva une altération visible. Jusque-là il avait annoncé la constitution la plus forte. Son visage vermeil exprimait plus de gaieté qu'on n'en attendait de ses principes austères. Il tomba

dans une profonde mélancolie; il maigrit, il devint pâle et parut menacé d'une maladie de poitrine. Ces symptômes fâcheux éloignèrent de lui plusieurs de ceux qui [illegible] voués à sa fortune; ses ennemis l'aff[illegible] avec moins de timidité.

La dauphine.

Ce prince, rebuté par son père, [illegible] dans la tendresse et les vertus de sa [illegible] la plus précieuse des consolations. L[illegible] de ces époux était citée en exemple dans le temps où la fidélité conjugale fut le moins respectée. La dauphine n'avait ni la vivacité piquante, ni les grâces faciles qui avaient tenu lieu de beauté à cette duchesse de Bourgogne si chérie de la cour et des Français. C'était la prudence qui dominait en elle; tous ses plaisirs étaient renfermés dans ses devoirs. Son esprit avait autant de justesse que de sagacité. Elle ne développait la variété et l'étendue de ses connaissances que pour s'unir aux goûts de son mari et pour contribuer à l'instruction de ses enfans. Louis XV, qu'effrayait tout soupçon de pédantisme, se sentait attiré par la modestie et le sens exquis de la dauphine. Ce monarque ne goûtait jamais qu'auprès des femmes le bonheur de la confiance. Il chargeait la dauphine de consoler la reine dans son

isolement et d'adoucir les caprices hautains des princesses ses filles. Tantôt il se plaignait à elle de la marquise de Pompadour, et tantôt c'était du dauphin. Cette princesse justifiait l'un sans accuser l'autre avec véhémence. Elle attendait que le crédit et la faveur vinssent la chercher. Elle obtint enfin un avantage qu'elle paraissait si peu envier; mais ce fut trop tard : elle ne pouvait plus s'en servir pour charmer les peines et arrêter la fatale langueur de son mari.

Un grand chagrin avait troublé le bonheur domestique de ces époux : l'aîné de leurs fils, le duc de Bourgogne, mourut en 1761. Cet enfant, âgé de onze ans, montrait un heureux naturel. Comme il jouait avec des enfans de son âge, un d'eux le renversa étourdiment : le jeune prince annonça par ses cris que sa chute avait été très-douloureuse; mais en voyant le repentir et le désespoir de son compagnon, il eut la force de se contenir et de garder un secret inviolable sur cet accident. Il lui survint une tumeur dont ses parens s'alarmèrent ; les médecins l'attribuèrent à un vice de sang et ordonnèrent une opération chirurgicale, que le duc de Bourgogne

Mort du duc de Bourgogne. 1761.

supporta avec beaucoup de constance. Il s'efforçait de sourire, surtout lorsque son imprudent ami était en sa présence. De telles dispositions devaient se r[illegible] dans un fils du dauphin : lui-m[illegible] donné plusieurs témoignages d'u[illegible] bilité profonde. Il eut le malheur, d[illegible] partie de chasse, de tuer par acci[illegible] de ses écuyers ; le désespoir qu'il é[illegible] le soin qu'il prit de la veuve et des [illegible] de cet écuyer, n'ont rien qui n'appartienne au sentiment le plus commun d'humanité. Mais le dauphin ne s'en tint pas là ; il renonça pour toujours à un exercice que jusque-là il avait aimé avec passion.

Mort de la marquise de Pompadour. 1764.

La cour était à Choisy lorsque madame de Pompadour éprouva de vives douleurs, qui parurent être la suite de la maladie dont elle était depuis long-temps affectée. Le roi la fit conduire à Versailles, quoique, par l'étiquette, il ne fût permis qu'aux princes de mourir dans le palais du roi. Elle interrogea les médecins avec fermeté, s'aperçut de leur hésitation, jugea elle-même sa maladie, et ne songea plus qu'à mourir en reine. Louis, sans paraître vivement ému, fit tout pour accorder à l'amie qu'il allait perdre la seule consolation dont

elle fût avide, celle de régner jusqu'au dernier moment. On eût dit qu'il s'agissait d'une compagne qu'il aurait reçue à l'autel. Il environna son lit de mort de tout ce qui atteste le crédit et la faveur, et s'empressa de nommer à différens emplois les personnes qu'elle lui recommandait d'une voix défaillante. La cour continuait de s'empresser autour d'une femme qui, près d'entrer dans la tombe, distribuait encore des dons et des honneurs. Les princes et les seigneurs admis auprès d'elle avec ordre étaient surpris de la voir richement parée. Elle se faisait mettre du rouge pour cacher les traces de la mort. On discutait devant elle les intérêts de l'État, et on lui faisait sentir qu'elle en tenait encore les rênes. Le clergé se montra aussi respectueux que la cour pour la favorite expirante. Les prêtres, dont le zèle emporté avait deux fois persécuté Louis XV lui-même, ne se scandalisèrent point de voir mourir dans son palais celle qui n'y était entrée que sous les auspices d'un amour adultère. Elle eut plusieurs entretiens avec son curé. En satisfaisant aux devoirs de l'Église, elle paraissait encore chercher l'approbation des philosophes. Son orgueil

ne fut point compromis par les pleurs de la pénitence. Un jour son curé la quittait; elle lui dit : *Attendez, M. le curé, nous nous en irons ensemble.* Elle mourut en effet ce jour-là même; c'était le [illegible] 1765. Louis ne versa pas une l[illegible] parut point rêveur, ne chercha p[illegible] litude; et comme si la mort de la m[illegible] l'affranchissait de tous les égards qu[illegible] cru devoir lui montrer, il permit que son corps fût porté sur une civière, par deux domestiques, du château de Versailles à son hôtel particulier. Il était à sa fenêtre quand les restes de la marquise passèrent. On dit qu'il prononça ces mots d'une lâche insensibilité ; « *La marquise aura aujourd'hui un mauvais temps pour son voyage.* » (Le témoignage de plusieurs hommes de la cour a démenti cette anecdote.) Madame de Pompadour avait quarante-quatre ans. Elle laissa des biens considérables, dont son frère, le marquis de Marigny, hérita: le mari qu'elle avait abandonné eût rougi de recevoir la plus légère partie de cette fortune. Les gens de lettres et les artistes la regrettèrent. Les troupes françaises, dont elle avait compromis la gloire, témoignèrent leur joie d'être délivrées de

sa méprisable et capricieuse influence. Quand de telles femmes deviennent des instrumens de calamité, le peuple fait tomber sur elles ses imprécations, afin d'épargner son roi ; mais le roi seul est coupable.

La mort d'une des maîtresses de Louis XIV, mademoiselle de Fontanges, et celle de deux maîtresses de Louis XV, mesdames de Vintimille et de Châteauroux, avaient été attribuées au poison. Le même bruit se reproduisit à l'occasion de la mort de la marquise de Pompadour, quoique sa maladie, lente et caractérisée, n'eût été accompagnée d'aucun symptôme violent. Ce bruit fut sourd, comme tous ceux que la calomnie croit devoir essayer avec précaution. Les jésuites furent d'abord accusés d'avoir sacrifié à leur vengeance la femme qui avait, la première, provoqué leur ruine. Les amis de ceux-ci osèrent, à leur tour, accuser le duc de Choiseul d'avoir fait périr une protectrice que son ingratitude avait irritée. Il résultait de là que le fait de l'empoisonnement de cette dame semblait convenu entre deux partis opposés, et cependant il n'avait aucune espèce de vraisemblance. Les jésuites n'eussent commis qu'un crime inutile, puisque leur ennemi le plus

Bruit d'empoisonnement.

redoutable, le duc de Choiseul, restait pour consommer leur destruction. Quant à celui-ci, comment supposer qu'il eût eu la froide et imprudente scélératesse de faire donner un poison lent à une femme jusqu'à ses derniers momens maîtresse du royaume, possédait tous les moyens de connaître et de punir l'attentat dont il était victime?

Mort du dauphin. 1765.

Le dauphin, au grand regret d'un parti qui ne cessait d'exalter sa constance et sa foi, laissa le champ libre au duc de Choiseul après la mort de la marquise de Pompadour. En vain les jésuites dont ce prince était entouré lui suggéraient des pensées politiques et des moyens d'intrigues, il revenait toujours à des méditations, des entretiens et des actes de piété. Il se taisait sur ses souffrances, mais on les devinait à l'altération progressive de ses traits. Le duc de Choiseul avait fait former à Compiègne un camp de plaisance. Toute la cour se réjouissait d'y venir déployer du luxe, de la légèreté et des grâces. Le dauphin, dont le goût pour les exercices militaires avait été trop rarement satisfait, parut sortir de sa langueur et oublia ses maux en commandant les manœuvres. La cour vint de là s'établir à Fontainebleau.

Le dauphin y suivit son père ; mais bientôt il succomba aux fatigues qu'il venait d'éprouver. Quand il n'eut plus de doute sur sa mort prochaine, la fermeté qu'il avait opposée aux progrès de ses maux devint une sérénité radieuse : il joignait à la ferveur d'un chrétien le sang-froid d'un sage. Son médecin, en lui tâtant le pouls, laissait paraître du trouble et de la crainte : « Prenez garde, mon cher Bouillac, lui dit le prince, n'effrayons personne. » Cependant il lui fut impossible de dissimuler la certitude qu'il avait de sa fin à une épouse habituée à lire dans son âme. Il éprouvait un vif regret en pensant qu'il ne pourrait point guider ses fils à travers les dangers d'une pareille cour et d'un pareil siècle, mais les vertus, les lumières et la haute prudence de leur mère le rassuraient. Le roi n'avait pas voulu s'éloigner de Fontainebleau pendant la maladie de son fils. Il lui rendait des soins assidus, mais sa douleur se contenait avec trop de facilité pour être jugée bien déchirante. La cour passait les momens les plus mornes dans ce lieu voué aux plaisirs. Les médecins ayant annoncé que le dauphin avait à peine deux jours à vivre, chacun fit ses apprêts de départ pour prévenir la confusion et les embarras qui

naîtraient de ce triste événement. On chargeait les voitures de bagages. Le dauphin vit de sa fenêtre le mouvement qui se faisait dans les cours, et en devinant la cause : « Il faut bien mourir, dit-il, car j'impatiente trop de monde. » Ce prince expira le [illegible] cembre 1765, âgé de trente-six ans. [illegible] eut fermé les yeux, le duc de la Vaug[illegible] vint présenter au roi le *prince* son élè[illegible] qui régna huit ans après sous le nom de Louis XVI. Suivant l'usage, on annonça *M. le dauphin.* Louis se troubla, embrassa son petit-fils avec tendresse, le considéra quelque temps en silence, et dit en soupirant : *Pauvre France! un roi âgé de cinquante-cinq ans, et un dauphin âgé de onze!* Cette exclamation, et d'autres mots qui lui échappèrent, ont fait supposer que de noirs pressentimens s'offraient alors à sa pensée; qu'effrayé du sourd ébranlement que recevait la monarchie, et déplorant ses propres fautes sans oser les réparer, il sentait quel funeste héritage il laisserait à son petit-fils. Il répéta encore plusieurs fois : *Pauvre France!* Il conduisit ensuite le jeune prince à sa mère, et la plus tendre épouse apprit son malheur par l'annonce qui lui fut faite de *M. le dauphin.* Elle se jeta aux pieds du

roi, qui lui promit tous les soins d'un père. Il lui donna la surintendance de l'éducation de ses enfans.

Regrets que la nation lui donne.

La mort du dauphin fut pour le peuple un coup aussi accablant que si elle eût été imprévue. Pendant sa maladie on avait vu le même concours dans les églises, la même ferveur de prières, enfin la même effusion de sentimens qui avaient eu lieu, lorsqu'en 1744 on tremblait pour les jours de son père. Au premier bruit de sa mort, on s'assembla pour le pleurer autour de la statue de Henri IV, et depuis ce temps le peuple ne manqua point de venir confier ses peines et ses plaintes à l'image d'un roi si chéri. Les obsèques du dauphin furent célébrées dans toute l'étendue du royaume avec la douleur la plus sincère. Il avait désiré être enterré à Sens; on y conduisit son corps, et un mausolée lui fut élevé dans la cathédrale de cette ville. Son cœur fut porté à Saint-Denis. Ce n'était point comme un prince pieux que le dauphin était généralement regretté; la plus grande partie de la nation, en respectant son zèle, avait toujours craint son asservissement à des moines dangereux: mais on espérait que son règne rétablirait l'ordre, l'économie, les bonnes

mœurs, et préviendrait une grande catastrophe (*a*).

Plusieurs mois s'écoulèrent sans qu'on osât attribuer au crime la mort du dauphin. La capitale l'avait vu languir pendant près de trois ans ; il n'était pas aisé de persuader que le poison eût miné sa constitution pendant un si long intervalle. Il y a toujours quelque chose de vague dans les louanges données à des princes dont les qualités ont été plutôt aperçues que mises à l'épreuve. Celui qu'on regrettait fut souvent désigné sous le nom de Germanicus. Les panégyristes qui établissaient ce parallèle ne croyaient pas faire entendre que les circonstances de la mort du dauphin offraient une triste analogie avec celle d'un héros qui fut regretté de l'univers ; ils auraient

(*a*) Beaucoup de personnes croient aujourd'hui que le dauphin eût accéléré la révolution par des efforts maladroits pour dompter l'esprit de son siècle ; que son penchant à des méditations mystiques et à une vague mélancolie ne lui eût laissé ni le calme ni la fermeté d'un homme d'État ; que sa politique et sa bonté se seraient souvent combattues ; enfin, qu'agissant en chef de secte, et non en maître de royaume, il eût eu le destin des rois qui échauffent les partis sans savoir les contenir.

même évité avec soin un tel rapprochement, s'ils avaient pu penser que bientôt on s'efforcerait d'assimiler Louis XV à Tibère, et le duc de Choiseul à Pison : mais la calomnie ne désespéra pas de faire recevoir avec le temps cette accusation monstrueuse.

La dauphine, pendant la longue maladie de son époux, lui avait rendu ces soins qui ne lassent jamais le cœur des femmes. Elle partageait sa couche ou veillait sans cesse auprès de lui ; elle ne cédait à personne, ni pour un seul moment, le privilége de soulager ses souffrances ou de l'en distraire : son sang s'échauffa, sa poitrine fut affectée du même mal qui conduisait le prince au tombeau : elle s'en ressentit plus vivement dès qu'elle eut perdu celui auquel il lui était si doux de dévouer tous ses momens. Comme elle avait à remplir les devoirs d'une mère, elle tâchait de dissimuler sa maladie, et en calmait la violence par le régime le plus exact. Louis XV n'avait jamais paru plus touché du mérite de cette princesse. Depuis quelque temps il était frappé d'une mélancolie qui annonçait le besoin de faire un effort sur lui-même. La cour remarquait les longs entretiens qu'il avait avec la dau-

La cour paraît prendre un nouvel aspect.

phine et le retour d'affection qu'il montrait à la reine. Les princesses ses filles sortaient du rôle obscur auquel madame de Pompadour les avait condamnées. Il les voyait avec toute la complaisance d'un père. Le Parc-aux-Cerfs était fermé. Louis n'avait plus de maîtresse déclarée. On jugeait que c'était déjà beaucoup pour lui d'éviter le scandale dans les voluptés auxquelles il ne renonçait pas encore. Un sermon le faisait tomber dans une profonde rêverie. L'alarme se répandait non seulement parmi les courtisans dissolus, mais parmi les hommes d'État et les philosophes. On craignait que le règne des confesseurs ne succédât à celui des maîtresses. Une âme si faible, disait-on, ne se délivre d'un joug que pour en subir un autre. Si les scrupules de Louis XIV ont produit des effets plus funestes que ses amours adultères, à quelles inepties, à quelles mornes rigueurs Louis XV ne serait-il pas conduit par une dévotion timorée? Les jansénistes eux-mêmes s'alarmaient de ces symptômes de conversion, parce qu'ils étaient convaincus que les jésuites s'empareraient du roi pécheur, et lui indiqueraient des lettres de cachet contre les adversaires de la bulle, comme les moyens

de pénitence les plus efficaces. En effet, ces moines vainement dispersés renouaient leurs intrigues. Ils avaient l'art de réunir aux prélats qui leur restaient fidèles plusieurs courtisans jaloux du duc de Choiseul. Le maréchal de Richelieu et le duc d'Aiguillon son neveu s'approchaient de cette ligue pieuse, et correspondaient avec l'archevêque de Paris et l'évêque de Verdun.

Tout leur espoir reposait sur le crédit de la dauphine. Il ne paraît pas que cette princesse judicieuse se fût liée par aucune promesse à ce parti; mais on ne doutait pas que son respect pour la mémoire et les vœux de son époux ne l'y tînt constamment attachée. On cherchait à se rassurer sur sa santé. Les médecins publiaient que leurs soins l'avaient guérie, lorsqu'elle éprouva des douleurs aussi vives que celles qui avaient précédé la mort de son époux. Après six semaines de souffrances aiguës, elle mourut le 13 mars 1767. Le parti des jésuites, attéré par ce nouveau malheur, sema sourdement des soupçons qui ont été répétés et développés à mesure que le temps a rejeté ces événemens dans une sorte de lointain. On parla d'une tasse de chocolat empoisonnée qui avait été présentée à la dauphine. On osa

Mort de la dauphine. 1767.

dire que le dauphin avait été empoisonné de la même manière.

Nouveaux bruits d'empoisonnement.

On réveilla les bruits qui avaient couru sur la mort de la marquise de Pompadour, et ces trois personnes furent désignées comme trois victimes du duc de Choiseul. A la vérité, on n'entendit point retentir ces cris violens qui avaient ému le peuple et glacé le cœur de Louis XIV après la mort d'un autre dauphin et d'une autre dauphine; mais des hommes animés d'une haine commune se firent, dans l'ombre, de sinistres confidences, et voulurent persuader que de grands crimes avaient été commis à la cour de Louis. Bientôt on fit tourner contre les jésuites l'accusation qu'eux et leurs partisans essayaient de porter. Des esprits sombres, qui ont besoin de haïr et de calomnier l'autorité, firent des rapprochemens pour justifier des fables atroces. L'attentat de Damiens cachait, suivant eux, de redoutables mystères. *Du moins*, disaient-ils, *on avait su persuader à Louis XV que le dauphin avait trempé dans un complot parricide. Le duc de Choiseul s'était offert à délivrer le roi d'un fils qu'il ne pouvait plus voir sans terreur. Il avait fait choix d'un poison lent, pour détourner les soupçons. La dauphine*,

et auparavant la marquise de Pompadour, avaient été empoisonnées, lorsque l'une et l'autre lui avaient fait craindre la perte de son crédit.

Réfutation de ces bruits.

Il y a des crimes impossibles. Que Louis ait supporté pendant un certain nombre d'années le spectacle de son fils mourant d'un poison qui lui aurait été versé par ses ordres; que tranquille jusqu'à la fin dans son lent parricide il ait pu s'approcher du lit de sa victime, et jouir de son agonie, voilà qui est au-dessus de la scélératesse la plus exercée; et l'on ose en accuser un roi qui, s'il fut toujours loin de la vertu, fut encore plus loin des penchans d'une âme atroce! Quelle eût été sa démence, sa frénésie, de voir un monstre formé pour les plus horribles complots dans un prince pieux, sensible, sincère; dans celui des Français dont on révérait le plus les vertus domestiques! La plupart de ceux qui ont cru ou feint de croire à l'empoisonnement du dauphin et de la dauphine disculpaient le roi d'y avoir donné aucun consentement. On lit dans des mémoires peu estimés que le duc de Choiseul a immolé ces augustes victimes à l'Autriche qu'il servit toujours, à cette puissance que le duc de Saint-Simon lui-même soupçonne

d'avoir fait périr la famille de Louis XIV. Quand j'ai relevé cette insinuation révoltante de Saint-Simon, il m'a suffi de nommer le prince Eugène pour le confondre; le nom de Marie-Thérèse fait également tomber la nouvelle accusation portée contre l'Autriche; mais quand on supposerait que des ministres se fussent passés du consentement de l'impératrice pour ordonner de pareils crimes, on chercherait vainement quel pressant intérêt put y porter leur politique. Lorsque madame de Pompadour voulut décider une guerre dont l'Autriche seule pouvait recueillir quelque fruit, elle s'aida, comme nous l'avons dit, des pleurs et de l'intercession de la dauphine, dont le père venait d'être dépouillé par le roi de Prusse. Le dauphin avait joint ses instances à celles d'une épouse si chérie. Il est vrai que ce prince opina pour la paix quatre ans avant qu'elle fut conclue; mais c'était à une époque où l'Autriche, déjà fatiguée de ses efforts impuissans, ne demandait qu'une faible cession pour sauver l'honneur de ses armes. Ce qui serait encore plus étonnant que cette fureur d'ordonner des meurtres inutiles, ce serait le flegme du ministre français chargé de les exécuter. Quoi! il aurait eu recours

à un moyen si lent, qu'il restait encore quelques probabilités que la mort du roi précéderait celle du dauphin! Il se serait exposé à rester livré à la vengeance du prince dans les veines duquel il avait fait couler le poison, à subir le supplice des régicides dès les premiers jours d'un nouveau règne! En rendant ces exécrables services à l'Autriche, il n'eût pas craint de frapper, dans la marquise de Pompadour, le plus aveugle et le plus utile instrument de cette puissance! Quatre fois empoisonneur dans le cours de six années (car on voulut aussi lui attribuer la mort de la reine), il se serait toujours montré aussi patient dans ses crimes! Les hommes les plus vertueux du royaume auraient eu pour l'assassin de la famille royale un dévouement à l'épreuve des disgrâces et de tous les malheurs qui accablent les courtisans! Nul trouble d'esprit, nul accès de fureur, nul signe de férocité ou de remords n'eût décelé ce grand coupable ni dans sa puissance ni dans son exil! Les accusateurs, que n'arrêtent pas de telles invraisemblances, font un portrait idéal du crime; ils inventent un monstre: mais à quoi bon les suivre dans leurs conjectures, lorsqu'elles n'ont pas même pour fondement des

circonstances extraordinaires, équivoques dans les maladies dont moururent le dauphin, la dauphine et la marquise de Pompadour? Ces maladies furent du nombre de celles que la médecine a le mieux caractérisées, et qu'elle désespère de vaincre. Les progrès en furent lents, déterminés, et tels enfin que l'observation les fait prévoir. Aussi les soupçons que je réfute ne furent admis que par des hommes irrités, atrabilaires, et chez lesquels une haine farouche rendait la piété suspecte. Le vulgaire ou les ignora, ou les oublia bientôt. La partie la plus éclairée de la nation les repoussa comme d'horribles chimères. La bienveillance dont les âmes étaient remplies, et l'esprit de discussion, nés l'un et l'autre de la philosophie, ne permettaient pas à l'imagination de s'arrêter à ces rêves d'empoisonnement. On reconnaissait que ce genre de crime ne fut nulle part moins commun qu'en France. A une époque de discorde et d'anarchie, les bruits qui avaient couru sur la mort du dauphin ont été rappelés dans des ouvrages trop empreints du sombre vertige de ces jours malheureux. Je n'ai pu me taire sur ces bruits, tout méprisés qu'ils sont, parce que l'historien doit écarter avec un scrupule in-

quiet tout ce qui pourrait un jour altérer et souiller nos annales, parce qu'il ne peut laisser calomnier ni les rois dont il dévoile les égaremens, ni les cours dont il peint la dissolution, ni la politique dont il accuse les combinaisons fausses et perverses, ni le cœur humain dont il n'a que trop souvent à retracer les fureurs.

La reine mourut quinze mois après la dauphine. Il est aisé de juger combien elle avait ressenti les coups dont la mort venait de frapper sa famille. Délaissée sur le trône, ses plus précieuses consolations lui venaient de son fils et surtout de sa belle-fille. Elle en recevait aussi de son père Stanislas. Les bénédictions dont ce prince bienfaisant était comblé à Lunéville, à Nancy, faisaient à Versailles la joie de sa fille pieuse. Il lui écrivait avec autant d'exactitude que de tendresse, et de loin il était encore son guide, son soutien. Marie Leczinska et les Lorrains perdirent leur père le 23 février 1766. Ce qui rendait encore leurs regrets plus déchirans, c'était la nature de l'accident qui l'avait fait périr. Comme il était seul dans sa chambre, endormi sur un fauteuil, le feu atteignit le pan de sa robe de chambre; ses cris furent entendus trop tard; il était près d'étouf- Mort de la reine.

fer lorsqu'on entra : ses plaies ne purent être guéries. La maladie de la reine se déclara au commencement de l'année 1768; elle ressemblait à la plupart de celles qui sont causées par de longs et de cuisans chagrins. On ne remarquait point un dérangement sensible dans les organes de la reine; mais les facultés de son âme s'arrêtaient : on eût dit un sommeil prolongé et très-inquiet. Ses douleurs devinrent plus vives à l'approche de ses derniers momens. Elle mourut le 25 juin. Soit que Louis fût moins préparé à cette mort qu'à celle de son fils, soit que les torts qu'il avait eus envers sa compagne excitassent en lui un repentir momentané, il montra la plus vive émotion en recevant ce nouveau coup. Il entra éperdu dans la chambre où la reine venait d'expirer; il embrassa ses restes inanimés; il voulut que le médecin lui racontât ses derniers mots, sans lui rien dissimuler de l'horreur de son agonie. Ce médecin (Lassone), en lui faisant ce récit, fut si troublé, qu'il s'évanouit. Louis le reçut dans ses bras, et le porta dans un fauteuil. Pendant plusieurs jours il pleura la reine environné de ses filles, et parut s'absorber dans ses pensées funèbres.

Le réveil fut honteux. Louis venait d'é-

puiser ce qui lui restait encore de sensibilité. Dès que les ministres de ses plaisirs eurent entrevu qu'il voulait être consolé, ils le rejetèrent dans les voluptés. Le Parc-aux-Cerfs se rouvrit; on chercha partout ce qui pouvait réveiller les sens d'un débauché presque sexagénaire. La mort de la reine semblait n'avoir plus produit sur lui d'autre effet que d'alléger ses scrupules en lui sauvant le péché de l'adultère. Il se livra plus que jamais à l'intempérance, penchant qu'il avait manifesté dès ses premiers désordres, et le seul que madame de Pompadour se fût efforcée de contenir. Comme si ce n'était pas assez de deux vices pour perfectionner son égoïsme, il se livra à un genre d'avarice qui semble impossible dans un monarque : il laissa le désordre s'accroître dans les finances publiques, et eut recours aux moyens les plus sordides pour grossir ses honteuses épargnes. Ainsi furent rompus sans retour ces liens d'affection qui l'avaient attaché à une nation aimante. Il se rendit étranger à son peuple, comme un homme desséché par le vice se rend étranger à sa famille.

Finances.

Chaque année creusait davantage le gouffre du déficit que d'imprudens ministres révélèrent depuis avec trop d'éclat et ne

purent combler. Cependant il est certain que la nation française ne fit jamais plus de pas vers la prospérité que depuis la paix humiliante de Versailles. Mais ces pas, elle les fit par sa propre direction ; et comme le gouvernement semblait plus souvent l'embarrasser que la seconder dans sa marche, elle se plaignait plus de lui quand elle commençait à s'enrichir, que lorsqu'elle éprouvait une gêne cruelle. La fortune publique ne correspondait point avec l'amélioration des fortunes privées. Les ressources de l'État s'accroissaient, mais dans une proportion moins forte que les charges, dont des fautes antérieures et des fautes récentes augmentaient le fardeau.

La guerre de sept ans avait ajouté plus de trente-quatre millions de rentes annuelles à la dette publique. Le duc de Choiseul, que l'alliance avec l'Autriche et l'Espagne rassurait sur les craintes d'une guerre continentale, avait beaucoup diminué les forces et les dépenses de l'armée (*a*). Mais il ordonna

(*a*) Par une ordonnance du 10 décembre 1761, le roi réduisit son infanterie à dix-neuf régimens de quatre bataillons, vingt-deux de deux bataillons, et six d'un bataillon. Les régimens portaient des noms

de grands travaux dans les ports pour réparer graduellement les pertes de notre marine. Quelque porté qu'il fût aux idées de magnificence, il n'eut point, d'une manière ruineuse, l'ostentation des monumens. On peut même reprocher au gouvernement d'alors d'avoir abandonné avec un trop prompt découragement des travaux nécessaires. Les fonctions publiques coûtaient peu à l'État; et comme la plupart des principaux offices étaient achetés, ils offraient une ressource dont le fisc abusait à chaque moment de détresse. Les villes décorées de grands établissemens, et surtout les villes maritimes, dès que le commerce était rouvert, pourvoyaient avec ordre, et quelquefois avec un noble luxe, à leurs besoins municipaux. Les pays d'État faisaient surtout admirer la vigilance de leur administration. Le clergé jouissait de ses magnifiques dotations et de ses dixmes. La noblesse, depuis que les trésors de la finance lui étaient apportés par d'utiles mariages, était plus opulente qu'elle ne l'avait été peut-

de provinces. L'engagement était fixé à huit années, Tous les régimens étaient vêtus de blanc. Cette ordonnance, dont il est superflu de rappeler toutes les dispositions, paraissait conçue dans le but d'avoir de jeunes officiers et de vieux soldats.

être sous l'anarchie féodale. Les [illegible] la paix nous avait laissées versai[illegible] nos ports de riches retours qui [illegible] retardés par la guerre. La bal[illegible] merce (si l'on peut se servir d'un [illegible] vague) paraissait pencher en fa[illegible] France.

Embarras des contrôleurs généraux.

De tels avantages, attestés par les bénéfices des douanes et par ceux de tous les genres d'impositions, *fournissaient bien au-delà des* intérêts nouveaux qu'il fallait acquitter. Pourquoi donc le trésor royal s'obérait-il de jour en jour? La négligence lui fut plus funeste que la prodigalité. Si un administrateur avait la volonté d'en connaître la situation, une prompte disgrâce lui en ôtait le temps. Il chancelait quand il dévoilait le mal: il était renversé quand il proposait le remède. Annonçait-il une réduction dans les dépenses? il irritait la cour; une répartition équitable de l'impôt? il soulevait le parlement, le clergé et la noblesse; un ordre sévère dans son travail? les financiers le traitaient comme un esprit étroit et minutieux; faisait-il rendre des édits où il avait cru déguiser savamment des charges nouvelles? les philosophes nommés *économistes* le traduisaient devant le public comme un sot oppresseur. Pour échap-

per ordinairement à ces divers genres de censure, il recourait aux anticipations. A l'aide de ce moyen, le plus funeste de tous en finance, il subsistait une année, se troublait lorsqu'il entrait dans celle dont il avait dévoré les ressources, et rarement il obtenait de la finir. On ne sait ni ce qu'étaient par eux-mêmes, ni ce que voulurent plusieurs de ceux qui se succédèrent dans le poste périlleux de contrôleur général. Quand on parle des Moras, des Boulogne, des Séchelles, on croit parler d'un même homme, tant leurs expédiens, leur complaisance, l'obscurité de leur marche, et la promptitude de leur chute offrent d'analogie. J'ai dit ailleurs que Silhouette, après s'être annoncé comme un homme à grandes vues et d'un caractère décidé, tomba bientôt dans des ressources triviales, injustes et mesquines. Bertin, qui dans son administration vit finir la guerre de sept ans et jouit des premiers avantages de la paix, se flattait d'avoir une bonne égide contre ses ennemis dans l'amitié du roi, et une garantie encore plus sûre dans la protection de la marquise de Pompadour. Pour plaire à cette dame, il montrait de l'attachement aux principes des économistes; mais il les essayait avec une timidité qui répondait mal à l'ardeur de

leurs vœux. Le gouvernement, dans la crainte d'effrayer la magistrature et le peuple, s'était engagé à supprimer, peu de temps après la paix, le second et le troisième vingtième : la nécessité de conserver un gage aux emprunts imposait la loi de révoquer cette promesse imprudente. On résolut de recourir à un lit de justice pour étouffer à leur naissance les murmures du parlement. Mais un enregistrement forcé fut suivi des représentations les plus importunes. Le duc de Choiseul eut l'air d'en être effrayé. Ce ministre commençait à se conduire avec le parlement de Paris comme les ministres du roi de la Grande-Bretagne le font avec un parlement qui représente la nation. Il était jaloux de s'assurer la faveur de ce corps, et promettait à la cour d'en domter l'opposition par des moyens indirects. Le contrôleur général Bertin corrigea son plan par des palliatifs qui firent sentir au parlement combien on le craignait. L'opposition redoubla. Le roi et la marquise de Pompadour plaignirent leur protégé, et le sacrifièrent (*a*). On lui donna

31 mai 1763.

(*a*) On lit dans quelques mémoires, et notamment dans ceux qui portent, on ne sait pourquoi, le nom de *Mémoires du maréchal de Richelieu*, que le débat entre le duc de Choiseul et la marquise de Pompadour,

pour successeur Laverdi, conseiller au parlement de Paris. Ses collègues, flattés de l'honneur qui leur était rendu et des grandes espérances qui leur étaient offertes, firent cesser leur résistance. Les impôts furent prolongés, étendus. La dette publique s'accrut encore. Chaque année les dépenses surpassaient les recettes de trente ou trente-cinq millions. Ce qui rend inconcevable le désordre progressif des finances depuis l'année 1764 jusqu'à l'année 1769, c'est que durant cet intervalle les dépenses de la cour durent être considérablement diminuées par la mort de la marquise de Pompadour, du dauphin, de la dauphine, de Stanislas, de la reine, et de plusieurs princes et princesses, et par la clôture de l'infâme établissement du Parc-aux-Cerfs; que le contrôleur général était un

relativement au renvoi du contrôleur général Bertin, fut très-vif, et qu'après cet éclat le principal ministre conçut le projet d'empoisonner sa bienfaitrice. Ce fait paraît suffisamment démenti par l'enthousiasme que montra d'abord la marquise de Pompadour pour le successeur de Bertin, Laverdi. De toutes les époques de l'histoire de France, depuis deux siècles, il n'en est point où les mémoires soient plus arides, plus suspects, et même plus rares, que celle où je suis parvenu.

homme austère et scrupuleux, et qu'on ne fit jamais au duc de Choiseul aucun reproche d'avidité.

Doctrine des économistes.

Une situation si fâcheuse et si énigmatique excitait les recherches de plusieurs [illegible] et d'un plus grand nombre d'écrivains. Il se faisait de toute part un grand effort pour arracher au gouvernement ses secrets sur les finances, et pour lui représenter le vice de ses expédiens ruineux. On l'humiliait par le parallèle de ses opérations avec celles du gouvernement anglais, qui, sans déceler aucune gêne, sans se permettre aucune fraude, satisfaisait à des charges plus fortes que lui avait imposées la guerre de sept ans. Mais dans un siècle qui fut durant presque tout son cours celui des plus magiques espérances, ce n'était point assez pour les Français que d'interroger l'expérience de leurs voisins; d'examiner avec quelle précaution on pouvait imiter, chez une nation moins commerçante qu'agricole, ce qui se faisait avec succès dans un pays à qui ses dernières victoires navales livraient la plus grande partie du commerce de l'univers : on voulut faire plus. Comme il n'était alors aucune des branches des connaissances humaines où l'on ne fît la guerre aux préjugés, on découvrit bientôt que la finance et

le commerce avaient les leurs, et qu'il n'en était pas de plus funestes au bonheur des nations. On éleva sur leur ruine des théories dont l'objet était de détruire sur tous les points du globe la guerre, l'indolence, l'oppression et la pauvreté.

Deux hommes avaient, depuis dix ans, cru trouver la solution des problèmes les plus importans; l'un était le docteur Quesnay, et l'autre Vincent de Gournai (*a*), intendant du commerce. Ils étaient partis, dans leurs spéculations philanthropiques, de deux points différens, et avaient eu la joie de se rencontrer dans plusieurs de leurs résultats. Quesnay avait vu dans l'agriculture la source de toutes les richesses; Gournai, par une généralité plus heureuse et mieux reconnue de nos jours, l'avait vue dans le travail. Le premier s'était élevé contre un régime fiscal qui, frappant le propriétaire et le laboureur en cent manières indirectes, ne leur permet pas

(*a*) Ces distinctions entre les deux écoles des économistes sont présentées avec beaucoup de clarté dans les Mémoires de M. Turgot, et dans les notes qu'y a jointes M. Dupont de Nemours, digne commentateur des œuvres du ministre dont il fut l'ami. J'ai cru que l'historien devait, sans juger ces doctrines, indiquer leurs résultats.

de calculer avec certitude leur revenu, et les gêne dans les avances que la terre leur demande. Il s'était surtout attaché à démontrer le vice des lois qui, arrêtant la circulation et l'exportation des grains, sacrifient l'agriculture à la fausse prospérité du commerce, et, par un égard maladroit ou perfide pour les plaintes du peuple, aggravent sa misère en feignant d'y compatir. Mais par la proposition d'un impôt unique assis sur le produit net des terres, Quesnay avait effrayé ceux dont il plaidait la cause; ni les propriétaires, ni les labourenrs ne comprenaient comment on améliorait leur sort en faisant retomber sur eux seuls le fardeau des impositions. Ses principes, énoncés en axiomes, avaient d'ailleurs un peu d'obscurité. Il n'était aucun de ses disciples qui ne se permît de les modifier. Vincent de Gournai s'attacha mieux à l'esprit d'analyse recommandé par la philosophie nouvelle. Il sut habilement décomposer le mécanisme du régime social, et montra comment tous les différens genres de travail et d'industrie naissent les uns des autres et s'entr'aident. Loin d'appeler sur eux la protection du gouvernement, il ne lui demanda que de rester spectateur passif et bienveillant de leurs efforts. Il se déclara

l'ennemi des lois prohibitives, des réglemens, des concessions et des priviléges; et la maxime trop générale *laissez faire, laissez passer*, fut le résultat de ses principes.

Ainsi commençait à retentir partout le mot de *liberté*. On le proférait jusque dans le conseil d'État, où la doctrine de Quesnay, et surtout celle de Vincent de Gournai, comptaient des partisans zélés. « L'autorité royale avait tout à gagner, suivant eux, à s'unir intimement à la cause du peuple. La maison régnante devait à cette politique tout l'accroissement de sa puissance. Quelque réforme qu'il y eût à opérer, quelque hardiesse qu'il y eût à renverser à la fois les préjugés fiscaux et les déplorables restes de la tyrannie féodale, l'État, en s'appuyant avec force sur la base de la propriété, se mettait à l'abri de toute révolution. En vain des corps s'offraient comme les représentans fictifs des trois ordres du royaume : la nation n'existait que dans les propriétaires. Un ministre, qu'on avait accusé d'attachement au pouvoir absolu, le marquis d'Argenson, avait déjà développé ces principes; bien long-temps auparavant, Sully les avait consacrés en faisant dépendre la richesse de l'État de l'aisance du laboureur. Quels avantages leur

application ne promettait-elle pas dans un siècle de lumières? Le commerce, qui depuis long-temps mettait en guerre les peuples trop jaloux de s'en disputer les fruits, allait les unir par des liens fraternels; le bonheur d'une nation ne serait pas perdu pour les nations voisines; l'intérêt bien calculé opérerait ce que la religion et la morale n'avaient pu encore obtenir; le luxe tomberait sans lois somptuaires, ou se dirigerait vers l'utilité la mieux reconnue; l'accroissement du travail, l'extinction de la mendicité, la suppression des réglemens qui provoquent la fraude et la punissent par des rigueurs immodérées, épureraient les mœurs, rendraient tous les devoirs plus faciles et plus sacrés. »

Cette perspective était si séduisante, que des magistrats et des prélats même se passionnaient pour des principes contraires aux prétentions et encore plus aux préjugés de leurs corps. Les gens de lettres les étudiaient et les développaient avec zèle. Voltaire était presque le seul qui ne partageât point cet enthousiasme; mais son autorité et ses sarcasmes étaient sans effet quand il voulait ralentir le penchant de la nation vers de nouvelles épreuves. Un jeune administrateur,

Turgot, dont l'esprit étendu et fécond tendait sans cesse à réaliser tous les vœux que lui inspirait une belle âme, essayait avec succès, dans l'intendance de Limoges, des innovations fondées sur ces maximes, et trouvait quelques émules parmi ses collègues. Lamoignon de Malesherbes, fils du chancelier, et premier président de la cour des aides, répandait cette doctrine nouvelle dans un tribunal chargé d'appliquer les peines les plus sévères et les réglemens les plus minutieux inventés par le fisc. Trudaine, fils de l'administrateur à qui l'on devait les belles routes de France, cherchait à lever toutes les difficultés d'une théorie un peu vague. A l'aide de partisans si recommandables, les économistes se firent obéir du gouvernement, quoique le duc de Choiseul affectât d'opposer à leurs projets une indifférence mêlée de dédain.

Peu de temps après l'entrée de Laverdi au contrôle général, il parut un édit qui permettait la circulation des grains d'une province à une autre, sans payer aucun droit. Bientôt un autre édit autorisa l'exportation des grains hors de France, chaque fois que le prix du blé n'excéderait pas un taux désigné. Quoique cette modification déplût

Édit sur le commerce des grains. 20 décemb. 1764. 10 juillet. 1765.

beaucoup aux économistes, ils se prévalurent du succès de cette expérience. L'agriculture, depuis un siècle et demi, n'avait pas reçu d'encouragement plus puissant.

Progrès de l'agriculture.

On étudia de toute part des procédés agricoles dont l'Angleterre, la Hollande, les Pays-Bas, et quelques provinces françaises offraient en vain l'exemple à d'autres provinces désolées par le bail des cinq grosses fermes, et asservies par cette morne habitude qui naît de l'indigence. Des hommes de cour tinrent à honneur de connaître et même d'essayer l'économie rurale. La bienfaisance des particuliers fit ce que ne faisait pas encore l'activité du gouvernement. Les seigneurs de village voulurent être pour leurs paysans des pères de famille. En cherchant un bien peut-être imaginaire, on diminua la somme des maux. Les citadins concoururent à ce mouvement. Le laboureur opprimé trouva de nombreux patrons. Les écrivains et les magistrats ne cessèrent de déplorer le fardeau sous lequel il était accablé, et les remontrances des parlemens allèrent encore plus loin que les représentations des philosophes. Il se formait dans plusieurs villes des sociétés d'agriculture. Quoique leurs travaux se ressentissent de la

précipitation présomptueuse qui tenait à l'esprit du jour, elles combattaient une routine ignorante, fléau du paysan français. Des hommes, dignes de marcher sur les traces de Duhamel, indiquaient de nouveaux genres de culture. On tirait la précieuse pomme de terre de l'obscurité et du mépris où elle avait langui; on défrichait des landes, on desséchait des marais. Les moines, dont l'existence était menacée, cherchaient à se faire pardonner leurs richesses par l'activité et la suite qu'ils mettaient à leurs travaux agricoles. Les prairies devenaient plus productives; on s'occupait de la multiplication du bétail. La France s'enrichissait d'arbres et de plantes exotiques. On eût rougi de ne pas aimer les champs. On exagérait les vertus du paysan, et ses défauts étaient imputés à sa misère. La science s'occupait des maladies auxquelles il est particulièrement exposé. Le citadin venait avec une judicieuse bienfaisance lui apporter le précieux remède du quinquina, dont les salutaires effets s'étaient trop peu répandus dans les campagnes. On prenait des précautions plus habiles et plus actives pour arrêter le fléau des épizooties jusque-là trop peu étudiées par la médecine. L'art vétérinaire se formait sous les

auspices du gouvernement (*a*). Enfin [illegible] sieurs bienfaits que le temps a développés et dont une effroyable catastrophe n'a pu même arrêter le cours, naissaient dans [illegible] génération dont nous n'avons que trop le droit d'accuser les erreurs, mais qui fut plus que toute autre animée du sentiment de la bienveillance sociale.

Ma tâche serait aussi frivole que fastidieuse, si j'abandonnais ces traits de mœurs nationales pour un récit minutieux d'événemens ou plutôt de projets politiques qui, placés entre le siècle de Louis XIV et celui que nous commençons avec un tel éclat de gloire, ne participent en rien à la grandeur ni de l'un ni de l'autre. Continuons à développer le tableau d'une nation qui s'élève quand son gouvernement décroît, s'enrichit quand il se ruine, marche avec impétuosité quand il s'arrête; le pousse, en reçoit quelque choc quand il réunit ses forces pour la résistance, mais qui continue d'avoir plus d'action sur lui qu'il n'en peut exercer sur elle; enfin qui s'agite, rêve, discute, bou-

(*a*) Le secrétaire d'État Bertin s'occupa de ces objets avec une activité soutenue. On lui doit le bel établissement de l'école vétérinaire.

leverse, se consume et se déchire jusqu'à ce qu'un ordre nouveau ait uni quelques-unes de ces lois antiques et ses institutions nécessaires avec des réformes amenées par le temps et par la raison.

Faits caractéristiques des mœurs de cette époque.

Toutes les classes de la nation ne marchaient ni d'un commun accord, ni d'un pas égal vers le bien-être que l'imagination substituait par degrés à un régime jugé défectueux. Ce mouvement qui se faisait au centre de la France devenait presque nul en s'approchant des extrémités. Le peuple n'y participait que faiblement, et c'est là ce qui augmentait la confiance et l'audace de tous les spéculateurs politiques. On croyait pouvoir tout faire pour le peuple, sans être entraîné par sa dangereuse assistance. Les ennemis des innovations remuaient avec ardeur les préjugés. C'était surtout dans le Midi qu'on cherchait à réveiller le fanatisme. Des familles protestantes, échappées au fatal édit de Louis XIV, vivaient dans le Languedoc, et y exerçaient mystérieusement des actes de leur culte, quand les ministres du roi, les gouverneurs, les évêques et le parlement s'accordaient à les tolérer. La haine que le peuple leur portait était sans cesse alimentée par des confréries de pénitens, qui, nées de

Procès de Calas.

la *ligue*, en conservaient les fureurs fanatiques. Le fils d'un négociant de Toulouse, Antoine Calas, fut trouvé pendu dans la maison de son père. Cette famille était protestante. C'en fut assez pour exciter une rumeur terrible sur une mort qui avait des caractères évidens de suicide. Antoine Calas était généralement regardé comme un jeune homme d'un esprit inquiet et déréglé. On l'avait vu passer alternativement des excès du libertinage à une sombre tristesse qui annonçait le dernier affaissement de l'âme et le dégoût de la vie. Le peuple crut qu'à l'exemple de l'un de ses frères il avait voulu se faire catholique, et bientôt mille voix répétèrent qu'un père barbare avait prévenu, par le meurtre de son fils, l'abjuration que celui-ci devait faire. On en fit un martyr, un saint, afin de lui sacrifier son père. Le bruit courut que tous les protestans, dans leur assemblée du Désert, s'engageaient, par un exécrable serment, à faire périr quiconque renonçait à leur culte. On allait jusqu'à nommer celui d'entre eux qui faisait, dans ce cas, l'office de bourreau. Des magistrats prêtèrent l'oreille à des rumeurs qui ne s'accordaient que trop avec leurs préventions particulières. Un capitoul nommé David fait arrêter Calas, sa femme et ses en-

fans, et dirige contre ces infortunés une procédure dans laquelle de nombreux témoins se présentaient plutôt comme les échos d'une accusation que comme des accusateurs directs. Les juges du tribunal inférieur ne virent point la part que le fanatisme avait à ces dépositions, parce qu'eux-mêmes étaient aveuglés par ce sentiment. Ils crurent que des soupçons se prouvent par le nombre de personnes qui paraissent les partager, et furent trop frappés de quelques réponses contradictoires que les accusés avaient faites dans leur premier trouble. En vain Calas produisit-il des témoignages de la douceur de son caractère et de la noire mélancolie qui consumait son fils; en vain représenta-t-il que, loin d'être capable des fureurs dont on l'accusait, il payait une pension à l'un de ses fils qui déjà s'était fait catholique; qu'affaibli par l'âge (il avait soixante-un ans), il n'aurait pu exécuter ce parricide sur un jeune homme ardent et vigoureux; qu'une servante catholique qu'on supposait avoir été présente à cette scène exécrable, aurait trouvé les moyens de prévenir son crime: un magistrat frénétique le fit condamner à la roue, et le parlement de Toulouse, à la pluralité de huit voix contre cinq, confirma ce jugement.

Le malheureux vieillard protesta de son innocence au milieu des tortures de la question et en montant sur l'échafaud.

Le parlement avait absous la femme, les fils et les filles de Calas. Cette famille, vouée au deuil, à l'opprobre et à la misère, va chercher un refuge à Genève. On accueille, on plaint ces victimes de l'intolérance; mais où trouver pour elles un protecteur qui puisse leur donner le seul soulagement dont elles soient avides, celui de faire reconnaître l'innocence du plus malheureux des pères de famille? Qui osera lutter contre un parlement et le convaincre d'une injustice barbare, lorsque ces grands corps, plus puissans que jamais, forment une ligue dont l'autorité royale ne peut elle-même triompher? La veuve de Calas se rend à Ferney, et tombe avec ses enfans aux pieds de Voltaire. L'ardent ennemi du fanatisme frémit. Plus de repos pour lui jusqu'à ce que, du fond d'une solitude qu'on peut regarder comme un exil, il ait obtenu ce qu'un ministre oserait à peine tenter. Sa puissance est dans sa gloire, dans une volonté qui domte tous les obstacles, enfin dans un esprit d'à-propos et une dextérité qui ne l'abandonnent pas lorsque son âme est remplie de pitié ou transportée d'indignation. L'Eu-

rope, que déchirait encore une guerre funeste, se distrait pendant quelque temps des malheurs qu'attire sur elle la politique, pour écouter Voltaire plaidant la cause de Calas. Le malheur d'une famille fait l'entretien des nations. En France, toutes les femmes (*a*) et tous les jeunes gens se sont émus; et ce que le cœur leur inspire entraîne les hommes d'État les plus froids. Les esprits sont déjà convaincus de l'innocence de Calas avant qu'aient paru les mémoires de deux avocats fameux, Élie de Beaumont et Loiseau de Mauléon, dont Voltaire a excité le zèle. Un homme que la vanité eût attaché à une cause si belle eût voulu garder à lui seul l'honneur d'un pareil triomphe. Une occasion s'offrait à ce Voltaire, si insatiable de gloire, de montrer que, le premier des modernes, il rappelait le génie de l'orateur romain. Eh bien! il obéit à un sentiment si profond et si vrai, que cette ambition même lui paraît frivole. Il réserve un rôle brillant aux utiles auxiliaires qu'il s'est formés dans le barreau de Paris. Le duc de Choiseul,

(*a*) La duchesse d'Enville, celle qui vit massacrer près de Gisors son vertueux fils, le duc de La Rochefoucauld, fut la protectrice la plus zélée de la famille Calas.

malgré sa politique qui l'attachait aux parlemens, écouta la justice et l'humanité. L'arrêt du parlement de Toulouse fut cassé. Un tribunal de maîtres des requêtes réhabilita la mémoire de Calas. Le roi voulut que le trésor public indemnisât cette famille, dont tous les biens avaient été confisqués. Le capitoul David, tourmenté de la pensée d'avoir condamné un innocent, mourut bientôt après dans un état de démence.

Supplice de La Barre.

1766. Le triomphe que Voltaire et les philosophes venaient de remporter fut troublé par un événement qui leur causa les plus vives alarmes. Un crucifix de bois, placé sur un pont d'Abbeville, fut brisé pendant la nuit. Les habitans de cette ville crurent qu'un pareil attentat, s'il était impuni, attirerait sur eux la colère du ciel. Leur évêque ordonna des actes expiatoires. Chacun se communiqua ses soupçons sur les auteurs du sacrilége. Un accusateur se présenta et nomma le chevalier de La Barre et d'Étallonde, jeunes militaires qui avaient causé des scandales trop fréquens par la licence de leurs mœurs et celle de leurs discours. Le tribunal d'Abbeville les décréta. D'Étallonde put s'échapper. La Barre parut devant ses juges. Il n'y eut point de témoignages assez positifs pour le con-

vaincre du délit dont il était accusé ; mais on prouva qu'en d'autres occasions lui et son ami avaient manifesté du mépris pour de saintes cérémonies. On rapporta d'eux des blasphêmes tels que la débauche les profère souvent. Des personnes dont l'extrême ignorance rendait, en pareil cas, le témoignage suspect, déposèrent qu'ils avaient coutume de s'agenouiller devant des ouvrages impies ; les uns citaient parmi ces ouvrages une ode obscène de Piron, et les autres le Dictionnaire philosophique de Voltaire. Chacun de ces faits parut un crime aux juges d'Abbeville, et ils prononcèrent la plus terrible sentence contre un jeune homme de dix-sept ans. Le public éclairé ne put croire que le parlement de Paris osât confirmer la rigueur excessive du tribunal inférieur. Une circonstance qui devait sauver le chevalier de La Barre, ou du moins modérer sa peine, acheva de le perdre. Ce jeune homme avait plusieurs parens dans le parlement de Paris. Des prêtres persuadèrent à ceux-ci qu'ils seraient coupables d'arrêter, par leur crédit, la vengeance du ciel. En abandonnant ce jeune insensé, ils parurent le condamner. Voltaire écrivit du sein de sa retraite tout ce que la raison et l'humanité peuvent ins-

pirer contre des supplices disproportionnés aux délits. Mais les magistrats étaient peu disposés à entendre ces réclamations. Le torrent d'écrits irréligieux qui alors inondait la France et l'Europe, leur avait fait craindre un prochain soulèvement contre les autels. Ils disaient qu'on ne pouvait trop se hâter d'étouffer l'audace des jeunes fanatiques d'une doctrine impie, et que partout le culte saint allait être troublé dans ses plus augustes mystères, si on prenait le parti d'une timide indulgence. La cour, cette fois, parut neutre entre les philosophes et leurs adversaires. Le gouvernement espérait que la terreur excitée par un seul jugement le dispenserait d'exercer des actes multipliés de rigueur. Mais lorsque l'arrêt fut rendu, lorsqu'à la pluralité de deux voix La Barre fut condamné à être décapité, après avoir eu la main coupée, et avoir été livré à la torture; lorsque ce jeune homme, d'une figure touchante, eut subi avec intrépidité ces différens supplices, les juges s'aperçurent qu'ils avaient inspiré plus d'horreur que de crainte (*a*). Ils s'en-

(*a*) L'arrêt du parlement de Paris déclarait le chevalier de La Barre *véhémentement soupçonné d'avoir brisé le crucifix*, et convaincu des autres délits qui lui étaient imputés. Aucun de ceux-ci ne méritait la mort.

tendaient accuser de barbarie par plusieurs de leurs collègues. Les nations et les cours étrangères saisirent cette occasion de décrier nos lois et nos tribunaux. Elles étaient charmées de recevoir l'appel que les philosophes leur portaient chaque fois qu'ils avaient à dévoiler les torts et les préjugés de leur patrie. Des Russes, flattés par Voltaire, paraissaient croire de bonne foi que la civilisation était plus avancée sur les rives de la Neva que sur celles de la Seine. Le roi de Prusse, accueillit avec bonté le jeune d'Etallonde, condamné par contumace au même supplice que son ami, et lui donna du service dans ses armées.

La mort du chevalier de La Barre entretint, parmi les philosophes, une concorde que l'opposition assez fréquente de leurs systèmes pouvait dissoudre avec éclat. Elle exagéra leurs craintes, exalta leurs passions: la philosophie fut compromise dès qu'il y eut un parti philosophique. Les deux procès dont je viens de parler avaient dévoilé les abus d'une jurisprudence criminelle, qui conservait les traces des temps à demi-barbares où elle fut substituée à ces combats, à ces épreuves, monuments de l'ignorance et de la férocité de nos ancêtres. Le procès de

Lalli fournit une autre occasion de censurer cette jurisprudence et les procédés arbitraires des tribunaux.

Procès de Lally. 1762 à 1766.

Tandis que les généraux, auxquels on reprochait les journées les plus ignominieuses de la guerre de sept ans, restaient comblés d'honneur ou siégeaient dans le conseil du roi; tandis qu'on ne faisait nulle enquête sur d'odieuses rivalités qui avaient eu les effets de la trahison, sur des faits nombreux d'indiscipline et de lâcheté dont les témoins et les accusateurs s'offraient de toute part, le gouvernement se vit entraîné à rechercher ce qui s'était passé à Québec et à Pondichéry. On reprochait aux agens du roi dans le Canada des infidélités et des exactions. L'opulence dont la plupart d'entre eux jouissaient après le désastre de la colonie, les accusait. Ils furent mis en jugement, et condamnés à des restitutions considérables. Des présens qu'ils firent tinrent lieu de ces restitutions qu'ils éludèrent. Le public le sut, et comme à cette époque l'opinion se montrait sévère sur tout ce qui annonçait de la cupidité, les administrateurs du Canada ainsi que leurs protecteurs furent longtemps accablés des témoignages du mépris public. Des faits d'un genre plus odieux,

mais plus vagues, étaient reprochés au comte de Lally. La plupart des Français qui revenaient de l'Inde ne parlaient de lui qu'avec horreur. Après la capitulation de Pondichéry, il avait été conduit prisonnier en Angleterre : instruit des murmures qui s'élevaient contre lui en France, il y revint avant la paix. Sa présence irrita encore plus les administrateurs et les actionnaires de la compagnie des Indes, qui lui imputaient leur ruine. De la Bastille, où il entra presque volontairement, il défia ses ennemis, et en accrut le nombre par des accusations dirigées contre la plupart de ceux qui avaient servi sous ses ordres.

Le gouvernement eût désiré prévenir ce débat, où ses propres fautes devaient être aussi manifestées que celles de ses agens. La marquise de Pompadour surtout eût voulu rejeter dans l'oubli le plus profond des malheurs qui faisaient maudire l'excès de son pouvoir. Après sa mort, le duc de Choiseul, qui accordait à l'opinion publique tout ce qu'elle paraissait demander avec un peu d'instance, fit instruire ce grand procès, ou plutôt il laissa le parlement de Paris s'en saisir. Il y a des cas où le gouver-

nement s'éloigne de la justice par une affectation pusillanime de s'éloigner de l'arbitraire. C'était à un conseil de guerre ou au tribunal des maréchaux de France, à prononcer sur un long enchaînement d'opérations militaires, navales, politiques, administratives. Engagés dans une enquête de cette nature, des magistrats eussent dû confesser qu'il leur était impossible de reconnaître dans quel temps et par quels moyens il fallait assiéger des forts de la côte de Coromandel, dont ils entendaient les noms pour la première fois; mais l'orgueil des corps résiste à de tels aveux. Des conseillers de grand'chambre examinèrent les fautes que le comte de Lally avait commises dans l'expédition du Carnate et dans celle de Madras; s'il s'était enfermé trop tôt dans Pondichéry; s'il avait bien pourvu à la défense de cette ville, et l'effet qu'avaient dû produire sur ses opérations trois batailles navales perdues par le comte d'Aché dans la mer des Indes. L'ignorance des juges en ces sortes de matières rendit la procédure si confuse, que les militaires les plus exercés n'eussent pu y trouver la base de leur décision.

A la vérité, le parlement avait à examiner des griefs d'une autre nature. Des actes nombreux de despotisme, de cruauté, de rapine, de concussions, de débauche et surtout de démence étaient imputés au malheureux successeur de Dupleix. Presque tous les témoins semblaient animés contre lui d'une haine implacable. Confronté avec eux, Lally leur avait répondu avec les accens de la rage. Il reprochait des rébellions à ceux qui l'accusaient de despotisme; de la lâcheté, de la perfidie à ceux qui le montraient comme un être stupide et féroce. Sa défense emportée révélait les véritables torts de sa conduite et de son caractère. On y voyait un homme qui, exalté à la fois dans le sentiment de son devoir et dans celui de son autorité, avait toujours voulu renverser violemment des obstacles qu'il eût pu éluder ou aplanir avec le temps; soupçonneux, atrabilaire, et se faisant accabler, par son imprudence altière, de tous les malheurs et de tous les ennemis qu'il avait défiés.

Lally, dans le cours de son commandement militaire, avait lancé contre ceux dont il défendait les intérêts, des imprécations empreintes de cette folie momentanée que

produit la colère (*a*); mais c'était dans le moment où leurs intrigues jalouses contrariaient ses plans, et semaient l'anarchie. Il avait déployé la rigueur militaire dans tout ce qu'elle a de plus sombre et de plus menaçant; mais c'était en se défendant contre quatre révoltes successives. Il avait répondu avec inhumanité à des malheureux déchirés par la faim; mais c'était en soutenant un siége dans une ville où des secours pouvaient ramener l'abondance. Sa bravoure, attestée par quatorze blessures, était respectée de ses ennemis même. La médiocrité de sa fortune répondait aux reproches de péculat qu'il rétorquait avec plus de vraisemblance contre ses accusateurs. Loin que sa trahison fût prouvée, la raison ne permettait pas d'attribuer un crime aussi lâche à cet homme brusque, franc, altier, et qui avait en quelque sorte le fanatisme de l'honneur. Les cris de deux cents familles puissantes, en s'élevant

(*a*) Une lettre que le comte de Lally écrivait à un officier supérieur, Leyrit, finissait par ces mots : *J'irais plutôt commander les Cafres de Madagascar, que de rester dans votre Sodome, qu'il n'est pas possible que le feu du ciel ne détruise tôt ou tard, au défaut de celui des Anglais.*

contre lui avec une rigueur qu'accroissait la violence de ses représailles, entraînèrent les juges après quatre ans de débats et de procédures.

Une lutte très-vive qui existait alors entre plusieurs parlemens (*a*) et des commandans militaires, inspirait aux magistrats un désir, qu'ils ne s'avouaient pas sans doute à eux-mêmes, de punir l'abus du pouvoir dans un homme qui avait déployé avec des suites si funestes un despotisme insensé. On le fit venir à une dernière audience; on lut devant lui l'arrêt qui le condamnait à être décapité, *comme dûment atteint et convaincu d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'État et de la compagnie des Indes; d'abus d'autorité; vexations et exactions.* Ce vieillard (il avait soixante-huit ans) frémit de rage en s'entendant condamner et calomnier par un arrêt. Après s'être abandonné à tout ce que la fureur pouvait lui inspirer contre ses juges, il se frappa le cœur d'un compas dont il se

(*a*) Le duc de Fits-James, commandant dans le Languedoc, avait eu avec le parlement de Toulouse à peu près les mêmes procédés que le duc d'Aiguillon avec le parlement de Rennes. Le duc de Choiseul parvint à étouffer cette affaire, dont le parlement de Paris avait déjà été saisi comme cour des pairs.

servait dans sa prison pour dessiner des cartes géographiques. Ce coup ne trancha point ses jours, et fournit un prétexte pour ajouter à la rigueur et à l'ignominie de son supplice : dans la crainte que, par ses discours, il n'excitât le public contre ses juges, il fut traîné à la mort un bâillon à la bouche. Cet outrage fait au malheur, à l'honneur du soldat, à la vieillesse, excita la pitié et l'indignation du peuple même dont les cris l'avaient appelé à l'échafaud. Une précaution si lâche, ajoutée à l'arrêt, disposa les esprits à le trouver injuste. On ne se calma point en disant : « C'est un homme dur, insociable, extravagant, qui a péri; » on se demanda : Était-il un traître celui qu'on vient de condamner pour crime de trahison ? Comment des juges civils ont-ils osé prononcer sur des faits militaires qui sont entièrement hors du cercle de leurs connaissances et de leurs études ? Si Lally s'est perdu par la fougue de sa défense, pourquoi nos lois criminelles livrent-elles l'accusé au désordre qui résulte de sa position? pourquoi ne lui accordent-elles pas un conseil qui le défende à la fois contre ses accusateurs et contre lui-même ? » Il fallut bien examiner long-temps ces questions, puis-

que Voltaire ne cessa de les reproduire devant le public. La chaleur d'âme et la constance avec lesquelles il embrassa la cause du comte de Lally, et sollicita pour sa mémoire une réparation, que réclama depuis la piété filiale soutenue de la plus noble éloquence, annoncent que chez lui l'amour de la justice et de l'humanité n'avait pas besoin d'être stimulé par des opinions et des intérêts de parti. Cette cause n'avait pas, comme celle de Calas et celle de Sirven (*a*), qui fut pour lui l'occasion d'un nouveau triomphe, une liaison étroite avec ses principes de tolérance : c'était le duc de Choiseul qui avait livré Lally au parlement; l'opinion publique s'était prononcée contre celui-ci avec la plus grande véhémence; ainsi Voltaire compromettait à la fois son influence, la protection qu'il

(*a*) Peu de temps après la condamnation de Calas, la fille d'un autre protestant du Languedoc, Sirven, s'échappa d'un couvent où on l'avait fait conduire pour l'élever dans la religion catholique, et se noya dans un puits. Le peuple supposa que c'était un nouveau parricide. Sirven, effrayé, prit la fuite, fut condamné par contumace, et vint trouver Voltaire, qui parvint, après plusieurs années, à le faire réhabiliter par le parlement de Toulouse lui-même.

recevait du premier ministre, et sa sûreté personnelle que menaçait le parlement, pour défendre un homme dont les actes violens et les discours inhumains le révoltaient, mais qu'on n'avait pu sans injustice condamner comme un traître, et dont la mort révélait enfin les abus de nos lois criminelles.

Un autre procès fameux par la multiplicité de ses incidens, par la manière dont les accusés passèrent au rôle d'accusateurs, et furent alternativement près de la victoire et de l'ignominie; plus fameux encore par les événemens qui en furent la suite, puisqu'il entraîna la chute du duc de Choiseul, celle des parlemens, et le retour momentané du pouvoir absolu, occupait, embarrassait les esprits. Toutes les parties de la France venaient prendre part à un choc que la cour excitait, feignait de calmer, et réveillait bientôt.

Louis XV avait toujours été frappé de la crainte de tomber, comme Louis XIII, sous le joug d'un premier ministre qui, après avoir exercé la terreur sur toutes les classes du royaume, l'exercerait sur lui-même. Quelque différence, ou plutôt quelque opposition qu'il y eût entre le système politique

du cardinal de Richelieu, fléau des grands, et celui du duc de Choiseul, tantôt auxiliaire, tantôt faible modérateur de l'aristocratie, le roi trouvait à ce dernier quelque analogie de caractère avec le superbe et fougueux prélat. Louis et son ministre principal en vinrent jusqu'à imiter, l'un contre l'autre, les procédés de ces deux rivaux célèbres, Machault et d'Argenson, qui, disait-on, *se battaient à coups de parlement et de clergé.* Le roi avait ses agens secrets dans la diplomatie, dont le chef invisible était le comte de Broglie. Les ambassadeurs exprimaient les volontés du duc de Choiseul; et des personnages, livrés aux humiliations et aux dangers d'une mission secrète, intriguaient au nom du roi de France, et sous sa faible garantie.

Cet abject et mystérieux conflit avait également lieu pour l'administration intérieure.

L'abbé de Broglie était sous ce rapport le représentant du roi, et s'adressait à tous ceux que des motifs de rivalité ou d'inimitié contre le duc de Choiseul rendaient des surveillans sévères de sa conduite. Ainsi les jésuites eux-mêmes étaient consultés au nom du roi, quand l'autorité royale opérait ou

plutôt consommait la dissolution de leur société. On affectait d'honorer plusieurs partisans du dauphin, quand ce prince, accablé de dégoûts, touchait à la fin de sa pénible carrière.

Parmi ces derniers, nul ne causait plus d'inquiétude au ministre principal que le duc d'Aiguillon, commandant de la Bretagne. La fortune avait favorisé cet habile courtisan, en lui offrant l'occasion de repousser les Anglais, lorsqu'ils firent sur les côtes de la Bretagne une expédition aussi présomptueuse qu'imprudemment dirigée. Il avait dû toute sa gloire au patriotisme des Bretons. Ceux-ci lui reprochaient de s'être honteusement éloigné du danger dans le choc rapide qui décida la victoire de Saint-Cast. Leurs railleries amères firent cesser partout, excepté à la cour, les louanges qu'on donnait à la valeur du duc d'Aiguillon. Un affront aussi cruel l'avait porté à se venger de cette province. Cette impétuosité généreuse qui distingua les Bretons à toutes les époques, et qu'ils avaient rendue fatale aux Anglais, ils la portaient dans la défense de leurs intérêts civils, grâce à l'organisation demi-républicaine d'un pays

d'États. Le parlement de Bretagne surpassait en inflexibilité celui de Paris. La rudesse de ses remontrances n'était modifiée par aucun de ces ménagemens qu'inspire la présence de la cour. Son opposition à certains édits bursaux ne cédait presque jamais qu'à l'appareil militaire. Le duc d'Aiguillon avait eu souvent à le déployer. Le parlement de Bretagne cherchait les occasions de l'humilier, ou plutôt de le diffamer et de le perdre. Le duc d'Aiguillon se livrait à un faste excessif, qui rendait suspecte l'intégrité de son administration. Des plaintes s'élevèrent sur l'emploi qu'il avait fait de sommes considérables affectées aux chemins de la province. Le parlement informa. Ce corps était dirigé par un magistrat aussi éloquent qu'intrépide, le procureur général La Chalotais. Les jésuites avaient juré la perte de l'homme qui avait le mieux approfondi les mystères de leur constitution et de leur politique. Ils conservaient un parti puissant en Bretagne. Ils espéraient s'y maintenir, en dépit du parlement de Rennes. Le duc d'Aiguillon, sans se déclarer ouvertement pour eux, favorisait leurs intrigues. C'était un gage d'attachement qu'il voulait donner au dauphin. Les ennemis du duc de Choiseul triomphaient

d'avoir rencontré un homme qui osait lutter contre la puissance de ce ministre. Le maréchal de Richelieu surtout était charmé de voir commencer, par son neveu, une guerre qu'il n'osait entreprendre lui-même contre le ministre dont il était jaloux. Le roi apprenait, par le duc d'Aiguillon, jusqu'où les parlemens portaient leurs espérances, et quel appui le duc de Choiseul prêtait à leur confédération.

Ce concours d'intrigues échauffa les partis qui se formaient en Bretagne. Les États de cette province *se déclaraient pour les jésuites*. Le parlement de Rennes, qui avait prononcé leur abolition, résistait aux États, qui l'accusaient d'usurper leurs priviléges, et affectait de défendre avec plus d'intrépidité que jamais ceux de la province contre l'autorité royale. Il refusait l'enregistrement des édits concernant les vingtièmes. Le duc d'Aiguillon faisait procéder par la force à cette formalité. Les magistrats protestaient et donnaient leurs démissions. Les États, entraînés par un intérêt plus puissant, oublièrent les jésuites et se rallièrent à un corps dont ils admiraient le courage. Ce rapprochement avait été opéré par l'éloquence et l'énergie civique du procureur général La

Chalotais (*a*). Le duc d'Aiguillon, abandonné des trois ordres, se vit bientôt accusé par eux des mêmes griefs que le parlement avait articulés dans sa procédure. La Chalotais était venu déclarer à la cour que l'unique vœu de la Bretagne était d'être délivrée d'un commandant infidèle, lâche et coupable d'exactions. Il promettait que la province, satisfaite sur ce point, s'empresserait de concourir aux besoins de l'État. Le duc de Choiseul avait concerté ce plan avec ce magistrat, qu'il se plaisait à opposer au plus dangereux de ses rivaux.

Mais le roi, quelque habitué qu'il fût à composer avec les parlemens, s'offensa de voir qu'une province attachait une condition à son obéissance. Il s'exprima en termes menaçans sur La Chalotais et sur le parlement de Rennes. Tous les ministres, à l'exception des ducs de Choiseul et de Praslin, animèrent son ressentiment. Le contrôleur général Laverdi, quoiqu'il fût sorti

(*a*) La conduite de chacun des trois ordres des Etats de Bretagne varia beaucoup pendant cette longue et orageuse discussion. J'ai cru devoir supprimer ces détails, quoiqu'ils eussent pu servir à montrer le commencement de la lutte du tiers-état contre la noblesse.

récemment des rangs de la magistrature, proposa des moyens rigoureux pour confondre l'audace parlementaire. La Chalotais revint irrité dans la Bretagne, et se repentit des sacrifices qu'il avait faits à la politique. Nul homme ne connaissait mieux le droit public de la monarchie. Il s'exerçait en combinaisons pour donner plus de stabilité et de force aux limites que le temps avait élevées contre le pouvoir absolu. Les parlemens et les philosophes, quelle que fût leur opposition habituelle, parlaient avec une vénération commune de La Chalotais, et voyaient en lui l'homme qui pouvait faire subir à nos vieilles constitutions des changemens indiqués par les lumières du siècle. La vaste correspondance qu'il entretenait le rendait presque aussi puissant à Paris, à Rouen, à Toulouse, que dans la Bretagne. Le duc d'Aiguillon, qui surveillait toutes ses démarches, annonçait à la cour l'existence d'un complot pour renverser les lois de la monarchie. Suivant lui, La Chalotais n'en était que l'agent, et le duc de Choiseul lui-même en était le moteur.

Procès de La Chalotais.

Telle était la situation des esprits, lorsque le roi se plaignit dans son conseil, de lettres anonymes qui lui avaient été adressées au

sujet des troubles de la Bretagne. Le style en était outrageant et séditieux. Lavrillière fut chargé de prendre des renseignemens sur ces lettres. Ce secrétaire d'État était oncle du duc d'Aiguillon, dont il secondait les intrigues autant que le lui permettait sa vieille circonspection. Il montra un jour ces lettres anonymes à un jeune maître des requêtes, Calonne. Celui-ci s'écria : *Voilà l'écriture de M. de La Chalotais.* Soit que ce fût une scène concertée entre eux, soit que Calonne, pressé d'attirer sur lui les faveurs de la cour, au risque d'encourir l'indignation du public, eût imaginé seul ce moyen de faire triompher le duc d'Aiguillon de son ennemi, Lavrillière se hâta de venir communiquer au roi le prétendu trait de lumière qu'on venait de lui fournir. En recevant cette révélation, le roi sort de son flegme accoutumé ; il ne s'arrête point à l'invraisemblance qu'offre un délit aussi lâche, aussi gratuit, de la part d'un magistrat considéré. On informe, on nomme des experts pour comparer les écritures. Calonne redouble d'assurance. Laverdi est transporté de fureur. Le duc de Choiseul garde le silence ; il n'oserait trahir l'intérêt qu'il porte à l'accusé ; mais il prévoit toutes les fautes où ses

ennemis vont s'engager par leur précipitation. La Chalotais, Caradeuc son fils, aussi procureur général, trois conseillers du parlement de Rennes, dont deux se nommaient Charrette, sont arrêtés. Leurs papiers sont visités, et Calonne publie qu'il y a trouvé les preuves d'une conspiration; que le procureur général La Chalotais et son fils ont provoqué tous les parlemens à la désobéissance; que des associations criminelles disposent les peuples à rompre les freins les plus sacrés; que de là partent des billets anonymes outrageans pour la majesté royale, des libelles séditieux; un système de calomnie et de fausses dépositions contre les plus fidèles sujets du roi, et que les conspirateurs ont poussé le délire jusqu'à vouloir élever, sur les ruines de la monarchie, un gouvernement où se réaliseraient les chimériques hypothèses présentées par J. J. Rousseau dans son Contrat social.

Ces accusations ont été à peine prononcées, qu'un cri général s'élève pour les confondre. La nation, dont l'énergie s'était, depuis le commencement du siècle, stérilement consumée dans des controverses plus religieuses que politiques, intervient avec ardeur dans un démêlé qui lui est annoncé

comme la lutte du civisme contre la tyrannie; on dirait qu'elle se croit représentée par les États de Bretagne. Les parlemens sont absous de tout ce qu'ils ont fait de contraire à l'opinion publique, s'ils s'unissent à La Chalotais, s'ils font trembler ses ennemis. Le gouvernement, pour constater et pour punir un délit imaginaire, veut tantôt recourir à des formes légales, et tantôt employer les mesures les plus arbitraires. Les unes décèlent sa pusillanimité, les autres sa maladresse. L'accusateur de La Chalotais, l'imprudent Calonne, sent qu'il a besoin de se justifier lui-même. Il propose que le parlement de Bretagne juge lui-même ceux de ses membres qui ont insulté par leurs écrits et menacé par leurs intrigues la majesté royale. Ce parlement depuis plusieurs mois avait interrompu son service par des démissions combinées. Le roi, quoiqu'il se fût d'abord prononcé contre une mesure pusillanime, lui fit offrir de le rétablir dans ses fonctions, sous l'unique condition d'instruire le procès de ses procureurs généraux, et supporta l'humiliation d'un refus. Enfin, le gouvernement, fatigué de vaines négociations avec des magistrats qui le bravaient du sein d'un exil glorieux, investit une commission de la connaissance

de cette affaire. Elle se réunit à Saint-Malo. Le bruit se répand dans la France que tout est prêt pour un jugement sanguinaire; que les accusés seront à peine entendus, et qu'on élève déjà l'appareil de leur supplice. On murmure, on crie à l'oppression. Le parlement de Paris s'assemble, et déploye pour des magistrats de Rennes plus d'énergie que dans beaucoup d'occasions il n'en avait montré pour ses propres membres, lorsqu'ils étaient en butte à la vengeance du pouvoir absolu. Des orateurs véhémens tonnent contre les ennemis de La Chalotais, et contre son dénonciateur qui siége parmi ses juges. Sera-t-il temps encore de détourner le glaive suspendu sur la tête d'un magistrat fidèle? On rédige des remontrances au roi, on obtient de les porter aux pieds du trône.

Le parlement s'était adressé à la justice du roi. Le duc de Choiseul épouvante sa faiblesse: il lui fait sentir que la nouvelle lutte engagée contre la magistrature prend un caractère plus sombre et plus inquiétant que toutes celles qui ont agité son règne; qu'une politique adroite peut tenir les parlemens désunis, et que des craintes personnelles consolident entre eux le pacte qu'on leur reproche d'avoir formé; que le public,

choqué d'une accusation aussi absurde qu'odieuse, s'obstine à voir dans le duc d'Aiguillon lui-même l'auteur des billets anonymes, n'admet point la réalité d'un complot formé pour renverser les constitutions du royaume, et s'étonne de voir le gouvernement favoriser la vengeance des jésuites; qu'il est dangereux de lui laisser discuter les projets extravagans dont on accuse sans vraisemblance un homme d'un sens étendu et profond; que le meilleur moyen de créer des rebelles est de supposer des crimes de rébellion; que l'autorité ne peut couvrir d'ignominie ceux qui paraissent combattre pour l'honneur; et qu'enfin les deux La Chalotais, en montant sur l'échafaud, appelleraient, même sans le vouloir, des vengeurs aussi multipliés que redoutables.

Louis, qui avait voulu inquiéter son ministre, cède aux alarmes que celui-ci lui présente. Les pouvoirs de la commission sont révoqués. On essaye d'autres formes, d'autres juges : mêmes clameurs. En passant d'une prison à une autre, La Chalotais fait partout admirer son courage. La France se félicite d'avoir produit un citoyen. Tous les parlemens le célèbrent à l'envi dans des remontrances où l'on élève de nouveaux

griefs d'accusation contre ses oppresseurs. Les gens de lettres l'admirent avec un peu plus de réserve. Le tumulte redoublait dans la Bretagne. L'esprit de sédition commençait à se manifester. On insultait à un simulacre de parlement formé par le duc d'Aiguillon. Le sang coulait dans des rixes et dans de nombreux duels. Enfin le gouvernement, fatigué de promener partout un accusé qui l'humiliait, voulut étouffer cette affaire. Le roi déclara que la procédure instruite contre La Chalotais, son fils, et trois conseillers au parlement de Rennes, n'aurait plus de suite, et qu'aucun jugement n'interviendrait. Ils sortirent de prison, mais ils furent exilés. Les parlemens et le public mirent à les venger autant d'ardeur qu'ils en avaient mis à les défendre. Les suites importantes de cette affaire appartiennent au Livre suivant.

Dans les faits que je viens d'exposer, j'ai eu souvent à indiquer l'influence des philosophes. En les présentant d'une manière collective, je laisserais des idées inexactes sur ce parti. Je suis obligé (et c'est ici la plus grande difficulté du sujet que je traite) de mêler quelque aperçu sur leurs ouvrages à des événemens auxquels ils ne sont point

étrangers. Je reprends donc ici un tableau que, dans le Neuvième Livre, j'ai conduit jusqu'à l'année 1758. Les observations que je vais présenter paraîtront plutôt du ressort de la critique et de la morale que de l'histoire; mais mon travail serait obscur et stérile si je les supprimais.

Une foule de législateurs s'offrit pour diriger des mœurs et des opinions nouvelles. L'athéisme chercha des illusions pour cacher sa difformité; le matérialisme, en se contredisant, s'attendrit sur des maux qu'il attribuait à l'aveugle nécessité, et s'arma d'éloquence pour combattre des passions et des crimes que par ses tristes raisonnemens il venait d'absoudre; des hommes froidement exaltés faisaient mille prophéties pour le bonheur du genre humain; la probité, l'honneur, le civisme, l'amour de l'humanité, parurent des choses si simples, qu'on essaya d'en rédiger les maximes comme un calcul arithmétique. Ces nobles sentimens furent soumis à une analyse de laquelle on assurait qu'ils sortiraient plus purs et plus féconds, mais qui n'avait d'autre effet que de les corrompre.

Coup d'œil sur les événemens littéraires. de 1758 à 1770.

Telle avait été l'indiscrète et condamnable entreprise d'Helvétius, homme bienfaisant

Le Livre de l'Esprit. 1738.

qui eût évité le reproche de calomnier la nature humaine, s'il l'avait jugée d'après son propre cœur. Ce prétendu disciple de Locke fut pour la doctrine du philosophe anglais ce qu'avait été Spinosa pour la doctrine de Descartes; mais Spinosa, par l'obscurité de son système et de son langage, borna son influence à égarer ou à inquiéter quelques rêveurs abstraits. Helvétius, homme du monde, voulut plaire à ceux auxquels il enlevait les délices ou les consolations des sentimens religieux, de l'amour, de l'amitié et des affections de famille. Après avoir justifié l'égoïsme, il mit ses soins à l'embellir, à en diriger la molle indulgence vers un commode amour de l'humanité. Le Livre de l'Esprit fut d'abord blâmé par la plupart des philosophes. Les femmes se déclaraient contre le profanateur des émotions qui fondent leur empire. Mais la Sorbonne condamna cet ouvrage. Le parlement annonça qu'il allait sévir contre l'auteur: les gens de lettres, les hommes du monde, et surtout les femmes, se réunirent pour le protéger. Louis XV se souvint avec affection et reconnaissance de son premier médecin, père d'Helvétius. Un arrêt du conseil sauva cet

auteur, en supprimant son ouvrage. On s'entretint de ses vertus, de sa bienfaisance: ses principes inspirèrent moins de dégoût et de crainte; cependant ils n'eurent jamais qu'un petit nombre de partisans déclarés (*a*). Peu de personnes osèrent avouer qu'elles rapportaient toutes leurs actions, toutes leurs pensées à l'intérêt personnel, et cette pudeur sauva la morale.

Athées du dix-huitième siècle.

Dans un intervalle de douze années, de 1758 à 1770, la littérature française fut souillée par un grand nombre d'ouvrages où l'athéisme était ouvertement professé. Imitant un stratagême honteusement inventé par Voltaire, les auteurs de ces ouvrages

(*n*) Dans un excellent mémoire sur la librairie, M. de Malesherbes, qui dirigea long-temps cette importante et difficile partie de l'administration, rend compte de l'effet que produisit le Livre de l'Esprit, et parle surtout du censeur qui l'approuva et qui perdit sa place. Voici quelques traits du récit de M. de Malesherbes.

« Le Livre de l'Esprit a fait au moins autant de bruit que l'Encyclopédie : le cri fut général. Le censeur fut M. Tercier. Il n'était point ami de l'auteur. Homme de lettres, il était assez instruit pour découvrir le danger d'un livre où tout le monde disait que les propositions dangereuses n'étaient pas même déguisées. Premier commis des affaires étrangères, la

les annonçaient comme les productions posthumes de littérateurs obscurs et modestes, fraude infâme par laquelle un homme circonspect et dévot, ainsi que l'avait été Mirabaud (*a*), était représenté après sa mort comme un athée énergumène qui avait crié en offrant un poison : *Voilà le plus salutaire des remèdes ! Je suis le bienfaiteur du genre humain, je le délivre de Dieu.* La critique s'est exercée pour restituer ces ouvrages à leurs véritables auteurs : ce serait les punir que les nommer. Où trouver un homme qui ait puisé une belle inspiration de l'âme dans le *Système de la Nature*, dans le livre *des*

politique avait dû l'habituer à la prudence. Il fut averti plusieurs fois, et même de la part des amis de l'auteur, de se tenir en garde, parce que sa complaisance pourrait leur être funeste à tous deux. Enfin il était protégé par la feue reine, qui gémissait continuellement sur les mauvais livres dont le public était inondé, et attaché à la personne du dauphin. Cependant il donna une approbation qui le perdit. »

M. de Malesherbes ajoute : « S'il n'avait pas été le censeur du Livre de l'Esprit, je suis persuadé qu'il aurait dit comme tout le public : Comment le censeur a-t-il pu approuver un pareil ouvrage ? »

(*a*) Auteur d'une faible traduction de la Jérusalem délivrée.

Trois Imposteurs, dans le *Bon Sens*, dans l'*Essai sur les Préjugés*, attribué faussement à Dumarsais, et dans vingt autres écrits où un triste raisonneur se met, sans le savoir peut-être, en communication avec la conscience de l'homme vicieux et coupable? Aucun de ces auteurs n'expia, même par une légère persécution, son odieuse tentative. La circulation de leurs ouvrages n'éprouva qu'un genre d'entraves qui les fit plus avidement rechercher. Mais les écrivains et les hommes publics qui honoraient alors la nation n'en parlèrent jamais qu'avec mépris ou qu'avec horreur. Les vrais philosophes-pratiques, Turgot, Malesherbes, Trudaine, et les publicistes laborieux qui secondaient leurs bienveillantes combinaisons, déplorèrent cet égarement de l'esprit. Voltaire, sacrifiant un intérêt de parti, protesta contre les principes et le but de ceux qui affectaient de se ranger sous ses étendards. Des hommes de lettres qui ouvraient alors leur carrière avec assez d'éclat, Thomas, Marmontel, La Harpe, annoncèrent que l'athéisme ne pervertirait jamais leur raison. L'athéisme, qui semble révéler quelque mauvais penchant du cœur, devrait se cacher dans

l'isolement. La France, de tous les pays celui où les sentimens aimables demandent le plus à s'épancher, est un sol où il ne peut pousser des racines profondes.

Les ouvrages dirigés contre la révélation chrétienne furent beaucoup plus nombreux. Si plusieurs furent empreints de cette licence grossière qui presque toujours accompagne l'irréligion, d'autres malheureusement furent ornés des grâces piquantes du style (c'étaient ceux de Voltaire), ou conduits avec les plus subtiles ressources de la dialectique (c'étaient ceux de J. J. Rousseau). Le *moment* est venu de montrer dans une sorte de parallèle ces deux hommes qui, environnés de tant d'illustres contemporains, semblèrent se partager l'empire du dix-huitième siècle.

Voltaire. Ses pamphlets irréligieux.

Si Voltaire dans sa vieillesse eût pu jouir avec tranquillité de ses premiers succès qu'il voyait confirmés par le temps, s'il se fût contenté de la gloire de défendre des opprimés avec une chaleur qui prévenait toute oppression nouvelle, d'adopter noblement la petite-nièce du grand Corneille, de fonder à Ferney une heureuse colonie, de réunir les plaisirs de la liberté aux plus doux priviléges de l'opulence, de rappeler l'en-

jouement et la philosophie d'Horace dans ses productions légères, d'opposer enfin à des systèmes pernicieux autant de fermeté qu'aux innovations du mauvais goût, peu de tableaux seraient plus imposans et plus sereins que celui de ses dernières années. Mais il conserva l'activité inquiète du génie lorsqu'il n'en conservait plus la puissance. Comme il arrive à tous ceux qui refusent de se laisser tempérer par l'âge, sa passion fut de la faiblesse. Arraché sans cesse à lui-même, et se privant, par l'excès du travail, des avantages d'une *méditation paisible*, il exagéra ses erreurs au lieu de les rectifier. Sa gaieté maligne corrompit son bonheur. Il ne cessa d'écrire, quoiqu'il craignît lui-même que l'avenir ne s'effrayât de sa fécondité. Il se déguisa sous différens noms, et mit la supercherie à côté de la gloire. On eût dit qu'il craignait d'être vénéré. Il repoussait le respect par les tristes jeux d'un vieillard espiègle. Sans doute il y aurait une grande injustice à lui reprocher d'avoir montré de faibles productions sur la scène française, qu'il avait enrichie par ses chefs-d'œuvre. L'ingratitude du public ne fait que trop expier ces dernières tentatives du génie;

d'ailleurs il est heureux que Voltaire ne se soit point arrêté trop tôt, puisque l'on vit dans *Tancrède* le phénomène d'une tragédie brillante et passionnée comme *Zaïre*, conçue à l'âge de soixante-six ans; mais ce qui eût été à souhaiter pour son siècle et pour lui-même, c'est que sa verve irréligieuse se fût éteinte bien long-temps avant sa verve dramatique. Je ne sais s'il se fit beaucoup de raisonnemens pour justifier la déplorable manie d'insulter à la religion de son pays. La cause de la tolérance était déjà gagnée. Les dernières convulsions du fanatisme n'avaient fait que montrer la puissance de la ligue qui se tenait prête à l'étouffer; mais Voltaire, que toute résistance irritait, au lieu de montrer, comme il l'avait fait dans la *Henriade* et dans *Alzire*, la tolérance prescrite par la religion elle-même, ne cessa plus de confondre la religion et le fanatisme. Il affecta de croire que le christianisme, mélancolique dans son système, sévère dans ses préceptes, terrible dans ses menaces, glace les arts et la poésie, fait reculer la raison, jette l'effroi dans les âmes faibles, compose avec les vices de quiconque sait se faire craindre, et qu'il choisit

enfin du mobile de la charité pour exciter un prosélytisme importun, et souvent des persécutions sanguinaires. L'évidente supériorité des sociétés chrétiennes sur les nations les plus florissantes de l'antiquité, l'abolition de la servitude, un nouveau droit des gens fondé sur des idées de famille, des limites données à la tyrannie, et une diminution évidente dans le nombre des tyrans, tous les genres de secours apportés au malheur, le nouvel éclat des arts et des lettres, enfin les progrès de la raison elle-même réfutaient ces suppositions; mais Voltaire avait besoin de se créer des prétextes pour prolonger un combat qui amusait sa vieillesse. Les pamphlets se succédaient sous cette plume qui avait tracé de grands tableaux. Voltaire y reproduisait contre la religion chrétienne des faits et des raisonnemens cent fois présentés par lui-même, sans crainte d'attester par ses redites la faiblesse de sa critique. Pour en sauver la monotonie, il cherchait à faire l'usage le plus piquant d'une érudition orientale acquise à la hâte; des cadres ingénieux, des rapprochemens inattendus variaient un peu son cruel badinage. Il semblait goûter à longs traits la jouissance de

l'esprit satirique. Le plaisir d'attirer sur lui les anathèmes des dévots le faisait pétiller de joie; et rien ne manquait à son bonheur s'il parvenait à être désigné comme l'Ante-Christ. Je ne rappellerai point les titres de ces ouvrages qui sont aujourd'hui répandus partout et presque oubliés. Parmi ceux mêmes qui ont le malheur d'en partager les principes, les uns sont fatigués d'une ironie perpétuelle qui ôte du nerf à la logique, les autres ont appris, par une sévère expérience, à ne plus sourire à des saillies qui ont une triste analogie avec la jactance et les plaisirs du vice.

Dictionnaire philosophique.

Voltaire, qui avait été collaborateur du *Dictionnaire encyclopédique*, voulut donner son encyclopédie particulière. Quel plaisir pour lui de laisser jouer sur une multitude de sujets son esprit fin, éminemment doué du don de la clarté et soutenu d'une grande variété de connaissances exactes! Mais sa fièvre d'irréligion ne lui permit pas de se livrer à cette agréable diversité. Après avoir mis à sa disposition l'universalité des choses, il parcourut un cercle étroit. La critique immodérée, impitoyable des annales du peuple juif et des fastes de l'Église, l'oc-

cupe par-dessus tout. Lors même qu'il sort de cette discussion, sa philosophie n'offre pas un caractère assez prononcé : il invoque également Épicure et Platon. Son scepticisme railleur laisse trop d'indifférence pour la recherche de la sagesse. Si l'amour de l'humanité rend de la chaleur à son âme et lui suggère des pensées utiles, il s'arrête trop tôt dans leur développement. Son esprit, fatigué de ses grands efforts, est plus flexible qu'étendu. Toujours occupé à plaire et même à séduire, il se montre le flatteur de ses contemporains lorsqu'il en pouvait être le législateur. En rendant la morale trop facile, il la dépouille de toute autorité ; il entretient dans les âmes une bonté compatissante, mais il ne les élève jamais jusqu'à la vertu.

Ou Voltaire ne connut pas lui-même toute l'influence qu'il avait acquise, ou il sentit que cet empire devenait chaque jour plus apparent que réel. Ami du repos public, quoiqu'il ne cessât de compromettre son repos particulier, il tâchait de n'être pas entraîné par le mouvement qu'il avait donné aux esprits. Dans l'irruption presque subite de toutes les nouveautés, il condamnait avec

humeur celles qui menaçaient la stabilité de l'État, et avec indignation celles qui menaçaient le bon goût. Le caractère de gravité que prenait son siècle était surtout pour lui une cause de dépit et d'inquiétude. Tout lui paraissait renversé si les Français devenaient sérieux, et surtout s'ils devenaient austères. Ce qu'il avait dit à un peuple enfant ne lui paraissait pas à lui-même sans danger devant un peuple d'hommes. Pour arrêter les progrès des raisonneurs ambitieux, il produisait mille ingénieuses bagatelles. Tantôt c'étaient des contes en vers ou en prose, où la plus fine critique se mêlait à une narration facile et enjouée ; tantôt c'étaient des épîtres où une brillante poésie et des grâces inimitables ornaient la raison la plus pure. On y applaudissait sans se laisser distraire de recherches importantes. On était charmé de retrouver dans ce vieux Français la politesse et le goût du siècle de Louis XIV ; mais comme le prestige de ce siècle allait en s'effaçant, on cherchait d'autres agrémens, ou même on apprenait à s'en passer. Les hommages que les gens de lettres rendaient à Voltaire ressemblaient à ceux que des courtisans

droits rendent à un monarque faible dont ils envahissent l'autorité ; en paraissant étendre les limites de son empire, ses lieutenans tendaient à se l'approprier. Quelques-uns des philosophes trouvaient son incrédulité trop superficielle ou trop peu hardie ; d'autres se plaignaient de ce qu'il n'osait les suivre et tentait même de les arrêter dans leurs spéculations politiques : enfin on lui faisait un tort de vivre en paix avec les grands, tandis qu'il bravait la colère des prêtres. En effet, Voltaire veillait plus que jamais à se ménager la protection des hommes puissans. C'était auprès d'eux qu'il maintenait le mieux son crédit. Il le devait non seulement à des louanges par lesquelles il savait se rapprocher de ceux qu'il flattait, mais à des maximes complaisantes, qui ne troublaient pas leurs jouissances, et les rendaient plus délicates. La philosophie leur paraissait raisonnable lorsqu'elle dégageait les voluptés de la rigueur importune des préceptes religieux. Ils lui permettaient encore de diriger leur bienfaisance ; quand ils croyaient la voir avancer plus loin, ils la trouvaient indiscrète. Voltaire était le philosophe des cours ; il semblait se borner à divulguer les

pensées de la plupart des grands sur la religion et sur différens points de morale, et peu d'entre eux s'inquiétaient de voir les classes gouvernées et mécontentes, partager les opinions secrètes de ces classes favorisées, que le bonheur invite au repos, qui trouvent toujours les lois commodes pour elles, et que l'éducation, l'honneur et les lumières préservent facilement des délits contre lesquels la société sévit avec rigueur. Non seulement le duc de Choiseul, mais plusieurs de ses rivaux et de ceux qui renversèrent son système politique, semblaient dire aux philosophes : *Que ne vous arrêtez-vous au même point que Voltaire! il badine avec grâce, et vous discutez toujours ; on le comprend, et votre obscurité nous est suspecte ; en s'amusant de tout, il respecte la puissance, et vous l'endoctrinez avec un pédantisme qui cache de l'ambition : n'est-ce pas assez pour vous qu'on vous livre la religion et les prêtres? On vous abandonne bien des préjugés, ménagez au moins ceux qui nous sont utiles.* Lorsque le duc de Choiseul, au commencement de son ministère, voulut arrêter la philosophie à l'aide même du ridicule dont

elle se faisait une arme, l'auteur (*a*) qui traduisit sur la scène Duclos, Diderot et J. J. Rousseau, se garda d'insulter à Voltaire dans son élégante et froide satire. Cet auteur, fidèle aux instructions qu'il avait reçues, se flatta d'entraîner à une défection le chef apparent du parti philosophique: Voltaire éluda cette proposition, sans en paraître vivement offensé. Bientôt le duc de Choiseul, occupé de tout rallier contre les jésuites, abandonna de faibles et insignifiantes hostilités contre les philosophes. En les craignant, et même en les blâmant, il les ménagea, reçut leurs louanges, s'aida de leurs suffrages, et surtout de celui de Voltaire, pour être considéré, en dépit du roi, comme le ministre de la nation.

Les esprits avaient besoin d'une direction plus forte et plus vive que celle qu'ils pouvaient recevoir de Voltaire vieilli, et de

(*a*) Les débats que causa la comédie *des Philosophes* appartiennent à une Histoire littéraire du dix-huitième siècle. J'ai cru devoir seulement les mentionner dans cet ouvrage. La dispute suscitée par Lefranc de Pompignan, et que cet auteur estimable expia cruellement, m'a paru trop peu importante pour tenir place dans ce tableau.

ses imitateurs. Puisque son soin était de plaire aux hommes heureux, il ne parlait qu'au petit nombre. Il reléguait les passions sur le théâtre ; on voulait les ressentir dans des affections privées, et surtout dans des intérêts publics. Quand l'épicurisme indolent avait rêvé quelque réforme facile, des âmes ardentes, qu'irritait le sentiment de leurs propres souffrances ou de celles de leurs semblables, appelaient, pressaient mille changemens périlleux. Parmi ceux que séduisait la philosophie nouvelle, plusieurs s'affligeaient et s'indignaient de la voir pencher vers le matérialisme. Cette doctrine, professée froidement, ou réfutée avec mollesse, excitait une révolte au fond des cœurs. On voulait le bonheur de la terre sans perdre tout-à-fait l'espérance d'un bonheur plus élevé. Il y avait un besoin de venger Dieu, d'assurer la morale, de croire à la vertu. Si cette disposition n'eût existé dans les âmes, le dix-huitième siècle allait tomber dans le plus complet avilissement. La dégradation qui se fût opérée dans les mœurs eût ralenti la décadence de l'autorité royale, et la France eût peut-être échappé à une

révolution en prenant les mœurs que l'Italie, pour sa honte, adopta vers le seizième siècle.

J. J. Rousseau. Émile. 1762.

Nul ouvrage n'eut jamais, sur le caractère et les destinées d'une nation, une influence aussi directe et aussi étendue que l'*Émile* de Rousseau : je n'entends point par-là l'avantage qu'il obtint d'avoir provoqué des essais ridicules d'un système d'éducation évidemment impossible ; d'autres que lui auraient pu faire cesser des usages pernicieux pour la santé, les forces et la beauté des enfans ; modérer pour eux des peines ou plutôt des supplices qui les irritent et les dégradent : l'esprit du temps amenait de telles réformes. L'éloquence de J. J. Rousseau eut du moins à cet égard le précieux effet de se faire obéir avec plus de promptitude. Mais quel philosophe, je dirais presque quel législateur remporta jamais un aussi beau triomphe que celui d'avoir persuadé à des femmes jeunes, légères, opulentes, de ne plus confier leurs enfans à des mains étrangères ? d'avoir opposé avec tant de succès l'amour maternel aux séductions de la vanité ? Il faut se rappeler combien ce temps était infecté

de licence : mille témoignages, malheureusement irrécusables, attestent qu'on n'avait vu à aucune époque ni plus d'éclat ni un renouvellement plus honteux dans les amours adultères. Rousseau, développant avec une éloquence entraînante des observations déjà présentées par Buffon, ramena un gage d'amour, de tendresse et de chasteté dans un grand nombre de familles : il arrêta le torrent du vice, et mit un frein à des scandales qui dataient de la régence. La prédilection que les femmes montrèrent pour Jean-Jacques, et leur noble docilité à seconder ses vœux, furent trop imputées, par des observateurs superficiels ou jaloux, au caprice de la mode. Les femmes qui, en 1762, s'imposèrent le devoir de nourrir leurs enfans, devaient être les mères de celles qui, de nos jours, marchèrent à la mort pour sauver ou pour suivre leurs pères, leurs enfans, leurs époux et leurs frères.

L'Emile produisit des effets plus importans encore, mais qui, moins immédiats ont été moins remarqués. Une des plus grandes productions de l'esprit humain était renfermée, en épisode, dans cet ouvrage, fondé sur une hypothèse aussi fausse

que stérile ; je veux parler de la profession de foi du Vicaire Savoyard. J. J. Rousseau trouva la philosophie inclinée vers la terre ; il la releva et lui dit de regarder le ciel. Il était doué de la faculté de combiner avec force les idées et les systêmes des génies les plus profonds, et de les reproduire avec cette chaleur et cette énergie qui tiennent à l'orgueil des découvertes. Sa solitude, en le séparant de quelques raisonneurs arides, tels que Diderot, Helvétius, le baron d'Holbach, l'avait fait mieux vivre avec ces sages qui ont averti l'homme de sa destination sublime : Platon, Descartes, Épictète, Fénélon et le docteur Clarke l'accompagnaient dans ces promenades où son âme se calmait sur des souvenirs importuns. En s'occupant de démontrer Dieu, il faisait un admirable mélange des preuves qu'indique une raison supérieure et de celles que fournit le sentiment. Ce Jean-Jacques, si emporté, si dédaigneux, quand il lançait de tristes paradoxes, devenait modeste, simple, et n'en était que plus majestueux en gravant les vérités que l'homme doit le mieux conserver dans son cœur. Jamais son style n'avait uni tant d'éclat

à tant de pureté. Tout y retrace la paix et l'harmonie du lieu où il place la scène du plus bel entretien. Il donne à un chef-d'œuvre de logique l'effet d'une hymne au Créateur.

Mais Rousseau avait une autre tâche à remplir : il fallait s'expliquer sur la religion révélée dans un temps où elle était livrée à la plus amère dérision. Jean-Jacques semblait avoir pris l'engagement, dans sa *Lettre sur les Spectacles*, et même dans sa *Nouvelle Héloïse*, de la respecter. Il avait protesté, au nom des pasteurs génevois, contre l'assertion de d'Alembert, qui les déclarait sociniens. Quelques années qui s'étaient écoulées depuis ce temps avaient été malheureusement trop fécondes en ouvrages irréligieux.

Des faits d'une autre nature avaient frappé Jean-Jacques Rousseau. Les fautes multipliées du gouvernement, les entreprises des corps, l'animosité des partis, et surtout le contraste des lois avec les mœurs, exerçaient son imagination inquiète. Il était presque le seul des philosophes qui pressentît une révolution violente. Il s'en exagérait la proximité, et non les résultats funestes; les dé-

sordres que produirait une telle crise lui paraissaient sans frein et sans terme si le sentiment de respect pour le culte ancien était entièrement effacé. Il se persuada qu'on pouvait en sauver la morale sans essayer d'en défendre les dogmes. Le socinianisme lui parut enfin devoir être la religion du dix-huitième siècle. Voilà dans quel sentiment il écrivit la seconde partie du Vicaire Savoyard : mais la conciliation qu'il entreprit eut si peu de succès, qu'on put douter de la sincérité du conciliateur. En considérant la religion sous deux faces opposées, en la montrant tour à tour sublime et absurde, il parut non un défenseur, mais un adversaire déclaré du christianisme. La pompe des mots qu'il avait mise dans l'apologie fut jugée une trop faible compensation pour la vigueur qu'il avait portée dans l'attaque. On trouvait l'incrédulité de Voltaire minutieuse auprès de celle de ce dangereux dialecticien. Tout s'émut; les jésuites, qui touchaient à l'époque de leur dissolution, et les jansénistes, qui voulaient sanctifier leur victoire, agirent de concert contre l'auteur d'Émile. Mais à cette époque il n'eût été au pouvoir ni de l'autorité royale ni des parlemens de

faire subir une peine rigoureuse à un homme qui régnait sur les esprits par la puissance de l'enthousiasme.

Fuite et malheurs de J. J. Rousseau. de 1762. à 1768.

Jean-Jacques Rousseau, que le parlement de Paris avait décrété, fut aidé et en quelque sorte dirigé dans sa fuite par des femmes du plus haut rang, par des magistrats et par le prince de Conti. De tels protecteurs lui eussent promptement ménagé un retour glorieux, s'il n'eût lassé leur zèle par la plus injuste défiance. Cette proscription devint pour lui une longue suite de malheurs réels et trop amèrement sentis. Genève, loin d'offrir un asile à celui qui revendiquait avec orgueil le nom de citoyen de cette république, le repousse de ses murs; le pays le plus hospitalier de l'Europe, la Suisse, ne le reçoit qu'avec ombrage. C'est encore le roi de Prusse qui va protéger ce philosophe fugitif. Quelle retraite semble plus assurée pour Jean-Jacques, plus conforme à ses goûts simples et à l'incurie qu'il professe, que la principauté de Neufchâtel? et cependant tous les orages viennent bientôt l'y chercher. Mais ne les avait-il pas suscités lui-même? Le malheur irritait et alimentait son orgueil. Souvent il supposait une persécution qui n'existait

pas, ou réveillait celle qui paraissait languir. Telle était sa faiblesse, et l'étonnante disproportion entre les forces de son caractère et celles de son génie, qu'avide de célébrité, il était pourtant effrayé de tous les échos qui répétaient son nom.

Deux ouvrages furent le fruit de sa retraite, et en troublèrent le repos : l'un fut sa *Lettre à Christophe de Beaumont*, et l'autre ses *Lettres de la Montagne*. Les prélats, en condamnant des ouvrages irréligieux, se faisaient une loi de les réfuter dans des mandemens, épreuve dangereuse qui offrait à la foi des fidèles des objections souvent ignorées d'eux, et parées d'un style séduisant. L'archevêque de Paris, malgré la véhémence de son zèle, ne tonna point contre Jean-Jacques comme il l'aurait fait contre un détracteur forcené de la morale chrétienne; il mit du ménagement, de l'adresse et de l'esprit dans ses anathèmes. Rousseau feignit d'être offensé de ce qui assurait son triomphe, et put gouverner avec dignité une colère factice. C'est peut-être la seule fois où le génie ait su satisfaire à la décence en se livrant à tout son orgueil. Celui qui avait autrefois déclamé tristement contre l'inégalité des conditions, l'éluda sous le voile du respect.

Lettre à Christophe de Beaumont.

Lettres de la Montagne.

Un républicain, proscrit dans sa république, un protestant séparé de sa communion, traita d'égal à égal avec un prélat pair de France. Malheureusement, l'exemple de ce succès fut contagieux, et depuis on vit souvent la médiocrité présomptueuse parler plus arrogamment aux rois, que Rousseau ne l'avait fait à un pontife. Dans son apologie, il redoublait ses attaques contre la partie historique de la religion révélée. C'était toujours en s'écriant: Je suis chrétien! qu'il faisait la guerre aux dogmes du christianisme. Les prêtres catholiques se montrèrent bien moins irrités de cette production de Jean-Jacques, que les prêtres protestans. Plus on supposait ces derniers rapprochés du socinianisme, plus ils craignaient d'être entraînés violemment à le professer. Ce furent eux qui inquiétèrent Rousseau dans son asile de Motier-Travers. Ils indisposèrent contre lui un peuple tranquille; mais on croit qu'il s'effraya trop de faibles mouvemens. Pendant ce temps, on le vengeait dans sa patrie. Des réclamations vives et tumultueuses s'étaient élevées contre un décret des magistrats de Genève qui condamnait l'*Émile*. Cette discussion avait fait élever beaucoup d'autres différends dans une république où les

richesses et les lumières se balançaient trop pour que l'aristocratie n'y fût pas sans cesse inquiétée par le parti démocratique. Rousseau prêta le secours de sa plume à ceux qui, en le défendant, voulaient conquérir pour eux-mêmes de nouveaux droits. Ses *Lettres de la Montagne* furent une réponse à un écrit ingénieux et profond de Tronchin, le plus habile des publicistes génevois. Les questions qui se discutaient entre eux devaient être sans intérêt pour la France monarchique. Cependant on y prit part: tout devenait attentif dès qu'il était question de liberté. L'orage grossissait à Genève. La sédition y appelait un chef, et Jean-Jacques Rousseau était désigné pour jouer ce rôle. Il se montra dans cette occasion vrai philosophe et parfait citoyen : il ne voulut point que son injure personnelle prolongeât les troubles de sa patrie, il fit tout pour modérer ses défenseurs, et refusa de s'approcher d'eux. Cependant il s'éloignait alors de la principauté de Neufchâtel sans savoir où porter ses pas. Il s'était persuadé que les paysans neufchâtelois avaient voulu le lapider. Une île agréable, située sur le lac de Bienne, séduisit son imagination. Il espérait s'y livrer en paix aux faciles plaisirs,

aux rêveries dont il avait si bien retracé les délices, y oublier les hommes, bien sûr de n'en être pas oublié. Mais un ordre cruel du sénat de Berne vint l'enlever à la tranquillité qu'il commençait à retrouver. Ce sénat, inquiet des principes démocratiques de Jean-Jacques, feignit de s'alarmer de ses principes irréligieux. En s'écartant de sa modération accoutumée, il viola la justice et l'humanité. Rousseau, obligé de quitter à la hâte son île chérie, recommença sa vie errante. L'historien de l'Angleterre, Hume, fut jaloux d'honorer sa patrie de la présence de l'auteur d'*Émile*, et parvint à l'y conduire. La défiance et les plus cruels outrages payèrent les soins qu'il prit pour que Jean-Jacques eût à se féliciter de son nouvel asile. Celui-ci, menacé d'une pension du roi d'Angleterre, crut s'être livré à ses plus cruels ennemis. Il revint en France pour lasser ou pour fuir de nouveaux bienfaiteurs.

Rivalité de Voltaire et de J. J. Rousseau.

Un des ennemis de J. J. Rousseau fut ardent, non à le persécuter, mais à le diffamer : cet ennemi fut Voltaire ; celui-ci n'avait vu ni sans dépit ni sans étonnement les succès d'un écrivain dont le talent n'avait aucune analogie avec le sien. L'éloquence de Rousseau ne trouvait grâce à ses yeux que lors-

qu'elle était dirigée contre la religion chrétienne. Voltaire, toujours élégant, enjoué, familier, et couvrant son ambition littéraire des formes de la modestie, ne concevait pas qu'on pût plaire long-temps à des Français avec un style imposant et altier. Quelques Génevois, admirateurs fanatiques de leur illustre compatriote, avaient voulu brûler une salle de spectacle que Voltaire avait fait construire près de Genève. Cette violence l'avait irrité contre l'auteur de la *Lettre sur les Spectacles*. Si Rousseau, après la proscription de l'*Émile*, fût venu chercher un asile à Ferney, Voltaire eût mis sa gloire à protéger son rival. Mais celui-ci se garda bien de lui rendre un tel hommage. Les troubles civils de Genève accrurent leur inimitié. Rousseau n'exprima jamais la sienne avec d'indignes emportemens. Voltaire s'abandonna contre lui à ce torrent d'invectives dont il couvrait ses plus obscurs détracteurs. La colère, en le rendant aussi injuste qu'abject, lui inspira le poëme de *la Guerre de Genève*. Mais c'est assez montrer les faiblesses de deux hommes qui furent l'un et l'autre animés d'une grande passion pour le bonheur de leurs semblables. La diversité, ou plutôt le contraste qui existait

entre leur caractère et leurs principes, rendit la philosophie nouvelle accessible aux esprits de la trempe la plus opposée : les uns croyaient y être disposés par leur gaieté, par leur penchant à la raillerie, et par cette facile bienveillance qu'entretient la politesse ; les autres croyaient leur vocation assurée par leur fierté, leur indépendance, et par leur chagrin même. L'épicurisme et le stoïcisme se tinrent en balance. Ces deux doctrines, habilement ou éloquemment développées, n'étaient plus, comme chez les anciens, appliquées seulement au bonheur individuel ; elles se rapportaient à l'intérêt de tous les peuples et de toutes les générations. Le caractère national subit un changement rapide ; la frivolité ne fut plus qu'à la surface. Ceux qui gouvernaient y furent trompés. Les vieilles maximes ne convenaient plus à des mœurs nouvelles. La France cessa de se régler sur l'exemple de la cour. L'esprit de discussion se mêlait aux choses les plus légères ; et les raisonnemens qui semblaient les plus arides exaltaient l'espérance.

C'était surtout parmi les jeunes enthousiastes de J. J. Rousseau que se développaient le fanatisme des réformes et la funeste chimère de faire subir une révision complète

au régime social. Ce que lui-même avait jugé désirable, mais déclaré impossible, était regardé par eux comme un but dont il fallait s'approcher, si on ne pouvait l'atteindre. Ils admettaient peu les modifications qu'il avait données à son système. Chacun d'eux citait les principes tranchans de son *Contrat Social*, et ne savait ni méditer ni admirer le dernier ouvrage où il montra la vigueur de son génie, et le seul peut-être où il consulta une sagesse-pratique, ses *Considérations sur le Gouvernement de Pologne*. Puisqu'ils franchissaient des limites imposées par leur maître, on peut juger combien ils méconnaissaient l'autorité de Montesquieu. Si Rousseau n'eût pas repoussé par sa défiance, et quelquefois par son mépris, la foule des jeunes gens et des jeunes femmes qui s'adressaient à lui pour diriger leurs opinions et leurs sentimens, son école eût été plus nombreuse qu'aucune de celles des philosophes de l'antiquité. Combien n'eût-on pas désiré *visiter* sous sa conduite les rochers de la Meilleraye, et son île de Saint-Pierre! Que de compagnons il eût trouvés dans ses excursions botaniques! Ceux mêmes qu'il avait rebutés conservaient pour lui une pitié tendre, et souvent on revenait

plus fier d'avoir pu l'aborder dans un appartement pauvre, que d'avoir passé quelques jours dans le château de Ferney tout brillant de la gloire et de la bienfaisance de Voltaire.

Travaux de plusieurs philosophes.

Apres la publication de l'*Émile*, les productions les plus vastes et les plus caractéristiques du dix-huitième siècle s'arrêtèrent. Ainsi qu'au siècle de Louis XIV, il y eut une génération d'hommes de talent et d'esprit qui marchèrent sur les traces des hommes de génie par lesquels une nouvelle époque avait commencé. D'Alembert, trop occupé de diriger les intérêts et les intrigues du parti philosophique, ne soutint point l'essor élevé qu'il avait pris dans le discours préliminaire de l'Encyclopédie. Le service le plus éminent qu'il rendit aux gens de lettres fut un discours dans lequel il leur montra combien la noblesse de leur caractère peut ajouter à l'éclat de leur profession. Fontenelle avait accru, ou, pour mieux dire, assuré sa gloire par les éloges des savans. D'Alembert, en faisant ceux de plusieurs hommes de lettres, oublia que la candeur et la simplicité sont les premières lois de la biographie. Le talent beaucoup plus riche de Diderot était étouffé par la triste doctrine du matérialisme. S'il voulait

embrasser un système étendu comme dans son *Interprétation de la Nature*, il était obscur, pénible, désespérant, et il avait l'affront d'être moins lu, et même d'être moins condamné qu'Helvétius. Mais lorsqu'il traitait des sujets plus simples et plus heureux, on était forcé de reconnaître l'originalité de ses pensées et la vigueur de son pinceau. L'heureux et le grand Buffon, dégagé des espérances et de l'agitation des partis, se donnait tout entier au spectacle de la nature, et transmettait à quelques élèves, devenus les compagnons de ses travaux, le secret de ses couleurs aussi pures que magnifiques. Duclos écrivait pour la postérité des mémoires historiques avec la sage indépendance de son esprit et de son caractère. Occupé des troubles de la Bretagne, province où il avait vu le jour, il montrait à son ami La Chalotais une amitié fidèle et souvent courageuse. L'abbé de Condillac, instituteur du prince de Parme, publiait un *Cours d'étude* dans lequel il ne cessait de perfectionner l'usage de l'analyse, mais sans l'appliquer avec succès aux phénomènes de l'imagination ou du sentiment. L'abbé de Mabli, son frère, multipliait sans éclat ses écrits politiques.

L'autorité ne paraissait point s'alarmer de voir ce censeur amer des mœurs des temps modernes, regretter la liberté des républiques anciennes ou celle que nos ancêtres avaient conservée au sortir des forêts de la Germanie.

Un ouvrage de Marmontel, *Bélisaire*, dut un succès éclatant, non pas à son mérite réel, qui consistait dans les tableaux nobles et pathétiques des premiers chapitres, mais à la condamnation que la Sorbonne prononça de quelques maximes de tolérance et d'une opinion sur les peines éternelles qui n'eût point dû être examinée théologiquement. Les philosophes se réunirent tous pour défendre une dissertation dont les principes étaient déjà si répandus qu'on pouvait leur reprocher un peu de trivialité. Cette faible tentative de persécution n'irrita point un auteur d'un caractère modéré. Marmontel s'était déjà rendu cher au public par ses *Contes moraux*. Son talent pour la critique commençait à se développer. A ces différens titres il en avait ajouté un non moins recommandable. Un de ses amis avait composé une satire contre un homme puissant à la cour : Marmontel passa pour en être l'auteur, et fut conduit

à la Bastille. Il eut la gloire d'en sortir sans avoir nommé celui pour lequel il avait supporté cette peine.

Bailly et Condorcet cherchaient à maintenir l'alliance contractée depuis plus de vingt ans entre les sciences et les lettres. Quoique le premier ne fût alors occupé que d'hypothèses très-hasardées sur l'antiquité des connaissances humaines, il annonçait la réunion des talens qui inspirent la pensée des grands ouvrages, et en rendent le succès durable. Condorcet cachait sous des formes froides l'opiniâtreté d'un homme de parti. Thomas, après avoir hésité à se ranger parmi les philosophes, méritait de leur servir de modèle, non par la pompe trop étudiée de son style, mais par la justesse et la réserve de ses principes, et par un profond sentiment de respect pour la vertu. Pour lui, la philosophie n'était que la morale, et il savait que celle-ci ne peut se priver du secours d'un noble enthousiasme. En célébrant des noms chers à la gloire nationale, il s'efforça de réveiller l'amour de la patrie. Un jeune orateur mêlait l'étude d'une saine philosophie à l'étude de la jurisprudence : c'était Servan, avocat général au parlement de Grenoble. En plaidant pour une

femme protestante, il avait osé défendre tous les protestans. Il était surtout occupé de l'honorable tâche d'appliquer à nos lois criminelles des réformes que Montesquieu avait indiquées avec sa profondeur accoutumée, et qu'un célèbre étranger, le marquis de Beccaria, dans son *Traité des Délits et des Peines*, avait sollicitées avec une véhémence poussée quelquefois jusqu'à la déclamation. Beaucoup d'autres magistrats ambitionnaient la gloire des Montclar, des La Chalotais et de Servan. Les organes du gouvernement près des cours souveraines lui donnaient souvent des conseils hardis. Les avocats, qui pour la plupart avaient oublié la vieille querelle du jansénisme, laissaient rarement s'échapper une occasion favorable d'appeler la tolérance. Dans la chaire même on en prêchait souvent les maximes. Des orateurs chrétiens, après avoir combattu les excès de la philosophie, en confirmaient souvent les vœux les plus sensés au nom de la religion même.

Le théâtre était surtout devenu la tribune des philosophes. Dans les tragédies, dans les comédies, dans le genre nouveau nommé drame, et jusque dans les opéra comiques, on faisait une guerre implacable aux préjugés. Quelquefois on composait une pièce

entière pour arriver à ce but; plus souvent on se détournait de son sujet, de la vérité historique et de la fidélité locale pour prêter les maximes du dix-huitième siècle à des personnages qu'on devait supposer fort étrangers aux méditations philosophiques. En condamnant les usages cruels de vingt nations, les spectateurs se flattaient un peu d'en opérer la réforme.

Coup d'œil sur quelques productions littéraires de cette époque.

Cette vaste philanthropie n'empêchait pas qu'on ne vît avec intérêt les tableaux qui retraçaient les mœurs nationales dans leur antique noblesse. L'enthousiasme qu'excita la tragédie du *Siége de Calais*, par du Belloy, en fut un exemple. On crut, en l'applaudissant avec transport, diminuer la honte de la guerre de sept ans, et montrer que l'honneur était encore capable des beaux faits par lesquels il s'était signalé pendant les malheurs du premier des Valois. On vit quelques seigneurs, et particulièrement le duc de Brissac, se faire un point d'honneur d'avoir des mœurs, des formes et même un style chevaleresque dans un siècle de philosophie.

La diversité des talens, aussi-bien que celle des mœurs, se manifestaient au milieu d'un mouvement qui entraînait souvent les

esprits vers des résultats communs. Quelques hommes de lettres se livraient à une imitation indiscrète de la littérature anglaise; d'autres veillaient à ce que la langue française ne fût point altérée dans sa [illegible] correction par des acquisitions inconsidérées. S'il s'élevait des détracteurs du siècle de Louis XIV, La Harpe et Champfort les confondaient en montrant une admiration éloquente pour les inimitables modèles de notre littérature. Tandis que la plupart des poëtes substituaient une prétendue profondeur de pensées à l'éclat des images, Colardeau avec un goût timide, l'abbé Delille avec génie, rappelaient la poésie à sa première loi, celle de peindre; Saint-Lambert faisait sentir le charme de la vérité dans ses descriptions champêtres. Au théâtre, tout se vouait à l'imitation de Voltaire. La Harpe, dans *Warwick et Mélanie*, retraçait son brillant coloris; Lemière, et surtout du Belloy, empruntaient de lui le prestige des situations; mais chacun d'eux restait à une longue distance de son modèle. Jamais il n'y eut à la fois plus de talens annoncés, ni plus de talens arrêtés dans leur développement. L'ambition de succéder à Voltaire, que celui-ci présentait avec complaisance ou avec malice

à ses jeunes admirateurs, les portait à s'essayer dans divers genres à la fois. Superficiellement universels, ils éprouvaient bientôt le vide et les embarras d'une vocation indéterminée. Cependant cet âge de la littérature, inférieur aux deux époques diverses qui l'avaient précédé, était le plus propre à multiplier les jouissances de l'esprit, à exercer la pensée, et enfin à inspirer un orgueil qui devait avoir de dangereux résultats. L'homme de cour, émule de l'homme de lettres, en était plutôt l'ami que le protecteur. Les formes de l'éloge étaient d'une exagération fatigante et monotone. C'était toujours au nom du genre humain qu'on rendait grâce à un auteur, lorsque dans un drame, un discours ou une épître légère il avait attaqué de vieilles lois ou de vieilles opinions. S'il avait été persécuté, il sortait glorieux de la Bastille, ou revenait triomphant d'un exil momentané. Les hommes de lettres, payés par une grande considération, se montraient jaloux de la mériter; ils étaient, en général, désintéressés, fidèles à l'amitié, bienfaisans. Deux qualités manquaient à plusieurs d'entre eux, la modestie et la prévoyance.

Je me hâte de revenir à des faits qu'il est plus facile à l'historien de présenter. Voyons

les relations de la France avec ses colonies et avec les nations étrangères.

État des colonies françaises.

Le duc de Choiseul cherchait à consoler les Français de la perte du Canada et de la cession de la Louisiane. On avait joui en imagination, de la prospérité à laquelle devaient s'élever ces deux vastes contrées; mais leur possession n'avait cessé d'être onéreuse. Saint-Domingue, la Martinique et la Guadeloupe suffisaient pour dédommager de sacrifices plus pénibles à l'orgueil du gouvernement qu'à ses intérêts. Un excellent régime colonial faisait fleurir ces îles, dont les habitans se plaisaient à resserrer leurs liens avec la métropole. Le duc de Choiseul n'eut besoin, pour ranimer leur industrie, que de réparer avec activité la marine qui devait les protéger. Lui et le duc de Praslin furent heureux dans le choix des administrateurs qu'ils leur envoyèrent. Parmi eux on distingua surtout d'Ennery (*a*), homme

Expédition de la Guyane.

1764.

(*a*) D'Ennery commandait à la Martinique, Nolivos à la Guadeloupe, le comte d'Estaing à Saint-Domingue. Il y eut dans cette dernière colonie quelques légers troubles au sujet de la milice qu'on voulait y introduire, mais, en général, on peut féliciter les ministres de Louis XV, et surtout les ducs de Choiseul et de Praslin, d'avoir établi pour les colonies une administration ferme et judicieuse.

si habile, si judicieux et si juste, que les Anglais le proposaient pour modèle aux gouverneurs de leurs îles. Mais le duc de Choiseul voulut frapper l'imagination par un établissement nouveau ; il y mit du faste et de la précipitation. Les suites de sa légèreté furent désastreuses. On se souvint, après la paix de 1763, qu'on possédait dans le Nouveau-Monde une partie de la contrée inculte qu'on appelle Guyane. Les armateurs français qui l'avaient visitée, effrayés de l'insalubrité de ce climat, n'avaient fait aucune tentative pour y fonder des habitations ; ils s'étaient bornés à cultiver l'île de Cayenne. Leurs travaux et leurs dépenses n'y avaient obtenu qu'un succès médiocre. Le duc de Choiseul jeta les yeux sur ce malheureux pays, et crut qu'on pouvait, en peu de temps, le mettre en état de rivaliser avec les sages et puissans établissemens des Anglais dans l'Amérique septentrionale. On imita, moins par cupidité que par orgueil, l'expédition que Law, dans son ivresse, avait ordonnée pour un pays bien plus favorisé de la nature. Toutes les fautes qui avaient été commises en 1719 furent fidèlement copiées. Le ministre, et les hommes qui l'avaient séduit par un tableau mensonger, n'admirent

aucune précaution lorsqu'il s'agissait de combattre, sous la zone torride, les plus vastes forêts du monde, de dompter des tribus sauvages, et de prévenir la malveillance des Hollandais et des Portugais. Ils voulurent faire de la colonie nouvelle, qu'ils décoraient du nom de France équinoxiale, parût s'élever par enchantement. De bons cultivateurs de l'Alsace furent arrachés, par des promesses trompeuses, à cette fertile province. On les fit embarquer, avec leurs familles, sur des bâtimens auxquels on n'avait pas donné les vivres suffisans pour une longue traversée. Ces malheureux, en descendant sur les bords du Kourou dans l'horrible saison des pluies, n'avaient déjà plus assez de force pour se construire des cabanes ni pour se procurer des alimens; ils demandèrent en vain qu'on les laissât reprendre des forces dans l'île de Cayenne, ils n'obtinrent pas même pour refuge un lieu dont les navigateurs craignent l'insalubrité. Jamais on ne vit une destruction plus prompte ni plus déplorable. Quand le chevalier Turgot, qui avait présenté ce fatal projet, partit pour prendre soin de la nouvelle colonie et pour réparer, s'il en était encore temps, les effets de l'imprévoyance et de l'inhumanité d'un premier agent, il ne

trouva plus que soixante familles languissantes, hâves, exténuées, restes d'un embarquement de huit ou dix mille hommes. On frémit en France de ce malheur, mais pas autant qu'on l'aurait dû dans un siècle voué à la philanthropie. Le ministre principal avait trop de fautes à se reprocher pour faire punir les hommes qui avaient tendu un piége cruel à sa vanité. Les rivages de cette contrée devaient encore être funestes à d'autres victimes.

Le duc de Choiseul rendit quelque activité au commerce des Français dans les Indes orientales. Les Français avaient été trop humiliés sur la côte de Coromandel pour tenter d'y jouer de nouveau le rôle brillant de Dupleix. Pondichéry, qui leur avait été rendu, survivait à sa splendeur. La compagnie des Indes, forcée de renoncer à des opérations politiques et guerrières, et dirigée du sein de la métropole par des hommes habiles, recueillait les fruits de sa sagesse (*a*).

(*a*) Jusqu'à l'année 1768, les affaires de la compagnie des Indes parurent florissantes. Le contrôleur général Laverdi s'en prévalut. Il fit trop intervenir le gouvernement dans ses opérations. Les fautes qu'il commit à cet égard entraînèrent la chute de cette compagnie et la sienne.

Les îles de France et de Bourbon, qui, pendant la guerre, avaient su se faire respecter et craindre des Anglais, devinrent, après la paix, plus florissantes qu'elles ne l'avaient été, même sous le régime de l'illustre et malheureux Labourdonnaie. Elles en étaient redevables à l'activité et au génie de leur intendant, de Poivre.

Projet d'une nouvelle ville près de Genève.

1768. L'entreprise que fit, ou plutôt qu'essaya le duc de Choiseul, de fonder une ville française sur le lac de Genève, serait peu digne d'être mentionnée dans l'histoire, si elle n'offrait un nouvel exemple des progrès de l'esprit philosophique. On s'exagérait à Paris les effets des troubles de Genève; on croyait ces républicains fatigués des luttes journalières et peu sanglantes, qui s'élevaient dans leurs murs : mais cette agitation leur plaisait. Le duc de Choiseul supposa que s'il ouvrait un asile aux partis qui s'opprimaient tour à tour, les Génevois donneraient, par leurs discordes, naissance à une ville rivale de Genève même. Il fit tracer des rues à Versoy, et annonça que la religion réformée y serait professée avec la plus grande liberté. Voltaire souriait à un plan qui devait, en quelque sorte, étendre le petit domaine où il régnait, et surtout propager ses principes

de tolérance. Mais les Génevois virent avec mépris cette tentative, et n'émigrèrent point. Le duc de Choiseul se hâta d'étouffer leurs querelles, et eut recours à un moyen qui menaçait leur indépendance : il se déclara pour le parti aristocratique, dont il assura les droits en faisant entrer un corps de troupes dans Genève.

Affaires d'Avignon et du comtat Venaissin. 30 janvier 1768.

Dans le même temps, ce ministre s'emparait d'Avignon et du comtat Venaissin. L'obstination du pape Clément XIII avait fourni un prétexte pour réunir momentanément à la couronne un pays enclavé dans la Provence. Les rois n'avaient ni confirmé ni révoqué l'aliénation faite autrefois de ce beau territoire. La faculté de le reprendre sans combat servait leur timide politique. Les papes, fiers de cette possession, quoiqu'elle leur rappelât le souvenir humiliant d'une translation forcée du Saint-Siége, transigeaient avec plus de facilité sur des intérêts spirituels, lorsque cette partie de leur temporel était menacée. Louis XIV avait deux fois employé ce moyen contre des pontifes altiers; et lorsqu'après les avoir fait fléchir, il leur avait restitué Avignon, il s'était bien gardé de leur assurer ce domaine par de nouveaux titres. Clément XIII s'était mis en

état d'hostilité contre tous les États catholiques pour défendre les jésuites ; refusant de prononcer, par une bulle, l'abolition de ces moines, auxquels il ne restait presque plus d'asile que Rome, dont ils avaient bien secondé la domination. Indigné d'avoir vu son intercession pour eux rebutée même en Autriche, et même en Espagne, il paraissait prêt à lancer autant d'excommunications que Grégoire VII, le plus terrible de ses prédécesseurs. Mais comme ce moyen avait beaucoup d'inconvéniens au dix-huitième siècle, Clément XIII jugea prudent de faire le premier essai de ses foudres sur un petit souverain, dom Ferdinand de Bourbon, duc de Parme. Ce prince avait restreint, par un sage réglement, les droits exercés par le pape sur les bénéfices et les affaires ecclésiastiques de ses trois duchés. Clément XIII ne se contenta pas de l'excommunier, il revendiqua Parme et Plaisance comme un domaine de l'Église. Louis XV, à qui le duc de Choiseul représenta l'outrage que recevait sa maison, et la nécessité de réprimer l'arrogance pontificale, fit entrer des troupes dans Avignon et dans le comtat Venaissin. Les magistrats et les philosophes exaltèrent à l'envi la fermeté

du duc de Choiseul. Mais le roi s'effrayait de ce qu'il avait osé, et semblait chercher avidement l'occasion de restituer le comtat au Saint-Siége.

Une conquête plus importante que celle d'Avignon, et que le duc de Choiseul eut le bonheur d'exécuter sans troubler la paix générale, attesta la dextérité de ce ministre. Cette conquête fut celle de la Corse. Depuis la chute de l'empire romain, l'île de Corse avait souvent changé de maîtres. Elle avait goûté le bonheur de l'indépendance dans les intervalles assez longs d'une domination à une autre. Les Goths, les Sarrasins et les Francs en avaient tour à tour soumis les rivages, mais ils avaient rarement franchi les montagnes où la liberté d'un peuple fier trouvait un asile. Le mouvement des croisades exposa les Corses à des visites et des excursions continuelles. Les marchands italiens, qui s'enrichissaient de la folie des croisés, sentirent l'importance de cet entrepôt et de cette station dans la Méditerranée. Ils s'en emparèrent dès que les républiques auxquelles ils appartenaient furent devenues puissantes. Les Génois y trouvèrent les Pisans établis et les en chassèrent, à l'aide d'un peuple toujours prêt à se soulever contre

Prise de possession de la Corse. Différentes révolutions de cette île.

ses derniers maîtres. Bientôt ils éprouvèrent à leur tour la haine indomptable de ces insulaires. Hors d'état de les réduire à une entière soumission, les Génois achetèrent les secours de toute puissance qui pouvait leur prêter des soldats, et se dédommageaient de leurs dépenses par de nouvelles vexations qui donnaient lieu à de nouvelles révoltes. En 1735, un mouvement concerté entre les plus puissantes familles de l'île, la délivra des Génois. Comme les Corses connaissaient l'opiniâtreté de leurs oppresseurs, ils s'attendaient à les voir revenir avec une armée étrangère. Ils cherchaient en vain un allié qui les protégeât. Réduits à la dernière détresse, et livrés à des discordes cruelles, ils virent avec joie entrer au port d'Aleria un bâtiment qui leur apportait un secours inespéré. Ce bâtiment était monté par un baron de Westphalie nommé Théodore de Neuhof, qui avait persuadé à la régence de Tunis d'entreprendre une expédition qui mettrait en son pouvoir les ports de la Corse. Mais bientôt il dépouilla le turban, employa pour son propre compte l'argent et les hommes qui lui avaient été confiés, parla en chrétien, en homme libre, promit l'alliance de l'Angleterre et de la Hollande, soulagea les

pauvres avec discernement et suspendit les inimitiés qui faisaient couler le sang des chefs et des tribus. L'enthousiasme fut général, et l'aventurier fut élu roi. Au bout de quelques mois de ce règne bizarre, les Corses s'inquiétèrent de ne point voir venir les bâtimens anglais et hollandais annoncés par Théodore; il feignit d'être étonné de ce retard, et partit avec quelque espoir de réaliser une promesse faite sans aucun fondement. Il arriva en Hollande lorsque la France s'était déjà engagée à faire rentrer l'île de Corse sous les lois de Gênes. On le reçut avec mépris. Un de ses créanciers le reconnut à Amsterdam, et le fit arrêter. D'autres créanciers se présentèrent. Du fond de sa prison, il leur montra la perspective d'être magnifiquement récompensés de leurs dépenses, s'ils voulaient l'aider à délivrer ses sujets de l'oppression. Grâce à la munificence intéressée de ses créanciers, il fit un nouvel armement; mais le port où il tenta d'aborder était occupé par des Français: il n'osa débarquer, et passa le reste de sa vie dans les disgrâces d'un aventurier décrédité et qui s'est rendu ridicule.

Cependant les Corses n'avaient pas été découragés à l'arrivée des Français. Le car-

dinal de Fleury avait mis, dans sa première expédition, sa parcimonie accoutumée. Le comte de Boissieux, qui commandait, engagea imprudemment les défilés le peu de soldats qu'il avait sous ses ordres. Il eut la douleur de voir autour de lui massacrer un corps de quatre cents hommes qu'il ne put secourir. Enfin, le maréchal de Maillebois vint avec une véritable armée : en moins de trois semaines la Corse fut ou parut soumise.

1739.

L'intime alliance des Génois avec les Français ne tarda point à devenir funeste aux premiers. Nous avons vu quels malheurs ils subirent, et quel courage ils déployèrent dans la guerre de la succession d'Autriche. L'occupation momentanée de Gênes par les Autrichiens fut un nouveau signal de révolte pour les Corses. Jiafferi d'abord, et ensuite Pascal Paoli, dirigèrent leurs mouvemens avec sagesse. Les combats qu'ils soutenaient contre les Génois affaiblis et découragés duraient depuis plus de vingt ans, lorsque ceux-ci eurent de nouveau recours à la France. Les intérêts politiques de ce royaume avaient beaucoup changé depuis l'expédition du maréchal de Maillebois. On craignait de donner des ombrages à l'Au-

triche par des liaisons trop étroites avec les États d'Italie. Le duc de Choiseul reçut avec froideur les Génois, qui offraient des sommes considérables pour employer nos soldats à la soumission de la Corse. Mais bientôt il leur offrit à eux-mêmes des sommes beaucoup plus fortes, s'ils voulaient céder à la France une possession trop onéreuse et trop incertaine pour leur république. Cette négociation fut conduite avec un mystère que prescrivait la jalousie des Anglais. Le roi de France s'annonçait aux Corses comme un médiateur qui inclinait à faire reconnaître leur indépendance. Leur chef Paoli ajoutait foi à ces promesses. Au mois de mai 1768, l'Europe apprit avec surprise que, par un traité, les Génois avaient cédé l'île de Corse à la France. A la vérité, cette cession n'était pas présentée comme irrévocable. Les Génois se réservaient de reprendre la souveraineté de l'île, en remboursant les frais de la conquête. Cette restriction illusoire n'avait été imaginée que pour modérer le ressentiment des Anglais. Le roi de France la démentait en se hâtant de prendre le titre de roi de Corse. Ces insulaires montrèrent l'indignation d'un peuple abusé par de vaines pro-

messes. Les Anglais animaient la résistance par des promesses égales et trompeuses.

Le marquis de Chauvelin, en débarquant dans l'île avec seize bataillons seulement, voulut agir avec une vivacité qui avait fait de l'éclat sur ses services militaires; mais Paoli repoussa dans plusieurs rencontres, ou attira dans des embuscades des corps qui s'avançaient avec peu de précaution. Attentifs à exagérer les échecs, plusieurs courtisans représentaient au roi la conquête de la Corse comme une entreprise aussi folle que dispendieuse. Elle avait déjà coûté trente millions. L'Angleterre pouvait la faire expier à la France par une guerre maritime. Le duc de Choiseul opposa aux craintes qui s'emparaient du roi, la honte de déposer si tôt un nouveau titre. Il fit sentir au conseil l'importance d'un tel établissement dans la Méditerranée, les avantages et la sécurité que la Corse offrirait à notre commerce du Levant, la nécessité de prévenir les Anglais qui, en s'assurant de cette possession, ajouteraient un nouveau prix à celle de Gibraltar; les ressources de la Corse en bois de construction pour la marine, et la facilité de réparer par ce moyen l'inconvénient le plus

août 1768.

grave de la perte du Canada. Son assurance confondit [illegible] qui avaient tout préparé pour sa chute. On n'apercevait aucun mouvement dans les ports de l'Angleterre, et l'on était forcé de prendre une haute idée des talens d'un ministre qui trompait ou intimidait un gouvernement si jaloux et si superbe. Le marquis de Chauvelin avait été rappelé. Le lieutenant général Marbeuf avait, par de meilleures manœuvres, forcé les Corses à se retirer sur les montagnes. Un nouveau général, le comte de Vaux, amena un puissant renfort. Les Corses, indignés de l'inaction des Anglais, perdirent leur audace. Paoli, qui leur avait fait espérer ce secours, partageait le découragement commun. Après avoir fui de poste en poste, il se trouva heureux de gagner un port et de s'embarquer pour l'Angleterre. La Corse fut soumise, et le duc de Choiseul eut la gloire d'avoir donné une province à son maître, d'avoir fait une conquête à l'aide de sa seule politique, et enfin d'avoir porté à l'Angleterre, enorgueillie de tant de triomphes, un défi qu'elle ne relevait pas.

Pourquoi cette puissance montra-t-elle alors tant de timidité? Des troubles, qui depuis 1765 avaient éclaté dans les colonies

de l'Amérique septentrionale, lui inspirent de vives alarmes. Elle craignait que la France ne parvînt à se faire des alliés de ceux qui l'avaient combattue avec une ardeur quelquefois féroce dans le Canada. Avant de montrer les causes d'un événement si mémorable, qui, après avoir rendu les Français protecteurs de la liberté américaine, les en rendit des émules imprudens, jetons un regard sur la situation de l'Angleterre après la paix de Paris.

Situation politique de l'Angleterre.

La nation anglaise avait reçu cette paix, qui fournissait tant de nouveaux titres à son orgueil, avec autant d'humeur qu'elle avait reçu, cinquante ans auparavant, la paix glorieuse d'Utrecht. A voir la joie qui régnait dans Paris, et le mécontentement qui se manifestait à Londres lorsque le traité de 1763 fut publié, on eût dit que c'étaient les Anglais qui subissaient une humiliation cruelle. Le nom du lord Bute était chargé d'imprécations en Angleterre, tandis que celui du duc de Choiseul était exalté avec ivresse en France. On se livrait à des fêtes dans ce dernier royaume, comme si l'honneur national n'eût pas été en souffrance. On y prodiguait aux vainqueurs les témoignages d'une admiration indiscrète, et l'on

cherchait à les apprivoiser par des flatteries spirituelles. En Angleterre, les Français étaient livrés aux insultes du peuple; on ne pouvait se résoudre à céder une partie assez considérable du commerce du monde, et les murmures de l'avarice se joignaient à ceux de la fierté. Le lord Bute ne put résister long-temps à une clameur générale qui le montrait comme la dupe des Français, dont Pitt avait été le fléau. Le ministère qu'il dirigeait fut remplacé. Mais le roi, qui ne cessait de le prendre pour guide de ses délibérations secrètes, se garda bien de rompre la paix qu'il avait conclue. L'opposition que Walpole avait si long-temps amortie par des brigues vénales, et que le duc de Newcastle et Pitt avaient contenue par leurs succès, se réveilla, et prit un caractère séditieux. Le fougueux Wilkes, alderman de Londres, habitua le peuple à des excès. Le trône paraissait ébranlé par ses satires. Sa politique variait au gré de ses passions. Georges III avait pris la résolution de ne point faire à un magistrat séditieux, idole de la populace, des sacrifices que ses prédécesseurs et lui-même avaient faits à une opposition plus respectueuse. Ainsi le repos de l'Europe fut maintenu en Angleterre par

ceux mêmes qui parlaient sans cesse de guerre et Wilkes, en agitant sa patrie, servit bien les desseins du duc de Choiseul, que quelques Anglais le regardèrent comme son agent secret. Le mépris et la crainte qu'inspirent les excès populaires accrurent le nombre des défenseurs éclairés de la prérogative royale. C'était l'Écosse, ce pays si long-temps attaché à la cause des Stuarts, qui fournissait à Georges III ses partisans les plus déclarés. Après une longue rivalité, ce royaume faisait tout pour la gloire et la puissance de l'Angleterre. On y voyait se développer en tous les genres l'énergie d'un peuple dont la civilisation s'est mûrie lentement.

Influence des philosophes écossais.

Je puis, sans me détourner de mon sujet, dire ici quelques mots de l'influence qu'exercèrent les philosophes écossais sur leur patrie. Ils se chargèrent de continuer l'âge brillant qui paraissait finir pour la littérature anglaise, et parlèrent le langage d'une philosophie aussi haute que tempérée. Justes appréciateurs du grand mouvement d'opinions qui se faisait en France, ils surent, en le communiquant à l'Angleterre, en écarter cette ambition, cette impétuosité qui parmi nous en troublait souvent les heureux effets.

Dans un pays où beaucoup de réformes

étaient opérées, ils ne rencontraient point ces obstacles puissans contre lesquels les philosophes français unissaient leurs efforts. Ils surent juger quand ceux-ci passaient le but, et ne les suivirent qu'en les rectifiant. Le seul Hume, parmi eux, offensa les Anglais par des essais où l'incrédulité se faisait sentir; mais il fut le bienfaiteur de son pays en analysant, dans son *Histoire d'Angleterre*, les vains prétextes et les sophismes des partis, en revisant une foule de jugemens dictés par la haine, en montrant toujours des points de ralliement pour l'honnête homme au milieu des tempêtes politiques, et enfin en rendant utile à ses compatriotes le souvenir des sanglantes discordes de leurs aïeux. Robertson, dans son *Histoire de Charles-Quint*, et surtout dans la majestueuse introduction de cet ouvrage, sut encore surpasser Hume en élévation et en sagesse. Le flegme de celui-ci laisse quelquefois trop d'excuses au vice, et ôte trop d'éclat à la vertu. Le calme de Robertson est aussi pur et aussi imposant que celui de la conscience. Ce n'est jamais par une expression maligne ou emportée qu'il relève les erreurs les plus absurdes et les plus funestes des temps passés. A la manière dont il enchaîne

les événemens, on croit entendre un prêtre respectueux de la Providence, dont les idées d'une morne fatalité cessent de suivre le lecteur. Avec quel étonnement voit-on pas la civilisation qui chemine vers dix siècles inégalement empreints des traces de la barbarie ! Comme on jouit de la voir accélérer subitement ses progrès, sortir des écueils où elle était menacée de s'engloutir, triompher des guerres civiles et religieuses ! Robertson aide à prévoir tous les maux et à en trouver le remède. D'autres exaltent plus vivement l'espérance; il enseigne à ne désespérer jamais. Les illustres amis de ce grand historien, les Smith, les Fergusson, les Blair, et beaucoup d'autres dont les travaux sont plus récens, furent fidèles à une philosophie qui conciliait les découvertes modernes avec les leçons de l'antiquité et celles du christianisme. L'université d'Edimbourg devint aussi féconde que l'avait été chez nous le Port-Royal en écrivains profonds et laborieux, et l'esprit de secte n'y pénétra point. Dans la paisible enceinte d'un collége, et sous les auspices de cette noble amitié dont la vérité fait le charme et maintient la durée, on réformait ou l'on réduisait à une expression juste des principes que nos philosophes avaient créés

avec plus de génie, mais qu'ils avaient présentés avec moins de méthode et de sagesse. Cette école écossaise s'attachait à augmenter la vénération des Anglais pour Montesquieu. Elle restreignait les maximes des économistes français et en facilitait l'application. En blâmant Voltaire de sa pernicieuse légèreté, elle découvrait souvent une pensée forte dans ce qui ne paraissait chez lui qu'une pensée ingénieuse. Elle empruntait à J. J. Rousseau ce qu'il avait dit sur l'énergie du sentiment moral, réfutait ses paradoxes et plaignait ses malheurs. Pour confondre les matérialistes, et pour renverser la désespérante hypothèse d'Helvétius, elle s'attachait à développer les effets heureux et progressifs du sentiment qui nous fait aimer nos semblables, nous associe à leur joie, nous affecte de leurs peines, et nous rend juges éclairés de leur approbation et de leurs reproches. Telle était la philosophie d'Edimbourg, et aucun de ceux qui la professaient ne songeait à prendre le titre de philosophe. Il est naturel de penser que leur sagesse contribua beaucoup à cette tranquillité intérieure que l'Angleterre conserva pendant nos orages. Heureuse l'Angleterre, heureux le monde, si leur philanthropie, sans orgueil et sans

ivresse, eût dompté l'arrogante cupidité de leurs compatriotes aussi bien que leurs conseils en modéraient la turbulence passagère.

Prospérité des finances de l'Angleterre, de 1762 à 1769.

C'était la science de l'administration qui occupait le plus les Anglais. Des hommes d'État appliquaient au gouvernement les puissantes ressources d'un crédit qu'ils savaient employées dans leur fortune particulière. Au milieu de rivalités continuelles et de débats orageux, on se trouvait d'accord sur des règles pratiques dont chacun avait fait une épreuve avantageuse. De là d'excellentes traditions qui se continuaient malgré le renouvellement brusque et fréquent du ministère. Comme l'énormité de la dette publique avait frappé tous les esprits de la crainte du plus funeste ébranlement, on parvenait à s'entendre sur les moyens de le prévenir. Des taxes qui semblaient d'abord insupportables, se levaient sans résistance et sans retard. La facilité de les percevoir modérait les frais de perception. Les fruits abondans du commerce entraient, par la double voie des impôts et des emprunts, dans le trésor public. Quoique les moyens d'amortir la dette n'eussent point encore acquis le perfectionnement magique qu'on leur donna depuis, ils fournissaient un spécieux prétexte à une

sécurité qu'on voulait avoir et qu'on affectait. Les rentes, payées avec une exactitude scrupuleuse, accroissaient les capitaux des familles économes. Grâce à la multiplicité de ces capitaux, l'intérêt de l'argent vint à baisser entre les particuliers. Le gouvernement fut habile à se prévaloir d'une circonstance si favorable, et fit, sans exciter de murmure, une réduction qui, peu de temps après, opérée en France, eut la violence d'une banqueroute.

Premières causes de la scission des colonies anglaises.

Cependant les ministres, forcés d'épier sans cesse les moyens d'établir des taxes nouvelles, après avoir épuisé en Angleterre toutes les ressources d'une savante fiscalité, crurent qu'il était temps de faire participer aux charges communes les colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale. « C'est pour » elles, disaient-ils, que l'Angleterre a sup- » porté le poids d'une guerre longue et » dispendieuse. La conquête du Canada » leur en assure les fruits les plus précieux. » Riches et florissantes, elles doivent à la » mère-patrie un dédommagement des » avances qui les ont soutenues pendant un » siècle de pénibles épreuves. » Ces ministres, que dirigeait alors George Grenville, premier lord de la trésorerie, annoncèrent

leur projet au parlement avant d'avoir terminé la nature des taxes que supporteraient les colonies anglo-américaines. Alarmées par cette menace, les colonies s'agitèrent, délibérèrent, et concertèrent leur résistance. » Pourquoi, seuls entre tous les Anglais, » y disait-on, serions-nous privés du droit » d'être consultés sur l'impôt? Si le parlement britannique veut nous taxer, d'où vient que nous ne sommes point représentés dans ce parlement? L'Irlande catholique, secrète ennemie de l'Angleterre, n'est point totalement privée du droit qu'on nous refuse. Est-ce là le prix de notre fidélité envers la métropole, des combats que nous avons soutenus dans deux guerres, où souvent nos efforts ont suffi pour repousser et pour vaincre les Français? Les forteresses que nous avons conquises dans le Canada offrent à nos ingrats compatriotes les moyens de nous dominer. Voilà d'où leur vient la confiance de nous parler un langage si nouveau. Quand il s'agit de nous priver des privilèges de la nation anglaise, on dit: Les colonies sont encore dans un état d'enfance. Quand il s'agit de nous imposer, on nous suppose les ressources d'un État

» puissant. Environnés de forêts, de lacs et » de tribus sauvages, c'est par un travail » obstiné que nous maintenons notre exis- » tence. Faudra-t-il détourner, pour ali- » menter le luxe de Londres, les épargnes » que nos pères et nous-mêmes avons em- » ployées à défricher et purifier un séjour » agreste?»

Tout concourait à donner à cette opposition des Anglo-Américains (*a*) une véhémence et une opiniâtreté qui faisaient présager une scission éclatante. Ces colonies avaient eu pour premiers fondateurs des sectaires opprimés sous le règne violent de Marie. C'étaient des quakers, des presbytériens, des illuminés et des républicains qui, après de longs combats contre leur roi, n'avaient pu supporter ni le protectorat monarchique de Cromwel, ni le retour des Stuarts; ils avaient conservé et transmis à leurs fils la sévérité de leurs rites et de leurs maximes. De fréquentes émigrations de l'Allemagne

(*a*) Au moment où je commence à expliquer les causes de la guerre d'Amérique, je dois reconnaître les obligations que j'ai à un ouvrage italien que M. Botta vient de publier récemment, sous le titre de *Storia della guerra Americana*. La littérature italienne possède peu d'ouvrages historiques aussi distingués,

leur avaient fourni des compagnons également ennemis de la hiérarchie ecclésiastique et civile. L'image de l'autorité ne s'offrait guère à eux que dans des villes principales; elle s'y montrait sans appareil et sans rigueur : la simplicité de mœurs qui s'était surtout maintenue dans les campagnes, y rendait les délits rares ou légers. A la vérité cette population innocente et laborieuse avait été souvent infectée par des aventuriers cupides et des négocians déshonorés dans leur patrie; mais ceux-ci étaient obligés de cacher leurs vices, ou parvenaient à les réprimer, à la cupidité près. Chaque colonie avait pour veiller à ses intérêts locaux une assemblée particulière, et jamais gouvernement municipal n'avait eu plus d'affinité avec le gouvernement républicain. L'accroissement de leur prospérité avait eu sur celle de l'Angleterre des effets qu'il était impossible de méconnaître. Les colons se partageant entre l'agriculture et le genre de commerce nommé cabotage, laissaient l'Angleterre pourvoir à leurs vêtemens, à leurs meubles et à tous les besoins de leur luxe modéré. Les manufactures anglaises étaient entretenues par-là dans une activité que la guerre même interrompait peu. La beauté et le rapide accroissement

de plusieurs villes, telles que Philadelphie, Boston et New-Yorck, annonçaient à quelle prospérité ces colons étaient appelés. Depuis vingt ans ils avaient produit des guerriers, des administrateurs, des magistrats, dont la réputation commençait à retentir dans l'ancien monde. C'était surtout à Francklin, à ses expériences et ses découvertes dans l'électricité, qu'ils devaient leur renommée. Le secret d'appeler et d'amortir la foudre eût pu être repoussé dans d'autres temps avec une indignation superstitieuse; mais on regardait ce prodige comme réservé au dix-huitième siècle. On ne cessait de s'entretenir de celui qui l'avait révélé. Les compatriotes de ce savant modeste avaient su reconnaître en lui un grand homme. Washington, à d'autres titres, soutenait leur confiance dans la lutte qu'ils allaient entreprendre.

Bill du timbre.

Malgré les représentations des colonies, le ministère et le parlement britannique furent fidèles à leurs menaces. D'abord on gêna leur commerce avec les Antilles par des droits onéreux; ensuite on les assujettit à payer un impôt du timbre, qui devait les frapper dans toutes leurs transactions. 1764.

Le duc de Choiseul n'avait pas attendu ce moment pour fomenter le ressentiment des

Intrigues de la France en Amérique.

Anglo-Américains contre leur métropole. On connaît peu les moyens auxquels il a recours pour se faire entendre d'un peuple nourri dans le préjugé d'une haine nationale contre la France, et d'ailleurs ce serait une triste tâche que d'avoir à les développer. Ce genre d'intrigue, quel qu'en soit le succès, est une des plus dangereuses violations du droit des gens; il rend la paix frauduleuse et la guerre atroce; il appelle des représailles : celles qu'exerça l'Angleterre furent, par leur longue et impitoyable perfidie, sans proportion avec ce qui leur servit de prétexte. Le duc de Choiseul affectait de ne point craindre l'Angleterre, et cette politique réussissait mieux que les ménagemens timides et les serviles promesses du cardinal de Fleury. Les émissaires qu'il envoya en Amérique et dans les colonies eurent peu de peine à persuader aux colons anglais que la France et l'Espagne seconderaient par de puissans efforts leur résistance à l'oppression. Dès qu'on y eut connaissance du bill du timbre et de quelques autres impôts que le parlement joignait à celui-là, le soulèvement fut général. Le peuple des villes insulta ou poursuivit les agens du gouvernement britannique : on dévasta leurs maisons, on

pendit des mannequins qui représentaient les ministres. A Boston, à New-Yorck, le peuple soutint quelques combats contre les gardes qui voulaient apaiser le tumulte. Ces fureurs de la multitude ressemblaient à celles que la populace de Londres exerce fréquemment pour tenir son patriotisme en haleine; mais ce qui les rendait plus sérieuses, c'est qu'elles étaient provoquées par des citoyens que leur fortune et leur position devaient rendre ennemis de ces excès. Partout on protestait contre les actes du parlement d'Angleterre. Les représentans des différentes provinces, les juges, les hommes de loi étaient unanimes dans leur résistance, et l'appuyaient sur des principes développés éloquemment. Dans des colonies formées depuis un siècle, on parlait un langage, on développait des connaissances dignes de la salle de Westminster.

Le lord Grenville essaya en vain de dissimuler au parlement ces fâcheux pronostics d'une scission des colonies. Les négocians, et surtout les manufacturiers de l'Angleterre, éprouvaient de vives alarmes, et maudissaient cette épreuve imprudente. Le lord Grenville, attaqué sans relâche par le parti de l'opposition, perdit sa place avec la majorité qui faisait son appui. Un nouveau mi-

nistère fut composé des adversaires de lord [illegible], à la tête desquels était le comte de Rockingham : le sort de ces actes ne fut plus douteux. Une maladie aussi cruelle qu'opiniâtre tenait depuis quelques années William Pitt éloigné des affaires. Il se rendit au parlement le jour où l'on délibérait sur la question de savoir si l'on punirait les colonies de leur rébellion, ou si l'on satisferait à leurs plaintes. Le même jour, Benjamin Franklin avait paru à la barre du parlement, et par les réponses les plus adroites et les plus fermes, il avait justifié les réclamations de ses compatriotes. Pitt, dont les conseils avaient porté la puissance de l'Angleterre plus haut que ne l'avaient fait les victoires de Marlborough, approuva la résistance des colons américains, fit reconnaître en eux les fils et non les vassaux de la Grande-Bretagne, et rappela combien, dans ses heureuses entreprises, il avait été secondé par leur patriotisme et leur valeur. « Ne troublons point, disait-il, dans » ses progrès, un peuple qui se prépare à » nous soumettre le plus vaste empire. Res- » pectons une fierté qu'il a puisée dans notre » sang; qu'il jouisse de nos priviléges, puis- » qu'il nous fait jouir des fruits de sa patiente » industrie. N'est-ce donc rien pour nous

» qu'un bénéfice annuel de deux millions
» sterling qu'il fournit à notre commerce?
» Mais quoi! doit-on céder à des séditieux?
» Vain prétexte, lorsqu'il s'agit d'éteindre
» une querelle de famille. Quand les flottes
» anglaises traversent les mers, c'est aux en-
» nemis de la Grande-Bretagne et non à ses
» enfans à trembler. J'aime mieux un excès
» impuni ou faiblement réprimé, qu'une
» guerre civile. En châtiant quelques fac-
» tieux obscurs, sommes-nous sûrs de punir
» et d'atteindre les aventuriers espagnols et
» français qui ont mis dans leurs mains les
» torches de la sédition? Trompons l'espoir
» de deux nations jalouses. N'est-il pas
» temps de surveiller leurs entreprises?
» Quoi! le précédent ministère a eu les
» yeux ouverts sur des tumultes momenta-
» nés de Boston et de New-Yorck, il s'est
» effrayé de ce que l'ivresse a pu inspirer à
» quelques matelots, et ses yeux ont été
» fermés sur les intrigues des cabinets de
» Versailles et d'Aranjuez? Ces ministres
» ne voient pas la maison de Bourbon, con-
» certer la vengeance des affronts qu'elle
» vient de recevoir, et nous faire expier
» cette lassitude trop prompte que nous
» avons ressentie et confessée au milieu de

» nos victoires? Oh! combien dans ce mo-
» ment d'une funeste sécurité me sont in-
» supportables les maux qui tendent mon
» zèle et ma trop juste prévoyance inutile
» à ma patrie! Pourquoi ne puis-je, avec
» plus d'assiduité, faire retentir cette
» de ces mots que je me glorifie d'y avoir
» fait entendre si souvent et avec quelque
» succès : Craignez, réprimez la maison de
» Bourbon! »

Le bill du timbre fut révoqué. Les *Anglo*-Américains ne montrèrent pas plus de joie que les Anglais eux-mêmes de ce retour à la modération. On exaltait à l'envi dans les deux mondes les noms de Pitt et de Francklin. Cependant les colonies, toujours excitées par les intrigues des Français, reprirent leur défiance, élevèrent de nouveaux griefs contre la métropole, murmurèrent des entraves qui étaient apportées à leur commerce avec les Antilles, et virent dans les garnisons du Canada une armée qui devait bientôt les mettre sous le joug. La modération des nouveaux ministres de l'Angleterre leur paraissait suspecte, et bientôt elle parut aux Anglais l'excès de la pusillanimité. Le roi se hâta de former un nouveau ministère, dont il attendait plus de fermeté. Pitt, créé lord

Chatam, en faisait partie; mais soit que les douleurs aiguës de sa maladie ne lui laissassent que peu de trêve, soit qu'il n'eût aucune confiance en ses nouveaux collègues, il n'en fut ni le modérateur ni l'adversaire. Les anciennes maximes prévalurent, et dès l'année 1767, un nouveau bill fut rendu, qui assujettissait les colonies américaines à des droits sur le thé et sur divers objets. L'explosion ne fut pas d'abord aussi vive qu'elle l'avait été pour repousser l'impôt moins onéreux du timbre; mais les provinces formaient leur ligue avec précaution avant d'éclater. L'esprit public s'annonçait par des résolutions qui montraient le patriotisme non dans ses efforts les plus héroïques, mais dans sa constance la plus difficile. On s'imposait la loi de se priver des objets qu'on tirait de la seule Angleterre. Les femmes donnaient l'exemple de renoncer à des parures qui auparavant excitaient l'émulation de leur vanité. Les villes de Boston et de New-Yorck étaient dans une fermentation continuelle. On sonnait l'alarme dès qu'il se faisait un mouvement dans les troupes anglaises du Canada.

Le duc de Choiseul se tenait prêt à profiter d'un mouvement qui causait de

Le duc de Choiseul fait les apprêts d'une guerre maritime.

si vives alarmes à l'Angleterre, et devait occuper une partie de ses forces. La marine française avait réparé ses ruines : plus de soixante vaisseaux de ligne, dont la construction ne cédait en rien à celle des vaisseaux anglais, un grand nombre de frégates et de petits bâtimens, présentaient un spectacle imposant dans les rades de Brest et de Toulon. Le duc de Choiseul avait saisi toutes les occasions d'exercer cette marine, et d'habituer les soldats à la dangereuse température de plusieurs parties du Nouveau-Monde. Il s'était efforcé, mais avec peu de succès, d'inspirer à la Hollande une salutaire inquiétude de la souveraineté que les Anglais affectaient sur toutes les mers. La maison d'Orange, depuis qu'elle avait recouvré le stathoudérat et lui avait donné des formes monarchiques, conservait pour l'Angleterre une reconnaissance funeste au pays dont elle avait si long-temps maintenu la gloire et la liberté. Mais du moins le gouvernement des Provinces-Unies était resté neutre pendant la guerre de sept ans. Le duc de Choiseul se flattait avec beaucoup de vraisemblance que la Hollande verrait avec joie humilier l'orgueil de l'Angleterre, et qu'il suffirait peut-être de s'annoncer

par de premiers succès pour la rattacher à la cause de toutes les puissances qui voulaient avoir un pavillon indépendant. Il était aussi sûr de l'Espagne que s'il eût été le premier ministre de Charles III. Il pouvait lui commander une guerre maritime, comme il lui avait commandé l'expulsion des jésuites.

Dispositions de l'Espagne, du Portugal et des États d'Italie.

Charles III, loin de se repentir du dévouement qui l'avait entraîné à partager les malheurs de la France, chérissait le pacte de famille comme un monument de sa générosité, et comme un chef-d'œuvre de sa politique. En correspondant avec ce monarque, en plaçant auprès de lui des agens dévoués, le duc de Choiseul avait pris sur lui plus d'ascendant qu'il n'en avait sur l'esprit même de son maître. De tous les seigneurs espagnols qui secondaient ses desseins, aucun n'avait un désir plus constant de s'unir aux efforts des Français, et d'arrêter les usurpations maritimes de l'Angleterre, que le duc d'Aranda. Cet homme d'Etat avait entrepris de ranimer par tous les moyens la civilisation d'abord stationnaire et ensuite rétrograde de l'Espagne : un esprit fin lui servait à couvrir des desseins élevés. Il luttait assez ouvertement contre la

cour de Rome. Sans rien entreprendre contre le tribunal de l'inquisition, il savait en modérer les rigueurs; grâce à sa protection secrète, plusieurs ouvrages hardis de la philosophie française passaient les Pyrénées. On l'appelait le second Choiseul. L'Europe attendait de grands résultats de l'union de deux hommes également habiles à faire concourir mille petits moyens à leur but, et qui portaient dans leurs intrigues un air de noblesse et même de franchise.

On croyait voir dans le Portugal un troisième Choiseul. Le marquis de Pombal continuait à diriger ce royaume, et commençait à développer les plans qu'il avait conçus pour lui rendre par degrés les jours de sa gloire et de sa puissance : il ambitionnait surtout de faire cesser le vasselage commercial que l'Angleterre depuis plus d'un siècle avait imposé à la patrie de Vasco de Gama et des Albuquerque. Pour arracher les Portugais aux habitudes que leur avait fait contracter le plus mauvais traité de commerce, il mettait obstacle à la culture des vignes, et les faisait même arracher. Tous ses réglemens tendaient à supprimer les moyens d'échange qui appelaient les Anglais dans les ports du Portugal. Il bravait les plaintes de leur am-

bassadeur. On jugeait qu'il serait facile de l'entraîner dans un mouvement commun pour la liberté des mers.

Les États d'Italie, malgré la faiblesse de leurs moyens miritimes et la diminution progressive de leur puissance commerciale, pouvaient être excités à tenter quelques efforts pour une si belle cause. Les Deux-Siciles obéissaient à un Bourbon; la république de Gênes venait de resserrer ses liens avec la France; Venise ne s'écarterait pas de son immuable neutralité; la Toscane, sous les lois d'un prince de la maison d'Autriche, suivrait les instructions du cabinet de Vienne, et le duc de Choiseul croyait pouvoir répondre de la sincérité d'un allié qui avait si souvent mis à l'épreuve le dévouement de la cour de Versailles. Ainsi la France trouverait des amis secrets ou déclarés sur les rivages de la Méditerranée.

Puissances du Nord. L'Autriche.

Le duc de Choiseul s'était bien promis de ne point répéter une faute à laquelle il n'avait que trop contribué, celle d'engager la France dans une guerre continentale, pendant qu'elle mettait à l'essai sa marine contre les forces navales les plus redoutables. Tout était calmé entre l'Autriche et la Prusse. Marie-Thérèse oubliait la Silésie,

et semblait éviter tout démêlé avec le monarque belliqueux dont elle n'avait pu se venger. Celui-ci ne se montrait pas moins docile aux leçons qu'il avait reçues de la fortune. Il n'avait mis nul obstacle à ce que l'archiduc Joseph fût élu roi des Romains. 27 mai 1764. cette élection, vivement appuyée par la France, confirma dans la maison de Lorraine la possession de la couronne impériale. Le faible et respectueux époux de Marie-Thérèse, François Ier, mourut dans l'année qui 18 août 1765. suivit cette solennité; Joseph prit le titre d'empereur, et bientôt fut associé par sa mère au gouvernement des États héréditaires de l'Autriche. Un prince d'un caractère bouillant succédait au plus timide des monarques. Mais soit que son respect pour une mère, dont la constance héroïque avait assuré son héritage, enchaînât son penchant pour les nouveautés, soit qu'il crût devoir se prescrire un temps d'épreuves pour des réformes hardies, il sut pendant plusieurs années cacher aux philosophes qu'ils avaient un disciple sur le trône. Il ne s'occupa que de l'armée; heureux d'avoir l'exemple de Frédéric pour motiver les brusques et sévères changemens qu'il fit subir au régime militaire de l'Autriche. Son admiration pour ce monarque

n'avait point le fanatisme imbécille qui avait causé la perte du czar Pierre III. Joseph II était également préparé à se montrer l'ami ou le rival de Frédéric. Le crédit du prince de Kaunitz se soutenait sur l'esprit d'une reine qui lui devait les deux traités de Versailles. Il s'en était prévalu aussitôt après la paix, pour faire payer avec rigueur les subsides arriérés que la France devait à l'Autriche. Cette somme était assez considérable pour aggraver le désordre de nos finances, et relever celles de la cour de Vienne. Kaunitz animait le duc de Choiseul dans ses desseins contre l'Angleterre. L'Autriche, qui n'avait rien à fournir pour un mouvement de cette nature, eût tiré des succès de la France quelques avantages pour son commerce du Levant; enfin, ce vaste conflit engagé entre les puissances maritimes permettait au prince de Kaunitz de suivre ses vues secrètes, soit sur la Pologne, soit sur la Bavière.

La Prusse.

Le roi de Prusse se passait d'alliés, et ne craignait point d'ennemis. Les liens que la nécessité lui avait fait contracter avec l'Angleterre s'étaient graduellement affaiblis depuis qu'il avait posé les armes. Après avoir été protecteur de l'électeur de Hanovre, il ne s'était point laissé enchaîner par

les subsides du roi de la Grande-Bretagne. C'était le plus indépendant des souverains de l'Europe, parce qu'il en était à la fois le plus grand et le plus sage. Il égalait ou surpassait tous les titres de gloire qu'il s'était faits dans la guerre de sept ans, par une administration qui réparait les longs ravages exercés dans ses États. Les étrangers qui venaient prendre des leçons de l'art militaire aux parades de Postdam et de Berlin, s'étonnaient de trouver une agriculture florissante, et de voir s'élever partout de nouveaux villages dans des pays tant de fois rançonnés, pillés, incendiés. Les extrêmes fatigues qui devançaient pour lui la vieillesse lui prescrivaient une modération politique à laquelle il n'avait pu être amené par les spéculations de la philosophie. D'ailleurs, comme il faisait le noble aveu que la fortune avait eu une grande part à son salut, on jugeait qu'il hésiterait long-temps avant de lui commettre encore une fois sa renommée et sa puissance. Ennemi des illusions, préférant depuis quelques années les plus vieilles pratiques à des théories brillantes; plus enclin à rire des hommes qu'à les plaindre, monarque absolu, guerrier et conquérant, il n'avait plus rien de commun avec les philosophes, que l'incrédulité.

Persuadé qu'un bon mot ne pouvait jamais être bien compris de ses sujets, il s'amusait à propager, par ses plaisanteries, l'irréligion en France. Souvent il donnait des leçons de tolérance à ses maîtres eux-mêmes : il recueillait des jésuites fugitifs tout aussi bien que des philosophes persécutés. Avide de louanges, il était inépuisable en railleries, ingénieux dans sa politesse et dangereux dans sa familiarité. Ses ressentimens contre la France n'étaient pas tout-à-fait éteints : il affectait de mépriser la politique du duc de Choiseul.

Une seule puissance menaçait le repos de l'Europe : c'était la Russie. Catherine II, née princesse d'Anhalt-Zerbst, élevée sur le trône par une révolution funeste à son époux Pierre III, brûlait de donner de l'éclat à un règne commencé sous de sinistres présages. Je me suis réservé de parler dans ce Livre de cette révolution, quoique, par son époque, elle dût appartenir au Livre précédent. J'ai surtout à en montrer les conséquences politiques.

La Russie.

Mort de Pierre III. 1762.

Les seigneurs russes étaient indignés de voir une puissante nation subordonnée, par les projets d'un empereur fantasque, au roi de Prusse, dont il avait pu consommer

la ruine. L'armée avait reçu avec murmure des réglemens insensés, et l'ineptie du descendant de Pierre Ier était révélée aux personnes même les plus éloignées de la cc Chacun, hormis l'infortuné czar, se sou nait du mouvement qui avait livré à d'éj vantables supplices et relégué dans les dé de la Sibérie d'impérieux étrangers. La d nation des Allemands n'avait jamais paru plus insupportable; et, par une singulière contradiction, on fit choix d'une princesse allemande pour la renverser. Quelques officiers des gardes, un ministre mécontent, une jeune femme qui croyait, en conspirant dans une cour despotique, égaler l'énergie des républicains de l'antiquité, vinrent offrir le trône à Catherine dans le moment où son époux la menaçait d'un cloître. Les Orloff, la princesse d'Aschkoff, et Panin, profitèrent de l'absence du czar, qui s'exerçait aux manœuvres prussiennes dans le château d'Oranienbaum, pour présenter Catherine aux gardes, déjà disposés à la recevoir. Leurs acclamations lui donnèrent l'empire. Le clergé confirma le vœu des gardes : tout fut entraîné. Les [illegible] ortés se mirent en marche pour assiéger le czar à Oranienbaum. Ce monarque, qui

méditait de vastes conquêtes, se montra le plus pusillanime des hommes au bruit de cette catastrophe inopinée. Ni la présence de trois mille soldats allemands, ni celle de Munich, ne purent lui inspirer la résolution d'essayer une défense qui laisserait au peuple le temps de revenir d'une subite ivresse. Il s'échappa sur un bateau; et bientôt, effrayé du danger de sa fuite, il vint se livrer à l'épouse qui lui ravissait le trône. Elle profita de sa chute pour lui ravir aussi l'honneur, et lui fit signer une renonciation motivée sur le déplorable aveu de son ineptie. Cet excès de lâcheté ne prolongea son existence que de six jours. Les conspirateurs, inquiets des dispositions mobiles du peuple et de l'armée, pénétrèrent dans la prison de Pierre III, et commirent un crime que Catherine, peut-être, ne leur avait pas prescrit, mais dont elle était tenue de les récompenser. Elle sentit d'abord que le plus sûr moyen de détourner l'horreur attachée à un tel événement, était d'avancer pour l'Europe le bienfait d'une paix générale. La neutralité dans laquelle elle fit prudemment rentrer la Russie fut l'heureux prélude de cette paix.

Caractère et politique de Catherine II.

Pierre Ier avait civilisé violemment son empire, Catherine mit à continuer l'ou-

vrage de ce grand homme, la grâce et la flexibilité qui lui avaient manqué. Elle affectait quelques goûts frivoles, afin, sans doute, d'affaiblir l'opinion qu'elle avait long-temps médité le complot dont elle recueillait le fruit; mais en même temps elle s'occupait de grandes entreprises. Elle échappait au joug de ses favoris en les multipliant. Ceux même auxquels elle devait la vie et la couronne, les terribles Orloff, furent forcés, malgré leur orgueil, de rentrer par degrés dans le rôle de courtisans. La princesse d'Aschkoff perdit plus promptement encore l'espérance qu'elle avait eue de dominer Catherine et de modifier l'autorité arbitraire par des formes aristocratiques: il ne lui resta pour prix d'une catastrophe sanglante, que le triste honneur de s'en présenter comme l'auteur principal. Catherine feignait un enthousiasme assez vif pour la philosophie française. C'était surtout le suffrage de Voltaire qu'elle ambitionnait. Elle cherchait son absolution auprès de l'auteur de Sémiramis, et pour obtenir ses hommages les plus délicats, elle mettait dans ses lettres l'esprit et l'enjouement qui auraient caractérisé une dame française. Elle fit faire à d'Alembert les plus vives instances pour l'engager à se charger de l'éducation de son

fils le grand-duc. Le philosophe préféra sa tranquillité, ses travaux et ses amis, à un poste flatteur pour l'ambition. La libéralité de l'impératrice de Russie vint au secours de Diderot, qui était menacé de tomber dans l'indigence: Pendant qu'elle consultait d'ardens défenseurs de l'humanité, et qu'elle leur faisait mille promesses auxquelles ils croyaient faiblement, elle recourait souvent à des précautions violentes pour assurer la tranquillité de son règne. Les vieux Moscovites ne lui obéissaient qu'à regret, et s'attendrissaient sur le sort du malheureux Pierre; tantôt ils couvraient d'imprécations les meurtriers de ce monarque, tantôt ils cherchaient à se persuader que ce meurtre n'avait pas été consommé. De hardis imposteurs profitaient de ces dispositions du peuple. Catherine avait tout à craindre des brigands audacieux qui la poursuivaient avec le nom et la ressemblance de son époux, dans le moment même où sa politique faisait prendre à la Russie un ascendant qui inquiétait tous les cabinets de l'Europe.

C'était en donnant un roi à la Pologne (*a*) Commencement des troubles de la Pologne.

(*a*) Peu d'événemens sont mieux éclaircis aujourd'hui que ceux qui amenèrent le premier partage de

que l'impératrice de Russie avait annoncé l'orgueil de ses desseins, sans en faire connaître encore la profondeur. Augu[illegible] survécut peu à une guerre dont i[illegible] éprouvé les premiers et les plus lo[illegible] sastres dans son électorat de Saxe. Il [illegible] le 5 octobre 1763. Tout semblait an[illegible] que le nouvel électeur de Saxe serait el[illegible] de Pologne. Cette maison était chère aux Polonais, dont elle adoucissait la turbulence sans l'enchaîner. L'Autriche se montrait reconnaissante de l'appui que la Saxe avait voulu lui prêter contre le roi de Prusse. La France élevait quelques prétentions en faveur du prince de Conti; mais Louis XV et le duc de Choiseul auraient fait sans peine le sacrifice d'une faible espérance au vœu déclaré de l'Autriche. Le roi de Prusse, quoiqu'il eût à offrir à ses voisins son frère le prince Henri pour roi, craignait que cette prétention ne l'engageât dans une guerre ruineuse. Les seigneurs les plus considérés ne se mettaient point sur les rangs

la Pologne; mais pour s'en faire une idée exacte et impartiale, il est important de consulter à la fois l'ouvrage de Rulhières sur la Pologne, et celui de M. Lévêque sur la Russie. Des ouvrages plus récens m'ont fourni d'autres matériaux.

ou ne réunissaient qu'un petit nombre de suffrages. Catherine fut assez habile et assez puissante pour leur faire préférer un jeune Polonais dont le titre le plus signalé était d'avoir été son amant. Un long murmure avait éclaté dans la nation lorsque ce choix avait été proposé. « Faut-il, disait-on, que » la Pologne acquitte la scandaleuse dette » d'une épouse adultère? Comment Poniatowski signalera-t-il sa reconnaissance » envers sa protectrice? Son entière dépendance en sera le gage et préparera » la nôtre. Verrons-nous de sitôt se retirer de notre territoire l'armée qui se présente pour arracher nos suffrages? Une » cour despotique va donc imposer ses lois » à la seule nation qui reste immuable dans » sa liberté, et qui garde un honorable fidélité aux lois de ses ancêtres? » Poniatowski ne négligeait rien pour calmer de si vives inquiétudes. La noblesse et la beauté de ses traits annonçaient la bonté qui lui était naturelle, et lui faisaient supposer une énergie dont, malheureusement pour lui-même et pour son peuple, il était entièrement privé. Il avait étudié dans plusieurs cours et dans les sociétés lettrées de Paris les moyens de séduire. Les malheurs qu'il

avait souvent éprouvés dans une vie errante l'avaient façonné au talent d'émouvoir et de persuader même ses ennemis. Il s'exprimait éloquemment dans une langue chère à ses compatriotes, le latin. Les familles qui avaient le plus de titres à lui disputer la couronne furent bientôt amenées à seconder ses prétentions. Il avait présenté au patriotisme éclairé des Czartorinski une espérance qui était chez lui aussi sincère qu'ardente : celle de dégager enfin la liberté polonaise des usages anarchiques conservés avec un respect funeste et superstitieux dans les institutions de la république, de satisfaire avec précaution aux vœux de l'humanité et de la philosophie, et de prendre enfin pour modèle le gouvernement d'Angleterre. Pouvait-on craindre que Catherine contrariât un plan aussi sage? Les partisans de Poniatowski se figuraient que la vive affection qu'elle continuait à témoigner à son ancien amant en dépit des Orloff, était le seul mobile de ses efforts pour l'élever à la royauté; qu'elle-même, despote avec regret dans un pays trop barbare pour être de longtemps digne de la liberté, verrait sans ombrage la Pologne s'assurer un gouvernement régulier aux dépens de quelques droits trop

dangereux à exercer. Des illusions si spécieuses, combinées avec les moyens plus directs de la crainte et de la corruption, décidèrent l'élection de Poniatowski, qui prit le nom de Stanislas-Auguste. Stanislas-Auguste, roi de Pologne.

Jamais, même pendant la rivalité de Pierre Ier et de Charles XII, le suffrage des Polonais n'avait été arraché plus violemment par la force étrangère. Un calme momentané succéda aux scènes tumultueuses dont Varsovie et la diète avaient été le théâtre. Bientôt Stanislas-Auguste ne tarda pas à connaître qu'en devenant roi, il était tombé sous le joug d'une protectrice perfide, et qu'elle ne cesserait de lui demander l'avilissement de sa patrie. Tous les projets qui avaient reçu l'aveu de Catherine étaient traités par elle de romanesques. La cour de Russie l'invitait à ne point donner prise à des ennemis vigilans et implacables, et en même temps elle prenait les mesures les plus propres à l'environner d'ennemis nouveaux. Ce fut au nom de la philosophie que Catherine éleva dans la Pologne un sujet de discorde dont la ruine de cette république devait être le résultat. La Pologne, quoique livrée à tous les maux de l'anarchie, avait eu le bonheur d'éviter les guerres religieuses que la réforme 7 septembre 1764.

de Luther avait allumées dans presque to
les États de l'Europe : ce schisme y avai
nétré. La réforme fit d'abord de tels pr
dans les familles distinguées, que les c
liques n'osèrent se livrer à l'emporte
de leur zèle ; ils se contentèrent d'élo
des emplois, par leurs manœuvres,
qui leur inspiraient le plus d'ombrage,
oser les en priver par une loi. On compre-
nait avec les réformés, sous le nom de *dis-
sidens*, un petit nombre d'Ariens et de sec-
tateurs du rit grec. La discorde s'établit
bientôt entre ces sectaires. Les catholiques
en profitèrent pour persécuter les uns avec
le secours des autres. Les dissidens, pour
avoir séparé leurs intérêts, se virent en-
lever leur droit de suffrage. Les principes
de tolérance qui circulaient en Europe ra-
nimèrent leurs prétentions. La plupart des
seigneurs polonais, et le roi surtout, étaient
portés à les favoriser ; mais ils attendaient
que les esprits eussent été généralement
préparés à un acte judicieux et politique.
Ils savaient combien la jalousie est habile
à se déguiser sous l'apparence des scrupu-
les. Catherine II parut s'indigner des délais
que demandait Stanislas-Auguste pour ac-
complir ses vœux en faveur des dissidens

Le prince Repnin, qui dictait avec une arrogance insupportable les ordres de la Russie à la Pologne, déclara que les dissidens étaient sous la protection de sa souveraine, exigea que la diète leur rendît immédiatement le droit de suffrage, traita de révolte une opposition modérée et légale, et fit enlever enfin l'évêque de Cracovie et huit des principaux sénateurs. « Il n'y a donc plus de patrie pour nous, » s'écrièrent dans une indignation commune les adversaires de Stanislas-Auguste, et même quelques-uns de ses partisans : « Par » quel droit de conquête les Moscovites, » si dédaignés de nos ancêtres, règnent-» ils dans nos murs, et portent-ils jusque » dans nos assemblées leur brutale inso-» lence? Où sont pour eux les titres de la » victoire? Quelle honteuse destinée que » la nôtre, si notre liberté, si notre indé-» pendance doivent périr par l'astuce d'une » femme! Éprouvons enfin par quelques » combats un peuple qui doit au courage » des Polonais de n'avoir pas subi le joug » des Ottomans. Malheur aux grandes puis-» sances de l'Europe, si elles ne secondent » pas nos efforts! Mais elles veillent sur » nos dangers : aucun cabinet ne souffrira » que la Pologne devienne une province

» de la Russie. ». Un homme qui portait dans son républicanisme un enthousiasme chevaleresque, le maréchal de la diète, Mokranouski, avait depuis long-temps formé le projet de délivrer sa patrie de la domination étrangère. Il se flattait d'avoir engagé dans cette cause la France et l'Autriche. Froidement accueilli par le roi de Prusse, il ne désespérait pas de se faire entendre un peu plus tard d'un roi si vigilant. Ses négociations secrètes avaient eu plus de succès auprès de la Turquie. Cette puissance avait autrefois donné un exemple de sagesse et de générosité, en imposant au czar Pierre Ier, par une des conditions du traité de Pruth, si pénible à l'orgueil de ce héros, l'engagement de ne plus intervenir dans les affaires de la république de Pologne. Quoiqu'elle eût souffert plus d'une violation de cet article du traité, les alarmes que lui causait la Russie étaient trop pressantes pour ne pas l'arracher à son inaction. Malheureusement pour les projets de Mokranouski, les plus nobles familles de la Pologne étaient tellement divisées par de vieilles haines et par des querelles récentes, que, d'accord sur le but, elles ne pouvaient s'entendre sur l'exécution. Les

Czartorinski, furieux d'avoir été joués par Catherine, brûlaient de se venger, mais ils voulaient conduire seuls un mouvement qui leur paraissait demander autant d'efforts de prudence que de courage. Les Radziwil leur disputaient cet honneur, et les Potoki le réclamaient de leur côté. Enfin, dans cette bizarre et tumultueuse aristocratie, tout homme opulent avait un parti, excepté le roi, dont chacun méprisait les inutiles gémissemens. Mokranouski, désespéré du peu d'accord de ses concitoyens, partit bientôt pour aller implorer les secours de la France.

Confédération de Bar. 1768.

L'évêque de Kaminieck se chargea de venger l'évêque de Cracovie; il concerta un mouvement avec Pulauski, patriote plus distingé par l'énergie de son zèle que par sa naissance et ses talens militaires. Une république sujette à tant de troubles offrait un grand nombre de ces hommes dont il est plus aisé d'exciter que de contenir l'audace; capables de s'enthousiasmer pour un but généreux, mais non de s'en tenir, pour y atteindre, aux seules voies que l'honneur indique. Enfin le parti qui se forma ressemblait à ces armées que la Pologne opposait à la hâte à ses ennemis, et qui auraient porté

au loin la gloire de cette république, si la discipline y eût égalé la valeur. Les patriotes, trop faibles encore pour attaquer les Russes dans la capitale, s'emparèrent de Cracovie et de la forteresse de Bar. Ce fut là qu'ils scellèrent leur confédération. Mais dès le premier moment, ils affaiblirent l'intérêt qu'elle devait exciter, en signalant comme partisans des Russes des nobles qui n'osaient encore se déclarer, et en dévastant leurs possessions sous un faux prétexte de vengeance.

Les représailles de la Russie furent cruelles. L'impératrice Catherine, avant d'envoyer des renforts à une armée qui avait à soutenir un choc si redoutable, déchaîna sur la malheureuse Pologne des tribus féroces, bien plus à craindre que des armées. Les Cosaques, et un peuple entier de brigands étrangers à toutes les lois, nommés les Zaporoves, inondèrent l'Ukraine de sang, et prouvèrent qu'ils étaient les instrumens des Russes, en égorgeant, sans distinction d'âge ni de sexe, tout ce qui n'était pas de la religion grecque. Le nombre des victimes fut évalué à plus de cinquante mille. On ne voyait dans l'Ukraine que des villes et des villages brûlés. L'impératrice Catherine n'avait pas prévu, sans doute, que les

Zaporoves porteraient si loin leurs excès. Elle y mit un terme en faisant entrer des troupes russes dans cette province dévastée. L'Ukraine reçut comme des libérateurs ceux qui avaient lancé sur elle un si terrible fléau.

Depuis long-temps le duc de Choiseul avait les yeux ouverts sur les desseins de la Russie. Quoique la révolution qui coûta le trône et la vie à Pierre III eût d'abord servi les intérêts politiques de la France, Louis XV ne pouvait s'empêcher de montrer de l'horreur pour cette catastrophe. Son ministre avait fait d'inutiles efforts pour obtenir sur la cour de Pétersbourg l'ascendant qu'il croyait avoir sur celle de Vienne. L'impératrice Catherine l'inquiétait à la fois par ses liaisons avec l'Angleterre, par la perfidie de ses manœuvres en Pologne, et enfin par l'orgueil indiscret avec lequel elle annonçait le projet de repousser les Turcs dans l'Asie. Le duc de Choiseul voulait empêcher la Russie de joindre ses forces navales à celles de l'Angleterre dans le mouvement qu'il allait tenter contre cette puissance ; sauver le commerce du Levant, si précieux pour l'activité de nos ports et de nos manufactures, et prouver que la France, malgré ses derniers revers, ne laissait point tomber la balance de l'Europe. Pour par-

Politique du duc de Choiseul.

venir à ce but sans envoyer au loin de puissantes armées, il croyait suffisant d'exciter la jalousie et l'orgueil de l'Autriche, de joindre quelques milliers d'auxiliaires aux Polonais qui brûlaient de combattre pour leur indépendance, et d'engager la Porte ottomane à prévenir les coups qui allaient lui être portés. Il ne se dissimulait pas que les Turcs, frappés de terreur depuis les victoires de Munich, et toujours indisciplinés, laissaient peu espérer de succès contre les Russes, dont les armées venaient de remporter des succès glorieux sur celles du plus habile capitaine de l'Europe. Le comte de Vergennes, ambassadeur de France à Constantinople, lui avait fait un tableau fidèle de l'incapacité militaire du sultan Mustapha, de l'apathie de ses ministres, et du désordre qui régnait dans des levées tumultueuses. *J'armerai*, avait-il écrit au duc de Choiseul, *les Turcs contre la Russie aussitôt qu'il vous conviendra, mais je vous préviens qu'ils seront battus.* Loin d'être découragé par ce pronostic, le ministre français se flattait que les Turcs étudieraient les causes de leurs revers, chercheraient à s'instruire dans la tactique européenne, et accepteraient des officiers

français pour chefs et pour libérateurs. Des mémoires écrits par ordre du duc de Choiseul indiquent qu'il n'était pas sans espoir de procurer à la France un salaire précieux des secours qu'elle prêterait à la Porte ottomane. Ses vues se portaient jusqu'à obtenir une cession de l'Egypte, sur laquelle la Turquie ne conservait plus qu'une suzeraineté illusoire. Enfin, cette diversion, quel qu'en fût le succès, offrait une chance favorable à la Pologne, et le duc de Choiseul attachait son honneur à sauver cette république.

Ce ministre était obligé de cacher à son maître le vaste plan par lequel il espérait assurer l'indépendance des mers. Louis XV frémissait à l'idée d'être engagé dans une troisième guerre maritime. Les instructions pusillanimes que, dans sa jeunesse, il avait reçues à cet égard du cardinal de Fleury, n'étaient que trop confirmées dans son esprit par deux expériences malheureuses ; mais du moins il semblait mettre son honneur à confondre les desseins de la plus dangereuse puissance du Nord : il prenait à la Pologne un intérêt que, par une bizarre précaution, il cachait à son ministre. Le prince de Conti et le comte de Broglie satisfaisaient sa curiosité

sur ce sujet, et entretenaient ses espérances. Le premier avait toujours eu les yeux fixés sur une couronne à laquelle son brillant courage avait été inutilement appelé. Le comte de Broglie, nommé ambassadeur en Pologne en 1754, crut, à l'aide du temps et des intrigues les plus compliquées, pouvoir réaliser les vœux du prince de Conti, et Louis XV devint le confident de l'un et de l'autre; mais il exigea que cette correspondance fût ignorée de ses ministres et la cacha même à la marquise de Pompadour. Après la mort de cette favorite, il en fit également mystère au duc de Choiseul. L'histoire de la diplomatie n'a rien de plus énigmatique ni de plus puéril que cette correspondance. Le comte de Broglie la fit continuer par des agens sans mission, lorsqu'il eut quitté la Pologne. Quoique Louis XV et son ministre marchassent vers un même but, ils prenaient toujours des voies opposées. Les Polonais les plus dévoués à la France étaient trompés par des promesses contradictoires, et leur anarchie s'accroissait par la frivole anarchie du cabinet de France. Cependant les confédérés de Bar, souvent vaincus par les Russes et jamais dispersés, habiles à tenter des surprises, se servant des excès même de leurs vainqueurs

pour animer la haine du peuple et pour entraîner des grands trop indécis, crurent le succès de leur ligue assuré, lorsque la Porte ottomane osa déclarer la guerre à la Russie, et mit en mouvement ses armées. Un corps de troupes françaises allait bientôt traverser l'Autriche pour soutenir les confédérés de Bar. L'Autriche, si intimement unie avec la France, donnait, en accordant ce passage et en animant elle-même les Polonais, un gage spécieux de sa sincérité. La Suède pourrait profiter de ce mouvement pour se soustraire à l'influence chaque jour plus tyrannique de la Russie. Le roi de Prusse, quoiqu'il se tînt impénétrable, ne pouvait prendre qu'un parti conforme à sa gloire. A qui l'agrandissement de la Russie devait-il être plus importun? C'était ainsi que le duc de Choiseul croyait intéresser plusieurs puissances du Nord à la délivrance de la Pologne, pendant qu'il forcerait les deux branches principales de la maison de Bourbon à délivrer les colonies anglaises du joug de leur métropole. Deux peuples soulevés, l'un dans l'ancien et l'autre dans le Nouveau-Monde, lui offraient les moyens de prévenir les progrès de la Russie et d'arrêter enfin ceux de l'Angleterre. Voilà ce qu'il devait opposer aux

intrigues de ses rivaux et à la défiance de son maître. Les charges nouvelles qu'il aurait à imposer à la France l'effrayaient peu. Les parlemens, avec lesquels il avait plus que jamais resserré son alliance, et qu'il soutenait contre ses propres ennemis, ne l'arrêteraient pas dans des projets glorieux. Mille querelles seraient étouffées par l'élan patriotique qu'il allait rendre aux Français. Une honteuse révolution qui se fit à la cour de France renversa les desseins du duc de Choiseul, livra la Pologne à ses oppresseurs, fit différer pendant huit ans la vengeance que les marines française et espagnole avaient à tirer de l'Angleterre, et entraîna les parlemens dans la chute du ministre leur protecteur. Un étrange effet de cette révolution fut de raffermir en apparence l'autorité du roi, mais en le livrant au mépris et à la haine de son peuple. Je présenterai ce tableau dans le Livre suivant.

FIN DU LIVRE DOUZIÈME.

LIVRE TREIZIÈME.

RÈGNE DE LOUIS XV.

« De nouveaux Guise se sont emparés » de l'autorité souveraine, disaient les en- » nemis des ducs de Choiseul et de Pras- » lin : Louis XV est dominé dans son âge » avancé comme François II l'était dans » son adolescence ; la constitution de l'État » s'altère, tous les corps usurpent sur le » monarque, et les corps, à leur tour, » sont en butte aux outrages des sédi- » tieux. » Ce n'étaient point seulement les hommes de cour qui tenaient ce langage ; des évêques et quelques magistrats portaient encore plus loin leurs alarmes : les uns attaquaient dans le destructeur des jésuites un fauteur de l'irréligion, les autres se plaignaient de ce que leurs efforts étaient méconnus ou trahis par un ministre du roi, lorsqu'ils essayaient de défendre au parlement les droits de la couronne.

Intrigues contre le duc de Choiseul.

1769.

Mais parmi ceux qui se liguaient [illegible] le duc de Choiseul, nul ne se croyait assez puissant pour forcer un roi presque sexagénaire à s'imposer un effort tout nouveau pour lui, celui de régner. Le maréchal de Richelieu lisait dans les regards de Louis que la convention de Closter-Sévern ne lui était pas tout-à-fait pardonnée. Les adversaires du duc d'Aiguillon lui avaient fait une réputation d'opiniâtreté qui excitait l'enthousiasme de tous les partisans zélés de la cause royale. Des femmes auxquelles il savait plaire, et les jésuites dont il ranimait en secret les espérances, prédisaient qu'on verrait renaître en lui le cardinal de Richelieu son grand-oncle. Mais si Louis l'écoutait avec complaisance, c'était aussi avec un mystère qui décelait sa répugnance à unir sa cause à celle du commandant de la Bretagne. L'archevêque de Paris, après avoir été, avec tant d'éclat et d'imprudence, saintement factieux, ne pouvait inspirer beaucoup de confiance à un roi dont ses brigues avaient troublé le règne. Le duc de la Vauguyon, terrassé par le duc de Choiseul chaque fois qu'il avait tenté contre ce ministre une opposition

directe, ne renouvelait plus des efforts impuissans; il s'efforçait de graver dans l'âme de son élève les leçons du dauphin, et lui montrait le duc de Choiseul comme le fléau de sa famille. Le duc de Lavrilliere et Bertin n'osaient jamais suggérer au roi que les résolutions vers lesquelles il semblait incliner.

Deux craintes s'offraient aux ennemis du duc de Choiseul : l'une était qu'il ne décidât Louis à un second mariage, et l'on était certain qu'il saisirait une occasion d'affermir son crédit par le choix d'une princesse autrichienne qui lui garderait l'affection politique de sa famille; l'autre crainte était que la duchesse de Grammont ne s'emparât du poste important et honteux que la mort de la marquise de Pompadour avait laissé vacant. Le public reprochait depuis long-temps cette ambition à la sœur du duc de Choiseul. Elle n'avait plus assez de jeunesse pour suppléer à une beauté médiocre; mais Louis XV, qui à trente ans avait aimé madame de Mailly, l'une des personnes les moins belles de la cour, pouvait, dans sa vieillesse, fixer son choix sur une femme

qui tromperait son ennui par le prestige des fêtes, et qui, d'accord avec son frère, le soulagerait complètement du fardeau de la puissance.

Pendant qu'on faisait ces calculs, une jeune courtisane entrait dans le lit du monarque, enivrait ses sens, obtenait par les raffinemens de la volupté plus d'empire qu'elle n'en aurait pu tenir de l'amour même, et devenait sans l'avoir espéré, sans le désirer peut-être, l'arbitre des destinées de la France. Cette courtisane, qu'on appelait alors mademoiselle Lange, vivait avec un des hommes les plus corrompus de la capitale, le comte du Barry. On le désignait par cet infâme titre de *roué*, que le régent avait imaginé pour ses compagnons de débauche, et que la corruption du langage et des mœurs avait maintenu dans quelques sociétés, pendant que le bon sens et l'honneur le proscrivaient dans d'autres. Sa dernière ressource était de tenir une maison de jeu. Pour en augmenter la célébrité, il y produisait mademoiselle Lange, dont la beauté avait le plus grand éclat, malgré une prostitution précoce. Le valet de chambre à

Faveur de la comtesse du Barry.

1769.

qui le roi avait long-temps confié la direction d'un harem trop peu clandestin, communiqua, dit-on, à du Barry l'embarras où il était de satisfaire un maître que l'âge et la satiété rendaient difficile sur ses plaisirs. Du Barry vit dans cette confidence le présage de la plus haute fortune. Il vanta les charmes de mademoiselle Lange. Le valet de chambre fut enchanté en la voyant; et quoique sa mission lui prescrivît plus de réserve dans ses choix, il hasarda celui-ci pour vaincre la langueur du monarque. Mais lui-même fut étonné, et en quelque sorte confus, de l'ivresse que le roi montra en sortant des bras d'une femme qui n'empruntait rien de la pudeur pour embellir la volupté. Louis n'est contenu dans l'avilissante fureur de son nouveau goût ni par les conjectures qu'il doit former, ni par les révélations qu'on lui fait. A tous les momens il veut voir celle qui rajeunit ses sens et dégrade son âme. Il produit sa honteuse extase à tous ses familiers : aucun d'eux cependant ne peut croire à la durée de ce caprice, et les plus complaisans n'osent encore feindre du respect pour une femme long-temps exposée

au mépris. Quelques-uns d'entre eux, tels que le spirituel duc d'Ayen, tâchent de rompre, par des plaisanteries, l'enchantement de leur maître. Le maréchal de Richelieu seul montre pour elle une admiration sans réserve, et paraît convaincu que nul genre d'honneur n'est au-dessus de tant de charmes. Bientôt la nouvelle favorite change de nom. Un pacte infâme lui a donné le titre de comtesse du Barry. Le frère de celui dont elle a été la maîtresse n'a point rougi de l'épouser. Ceux qui ont fléchi vingt ans devant madame de Pompadour, résistent à ce nouvel avilissement. Le peuple insulte à la faiblesse du souverain; tous les refrains qu'il chante sont une allusion à ces amours scandaleux. Louis peut apprendre par vingt libelles les noms de ceux qui ont souillé cette conquête à laquelle il attache un si grand prix. Ces libelles sont forgés dans son palais. La police est elle-même soupçonnée de propager les écrits, les chansons qui avilissent le souverain. L'excès par lequel les mœurs publiques sont offensées rend la décence plus chère à ceux qui en ont suivi les lois. La cour s'efforce d'être ou

de paraître amie de la morale, par esprit d'opposition. On attend une grande épreuve. Il est un pas que Louis hésite à franchir : la comtesse du Barry n'a pas encore eu l'honneur de la présentation. Les constitutions du royaume, l'état de l'Eglise, la balance de l'Europe tiennent à cet événement; on le regarde comme le signal de la chute prochaine du duc de Choiseul et d'un nouveau système d'administration et de politique.

Ce ministre n'avait vu d'abord qu'avec dédain le choix ignominieux auquel le roi s'était arrêté. La comtesse du Barry, lorsqu'elle ne pouvait croire encore à la durée de sa faveur, avait cherché un appui dans le duc de Choiseul, et peut-être eût-il été facile à celui-ci d'avoir avec elle une liaison aussi intime qu'il l'avait eue avec la marquise de Pompadour. Mais un triple ministère, plusieurs dignités éclatantes, la faveur de la nation et des parlemens, enfin l'utile amitié de l'Autriche et la docilité de l'Espagne lui fermaient les yeux sur les ombrages secrets du monarque : il se crut assez affermi pour écouter l'honneur; son rôle consistait à paraître toujours l'organe et

même l'instrument de l'opinion publique : elle se déclarait avec force ; il voulut qu'elle éclatât davantage. Sans adresser au roi des leçons que celui-ci supportait peu, il dirigea des satires contre sa maîtresse. Peut-être Louis se condamnait-il trop lui-même pour punir le ministre qui lui faisait une guerre si audacieuse ; peut-être aussi, dans son apathie, s'embarrassait-il peu de reconnaître quelle main puissante semait les libelles dans sa cour et les faisait tomber jusqu'au milieu de ses festins. Le duc de Choiseul se fortifiait du parti des princes, et ceux-ci se croyaient sûrs de mépriser toujours une courtisane puissante. Ce ministre s'adressait surtout à la fierté des *filles du roi*. L'une d'elles, madame Louise, venait de se choisir un saint et perpétuel refuge contre les scandales de la cour, en entrant au couvent des carmélites où elle prit le voile. Cet acte de piété avait fait la consolation de l'Eglise dans des jours de licence et d'incrédulité. Les prêtres espéraient que, du fond d'un cloître, madame Louise pourrait se faire entendre d'un père qui avait applaudi à ce grand sacrifice, et venait souvent la visiter. Ses sœurs, mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie,

étaient si vivement blessées de la faveur de la comtesse du Barry, que le respect filial ne pouvait étouffer leurs murmures. Leur indignation éclata surtout lorsqu'elles entendirent parler du projet de présenter au roi la comtesse du Barry. Les dames de la cour exprimaient le même sentiment; celles même dont le public avait souvent divulgué les fautes ne pouvaient supporter l'idée d'être confondues avec une femme vouée dès sa jeunesse à l'opprobre de la plus basse prostitution. Louis avait l'air de solliciter leur pitié. J'ai déjà dit qu'il montrait à plusieurs dames une amitié aussi tendre que délicate. Il obsédait celles-ci de plaintes et de prières pour obtenir d'elles le gage le plus difficile de dévouement, celui de s'offrir pour compagnes à la comtesse du Barry. Triste condition pour un roi, que son amitié puisse causer une tache à l'honneur! Cinq ou six d'entre elles se laissèrent fléchir, et le public prêta de vils motifs à leur complaisance. Cependant le roi paraissait encore effrayé des obstacles d'une présentation. Le maréchal de Richelieu vint lever ses scrupules : il lui représenta que le moment était venu d'opposer une fermeté inflexible à cette espèce de révolte, à cette coupable

intrigue; qu'une fidélité qui se permettait tant de restrictions était suspecte; que le dépit et la jalousie se cachaient sous ce vain faste de vertu, et qu'enfin ce serait cesser d'être roi que de ne point faire respecter ses penchans à ses ministres et à sa cour.

Sa présentation à la cour.

Louis, pour annoncer qu'il allait déployer une fermeté toute nouvelle, prit la résolution d'accorder à madame du Barry tous les honneurs et toute la puissance dont la marquise de Pompadour avait joui si longtemps. Elle fut présentée. L'embarras que causait au roi cette cérémonie fut accru par une circonstance légère: l'arrivée de la favorite fut un peu retardée. Les dames et les seigneurs du parti du duc de Choiseul triomphèrent de cet incident, et l'attribuèrent à quelque crainte. Le roi ne pouvait dissimuler sa gêne. Ceux qui avaient déjà déclaré l'étendue de leur complaisance se repentaient de leur empressement. Enfin le maréchal de Richelieu vint, aussi triomphant qu'à son retour de Mahon, annoncer l'arrivée de madame du Barry. Alors chacun, pour effacer les impressions qu'il venait de trahir, affecta de n'avoir plus qu'un sentiment, celui de l'admiration pour la beauté. Dès ce moment, une femme ignorante, mais plus

adroite, plus spirituelle, et même un peu plus réservée dans sa conduite qu'on ne pouvait s'y attendre, régna, ou plutôt fit régner des hommes opiniâtres dans leur but, souples dans leurs moyens, qui voulaient raffermir les ressorts de la monarchie en dépit du monarque.

Le chancelier Maupeou.

Tel était le chancelier Maupeou, qui venait d'être élevé à cette dignité éminente. Lamoignon de Blancménil l'avait remplie pendant un grand nombre d'années. Ce magistrat avait plutôt suivi la conduite incertaine de d'Aguesseau, que rappelé ses talens. Son meilleur titre de recommandation était dans ses vertus, et plus encore dans celles de son fils, Lamoignon de Malesherbes. L'âge avait augmenté la débilité de son caractère. On lui donna un second, sous le titre de vice-chancelier, dans le premier président Maupeou. Celui-ci parut seulement avoir préparé la place à son fils, ou du moins il s'en laissa déposséder avec une extrême complaisance. Les deux chanceliers se décidèrent à donner leur démission en faveur d'un homme qui paraissait avoir une activité faite pour des conjonctures difficiles. Le nouveau chancelier s'attacha pendant quelque temps à plaire au duc de

Choiseul, et parut seconder son plan de ménager le parlement de Paris sans en recevoir la loi. Mais il cachait une haine profonde contre la compagnie qu'il avait présidée, et de laquelle il avait reçu les signes d'une défiance injurieuse. Quoiqu'il n'eût pas plus d'élévation dans l'esprit que dans le caractère, il brûlait d'exercer une influence principale. Personne n'était plus habile que lui à donner à la dissimulation les formes de la légèreté, et même de l'étourderie. Il attirait tous les secrets sans livrer le sien. Aussi peu susceptible d'illusion que de scrupules, il étudiait dans tous les hommes les moyens par lesquels ils pouvaient être ou séduits ou corrompus : il excellait dans cet art. Les autres travaux relatifs à ses fonctions et à ses projets, il les confiait à des jurisconsultes et à des publicistes d'un talent exercé. Il avait une qualité rare parmi ses contemporains : c'était la force de vouloir. L'ascendant que paraissait avoir sur lui le duc de Choiseul le força de différer ses hommages à la comtesse du Barry; mais dès qu'il vit la faveur de cette dame assurée par la présentation, il vint assidûment prostituer la simarre devant elle, de

peur qu'elle ne le jugeât capable de garder de la reconnaissance à l'auteur de sa fortune. La favorite se fit un jeu de mettre à l'épreuve la bassesse servile et bouffonne du chef de la magistrature. Le chancelier Maupeou imagina le premier de se supposer des titres d'alliance et de parenté avec les du Barry, quoique ceux-ci fussent assez généralement accusés de s'être substitués à une famille éteinte. Avec le temps, ils trouvèrent une foule de parens à la cour. Après avoir servi en quelque sorte de jouet à la comtesse du Barry, le chancelier lui donnait des conseils, et lui persuadait qu'une grande gloire lui était réservée, celle de rétablir dans toute sa force et dans tout son éclat l'autorité souveraine (*a*).

(*a*) Les mémoires de cette époque rapportent mille traits de la bassesse du chancelier Maupeou auprès de la comtesse du Barry. On prétend qu'il jouait en simarre avec un petit nègre, Zamore, que cette dame aimait beaucoup, et qu'il supportait les plus impudentes espiégleries de cet enfant, qui avait acquis de l'influence à la cour. Ce même nègre Zamore fut, pendant la révolution, le dénonciateur de sa bienfaitrice, et la fit conduire à l'échafaud par ses dépositions.

Le lecteur s'apercevra que je me suis borné, dans ce Livre, à peindre par des traits généraux les

L'abbé Terray. 1769. Le nouveau contrôleur général, l'abbé Terray, marchait au même but avec moins de souplesse et plus d'audace. Conseiller-clerc au parlement de Paris, il s'était dévoué à repousser les attaques des ennemis de la cour. Il était pour les jansénistes un railleur impitoyable, et ménageait peu les philosophes. Il avait étudié tous les systêmes nou-

scènes indécentes et abjectes de l'intérieur du palais de Louis XV. Elles ont été plus généralement et surtout plus promptement répandues que celles même de la régence. La France et l'Europe en étaient instruites en quelques jours, et de volumineux recueils, souvent réimprimés, en ont rendu la trace ineffaçable.

Un auteur très-estimable, M. Gaillard, a fait du chancelier Maupeou un portrait qui paraît être d'une vérité scrupuleuse. En *lui* accordant un esprit très-fin et très-délié, il relève et prouve son extrême ignorance. Voici un trait qu'il en cite : M. le chancelier offrait à table un verre de liqueur à quelqu'un qui le refusa : il insista ; on se rendit en disant : *Envoyez-m'en donc infiniment peu.* — *Oui*, répondit le chancelier, *un infiniment petit ; je m'intéresse aux infiniment petits, à cause du chancelier de L'Hôpital, un de mes prédécesseurs.* Chacun fut stupéfait de voir le chef de la magistrature confondre le chancelier de l'Hospital avec le marquis de L'Hospital, et le temps de Charles IX avec celui de Louis XIV. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'il aimait à raconter son triste bon mot.

veaux d'administration, pour les combattre. On parlait de ce magistrat comme d'un nouveau d'Argenson, ferme, laborieux, inépuisable en ressources, exact dans toutes ses combinaisons, peu sensible à la pitié, incapable de crainte. Lorsque le contrôleur général Laverdi eut succombé à des embarras que son irrésolution accroissait à chaque année, lorsqu'on eut mis à l'essai Mainon d'Invau (*a*), qui désespéra bientôt de faire adopter à la cour les principes d'une sévère économie, l'abbé Terray fut désigné comme le seul administrateur qui eût l'énergie et le coup d'œil prompt de l'homme d'État. Le duc de Choiseul se flattait, à l'aide d'un tel secours, de créer subitement des moyens pour la guerre maritime qu'il méditait; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que le nouveau contrôleur général ne voulait point recevoir de lois, et se refusait à promettre des prodiges. Autant l'un mettait de soins à ménager l'opinion, autant l'autre paraissait indifférent à ce grand mobile de la puissance. Le duc de Choiseul

(*a*) Mainon d'Invau eut la générosité de refuser la pension de retraite qu'on donnait à tous les ministres.

paraissait croire que l'autorité royale s'affermirait par la gloire de ses opérations extérieures ; l'abbé Terray ne parlait que de coups d'État, pour intimider à la fois tous les adversaires de l'autorité royale. Ce dernier se rangea lentement, et sans affectation, du parti de la favorite, fit entrevoir au roi qu'il pouvait suffire aux dépenses de plusieurs années sans imposer aucune gêne à ses penchans, l'effraya sur les préparatifs encore cachés d'une guerre dispendieuse, et s'annonça enfin comme le premier contrôleur *général* qui ne fût point intimidé des cris des parlemens.

Louis, grâce à ce conseiller, éprouva un genre de sécurité qu'il n'avait pas encore connu. Il eût voulu jouir du repos intérieur qu'on promettait de lui assurer en conservant au dehors l'honneur de la couronne. Il jugeait que le duc de Choiseul lui était encore nécessaire pour veiller à la fois sur l'Angleterre, l'Amérique et le nord de l'Europe. Mais déjà il diminuait son influence, et pour le braver il donnait de nouveaux témoignages de faveur aux du Barry. La duchesse de Grammont fut assez imprudente pour donner

à la cour le signal de la défection. Elle alla dans les provinces exhaler ses fureurs contre son heureuse et indigne rivale. Le roi méditait souvent de faire expier au duc de Choiseul les outrages qu'il recevait d'une femme emportée ; mais le mariage du dauphin avec une fille de Marie-Thérèse soutint pendant quelque temps ce ministre contre la colère de son maître.

Mariage du dauphin. 1770.

Quand le duc de Choiseul vit Louis XV se plaire chaque jour davantage dans ses chaînes honteuses, il perdit l'espérance de l'engager à un second mariage, et crut son crédit aussi bien assuré par l'union du dauphin avec l'une des filles de Marie-Thérèse. Le lien politique le plus étroit avait précédé cette alliance. S'il avait été funeste à l'époque où il fut formé, il devenait favorable aux desseins que le duc de Choiseul avait conçus pour sauver le nord de l'Europe de l'ambition de la Russie. La nation ne pouvait qu'applaudir à un mariage qui en resserrerait les nœuds. Le duc de Choiseul n'ignorait pas que le dauphin avait reçu de sinistres impressions sur la mort de son père, et que si ses instituteurs avaient eu trop d'équité pour l'attribuer au poison, ils avaient au moins fait connaître au jeune prince les

chagrins amers auxquels le premier dauphin avait succombé.

Une jeune princesse, habituée à entendre prononcer avec affection le nom du duc de Choiseul à la cour de sa mère, pouvait devenir l'égide de ce ministre contre ses ennemis les plus dangereux. Il se hâta de négocier une alliance si précieuse pour l'Etat et pour lui-même, avant que les du Barry eussent porté leur influence jusque sur les combinaisons politiques. L'archiduchesse Marie-Antoinette annonçait les qualités les plus propres à lui mériter l'amour du jeune prince, du roi, et de tous les Français. Ses traits, assez réguliers, avaient de l'expression, et surtout celle de la dignité; son teint était d'une blancheur éblouissante. Son maintien avait autant de majesté que de grâce. On jugeait que l'âge ajouterait encore à sa beauté; elle n'avait pas encore quatorze ans. Marie-Thérèse, qui la chérissait de prédilection entre toutes ses filles, l'avait comme élevée pour occuper le trône de France, et avait développé en elle les moyens et le désir de plaire. Cette reine, qui avait trouvé son bonheur et même sa gloire dans ses sentimens d'épouse et de mère, se pressait elle-même de déposer l'étiquette dès

qu'elle rentrait dans sa famille. Les jeux de ses filles l'amusaient. Elle ne leur imposait jamais le genre de contrainte qui détruit la gaieté.

Fêtes à cette occasion.

Le mariage du dauphin fut annoncé au public dans le moment où l'on éprouvait la satiété du scandale. Quoiqu'on n'osât plus espérer que faiblement un retour du roi aux penchans nobles et réservés de sa jeunesse, on supposa qu'il verrait avec une tendre complaisance le couple auguste qui allait faire briller autour de lui le bonheur le plus pur, et qu'un tableau d'innocence le ramenerait par degrés au dégoût du vice et de la bassesse. On s'entretenait des fêtes qui devaient avoir lieu. La galanterie pouvait reparaître dans une cour d'où la licence l'avait chassée. Malheureusement, le peuple éprouvait alors des souffrances qui condamnaient la profusion à laquelle on allait se livrer. Depuis l'année 1768, le prix du pain avait beaucoup augmenté. Les économistes et leurs adversaires se reprochaient réciproquement cette apparence de disette. Voilà, disaient les uns, le fruit d'un funeste système de liberté d'exportation. Voilà, disaient les autres, l'effet de mille gênes qu'on

apporte à cette liberté, et des terreurs qu'on répand tantôt avec imprudence et tantôt avec perfidie. La disette, en effet, s'était accrue par des alarmes exagérées. On avait écrit, parlé, consulté, multiplié des assemblées de magistrats et de notables, pour arrêter un mal qu'on n'étouffe jamais mieux que par le silence.

Les opérations financières de l'abbé Terray, dont je parlerai plus bas, excitaient d'autres murmures; ils devinrent plus vifs lorsqu'on entendit parler des dépenses excessives pour les fêtes projetées, et qu'on prétendait devoir s'élever à vingt millions. L'abbé Terray avait en vain voulu les modérer (*a*). Louis XV, sans gloire, avili jusque dans sa cour, résolut de surpasser la magnificence des fêtes que Louis XIV, adoré de son peuple et redouté de l'Europe, donnait au retour des campagnes où Turenne,

(*a*) Après le bal magnifique qui fut donné à Versailles au dauphin et à la dauphine, le roi, dans l'ivresse, demanda à l'abbé Terray comment il avait trouvé les fêtes: *Ah! sire, impayables!* répondit le contrôleur général. Ce bon mot le réconcilia avec ceux qui souffraient de ses mesures.

Condé, Luxembourg, avaient porté si loin l'honneur de ses armes.

Plusieurs signes de faveur furent donnés au négociateur de ce mariage. Il fut présenté le premier des ministres à la princesse que le roi et le dauphin étaient venus recevoir à Compiègne. On s'arrêta quelques jours dans ce château. La pompe du cortége de la dauphine avait commencé dès son arrivée à Strasbourg. Son entrée à Paris eut le plus grand éclat. Elle soupa au château de la Muette avec le roi et le dauphin. La comtesse du Barry fut admise à cet auguste banquet. On fut indigné de cette profanation d'une scène de famille. Deux jours après, le dauphin et la dauphine reçurent la bénédiction nuptiale dans la chapelle du roi. Les fêtes commencèrent à Versailles et à Paris. Des difficultés d'étiquette qu'on porta dans des bals, un défaut marqué de précaution, des détails négligés qui détruisaient des effets magiques, et l'aspect importun d'une foule de mendians qui erraient autour du château, ôtèrent l'apparence d'une grandeur véritable à ces fêtes dispendieuses. Un malheur causé par une coupable imprévoyance fit de la dernière de ces fêtes une scène de désola-

tion, et frappa l'imagination du peuple d'un augure, hélas! trop véritable, des malheurs qui attendaient deux jeunes époux alors l'objet de tous les vœux et de toutes les espérances.

Événemens malheureux de la place Louis XV. 1770.

La ville de Paris donnait une fête le 30 mai. Un feu d'artifice devait être tiré dans le vaste emplacement de la place Louis XV, où s'élevait depuis peu la statue de ce monarque. On achevait de construire la rue Royale, qui conduit de cette place au boulevard; elle était encombrée de matériaux. Des fossés, qu'on n'avait point comblés, rendaient les passages difficiles. Un nombre immense de voitures étaient rangées dans la plus grande confusion sur le quai, et obstruaient l'issue la plus commode de la place. On n'avait point empêché d'imprudens curieux de monter sur le parapet assez escarpé du quai, et quelques-uns d'eux étaient tombés dans la rivière. Des pelotons très-insuffisans de gardes-françaises étaient perdus au milieu de la foule, et ne pouvaient la préserver de son imprudence accoutumée. Les magistrats de la ville avaient eu la sordide économie de ne point demander le secours de tout ce régiment, qui seul savait contenir les mouvemens de

la multitude. Le feu d'artifice répondit peu à l'attente de tant de milliers de spectateurs. Avant que le bouquet fût tiré, plusieurs décorations en bois furent consumées : d'abord on prit cet incendie pour un effet que les artificiers avaient voulu produire, et on l'admira. Mais quand on le vit s'étendre, l'effroi se répandit ; on se retira précipitamment. Les piétons, repoussés du côté du quai, où ils avaient à craindre d'être écrasés sous les pieds des chevaux, se rejetèrent sur la rue Royale. Le désordre était déjà très-grand, quand des filous l'augmentèrent en jetant des cris d'alarmes, en poussant et en étouffant ceux qu'ils voulaient dépouiller. On est long-temps arrêté dans cette mêlée, aussi désastreuse que celle d'un champ de bataille. Tous ceux qui ont à défendre une femme et des enfans n'écartent d'eux le danger qu'en l'accroissant pour leurs voisins. Pendant près d'une demi-heure la foule reste entassée, meurtrie, expirante. Enfin, ce lieu funeste se dégage ; mais cent trente-trois cadavres y gisent à côté d'un beaucoup plus grand nombre de blessés (*a*). Les morts sont transportés au

(*a*) Comme il y eut encore des accidens sur d'autres points, et particulièrement sur le quai des Tuileries,

cimetière de la Madelaine. Quelle nuit horrible pour la capitale! Une journée de guerre civile n'eût pas porté plus de désolation ni de terreur dans les familles. Plusieurs de ceux qui ont pu échapper à cette presse épouvantable indiquent, par le sang qu'ils vomissent, qu'ils ont contracté le germe d'une maladie mortelle. On frémit sur le sort des absens. Avec quelle angoisse on vient le lendemain reconnaître les cadavres et s'assurer des pertes qu'on a faites! On apprend par cet examen, mais faible consolation d'un tel malheur! que les filous, auteurs du tumulte, sont morts victimes de leur scélératesse. Des cris s'élèvent contre la meurtrière imprévoyance du gouvernement et des magistrats. Les causes du désordre sont si multipliées, si évidentes, qu'on croit trouver des coupables dans tous ceux qui ont pu ce jour-là exercer quelqu'autorité. Le parlement annonce d'abord qu'il va satisfaire aux plaintes du public, et fait des informations sur les mauvaises mesures qui

et comme plusieurs personnes moururent des suites de la presse de la rue Royale, on ne croit point qu'il y ait de l'exagération à évaluer, ainsi qu'on le fit dans le temps, le nombre des victimes de la journée du 30 mai 1770, à douze cents personnes.

ont amené cet événement. Mais il y aurait trop de personnages à punir, on n'en punira aucun : nul siècle ne fut plus indulgent que celui-là pour les fautes nées de l'imprévoyance, et nul n'en porta une peine plus sévère.

Louis XV montrait ordinairement une vive émotion quand il apprenait un malheur public. Mais vieilli bien plus par la mollesse que par les années, il n'avait plus la force de s'occuper des maux qui auraient déchiré son cœur. On eut soin de lui dissimuler le nombre des victimes, et il se laissa tromper à cet égard avec son apathie accoutumée. Mais ce fatal accident avait troublé tout le bonheur du jeune dauphin. On voulait en vain l'en distraire; il renouvelait ses questions avec la plus vive sollicitude, et pleurait avec sa jeune compagne. Dès le premier bruit de ce malheur, il avait demandé le mois de sa pension; il écrivit aux magistrats de la ville une lettre touchante pour les prier de remettre cette somme aux familles les plus pauvres qui avaient perdu leur appui. La dauphine imita son exemple. Mesdames, une partie de la cour, quelques corps, un assez grand nombre de particuliers contribuèrent à une souscription, dont

le résultat fut cependant bien peu proportionné à un malheur si général. L'usage des souscriptions de bienfaisance était alors assez nouveau. Voltaire, si habile à exciter à la fois la pitié et la vanité de ses compatriotes, avait aidé à l'introduire. Cet usage fit des progrès si rapides, qu'on vit, seize ans après, des souscriptions dont le montant était centuple de celle qui avait eu pour objet de soulager les victimes de la plus déplorable catastrophe. Les Français purent au moins se dire : Le nouveau dauphin a la bienfaisante humanité qui caractérisait son père.

Le duc de Choiseul, pour se maintenir, veut décider la guerre.

Quoique des exemples éclatans, et particulièrement celui de la princesse des Ursins et celui du duc de Bourbon, eussent appris que la négociation du mariage d'un souverain n'est point une garantie solide pour le crédit de celui qui en a été chargé, le duc de Choiseul redoublait de confiance et persistait dans le rôle d'un censeur dédaigneux des plaisirs et du penchant de son maître. L'étendue de ses projets, la crise politique dont l'Europe était menacée, le suffrage chaque jour plus déclaré des grands, des magistrats, des gens de lettres et de la partie la plus recommandable du public,

1770.

lui paraissaient un appui suffisant contre les attaques d'une femme qu'un caprice pouvait précipiter du rang où un caprice l'avait élevée. Il ne connaissait pas toutes les forces du triumvirat que formaient contre lui le chancelier Maupeou, l'abbé Terray et le duc d'Aiguillon. Dès qu'il avait été certain de l'inimitié du premier, il l'avait livré aux traits de tous les satiriques de cour dont il encourageait l'audace, et il finit par le croire aussi ridicule qu'il avait essayé de le montrer au public. Il condamnait sans ménagement les opérations de l'abbé Terray en finance, et ralliait à lui tous ceux qui maudissaient les mesures de ce contrôleur général. Son dédain pour le duc d'Aiguillon était encore plus prononcé depuis que celui-ci avait cherché la protection de la comtesse du Barry. Cependant le duc de Choiseul faisait quelques sacrifices à des circonstances alarmantes. Pour la première fois il se renfermait dans ses trois ministères (j'y comprends toujours celui de la marine que remplissait le duc de Praslin); on ne le voyait plus affecter de suprématie sur les secrétaires d'Etat. Tout son espoir reposait sur la guerre maritime où il voulait engager la France. Mais comment y décider

Louis XV? Ce monarque avait depuis long-temps le malheur de mépriser sa marine. Lorsque le duc de Choiseul lui parlait de la nécessité de mettre à profit les discordes de l'Angleterre avec ses plus importantes colonies, il n'éveillait en lui d'autre sentiment que la crainte, et pourtant il ne renonçait pas à un projet qui pouvait seul relever son pouvoir. L'Espagne, chaque jour plus importunée du commerce de contrebande, qu'à la faveur de la paix l'Angleterre ouvrait avec l'Amérique méridionale, savait que les îles Falkland, cédées à cette puissance par le traité de Paris, offraient beaucoup de moyens de l'exercer. Quelques actes d'hostilité entre des armateurs anglais et espagnols avaient eu lieu dans ces parages; la provocation venait toujours de ces derniers: ils avaient osé faire une attaque ouverte contre le port d'Egmont. Le gouvernement espagnol, excité par le duc de Choiseul, se montrait décidé à soutenir cette agression. Le pacte de famille allait donc être invoqué. Louis pouvait-il sans honte ne pas venir au secours d'un allié généreux et nécessaire? Mais plusieurs de ses ministres veillaient à le mettre à couvert de la violence adroite que le duc de

Choiseul voulait faire à ses intentions pacifiques. « Que signifient, disaient-ils, ces sollicitudes affectées pour le commerce de » l'Espagne, et cette ardeur à intervenir une » seconde fois depuis ce règne dans les affaires de la Pologne? Le péril est-il là? » N'avons-nous pas ici des dangers domestiques bien plus pressans? Quoi de » plus nouveau que de voir un roi de » France insulté dans sa cour, bravé par » son ministre, et livré par celui-ci aux » attaques des corps et au mépris du peuple? Si tel est son partage, devons-» nous nous étonner de celui qui est réservé aux derniers défenseurs de ses » droits? Une partie de la cour soulève » contre nous la plus vile partie du peuple: » une armée de libellistes nous suit dans » toutes nos démarches, et prête une couleur odieuse à tout ce que nous faisons » pour affermir le trône; et nous serions » arrêtés par de vains scrupules sur le choix » des moyens qui nous restent encore de » sauver la monarchie! Forçons un roi trop » faible à nous approuver, lorsque nous aurons établi une force et une tranquillité » inconnues dans le cours de ce long règne. Perdons les parlemens avec le mi-

Plan de ses ennemis

» nistre qui livre à leurs coups l'autorité » royale : bravons l'un, trompons les au- » tres. Laissons leur orgueil s'accroître. » Amenons-les à divulguer toutes leurs » prétentions. Essayons ensuite ce que peut » contre eux la seule arme qu'on ne leur » ait point encore opposée, une volonté » imperturbable. »

Après avoir combiné leurs mesures dans un conseil secret, ces trois hommes d'État allaient en conférer avec la comtesse du Barry, et la formaient par degrés à un rôle politique dont elle n'était point étonnée, malgré son extrême inexpérience. Louis avait vu sans jalousie l'intimité qui s'était établie entre elle et le duc d'Aiguillon ; quoiqu'il fût difficile de se tromper sur la nature de ce commerce, il ne craignait pas un rival dans un courtisan qui, à l'âge où l'amour parle le plus vivement, avait pu lui faire le sacrifice de la duchesse de Châteauroux (le duc d'Aiguillon, à cette première époque, portait le titre de duc d'Agénois). Celui-ci, pressé par deux parlemens qui demandaient son déshonneur ou sa tête, exigeait de la femme qu'il avait subjuguée qu'elle ne laissât point de relâche au parti de Choiseul. Au milieu des jeux et des plaisanteries dont

elle amusait le monarque (*a*), elle ne cessait de lui parler du renvoi de ce ministre comme d'une mesure indispensable, convenue, et qu'il s'agissait seulement de déclarer. Le roi souriait, sans se presser d'obéir. D'autres fois elle recourait à des moyens plus directs, plus éloquens, et qui sans doute lui avaient été suggérés : elle fit placer dans sa chambre le beau portrait de Charles Ier, de Wandick, auquel elle avait mis un prix considérable. Elle le montrait au roi chaque fois qu'il retombait dans son irrésolution. Le petit nombre de dames dont elle était parvenue à grossir sa cour demandaient au roi d'être affranchies des insultes que dirigeaient contre elles le duc de Choiseul et surtout la duchesse de Grammont: elles annonçaient une prompte retraite si leur dévouement continuait à être payé par l'opprobre. Le comte du Barry cherchait à se donner l'importance d'un chef de parti : il défiait tellement le duc de Choiseul par ses regards et par ses propos audacieux, qu'un

(*a*) La comtesse du Barry faisait sauter alternativement deux oranges, en disant : *Saute Choiseul, saute Praslin.*

ministre outragé à ce point était déclaré sans pouvoir dès qu'il restait sans vengeance. Le maréchal de Richelieu faisait avec plus de grâce pressentir à son ancien ennemi une chute prochaine. Il vit un jour le duc de Choiseul qui, se rendant à pied chez le roi, fut surpris dans la cour du château par une forte pluie; il vint avec empressement le mettre à couvert sous un parapluie, et lui dit en le quittant: *Soyez sûr, monsieur le duc, de me trouver toujours dans les temps d'orage.*

Opérations du chancelier Maupeou contre les parlemens.

1770. Déjà l'abolition des parlemens s'effectuait. Celui de Paris avait été entraîné dans le piége que lui avait tendu l'astucieux chef de la magistrature. Le roi, après s'être montré fatigué de l'opiniâtre différend élevé entre le duc d'Aiguillon et les procureurs généraux du parlement de Bretagne, laissa se ranimer une affaire qu'il avait voulu étouffer par une déclaration solennelle, et feignit de vouloir satisfaire enfin aux plaintes que la Bretagne renouvelait contre son commandant. Le chancelier Maupeou avait donné au roi le conseil d'évoquer ce procès au parlement de Paris, comme cour des pairs, en annullant la procédure com-

mencée en Bretagne. Personne ne savait mieux que lui combien le parlement, fier d'avoir à juger son adversaire le plus dangereux, laisserait éclater de passion. Afin que le roi vît de plus près l'orgueil qui régnait dans ce corps, il le pressa d'assister aux premières séances de la cour des pairs.

Procès du duc d'Aiguillon. 1770.

Louis fit cet effort sur sa paresse et sa timidité; mais le parlement sut se contenir tant que Louis vint prendre part à ses délibérations. Les chefs de l'opposition montraient eux-mêmes une déférence respectueuse. Sur chaque incident, l'avis du roi était suivi d'un suffrage unanime. Commencée sous de tels auspices, la procédure paraissait tendre à la justification du commandant de la Bretagne. Maupeou, déconcerté par une apparence pacifique qui faisait avorter ses desseins contre le parlement, engagea le roi à prendre sans nécessité un ton plus impérieux, à renoncer aux séances de la cour des pairs avec un dédain affecté, et enfin à donner des signes éclatans de faveur au duc d'Aiguillon. Le parlement s'irrita, et fit bientôt tourner contre l'accusé la liberté que l'absence du monarque rendait à ses délibérations On reçut les dépo-

sitions de ceux qui avaient le plus signalé contre lui leur inimitié; on se plaignit de l'exil arbitraire des deux La Chalotais, on discuta les lettres de cachet, on fit trembler tous les conseillers d'État qui, dans cette affaire, avaient provoqué les mesures de la cour. Le roi ne pouvait arrêter ce mouvement sans tomber dans une contradiction nouvelle, en prescrivant encore une fois sur cette affaire un silence que lui-même avait rompu. La versatilité du gouvernement avait été si souvent attestée, que le public cessait de s'en étonner et le roi d'en rougir. Un lit de justice fut tenu peu de temps après la fatale fête du mariage, et lorsque la capitale gémissait à la fois d'une banqueroute partielle et d'une espèce de disette. Le roi révoqua les lettres-patentes par lesquelles il avait renvoyé le procès du duc d'Aiguillon à la cour des pairs, et défendit au parlement de s'en occuper. On avait voulu irriter le parlement, mais non l'effrayer au point de lui faire perdre toute idée de désobéissance: il désobéit. La protection que le duc d'Aiguillon recevait de la cour fut regardée comme une preuve de ses crimes. La procédure n'était pas assez avancée pour qu'on pût

prononcer sa condamnation : on se crut en droit de prononcer son déshonneur. Par un arrêt du 4 juillet, le duc d'Aiguillon fut déclaré *prévenu de faits qui entachaient son honneur*, et suspendu des fonctions de la pairie jusqu'à son jugement. Quand le parlement rendait des arrêts qu'il était sûr de voir annullés le lendemain par le conseil d'État, il se hâtait d'en faire imprimer des milliers d'exemplaires. Paris, et bientôt toute la France répétaient : le duc d'Aiguillon *est entaché*, au moment où ce seigneur jouissait de l'intimité du roi. Le chancelier, qui ne voulait terminer ce combat que par l'abolition du système entier de l'ordre judiciaire, n'employa point toutes les forces de l'autorité royale pour répondre au défi le plus audacieux qu'on lui eût encore porté. Il se contenta de répéter une défense si souvent violée, et de faire arracher du greffe du parlement toute la procédure de l'affaire de Bretagne. Oubliant toute dignité, le roi se mit à la tête de l'expédition qui vint procéder à cet enlèvement. De si faibles mesures persuadèrent aux magistrats que la cour n'oserait pas même renouveler contre eux les exils, les suspensions momentanées dont ils

étaient accoutumés à se jouer. [illegible] Choiseul les animait secrètement [illegible] vre leur ennemi commun, le duc d'Aiguillon.

Situation du parti parlementaire.

Les chefs de l'opposition parlementaire s'animaient entre eux par des considérations spécieuses. Ils disaient : « Que le roi n'était jamais sorti vainqueur des différentes luttes qu'on lui avait fait soutenir contre l'opinion publique et contre les corps qui en sont les organes les plus épurés et les plus imposans. Qui pouvait lui inspirer, dans celle-ci, plus de vigueur et de constance ? Une courtisane abjecte dirigerait-elle ses conseils avec plus de fermeté que les Fleury, les d'Argenson ? Le complaisant de cette favorite, le chancelier Maupeou, magistrat sans dignité et sans talent, opérerait-il ce que d'Aguesseau et Lamoignon avaient jugé impossible, et surtout condamnable ? C'était la première fois qu'on voyait le roi abandonné et même bravé par les princes de sa maison. Tous, à l'exception du comte de La Marche, se rangeaient du parti du parlement. Dans d'autres occasions, la plupart des pairs s'étaient dévoués aux intérêts de la cour ; maintenant il n'en était pas un seul qui ne s'indignât de siéger à

côté du duc d'Aiguillon *entaché*. Des seigneurs aussi distingués par leurs lumières que par la noblesse de leurs sentimens, faisaient de la cause du parlement la cause de l'honneur. Les écrivains, les philosophes, comprenaient qu'aucun de leurs vœux ne pouvait se réaliser, si la nation perdait toute ombre de liberté politique; d'ailleurs, la reconnaissance les enchaînait au duc de Choiseul. Le peuple souffrait, et ne voyait que les parlemens sensibles à ses souffrances. Le système d'*unité*, *d'indivisibilité*, *de classes*, s'était perfectionné par dix années d'épreuve. Les Pasquier, les Saint-Fargeau, les d'Ormesson, les Joly de Fleury, si longtemps fidèles à la cour, défendaient leur compagnie menacée. »

Ces motifs donnaient aux chefs de l'opposition une telle sécurité, qu'ils ne songeaient pas à disposer les moyens d'une résistance active. La grande salle du palais ne retentissait plus de ces cris forcenés qui avaient excité le délire du régicide Damiens. Les épigrammes étaient trop délicates, trop spirituelles pour déceler un vif emportement; surtout il paraissait impossible qu'à cette époque de paix, de discussions et

de mollesse, il s'élevât un cardinal de Retz, un duc de Beaufort, un prince de Condé.

L'usage était de profiter du temps des vacances pour négocier avec le parlement lorsqu'il résistait à la cour. Les conseillers, et surtout les présidens, isolés à cette époque, livrés à de doux loisirs et loin des regards d'un public qui, sous peine du mépris, leur prescrivait un courage inflexible, étaient plus accessibles à des propositions qui ménageaient un peu leur fierté. Mais le chancelier ne leur en fit aucune; il s'occupait en silence de la formation d'un corps qui pourrait rendre la justice au défaut du parlement. Il avait à vaincre, non seulement l'irrésolution, mais l'incrédulité du roi, qui regardait comme impossible d'habituer la nation à d'autres magistrats qu'à ceux des compagnies souveraines. Louis feignait avec les parlemens quand le chancelier lui recommandait de feindre; il se montrait irrité quand celui-ci lui conseillait la colère. Cependant il faisait entendre à ce ministre, qui lui inspirait peu d'estime, que la disgrâce la plus humiliante suivrait une tentative infructueuse. Un travail actif et mystérieux se faisait dans les bureaux de la

chancellerie. Le parlement rentra sans avoir soupçonné qu'on eût conçu le projet ou trouvé les moyens de le remplacer. Bientôt son opiniâtreté donna lieu à un nouveau lit de justice qui fut tenu à Versailles; tout y avait été calculé pour l'accabler de l'humiliation la plus cruelle. Le duc d'Aiguillon y siégeait parmi les pairs, et insultait, d'un air froidement dédaigneux, à ceux qui prétendaient avoir comblé son déshonneur. Le chancelier lut un édit, dont le préambule résumait les différens torts du parlement de Paris, et les imputait à des motifs coupables. Il fallut dévorer cet affront. Le roi fit transcrire cet édit sur les registres du parlement, auquel il défendit de se servir des termes séditieux *d'unité, d'indivisibilité, de classes* (*a*). Le lendemain tous les magistrats arrivent au palais, transportés

(*a*) Le roi défendait en outre au parlement de Paris d'envoyer aux autres parlemens des mémoires qui ne seraient pas spécifiés par les ordonnances; de cesser le service, sinon dans les cas que ces mêmes ordonnances ont prévus; de donner leur démission en corps; de ne rendre jamais d'arrêt qui retarde les enregistremens; le tout sous peine d'être cassé.

de fureur ; ils n'ont qu'un cri : « Soupçon
» dons notre service ! Nous qui punissons
» les crimes, on nous traite en criminel !
» La constitution du royaume est si
» Fidèles aux lois de la monarchie, nous
» ne devons être ni les organes ni les jouets
» de volontés despotiques. » Dans le tumulte de la passion, on convient d'une mesure qui semble avoir été inspirée par le chancelier lui-même : le parlement déclare que *ses membres, dans leur douleur profonde, n'ont point l'esprit assez libre pour décider des biens, de la vie et de l'honneur des sujets du roi.* Maupeou se félicitait de voir le parlement provoquer ainsi son abolition, mais il n'osait la faire déclarer par le roi avant que la chute du duc de Choiseul eût privé les magistrats de leur appui le plus fidèle. Tous ces associés redoublèrent d'instances et d'intrigues pour prévenir cette disgrâce. On produisit au roi des preuves que la guerre maritime était imminente. Louis fut irrité de ce que le duc de Choiseul l'eût concertée avec le roi d'Espagne, sans daigner l'en prévenir lui-même. L'abbé Terray déclara qu'il serait impossible d'en faire les fonds ; que la

crise des finances allait devenir sans remède ; qu'avec de nouveaux impôts on porterait au comble la fureur du peuple ; qu'avec des réductions de dépenses on s'aliénerait pour jamais une cour à demi-révoltée. Louis voulut que son règne fût affermi au dedans, dût-il être encore une fois avili au dehors ; et le duc de La Vrillière fut chargé de porter au duc de Choiseul celle de toutes les lettres de cachet qu'il eût encore expédiée avec le plus de joie. Le duc de Praslin fut exilé le même jour (*a*).

Disgrâce et exil des ducs de Choiseul et de Praslin. 24 décembre. 1770.

Le renvoi du duc de Choiseul excita l'indignation des personnages les plus distin-

(*a*) Le duc de Choiseul, après avoir reçu la lettre de cachet, dit au duc de La Vrillière, qui lui faisait quelques vagues protestations d'intérêt et de dévouement : *Je ne doute point, M. le duc, de tout le plaisir que vous avez à m'apporter une semblable nouvelle.*

Les départemens que la disgrâce des ducs de Choiseul et de Praslin laissait vacans, furent d'abord confiés, par intérim, à des secrétaires d'État chargés d'autres fonctions. Ensuite le marquis de Montaynard eut celui de la guerre, de Boisnes celui de la marine, et le duc d'Aiguillon celui des affaires étrangères.

gués de la cour. Toutes les calamités et tous les genres d'ignominie leur parurent renfermés dans ce seul événement. Il eut solitude au château de Versailles, affluence à l'hôtel du duc de Choiseul. Quoique sa porte fût fermée au vaste concours de ceux qui venaient le glorifier de son exil, on brûlait de placer son nom sur la liste immense de ses amis qu'accroissait sa disgrâce. Le duc de Chartres, qui faisait son apprentissage d'opposition, pénétra jusqu'au duc de Choiseul, le tint long-temps embrassé, et répétait en le quittant que c'en était fait de la monarchie. La plupart des ennemis du duc de Choiseul étaient contraints d'affecter de la tristesse. A voir, le lendemain, la longue file de voitures qui remplissaient le chemin de Chanteloup, on eût dit que tous les grands du royaume devenaient les compagnons de son exil. Les menaces du roi furent long-temps impuissantes pour arrêter ceux qui venaient visiter, dans une retraite assez éloignée de la capitale, le ministre disgracié, et *se purifier auprès de lui*, disaient-ils, *de l'air de Versailles*. Il consommait, à recevoir ces magnifiques et enivrantes consolations, une fortune déjà obérée par des

dettes considérables. Sa prodigalité n'avait pas été poussée si loin pendant sa puissance. Souvent le roi entendait donner des éloges au ministre qui avait excité sa colère. Les gens de lettres montraient la même fidélité que les courtisans au duc de Choiseul, au *nouveau Barmécide*. Voltaire lui avait donné ce nom, en comparant mal à propos une disgrâce aussi triomphante à une catastrophe effroyable par l'atrocité et le nombre de supplices. Les regrets que causait le renvoi du duc de Choiseul eussent pu produire une commotion violente dans l'État, s'ils avaient été partagés par le peuple. Mais ce ministre n'avait *pour lui* que la partie la plus élevée et la plus ambitieuse de la nation. Le reste blâmait son faste, sa prodigalité, et surtout son penchant à la guerre. Voilà ce qui rendit aux ministres une confiance qu'avait un peu ébranlée cette étrange nouveauté, de voir les courtisans se déclarer pour celui qu'abandonnaient la fortune et la faveur.

Suppression du parlement de Paris et de plusieurs compagnies souveraines.

Les magistrats du parlement de Paris, que les pairs et la plupart des princes du sang soutenaient dans leur opposition, affectèrent de ne point se montrer abattus par l'exil du duc de Choiseul. Le chancelier, qui

persistait dans son plan de les provoquer toujours aux actes les plus éclatans de désobéissance, ne se lassait point de leur envoyer de nouvelles lettres de cassation pour reprendre leur service. *Révoquez*, répondaient-ils, *un édit qui attaque notre honneur et les droits de la nation, où nous ne remonterons plus sur des siéges avilis.* Tous les procès restaient suspendus, à l'exception d'un seul, auquel le prince de Condé paraissait prendre un vif intérêt, une demande en séparation, élevée par la princesse de Monaco. On commençait à parler de rapprochement; le chancelier essayait de perfides négociations. Enfin il dévoila son plan, et débuta par une mesure qu'on eût dit empruntée du cardinal de Richelieu. Dans la nuit du 19 au 20 janvier 1771, chacun des membres du parlement est arraché au sommeil par deux mousquetaires qui viennent, au nom du roi, leur signifier un ordre écrit de reprendre leurs fonctions, et les somment de répondre en signant *oui* ou *non*. Un appareil si nouveau répand la terreur dans leurs maisons. Leurs femmes, leurs enfans accourent éplorés, et craignent de les voir traîner dans une prison d'État. Ils consul-

tent ; ils voudraient développer leur réponse. *Oui* ou *non*, voilà ce qu'il faut signer sans délai. Ceux qui se sont le plus déclarés contre le chancelier éprouvent une appréhension plus vive, et ne doutent pas qu'une chaise de poste ne soit prête pour les conduire au mont Saint-Michel. Le plus grand nombre persiste dans son refus. Quarante seulement ont signé *oui*. Ceux-là se rendent le lendemain au parlement : mais quelle est leur confusion en voyant que plusieurs de leurs confrères, dont le courage leur paraissait douteux, ont montré plus de fermeté? Ils s'empressent de rétracter le *oui* que la terreur leur a fait signer dans la nuit. Plus de parlement, et c'est ce corps qui s'est dissous lui-même. Le chancelier avait fait choix du moyen le plus tyrannique, afin de se mettre à l'abri de la faiblesse et de la versatilité du monarque, en rendant toute composition impossible. Le jour se passe à expédier des lettres de cachet. Les magistrats attendent une autre visite nocturne. En effet, des huissiers viennent leur signifier, dans la nuit suivante, un arrêt du conseil, qui déclare leurs charges confisquées, leur défend de remplir désormais leurs fonc-

tions, et de prendre même la plupart des membres du parlement de Paris. Des mousquetaires succèdent aux huissiers. Chacun des magistrats partira le lendemain pour un exil très-éloigné de la capitale. Aucun prince n'intercède auprès du roi, ni ne cherche à remuer le peuple.

Changement total de l'ordre judiciaire. 1771.

L'autorité s'était montrée depuis près de soixante ans si faible et si désarmée, qu'on fut stupéfait de la voir se déployer avec une violence qui semblait n'être plus de ce siècle. L'amour de la liberté était une passion nouvelle, et n'avait pas encore passé des classes le plus faites pour la concevoir, à celles qui ont toujours mille genres de dépendances à subir. Pas un séditieux n'existait dans un pays où tous les hommes, doués de quelqu'éloquence, foudroyaient le despotisme. On désobéissait au roi sans emportement, on cédait à la force sans murmures. Les parens, les amis des exilés admiraient leur grandeur d'âme et n'imaginaient pas que leur énergie pût se prononcer d'une manière plus active. Vingt mille pères de famille voyaient leur ruine dans la dispersion d'un corps si nécessaire à la splendeur de la capitale, et n'osaient montrer que de la

tristesse. On leur disait : « Rassurez-vous ; » il est impossible de remplacer le parle- » ment de Paris ; le chancelier est moins » tranquille que les exilés. » Ce magistrat, précédé d'un détachement de la maison du roi, traversait Paris comme en triomphe, et venait au palais installer une commission du conseil à la place du parlement. Ce n'était qu'une mésure provisoire ; l'expérience de 1753 avait appris à s'en défier. Le chancelier avait trouvé le moyen de colorer de plusieurs prétextes spécieux d'utilité publique, la réforme qu'il voulait porter dans tout le système de la magistrature. Dans le nombre des abus qu'on attaquait depuis long-temps, on n'avait pas manqué de comprendre la vénalité des *offices de judicature*. Ce grief était pour les philosophes un moyen de représailles contre les réquisitoires et les arrêts qui brûlaient leurs écrits et inquiétaient leur personne. Voltaire surtout n'avait cessé de le reproduire avec cette adroite malignité qui lui faisait pardonner des redites. Maupeou trouvait piquant de se servir de l'autorité des philosophes au moment où il établissait un ordre qui devait sur tout autre point modérer leurs espérances et leur

ardeur de réformes. Quelque despotisme qu'il mît dans les opérations, il était sûr de ramener à lui une grande partie du public, en paraissant réaliser un vœu exprimé par Voltaire. Il fit donc annoncer que la justice allait être rendue gratuitement, et que les fonctions de la magistrature ne seraient plus envahies par l'ignorance, mais confiées à des jurisconsultes éclairés, pour prix de leurs longs travaux.

Voltaire fut flatté de l'hommage qui lui était rendu, et jugea qu'il resterait encore assez de liberté, si le gouvernement montrait de l'indulgence pour les plaisanteries irréligieuses. Il avait aussi fait sentir plusieurs fois les inconvéniens de l'immense ressort du parlement de Paris, lequel s'étendait jusque dans l'Artois, dans la Champagne et dans l'Auvergne. Cet abus coûtait autant à ces provinces qu'eût pu le faire un des impôts les plus onéreux. On avait fait, à différentes époques, des tentatives pour le réformer; mais le gouvernement, qui craignait beaucoup plus les murmures de la capitale que ceux des provinces, n'avait osé exécuter ce projet utile. Le chancelier, attentif à voiler le despotisme sous

les apparences d'une justice rigoureuse, annonça qu'il réduirait de beaucoup le ressort du parlement de Paris. Enfin, pour satisfaire aux vœux de la philosophie et à ceux d'un public éclairé, il promit un nouveau code de procédure civile et criminelle. Comme il y avait quelqu'orgueil à s'engager dans une entreprise qui avait effrayé les L'Hospital et les d'Aguesseau, Maupeou présentait un si beau dessein comme devenu facile par les lumières du siècle. Les philosophes s'étonnaient de ce que l'autorité absolue pût si bien s'accommoder de leurs maximes. En les traitant de novateurs, on adoptait leurs innovations. La pensée de conquérir la liberté par des mouvemens séditieux et par des excès populaires était si loin d'eux, que malgré leur attachement personnel au duc de Choiseul, ils furent long-temps assez froids pour la cause de l'ancienne magistrature.

On fut forcé de reconnaître que le chancelier avait mis dans la combinaison de son plan plus de profondeur et plus d'adresse qu'on n'en pouvait attendre d'un magistrat si décrié, lorsqu'il vint porter à son tribunal provisoire un édit qui établissait six nouvelles cours souveraines, sous le nom de *conseils*

supérieurs, dans les villes d'Arras, Blois, Châlons-sur-Marne, Clermont, Lyon et Poitiers, où la justice serait rendue au nom du souverain. Le préambule de cet édit, et de tous ceux qui parurent dans cette révolution de l'ordre judiciaire, était écrit avec noblesse. L'autorité s'y montrait sans alarmes et sans passion. Mais l'embarras le plus sérieux du chancelier était de composer ces conseils, et surtout de former un nouveau parlement de Paris. Presque tous les hommes voués à l'étude de la jurisprudence avaient fait un pacte au nom de l'honneur, pour refuser des fonctions éminentes offertes par le roi. Les avocats les plus considérés ne voulaient ni les remplir, ni plaider devant ceux qui les rempliraient. Le chancelier eut à faire le travail le plus indigne d'un chef de la magistrature, mais le plus conforme à son esprit d'intrigue : il gagna quelques hommes qui avaient, par les désordres de leur jeunesse, compromis un nom recommandable. Le grand conseil lui offrait une ressource facile. Ce tribunal était depuis long-temps tenu en réserve pour remplacer le parlement de Paris. Une rivalité, qui lui avait fait éprouver plusieurs humiliations, semblait l'affranchir des scrupules qui arrêtaient

d'autres corps de judicature. Cependant quelques-uns de ses membres aimèrent mieux subir la défaveur du gouvernement que celle du public. La chambre des comptes réclama pour le parlement, quoiqu'elle eût eu avec lui d'interminables différends, ou de juridiction ou de préséance; mais elle laissait entendre au chancelier qu'elle voulait seulement s'acquitter de quelques égards, et céder à la première chaleur de l'opinion. Il n'en était pas ainsi de la cour des aides : celle-ci se montrait impatiente d'éprouver le même sort que le parlement de Paris, et le provoquait par des remontrances assidues et courageuses. Elles étaient l'ouvrage du premier président de cette cour, Lamoignon de Malesherbes. Le droit public de la France n'avait jamais été présenté avec plus d'art ni plus de profondeur que dans ces remontrances. On eût cru, en les lisant, que la constitution de la France posait sur des bases immuables. Malesherbes effrayait les ministres ambitieux qui essayaient de les renverser, et substituaient l'action violente, mais instable du despotisme, à la marche lente et régulière d'une monarchie. Ces remontrances étaient enfin l'ouvrage le plus éloquent que la magistrature eût produit dans un

règne où elle avait acquis une si haute considération. Malesherbes et ses collègues étaient déjà sûrs de recueillir, au moins par un exil, le prix de leurs efforts; le chancelier avait arrêté la suppression de la cour des aides, il avait tout préparé pour un nouveau lit de justice. Il avait présenté au roi l'espérance et presque la certitude qu'on ne servirait pour la dernière fois d'un appareil de terreur qui avait été déployé si fréquemment et avec si peu d'effet.

Protestation de plusieurs princes du sang et de plusieurs pairs.

Ce lit de justice eut lieu le 15 avril 1771, environ trois mois après l'exil de tous les membres du parlement. Un seul des princes du sang y assista, ce fut le comte de Lamarche, fils du prince de Conti. Les autres avaient signé une protestation contre tous les actes du chancelier; treize pairs avaient adhéré à cette protestation. Le chancelier lut trois édits : le premier supprimait le parlement de Paris; le second supprimait la cour des aides; le troisième transformait le grand conseil en nouveau parlement. Ces différens édits, joints à ceux qui les avaient précédés, ôtaient aux corps judiciaires tout moyen indirect de concourir à l'action législative ou de l'entraver. Louis XIV lui-même avait moins restreint le pouvoir des

parlemens, lorsque les souvenirs de la guerre de la Fronde prescrivaient à l'autorité royale une surveillance rigoureuse. Pour donner quelque considération au parlement qui allait lui obéir, le chancelier avait déclaré que les charges nouvelles seraient inamovibles. Mais cette promesse paraissait dérisoire au moment où l'on supprimait un parlement tout entier, et où l'on menaçait chacun des autres d'une destruction prochaine. Le roi dit en terminant cette séance : *Vous venez d'entendre mes intentions, je veux qu'on s'y conforme. Je vous ordonne de commencer vos fonctions. Lundi mon chancelier ira vous installer. Je défends toute délibération contraire à mes volontés, et toutes représentations en faveur de mon ancien parlement, car je ne changerai jamais.* Ces derniers mots, prononcés d'un ton auquel Louis XV n'avait pas habitué ses sujets, firent impression sur les nouveaux magistrats, dont ils consolidaient les espérances; d'autres n'y virent qu'une précaution du chancelier pour prévenir la défection de son maître; et ce soin même leur paraissait déceler ses craintes. C'est ainsi qu'en jugea le duc de Nivernais, courtisan habile et intègre, qui exprimait avec acti-

cisme des sentimens élevés. C'était un des pairs qui avait adhéré à la protestation des princes. La comtesse du Barry le rencontra peu après la tenue du lit de justice. *Eh bien, M. le duc*, lui dit-elle, *ne renoncerez-vous pas à votre opposition? Vous l'avez entendu, le roi a dit qu'il ne changerait jamais.* — *Oui, madame*, répondit-il, *mais il vous regardoit.*

L'opposition contre la cour paraît se ralentir.

Le chancelier prenait les mesures les plus actives pour que la fermeté suspecte du roi ne fût point ébranlée par la résistance unanime des anciens magistrats. Il faisait jouer ses intrigues au milieu des opposans, et menaçait les plus opiniâtres de nouvelles rigueurs. Il multipliait les lettres de cachet sans faire dresser les échafauds. Il composait volontiers avec ceux qui ne voulaient que s'honorer un moment par une apparence de courage, et leur ménageait le retour le plus commode. La seule lutte qui parût exister dans le royaume était celle de la corruption contre l'honneur; encore s'élevait-il beaucoup de disputes sur l'acception si souvent arbitraire de ce mot. « L'honneur, tel que nous l'ont légué nos ancêtres, disait le duc de Brissac, a pour première loi d'obéir sans murmure au souverain. » « L'honneur, disait le prince de Conti, veut qu'on maintienne un

établissement aussi ancien que la monarchie, la cour des pairs. »

Exil de plusieurs princes du sang

Louis se détermina sans peine à exiler ce prince qu'il appelait par dérision, *mon cousin l'avocat.* Le prince de Condé, le duc de Bourbon, son fils, qui sortait à peine de l'enfance, le duc d'Orléans et le duc de Chartres, subirent la même peine. Le public fut étonné de la constance d'âme que montra dans cette occasion un prince auquel il avait fait expier le malheur de ses armes, par les railleries les plus cruelles, c'était le comte de Clermont. Son dévouement pour le roi avait toute la chaleur de l'amitié; l'affection réciproque du monarque avait été le seul dédommagement qu'il eût éprouvé dans ses revers; les bienfaits qu'il continuait à en recevoir composaient une grande partie de sa fortune; personne, même parmi les adversaires les plus déclarés de la cour, ne songeait à lui demander des preuves de courage. Il était attaqué depuis long-temps d'une maladie de langueur. Cependant ce fut chez lui que se rédigea la protestation des princes; nul acte ne devait plus coûter à son cœur reconnaissant. Il hâtait sa mort par les regrets et les pénibles épreuves auxquels il allait se condamner.

Je hasarde une conjecture sur les motifs qui déterminèrent ce prince à prendre une résolution contraire à tous ses principes; la pensée qui l'importunait le plus était celle de ne laisser aux Français d'autre souvenir que celui de la journée de Crévelt; un acte d'opposition pouvait tout faire pardonner, jusqu'à une bataille perdue. Il le fit et mourut bientôt dans l'isolement et la plus profonde tristesse, mais sans avoir varié un moment dans son effort patriotique. L'opposition qu'avait montrée le prince de Condé n'eut point le même caractère de fermeté; on put même juger qu'il n'avait été entraîné que par un sentiment de déférence pour son oncle, lorsqu'on le vit, peu de temps après la mort de celui-ci, négocier son raccommodement à la cour et l'obtenir. Son fils l'imita. Le duc d'Orléans et le duc de Chartres ne furent pas fâchés de recevoir cet exemple de défection. Le premier semblait avoir ordonné toute sa vie pour échapper à l'ambition et ne rien fournir à l'histoire. Ses goûts formaient un contraste parfait avec le zèle monastique qui avait rendu son père ridicule. Il n'avait rien non plus des qualités brillantes ni de la fougue de son aïeul. Les familiers de la maison

avaient, en quelque sorte, établi la maxime héréditaire, qu'un peu d'opposition contre la cour était nécessaire à la splendeur de cette branche de la maison royale. Le duc d'Orléans trouvait cette maxime gênante pour ses plaisirs, et surtout importune à sa bonhomie; mais il s'y conformait quelquefois, comme par décence; c'est ce qu'il venait de faire en signant la protestation des princes. Il lui tardait de reprendre ses habitudes et de rouvrir son théâtre de société que les productions originales de Collé (*a*) avaient rendu fameux. Il reparut à la cour. Les apostrophes familières de la comtesse du Barry le firent quelquefois rougir de sa complaisance. Le duc de Chartres, d'un esprit plus vif et d'un caractère

(*a*) La plus brillante de ces productions fut *la Partie de Chasse de Henri IV*. Collé était célèbre par l'originalité et le tour heureux de ses chansons; quoique cet auteur se plût ordinairement à des tableaux licencieux, il n'en était pas moins, ainsi que Piron son ami, l'ennemi des philosophes. Ses mémoires ont révélé en lui une misanthropie que sa gaieté ne laissait pas soupçonner. Collé, dans sa vieillesse, vivait dans la plus grande intimité avec l'abbé de Mably, qui était à la fois une espèce de républicain et un dévot.

plus impétueux, joignait à un libertinage précoce un ton de mépris pour la religion, les mœurs et l'autorité. On prenait en lui pour l'impulsion d'une âme ardente et généreuse, un penchant indéfini pour toute espèce d'innovation. Il avait mis dans son opposition plus d'emportement que les autres princes; on fut étonné de le voir solliciter son retour comme un enfant timide. Il manqua de fermeté pour des actes honorables, et depuis il en manqua même pour des actes criminels.

Quand le chancelier eut montré la fragilité de cette ligue des princes, et qu'il les eut tous ramenés à la cour, à l'exception du prince de Conti, il lui fut facile de faire abjurer à treize ducs et pairs une protestation qui avait eu moins d'éclat et de publicité. Mais ce qui étonna le plus, ce fut de voir des membres du parlement de Paris descendre à des prières auprès du chancelier, pour obtenir la levée de leur exil et le remboursement de leurs charges. Le roi en avait déjà prononcé la confiscation. A mesure que le gouvernement conçut de la sécurité, il se rapprocha de la justice. Le remboursement d'un si grand nombre d'of-

fices supprimés dans toute l'étendue de la France, faisait un capital de cent millions, et par conséquent augmentait de cinq millions la dette de l'État. Le contrôleur général, quoiqu'il soutînt avec beaucoup de flegme la réputation d'un financier impitoyable, fut le premier à solliciter dans le conseil un acte de modération et d'équité. On fit de la liquidation des charges la récompense des anciens membres du parlement de Paris, qui consentiraient à donner leur démission : peu d'entre eux la refusèrent. L'exil du plus grand nombre fut successivement levé. En revenant à Paris, ils eurent le chagrin d'y voir les audiences du nouveau parlement suivies, et les procès instruits avec célérité. Les avocats s'étaient d'abord ligués pour ne point paraître devant le nouveau parlement; mais l'épreuve fut trop longue pour ne pas ébranler leur résolution. Gerbier, le plus brillant des orateurs du barreau, céda. D'autres l'imitèrent. Leurs talens et la célébrité nouvelle de Linguet, avocat fécond en sarcasmes, forcèrent le public à s'occuper plus que jamais de discussions judiciaires. On n'en admirait pas moins le silence courageux de Target et de quelques autres qui conti-

nuaient à résister aux menaces et aux [illegible] les plus séduisantes du chancelier.

L'archevêque de Paris [illegible] disgrâce d'un corps contre lequel il avait soutenu tant de combats, et qui avait dispersé les jésuites. Il parlait de respect aveugle pour la volonté royale, après en avoir si souvent bravé les ordres absolus (*a*).

Tous les parlemens dissous. Mécontentement du public.

Avant la fin de l'année 1771, tous les parlemens de province furent supprimés et recomposés. Le chancelier Maupeou avait développé les plus puissantes ressources de l'intrigue pour tenir ces corps désunis. Les uns avaient cédé après d'humbles remontrances, et les autres après des protestations violentes. Mais l'exil de plusieurs magistrats considérés avait répandu dans les provinces le mécontentement le plus profond qui eût existé depuis le commencement de ce règne.

Le duc de La Vrillière se chargea de contenir les assemblées des États pendant que le chancelier réprimait l'orgueil des parle-

(*a*) L'archevêque de Paris avait fourni au chancelier Maupeou quelques-uns de ses *parens* pour entrer dans le nouveau parlement, et ce fut lui qui dit la messe de la Saint-Martin, lorsque ce corps reprit ses travaux après les vacances.

sions. Le roi avait déjà bravé les clameurs des Etats de Bretagne, en confiant, au mois de mai 1771, le porte-feuille des affaires étrangères à ce duc d'Aiguillon qu'ils avaient poursuivi avec tant d'opiniâtreté. On fit passer un grand nombre de troupes dans cette province agitée. Les Etats furent menacés d'être dissous en vingt-quatre heures, s'ils continuaient de résister aux ordres du roi.

Les Bretons cédèrent à la crainte de perdre à la fois tous leurs priviléges; mais leur indignation n'était enchaînée que momentanément. Leur silence était si menaçant, qu'il pouvait se changer en une révolte ouverte. Les Etats de Languedoc et de Bourgogne avaient également pris le parti de la soumission; mais comme leur existence n'avait plus qu'une garantie très-équivoque, l'esprit de résistance fermentait dans leur sein. Les nobles avaient fait, dans quelques provinces, des protestations en faveur des magistrats. On avait vu quelques commandans refuser de porter aux parlemens les ordres sévères du roi (*a*). De jeunes mili-

(*a*) Le duc de Duras, commandant en Bretagne, et le prince de Beauvau, commandant en Langue-

taires commençaient à élever des doutes sur le principe de l'obéissance passive. Quelques seigneurs s'exilaient volontairement en Angleterre, avec l'affectation d'aller chercher un gouvernement libre. La circulation des écrits satiriques ne pouvait être réprimée par les peines les plus sévères. Les libellistes avaient acquis une telle puissance, que la cour composait quelquefois avec leur vénale infamie, et mettait un prix à leurs injures, pour qu'elles ne retentissent pas dans toute l'Europe. Des nouvelles écrites à la main, et qui dévoilaient les débauches du roi, la souplesse de ses ministres et la turpitude des nouveaux magistrats, circulaient aussi librement qu'une feuille périodique autorisée. Dans chacune des administrations, il y avait de nombreux complices de ces outrages faits au gouvernement. Quelquefois, dans les places publiques de la capitale, on était effrayé de lire des placards séditieux et même régicides (*a*).

doc, chargés l'un et l'autre de dissoudre le parlement de chacune de ces deux provinces, donnèrent leur démission.

(*a*) On mit au bas de la statue de Louis XV ce placard atroce : *Arrêt de la cour des monnaies qui*

Des hommes d'une condition ou d'un caractère méprisé, osaient déclarer leur mépris pour les membres du *parlement Maupeou*. Les lettres de cachet étaient aussi facilement révoquées que lancées. Les ministres semblaient jaloux de montrer de la bénignité dans leur despotisme. On le trouvait un peu plus tolérable, puisqu'on avait la faculté d'en rire. La plupart des hommes d'un esprit vif et d'une humeur inquiète, n'étaient pas fâchés d'être emprisonnés ou du moins exilés à leur tour, sous la condition de ne l'être que peu de temps.

Constance du parti du duc de Choiseul. de 1772 à 1774.

Le parti du duc de Choiseul, au milieu d'un mouvement si contraire à toutes ses espérances, s'attachait à faire, par une grande dignité de conduite, la critique des désordres ou de la bassesse du reste de la cour. Jamais plus de désintéressement ni plus de fierté ne s'étaient montrés dans ce pays. L'intérieur du château de Versailles était moins soumis au roi qu'aucune ville de France. Le duc d'Aiguillon entendait sans cesse louer et regretter son ennemi; et, malgré sa puissance, il était forcé de recourir à de sourdes

ordonne qu'un Louis mal frappé soit refrappé. Le public n'en parla qu'avec horreur.

manœuvres, pour causer quelques chagrins à un ministre exilé. Le projet de faire ôter au duc de Choiseul la charge importante et très-lucrative de colonel général des Suisses, coûta peut-être au duc d'Aiguillon plus de soins qu'aucune des affaires diplomatiques dont il fut chargé. Louis XV avait dit au premier, lorsqu'en 1762 il lui fit ce présent *magnifique* : *Je vous donne une charge inamovible.* Il s'agissait de savoir comment elle lui serait retirée sans que le roi parût manquer à sa parole. Le duc du Châtelet fut employé à obtenir du duc de Choiseul sa démission, en lui promettant qu'on acquitterait ses dettes; mais la cour n'offrit plus qu'une pension de cinquante mille francs dès que cette démission fut obtenue. Le duc du Châtelet, quoique son caractère n'eût rien d'emporté, manifesta la plus vive indignation de ce qu'on se fût servi de lui pour tromper son ami, en le trompant lui-même. Le duc de Choiseul s'exprima en termes offensans pour la majesté royale. Sa femme, qui, au sein de la grandeur, avait conservé une modestie inaltérable, exaltée par une disgrâce qui devenait presque un sujet d'envie, refusa la ré-

de la pension faite à son mari, mit dans son refus une fierté portée jusqu'à l'excès (*a*). Elle avait sacrifié quatre

(*a*) On peut mettre au nombre des pièces les plus curieuses de ce temps, une lettre que la duchesse de Choiseul avait écrite au roi à ce sujet. Son mari s'opposa à ce que cette lettre fût envoyée. Comme elle est reconnue authentique, et qu'elle fait connaître de quel ton une femme naturellement modeste, mais indignée, osait écrire à un roi qui lui témoignait de l'affection, nous allons en transcrire quelques passages.

« Votre cœur, sire, ne vous reproche-t-il rien, » et rejetteriez-vous ses mouvemens ? Mais si ces » maux sont la suite nécessaire de services autrefois » agréables à votre majesté, et toujours utiles, qu'ai-je » fait, moi, pour *subir l'infortune* et l'oppression, » que croire à vos bontés, sire, les chérir, y placer » ma confiance, y attacher mon bonheur, et oser vous » le dire ? Je n'ai point épousé M. de Choiseul pour » qu'il fût duc, ministre, exilé et ruiné. Pourquoi » votre majesté l'arracha-t-elle à sa carrière militaire, » qui lui était chère, et dans laquelle je n'aurais couru » que des hasards communs et glorieux ? Pourquoi le » força-t-elle, malgré sa répugnance, à sacrifier aux » tristes emplois du ministère les restes toujours pré- » cieux de la jeunesse ? Pourquoi enfin refusa-t-elle » deux fois sa démission ? Sans le premier de ces refus, » sire, je serais libre, et je n'aurais point à craindre » que les restes de ma fortune fussent insuffisans à

millions à l'acquittement des dettes de son mari lorsqu'il était en place. Elle avait pris la résolution de consacrer au même usage les restes d'une immense fortune. Ces deux époux semblaient fiers de voir leur ruine

» ses engagemens et à son aisance. Il doit m'être d'au-
» tant plus cher, qu'il m'a pardonné de l'avoir com-
» promis en réclamant pour lui, à son insu, les bontés
» de votre majesté. Elle trahit alors le secret d'une
» femme d'honneur confié à sa foi, secret qu'elle lui
» avait promis de garder, et dont la parole est con-
» signée dans une lettre écrite de la propre main de
» votre majesté, et que je garde encore. Elle exposa
» mon imprudence à l'animadversion de mon mari, et
» ma folle confiance à la risée publique. Que ne m'en
» coûta-t-il pas alors, quand mon respect pour votre
» majesté me força à désavouer, par un vil mensonge,
» un bruit dont l'aveu ne m'eût coûté qu'un ridicule!
» Je me trompais sans doute en croyant que le rang
» suprême même pouvait être honoré d'une confiance
» pure. La mienne, sire, pouvait être rejetée, mais
» elle ne devait pas du moins être trahie. Si votre ma-
» jesté croit devoir quelque réparation à cet outrage,
» c'est à mon mari qu'il la faut acquitter, et non pas
» en me donnant une pension sur les dépouilles qu'on
» lui arrache; grâce qui, par sa nature et la circons-
» tance, blesse également mon sentiment et mon
» honneur, parce qu'elle n'ajoute rien au traitement
» qu'on lui fait, et qu'elle semble me faire conniver
» à l'injustice qu'il éprouve, en m'en faisant profiter

s'accélérer. Leurs amis s'exposaient avec le même courage à la perte de leurs emplois ou de leurs pensions. Cependant peu d'entre eux portèrent cette peine d'une fidélité si rare. Louis XV n'osait affliger ceux qu'il

» dans une supposition dont l'idée est affreuse à me
» présenter. . . . . .
» Je ne chercherai point, sire, à rappeler les bontés
» dont je me faisais l'illusion, par des protestations
» dont je ne trouverais plus les sentimens dans mon
» cœur. Le plus profond respect, la plus entière sou-
» mission, la fidélité la plus absolue, telle est l'éten-
» due et les bornes de mon devoir. Si d'oser connaître
» ces bornes, et les exposer aux yeux de votre majesté,
» est une liberté criminelle, j'en dois seule être punie,
» puisque j'en suis seule coupable. On en peut croire
» du moins pour cette fois la vraisemblance, si ma
» parole et la vérité, sire, ne suffisent pas à votre
» confiance. Cependant, comme je ne veux pas que
» la punition m'expose à des soupçons injurieux à
» mon honneur, ma lettre sera déposée entre les
» mains d'un assez grand nombre de personnes sûres,
» qui la divulgueraient au cas qu'il m'en arrivât mal-
» heur. Mais en faisant connaître mon imprudence,
» ils ne pourraient pas faire applaudir à la clémence
» de votre majesté. En attendant, sire, ce qu'ordon-
» nera votre colère ou votre indulgence, je proteste
» contre toute mauvaise interprétation qui pourrait
» être donnée à la franchise des expressions d'une
» femme offensée, opprimée, et en droit de se plain-

n'était pas résolu d'éloigner de la r[illegible] Ce genre de bonté, que [illegible] favorisa [illegible] soin d'entretenir en lui, parce qu'il était conforme à ses propres penchans, compromettait des essais peu solides encore de despotisme.

Procès de Beaumarchais. 1773.

Une foule d'anecdotes s'offrent à moi pour montrer combien ce despotisme était mal cimenté, et combien il eût été facile à l'opinion d'en triompher, quand même Louis XV eût vécu autant que son bisaïeul. Mais je crains, en multipliant des récits qui paraîtraient futiles, d'abaisser encore des événemens déjà trop privés de grandeur et d'intérêt. Je me borne à des faits caractéristiques, et ne puis oublier la lutte bizarre, gaie, intrépide que soutint Beaumarchais contre le *parlement Maupeou*.

Quelques jurisconsultes estimables siégeaient dans ce nouveau tribunal; mais la plupart de ses membres étaient privés de ces puissans avantages que donnent une

» dre, par celui de son sexe, du nom qu'elle porte, » et de l'humanité; et je déclare que je n'ai jamais » prétendu m'écarter des bornes du profond respect » avec lequel je suis, etc. »

grande fortune et un nom dès long-temps honoré. On résistait de croire qu'ils pussent rappeler l'ancien parlement reconnue des anciens magistrats, et en les couvrant d'un mépris prématuré, on épiait toutes les occasions qui pourraient justifier ce mépris. L'un d'eux, Goesman, par une ostentation maladroite et suspecte de probité rigide, vint se livrer, et bientôt livra ses collègues à un public disposé à les condamner tous sans examen. Il se plaignit judiciairement de tentatives qui avaient été faites pour le corrompre dans un procès dont il avait été rapporteur. Voici ce qui s'était passé. La femme de ce magistrat avait fait acheter à Beaumarchais une audience de son mari, et en avait promis d'autres moyennant un nouveau salaire. Frappée de quelque crainte, elle avait renvoyé au négociateur de cette intrigue la somme peu considérable qu'elle-même avait demandée. Mais par un étrange excès de bassesse, elle en avait retenu une partie (quinze louis), et Beaumarchais avait perdu un procès dont les hommes du barreau croyaient le succès infaillible. Goesman s'était flatté d'accabler facilement un homme que l'opinion ne favorisait pas. Une fortune

promptement acquise, souvent détruite et relevée en peu d'instans; des succès de société, des succès de théâtre, l'art de pénétrer auprès des grands, et d'habituer les plus fiers à quelque familiarité; la puissance des bons mots jointe à celle des intrigues; enfin, une activité de caractère qui semblait se diriger plutôt vers la célébrité que vers la considération, avait donné à Beaumarchais des ennemis dont il voyait avec indifférence le nombre s'augmenter. Irrité de tout ce que l'éclat fait contre lui avait d'odieux, et charmé en même temps de l'occasion qui s'offrait à lui de montrer l'originalité de son esprit et la vigueur de son caractère, il réussit à se faire le représentant de l'opinion publique contre le tribunal qui le menaçait d'une peine infamante. Comme les avocats n'osaient lui prêter leur secours, il se chargea seul du soin de sa défense, et remplit le public d'étonnement et de joie, par la manière dont il la conçut. Des mémoires judiciaires réunirent sous sa plume peu correcte, mais originale, l'effet de la satire la plus amère à celui d'une excellente comédie. Rien n'y rappelait directement la révolution opérée dans

la magistrature, et tout s'y rapportait. Le nouveau parlement s'y trouvait personnifié sous la figure hypocrite, importante et basse que Beaumarchais prêtait à son accusateur. A mesure que celui-ci était provoqué par de nouveaux adversaires, il augmentait sa galerie de portraits. L'autorité royale fut déconcertée par le rire universel de la nation. A des écrits qu'on brûlait, le plaideur adroit et opiniâtre en faisait succéder d'autres plus hardis, dont les éditions étaient épuisées en quelques heures. Le prince de Conti encourageait hautement l'audace de Beaumarchais; Mesdames applaudissaient au satirique avec un peu plus de réserve. La comtesse du Barry, oubliant ses intérêts et sa puissance, convenait n'avoir rien lu de plus plaisant que ces mémoires; et le roi lui-même n'était pas loin d'avouer que Beaumarchais lui faisait passer quelquefois une heure agréable. Enfin le parlement, après s'être laissé outrager avec une extrême patience, crut flétrir Beaumarchais par la peine de l'aumône et du blâme, lorsque, de toutes parts, on vantait en lui un Français aussi courageux que spirituel.

Finances, opérations de l'abbé Terray. de 1769 à 1774.

Voyons maintenant si l'état des finances offrait quelque garantie à la révolution qui

avait rendu à l'autorité royale [illegible] parente. Sans entrer dans [illegible] serait aujourd'hui difficile [illegible] clarté, et qui sont devenus inutiles par une heureuse dissemblance de situation, rappelons le système de l'abbé Terray, et les résultats qu'il obtint. Dès son entrée au contrôle général, il se montra effrayé de l'excès de désordre où les finances avaient été conduites. Le déficit de l'année 1769 paraissait être de trente-cinq millions. Le banquier de la cour menaçait de ne plus continuer son service. On ne pouvait acquitter les différentes rescriptions ni les billets des fermes, par le moyen desquels une dévorante anticipation s'était effectuée. L'abbé Terray avait un grand intérêt à exagérer ces alarmes, afin d'accuser le duc de Choiseul de profusion dans ses ministères, et de décrier auprès du roi les opérations politiques qui avaient fait la renommée de cet homme d'État. Le roi força ce dernier à rendre compte de son administration. Le duc de Choiseul le fit de manière à prouver qu'il avait réduit les dépenses de ses départemens.

L'abbé Terray, pour prouver la vérité de ses calculs et de ses prédictions sévères, donna le signal de la détresse en faisant

suspendre le paiement des billets de fermes. Comme l'inquiétude était aussi vive au conseil d'État que dans le public, le contrôleur général proposa un moyen de salut qui répugnait à l'honneur, mais qu'il présentait comme prescrit par la nécessité. « C'est, disait-il, la guerre de sept ans qui a mis les finances du roi en péril. Peut-on supposer que pendant ces longs malheurs une foule de fraudes n'aient été commises? D'où vient qu'on n'a osé ni en punir ni en rechercher aucune? Le système (*a*) de la dette publique, pris dans un sens trop absolu, compromet l'autorité souveraine, : il est des cas où le gouvernement seul peut se constituer juge des engagemens onéreux qu'il a été forcé de contracter, et des surprises qu'une adroite cupidité a osé lui faire. Voilà ce que sentit, après la guerre de la succession d'Espagne, un excellent administrateur (Desmarets); voilà ce qu'exécuta sous la régence le duc de Noailles. L'opération du *visa* parut alors

(*a*) Ces raisonnemens se trouvent dans quelques écrits qui parurent alors sous les auspices du gouvernement. Sans prendre soin de les réfuter, je ferai seulement observer qu'ils n'avaient qu'une application très-indirecte aux mesures dont ils préparaient l'apologie.

légitime, parce qu'elle fut nécessaire, et parce qu'à force de soins et de ménagemens on sut la rapprocher des règles de la justice. Sans doute ce qu'on eût dû faire il y a huit ans, paraîtra maintenant destitué de prétexte violent, arbitraire; mais il vaut mieux être dur aujourd'hui que d'être impitoyable demain. Ce qu'il importe surtout dans les circonstances les plus alarmantes, c'est d'affranchir l'autorité royale de la dépendance du besoin. » Ces raisonnemens prévalurent sur les objections des conseillers d'État, qui tenaient de nos économistes et des écrivains anglais le principe d'une fidélité scrupuleuse en matière de dette publique.

L'abbé Terray exécuta son plan dans l'année 1770. Quelques-unes des rentes perpétuelles furent réduites à deux et demi pour cent, c'est-à-dire à moitié; d'autres seulement à quatre. Pour compenser la faveur accordée à celles-ci, on les frappa d'un dixième d'amortissement. D'autres furent assujetties aux deux vingtièmes. On trouva des expédiens du même genre pour les rentes viagères. Cette opération, quoique justement qualifiée du nom de banqueroute partielle, excita plutôt le mécontentement que l'indi-

gnation. Voltaire, à qui les mesures du contrôleur général coûtaient une partie considérable de son revenu, ne s'en vengea que par des épigrammes sans fiel. Une feuille de Fréron excitait bien autrement sa bile : bientôt il fut de mode de ne pas pousser le dépit plus loin que le philosophe de Ferney. Beaucoup de personnes se firent un point d'honneur de prouver une philosophie-pratique, par la gaieté avec laquelle elles supportaient une perte de fortune. On plaisanta, et le contrôleur général put plaisanter à son tour. Il y eut une lutte de bons mots entre lui et ceux qu'il réduisait. Le contrôleur général ne se vengeait ni par la Bastille ni par des exils, quand il avait le dessous dans cette petite guerre (*a*). Par cette opération, il réduisit la dette d'environ treize millions d'intérêts. L'État se trouvait encore chargé annuellement de plus

(*a*) On appelait l'abbé Terray *l'Enfant gâté*, parce qu'il touchait à tout. Un jour, dans une presse au parterre, quelqu'un s'écria : Où est M. l'abbé Terray pour nous réduire de moitié ? Un particulier, nommé *Billard*, fit une banqueroute très-frauduleuse. On écrivit à la porte de l'hôtel du contrôleur général : *Ici l'on joue au noble jeu de Billard.*

de soixante-trois millions par les int
la dette constituée.

Éléments d'une révolution prochaine dans l'état des finances.

Les autres opérations de l'abbé Terray sont peu susceptibles d'analyse; son soin constant parut être de déguiser l'impôt. A deux vingtièmes qu'il laissa subsister, il ajouta des sous pour livre, perçus très-arbitrairement. Le remboursement des charges de judicature lui fournit un prétexte pour augmenter les tailles; en sorte que l'État payait fort cher le bienfait annoncé de la justice gratuite. On n'avait point encore vu un contrôleur général si fécond en édits bursaux : il en fit paraître onze en un seul jour. La docilité du nouveau parlement favorisait à cet égard son esprit d'invention. Le mérite qui le distinguait, et qui a maintenu sa réputation d'habileté, au moins parmi les financiers, c'était d'établir de l'ordre au milieu des opérations les plus compliquées. Aucun de ses prédécesseurs, depuis le règne de Louis XV, n'avait mieux connu la situation du trésor royal, et les comptes qu'il en rendit passent pour être des modèles de précision et de clarté. On voit qu'il rapportait tout à une seule vue, celle de rendre au roi des moyens de do-

tion. Mais, sans parler de l'injustice [illegible] de ses mesures, pouvait-il rétablir [illegible] les finances d'un monarque auquel on n'osait plus parler d'économie ni de réforme? Il était évident que le roi n'avait touché aux rentes que pour ne rien diminuer de sa folle dépense : le luxe de la comtesse du Barry, quoiqu'il n'égalât point celui de la marquise de Pompadour, *suffisait seul pour décrier* toutes les opérations du contrôleur général. Leur résultat était d'ailleurs bien loin de répondre au but où il *voulait atteindre* : un emprunt de huit millions qu'il ouvrit en 1771, lui apprit, par les difficultés qu'il eut à le remplir, combien le gouvernement porte la peine de toutes *les violations* de la foi publique. Les puissances étrangères pouvaient impunément attaquer ou humilier un État privé des ressources salutaires et subites du crédit. Nous verrons bientôt comment elles profitèrent d'une occasion si favorable. En se dévouant à mille outrages par l'inertie politique la plus déplorable, en abandonnant des alliés nécessaires, en permettant tout à l'arrogance des Anglais, et enfin en ne laissant presque plus d'impôts à imaginer, le gouvernement n'eut d'autre satisfaction que

d'avoir ramené le déficit annuel à vingt-cinq millions, somme que ce déficit n'excédait pas avant la guerre de sept ans. Un compte rendu par l'abbé Terray, en 1774, porte les dépenses à quatre cents millions, et les revenus seulement à trois cent soixante-quinze. Rappelons ici que le revenu de l'État ne s'élevait pas, au commencement de ce règne, à plus de cent vingt ou cent trente millions, et qu'à cette époque les impôts paraissaient intolérables.

A quelque point que les richesses de la France se fussent accrues, le luxe de la cour suivait une progression plus rapide. Comme une grande partie des impôts portait sur plusieurs objets d'une consommation indispensable, qu'ils étaient levés avec des frais énormes, qu'il n'y avait aucune base d'équité dans leur répartition, et que les dixmes du clergé et les droits seigneuriaux ajoutaient beaucoup à ces charges, l'État payait près du double de ce qui entrait dans le trésor royal. Quelques provinces étaient vouées à la misère, tandis que d'autres étaient florissantes. Les entreprises du commerce et les emplois de la finance étant devenus les principales sources de richesse, avaient élevé les classes inter-

médiaires à peu près au niveau des classes privilégiées. Celles-ci ne maintenaient leur ascendant que par de stériles prérogatives de vanité, encore ne mettaient-elles pas, nous venons de le voir, une grande vigueur à les défendre. Les dernières classes du peuple étaient si misérables, que la population de la France était jugée surabondante, ce qui est toujours le tort du gouvernement, et devient bientôt sa punition. Ces divers élémens de révolution n'étaient point écartés par un système de finances qui semblait n'avoir d'autre but que de procurer au roi quelques années d'un repos indolent.

Révocation de l'édit sur la liberté de l'exportation des grains.

La révocation, faite par l'abbé Terray, de la faculté d'exporter les grains à l'étranger, fut reçue avec beaucoup de joie par le peuple. L'édit du mois de juillet 1770, qui prononça cette révocation, n'eut pas des effets aussi prompts que des observateurs superficiels l'avaient imaginé. Les rigueurs de cette loi prohibitive s'étendaient jusqu'à soumettre à différentes gênes la circulation intérieure des grains du royaume. Il s'établit sur ce sujet une espèce de guerre de province à province. La peur porta des hommes ignorans à voir sans pitié les souf-

frances de leurs voisins : les écus [illegible] firent plus avec sûreté ni avec [illegible]. On ne cessa de se plaindre du [illegible] que toujours imaginaire, du monopole fut reproché à des intendans qui bravaient les cris du peuple pour subvenir à ses besoins. Bientôt il fut reproché aux hommes une avarice inepte l'avait porté à s'occuper de spéculations, qui, dans ce temps-là, eussent déshonoré un particulier revêtu d'un emploi peu important. Sans y mettre ni scrupule ni mystère, et dans la seule intention de grossir son trésor privé, il s'amusait à faire élever ou baisser le prix des grains, et c'était presque toujours en sens inverse de ce qu'eût dû désirer ou opérer le maître du royaume. Des courtisans, façonnés à tout approuver, baissaient les yeux avec quelque embarras lorsque le roi leur montrait une carte sur laquelle il notait les variations des marchés, et faisait parade de son instruction dans un commerce décrié (*a*).

Divisions secrètes à la cour; anarchie dans le conseil du roi.

1773 et 1774.

Le salut des rois indécis, inoccupés, est

(*a*) Une grossière inadvertance rendit encore plus publiques les étranges spéculations du roi de France: dans un Almanach royal de 1774, on plaça parmi les officiers de finance un sieur Mirlavaud, trésorier des grains pour le compte de sa majesté.

d'abandonner à un ministre d'un grand caractère une autorité dont ils ne retiennent que les honneurs et les molles jouissances. Le prince régnant était au-dessous de Louis XIII; pour réparer soixante-dix ans de fautes, il fallait plus qu'un cardinal de Richelieu. Les inconvéniens d'une oligarchie ministérielle devenaient plus sensibles d'année en année. L'autorité royale était à la vérité délivrée de contradicteurs redoutables, mais non du danger et de la honte de se contredire elle-même. Tout annonçait que le triumvirat du duc d'Aiguillon, du chancelier Maupeou et de l'abbé Terray allait se rompre. Les deux derniers surtout se disputaient sourdement à qui exercerait dans sa plénitude le pouvoir qu'ils prétendaient avoir raffermi. Le chancelier proclamait sa victoire sur les parlemens avec un orgueil qui le rendait insupportable à ses collègues; il commençait à négliger les nouveaux parens dont il avait été si fier, le vicomte et la comtesse du Barry, et s'efforçait de revenir par degrés de mille ignobles complaisances, à une fierté qui eût annoncé en lui le sauveur de la monarchie. Mais l'habitude était prise à la cour de le considérer comme un personnage dont la dextérité ne s'étendait pas au-delà du cercle

des intrigues du barreau. L'
sa situation était d'avoir à p
tous les services qu'on atten
roi, qui, deux ans auparava
posé de se mettre à la tête d
comme il était porté à le c
celier eût échoué dans ses mesures, n'en parlait, après le succès, que comme d'opérations très-simples. La comtesse du Barry était piquée de n'être plus représentée par le chancelier comme l'Agnès Sorel qui avait su inspirer au roi un nouveau genre de courage. Il était question de séparer encore une fois les sceaux des fonctions de chancelier. L'abbé Terray aspirait à les réunir à son ministère ; il s'occupait également d'obtenir un autre titre qu'avaient porté presque tous les premiers ministres de France, celui de cardinal. Le chapeau dont la cour de Rome avait laissé la présentation aux Stuart, pouvait être facilement acheté d'un prince indigent, par un contrôleur général des finances. Quoique l'abbé Terray fût plutôt un homme laborieux qu'austère (*a*), l'ar-

(*a*) L'abbé Terray, après avoir beaucoup bravé l'opinion publique, commençait à la ménager. Instruit qu'une baronne de La Garde abusait des liaisons qu'elle avait avec lui pour faire des marchés hon-

chevêque de Paris lui donnait les suffrages d'un parti dévot que la vieillesse du roi pouvait rendre puissant. En effet, on commençait à douter qui l'emporterait du crédit de la comtesse du Barry ou de celui de madame Louise. L'une et l'autre avaient donné les mêmes conseils au roi, dans la lutte contre les parlemens. Cette rencontre fortuite d'opinions et d'intérêt de parti n'était point une alliance que la piété eût faite avec le scandale. Madame Louise, devenue, depuis son éloignement de la cour et du monde, plus puissante que ses sœurs ne l'étaient à Versailles, usait de dextérité et de patience pour arracher son père à un penchant honteux. Quelques mémoires disent qu'elle visait à faire investir l'abbé Terray d'un premier ministère. La comtesse du Barry dépréciait les services du contrôleur général des finances et de tous les secrétaires d'État, pour exalter les talens du duc d'Aiguillon. Mais le début de celui-ci dans la politique n'avait pas été heureux; et le partage de la Pologne l'*entachait* plus que n'avait pu le faire l'arrêt foudroyant du parlement de Paris. Ainsi, entre des mi-

teux, il la fit exiler après avoir exigé d'elle des restitutions considérables.

nistres rivaux, nul ne pouvait, pa
de son pouvoir, ni par l'éner
caractère, suppléer aux volont
vacillantes et toujours énervées c

Deux secrétaires d'État, Debo
la marine, le marquis de Montay
la guerre, n'avaient qu'un rôle i
Le premier se ralliait à l'abbé Terray. Le second, militaire plein d'honneur, mais peu versé dans les affaires, et qui n'était nullement fait pour la cour, s'attirait la haine de ses collègues, en affectant de demeurer étranger à toutes leurs brigues. Le roi, qui eût bien voulu prouver à ses ministres qu'il conservait auprès d'eux quelqu'indépendance, s'était déclaré pour le marquis de Montaynard, et ne montrait qu'à lui une affection fondée sur l'estime; mais il se lassa bientôt de résister à son conseil et à sa maîtresse. *Il faudra bien*, disait le roi, dont la nation accusait le despotisme, *il faudra bien que Montaynard s'éloigne, car il n'y a que moi qui le soutienne.* Mais son embarras s'accrut quand il en revint à la résolution commode de sacrifier son protégé. Comme il s'était vanté auprès de lui de la constance qu'il aurait à le maintenir en place, il n'osait lui demander sa démission, et la pro-

voquait par des signes qui avertissent de la retraite le courtisan habile. Le marquis de Montaynard s'obstinait à ne pas le comprendre. Cette lutte, qui dura quelque temps, fit l'amusement de la cour et du public (*a*). Le marquis de Montaynard abandonna enfin un poste si difficile, et retourna tristement à une retraite qu'il avait, disait-on, quittée avec les regrets d'un Cincinnatus. La Vrillière et Bertin savaient seuls, grâces à un long manége, échapper au danger de l'amitié de leur maître. Leur art consistait surtout à ne varier jamais dans leur complaisance pour la favorite.

Le scandale fait de nouveaux progrès.

La comtesse du Barry, pour conserver son empire sur son amant, avait eu déjà recours à l'infâme épreuve imaginée par la marquise de Pompadour : elle se prêtait aux infidélités du roi, et choisissait elle-même les objets qui devaient être livrés à ses caprices. Cette complaisance ne la dégradait pas aux yeux de Louis, qui revenait à elle avec plus d'ivresse. Tantôt en présence de la cour, il lui montrait une galanterie respectueuse ; tantôt il laissait éclater devant elle des transports indécens pour un

(*a*) On avait imaginé des *écrans à la Montaynard*, qui tombaient et se relevaient d'eux-mêmes.

roi, et ridicules pour un amant [illegible]
D'abord elle s'était inquiétée d[illegible]
conversion qu'il laissait quelqu[illegible]
mais ensuite elle osa concevoi[illegible]
de les faire servir au succès d'[illegible]
pudent : c'était celui de deven[illegible]
roi, comme madame de Mai[illegible] l'ava
été de Louis XIV. Si l'on en croit quelques mémoires de ce temps, plusieurs des conseillers intimes du roi ne jugeaient pas un tel mariage impossible. J'abrège le tableau des turpitudes dont cette époque se compose, et crois inutile de montrer le comte du Barry toujours impérieux auprès d'une belle-sœur qui avait été sa maîtresse, osant seul lui faire entendre encore le langage du mépris auquel sa jeunesse avait été condamnée, la menaçant de lui donner une rivale, la lui montrant dans une jeune femme très-belle, qu'il avait fait épouser à son fils, le vicomte du Barry; essayant si le roi pourrait être séduit par ce nouvel objet, et faisant, à prix d'or, sa paix avec sa concubine illustrée. Je ne parlerai point de ses frères, de leurs communes déprédations, ni des faibles efforts de l'abbé Terray pour leur fermer le trésor royal, du trafic de lettres de cachet scandaleusement exécuté par la maîtresse cupide du

duc de La Vrillière, de la lâcheté de deux princes de l'Eglise, qui venaient souvent déshonorer leur caractère et la pourpre romaine aux pieds de la comtesse du Barry. Je n'emprunterai point à des libelles, dont le témoignage est trop souvent confirmé par une tradition contemporaine, une foule d'anecdotes qu'on ne peut même indiquer sans blesser la décence. Il faut se taire sur les jeux de la comtesse du Barry avec Louis XV, et sur la hardiesse extravagante de ses propos familiers. Je ne ferai point un parallèle des bruyantes orgies de Philippe d'Orléans, avec les orgies un peu plus clandestines, mais beaucoup plus condamnables d'un roi chez qui la vieillesse, au défaut de la morale, eût dû réprimer les vices. Ces faits sont bien connus, mais on n'en a pas assez examiné les conséquences. Ils suffisent pour détruire l'opinion trop répandue de nos jours, que la monarchie française s'était relevée pendant les dernières années de Louis XV. C'est se contredire étrangement que de la voir ébranlée comme elle le fut en effet par les désordres du régent, et de croire qu'elle pût reprendre une force véritable quand les désordres

de Louis XV surpassaient ceux de ses berceau fut entouré, et quand il a pour témoins une génération formés à des habitudes nouvelles flexion et d'indépendance.

L'abolition des jésuites confirmée par une bulle du pape. 1773.

Il y eut une occasion où les ministres de Louis XV surent faire, à la cause qu'ils avaient ardemment embrassée, c'est-à-dire aux intérêts de l'autorité royale, le sacrifice de leurs affections privées et des opinions même qu'ils avaient soutenues. Presque tous étaient les amis des jésuites : l'abbé Terray les avait défendus au parlement de Paris; le duc d'Aiguillon avait favorisé leurs brigues dans les États de Bretagne ; Phelippeaux avait, pendant plus de trente ans, lancé des lettres de cachet sous leurs ordres. Cependant ces ministres comprirent qu'en rétablissant les jésuites, on renouvellerait les fluctuations d'un règne si long-temps agité par ces religieux et par leurs ennemis; qu'on rendrait de la chaleur au jansénisme expirant; qu'on augmenterait dans une grande partie de la nation les regrets qu'elle donnait à l'ancienne magistrature ; et qu'enfin les jésuites, aidés d'un clergé qu'ils avaient subjugué, aigris par la persécution, et fiers d'un

retour inespéré, ne tarderaient pas à humilier, par l'excès des prétentions ultramontaines, le roi qui aurait relevé leur société de ses ruines. D'ailleurs, toutes les cours de l'Europe pressaient le Saint-Siége de consommer leur ouvrage en prononçant l'absolution des jésuites. Leur intrépide protecteur Clément XIII n'était plus; son successeur Ganganelli, qui prit le nom de Clément XIV, paraissait revenir aux maximes conciliantes et flexibles du sage Lambertini. Quoiqu'il reconnût tout ce que le siége pontifical devait aux jésuites, il avait contre eux les préventions de l'ordre dont il était sorti, celui des cordeliers, adversaires longtemps dédaignés de la compagnie de Jésus. Louis XV était pressé de rendre au pape Avignon et le comtat Venaissin, dont la possession, comme je l'ai dit, lui coûtait une secrète frayeur. Le ministre de France fut chargé d'en offrir la restitution au Saint-Siége pour prix d'un bref qui supprimerait l'institut des jésuites. Ce bref fut rendu le 20 juillet 1773, et la cour de France tint avec fidélité sa promesse.

Les philosophes se réjouirent d'être délivrés de toute inquiétude sur le retour des

jésuites. Ils n'avaient fait paraître aucune production importante depuis la révolution de la magistrature. Ils passèrent ces dernières années de Louis XV sans éclat, sans intrigues et sans persécution. Ils semblaient dire aux ministres : Voyez s'il y avait quelque fondement à nous supposer ennemis de l'autorité royale. Cependant il est vraisemblable que le tableau de la bassesse et du désordre qu'ils avaient sous les yeux, excita plus vivement leur passion pour la liberté et donna une nouvelle direction à leurs études et à leurs vœux. Dans quelques séances publiques de l'Académie, on fit plusieurs fois des allusions flatteuses au duc de Choiseul; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces éloges indirects étaient prononcés par des hommes de cour, le prince de Beauvau et le duc de Nivernais. Ces deux philosophes, qui s'étaient réjouis de la chute du parlement, avaient été ramenés au respect pour les magistrats exilés. Tous voyaient avec chagrin Voltaire faire un peu trop de sacrifices au repos de sa vieillesse, accepter du chancelier Maupeou la tâche de répondre aux belles remontrances de Lamoignon de Malesherbes, et abuser enfin du privilége d'une galanterie

poétique, jusqu'à donner à la comtesse du Barry le nom de la nymphe Égérie qui dictait à Numa les lois vénérées des Romains.

Il est temps de considérer à cette époque la France dans ses relations extérieures. Mais c'est ici le vide le plus complet et le plus déshonorant de notre histoire diplomatique. L'ignominie de la guerre de sept ans est surpassée au milieu de la paix. La France n'est plus rien pour ses alliés; ses ennemis secrets ne se souviennent d'elle que pour lui faire des affronts savamment concertés. On dirait que tout ascendant, toute dignité, toute existence politique a disparu avec le duc de Choiseul.

Ambition de la Russie; ses combats contre les Turcs. 1769.

Catherine II ne s'était point effrayée de la puissante diversion que le duc de Choiseul avait opposée à ses desseins sur la Pologne, par la déclaration de guerre de la Porte Ottomane. Le vieux Munich, à qui elle avait noblement pardonné sa fidélité à Pierre III, et les conseils courageux qu'il avait inutilement donnés à ce malheureux monarque, la flattait de l'espérance de s'ouvrir le chemin de Constantinople. Depuis les victoires de ce grand général, un présage s'était répandu parmi les seigneurs moscovites, qu'il était de la destinée de leurs czars de relever

l'empire d'orient. Les amis de Cath
qui avaient été ses complices, a
comme elle, et pour les mêmes raiso
grand besoin de gloire. Elle s'occupa
tout d'un soin que ses prédécesseurs
négligé dans leurs opérations, ou m
reuses ou imparfaites, contre les Turcs:
c'était d'appuyer le mouvement de ses armées par un armement maritime. Pendant qu'elle se livrait avec ardeur à ces préparatifs, les Turcs, rassemblés au nombre de trois cent mille hommes, menaçaient les frontières de son empire, qui n'étaient défendues que par trente mille soldats aguerris. Ceux-ci, sous la conduite du prince Gallitzin, arrêtent ce torrent, vont, en présence de forces aussi redoutables, assiéger Choczim, et, après avoir été repoussés de cette ville, conduisent leur retraite, de manière à fermer à l'armée ottomane le chemin de la Pologne. Les confédérés, quoique livrés à une perpétuelle anarchie, avaient eu cette année quelques succès, dus à l'audace de plusieurs aventuriers brillans, et surtout à l'horreur qu'inspirait à la nation la férocité de ses oppresseurs. Ils s'approchèrent en assez grand nombre des rives du Dniester, occupées par les Russes,

et pressèrent les Turcs de passer ce fleuve. Ceux-ci, dont l'armée était dispersée, sans aucun ensemble, dans vingt lieux différens, n'exécutèrent ce mouvement qu'avec lenteur. Enfin, leur avant-garde passa sur la rive polonaise; mais, tandis que le grand-visir appelait à lui d'autres corps de troupes, il vit le pont qui venait d'être construit sur le Dniester, menacé par une crue subite. Les Turcs, en désordre, se hâtèrent de le repasser avec leurs canons et leurs bagages. Le pont se rompit. Huit mille hommes, qui ne pouvaient plus être secourus, ne firent, par une résistance prolongée, qu'irriter la fureur des Russes, et presque tous furent massacrés.

Malheurs des confédérés Polonais.

Ce fut là *l'événement* le plus fatal à la cause des confédérés *Polonais*. L'amour de la patrie, qui leur faisait entreprendre une lutte très-inégale, ne pouvait triompher ni de la jalousie des chefs, ni de la turbulence indisciplinée des troupes. Pulawski qui, le premier, avait donné le signal de ce mouvement patriotique, n'essuyait point d'échec sans être dénoncé comme un traître. Il succomba enfin aux manœuvres de ses rivaux, et fut arrêté. Ses trois fils prirent la résolution magnanime de prouver par leur hé-

1770.

roïsme l'innocence de leur père. Au lieu de se concerter avec ces trois patriotes, qu'aucune entreprise n'effrayait, qu'aucune injustice ne pouvait lasser, des hommes d'un plus haut rang trouvèrent glorieux de ne combattre qu'à la tête de leurs vassaux, et dans des occasions qui attachaient sur eux seuls tous les regards. La Pologne, dans sa vaine et fatale résistance au joug qui lui était préparé, offrit un perpétuel mélange de l'exaltation des républiques anciennes et de la fierté anarchique des temps féodaux. C'est ainsi qu'un comte Potoki se laissa vaincre plusieurs fois pour ne partager avec aucun chef illustre l'honneur d'une victoire. Le prince Radziwil, le plus riche seigneur de la Pologne, ne fut pas plus heureux dans ses efforts; mais la noblesse de ses sentimens fut la seule cause de sa précipitation et de son malheur. Les Russes l'avaient rappelé dans sa patrie, dont auparavant ils l'avaient fait bannir, après avoir prononcé la confiscation de ses biens. Ils s'étaient servis de lui pour rassurer sur leurs desseins les seigneurs de la Pologne; et, dupe lui-même de leurs promesses, il avait communiqué à ses amis une dangereuse sécurité. Il crut que l'honneur ne lui permet-

tait pas de se laisser plus long-temps soupçonner d'intelligence avec des ennemis qui avaient jeté le masque de la modération. Il arma ses paysans à la hâte, laissa surprendre des troupes qu'il avait levées avec les débris de sa fortune, et eut bientôt le désespoir d'apprendre que les Russes les avaient fait entrer dans leurs rangs.

Cependant les confédérés reprirent courage, en voyant arriver à eux quinze ou seize cents hommes de troupes françaises. Ils étaient sous le commandement d'un officier que la fortune destinait à jouer longtemps après un rôle plus éclatant, Dumouriez. L'Autriche avait accordé au duc de Choiseul le passage de ces troupes à travers ses Etats; mais elle en avait extrêmement limité le nombre. Les signes d'intérêt que cette puissance accordait aux confédérés de Bar étaient si faibles, que déjà il fallait y voir ou de la timidité ou de la perfidie. Le duc de Choiseul s'apercevait sans doute de cette tiédeur de l'Autriche à défendre d'un joug étranger un État limitrophe; mais il croyait qu'elle n'attendait, pour agir avec plus d'énergie et de dignité, que de voir se développer dans toute leur étendue les projets ambitieux de la Russie; il se persuadait

que la vivacité de ses instances déciderait à un concours actif un allié fidèle, mais matique et paresseux. Cependant cet plus vigilant au moins pour ses intérêt n'affectait de l'être, ouvrait, d'abord la Prusse et ensuite avec la Turquie, négociations dont il faisait un mystère à France.

Deux entrevues de l'empereur Joseph et du roi de Prusse. 1769 et 1770.

Une entrevue avait eu lieu à Neiss, entre le roi de Prusse et *Joseph II*, au mois d'août 1769. Les politiques les plus exercés à la défiance n'y avaient vu que l'empressement d'un jeune monarque à connaître un grand homme, à surprendre de lui, dans de nobles entretiens, le secret de régner et de vaincre. L'impératrice Marie-Thérèse n'avait souscrit qu'avec regret au désir de son fils, et blâmait cette espèce d'hommage rendu à un prince enrichi et enorgueilli de ses dépouilles. On vit à cette entrevue combien la gloire avait effacé l'intervalle qui existait, au commencement du siècle, entre un empereur d'Allemagne et un électeur de Brandebourg. Frédéric, quoiqu'il montrât à Joseph une déférence ingénieuse, n'en conservait pas moins la supériorité d'un grand homme sur son admirateur. On croit que la politique eut peu de part à leurs entretiens.

Le roi de Prusse fut enchanté des principes de philosophie que Joseph II développa devant lui. Peut-être que son zèle pour ses opinions n'excitait pas seul ses applaudissemens : un coup d'œil aussi pénétrant que le sien pouvait facilement reconnaître la fougue indiscrète qui devait un jour être funeste à ce souverain novateur. L'un et l'autre saisirent avec empressement, l'année suivante, une occasion de se revoir. Une seconde entrevue eut lieu au camp de Neustadt en Moravie. Celle-ci eut des résultats un peu plus importans. L'ambition de Catherine II en fit le sujet principal. Sans convenir tout-à-fait des moyens de la réprimer, les deux monarques surent se convaincre qu'ils pouvaient compter l'un sur l'autre dans les mesures que leur suggérerait l'honneur et même l'indépendance de leurs couronnes. Frédéric promit de faire entendre à Catherine II qu'on ne lui laisserait pas impunément subjuguer la Pologne. Il envoya vers cette impératrice son frère, le prince Henri. Le résultat d'une longue et insidieuse négociation fut d'amener ce héros à provoquer le démembrement d'un État qui, dans ce moment même, désirait ne confier qu'à lui ses destinées. L'empe-

reur Joseph II s'occupa de soutenir par des négociations plus directes le courage de la Porte Ottomane. Catherine II devina le vrai motif des intrigues politiques qui contrariaient ses desseins. Elle comprit qu'on lui demandait moins de laisser respirer la Pologne et la Turquie, que d'en partager les dépouilles. Elle courut au-devant des offres peu loyales qu'une sorte de pudeur empêchait de lui faire ; mais ce fut seulement pour ce qui concernait la Pologne. Le succès de ses armes contre la Turquie avait été si brillant pendant la plus grande partie de l'année 1770, qu'elle se flattait de l'effacer du nombre des empires de l'Europe. Un projet merveilleux, dont elle avait dirigé l'exécution avec une extrême promptitude, excitait l'enthousiasme de tous les peuples: il avait pour objet la délivrance de la Grèce. La politique des cabinets avait beau s'en alarmer, les prêtres, les poëtes, et même les philosophes célébraient à l'envi une si grande pensée. Il semblait que les Moscovites, en occupant le sol de la Grèce, y feraient bientôt renaître les vertus d'Aristide et le génie d'Homère et de Platon. Voltaire oubliait les maximes qui lui faisaient condamner toutes les conquêtes, pour bé-

nir et pour chanter d'avance une entreprise qui paraissait digne du dix-huitième siècle.

Avec quelle joie n'apprit-on pas qu'une escadre russe avait passé le détroit de Gibraltar, et s'avançait vers le Péloponèse? Quel charme d'entendre rappeler les noms d'Athènes et de Corinthe, et de se figurer que quelques vieux Grecs vivaient cachés sous ces grands débris! Cette nation avait en effet paru renaître depuis plusieurs années. Elle appelait ses libérateurs. Tout éclata dès que les Russes se présentèrent. Mais les Grecs furent déconcertés lorsqu'ils purent s'assurer du petit nombre de ceux qui venaient briser leurs chaînes. Catherine avait été obligée de diviser ses armemens, et le premier était peu considérable. Théodore Orloff, qui commandait les troupes de débarquement, ne porta point dans ses opérations l'audace et l'activité qui pouvaient réveiller le courage d'une nation depuis si long-temps asservie. Après avoir conquis quelques villes sur les côtes, il s'avança jusqu'à Misistra où l'on croit que fut Sparte, mais sans pouvoir s'établir solidement dans le Péloponèse. Les Turcs, dont les forces étaient disséminées, se rallièrent et reprirent

Expédition de la Russie pour la délivrance de la Grèce. 1770.

vivement l'offensive dès qu'ils eurent reçu le renfort inespéré de six mille Alb
Les Russes, de leur côté, en avaient un non moins considérable sous la duite d'Alexis Orloff, qui, devenu en l'entreprise, se montra encore plus t que son frère, ne songea plus qu'à se défendre, se jeta dans la Messénie, y attaqua sans succès de chétives bourgades, et s'enferma dans le château de Navarrins, situé sur l'emplacement de l'ancienne Pylos. Une flotte ottomane avait mis à la voile, et venait à la rencontre de l'escadre russe. Les Orloff furent heureux de trouver ce prétexte pour renoncer à une entreprise dont le succès répondait mal à leurs espérances. Ils abandonnèrent le Péloponèse, en laissant les malheureux Grecs livrés à la vengeance de leurs oppresseurs. Un moyen leur restait de justifier cette retraite, et de surpasser l'attente de l'Europe.

Incendie de la flotte ottomane à Tschesmé.

Le baron de Tott sauve Constantinople.

Battre et détruire entièrement la flotte turque, forcer l'entrée des Dardanelles, assiéger Constantinople, et prendre cette capitale dénuée de soldats et même de moyens de défense, tel était l'espoir ou plutôt la promesse d'un marin aussi habile qu'entreprenant, l'Ecossais Elphinston, qui

commandait une division de l'escadre russe. La fortune parut d'abord tout faire pour le succès d'un projet si hardi. La flotte turque, après avoir été battue dans un combat opiniâtre, se jeta dans le petit golfe de Tschesmé. Elphinston, en reconnaissant cette baie étroite, conçut l'espérance d'y incendier la flotte ennemie. Ses manœuvres furent si habiles, et les vaisseaux turcs se défendirent avec tant de désordre, qu'ils devinrent successivement la proie des flammes. Les Russes profitèrent mal d'un avantage qui paraissait annoncer la chute de l'empire ottoman. Elphinston ne put inspirer ni à Spiritof, qui partageait avec lui le commandement des forces navales, ni au généralissime Alexis Orloff, le courage de venir chercher jusque dans le port de Constantinople les provisions qui commençaient à manquer à la flotte. Les jours qu'ils perdirent mal-à-propos à se mettre en état de passer le détroit des Dardanelles furent employés par les Turcs à fortifier les châteaux qui en défendent l'entrée. Un officier français (*a*), le baron de Tott, avait été envoyé par le duc de Choiseul, pour donner aux

(*a*) Le baron de Tott était d'une famille hongroise. Son père avait passé au service de France.

Turcs des leçons de l'art militaire, sut profiter de leur effroi pour les tirer de leur apathie, et pour vaincre leur orgueil ignorant. Il mit en état de défense les châteaux d'Europe et d'Asie, dégradés par le temps. Il établit sur les deux rivages une ligne de batteries formidables, et prit enfin des mesures si actives et si bien entendues, que les Russes, après une longue station devant le détroit, n'osèrent le franchir. La marine turque était perdue; mais un marin intrépide, et qui suppléait par une sorte de génie à un défaut total d'instruction, sut en peu de temps en relever les débris. C'était un déserteur algérien, nommé *Hassan*. Avant le désastre de Tschesmé, il avait soutenu un combat très-glorieux, et s'était échappé de son vaisseau après y avoir mis le feu. Dès qu'il fut nommé capitan pacha, la flotte des Russes rencontra des obstacles inattendus dans toutes ses entreprises. Il lui fit lever le siége de Lemnos. L'expédition qui avait eu pour objet la délivrance de la Grèce n'eut d'autre résultat que d'avoir resserré les chaînes de cette malheureuse contrée. La campagne glorieuse que le comte de Romanzoff conduisit cette même année 1770 sur les bords du Danube, la victoire de Taboul et la prise de Bender, dédommagèrent Cathe-

rine de la triste issue de ses opérations maritimes.

La France est avilie dans ses relations diplomatiques.

L'exil du duc de Choiseul fut pour l'impératrice de Russie un événement aussi heureux que les succès de ses généraux en Moldavie et en Pologne. C'était ce ministre qui avait, en quelque sorte, fermé à la flotte russe l'entrée du canal des Dardanelles, en envoyant le baron de Tott au grand-seigneur. Catherine II avait les plus fortes raisons de craindre son influence à Varsovie et à Stockholm. Il pouvait, d'un moment à l'autre, susciter contre elle la jalousie de l'Autriche. Il est vrai que Marie-Thérèse ne se piquait pas d'une sincérité entière avec la France. L'empereur Joseph montrait assez souvent un dédain indiscret pour le cabinet de Versailles. Cependant ni lui ni sa mère n'eussent osé provoquer, par une trahison directe, le duc de Choiseul à la rupture d'une alliance dont l'Autriche appréciait trop bien les avantages. Le cabinet de Vienne, en apprenant le renvoi d'un ministre qui avait servi son ambition, et qui, depuis quelque temps, la contenait, affecta le plus grand mécontentement. Le duc d'Aiguillon, choqué de l'intérêt que Marie-Thérèse conservait pour son rival, se prononçait assez ouvertement

contre le système de l'alliance autrichienne. L'empereur Joseph, Frédéric et Catherine, tous trois d'un génie actif, redoublaient de mépris pour Louis XV à mesure qu'il s'enfonçait dans son invincible paresse. Ils recevaient des nouvelles de la cour de France et non dont ils se fussent informés des intrigues du sérail. Les trois principales puissances du nord, dès le milieu de l'année 1771, commençaient à s'entendre sur le partage de la Pologne. Marie-Thérèse témoignait quelques scrupules; mais ils n'eurent d'autre effet que de lui faire avoir une part plus forte dans le démembrement.

Tentative des confédérés pour enlever Stanislas-Auguste. 1771.

Quoique les confédérés de Bar n'eussent plus rien à espérer de la diversion opérée par les Turcs, ils se défendaient avec une opiniâtreté qui rarement était secondée par la fortune. La conduite incertaine de Stanislas-Auguste avait lassé leur patience. Ils prirent la résolution de le déposer; mais quand ils eurent déclaré le trône vacant, ils virent, avec chagrin, qu'aucun prince de l'Europe ne se présentait pour demander une couronne aussi dangereuse qu'avilie. Leurs troupes faisaient des excursions sur tous les points de la Pologne, et souvent se présentaient à peu de distance de Varsovie;

mais nulle part elles ne formaient un corps d'armée imposant. Dumouriez, avant d'avoir rendu aucun service aux Polonais, leur parlait un langage peu mesuré. Loin d'honorer le dévouement héroïque de Casimir Pulawski, le plus intrépide de leurs chefs, il l'exaspérait par des reproches insupportables à l'homme d'honneur. Il s'offrit enfin pour réparer un revers que ce Polonais venait d'éprouver, et ne fut pas plus heureux que lui. Les troupes polonaises, qu'il avait réunies à son petit détachement de Français, s'enfuirent à la première décharge des Russes. Dumouriez fit avec les siens sa retraite en bon ordre sur le château de Landscron. Le général qui venait de remporter sur lui cet avantage, était ce Souwarow qui devait fournir une longue carrière de combats et de victoires. Peut-être ce dernier eût-il fait cesser, dès ce moment, la résistance des Polonais, si les cruautés d'un officier russe, le barbare Drewitz, n'avaient rendu les forces du désespoir à ce peuple malheureux. Le faible Poniatowski, enfermé dans Varsovie, s'y voyait chaque jour abandonné par ses derniers partisans, qui préféraient leur ruine et la mort à une tranquillité honteuse.

26 juin 1771.

Les confédérés voulurent montrer, par un

coup hardi qu'ils étaient loin de se croire subjugués. Ils résolurent d'attenter non aux jours mais à la liberté du roi, dont ils avaient prononcé la déchéance. Un petit nombre d'entre eux osent entrer déguisés dans Varsovie. D'autres avaient engagé, non loin de cette ville, des escarmouches qui avaient inquiété les Russes et fait sortir presque toute
1771. leur garnison. Dans la nuit du 3 novembre, les conjurés, sous les habits d'une patrouille russe, fondent sur quelques hommes qui escortaient la voiture du roi. Celui-ci s'échappe et va chercher un refuge dans un palais voisin. Le coup de marteau qu'il frappe est entendu des conjurés. On l'enlève, on sort avec lui de Varsovie. Des chevaux sont prêts, on se fait ouvrir les portes de la ville. Mais l'enlèvement du roi est déjà connu dans Varsovie. Une troupe se met en marche pour le délivrer de ses ravisseurs. Ceux-ci ont rencontré quelques obstacles sur leur route. Le cheval du roi s'est cassé la jambe en franchissant un fossé. Cet accident a jeté du trouble parmi les Polonais. Les uns sont déjà loin; l'obscurité de la nuit, les difficultés du terrain ont éparpillé les autres. Le roi se trouve sous la garde d'un seul homme, Kosinski. Il cherche à éveiller le

remords dans le cœur d'un homme qui décèle déjà de la frayeur. Kosinski tombe à ses pieds, et se déclare son prisonnier. Le roi est bientôt ramené à Varsovie. Deux des conjurés sont arrêtés; on les condamne à mort; la même peine est prononcée contre les contumaces. Les cours qui ont concerté le démembrement de la Pologne montrent la plus grande horreur de l'enlèvement du roi. La nation polonaise ne peut, dans cet extrême danger, se rallier sous un chef, ni concerter ses mesures; ce sont des Français qui vont, sans attendre de secours de leur gouvernement, et presque sans son aveu, clorre cette longue scène de combats inutiles. Ils cherchent à sauver l'honneur de leur patrie dans ce même pays où, quarante ans auparavant, le comte de Plelo voulut mourir pour que le nom français ne reçût point une tache ineffaçable.

Les Français soutiennent un siége glorieux dans le château de Cracovie.

Dumouriez avait quitté la Pologne. Le baron de Vioménil le remplace. Sa loyauté, son courage, donnent aux Polonais quelque espoir que la France secondera bientôt leurs efforts d'une manière plus active. Une armée du roi de Prusse, qui s'avance sur leur territoire, les avertit que le conquérant de la Silésie cherche une occasion peu glorieuse

de s'agrandir. L'Autriche, qui d'abord leur avait donné quelques secours clandestins, garde avec eux un silence inquiétant. Quelques seigneurs polonais ont attendu, pour soutenir la cause de l'indépendance, qu'elle fût presque désespérée. Le comte Oginski est parvenu à soulever de nouveau la Lithuanie ; mais il y a rencontré le redoutable Souwarow. Il vient se rallier aux Français avec les débris de son armée vaincue. Ceux-ci parviennent à surprendre la vigilance du général russe ; ils s'emparent de la ville et du château de Cracovie ; mais Souwarow ne les laisse pas long-temps tranquilles dans un lieu qui a été le premier foyer de cette guerre. Il s'en approche avec l'impétuosité qui le caractérise. Le brigadier de Choisi, qui commande dans ce fort, repousse les Russes dans trois assauts, et leur fait éprouver une perte plus considérable que celle qu'ils avaient essuyée dans plusieurs combats. Souwarow tient les Français bloqués, bat de faibles corps qui marchent à leur secours, et leur fait éprouver les horreurs de la famine (*a*). Exténués, ils retrouvent en-

(*a*) Les détails du siége de Cracovie se lisent avec beaucoup d'intérêt dans un recueil de lettres du baron de Vioménil, publiées en 1808.

core des forces pour faire des sorties brillantes. Enfin ils capitulent : ils sont prisonniers d'un ennemi qui les admire.

C'est en France qu'on s'entretient le moins des défenseurs du château de Cracovie. Cependant un Français cherche à éveiller en leur faveur la magnanimité de l'impératrice de Russie. Ce Français, c'est d'Alembert. Catherine, qui entretenait une correspondance avec ce philosophe, était parvenue à lui déguiser l'oppression de la Pologne sous le voile de la tolérance. « Montrez, lui écrivait-il, tous les sentimens généreux qu'inspire une cause si belle; rendez la liberté à des Français qui ont combattu pour l'honneur. » Voltaire avait appuyé, dans ses lettres, l'intercession de son ami. Dans un siècle qui fut une suite de triomphes pour les lettres, elles n'eussent pu en obtenir un plus flatteur qu'un tel succès. Il était beau de voir la gloire des armes et la gloire littéraire se protéger réciproquement. Mais Catherine demandait aux philosophes des éloges et non des conseils : sa réponse ironique leur apprit qu'elle ne leur laissait point le droit de modérer les maux de la guerre.

De nouveaux succès obtenus sur les Turcs, la conquête de la Crimée; État plein de res- Premier partage de la Pologne. 1772.

sources qui, cinq ans auparavant, s'était rendu redoutable sous la conduite du kan Krim-Guerai; deux campagnes où Romanzow avait agi au-delà du Danube, et réparé, avec toutes les ressources de l'art militaire, un revers éprouvé sous les murs de la forteresse de Silistrie, exaltaient l'orgueil de l'impératrice de Russie. Mais une révolte qui désolait plusieurs parties de son empire, un mécontentement assez général des vieux *Moscovites*, et quelque gêne dans ses finances, l'invitaient à recourir à des traités pour assurer ses avantages. Sans entrer ici dans un détail de négociations qui s'accorde mal avec le mouvement de l'histoire, je dirai seulement que Catherine fut assez habile pour décider le roi de Prusse au partage de plusieurs provinces de la Pologne, sans lui accorder les villes de Thorn et de Dantzick, et que Marie-Thérèse se fit céder plusieurs districts de la Galicie. L'ambassadeur de France à Vienne, le prince Louis de Rohan, depuis cardinal de ce nom, n'eut aucune connaissance de cette négociation. Le sommeil fut profond à Versailles pendant ce mouvement politique. Ce traité fut conclu à Pétersbourg, le 5 août 1772. L'Autriche obtenait sur la rive gauche de la Vistule environ deux mille cinq cents lieues carrées, la Russie

en acquérait plus de trois mille, et la Prusse n'en acquérait que neuf cents. Des manifestes furent prêts pour montrer, dans cet envahissement sans pudeur, la plus légitime des restitutions. Catherine n'oublia dans cette convention que les dissidens, dont elle avait embrassé la cause avec une philosophie si meurtrière, et qui n'obtinrent point le droit de suffrage à la diète. Près d'un an se passa avant que ce traité reçût une entière exécution, et le gouvernement de France en parut plus confus qu'indigné. Louis XV n'exprima sa douleur que par ces mots: *Ah! si Choiseul eût été ici, le partage n'aurait pas eu lieu.*

Les agens secrets de Louis XV arrêtés ou exilés par le duc d'Aiguillon. 1772.

Le duc d'Aiguillon se vengea sur son maître des regrets que celui-ci venait de donner à l'éloignement de Choiseul: *Il fit arrêter* ceux des confidens diplomatiques de Louis XV qui avaient pris part aux affaires de la Pologne. On les punit, au nom du roi lui-même, de ne s'être adressés qu'au roi. Dumouriez, l'un des agens de cette correspondance secrète, était resté en Allemagne, lorsque ces mauvais succès et les ordres du duc d'Aiguillon lui firent quitter la Pologne. Il s'efforça par ses lettres de ranimer l'intérêt de Louis XV pour cette république.

Deux hommes dont on vantait beaucoup les talens diplomatiques, Ségur et Favier, cherchaient dans leurs mémoires à exciter l'indignation contre le traité de partage. Le comte de Broglie continuait de transmettre leurs avis au souverain. Une lettre interceptée de Dumouriez révéla au duc d'Aiguillon l'existence de cette intrigue. Le roi aima mieux feindre de voir un crime d'État dans cette correspondance, que d'en expliquer le mystère à son ministre. Ségur, Dumouriez et Favier furent successivement arrêtés et conduits à la Bastille. Le comte de Broglie fut exilé avec tous les signes de la colère du monarque dont il était le confident, et dont il payait cher la discrétion (*a*).

Révolution de Suède. 1772.

L'inertie politique du duc d'Aiguillon sur les affaires de la Pologne pouvait se colorer

(*a*) Le comte de Broglie, adversaire déclaré du système d'alliance avec l'Autriche, ainsi que l'était Favier, son agent intime, et de plus, ennemi opiniâtre du duc de Choiseul, avait des intérêts communs avec le duc d'Aiguillon; mais il ambitionnait la place de ce ministre, qui saisit avidement une occasion de le perdre. Le duc de Choiseul dit, en apprenant l'exil du comte de Broglie, *Je l'avais toujours connu pour une mauvaise tête, pour un homme qui fait les choses à rebours; il a pris le ministère par la queue.*

d'un prétexte. Occupé avec ses collègues du rétablissement de l'autorité royale en France, il craignait, en favorisant des républicains exaltés, de donner aux esprits une impulsion entièrement opposée à ses vues, et n'osait imiter, relativement à des troubles politiques, ce que le cardinal de Richelieu son grand-oncle avait fait durant des troubles religieux. On sait que celui-ci soutenait par des promesses et des subsides l'espoir des protestans d'Allemagne, tandis qu'il assiégeait les calvinistes de France dans leurs dernières forteresses. Une révolution qui releva l'autorité monarchique dans le pays de l'Europe où elle était le plus limitée, la Suède, et qui empêchait la Russie de faire subir à cet État la destinée de la Pologne, offrit au duc d'Aiguillon un moyen de couvrir un peu l'affront qu'il venait de recevoir. Le cabinet de la France avait désiré, mais non opéré cette révolution. Voyons comment elle fut conduite.

Le gouvernement de Suède, tel qu'il s'était établi après la mort de Charles XII, passait auprès de certains publicistes pour avoir réalisé le beau idéal du système représentatif. Mably, après avoir examiné les rouages de cette constitution, l'avait proclamé le gouverne-

ment le plus durable de l'Europe. Un roi de vingt-cinq ans le renversa dans un seul jour et pour ainsi dire d'un seul souffle. Ce roi était Gustave III, fils et successeur de Frédéric-Adolphe. Avant de monter sur le trône, il avait médité le moyen de lui rendre son éclat et sa dignité. Il gémissait tout bas de la timide circonspection de son père, auquel le sénat ne laissait qu'un rôle entièrement passif. Mais ce sénat, dans le cours de sa domination, n'avait pu donner aux Suédois ni gloire ni bonheur. Deux guerres qu'il avait dirigées à peu d'intervalle, l'une contre la Russie, et l'autre contre le roi de Prusse, avaient eu des résultats déplorables. L'humiliant traité d'Abo avait terminé la première. La seconde n'avait fourni qu'un épisode insignifiant et presque ridicule à la guerre de sept ans. Un peuple pauvre en supportait les charges. La France n'avait pas été exacte à payer les subsides par l'appât desquels elle avait entraîné cet État à un mouvement ruineux. La Russie et l'Angleterre, dont les intérêts politiques s'unissaient depuis plusieurs années, parvinrent à diminuer en Suède le parti de la France. La diète fut partagée en deux factions qui luttèrent l'une contre l'autre avec l'or de l'étranger. Celle

qui se montrait insatiable de liberté politique ne veillait pas avec scrupule sur l'indépendance nationale, puisqu'elle se mettait sous la protection de la Russie : on la désignait par le nom de *bonnets*. La faction rivale, qui avait pris le nom de *chapeaux*, défendait faiblement les intérêts du roi, et avec chaleur les intérêts de la France. Le prince royal s'était rendu, par son affabilité, l'idole du peuple. Il affectait devant les grands une telle chaleur de patriotisme, que ceux-ci ne prenaient point d'ombrage de sa popularité. Quand il vit son père toucher à sa fin, il vint *en France*, en *1771*, pour y préparer le mouvement qui pouvait le délivrer de la tutelle tyrannique du sénat. *Peu de princes étaient plus propres à charmer les Français que ce brillant Français du Nord* (*a*). Cependant son arrivée à Paris n'y fit qu'une sensation médiocre. Deux ans auparavant, cette capitale avait vu avec une sorte d'enthousiasme le roi de Danemarck (*b*), Christiern VII, qui depuis soutint

(*a*) Nom que prennent avec complaisance les Suédois.

(*b*) Comme la catastrophe qui eut lieu à la cour de Danemarck, peu de temps après le retour du roi dans ses États, n'eut aucune influence sur les mouvemens de l'Europe, je n'ai pas cru devoir placer dans cette histoire un récit qui demanderait beaucoup de dé-

mal l'opinion qu'on s'était formée de la justesse et de l'étendue de son esprit.

Gustave, pendant son séjour à Paris, vit s'opérer la révolution de la magistrature, et s'enhardit dans le projet de renverser une aristocratie bien plus redoutable que celle des parlemens de France. Il reçut du duc d'Aiguillon le paiement d'une partie des subsides arriérés, ce qui devait faire bénir l'issue de son voyage par les Suédois plongés dans la plus profonde détresse. On lui donna un excellent auxiliaire, pour les projets qu'il méditait, dans l'habile Gravier de Vergennes, qu'on n'avait pas fait passer sans dessein de l'ambassade de Constantinople à celle de Stockholm. Gustave, peu de temps après son retour dans sa patrie, reçut les derniers soupirs de son père. Il commença

tails. On sait que Struensée, ministre du roi de Danemarck, après avoir été son médecin, eut avec la reine Caroline-Mathilde un commerce adultère; qu'il fut accusé, après que cette intrigue fut découverte, d'avoir médité des changemens dans l'État; qu'on lui fit son procès ainsi qu'à plusieurs grands, ses complices présumés, et que lui et son ami Brandt furent condamnés aux plus affreux supplices. Le mariage du roi fut cassé. La reine Mathilde, après avoir été long-temps enfermée, eut la permission de se retirer en Hanovre, où elle mourut le 25 mai 1775, âgée de vingt-quatre ans.

son règne avec des apparences de modestie et même de faiblesse, qui trompèrent le sénat et la diète. Mais pendant qu'il paraissait résigné à subir les mêmes lois qu'avait endurées Frédéric-Adolphe, il se montrait sans cesse aux soldats et à la multitude. Par ses instigations, une révolte dirigée contre le sénat éclata dans la Scanie. Le roi, que sa jeunesse empêchait de soupçonner de dissimulation, parut se décider à venger le sénat. Mais un de ses frères qu'il envoya en Scanie avait reçu de lui l'ordre de favoriser les mécontens. Il avait borné à un petit nombre d'hommes éprouvés la confidence du mouvement qu'il voulait tenter. A peine pouvait-il répondre de ses propres gardes; les troupes qui se trouvaient à Stockholm étaient habituées, depuis long-temps, à ne recevoir des ordres que du sénat. Il résolut de les placer dans l'alternative ou de livrer leur roi, ou de lui décerner une autorité nouvelle. Le 19 août, il sort de son palais pour aller passer en revue un régiment d'artillerie. Les acclamations qu'il en reçoit ajoutent à sa confiance. Un cercle nombreux se forme autour de lui. Dans un discours à la fois éloquent et familier, il adjure tous les officiers de terminer avec lui des discordes dont le résultat

sera bientôt de rendre les Russes aussi puissans et aussi oppresseurs dans Stockholm qu'ils le sont dans Varsovie. En faisant un tableau trop fidèle de la corruption et de la vénalité qui règne dans la diète, il remplit d'indignation ceux même qui ont été plus d'une fois corrompus. Ensuite il rappelle les temps de Gustave-Vasa et de Gustave-Adolphe, et laisse dans les âmes une forte persuasion que lui seul peut rendre encore de beaux jours à sa patrie. Il promet de la gloire, mais il demande de la puissance. On répond à son discours par un serment de le défendre, et de dissoudre le sénat. Trois de ses gardes refusent de prêter ce serment. Gustave est prêt à les punir; mais il se modère, et obtient d'eux leur inaction. Bientôt avec un cortège nombreux, et surtout dévoué, il va trouver les troupes de quartier en quartier. Il les conduit aux portes du palais du sénat. Trente grenadiers pénètrent dans une assemblée qui tout à l'heure les saisissait de crainte et de respect, et font prisonniers les sénateurs. La révolution est consommée. Pas un partisan du sénat ne fait entendre de plaintes ni de murmures. Le peuple se livre à cette joie inconsidérée que lui fait éprouver dans tous les pays et tous

les temps, l'humiliation de l'aristocratie. Une nouvelle diète est convoquée, et l'esclave titré du sénat est devenu un roi.

Le duc d'Aiguillon eût bien voulu s'attribuer l'honneur de cet événement; mais la flatterie elle-même ne put, dans des relations salariées, lui supposer une grande influence sur une révolution dont le succès était dû à l'habileté, à l'audace et à la modération d'un seul homme. A cette époque, les triomphes qu'obtenait l'autorité royale étaient presque considérés comme des calamités publiques.

La France et l'Espagne renoncent au projet d'une guerre maritime.

Le duc d'Aiguillon, qui condamnait tous les projets de son prédécesseur, rompit avec une précipitation craintive le plan que celui-ci avait concerté avec l'Espagne pour se venger de l'Angleterre. Le pacte de famille parut être, sinon dissous, au moins fort affaibli par la retraite du duc de Choiseul. Charles III, n'espérant plus le secours de la France, désavoua l'agression faite contre les îles de Falkland. Il est probable que l'Angleterre n'eût pas tardé à se venger sur les deux branches de la maison de Bourbon, des inquiétudes qu'elles avaient osé lui donner, si d'un côté l'élection de Vilkes au parle-

ment n'eût excité à Londres une commotion très-prolongée, et si de l'autre le ministère britannique n'eût eu à craindre la révolte des colonies du nord de l'Amérique. Ce n'est point ici que je dois présenter la suite d'un grand événement dont j'ai indiqué les causes. Le duc d'Aiguillon demeura tout-à-fait étranger. Il n'évita, dans ses relations avec l'Angleterre, qu'un seul genre de honte : c'était celui de se rendre pensionnaire de cette puissance, comme l'avait été le cardinal Dubois.

Paix entre la Russie et la Porte. 1774.

Un congrès avait été formé à Fockyani, et ensuite à Bucharest, pour terminer la guerre entre la Russie et la Porte-Ottomane. La campagne de 1773 n'avait point été avantageuse à la première de ces puissances. Le sultan Mustapha III s'était prévalu de ses succès pour réclamer noblement en faveur de la Pologne. Mais ce souverain mourut au commencement de l'année 1774. Son frère, Abdul-Hamid, qui lui succéda, voulut ouvrir son règne par des opérations décisives, et rassembla toutes les forces de l'empire ottoman. Les Turcs, sourds aux leçons de l'expérience, engagèrent une bataille rangée contre les Russes. Le maréchal

de Romanzow punit leur témérité par la défaite la plus sanglante qu'on leur eût fait subir depuis le prince Eugène. L'impératrice Catherine, dont les États étaient dévastés par la révolte d'un brigand féroce, l'imposteur Pugatscheff, et craignant d'irriter les associés jaloux avec lesquels elle avait démembré la Pologne, crut devoir remettre à un autre temps le projet hardi d'élever un empire grec sur les ruines de l'empire ottoman. Elle se contenta de renouveler les propositions qu'elle avait faites au congrès. La Porte se trouva heureuse d'y souscrire, et attendit avec un fatalisme apathique le nouvel effort qu'on tenterait contre elle. La Russie ne conserva de ses conquêtes que le territoire d'Azoff, de Tangarock et de Kilburn; mais pour préparer sa domination sur la Crimée, elle fit reconnaître ce pays indépendant; elle obtint la libre navigation de la mer Noire, et le passage des Dardanelles lui fut permis.

La mort de Louis XV avait précédé ce traité, qui fut signé au mois de juillet 1774. Je vais passer d'un règne, dont les dernières années n'offrent que des images abjectes, à un règne plus court, dont aucun pinceau

ne pourra rendre avec assez [illegible] de vérité les déchirantes ca[illegible] prince malheureux qui va [illegible] trône semble absous d'avance des [illegible] qu'il peut commettre, par les fautes et encore plus par les vices de son [illegible] Non, Louis XV, jouet de ses ministres, de sa favorite, méprisé de ses voisins, [illegible] de ces Français qui lui avaient donné avec tant d'ivresse un surnom délicieux, ce roi inepte dans sa cupidité, prodigue sans être libéral, n'avait point, dans ses derniers jours, restauré la *monarchie*. Il était trop loin de tout sentiment magnanime, pour exercer la même autorité qu'un Philippe-Auguste, qu'un saint Louis, qu'un Henri IV. Il avait trop peu de volonté pour rappeler *Philippe-le-Bel*, trop peu de prudence et d'économie pour imiter l'administration paisible d'un Charles V et d'un Louis XII; trop de vanité pour se restreindre au rôle de Louis XIII; mais d'un autre côté il détestait trop la fraude, la violence et la cruauté, pour être un Louis XI.

Louis XV, depuis plus d'un an, était livré à une tristesse qu'on ne pouvait plus confondre avec son ennui accoutumé. On l'avait

vu languissant et rêveur pendant les fêtes qui furent données à l'occasion du mariage du comte d'Artois. (Ce jeune prince avait épousé une fille du roi de Sardaigne ; deux ans auparavant, son frère, le comte de Provence, avait épousé une sœur de cette princesse.) Le roi n'apprenait pas sans trouble la mort des seigneurs qu'il aimait. L'un d'eux, le marquis de Chauvelin, périt sous ses yeux dans un souper. Le roi montra moins de douleur que d'épouvante de cet accident. Il allait plus souvent voir madame Louise, et s'acquittait avec plus d'exactitude de pratiques religieuses qui lui avaient long-temps paru toute la religion. Un des orateurs les plus éloquens qui eussent illustré la chaire depuis Massillon, Beauvais, évêque de Sénez, en prêchant devant le roi, peignit le malheur du peuple avec une hardiesse évangélique qui effraya tous les auditeurs, et dont Louis ne parut pas offensé. Cependant le roi continuait ses excès. Cet état de fatigue et d'irritation dut aggraver pour lui les dangers d'une maladie dangereuse dont il fut atteint : c'était la petite-vérole ; personne n'osait l'en avertir. Madame du Barry veillait à ses

côtés, et l'on dit que sa présence excitait encore chez le malade des désirs criminels. Il fut enfin résolu de faire connaître au roi son danger. Quand il sut la cause de sa maladie, il n'en espéra plus la guérison. Il prononça sans hésitation, et même sans douleur, le renvoi de la comtesse du Barry. *Je n'entends point*, disait-il, *que le renouvelle la scène de Metz.* Mesdames Adélaïde, Sophie et Victoire donnèrent un touchant exemple de tendresse filiale. Aucune des trois n'avait eu la petite-vérole: rien ne put les forcer de s'éloigner du lit d'un père expirant. Sept ou huit jours après sa mort elles furent toutes les trois atteintes de cette maladie. Le roi reçut les secours de la religion, et fit demander, par son grand-aumônier, excuse à ses courtisans, du scandale qu'il leur avait donné. La violence de la maladie parut emporter ses terreurs. Il mourut le 10 mai 1774, dans sa soixante-quatrième année, après un règne de cinquante-neuf ans. Ses restes infectaient l'air; ceux qui en approchaient avaient à craindre d'être frappés de mort. Son corps fut transporté avec une extrême promptitude de Versailles à Saint-Denis.

On ne songeait qu'à se délivrer au plus vite de ce fardeau. C'était la populace qui avait insulté aux restes de Louis XIV; toutes les classes de la nation outragèrent la mémoire de Louis XV. Mais les témoignages de mépris et de haine furent épuisés en quelques jours. On était heureux de pouvoir oublier un roi que, depuis longtemps, on avait jugé frappé des deux maladies de l'âme les plus incurables, la faiblesse et l'égoïsme. J'ai eu souvent occasion de citer de lui des traits et des mots pleins d'humanité : il manqua de vigilance et d'énergie pour faire une vertu de cette douce impulsion de la nature (*a*).

(*a*) Il reste malheureusement un peu d'obscurité sur le fait le plus honorable dont Louis XV ait été loué par ses contemporains. On a dit que pendant le cours de la guerre de sept ans un Dauphinois nommé *Dupré* avait inventé un feu plus dévorant que le feu grégeois, et qui, alimenté par l'eau même, pouvait brûler la flotte la plus nombreuse, sans qu'il fût possible de s'en préserver. On ajoute que des expériences en avaient été faites dans plusieurs de nos ports, et sur le canal de Versailles en présence du roi. Il passe pour constant que Louis XV, après s'être convaincu de l'effet désastreux et inévitable de cette invention, en acheta le secret, et fit dé-

fense à Dupré de le communiquer jamais, dans la crainte d'ajouter aux fléaux de la société un moyen de destruction si rapide; mais on ne détermine avec précision ni l'époque, ni les circonstances de ce fait; il semble que Louis XV eût dû, pour confondre les Anglais qui venaient de faire sans scrupule un essai de ces essais odieux, donner la plus grande publicité à un acte si magnanime.

FIN DU LIVRE TREIZIÈME.

LIVRE QUATORZIÈME.

LOUIS XVI ; MINISTÈRE DE TURGOT.

Ce Livre ne contiendra que le tableau des deux premières années du règne de Louis XVI ; elles suffisent pour faire connaître l'impulsion qui fut donnée à ce gouvernement, impulsion à laquelle il voulut bientôt se soustraire, qu'il subit de nouveau, et ne sut jamais diriger.

Dispositions de Louis XVI à son avénement au trône.

Quoique le nouveau roi Louis XVI eût près de vingt ans quand il monta sur le trône, on s'attendait, vu son inexpérience dans les affaires, que le commencement de son règne ressemblerait à une minorité. Louis XV avait tenu son petit-fils séparé de tous les soins et de toutes les études pratiques du gouvernement, comme s'il eût reconnu par lui-même qu'il est facile de gouverner. La comtesse du Barry, témoin de l'austérité du jeune prince et de sa vive affection pour une compagne aimable, n'avait

1774.

pu se flatter de prendre sur lui l'empire. Diane de Poitiers obtint sur le fils de François Ier. Elle s'était vengée de ses mépris, le rendant ridicule aux yeux du roi. Il avait surtout déclaré une guerre insolente à la dauphine. Celle qui avait foulé aux pieds toutes les bienséances de son sexe, et qui peut-être ne les avait jamais connues, revait avec amertume tout ce que la jeune princesse se permettait de contraire aux lois de l'étiquette. Les ministres, forcés d'opter entre le dauphin et madame du Barry, avaient peu ménagé ce prince. Leurs secrets émissaires avaient accrédité le bruit qu'il annonçait une sévérité farouche, et que par ses mesures despotiques il ferait long-temps regretter l'indulgente bonté de son aïeul. Son extérieur confirmait, au moins aux yeux de la cour, une conjecture qui fut tout-à-fait inverse de l'événement. Ce n'était pas qu'un seul fâcheux mouvement de l'âme se peignit sur ses traits; mais il était habituellement sérieux, embarrassé et porté à la tristesse, comme s'il eût eu quelque pressentiment de sa destinée. Il n'osait exprimer toute la bienveillance qui était dans son cœur. Parce qu'il était timide, on le jugeait défiant. Quoique

rien en lui n'annonçât la finesse, il démêlait le vice, même sous les dehors de l'élégance la plus séduisante. La cour semblait être pour lui un sol étranger où tout l'inquiétait; il ne pouvait être aimé que de ce qui n'était pas courtisan. Dès qu'on le vit indifférent à la flatterie, on ne s'acquitta plus qu'avec indifférence des hommages qu'on doit au souverain. Sa figure, qui n'était pas sans noblesse, exprimait ce qui dominait dans son caractère, la probité et l'irrésolution. A la différence de presque tous les princes de son sang, il n'avait nulle grâce dans le maintien. Quand il disait un mot ingénieux ou piquant, ce qui lui arrivait plus souvent qu'on ne l'a cru, c'était en confidence; il rougissait si ce mot était répété. Ses études n'avaient été qu'indirectement dirigées vers les devoirs des princes et vers les connaissances qui leur sont le plus nécessaires. Intelligent, appliqué, doué d'une mémoire étonnante, il bornait l'usage de ces précieuses facultés de l'esprit à un examen trop curieux de détails. Il pouvait disserter avec des savans et des érudits sur des points de géographie et de chronologie; mais la partie morale de l'histoire, celle qui avertit les rois des dangers qu'ils ont

à craindre, n'avait point assez appelé l'attention. Sa piété était aussi tolérante que sincère, et se prêtait aux vœux de la philanthropie moderne. Quoiqu'il eût été élevé dans la défiance des philosophes, il pensait comme eux dès qu'il s'agissait de faire du bien au peuple. Louis semblait destiné à montrer combien les vertus de l'homme privé sont insuffisantes sur le trône.

Marie-Antoinette.

La reine Marie-Antoinette s'offrait à l'imagination des Français sous des traits plus riants. L'espèce de persécution qu'elle avait éprouvée de la part de la comtesse du Barry, sa beauté, ses grâces, un désir de plaire poussé quelquefois jusqu'à l'étourderie, mais où l'on voyait l'expression d'une âme bienveillante, lui gagnaient tous les cœurs. On était charmé de la voir imposante dans les grandes solennités, et d'apprendre qu'elle savait se soustraire aux gênes de la grandeur, et désolait ses dames d'honneur par son mépris (*a*) pour un cérémonial de tous les momens. On voulait voir un peu de

(*a*) Marie-Antoinette, étant dauphine, donnait à madame de Mouchy, qui lui rappelait fréquemment les usages de la cour, le nom de *Madame l'Etiquette*.

philosophie dans cette légèreté. La reine répondait à la vive tendresse de son mari par des soins plus respectueux que passionnés. Quoique déjà elle fût sûre de son empire sur lui, elle ne paraissait pas désirer d'abord une grande influence. D'ailleurs, le roi craignait l'attachement de cette princesse pour le duc de Choiseul, et il ne songeait qu'avec une sorte de terreur à cet ennemi opiniâtre de son père.

Le roi prend pour guide le comte de Maurepas. mai 1774.

Le roi ne trouvait dans sa famille personne qui pût lui servir de guide. Tous les princes étaient jeunes, à l'exception du prince de Conti et du duc d'Orléans. Ce dernier, comme nous l'avons vu, avait un éloignement invincible pour les affaires, et les comprenait à peine. Prendre conseil du premier, c'eût été se livrer sans réserve aux parlemens. Mesdames avaient de grands titres à la confiance du roi, leur neveu; ce fut à elles qu'il s'adressa pour le choix du ministre qui devait lui apprendre à régner. Le sort de la France fut un moment entre leurs mains. On dit qu'elles balancèrent entre deux ministres disgraciés, Machault (*a*) et le comte de

(*a*) Suivant quelques mémoires, le roi s'était décidé à nommer Machault qui lui avait été désigné dans

Maurepas. Il s'en fallait de beaucoup que celui-ci égalât le mérite et la renommée de l'administrateur habile et intègre qui s'était fait estimer dans le département des finances et dans celui de la marine. Dans Machault, quoiqu'il professât une piété austère, s'était fait craindre du clergé. Le comte de Maurepas n'avait pour ennemis qu'un petit nombre de courtisans blessés autrefois par ses traits satiriques. Comme il avait été déjà secrétaire d'État pendant la dernière année de Louis XIV, on se promettait beaucoup d'une si longue expérience. Sa gaieté naturelle l'avait montré à la fois supérieur aux affaires de l'État quand il les dirigeait, et supérieur à une longue disgrâce. Il fut préféré; et la frivolité, qu'un jeune souverain menaçait de bannir de la cour, s'y maintint sous les aus-

des instructions laissées par le dauphin. Le courrier allait partir pour porter à ce ministre la lettre où le roi l'appelait; Mesdames, instruites de ce choix, employèrent tous leurs efforts pour en détourner leur neveu, et indiquèrent Maurepas, qui fut accepté. Cette anecdote, qui n'est nullement authentique, paraît invraisemblable, parce que les principes de Machault étaient entièrement opposés à ceux du dauphin, protecteur des jésuites et du clergé moliniste.

pices d'un vieillard. Le comte de Maurepas ne prit d'autre titre que celui de ministre d'État : son traitement fut médiocre. Il ne ressemblait que par le désintéressement au cardinal de Fleury, qu'il affectait de prendre pour modèle.

Renvoi successif des différens ministres de Louis XV.

Les ministres de Louis XV étaient effrayés. La lettre de cachet, par laquelle Louis XVI avait fait enfermer madame du Barry dans un couvent (*a*), leur annonçait que le gouvernement ne s'imposerait aucun soin pour voiler l'opprobre du dernier règne. Cependant chacun d'eux trouvait quelque raison pour n'être pas sacrifié au ressentiment du public. Le service éminent que le chancelier Maupeou avait rendu à l'autorité souveraine devait être une garantie de son crédit. Le roi pouvait-il le renvoyer sans livrer son autorité aux entreprises de l'ancienne magistrature? L'abbé Terray ne s'était pas rendu moins nécessaire à un règne qui, dès son début, avait tout à craindre du désordre des finances. S'il avait pu pallier et diminuer ce désordre sous un gouvernement prodigue, n'était-ce pas à lui qu'appartenait l'hon-

(*a*) Cette espèce de réclusion ne dura que peu de jours.

neur de le faire cesser sous un roi qui annonçait un penchant à l'économie la plus sévère? Le duc d'Aiguillon, forcé de parler avec modestie de ses succès diplomatiques, s'attendait à être maintenu dans son poste par son oncle le comte de Maurepas. Le duc de La Vrillière opposait aussi aux clameurs du public sa parenté avec le garde du jeune monarque. A l'exception de ce dernier et du secrétaire d'État Bertin, tous les ministres furent disgraciés au bout de quelques mois.

août 1774. Le renvoi du chancelier Maupeou et de l'abbé Terray déclara le triomphe d'un parti. L'opinion publique sentit qu'elle venait de recouvrer en un jour toute sa puissance, et prit en quelque sorte possession du nouveau règne. Elle apprit à dicter des lois, et non à s'en imposer à elle-même. Les témoignages d'une joie turbulente accompagnèrent la disgrâce de Maupeou, qui, en remettant les sceaux, ne voulut point consentir à donner sa démission du titre de chancelier. Le peuple de Paris le traita comme le peuple de Londres a coutume de traiter les ministres qui paraissent violer les droits de la nation. Plus de dix mille hommes attroupés brûlè-

rent un mannequin qui le représentait : l'abbé Terray fut associé à ces outrages. Les chansons par lesquelles on insultait à leur chute exprimaient un sentiment de férocité qui accompagne presque toujours les excès de la populace, lors même qu'ils sont provoqués par le délire de la joie.

Les sceaux furent confiés à un magistrat qui, malgré la médiocrité de son esprit et l'indécision de son caractère, avait montré quelque énergie en faveur des parlemens supprimés ; c'était Hüe de Miroménil (*a*), premier président du parlement de Normandie. Sa nomination était un présage de plus pour le retour des compagnies souveraines.

Nouveaux ministres. Vastes projets de Turgot.

Le choix du successeur de l'abbé Terray était de nature à exciter, d'un côté l'enthousiasme le plus vif, et de l'autre une vive inquiétude. Turgot, ami judicieux et réservé des philosophes, cher surtout à ceux qui, sous le nom d'*économistes*, avaient entrepris de changer toutes les bases de l'administration, s'était annoncé depuis long-temps

(*a*) Quelques personnes prétendaient que le comte de Maurepas avait été déterminé dans son choix par un motif bien digne de sa vieille futilité. Miroménil, disait-on, avait mérité son estime en jouant très-plaisamment les rôles de *Crispin* dans un théâtre de société.

comme l'adversaire des privilégiés. Le clergé avait à redouter ses principes. Non que Turgot fût emporté dans son zèle philosophique jusqu'à désirer que le culte reçût quelque atteinte ; mais il était inflexible dans ses maximes sur la répartition égale de l'impôt entre tous les propriétaires. Ses projets annoncés, soit dans l'Encyclopédie, dont il avait été collaborateur, soit dans des Mémoires, où il avait modifié la doctrine de Quesnai et celle de Gournai, en les conciliant, étaient d'une si vaste étendue, que la réforme des finances devait entraîner celle des différens codes de nos lois, celle des mœurs, et celle enfin des plus anciennes institutions de la monarchie. En les adoptant, le roi devenait le moteur d'une révolution, substituait d'autres genres d'appui à ceux qui avaient paru faire la force de ses prédécesseurs, dégageait son autorité des limites anciennes, et s'en créait de nouvelles. Dès les premiers jours du nouveau règne, le parti philosophique, qui se sentait renaître, avait appelé de tous ses vœux Turgot au ministère. D'Alembert, le marquis de Condorcet, Bailly, Thomas, Marmontel, La Harpe, Condillac, l'abbé Morellet et Dupont, parlaient de l'intendant de Limoges comme du

seul homme qui pût soutenir la monarchie ébranlée. « Des réformes sont indiquées, disaient-ils ; il faut que le roi les accomplisse, de peur qu'elles ne lui soient arrachées par la force des événemens. Qu'un mouvement inévitable parte du trône, et qu'il soit dirigé par un homme d'État philosophe. L'instant est favorable ; l'espérance est dans tous les cœurs. Ce règne doit avoir sa direction propre ; ses prodiges seront de bonnes lois. Elles sont préparées depuis près d'un demi-siècle. Une discussion mûre et calme les a déjà heureusement dépouillées du caractère d'innovation. Sans doute les vieux abus ne manqueront pas de défenseurs ; mais quelque opiniâtres que soient les préjugés du peuple, ils ne résistent pas au sentiment de son bien-être. Qu'il soit éclairé, qu'il soit mis à l'abri de toute oppression, et le roi n'aura pas d'allié plus fidèle ni plus puissant. »

Le comte de Maurepas craignait ce système, mais n'était pas indifférent au suffrage des philosophes. Pour leur complaire et pour décorer d'un nom recommandable la liste des ministres qu'il devait diriger, il avait fait donner à Turgot le département de la marine, poste dans lequel celui-ci ne pouvait appliquer ses principes que d'une

manière indirecte. Turgot saisit habilement toutes les occasions de les énoncer devant le roi, qui entrevit avec une sorte de ravissement des moyens de mériter l'amour de son peuple. Quand Louis eut à nommer un contrôleur général, son choix était si bien indiqué par les projets dont il commençait à s'occuper, que Maurepas fut jaloux de paraître le lui avoir inspiré (*a*). Mais celui-ci, en proposant le rappel du *parlement*, établit une barrière devant laquelle allaient échouer tous les plans du ministre des finances, et qui devait être bien plus funeste encore au maintien de l'autorité royale qu'aux vœux de la philosophie.

Il ne restait plus au conseil que des adversaires timides des *parlemens*. Le duc d'Aiguillon avait succombé à la haine du

(*a*) La lettre que Turgot écrivit au roi le jour même où celui-ci le nomma contrôleur général, est un modèle d'élévation et de sagesse. Elle est trop longue pour être rapportée ici en entier. En voici deux fragmens.

« SIRE,

» En sortant du cabinet de votre Majesté, encore tout plein du trouble où me jette l'immensité du fardeau qu'elle m'impose, agité par tous les senti-

public et aux attaques de la reine, qui était impatiente de prouver au duc de Choiseul que, si elle n'avait pas assez de crédit pour lui rendre les rênes de l'État, elle pouvait

mens qu'excite en moi la bonté touchante avec laquelle elle a daigné me rassurer, je me hâte de mettre à ses pieds ma respectueuse reconnaissance et le dévouement absolu de ma vie entière.

» Votre Majesté a bien voulu m'autoriser à remettre sous ses yeux l'engagement qu'elle a pris avec elle-même, de me soutenir dans l'exécution des plans d'économie qui sont en tout temps, et aujourd'hui plus que jamais, d'une nécessité indispensable. J'aurais désiré pouvoir lui développer les réflexions que me suggère la position où se trouvent les finances; le temps ne me le permet pas, et je me réserve de m'expliquer plus au long quand j'aurai pu prendre des connaissances plus exactes. Je me borne en ce moment, Sire, à vous rappeler ces trois paroles :

» Point de banqueroutes;

» Point d'augmentation d'impôts;

» Point d'emprunts.

» Point de banqueroutes, ni avouée, ni masquée par des réductions forcées.

» Point d'augmentation d'impôts; la raison en est dans la situation de vos peuples, et encore plus dans le cœur de Votre Majesté.

» Point d'emprunts, parce que tout emprunt diminue toujours le revenu libre; il nécessite au bout de quelque temps ou la banqueroute, ou l'augmen-

au moins lui donner la joie de voir son ennemi renversé. Le comte de Vergennes fut nommé ministre des affaires étrangères. Le

tation des impositions. Il ne faut, en temps de paix, se permettre d'emprunter que pour liquider les dettes anciennes, ou pour rembourser d'autres emprunts faits à un denier plus onéreux.....

» Voilà les points que Votre Majesté a bien voulu me permettre de lui rappeler. Elle n'oubliera pas qu'en recevant la place de contrôleur général, j'ai senti tout le prix de la confiance dont elle m'honore; j'ai senti qu'elle me confiait le bonheur de ses peuples; et, s'il m'est permis de le dire, le soin de faire aimer sa personne et son autorité. Mais en même temps j'ai senti tout le danger auquel je m'exposais. J'ai prévu que je serais seul à combattre contre les abus de tous genres, contre les efforts de ceux qui gagnent à ces abus, contre la foule des préjugés qui s'opposent à toute réforme, et qui sont un moyen si puissant dans les mains des gens intéressés à éterniser le désordre. J'aurai à lutter même contre la bonté naturelle, contre la générosité de Votre Majesté et des personnes qui lui sont le plus chères. Je serai craint, haï même, de la plus grande partie de la cour, de tout ce qui sollicite des grâces. — On m'imputera tous les refus, on me peindra comme un homme dur, parce que j'aurai représenté à Votre Majesté qu'elle ne doit pas enrichir même ceux qu'elle aime, aux dépens de la substance de son peuple. Ce peuple auquel je me serai sacrifié est si aisé à tromper, que peut-

département de la guerre, dont le duc d'Aiguillon avait eu le porte-feuille par intérim, fut confié au comte du Muy, qui avait eu la fierté de le refuser pendant les dernières

être j'encourrai sa haine par les mesures mêmes que je prendrai pour le défendre contre la vexation. Je serai calomnié, et peut-être avec assez de vraisemblance pour m'ôter la confiance de Votre Majesté. Je ne regretterai point de perdre une place à laquelle je ne m'étais jamais attendu. Je suis prêt à la remettre à Votre Majesté dès que je ne pourrai plus espérer de lui être utile; mais son estime, la réputation d'intégrité, la bienveillance publique qui ont déterminé son choix en ma faveur, me sont plus chères que la vie, et je cours le risque de les perdre, même en ne méritant à mes yeux aucun reproche.

» Votre Majesté se souviendra que c'est sur la foi de ses promesses que je me charge d'un fardeau peut-être au-dessus de mes forces, que c'est à elle personnellement, à l'homme honnête, à l'homme juste et bon, plutôt qu'au roi que je m'abandonne.

» J'ose lui répéter ici ce qu'elle a bien voulu entendre et approuver. La bonté attendrissante avec laquelle elle a daigné presser mes mains dans les siennes, comme pour accepter mon dévouement, ne s'effacera jamais de mon souvenir. Elle soutiendra mon courage. Elle a pour jamais lié mon bonheur personnel avec les intérêts, la gloire et le bonheur de Votre Majesté. »

années de Louis XV. Le lieutenant de police, Sartine, remplaçait Turgot au ministère de la marine.

Entre ces divers conseillers dont le public exaltait les talens et la prudence, le monarque inexpérimenté n'en trouva que deux qui osassent lui faire sentir le danger de rappeler les parlemens : c'étaient Turgot et le comte du Muy. « N'est-il pas trop heureux, disait le premier, de recueillir les fruits d'une révolution qui a fait rentrer l'ordre judiciaire dans des limites avouées par la raison et prescrites par le salut de la monarchie? Sans doute il est pénible de voir les magistrats nouveaux en butte au mépris de la nation. Mais faut-il renoncer à l'espoir de vaincre le dépit des membres les plus distingués des anciens parlemens? Ne peut-on, avec le temps, les rappeler à des fonctions éminentes? Pourquoi la vénalité des offices les rendrait-elle seule honorables à leurs yeux? Pourquoi s'annoncer par la résurrection d'un abus, lorsqu'on veut en diminuer le nombre? Si l'orgueil des particuliers s'accroît lorsqu'ils triomphent d'une longue disgrâce, combien l'orgueil des corps, après une semblable épreuve, n'est-il pas plus redoutable? Les parlemens ne croiront pas

que le roi les a relevés, mais qu'ils se sont relevés d'eux-mêmes. On aura beau restreindre leurs droits, ils n'existeront que pour les ressaisir. C'est dans les corps qu'on est ingrat sans scrupule. Les parlemens sauront bien compter sur quelques nouveaux actes de faiblesse, lorsqu'on aura eu celle de se ranger encore une fois sous leur tutelle. La nation, il est vrai, est portée aujourd'hui à craindre le despotisme; mais le roi n'a-t-il pas des moyens moins dangereux pour lui et plus salutaires pour le peuple, de montrer qu'il repousse l'autorité arbitraire? Un bon régime municipal et des administrations formées de grands propriétaires *guideront bien mieux* sa justice et sa bienfaisance que ces remontrances monotones, acariâtres, dans *lesquelles*, sous prétexte de retracer les souffrances du peuple, on se fait une étude de perpétuer ses préjugés. »

Rétablissement du parlement. Novembre 1774.

Le comte de Maurepas était résolu d'apprendre à son malheureux élève à faire rétrograder l'autorité royale. Il fit valoir dans le conseil la nécessité de satisfaire aux vœux de la nation, de ranimer le crédit, de s'annoncer comme fidèle aux lois de la monarchie, d'opposer un contrepoids, soit au clergé

soit aux philosophes. Il disait qu'on était trop porté à s'effrayer des parlemens; que le soin de les réprimer n'était qu'un jeu pour le cardinal de Fleury; que lui-même avait su quelquefois décrier leurs arrêts les plus audacieux par un mot piquant et à l'aide de quelques chansons populaires; et qu'enfin on pouvait prendre, en les rétablissant, de telles précautions, que leur esprit d'opposition, leurs remontrances, leurs refus d'enregistrement et leurs démissions combinées ne seraient plus à craindre. Voilà les conseils que donnait à Louis XVI un ministre qui avait vu régner Louis XIV. Un fait étonnant, mais certain, c'est que le comte de Maurepas avait cru voir, dans le monarque son élève, un caractère trop absolu et trop inflexible, et qu'il se hâtait de profiter de son inexpérience pour lui ôter les moyens de régner despotiquement.

Le 12 novembre 1774, le roi tint, à Paris, un lit de justice qui devait l'obliger à répéter plus d'une fois, et dans des circonstances terribles, une formalité si dangereuse. Il déclara aux princes et aux pairs qu'il avait résolu de rétablir son ancien parlement, et que le nouveau reprendrait le titre et les fonctions de grand conseil. On fit entrer le

premier de ces corps, et, dans un discours dont la bienveillance paraissait pusillanime, le roi, osant à peine faire quelque allusion aux alarmes que le parlement avait données à son prédécesseur, annonça qu'il comptait à l'avenir sur le zèle et l'obéissance de cette compagnie. Le garde des sceaux lut plusieurs édits qui prescrivaient une nouvelle discipline pour les délibérations du corps qu'on rétablissait. L'un de ces édits rendait au parlement le droit de remontrances, ordonnait qu'il serait procédé à l'enregistrement, si le roi croyait ne devoir rien changer à ses dispositions, et permettait *d'itératives remontrances* après l'enregistrement. La cour des aides était également rétablie.

Le parlement ne parut pas recevoir sa réintégration comme un bienfait. Les discours de ses orateurs étaient faiblement animés par les expressions de la reconnaissance. Le roi n'y était loué que d'avoir cédé aux vœux de la nation, et d'avoir respecté une des institutions fondamentales de la monarchie. Cette excessive fierté ne fit point une impression fâcheuse sur l'esprit du monarque. Les acclamations du peuple semblaient

le payer de l'imprudent sacrifice qu'il venait de faire. La police eut peine à contenir, pendant plusieurs jours, les excès bruyans d'une milice de clercs qui devait souvent manifester sous ce règne sa dangereuse effervescence. On ne tarda pas à rétablir tous les autres parlemens.

Ainsi le gouvernement se trouvait engagé dès ses premiers pas dans des mesures contradictoires. Le plan d'administration que le contrôleur général avait développé au roi était dirigé contre les classes privilégiées, et celles-ci retrouvaient dans les parlemens des organes de leurs réclamations, ou plutôt des agens actifs et redoutables d'une résistance concertée. Le parti du duc de Choiseul n'était point rompu, quoique Louis XVI eût fait connaître que jamais il ne donnerait sa confiance à cet ancien ministre. Le retour des parlemens semblait appeler celui de leur auxiliaire. Ce parti suivait maintenant une direction purement aristocratique, et devenait à la fois ennemi de la cause populaire et des principes de la philosophie, depuis que Turgot les faisait prévaloir dans le conseil du roi. Averti de ces puissans obstacles, Turgot s'imposait en vain une modé-

ration et une lenteur qui contrariaient ses ardens disciples. Une dérision amère s'attachait à des projets que peut-être il divulguait trop avant d'avoir tout préparé pour leur exécution. Ce ministre s'imposait le devoir d'appeler la raison au secours de l'autorité, et croyait trop à la facilité d'éclairer le peuple sur ses intérêts. Le gouvernement, sous son influence, était bienveillant, judicieux, mais un peu dissertateur. Le roi, dans des préambules d'édits ou d'arrêts du conseil, paraissait occupé du soin d'enseigner à ses sujets une théorie d'économie politique, et montrait des abus dans de vieux usages et de vieilles lois qu'on était habitué à regarder comme des bases ou des moyens de la puissance.

Énumération des partisans de Turgot.

Cependant Turgot s'aidait des partisans les plus recommandables : le prince de Beauvau, ami du duc de Choiseul, mais plus ami du bien public; le duc de La Rochefoucauld; trois prélats dont on vantait l'esprit, les lumières et l'activité, Loménie de Brienne, Boisgelin, et Cicé; les Trudaine et Lamoignon de Malesherbes, voyaient dans Turgot le défenseur des droits du trône aussi bien que des intérêts du peu-

ple. Tous les gens de lettres s'étaient faits économistes ; on voulait que les maximes du docteur Quesnai entrassent dans le domaine de la poésie, et surtout dans celui de l'éloquence. Voltaire réparait, par les hommages les plus fervens, le ridicule qu'il avait d'abord jeté sur cette secte naissante. Turgot honorait le génie et surtout la bienfaisance de cet illustre vieillard, en faisant à Ferney et dans le pays de Gex, quelques essais des principes qu'il voulait appliquer à la France. On était charmé que la prospérité du royaume commençât par la petite colonie de Voltaire. Les savans se faisaient une loi de diriger leurs recherches vers tout ce qui pouvait procurer un bien immédiat à la société. La philosophie était moins turbulente depuis qu'elle se croyait sûre de régner, et commençait à faire un usage pratique de cette tolérance qu'elle avait quelquefois réclamée avec emportement.

Par un singulier phénomène, les femmes n'avaient jamais eu plus d'empire que depuis que l'esprit de discussion était à la mode. On comptait alors dans la capitale un grand nombre de dames, qui jouissant des avantages de la naissance ou de la fortune,

et distinguées par les dons de l'esprit et les qualités du cœur, réunissaient les gens de lettres aux hommes qui pouvaient avoir une influence directe sur les affaires de l'Etat. Les lois s'ébauchaient dans ces cercles où les opinions et surtout les espérances se mettaient en harmonie. On parlait un même langage, on arrêtait les mêmes bases de législation dans les sociétés de la duchesse d'Enville, de la princesse de Beauvau, et dans celles de madame Helvétius, de madame Geoffrin et de mademoiselle l'Espinasse (je dois me borner à citer ces noms, rendus célèbres par la reconnaissance des gens de lettres); là, régnait une sorte de culte pour les vertus et les talens de Turgot; là, chacun jouissait d'avance des bienfaits d'un régime où la France préparerait par sa félicité celle de l'univers. Malheur à qui, dans ces sociétés, n'eût pas professé le désintéressement le plus pur, eût hésité à faire un sacrifice au bien public. On y bénissait le jeune monarque; on ne doutait pas que sa fermeté ne fût égale à sa bienveillance. On en faisait un Henri IV, parce qu'il avait eu le bonheur de trouver un Sully.

L'Europe jouissait d'un calme profond.

L'Angleterre seule était livrée à de vives inquiétudes, soutenait dans les Indes une guerre fâcheuse contre un chef entreprenant, Hyder Ali, et se préparait à soumettre par la force ses colonies du nord de l'Amérique, ouvertement révoltées. Mais la position difficile de l'Angleterre était une garantie de plus pour le calme du continent. Le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, était résolu à observer avec patience le parti qu'on pourrait tirer de la scission des colonies anglaises; Turgot était frappé de la crainte que le premier coup de canon tiré n'entraînât une nouvelle banqueroute, et ne mît un long obstacle à ses projets. Il jugeait qu'avant de profiter d'une chance favorable pour le rétablissement de la marine, il fallait assurer la restauration des finances. La plupart des souverains de l'Europe se déclaraient pour les principes de ce ministre. L'empereur Joseph et son frère Léopold, grand-duc de Toscane, n'en parlaient qu'avec admiration; plusieurs des princes souverains de l'Allemagne; le roi de Suède, Gustave III; Stanislas-Auguste qui cherchait à se consoler de son humiliation et du premier partage de la Pologne par les rêves de la philanthropie;

célébraient d'avance le ministre réformateur auquel Louis XVI confiait le bonheur de son peuple.

Espérances du parti philosophique. 1775.

Voici quels étaient les principaux projets qui se discutaient dans le public, et qu'on espérait voir se réaliser bientôt : la liberté illimitée du commerce amenée graduellement ; la suppression des droits les plus onéreux sur les consommations, et surtout de la gabelle ; l'abolition des corvées ; celle des usages les plus tyranniques nés de la féodalité ; les deux vingtièmes et les tailles convertis en un impôt territorial qui assujettirait la noblesse et le clergé aux charges communes ; l'égale répartition de l'impôt assurée par le cadastre général des terres du royaume ; la liberté de conscience ; le rappel des protestans ; la suppression de la plupart des monastères, en conservant aux moines les droits de propriétaires usufruitiers ; le rachat des rentes féodales, combiné avec le respect pour la propriété ; l'abolition de la torture ; un code criminel moins effrayant pour les accusés ; un seul code civil substitué aux dispositions incohérentes du Droit Coutumier mêlé avec le Droit Romain ; l'uniformité des poids et mesures ; la suppression des jurandes et maîtrises, et de

toutes les entraves apportées à l'industrie; tout ce qui rendait les provinces françaises étrangères l'une à l'autre, et quelquefois ennemies, modifié ou écarté; des administrations provinciales, composées de grands propriétaires, combinant avec ordre les intérêts municipaux, substituant l'utilité au luxe capricieux des monumens, perçant de nouvelles routes, joignant les fleuves et les mers par de nombreux canaux; les riches abbayes tenues en réserve après la mort des titulaires; l'aisance des curés et des vicaires assurée; ces interprètes de la plus pure des morales appelés à préserver le peuple des campagnes des maux de l'ignorance; les philosophes invités à fournir au gouvernement le tribut de leurs observations philanthropiques; la pensée rendue aussi libre que l'industrie; un nouveau système d'instruction publique où tous les vieux préjugés seraient combattus; l'autorité civile rendue indépendante du pouvoir ecclésiastique.

Quelle foule de réflexions n'ai-je pas fait naître dans l'esprit des lecteurs en présentant ce tableau! N'ont-ils pas cru entendre le bruit des discussions orageuses de ces assemblées délibérantes? Ne se sont-ils pas demandé par quelle fatalité ces vieux

més dans le cabinet d'un ministre et de quelques philosophes, discutés paisiblement auprès d'un roi qui croyait y voir le bonheur et la gloire de son règne, ont été portés, défigurés, souillés dans des milliers de tribunes? A des impressions de terreur n'a-t-il pas succédé chez eux une pensée consolante? De ces réformes qu'on désirait alors avec tant d'ardeur, les plus pénibles et les plus nécessaires ont survécu aux orages qu'elles avaient fait naître, et sont consolidées par les travaux de la gloire et du génie. Une fatale expérience a condamné les autres ou les a soumises à un nouvel examen dans lequel les hypothèses ont perdu leur effet magique.

Quoique Turgot fût loin de porter dans ses actes la précipitation d'un novateur qui ne respecte aucun obstacle, et qui ne sait point s'aider de la puissance du temps, l'esprit reste épouvanté de la trop grande étendue des projets dont il avait averti le public. Il ne s'y engageait point avec l'autorité entière du roi, puisque cette autorité venait de se restreindre elle-même, par le rétablissement des compagnies souveraines. Ses partisans étaient nombreux, mais isolés; ses adversaires étaient des corps. La philanthro-

pie qu'il professait faisait trop peu craindre sa sévérité. Il attaquait tout ce que le cardinal de Richelieu avait épargné dans les institutions aristocratiques. Mais n'eût-il pas frémi d'imiter les rigueurs tyranniques du ministre de Louis XIII? Les philosophes étaient, sous la direction de Turgot, des partisans sincères de l'autorité royale; mais quand ils auraient vu tomber les grands corps que Montesquieu avait présentés comme la plus solide barrière contre l'invasion du despotisme, eussent-ils été sans alarme, sans agitation? Aux guides modérés de l'opinion publique, ne s'en fût-il pas substitué d'autres qui n'eussent vu qu'une complaisance servile dans la sagesse de leurs maîtres?

Le caractère de Louis XVI offrait surtout les plus grands obstacles aux projets du contrôleur général. Il fut évident, au bout de quelques mois d'épreuves, que le roi hésitait à s'avancer dans les routes de la philosophie. De longs combats à soutenir contre le clergé, contre les nobles et les parlemens, effrayaient sa jeunesse. Le comte de Maurepas trouvait dur de partager les périls de ces combats dont il ne partageait pas la gloire. Les projets de Turgot étaient

d'une gravité, d'une profondeur, que le vieux ministre jugeait incompatibles avec la légèreté des Français, et qui surtout contrariaient la sienne. Il ne l'attaquait pas directement, mais il provoquait des discussions qui rendaient le monarque chaque jour plus indécis. Le garde des sceaux, quoiqu'il ne fût point par ses talens, ni par ses lumières, un rival à craindre pour Turgot, élevait contre les projets de ce ministre des objections puisées dans l'intérêt des classes privilégiées. A chaque proposition d'édit on ne demandait pas dans le conseil du roi : Que dira la nation ? mais : Que dira le parlement ? Ainsi ce n'était point assez pour le comte de Maurepas d'avoir rendu l'existence à ce corps redoutable, il en dirigeait l'opposition contre un ministre du roi, et par conséquent contre l'autorité royale.

Les privilégiés menacés forment une ligue.

Ce fut sous de tels auspices que se forma une ligue des privilégiés, plus forte qu'elle n'avait été à aucune époque du règne de Louis XV. Le parlement et le clergé oublièrent leurs vieilles discordes et se tinrent étroitement unis. Les nobles, qui n'avaient jamais autant multiplié leurs alliances avec les financiers, en furent tour-à-tour les protecteurs et les protégés. Quand cette confé-

dération de privilégiés fut formée, on s'aperçut davantage de la puissance du parti qui devait les combattre. Il se composa des classes intermédiaires de la nation qui avaient perdu toute existence politique depuis la longue interruption des États-généraux, mais auxquelles les progrès de la civilisation et de la philosophie avaient rendu beaucoup de considération. Ces classes trouvaient dans chacun des corps dont elles attaquaient les antiques prérogatives une minorité qui se ralliait secrètement à leurs vœux. Le parlement lui-même renfermait dans son sein quelques magistrats, partisans exaltés de l'espèce de régénération sociale qui devait s'établir sur les ruines des priviléges. La philosophie n'avait fait nulle part plus de progrès que parmi les jeunes militaires. Ils avaient charmé les loisirs d'une longue paix par des études qui ouvraient un nouveau champ à leur imagination. Impatiens de voir s'opérer une réforme dans le régime de l'armée, ils favorisaient de leurs vœux toute autre espèce d'innovation.

On voit par-là que les privilégiés étaient loin d'opposer une masse impénétrable aux coups qu'on voulait leur porter. Ils le sentirent, et jugèrent à propos de s'aider de la

partie du peuple qui, par ses besoins et son ignorance, est presque toujours à leur disposition. Dans la vivacité de leurs alarmes, ils eurent recours à un moyen criminel que l'honneur leur avait interdit pendant les crises les plus fâcheuses du dernier règne.

Mouvemens séditieux.

Une prétendue disette, qu'on voulut imputer à une mesure du contrôleur général, fut le prétexte d'une sédition qui fut évidemment fomentée par des hommes puissans. Turgot, sans être effrayé par les apparences d'une récolte médiocre, s'était hâté, en arrivant au ministère, de rétablir la libre circulation des grains dans l'intérieur du royaume. Ses principes étaient si prononcés pour une liberté illimitée de ce commerce, qu'on fut étonné de ce qu'il ne l'accordait pas encore. Il se borna, dans le préambule de l'arrêt du conseil du 27 septembre 1774, et dans celui de l'édit du 2 novembre de la même année, à combattre les craintes du peuple sur l'exportation des grains hors du royaume, et différa de l'autoriser. On ne lui sut point gré de cette réserve : l'édit fut attaqué comme s'il avait été de la plus grande imprudence de permettre à des Français de nourrir leurs compatriotes. Les grands corps et les der-

mai 1775.

nières classes du peuple affectèrent de regretter le régime prohibitif de ce même abbé Terray qui avait été l'objet de leur haine commune. On oublia les infâmes spéculations de Louis XV, et l'on calomnia les principes libéraux de son successeur. Cependant, à quelques manœuvres qu'on eût recours pour faire renaître les défiances et la guerre de province à province, le succès de la mesure de Turgot était déjà prouvé par l'événement, lorsqu'on voulut à tout prix la présenter comme une source de calamités publiques.

Une multitude de vagabonds se rassembla dans différentes parties du royaume. Un salaire, qui leur était payé par des hommes qu'on ne pourrait nommer aujourd'hui avec assez de certitude, excitait leurs fureurs factices. En montrant tous les signes de l'ivresse, ils poussaient les cris de la faim. Leur figure, leurs lambeaux, leurs propos atroces excitaient le dégoût et l'horreur. Plusieurs, afin de s'assurer mieux l'impunité, étaient travestis en femmes. On ne concevait pas que la France eût pu produire un si grand nombre de ces nomades hideux. Quinze ans après, ils devaient reparaître bien plus redoutables. Ces hordes suivaient une combinaison militaire dans leurs mouvemens, et se condu-

saient comme une armée qui eût voulu affamer Paris. Elles attaquaient les marchés qui alimentent la capitale, pillaient des voitures et des bateaux de blé, jetaient les grains à la rivière, brûlaient des granges et détruisaient des moulins. Ce brigandage gratuit démentait le prétexte de la révolte, et trahissait l'intention odieuse de ses fauteurs.

Cependant Louis XVI éprouvait toutes les angoisses d'un monarque inexpérimenté, bienveillant et timide. Il s'étonnait de n'être pas aimé du peuple, croyait à ses souffrances, et hésitait à réprimer ses excès. Les corps nombreux et dévoués qui formaient sa maison militaire se rendaient à Pontoise, à Vernon, à Saint-Germain, où étaient les principaux rassemblemens; mais les instructions qu'ils avaient reçues étaient *si faibles*, qu'ils n'osaient agir. Ils laissèrent ainsi les révoltés s'avancer jusqu'à Versailles et remplir de leurs clameurs les avenues du château. Le roi, que les séditieux appelaient de leurs cris, eut la faiblesse de paraître sur un balcon. On rapporte qu'il eut la faiblesse bien plus dangereuse de leur promettre de faire baisser le prix du pain. Cette circonstance conduit l'imagination à faire

un rapprochement anticipé des scènes du mois de mai 1775 et des scènes du mois d'octobre 1789. Turgot et le maréchal du Muy, ministre de la guerre, parvinrent enfin à persuader au roi qu'il ne fallait pas voir le peuple dans un ramas de brigands salariés, et qu'il était urgent de les dissiper par la force. Le parlement de Paris, dans le sein duquel on soupçonnait qu'il existait des fauteurs de la révolte, et qui ne montrait nulle vigilance pour la réprimer, fut mandé à Versailles. Le roi, dans un lit de justice, tenu le 5 mai, fit lire, par le garde des sceaux, une déclaration qui chargeait les prevôts des maréchaussées de juger en dernier ressort tout ce qui concernait les émeutes. La force fut employée : les rassemblemens furent attaqués, dispersés. On arrêta quelques coupables. Deux d'entre eux furent jugés et condamnés au gibet. On ne fit aucune information sur les instigateurs puissans de ces troubles. On commit aux évêques et aux curés le soin de calmer les mouvemens de même nature qui agitaient encore plusieurs provinces, et particulièrement le Languedoc. Ceux-ci ramenèrent aisément des hommes qui n'éprouvaient ni besoin, ni fureur. L'amnistie fut publiée

le 11 mai. Le roi n'avait pas voulu connaître ce qui aurait blessé son cœur et averti son autorité. Les habitans de la capitale revinrent de leur effroi et s'amusèrent de ce qu'ils appelaient *la guerre des farines*. La cérémonie du sacre effaça bientôt les impressions causées par cet événement.

Sacre de Louis XVI. 11 juin 1775.

La détresse du trésor royal avait fait différer cette cérémonie. Les philosophes la condamnaient comme offrant dans ses vieux usages des traces de superstition, et rappelant des prodiges fabuleux. Turgot ne voulut pas leur complaire en sacrifiant un moyen d'augmenter la vénération du peuple pour le souverain. Il étonna les ennemis qu'il avait dans le conseil, par l'empressement avec lequel il réclama cette cérémonie dispendieuse, mais politique. Seulement il eût voulu que le roi eût le courage de se dispenser du serment odieux d'*exterminer les hérétiques*. Mais la cour de Rome et le clergé, quoique l'un et l'autre fussent bien ralentis dans leur zèle intolérant, avaient trop pris l'habitude de se faire craindre, pour qu'on osât leur donner ce sujet d'ombrage. La cérémonie du sacre fut le seul acte du règne de Louis XVI où l'esprit du dix-huitième siècle ne fut point empreint.

On fit une imitation servile et forcée des temps où de puissans vassaux relevaient un seul jour la splendeur du monarque pour la limiter ensuite ou combattre son pouvoir. Le sacre eut lieu à Reims le [illegible] juin. Le roi avait fait, deux jours auparavant, son entrée dans cette ville. Les cérémonies durèrent jusqu'au 15. Les six pairs de France furent représentés dans cet ordre : le duc de Bourgogne par Monsieur, le duc de Normandie par le comte d'Artois, le duc d'Aquitaine par le duc d'Orléans, le comte de Toulouse par le duc de Chartres, le comte de Flandres par le prince de Condé, et le comte de Champagne par le duc de Bourbon. Le roi reçut l'onction et la couronne des mains de l'archevêque de Reims. Les otages de la sainte ampoule furent l'archevêque de Narbonne, le vicomte de La Rochefoucauld, le comte de Talleyrand, le marquis de Rochechouart et le marquis de la Roche-Aymon. La reine, Madame, madame Clotilde (*a*) et madame Elizabeth, assistèrent au sacre dans une tribune; le duc de Choiseul, dont l'exil avait été levé,

(*a*) Madame Clotilde, peu de temps après, épousa le prince de Piémont. Ce mariage donna lieu à des fêtes magnifiques.

s'y trouvait. Le roi, dit-on, laissa lire sur son visage un sentiment d'horreur quand cet ancien ministre se présenta, parmi les chevaliers du Saint-Esprit, pour lui baiser la main. Un grand concours de curieux animait ces fêtes, où le luxe élégant d'une jeune cour se déployait, malgré la gêne des ornemens antiques.

Le clergé voulut profiter de cette cérémonie religieuse pour inspirer au roi quelque défiance des principes d'un ministre dont le nom était invoqué par tous les philosophes, et lui fit entendre qu'après avoir juré *d'exterminer les hérétiques*, il n'était pas libre de suivre une timide indulgence envers les incrédules. Cependant ce fut après cette solennité que Turgot parut le plus jouir de la confiance et même de l'affection de son maître.

Nomination de Malesherbes au ministère. 21 juillet 1775.

Louis éprouvait de la reconnaissance pour le ministre qui avait ranimé sa fermeté chancelante, et qui, lui inspirant sans cesse la pensée de se conduire comme un père, lui avait enseigné à se montrer en roi. Averti, quoique imparfaitement, des manœuvres coupables des ennemis de Turgot, il sentait alors, mais ne sentit pas assez longtemps le danger de s'avouer vaincu par cette

ligue. Dans les fréquentes discussions qui faisait naître au conseil le développement d'un système si étendu, Louis apprécie les idées du contrôleur général, autant que lui permettait sa déférence pour un roi dont il ne savait pas assez mépriser la frivolité. Il n'alimentait que trop la jalousie du comte de Maurepas, en prononçant souvent ces mots : *Il n'y a ici que M. Turgot et moi qui aimions le peuple.* Mais celui-ci n'obtenait encore que des arrêts du conseil où ses principes étaient articulés avec force et appliqués avec une sorte d'hésitation. Le roi n'avait pas eu le courage d'adopter la plus politique des mesures de Turgot, celle d'une subvention territoriale, dans laquelle les priviléges en matière d'impôts devaient être sacrifiés à la justice autant qu'à la nécessité. Jamais sous Louis XV même la cour n'avait prévu avec plus d'épouvante les remontrances du parlement. Un bonheur inespéré vint consoler Turgot des délais qu'éprouvait son plan et qui prolongeaient la gêne du trésor royal.

Phelippeaux, duc de La Vrillière, subit enfin la disgrâce commune à tous les ministres de Louis XV. Tout le mépris qu'on avait eu pour la vieille cour retombait

lui. Ce courtisan, quoique bien exercé à la patience, ne pouvait dissimuler son chagrin ni s'abstenir d'exprimer quelque blâme. Le comte de Maurepas fut forcé de l'abandonner. Louis XVI choisit Lamoignon de Malesherbes pour successeur d'un ministre décrié (*a*). A la vérité, le département qui était offert à ce grand magistrat semblait peu digne de ses talens et de son nom. Phelippeaux l'avait rendu redoutable par les lettres de cachet; mais nul acte d'oppression n'était plus jugé possible quand Malesherbes demeurait chargé de tout ce que l'exercice de l'autorité souveraine a de plus rigoureux.

Turgot ne pouvait obtenir un second avec lequel il fût mieux d'intelligence, par un heureux rapport de vertus et de lumières.

(*a*) Les mémoires du baron de Bezenval contiennent des détails assez intéressans sur la nomination de Malesherbes et sur celle des différens ministres de Louis XVI. La rapidité que me prescrit un sujet fort étendu ne me permet pas de les rapporter. Il paraît, d'après le témoignage de cet homme de cour, que le comte de Maurepas se déclara pour la nomination de Malesherbes afin d'éviter un autre choix que proposait la reine. Malesherbes refusa trois fois la place qui lui était offerte, et ne céda qu'aux instances de Turgot.

Il semblait qu'ils eussent cédé au du public autant qu'à leur cœur, e sant d'une amitié intime. Leur e s'exerçait sur une variété infinie de co sances, arrivait presque toujours à sultats communs. Cependant il y avai eux une différence qui tenait plus position qu'à leurs principes. Turgot, qu'il n'eût concouru en rien à la destruc des parlemens, était depuis long-temps l'ennemi de ces corps, et le devenait chaque jour davantage. Malesherbes, par sa conduite à la cour des aides, et par un exil qu'il avait soutenu avec la sérénité d'un sage, semblait lié aux parlemens, dont il avait défendu si noblement la cause. *Mais l'esprit de corps n'est une passion dominante que dans les âmes étroites. L'âme de Malesherbes était ouverte surtout à l'amitié, au zèle pour le bien public, à l'attachement pour son roi.* Il accepta le ministère pour se subordonner à un homme dont il déclarait les vues plus éminentes que les siennes. Turgot, malgré sa franchise austère, n'était point étonné de se trouver à la cour; Malesherbes n'y entrait qu'avec embarras. L'un, d'un extérieur imposant et serein, avait le coup d'œil qui dé une malveillance déguisée, pouvait a

bler d'un sarcasme celui qui l'attaquait avec une froide ironie, semblait dire à ses ennemis, *je veille*, et s'annonçait enfin comme un homme que la grandeur de ses projets rendait insensible à des peines et des ennuis bien prévus : l'autre, plus familier, plus gai, et d'un commerce peut-être trop facile, avait un défaut qu'il est dangereux de porter à la cour, celui de la distraction. Il n'en remplit pas moins ses fonctions avec une extrême vigilance, et conçut l'une des entreprises les plus difficiles qui puissent exercer la patience d'un homme d'État bienfaisant, ce fut de soumettre à des règles et des précautions d'équité les détentions qui ne sont point ordonnées par les tribunaux, et qui ont pour motif ou pour prétexte le salut de l'État et le repos des familles. Le travail de Malesherbes sur ce sujet est un heureux mélange de l'esprit philosophique et de l'esprit d'administration. Il avait des projets beaucoup plus étendus, et qu'il eût bientôt développés, si, comme on l'espérait, il eût été appelé à l'emploi de garde des sceaux. C'est alors que Turgot eût renoncé à des ménagemens qui semblaient trop involontaires pour qu'on lui en fît un mérite.

Un troisième réformateur, mais qui ne

Nomination du comte de Saint-Germain au ministère de la guerre. 21 octobre. 1775.

méritait nullement d'être comparé à celui dont je viens de parler, entra dans la carrière : c'était le comte de Saint-Germain. Le département de la *guerre* était resté vacant par la mort du comte du Muy, qui avait été créé maréchal un peu avant la cérémonie du sacre. Louis donna beaucoup de regrets à ce militaire, dont les vertus étaient attestées par l'amitié *constante* que lui avait témoignée le dauphin et par la voix de l'armée. Condamné à subir une opération très-douloureuse, le maréchal du Muy s'était présenté au roi, et lui avait dit ces paroles où respire le calme d'un philosophe chrétien : *Dans quinze jours je serai aux pieds de votre majesté, ou auprès de votre auguste père.* Cette opération lui coûta la vie. Comme il *semblait alors* que sous ce règne on ne dût plus choisir des ministres parmi les courtisans, on ne fut point étonné de voir le roi tirer de la disgrâce le comte de Saint-Germain, pour l'élever au ministère. C'était le comte de Maurepas qui avait suggéré ce choix. On peut présumer que son intention était de guérir le roi de son penchant pour les novateurs, en les mettant successivement à l'essai, en leur opposant des entraves, et en leur dressant des embûches dont ils n'é-

raient accuser le ministre qui les avait fait nommer, et qui parlait avec une sorte d'enthousiasme de leurs talens.

Le comte de Saint-Germain avait donné tous les signes d'un esprit inquiet et d'un caractère ombrageux. Il avait été jésuite dans sa jeunesse; il conserva toute sa vie des goûts monastiques, unis à un extrême besoin d'agitation. Au sortir du cloître il s'enrôla, fut nommé officier, tua en duel un homme puissant, et quitta la France. Il passa du service de l'Autriche à celui de Bavière, et vint étudier quelque temps les manœuvres prussiennes. Il avait eu le bonheur, dans sa vie errante, d'exciter l'attention et de mériter l'estime du maréchal de Saxe. Celui-ci le rappela en France, obtint pour lui le grade de maréchal-de-camp, et lui fournit plusieurs occasions de développer ses connaissances en tactique, étude alors trop négligée par nos généraux. Ce fut pendant la guerre de sept ans que le comte de Saint-Germain fut le plus en évidence. A défaut d'exploits éclatans, il sut s'abstenir des fautes trop répétées que commettaient les généraux nommés par la marquise de Pompadour, et il eut quelquefois le bonheur de les réparer. Un corps qu'il commandait à la bataille de Ros-

bach n'avait donné que fort tard; mais enfin il avait combattu : les autres n'avaient jamais eu cet honneur. Dans d'autres occasions malheureuses il avait fui moins loin que ses rivaux, ce qui avait établi sa renommée. Il la soutenait en frondant les opérations de tous les généraux. Le maréchal de Broglie qui avait interrompu le cours de nos désastres par le gain d'une bataille, crut devoir s'aider d'un homme qui était versé dans la tactique allemande; mais bientôt il fut importuné de son caractère irascible, démêla en lui un vif désir de le remplacer, et ne l'employa plus qu'à regret. Le comte de Saint-Germain imagina un singulier moyen de se venger des froideurs de ce général et de l'oubli de la cour. Il vint avec son corps le rejoindre dans un moment où un combat était engagé; aida, par ses bonnes dispositions et par sa valeur, à lui faire conserver le champ de bataille, et disparut.

Son asile fut le Danemarck. Il obtint bientôt le plus grand crédit à Copenhague, et fut chargé d'organiser, sur de nouvelles bases, l'état militaire de cette puissance. Cette opération lui attira des dégoûts qui lassèrent sa faible patience. Considéré comme déserteur dans sa patrie, il n'osa y rentrer qu'à une

époque où l'on faisait à chacun un mérite d'avoir déplu à l'ancien gouvernement. Retiré dans un village de la Franche-Comté, il s'y occupait de pratiques de piété et de projets de réforme militaire qu'il envoya au roi. Ses mémoires furent jugés dignes d'une sérieuse attention. Il y faisait entrevoir une grande économie, jointe à la subordination la plus parfaite : c'en fut assez pour séduire un monarque qui voulait être économe, et qui s'imposait quelque effort pour paraître sévère.

Le comte de Saint-Germain, devenu secrétaire d'État de la guerre, annonça qu'il allait tout changer. Une telle promesse était d'accord avec l'esprit du jour. La noblesse trouva en lui un ennemi qui l'attaquait, non comme *Turgot* et Malesherbes, dans des priviléges auxquels une cupidité maladroite l'attachait trop, mais dans les honneurs militaires dont elle avait fait son domaine presque exclusif. Malheureusement ce réformateur avait encore moins de génie que de prudence. Comme les officiers français, dans le découragement et la confusion où les avait jetés la guerre de sept ans, avaient souvent paru désirer que les troupes fussent soumises à la discipline allemande, il n'hésita point à déclarer que c'était là son but. Au lieu de s'efforcer de reproduire en France des sol-

Plan de ce ministre.

dats tels que ceux dont Turenne, Condé, Luxembourg, Catinat et le maréchal de Saxe avaient employé si habilement la vigueur, l'activité; il ne songea qu'à former des soldats dignes de se trouver aux manœuvres de Postdam. Dans son plan étroit et bizarre, l'honneur semblait être mis au rang des vices jugés. Le morne régime qu'il établissait semblait condamner comme des vices militaires tout ce que les guerriers français avaient pu conserver de l'esprit de chevalerie, et surtout cette audace, cette gaieté, ce coup d'œil vif, cette fierté irritable, mais généreuse, qui forment leur brillante physionomie. Ainsi, à une époque où l'on sollicitait de toute part l'exercice de la pensée, un ministre voulait ôter en quelque sorte le sentiment à une classe d'hommes qui n'ont pour dédommagement de leurs travaux que les belles émotions de la gloire. Je parlerai dans le Livre suivant avec plus de détail des opérations du comte de Saint-Germain; il me suffit d'indiquer ici combien il dut par sa maladresse décrier l'esprit de réforme, et nuire à la révolution administrative que Turgot et Malesherbes cherchaient à diriger.

Réforme de différens corps de la maison du roi.

La suppression que le comte de Saint-Germain fit de plusieurs corps de la maison militaire du roi fut un signal d'alarme pour

les nobles et surtout pour ceux qui avaient à la cour le rang le plus élevé. Quelques observateurs furent frappés d'un triste pressentiment en voyant le roi céder trop facilement aux vues d'une imprudente économie, et se priver des corps qui devaient avoir le plus entier dévouement à sa personne et à son autorité. Le moment paraissait bien mal choisi pour diminuer la splendeur du trône. On donna surtout des regrets au vaillant corps des Mousquetaires. Le gouvernement leur laissa prendre acte de son ingratitude, en leur permettant d'aller suspendre leurs drapeaux aux voûtes de l'église de Valenciennes, de cette ville dont le nom n'est point prononcé sans rappeler l'héroïsme des Mousquetaires, et l'un des plus beaux faits d'armes qui soient inscrits dans les fastes de l'honneur français. D'autres corps, qui avaient été réformés en même temps, obtinrent de n'être que réduits. On fit des exceptions pour les chefs puissans, tels que le maréchal de Soubise. On sacrifia les militaires qui étaient seulement estimés. Cette partialité, contraire aux principes rigides que professait le comte de Saint-Germain, décela en lui de la faiblesse, sans adoucir le ressentiment de la cour.

Les mécontens entrevoyaient que le comte

La reine s'unit à Maurepas pour faire éloigner Turgot.

de Maurepas ne tarderait pas à se rendre leur organe ; mais ils étaient impatients de trouver auprès du roi un interprète plus actif et plus véhément. Ils plaçaient leurs espérances dans une jeune reine toute portée à défendre les intérêts d'une cour dont elle paraissait adorée. Quoique sa légèreté et sa bonté trop facile fussent incompatibles avec les soins et les travaux qu'impose l'esprit de domination, on s'étonnait qu'elle n'eût pas encore enlevé les rênes du gouvernement à un vieillard plus rusé, mais aussi futile qu'elle-même. La tendresse que le roi lui témoignait semblait chaque jour plus vive. Affligé de n'être pas doué des qualités qui séduisent le plus les Français, il se consolait en pensant que les grâces et l'affabilité de son épouse suppléaient à des soins dont il s'acquittait mal. Il l'aimait parce qu'alors elle était aimée des Français. Lorsqu'elle eut perdu leur amour, il se fit une loi de l'en dédommager. Dans le commencement de son règne, il avait pris quelques précautions pour limiter le crédit de la reine. Son père et son gouverneur lui avaient inspiré de la défiance pour l'Autriche. Il veillait à diminuer les effets dangereux des deux traités de Versailles. La prudence et le discernement du comte de Vergennes l'aidaient dans l'exé-

tion d'un projet aussi noble que judicieux. Mais quand il crut son repos et sa dignité assurés du côté de l'Autriche, par la vigilance de son ministre des affaires étrangères, il ne fut que trop porté à écouter la reine sur d'autres parties du gouvernement.

Bientôt les courtisans ne cessèrent de demander à la reine, quand la noblesse serait délivrée de réformateurs qui, suivant eux, avaient le projet de niveler toutes les conditions; quand finirait l'inconcevable alliance du roi avec les roturiers, et ces rêves de félicité publique qui troublaient le repos de chacun. Comme le péril était pressant, on conseilla à la reine de faire céder un peu sa fierté, et de se rapprocher *du comte* de Maurepas, dont elle avait eu souvent à se plaindre. Elle consentit à cette démarche, *pour sauver la noblesse de France*. Maurepas, qui n'avait plus qu'une pensée, celle d'arrêter la marche des ministres, dont les desseins et surtout la considération l'importunaient, reçut avec joie la proposition d'un rapprochement avec la reine, qui lui fut faite par le baron de Bezenval, l'un des partisans les plus déclarés du duc de Choiseul. Sans doute le ministre prévoyait que l'effet de cette intrigue politique serait de donner à

la reine une part dans le gouvernement, qui diminuerait beaucoup la sienne; mais à la différence du cardinal de Fleury, il était bien plus jaloux de paraître dominer, que de dominer en effet. Le roi fut enchanté quand il apprit ce rapprochement, dans lequel il voulut voir un acte de déférence de son épouse, et qui menaçait le régime dont il avait concerté les bases avec Turgot et Malesherbes.

Six édits rendus sous l'influence de Turgot.

1776. Telles étaient les intrigues de la cour, quand Turgot se crut assez fort pour faire rendre six édits, qui étaient en quelque sorte l'introduction de son système, et qui, sans être de la plus grande importance, semblaient, par leur but et leurs dispositions, devoir engager le roi de *manière* à ne plus lui permettre de rétrograder. Le premier de ces édits *remédiait* à un abus qu'on regardait généralement comme l'un des fléaux des campagnes, et supprimait les corvées pour les grandes routes: les corvées étaient remplacées par une contribution, dont les privilégiés n'étaient point exempts. Le second et le troisième édits étaient relatifs à l'administration particulière de la ville de Paris. L'un supprimait une police mal entendue et vexatoire, qu'on exerçait dans la capitale, sur les grains; et l'autre, de

ridicules offices, pour l'examen de différentes sortes de marchandises. Le quatrième supprimait les jurandes et communautés de commerce, et proclamait la liberté de l'industrie. Les deux derniers supprimaient ou changeaient des établissemens particuliers, qui rentraient dans la classe des jurandes de commerce.

A en juger d'après les clameurs qu'excitèrent ces édits, lorsqu'ils furent annoncés, on eût cru que tout était ébranlé dans l'Etat. Ces clameurs ont retenti bien long-temps, puisqu'aujourd'hui encore des personnes peu instruites croient que Turgot mit une extrême précipitation à exécuter tous ses projets. Le comte de Maurepas avait fait discuter ces édits dans le conseil; mais seulement pour préparer les objections qu'on allait répandre contre eux dans le public. Le garde des sceaux devina si bien les remontrances du parlement, qu'il parut en avoir tracé le plan d'avance.

Les six édits sont envoyés au parlement, qui se prépare à manifester sa résurrection politique, par l'opposition la plus vive : il n'en veut enregistrer qu'un seul; il se déclare contre des innovations qui ont reçu l'assentiment du roi, tonné contre celles qui ne sont pas même encore proposées, et pres-

Le parlement refuse de les enregistrer.

Lit de justice.

1776.

crit l'immobilité à l'administration, de qu'elle ne rompe la chaîne qui unit tous privilèges. En réfutant d'avance ses adversaires dans d'éloquens préambules, il les avait avertis de ses desseins. On combattent toutes les conséquences de son système; parce que le mot d'intérêt du peuple est sans cesse invoqué, on croit être déjà dans tout le tumulte de la démocratie. On lit dans l'avenir; l'esprit de prophétie anime tous les magistrats; on commet des fautes par lesquelles seront justifiées les plus tristes prédictions. On ne veut point de réformes dirigées par le roi, et l'on ne sait pas que cette résistance fera naître un jour une révolution qui sera conduite par le peuple. Les nobles et les prélats se croient dégradés s'ils contribuent, par une modique somme, à l'entretien de ces belles routes sur lesquelles roulent leurs chars magnifiques. L'avarice, ce défaut bien plus rare en France que la cupidité, se pare des formes de l'orgueil. Les philosophes subissent à leur tour les traits du ridicule. La frivolité conspire contre le raisonnement. Des illusions philosophiques reparaissent plus valoir la peine d'être achetées par la perte des jouissances de la vanité. Les communautés d'arts et métiers entrent dans la ligue formée

par les grands corps. Les ministres disgraciés tiennent le même langage que les ministres jaloux qui combattent au conseil Turgot et ses herbes. La reine, tous les princes, ceux même des courtisans qui affectent l'irréligion philosophique, frondent à l'envi l'esprit systématique du ministre réformateur et la patience débonnaire du roi, qui, suivant l'expression d'une chanson de ce temps, *se croyant un abus ne voudra plus l'être*. Le roi montre du trouble et même du repentir ; mais un sentiment de dignité le soutient encore. Le comte de Maurepas, patient dans sa haine contre Turgot, ne veut pas être accusé d'avoir fait plier lâchement l'autorité royale devant les parlemens qu'il a rétablis. Déjà sûr de pouvoir engager le roi *à céder, il veut qu'on* cède avec art ; et que les parlemens eux-mêmes ignorent la victoire qu'ils ont remportée. Une combinaison aussi fausse que perfide lui paraît propre à sauver l'honneur de la couronne. Le roi tient le 12 mars 1776, un lit de justice où il fait enregistrer les cinq édits contre lesquels le parlement avait réclamé. Les philosophes, les économistes regardent un tel succès comme décisif. Nul acte ne leur a paru mieux consacrer leurs principes ni mieux préparer le bonheur du

monde que ce lit de justice, qu'ils appellent avec Voltaire, le *lit de bienfaisance*.

Démissions de Turgot et de Malesherbes. 1776.

Mais Turgot et Malesherbes s'aperçoivent, à la cour, combien est dérisoire le triomphe qu'ils paraissent avoir remporté. Chacune de leurs propositions nouvelles est reçue d'un air de défiance et même de mépris. Le roi n'a plus avec eux d'entretiens où le cœur s'épanche; il se trouble à leur aspect, et semble porter d'avance le poids du chagrin qu'il va leur causer. Les projets d'une administration philanthropique restent tous suspendus. On témoigne de pressantes alarmes sur la situation du trésor royal. Turgot est à chaque instant sommé de s'expliquer sur le déficit de l'année. Des avis sont arrivés par plusieurs voies que le déficit s'est accru et surpasse de plusieurs millions celui qu'avait laissé le dernier règne. Turgot se garde bien de recourir à des artifices faciles pour exagérer le résultat des améliorations qu'il a pu produire. Il s'est fait une loi, peu respectée de ses prédécesseurs; c'est d'acquitter les dettes exigibles. Il n'a point sacrifié l'avenir au présent; en sorte qu'il convient que le déficit d'une année où il a fallu satisfaire à des dépenses extraordinaires, telles, que celles de la cérémonie du sacre, est à peu près le même que celui de la dernière

mée de Louis XV. Cette réponse paraît effrayante au comte de Maurepas. Le roi gémit. On voit qu'il n'ose encore ni humilier un homme de bien, ni démentir ses promesses. Turgot se résigne aux dégoûts de la situation la plus pénible, et ne veut point, en offrant sa démission, soulager un moment le cœur de son maître pour le livrer ensuite à tous les dangers d'une marche indécise et de mesures contradictoires. Mais la patience de Malesherbes est épuisée : il cède et se retire. Turgot attend encore. Bientôt sa disgrâce se déclare : le roi lui fait demander sa démission. Les philosophes sont consternés et prédisent à leur tour des événemens sinistres. Louis XVI et le ministre vertueux qu'il congédie se plaignent réciproquement. La noblesse, le parlement et le clergé viennent d'apprendre ce que peut leur union contre la volonté du roi. L'antique gouvernement de la France, miné depuis long-temps, chancelle ; mais une guerre assez heureuse retardera sa chute.

FIN DU XIVe LIVRE ET DU IVe VOLUME.

TABLE

DES SOMMAIRES

DE CE VOLUME.

LIVRE DOUZIÈME.

RÈGNE DE LOUIS XV ; MINISTÈRE DU DUC DE CHOISEUL.

Dispositions de la cour contre les jésuites, 5. — Les jésuites chassés de la Chine, 8. — Affaire du Paraguay, 10. — Le marquis de Pombal se déclare *contre eux*, 11. — Procès de plusieurs seigneurs portugais et des jésuites, 12. — Les jésuites sont expulsés du Portugal, 17. — Cri d'accusation contre les jésuites en France, 18. — Le parti philosophique se déclare contre les jésuites, 22. — Procès du père Lavalette, 25. — On discute la constitution des jésuites, 27. — Convocation de plusieurs évêques, 30. — Le parlement sécularise les jésuites ; nouveaux arrêts contre eux, 32. — Apologistes des jésuites, 34. — Edit qui abolit les jésuites, 37. — Tableau de la cour après la paix de 1763 ; Louis XV, 38. — Madame de Pompadour, 41. —

de Choiseul, 49. — Le dauphin, 53. — La dauphine, 56. — Mort du duc de Bourgogne, 57. — Mort de la marquise de Pompadour, 58. — Bruit d'empoisonnement, 61. — Mort du dauphin, 62. — Regrets que la nation lui donne, 65. — La cour paraît prendre un nouvel aspect, 67. — Mort de la dauphine, 69. — Nouveaux bruits d'empoisonnement, 70. — Réfutation de ces bruits, 71. — Mort de la Reine, 75 — Finances, 77. — Embarras des contrôleurs généraux, 80. — Doctrine des économistes, 84. — Edit sur le commerce des grains, 89. — Progrès de l'agriculture, 90. — Faits caractéristiques des mœurs de cette époque; procès de Calas, 93. — Supplice de La Barre, 98. — Procès de Lally, 102. — Troubles de la Bretagne, 110. — Procès de La Chalotais, 116. — Coup d'œil sur les événemens littéraires, 123. — Le livre de l'Esprit, 124. — Athées du dix-huitième siècle, 125. — Voltaire; ses pamphlets irréligieux, 128. — Dictionnaire philosophique, 132. — J. J. Rousseau; Emile, 139. — Fuite et malheurs de J. J. Rousseau, 144. — Lettre à Christophe de Beaumont; *lettres de la Montagne*, 145. — Travaux de plusieurs philosophes, 152. — Coup d'œil sur quelques productions littéraires de cette époque, 157. — Etat des colonies françaises; expédition de la Guyane, 160. — Projet d'une nouvelle ville près de Genève, 164. — Affaires d'Avignon et du comtat Venaissin, 165. — Prise de possession de la Corse; différentes révolutions de cette île, 167. — Situation politique de l'Angleterre, 174. — Influence des philosophes

écossais, 176. — Prospérité des finances de l'Angleterre, 180. — Premières causes de la séparation des colonies anglaises, 181. — Bill du timbre, 185. — Intrigues de la France en Amérique, 186. — Le duc de Choiseul fait les apprêts d'une guerre maritime, 192. — Dispositions de l'Espagne, du Portugal et des Etats d'Italie, 193. — Puissances du Nord; l'Autriche, 195. — La Prusse, 197. — La Russie; mort de Pierre III, 199. — Caractère et politique de Catherine II, 201. — Commencement des troubles de la Pologne, 204. — Stanislas-Auguste, roi de Pologne, 207. — Politique du duc de Choiseul, 213.

LIVRE TREIZIÈME.

RÈGNE DE LOUIS XV.

Intrigues contre le duc de Choiseul, 219. — Faveur de la comtesse du Barry, 222. — Sa présentation à la cour, 228. — Le chancelier Maupeou, 229. — L'abbé Terray, 232. — Mariage du dauphin, 235. — Fêtes à cette occasion, 237. — Événemens malheureux de la rue Royale, 240. — Le duc de Choiseul pour se maintenir veut décider la guerre, 244. — Plan de ses ennemis, 247. — Opérations du chancelier Maupeou contre les parlemens, 250. — Disgrâce et exil des ducs de Choiseul et de Praslin, 258. — Suppression du parlement de Paris et de plusieurs compagnies souveraines, 262. — Changement total de l'ordre ju-

saire, 264. — Protestations de plusieurs princes du sang et de plusieurs pairs, 270. — L'opposition contre la cour paraît se ralentir, 272. — Tous les parlemens dissous; mécontentement du public, 278. — Constance du parti du duc de Choiseul, 281. — Procès de Beaumarchais, 286. — Finances; opérations de l'abbé Terray, 289. — Elémens d'une révolution prochaine dans l'état des finances, 294. — Révocation de l'édit sur la liberté de l'exportation des grains, 297. — Divisions secrètes à la cour; anarchie dans le conseil du roi, 298. — Le scandale fait de nouveaux progrès, 303. — L'abolition des jésuites confirmée par une bulle du pape, 306. — Ambition de la Russie; ses combats contre les Turcs, 309. — Malheurs des confédérés polonais, 311. — Deux entrevues de l'empereur Joseph et du roi de Prusse, 314. — Expédition de la Russie pour la délivrance de la Grèce, 316. — Incendie de la flotte ottomane à Tschesmé; le baron de Tott sauve Constantinople, 318. — La France est avilie dans ses relations diplomatiques, 321. — Tentatives des confédérés pour enlever Stanislas-Auguste, 322. — Les Français soutiennent un siége glorieux dans le château de Cracovie, 325. — Premier partage de la Pologne, 327. — Les agens secrets de Louis XV arrêtés ou exilés par le duc d'Aiguillon, 329. — Révolution de Suède, 330. — La France et l'Espagne renoncent au projet d'une guerre maritime, 337. — Paix entre la Russie et la Porte, 338.

LIVRE QUATORZIÈME.

LOUIS XVI ; MINISTÈRE DE TURGOT.

Dispositions de Louis XVI à son avènement au trône, 345. — Marie-Antoinette, 348. — Le roi prend pour guide le comte de Maurepas, 349. — Renvoi successif des différens ministres de Louis XV, 351. — Nouveaux ministres. Vastes projets de Turgot, 353. — Rétablissement des parlemens, 361. — Enumération des partisans de Turgot, 365. — Espérances du parti philosophique, 369. — Les privilégiés menacés forment une ligue, 373. — Mouvemens séditieux, 375. — Sacre de Louis XVI, 379. — Nomination de Malesherbes au ministère, 381. — Nomination du comte de Saint-Germain au ministère de la guerre, 386. — Plan de ce ministre, 389. — Réforme des différens corps de la maison du roi, 390. — La reine s'unit à Maurepas pour faire éloigner Turgot, 392. — Six édits rendus sous l'influence de Turgot, 394. — Le parlement refuse de les enregistrer. Lit de justice, 395. — Démission de Turgot et de Malesherbes, 398.

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

00037693

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016